



ANNALES

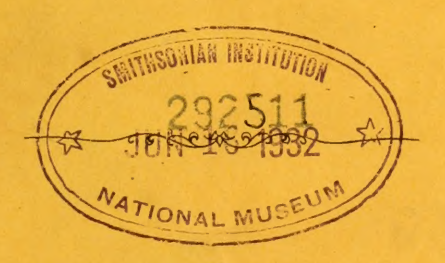
DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE

BELGIQUE.

TOME DOUZIÈME.



BRUXELLES

BRUXELLES
GAND & LEIPZIG,
C. MUQUARDT.
H. MERZBACH, SUCCESSEUR.

PARIS
E. DEYROLLE, FILS,
rue de la Monnaie, 19.

1868-1869

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE BELGIQUE

Les opinions émises dans les Annales de la Société sont propres à leurs auteurs. La Société n'en assume aucunement la responsabilité.

BRUXELLES. — IMPRIMERIE DE VEUVE NYS.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE

BELGIQUE.

TOME DOUZIÈME.



BRUXELLES

BRUXELLES
GAND & LEIPZIG,
C. MUQUARDT.
H. MERZBACH, SUCCESSEUR.

PARIS
E. DEYROLLE, FILS,
rue de la Monnaie, 19.

1868-1869

LÉPIDOPTÈRES

DE LA CALIFORNIE

Par le Dr. BOISDUVAL.

PRÉFACE

La découverte des mines d'or de la Californie était à peine signalée que cette vaste région, jusqu'alors peu connue des gens du monde, était déjà le point de mire des hommes déclassés de toutes les nations et des hommes ruinés par des spéculations malheureuses, espérant tous, faire fortune sur cette terre promise. Les uns y émigrèrent à leurs risques et périls, les autres furent enrôlés et exploités par des compagnies; quelques-uns partirent aux frais de la loterie du lingot d'or, mais pour les uns comme pour les autres, il y eut bien des déceptions. Tous n'avaient pas la même chance. Si quelques individus privilégiés s'enrichissaient, le nombre de ceux qui ne trouvaient pas assez d'or pour subvenir à leurs besoins était bien plus considérable. Beaucoup de ces émigrants, plus propres aux travaux de l'esprit qu'aux travaux des mines, furent réduits, pour ne pas mourir de faim, à exercer des métiers peu en rapport avec leur éducation. On vit des gens portant de grands noms, se faire commissionnaires au coin des rues, garçons de barre, blanchisseurs, laveurs de vaisselle, etc., avant tout il fallait trouver le moyen de se nourrir, il n'y avait pas *de mezzo termine*, c'était le *to be or not to be*.

Un naturaliste connu de tout le monde par son zèle et son amour de la science, M. Lorquin, séduit comme les autres par ce brillant mirage, s'embarqua aussi pour la Californie, dans le but de refaire une fortune dont il avait été si indignement dépouillé. Il partit en 1849 le cœur plein d'espérance, croyant que dans cet eldorado il n'y avait pour ainsi dire qu'à se baisser pour ramasser des pépites d'or.

Aussitôt à terre, sans se donner aucun repos, il se hâta de se rendre sur

les placers, travailla comme un terrassier, avec autant de courage que d'énergie, trouvant de temps en temps quelques parcelles du précieux métal, mais le produit qu'il en retirait après un rude labeur, était insuffisant pour lui procurer les choses les plus indispensables à la vie, dans un pays où tout était à un prix fabuleux : trente francs une douzaine d'œufs! et le reste à l'avenant.

Ne sachant que faire et que devenir, il se roidit contre l'adversité, quitta les placers, revint à San-Francisco, et mettant tout amour-propre de côté, il fit comme beaucoup d'autres ; il exerça diverses professions fort en dehors de ses habitudes, qui lui permirent de vivre et d'amasser un peu d'argent. C'est de ce moment que date la position honorable qu'il a acquise aujourd'hui, à force d'économie, de travail et de persévérance.

Devenu plus libre de son temps et ayant près de lui sa famille qui était venu le rejoindre, il sentit l'amour des sciences naturelles et surtout de l'entomologie se réveiller en lui. Pour se livrer à ses goût, il ne craignit pas de s'imposer de rudes privations et de grandes fatigues : il explora d'abord tous les environs de San-Francisco, puis les bords du Sacramento et de la Plume, fit des voyages dans la chaîne de la Sierra-Nevada et s'aventura jusque dans les forêts de l'intérieur, bravant la dent des ours et les crochets des serpents à sonnettes.

Ces excursions dangereuses faites, pendant deux années, dans diverses saisons, lui fournirent de belles récoltes d'insectes, dont il nous fit, il y a dix-huit ans, deux envois fort remarquables. Une grande partie des Lépidoptères étant inconnus et entièrement nouveaux, nous publiâmes leurs descriptions dans les annales de la Société entomologique de France, sous la forme d'une petite faune locale. Depuis cette époque, le zèle de M. Lorquin ne se ralentit pas, au contraire, ayant plus de loisirs, il entreprit des voyages dans des régions inexplorées : il alla visiter les montagnes du nord, pénétra fort avant dans l'est et se dirigea plus tard chez les Apaches, jusqu'à Los Angelos en Sonora. Le résultat des chasses faites dans ces diverses parties de la Californie répondit pleinement à ce que l'on devait attendre d'un homme tel que M. Lorquin. Cet entomologiste infatigable, nous fit trois envois successifs d'objets recueillis dans ces différentes localités, renfermant chacun un grand nombre de nouveautés dont le chiffre dépasse celui des espèces que nous avons fait connaitre dans la petite faune dont il vient d'être question.

Nous avons cru qu'avec ces nouveaux matériaux nous rendrions service aux lépidoptérologistes, en leur donnant aujourd'hui une seconde partie non moins intéressante que la première. Pour rendre cet opuscule plus utile et aussi complet que possible, nous avons, dans l'intérêt des personnes qui

ne possèdent par notre travail précédent, reproduit toutes les phrases diagnostiques des espèces décrites dans les annales de la Société entomologique ; nous donnons même à la fin, sous forme d'appendice, la liste des Noctuélides et des Géomètres, découvertes par M. Lorquin et communiquées par nous au savant M. Guénée pour son species général. On aura ainsi l'ensemble de tous les Lépidoptères trouvés jusqu'à ce jour en Californie.

Une fois M. Lorquin rentré en France, nous ne recevrons plus rien de ce pays ; après lui, la source sera tarie pour longtemps. Il ne faut pas compter sur les chercheurs d'or pour colliger des insectes.

Ainsi que nous l'avons dit dans notre première partie, si les Lépidoptères de la Californie n'ont pas les couleurs splendides et les reflets éblouissants de ceux des régions équinoxiales, ils ne sont pas pour cela moins intéressants. Leur tenue plus simple et plus modeste rappelle les espèces des États-Unis et surtout celles de la Sibérie et du nord de l'Europe ; quelques-unes sont mêmes identiques avec les nôtres ; telles sont : les *Vanessa Atalanta*, *cardui*, *Antiopa*, les *Chelonia Caja* et *Dahurica*, l'*Arctia fuliginosa*, la *Gonoptera libatrix*, la *Phlogophora meticulosa*, l'*Amphypyra pyramidea*, l'*Agrotis exclamationis*, la *Cucullia asteris*, etc. A l'exception des *Agarista* et des *Ctenucha* qui semblent être les représentants de nos *Zygénides*, presque toutes les espèces connues jusqu'à ce jour, appartiennent à ces genres européens, mais il n'y en a pas une seule qui nous rappelle les genres exclusivement propres à l'Amérique centrale ; comme par exemple : les *Leptalis*, les *Euterpes*, les *Héliconiens*, les *Acrées*, les *Catagrammes*, les *Cybdelis*, les *Epicalies*, les *Hétérochroas*, les *Morphos*, les *Pavonies*, les *Castnies*, les *Coronis*, etc. L'Europe possède une Erycinide du genre *Nemeobius* ; on trouve en Californie un autre Erycinide appartenant à un genre très-voisin.

En Europe nous avons certains genres qui renferment beaucoup d'espèces, et dont les individus nombreux se rencontrent un peu partout, tels que les Mélitées, les Lycénides, les Argynnes, les Satyres, les Hespérides. Il en est de même en Californie, où les espèces quoique différentes ont exactement les mêmes habitudes. D'après les renseignements que nous devons à l'obligeance de M. Lorquin, on ne voit rien voler dans les parties découvertes et sablonneuses où il n'y a pas de végétation, si ce n'est quelquefois une Piéride ou une Coliade égarées. Le bord des rivières, les clairières des bois, le voisinage des forêts, les montagnes herbeuses et les lieux en culture sont les seuls endroits favorables à la chasse des lépidoptères.

Nous ne terminerons pas sans dire un mot des autres voyages de M. Lorquin. Cet intrépide naturaliste avait, avant son départ pour la Californie, formé le projet d'aller au Moluques ou aux iles Philippines. Ces beaux

papillons dont il n'existait guère que des débris disséminés dans divers Musées, surexcitaient son imagination ; il était convaincu en outre, qu'avec son zèle et son activité, il découvrirait dans ces riches parages beaucoup d'autres espèces inconnues. Poursuivi par cette idée qui lui revenait sans cesse, et stimulé par le désir d'enrichir les collections d'exemplaires irréprochables et la science de nouveautés, il dit adieu pour quelque temps à la Californie et s'embarqua en 1857, à San-Francisco pour la Chine ; après une traversée assez courte il arriva à Hongkong, où il dut rester quelques jours à attendre un navire en partance pour la Cochinchine. Ne voulant pas perdre son temps sur le territoire chinois, il fit de petites excursions dans la campagne et récolta quelques insectes, principalement des Lépidoptères ; mais ces chasses faites dans une localité assez circonscrite, ne lui offrirent rien d'intéressant. Arrivé à Saigon, il agit de même, en attendant une occasion pour les Philippines. Un peu plus heureux qu'en Chine, il prit plusieurs *Euplœa* non encore décrites, mais que l'on avait reçues en France dès le commencement de l'occupation. Enfin le moment du départ arriva ; quelques jours après il abordait à Manille ; son rêve était accompli. Les chasses qu'il fit dans l'île de Luçon et dans quelques petites îles environnantes furent aussi fructueuses que remarquables. Il trouva là toutes ces belles espèces décrites ou figurées, manquant encore à beaucoup de collections : telles que l'*Ornithoptera Rhadamanthus*, les beaux *Papilio Jupiter*, *Emaltion* et *Dædalus*, les splendides *Euplœa Dufresnii* et *Lorquini*, l'*Idæa*, *Leuconoe*, la *Zethera pimplea*, une suite de jolies Piérides, une belle série de Lycénides, etc. Cependant il n'eut pas le bonheur de prendre le bel *Ornithoptera Magellanus* ni le rare *Papilio idæoides* que l'on avait déjà reçus de ce pays.

Une infinité de ces espèces envoyées en France par M. Lorquin auraient été nouvelles deux ou trois ans plus tôt. Malheureusement pour notre voyageur, il avait été devancé par M. Semper, qui, avant l'arrivée de M. Lorquin, avait envoyé les mêmes espèces et d'autres encore, prises dans le nord de Luçon et à Mindoro, à M. Felder de Vienne pour être décrites ou figurées dans l'ouvrage qu'il publiait à cette époque. Il est de toute justice cependant de déclarer ici, que, si M. Semper a pris un certain nombre d'espèces qui ont échappé aux recherches de M. Lorquin, il s'en est trouvé aussi quelques unes dans les envois de ce dernier, qui ont échappé aux recherches de M. Semper. Celles qui se sont trouvées dans ce cas, ayant été acquises par M. Depuiset ont été immédiatement expédiées par lui à M. Felder ou à M. Hewitson. Nous devons ajouter que *toutes les fois* que ces messieurs ont figuré une de ces espèces nouvelles, ils n'ont jamais manqué de dire que l'honneur de la découverte appartenait à notre compatriote.

Après deux années passées aux îles Philippines, M. Lorquin revint en Chine où il fit une belle récolte de papillons; puis il retourna en Californie. Mais il était à peine reposé de ses fatigues, qu'il regretta amèrement de ne pas avoir visité les Moluques, patrie du *Priam*, de *l'Ulysse*, du *Remus*, de *l'Amphytrion*. etc. Ne pouvant résister plus longtemps au désir qu'il avait de faire ce voyage, il s'embarqua de nouveau pour la Chine et la Cochinchine; forcé d'attendre dans ce dernier lieu un navire, il employa son temps à explorer tous les environs de Saigon, sous la griffe des tigres qui pullulent chez les Annamites, espérant toujours découvrir des espèces inédites. Malheureusement, il n'en fut pas ainsi; il fut mal recompensé de sa peine et des dangers auxquels il s'était exposé, il ne prit rien de remarquable; c'étaient des espèces ordinaires du littoral de la Chine ou de celles que l'on reçoit assez communément de l'Inde. Pour trouver du nouveau, il aurait fallu pénétrer dans les forêts de l'intérieur. Voyant ce peu de succès il se hâta de passer à Manille où il trouva une mauvaise barque allant à Célèbes; arrivé dans cette grande île aussi vaste que la France et couverte d'immenses forêts, il récolta des insectes de tous les ordres, surtout de magnifiques Lépidoptères, qui n'étaient guère connus que des Hollandais et des Anglais; il explora pendant près d'une année plusieurs parties de cette riche contrée. A son grand regret, il ne put visiter le royaume de Macassar où il eut fait une ample moisson de fort belles espèces qu'on ne rencontre pas dans le voisinage de Manado et de Tondano. Ne trouvant plus rien de nouveau, il quitta ce beau pays pour Halmeira, autre terre promise, où il prit des espèces superbes; entre autres la belle variété *Cresus* du *Priam*, et le splendide *Papilio Telemachus*.

Ne se croyant pas trop en sûreté au milieu des Alfours qui habitent cette île, il prit la résolution de terminer son voyage par une visite aux Papous. Dans le petit archipel d'Arrow formé de nombreux îlots, habités par ces peuplades, on commence à trouver les espèces de la nouvelle-Guinée. M. Lorquin quoique malade par l'influence d'un climat humide et marécageux, entraîné par son zèle pour les découvertes, n'en continua pas moins ses explorations entomologiques. La chance lui fut favorable; il prit les rares *Papilio Axion*, *Tydœus* et *Ormenus*, éleva de la chenille sur *l'Aristolochia Gaudichaudii* la jolie variété *Arruana* du *Priam*, etc.

Sentant sa santé s'affaiblir de jour en jour, il songea définitivement à son retour; en conséquence, il se rendit à Amboine avec le dessein d'explorer cette petite île qui avait fourni de très-belles choses pour l'ouvrage de Cramer; mais, épuisé par les privations et exténué de fatigue, il y tomba gravement malade et ne put chasser que dans le jardin de l'hôpital. Aussitôt qu'il fut un peu mieux, il quitta les Moluques sur un bâtiment hollandais

qui le transporta à Java, d'où il partit pour Singapoor ; de ce dernier point il se mit en route pour la France et revit sa patrie après une longue absence.

Lorsqu'on a vu les brillantes récoltes faites aux Moluques par M. Lorquin, on se demande comment un seul homme abandonné à lui-même, dans des pays aussi inhospitaliers, avec de très faibles moyens, a pu recueillir tant d'objets remarquables. Quel dommage que ce naturaliste ne soit pas parti quelques années plus tôt, comme il en avait l'intention ! il aurait eu le mérite de faire connaître le premier, beaucoup d'espèces nouvelles. Par une sorte de fatalité, il avait encore été devancé par un autre naturaliste, M. Wallace. Ce voyageur accompagné d'un personnel suffisant et muni de ressources importantes avait, pendant plusieurs années, exploré ces mêmes îles et d'autres du même groupe. Lorsque les premiers envois de M. Wallace parvinrent en Angleterre on fut ébloui par la beauté des espèces nouvelles. Jamais on n'avait rien vu de plus splendide. D'après cela on conçoit aisément que M. Lorquin repassant sur les traces de M. Wallace n'a pu que glaner après lui. Les nouveautés étaient déjà figurées et les belles pièces répandues dans un certain nombre de collections, bien avant son arrivée aux Moluques. Quoiqu'il en soit, les Entomologistes ne sauraient témoigner trop de reconnaissance à M. Lorquin pour avoir enrichi la science d'espèces admirables dont la plupart manquaient encore à beaucoup de collections.

Il serait à désirer que les gouvernements qui envoient à grands frais des naturalistes dans différentes parties du monde, puissent rencontrer des hommes animés d'autant de zèle que M. Lorquin. De hautes récompenses ont été plus d'une fois accordées à tel voyageur qui les avait bien moins méritées que cet homme modeste, qui, par amour des sciences naturelles, a enduré toutes les misères, risqué vingt fois sa vie, soit au milieu des hordes barbares demi-sauvages, soit en s'exposant à la voracité des tigres (1), des panthères, etc.

(1) M. Lorquin nous a raconté qu'en Cochinchine, un tigre avait enlevé plus d'une fois le factionnaire à la porte de sa guérite, et que, pendant son séjour à Saigon, un de ces terribles animaux avait emporté un âne employé pour les commissions du poste ; à Singapoor les tigres ne sont pas moins féroces, ils passent à la nage le détroit de Malacca et se répandent dans l'île, ils ont eu quelquefois l'audace de pénétrer dans l'hôpital et de saisir un malade dans son lit.

LÉPIDOPTÈRES DE LA CALIFORNIE.

Première partie.

RHOPALOCÈRES.

PAPILIONIDES.

1. **Papilio Rutulus,** Boisd.

Alæ dentatæ flavæ margine nigro; anticæ fasciis quatuor nigris; posticæ fascia unica, lunula incisuraque ani fulvis.

Il a tout à fait le port et la taille du *Turnus* dont il n'est peut-être qu'une modification locale. Se trouve assez communément au printemps et en été.

2. **Papilio Eurymedon,** Boisd.

Alæ dentatæ nigræ; anticæ fasciis tribus punctisque marginalibus albido-flavescentibus; posticæ fasciis duabus latis lunulisque marginalibus albido-flavescentibus; incisura anali lunulisque duabus fulvis.

Ce beau papillon a le port et la taille du *Turnus.*

3. **Papilio Zolicaon,** Boisd.

Alæ dentatæ flavæ margine nigro; posticæ caudatæ maculis cæruleis serie digestis ocelloque anali ferrugineo nigro-pupillato.

Il est très voisin de notre *Machaon* mais il en est bien distinct par son œil anal pupillé comme dans *Asterias.*
Il paraît aux mêmes époques que notre *Machaon* .

4. **Papilio Philenor,** Boisd.

Vit comme aux Etats-Unis sur *l'Aristolochia serpentaria,* au printemps et en été.

5. **Parnassius Nomion,** Fischer, Bull. de la Russie, T. 6.

Un individu pris dans les montagnes ne diffère pas sensiblement de ceux de la Sibérie orientale; seulement il est un peu plus noirâtre.

6. **Parnassius Smintheus,** Doubled. et Hewits. Gen. Diurn. Lep. T. 4. f. 4.

Montagnes du Nord. Il est à peine de la taille de la *Pieris Brassicæ.*

7. **Parnassius Clarius,** Eversm. Bull. de Moscou, XVI, p. 539, f. I, a, b, c.

Alæ integræ albæ; posticæ ocellis minutis infraque basi maculis rubris; anticæ maculis nigris; feminæ sacco producto albo.

Il est un peu plus grand que notre *Phœbus* dont il a le port. Montagnes de la Californie, en juillet.

PIERIDES.

8. **Pieris Sisymbrii,** Boisd,

Subaffinis Napi : alæ anticæ supra albæ, macula media, striga interrupta strigisque apicalibus nigro-fuscis; posticæ albæ immaculatæ; his subtus late fusco-venosis.

Cette piéride est rare et fait le passage aux espèces de la division de *Daplidice.*

9. **Pieris Leucodice,** Eversm. Bull. de Moscou, XVI.

Un individu pris dans les montagnes du Nord ne nous paraît pas différer des individus de l'Altaï.

10. **Pieris Protodice,** Spec. p. 543, 152.

Aussi commune dans le Sacramento que dans les autres parties de l'Amérique du nord.

11. **Anthocharis Sara,** Boisd.

Alæ albæ; anticæ apice nigræ macula magna triangulata rubro-crocea; posticæ strigis obsoletis apicalibus fuscis; his subtus fusco-viridi adspersis.

Cette charmante espèce a le port de notre *Cardamines,* elle n'est pas rare au printemps dans les champs aux environs de San-Francisco.

12. **Anthocharis lanceolata,** Boisd.

Alæ elongatæ albæ; anticæ apice falcatæ macula sub-costali extimoque fuscis; anticæ subtus albæ macula fusca apice viridi-cinereo; posticæ subtus viridi-fusco-reticulato-marmoratæ, striga costali distincta alba.

Elle habite les montagnes de la Juba. Très rare.

On trouve aussi en Californie l'*Ausonides* qui est à peine distincte de notre *Ausonia*.

13. **Rhodocera Rhamni,** Linné.

Semblable à celle d'Europe avec les angles un peu plus aigus. A-t-elle étéprise véritablement en Californie?

14. **Colias Eurytheme,** Boisd.

Très voisine de la *Chrysotheme* d'Europe dont elle n'est peut-être qu'une modification locale un peu plus grande, d'un fauve orangé plus vif, avec les nervures jaunes moins nombreuses. Les taches qui divisent la bordure des ailes inférieures dans les femelles, moins nettes et moins marquées que dans *Chrysotheme*.

Commune dans toute la Californie. Elle habite aussi le Mexique.

15. **Colias Amphidusa,** Boisd.

Elle a tout à fait le port et l'aspect de notre *Edusa*, mais elle n'appartient pas à la même division, puisque le mâle est dépourvu d'espace glanduleux sur le bord externe des secondes ailes. Les femelles que nous avons vues sont d'un blanc soufré et ressemblent à notre variété *Helice*.

Commune dans le Nord de la Californie.

Malgré l'opinion contraire de M. Lorquin, nous ne serions pas éloigné de croire que cette espèce ne fût qu'une variété locale de la précédente.

LYCÆNIDES

16. **Thecla Melinus,** Hübn. Züt. 121, 122.

Assez abondant en Californie dans les bois de chênes.

17. **Thecla Sylvinus,** Boisd.

Alæ supra fuscæ; subtus cinereæ puncto medio strigisque duabus punctorum nigrorum; posticæ lunula rufa signatæ, angulo ani cinereo-cærulescenti.

Cette espèce qui a le port de notre *pruni* n'est pas très rare dans les bois.

18. **Thecla auretorum**, Boisd.

Alæ supra fuscæ; posticæ angulo ani obsolete fulvo-lunulato; omnes subtus fuscæ; posticæ striga undulata obscuriori, angulo ani nigro lunulisque duabus fulvis.

Il a le port de l'*acaciæ* d'Europe.
Très rare. Décrit sur un seul individu mâle.

19. **Thecla Sœpium**, Boisd.

Alæ supra brunneo-rufæ; subtus fuscæ striga tenui undulato-crenulata alba, posticarum angulo ani cinereo-cœrulescenti lunulaque nigra.

Il a le port de notre *acaciæ*. Vole en juin dans les broussailles,

20. **Thecla Grunus**, Boisd.

Alæ supra pallide fuscæ, feminæ disco fulvescenti; subtus albido lutescentes striga media undulata obscuriori, in posticis cœrulescente.

Cette espèce de la taille de notre *quercùs* s'éloigne par le *facies* de toutes nos espèces européennes. Assez rare.

21. **Thecla Iroides**, Boisd.

Alæ supra fuscæ immaculatæ, feminæ disco subferrugineo; anticæ subtus fuscæ; posticæ ferrugineæ basi late obscuriori strigaque punctorum nigrorum.

Cette espèce a tout à fait le port d'*Irus* de l'Amérique septentrionale, mais, outre sa taille notablement plus petite, elle s'en distingue au premier coup d'œil par sa frange non entrecoupée.

Habite les buissons de *Smilax* d'une grande partie du centre de la Californie.

22. **Thecla Eryphon**, Boisd.

Alæ supra fuscæ disco ferrugineo; subtus castaneæ; posticæ fusco-vinosæ strigis tribus valde sinuatis nigris albido marginatis.

Cette espèce est, comme la précédente, une création propre à l'Amérique du Nord; elle ressemble en petit au *Niphon* de Géorgie figuré par Hübner dans son *Zütraege*.

23. Thecla dumetorum, Boisd.

Il ressemble tout à fait à notre *rubi:* il n'est probablement qu'un simple variété locale de cette espèce européenne.

24. Polyommatus hypophlæas, Boisd.

Très voisin de notre *Phlæas*, mais plus petit avec les points plus marqués et les ailes plus arrondies.

Nord de la Californie. Il se retrouve dans tout le Nord des États-Unis.

25. Polyommatus Helloides, Boisd.

Alæ supra obscure fulvæ nigro maculatæ, maris violaceo micantes; sublus anticæ fulvæ nigro punctatæ; posticæ cinereo-fuscæ lunulis ferrugineis.

Il a le port de notre *Phlæas*, mais il est un peu plus grand avec un beau reflet violet dans le mâle.

26. Polyommatus Gorgon, Boisd.

Alæ supra maris nitide violaceo-micantes, margine tenui nigro, fimbria albo intersecta; anticæ puncto sub-costali nigro, posticæ litura anali fulva. Alae feminæ fuscæ fulvo-pallido maculatæ; omnes sublus in utroque sexu, cinereæ nigro-ocellatæ fascia marginali fulva.

Cette belle espèce a le port et la taille de notre *Hiere*. Le mâle a un reflet d'un beau violet vif avec une petite bordure noire et la frange entrecoupée de blanc. Le dessus de la femelle est d'un brun terne tacheté de fauve pâle.

Montagnes de la Californie.

27. Polyommatus Xanthoides, Boisd.

Alæ supra fusco-cinereæ, pallidæ, nitidæ, margine tenuissimo nigro, fimbria alba nigro secta; anticæ puncto uno alterove nigris; posticæ litura anali fulva, obsoleta nigro punctata. Omnes sublus cinereo-rufescentes nigro ocellatæ litura anali fulva.

Montagnes de la Californie. Nous ne connaissons que le mâle.

28. Polyommatus Arota, Boisd.

Alæ supra maris fusco-rufescentes, nitidæ, margine tenui fusco, obsoletissime nigro-virgulatæ; alæ supra feminæ fuscæ, disco fulvo nigro punctato; posticæ in utroque sexu breviter caudadæ, punctis duobus analibus nigris; anticæ sublus cinereo-fulvæ nigro punctatæ, posticæ cinereæ, obsoletius punctatæ fascia ante-marginali albida.

Il a le port et la taille de l'*Aphnæus Vulcanus*.
Montagnes de la Juba en mai.

29. **Lycæna Amyntula,** Boisd.

Variété locale du *Comyntas* des États-Unis. Il en diffère en ce que le mâle n'a pas de lunules fauvse en dessus et en ce qu'il n'y a que la lunule anale qui soit saupoudrée en dessous d'atômes dorés.

30. **Lycæna exilis,** Boisd.

Alæ feminæ supra fuscæ; anticæ subtus dilute fuscæ albido strigulatæ; posticæ subtus albidæ fusco-strigulatæ ocellis septem nigris, nitidis, auro-pulverulentis.

Cette jolie petite espèce est une des plus petites que nous connaissions. Elle est de moitié plus petite que notre *Alsus*.

31. **Lycæna Antægon,** Boisd.

Alæ supra maris violaceo-cæruleæ, nitidæ, margine tenui nigro, fimbria alba; posticæ fascia fulva nigro-punctata; subtus cinereæ nigro ocellatæ; posticæ fascia fulva, lunulata ocellisque nigris auro-pulverulentis.

Lycæna Acmon? Westw. et Hewits. Gen. Diurn. Lep. Pl. 76, f. 1.

Cette charmante espèce bien distincte de notre *Argus* et de notre *Ægon*, se trouve assez communément aux environs de San-Francisco.

32. **Lycæna Xerxes,** Boisd.

Alæ supra maris violaceo-cæruleæ, feminæ fuscæ, margine tenui nigro, fimbria alba; subtus omnes cinereæ punctis omnibus albis, nigro haud fœtis.

Cette espèce si remarquable par le dessous est rare, elle habite les Montagnes de la Juba.

33. **Lycæna Sæpiolus,** Boisd.

Alæ supra argenteo-cæruleæ margine latiori nigro fimbria alba; anticæ puncto subcostali nigro; femina supra fusca, basi cærulescenti; omnes subtus cinereæ punctis minoribus nigris; posticæ lunulis obsoletissimis, marginalibus ad angulum ani fulvis.

Cette jolie Lycène est en dessus du même bleu que notre *Damon*, avec

une large bordure noire, mais elle a le port du *Donzelii* et offre de même un point sous costal noir.

En juin dans les montagnes.

34. **Lycæna Icarioides,** Boisd.

Alæ maris subviolaceo-cœruleæ, feminæ fuscæ; margine tenui nigro fimbria albida; subtus albido-cinerascentes; anticæ punctis nigris ocellatis; posticæ punctis albis vix nigro pupillatis.

Vole en juin dans les montagnes peu élevées.

35. **Lycæna Pheres,** Boisd.

Alæ supra maris cœruleo-violaceæ, fimbria alba, feminæ fuscæ basi violaceo; subtus cinereo albidæ; anticæ punctis ocellatis nigris; posticæ punctis albis cæcis.

Environs de San-Francisco.

36. **Lycæna heteronea,** Boisd.

Alæ supra maris cœruleo-violaceæ, margine tenui nigro fimbria albida, nervis crassioribus; subtus albido-cinereæ; anticæ lunula media punctisque biserialis nigris; posticæ maculis cinereo-albicantibus, biserialis obsoletis, haud pupillatis. Alæ feminæ supra fuscæ fulvo plagiatæ, nigro punctatæ.

Cette espèce remarquable fait le passage des *Lycæna* aux *Polyommatus*, car la femelle a, par le dessus, une grande analogie avec les femelles de *Hiere* et de *Chryseis*.

37. **Lycæna enoptes,** Boisd.

Alæ supra violaceo-cœruleæ, nitidæ, margine latiori nigro, fimbria albo intersecta; subtus albido cinereæ punctis ocellaribus numerosis nigris; posticæ fascia et maculis quinque fulvis.

Il a le port et la taille de notre *Hylas* mais il en est bien distinct par sa large bordure noire et par ses ailes supérieures dépourvues en dessus de point central.

Se trouve en mai sur les collines arides.

38. **Lycæna Piasus,** Boisd.

Alæ supra cœruleo-violaceæ, fimbria alba, feminæ nigro marginatæ; subtus albido-cinereæ punctis numerosis nigris, ocellatis, fascia albida separatis.

Un peu plus grand que notre *Argiolus* auquel il ressemble beaucoup au premier coup d'œil.

Voltige au printemps et en été dans les bois.

39. **Lycæna pseudargiolus,** Boisd. et Leconte. Iconog. des Lép. de l'Amérique septentrionale. Pl. 36.

Ne diffère pas des individus des autres parties des États-Unis. Voltige assez communément en avril dans les buissons.

40. **Lycæna antiacis,** Boisd.

Alæ supra maris violaceo-cæruleæ, margine tenui nigro, fimbria albida; sublus cinereæ punctis numerosis nigris valde ocellatis.

Cette belle espèce a le port et la taille de notre *Alcon.*

DANAIDES.

41. **Danais Archippus,** Fab. God. etc.

Très commune sur les *asclepias* dans toutes les parties chaudes de la Californie.

NYMPHALIDES.

42. **Limenitis Eulalia,** Doubl. et Hewits. Gen. Diurn. Lepid. Pl. 36, f. 1.

Cette belle *Limenitis* semble faire le passage aux *Heterochroa.* Elle est très voisine de la *Bredowii* du Mexique figurée par Hübner.

Sa chenille vit sur les *Salix.*

43. **Limenitis Lorquinii,** Boisd.

Alæ fuscæ subdentatæ fascia communi maculari alba; anticæ apice ferrugineæ; posticæ punctis duobus analibus fulvis; sublus fusco-ferrugineæ, maculis fasciaque maculari albis.

Cette jolie *Limenitis* du groupe de *Camilla* n'est pas rare en Californie; elle paraît du 15 mai au 10 juin.

44. **Argynnis Callippe,** Boisd.

Alæ denticulatæ, supra fulvæ nigro maculatæ; posticæ subtus cinereo-fulvæ feminæ flavidæ, maculis circiter 22, costa margineque addominali argenteis : anticæ subtus rubro-fulvæ lunulis marginalibus maculisque binis apicalibus argenteis.

Cette jolie Argynne plus grande qu'aucune de nos espèces européennes n'est pas très rare dans les forêts ; elle vole en juin.

45. **Argynnis Zerene,** Boisd.

Alæ denticulatæ supra vivide fulvæ, nigro maculatæ; posticæ subtus dilute ferrugineæ, passim obscuriores maculis flavidis haud argentatis.

Elle est de la taille de notre *Adippe*, mais ses ailes sont d'un fauve bien plus vif. Elle n'est pas très rare en juin au bord des bois, dans les montagnes peu élevées.

46. **Argynnis Astarte,** Doubl. et Hewits. Gen. Diurn. Lepid. Pl. 22, f. 5.

M. Lorquin en a pris un seul individu dans les Montagnes rocheuses au Nord de la Californie.

47. **Melitæa Chalcedon,** Boisd. Doubl, et Hewits. Gen. Diurn. Lepid. Pl. 23, f. 1.

Lorsque nous avons prêté cette espèce à M. Doubleday pour son bel ouvrage, elle était unique, nous ignorions à cette époque sa véritable patrie. Maintenant on sait qu'elle habite la Californie et qu'elle y est très commune.

48. **Melitæa Editha,** Boisd.

Alæ supra fusco-nigræ, fulvo flavidoque fasciatim maculatæ; posticæ subtus fulvæ fasciis tribus flavidis, anteriore irregulari interrupta; fascia fulva penultima flavido pupillata.

Assez commune en juin dans les bois montueux.

Cette jolie Mélitée appartient ainsi que la précédente au groupe de *Maturna*, *Artemis*, *Cynthia* etc.. Peut-être la même que l'*Anicia* de Doubleday.

49. **Melitæa palla,** Boisd.

Alæ supra nigro fulvoque variæ, subtus fulvæ; posticæ maculis basalibus fasciisque duabus flavidis.

Très commune dans toute la Californie.

Elle a le port et la taille de notre *Athalia* mais elle est d'un fauve plus vif.

50. **Melitæa pulchella,** Boisd.

Papilio Tharos, Drury, Ins. I. Pl. 21, f. 5-6.

Assez répandue dans le centre de la Californie.

Il ne faut pas confondre cette espèce avec la *Tharos* de Cramer qui habite certaines parties de l'Amérique septentrionale.

51. **Vanessa Progne,** Cramer, Pl. 5, E. F.

Très rare en Californie.

52. **Vanessa Californica,** Boisd.

Alæ supra fulvæ limbo nigro absque lunulis cœruleis; anticæ maculis tribus disci nigris.

Cette belle et intéressante Vanesse est a peu près de la taille de notre *Xanthomelas.* Elle est assez rare ; sa chenille n'est pas encore connue.

53. **Vanessa Antiopa,** Linné.

Elle se trouve assez communément au bord des bois et des rivières. Elle habite aussi le Mexique et plusieurs parties de l'Amérique du Nord.

54. **Vanessa Atalanta,** Linné.

On la rencontre à l'automne, dans les lieux ou croissent les orties. Elle se trouve aussi dans plusieurs autres parties des États-Unis et au Mexique.

55. **Vanessa cardui,** Linné.

Beaucoup moins commune que sur l'ancien continent.

56. **Vanessa Huntera,** Fabricius.

Plus commune que *Cardui.*

57. **Vanessa Carye,** Hübner, Exot. Sammlung.

Elle se trouve tout le long de la côte occidentale, depuis le Chili jusqu'en Californie.

58. **Vanessa Cœnia,** Hübner, Exot. Sammlung.

Assez commune en Californie.

SATYRIDES.

59. **Satyrus Ariane,** Boisd.

Alæ nigro-fuscæ; anticæ utrinque oculis duobus atris, pupilla alba iride fulvo; posticæ subtus strigis duabus undulatis obscuris, ocellis sex plus minusve obsoletis.

Il a le port et la taille de notre *Phædra*, et doit être placé entre cette espèce et l'*Alope* des autres parties des États-Unis.

Commun en juillet dans les forêts herbeuses.

60. **Satyrus Sthenele,** Boisd.

Alæ dentatæ fuscæ; anticæ ocellis duobus nigris pupilla alba; subtus, cinereæ, ocellis anticarum iride fulva; posticæ fascia media angulata ocellisque duobus analibus.

Il a le port et la taille des plus petits individus de notre *Fauna*; il vole dans les lieux élevés en juillet; il est beaucoup moins commun que le précédent.

61. **Satyrus Californicus,** Doubl. et Hewits. Gen. Diurn. Lepid. Pl. 66, f. 2.

Il a le port et la taille de notre *Davus;* il lui ressemble par le dessin du dessous, mais il est très différent par le dessus des ailes qui est entièrement blanc comme dans la femelle de *Phryne*; il vole dans les lieux frais et ombragés.

62. **Satyrus galactinus,** Boisd.

Alæ utrinque albidæ, supra immaculatæ, anticæ subtus, striga ferruginea ocelloque minuto apicali; posticæ subtus basi cinereo conspersæ striga angulata obscura ocellisque binis tribusve minutis.

Il ressemble beaucoup au précédent, sauf qu'il est d'un blanc plus jaunâtre.

Il habite les lieux ombragés des montagnes.

Malgré l'opinion contraire de M. Lorquin; il pourrait bien n'ètre qu'une

variété locale du *Californicus*, nous ne serions même pas très étonné que tous les deux ne fussent que des modifications américaines de notre *Davus*.

HESPERIDES.

63. **Eudamus Bathylus,** Smith-Abbot. Ins. of Georg. I, Pl. 22.

Assez commun dans les bois.

64. **Thanaos Cervantes,** Graslin. Ann. Soc. Ent. de France.

Un peu plus grande que les individus d'Espagne.

65. **Thanaos Brizo,** Boisd. et Leconte. 1 conographie des papillons et des chenilles de l'Amér. sept. Pl. 66.

Très voisine de la précédente.

66. **Thanaos Juvenalis,** Fab. Ent. Syst.

Un peu plus petite que les individus de la Géorgie.

67. **Thanaos tristis,** Boisd.

Alæ nigro-fuscæ; anticæ punctulo medio strigaque e punctulis sex similibus, transversis albidis; posticæ fimbria alba.

Elle a le port et la taille de *Juvenalis*.

68. **Syrichtus Oilus,** Linné.
Hesperia tartarus, Hübner, Pap. 716, 717.

Commune dans une grande partie de l'Amérique.

69. **Syrichtus ruralis,** Boisd.

Port et taille de *Carthami*, avec les ailes un peu plus noires; deux taches blanches entre la base et la bande transverse des premières ailes; les deux bandes de taches des secondes ailes, plus nettes et plus tranchées. Dessous des inférieures très différent de celui de nos espèces européennes.

70. **Syrichtus cæspitalis,** Boisd.

Un peu plus grande que notre *Alveolus* dont elle est voisine. Fond des ailes un peu plus noir; deux petites taches blanches au lieu d'une *seule* entre la

base et la bande transverse des premières ailes; les ailes inférieures ayant sur leur milieu une petite bande maculaire, au lieu d'une seule tache comme chez *Alveolus*. Dessous des secondes ailes avec la bande médiane plus étroite, plus continue et dentée en scie; point de taches blanches à la base.

Se trouve au printemps avec la précédente.

71. **Syrichtus scriptura,** Boisd.

Plus petite d'un tiers que les plus petits individus d'*Alveolus*. Les taches blanches un peu plus petites; deux petites taches blanches entre la base et la bande transverse des ailes supérieures, comme chez *cæspitalis;* dessous des ailes inférieures blanchâtre, avec les taches blanches peu tranchées, mais distinctes.

Dans les lieux arides au printemps.

72. **Syrichtus ericetorum,** Boisd.

Le mâle au premier coup d'œil semble s'éloigner un peu des autres *Syrichtus*; la femelle au contraire ressemble complétement aux espèces congenères. Port et taille d'*Arsalte* de Clerck. Dessus des ailes du mâle d'un blanc légèrement soufré, n'ayant d'autre dessin qu'une ligne terminale en feston, formant comme une rangée de petites taches sagittées. Dessous des ailes blanc; celui des inférieures avec deux bandes brunâtres, l'une couvrant la base et l'autre à l'extrémité. Dessus de la femelle noirâtre avec deux bandes blanches transversales, communes; la première au milieu, large, sinuée, irrégulière; la seconde beaucoup plus étroite, formée de petites taches sagittées, excepté celle qui est sur la côte des supérieures qui est quadrangulaire coupée par les nervures et rentrée en dedans.

Se trouve çà et là à la fin du printemps dans les lieux incultes.

73. **Hesperia Comma,** Linné.

Semblable en tout aux individus européens.

74. **Hesperia Sylvanus,** Fab. Hübner etc.

Ne diffère en rien du type européen.

75. **Hesperia Sylvanoides,** Boisd.

Taille et port de notre *Sylvanus*. Dessus du mâle à peu près comme dans cette espèce, sauf qu'entre l'épi, ou tache noire oblique, il y a une liture noirâtre, et qu'il n'y a pas à l'extrémité les trois ou quatre points un peu

plus pâles que le fond. Dessus de la femelle offrant sur le disque une tache triangulaire noire, suivie d'une petite tâche blanche transparente; sommet marqué de trois points jaunes. Dessous des ailes d'un jaune pâle, quelquefois un peu grisâtre.

Assez commune en mai et juin sur les fleurs au bord des bois.

76. **Hesperia nemorum,** Boisd.

Dessus du mâle comme dans *Sylvanoides;* la bordure un peu plus large, ainsi que l'épi qui se prolonge de même par une liture jusqu'au sommet. Dessous des ailes d'un jaune un peu plus foncé que dans *Actæon;* celui des inférieures sans taches, celui des supérieures plus pâle au milieu avec l'empreinte de l'épi de la face opposée.

En juin dans les bois. Nous ne connaissons pas la femelle.

77. **Hesperia agricola,** Boisd.

Port de *Sylvanus*, taille d'*Actæon*. Dessus des ailes plus noirâtre que dans ces deux espèces ; celui des supérieures ayant l'épi prolongé jusqu'au sommet par une liture noirâtre; une rangée terminale de points jaunes entre la bordure et ce même épi ; celui des inférieures avec la bordure noire assez large et la base rembrunie. Dessous des premières ailes jaune avec l'épi moins prononcé qu'en dessus ; celui des secondes ailes avec une espèce de bande transverse presque médiane d'un ton plus pâle.

On la trouve au commencement de juin dans les champs incultes. Nous n'avons vu que des mâles.

78. **Hesperia pratincola,** Boisd.

Taille et port d'*Actæon*. Dessus des ailes d'un jaune plus gai, presque sans bordure, offrant seulement, chez certains individus mâles, quelques traits triangulaires, noirâtres sur les nervures ; celui des supérieures avec l'épi comme dans *Sylvanus*, ordinairement surmonté vers le sommet d'un trait noirâtre, plus ou moins effacé. Dessous d'un jaune uniforme ; celui des supérieures ayant vers le sommet, sur la côte, une petite tache un peu plus pâle que le fond, très peu distincte ; l'épi moins prononcé qu'en dessus; celui des inférieures sans taches. Femelle plus grande avec une bordure noirâtre dentée en scie, offrant sur les ailes supérieures, une raie oblique, noirâtre, rappelant l'épi du mâle, surmontée vers le sommet d'une tache de même couleur. Dessous des premières ailes, comme dans le mâle; celui des

inférieures avec une rangée transversale de taches un peu plus pâles que le fond.

Vole en juin dans les prairies élevées.

79. **Hesperia ruricola,** Boisd.

Taille et port de *Lineola*; les ailes supérieures plus sinuées, à peu près du même jaune avec une petite bordure brune fondue; les supérieures ayant l'épi aussi prononcé que dans *Sylvanus*, marqué longitudinalement d'une petite ligne blanchâtre. Dessous des ailes jaune avec toute la surface des inférieures et le sommet des supérieures verdâtres.

Vole en juin sur les fleurs.

80. **Hesperia campestris,** Boisd.

Cette *Hesperia* est bien distincte au premier coup d'œil de toute les autres espèces californiennes, par la grosse tache noire tronquée, formant l'épi des ailes supérieures. Port et taille de la précédente; ailes du même jaune avec une bordure brune, assez large, et la frange d'un jaune pâle; les supérieures du mâle marquées au sommet, sur l'extrémité de la bordure, de deux ou trois points de la couleur du fond. Les inférieures avec le disque plus ou moins lavé de noir dans son milieu. Dessous des ailes d'un jaune assez pâle, presque uniforme; celui des supérieures marqué au sommet de trois petites taches plus pâles; celui des inférieures avec une ligne transverse de petites taches semblables, se détachant mal de la teinte générale.

Voltige en juin dans les lieux arides. Nous n'avons vu que des mâles.

81. **Hesperia sabuleti,** Boisd.

Taille et port de l'*Enys* de l'Amérique septentrionale, c'est-à-dire un peu plus petite que notre *Actæon*. Ailes du même jaune que dans *Sylvanus*, avec une bordure brune assez large, dentée en scie sur les supérieures; ces dernières ayant l'épi plus court et plus tronqué que dans *Sylvanus*, accolé à une tache grisâtre. Dessous d'un jaune un peu plus pâle, avec une rangée de traits bruns, légèrement sagittés; celui des inférieures offrant en outre vers la base, une rangée de traits semblables. Femelle notablement plus grande. Dessous de ses ailes un peu plus pâle; celui des supérieures marqué entre le disque et la bordure d'une rangée de taches un peu plus pâles que le fond.

Vole dans les mêmes lieux que la précédente. Cette *hesperia* n'est peut-être qu'une variété californienne de l'*Enys*.

82. **Hesperia Cernes,** Boisd. et Leconte. Iconog. des Lépid. de l'Amérique septentrionale. Pl. 76, f. 1-2.

Très rare en Californie.

83. **Hesperia Phylæus,** Drury. Ins. I, Pl. 13, f. 4-5.

Habite les parties herbeuses au pied des montagnes.

84. **Hesperia? Vestris,** Boisd.

Nous n'avons vu qu'une femelle, de sorte que nous ne pouvons pas assurer qu'elle appartienne au genre *hesperia* tel que nous le comprenons aujourd'hui; il est possible que le mâle soit dépourvu de l'*épi caractéristique* et qu'elle fasse partie d'un sous genre dont *Accius*, *Mathias* etc. peuvent être considérés comme les types. L'espèce en question a le port de notre *Nostradamus* femelle. Dessus des ailes d'un brun un peu roussâtre; celui des supérieures offrant quatre petites taches d'un blanc un peu transparent, dont deux très petites ponctiformes près de la côte; les deux autres plus grosses, placées dans les ramifications de la nervure médiane. Ailes inférieures sans taches. Dessous semblable mais plus terne, plus pâle et plus grisâtre.

Le genre *hesperia*, c'est-à-dire les espèces dont les mâles portent un épi, se trouve dans les différentes parties du monde; mais les contrées les plus favorisées sous ce rapport, sont les États-Unis qui en produisent, à notre connaissance, plus de trente espèces. L'Europe n'en possède que six; dans ce dernier pays les chenilles des *hesperia* vivent exclusivement de graminées comme les *Satyres*. Deux espèces élevées par M. Lorquin en Californie vivent aussi sur cette famille de plantes.

HÉTÉROCÈRES.

SPHINGIDES.

85. **Pterogon clarkiæ,** Boisd.

Alæ anticæ olivaceæ fascia transversa pallida; posticæ flavæ margine tenui nigro; omnes subtus olivaceæ.

Port et taille du *gauræ* de Géorgie.

Nous n'avons vu qu'un seul individu; il a été élevé de la chenille par M. Lorquin.

86. **Arctonotus lucidus,** Boisd.

Lucidus, cinereo-lutescens, aureo quasi nitens, thorace concolori villosissimo; alæ anticæ fusco sub-bifasciatæ; posticæ violaceæ margine obscuriori..

Taille du *Pterogon œnotheræ* avec les ailes bien entières.

Environs de San-Francisco. Très rare.

87. **Agarista guttata,** Boisd.

Nigra thoracis maculis binis anoque flavis; *alæ anticæ guttis seu maculis circiter* 18 *flavis signatæ; posticæ immaculatæ.*

D'un tiers plus grande que la *Callimorpra Dominula.*

Décrit sur un individu unique *sans antennes*.

GLAUCOPIDES.

88. **Glaucopis latipennis,** Boisd.

Alæ latæ nigræ maculis flavido-pallidis, pectore croceo.

Cette espèce s'éloigne passablement des véritables *glaucopis* par son corps plus grêle et ses ailes beaucoup plus larges.

Vole en juin dans les bois.

CHELONIDES.

89. **Chelonia Dahurica,** Boisd. Icones.

Un individu pris dans les montagnes du Nord de la Californie, ne diffère pas d'une manière appréciable de celui que nous avons reçu de Barnaoul, il y a bientôt quarante ans .

90. **Chelonia Caja,** Linné.

Semblable à nos individus européens; les ailes inférieures sont peut-être un peu plus pâles.

Habite les montagnes.

91. **Chelonia virginalis,** Boisd.

Alæ anticæ nigræ, maculis circiter 20 *flavido-albidis; posticæ fulvæ, fasciis nigris; abdomen subtus nigrum, supra fulvum cingulis nigris.*

Cette belle espèce a le port et la taille de notre *Villica*, mais elle se rapproche davantage par ses antennes presque filiformes dans le mâle, de notre *Matronula.*

M. Lorquin l'a élevée plusieurs fois de chenilles trouvées aux environs de San-Francisco.

92. **Arctia fuliginosa,** Linné.

Ne diffère pas des individus européens.

93. **Arctia vagans,** Boisd.

Murina vel cinereo lutescens; alæ anticæ immaculatæ; posticæ nigræ fimbria cinereo-luscenti; omnes subtus cinereæ lunula nigra.

Taille des plus petits individus de *fuliginosa.*
Nord de la Californie.

BOMBYCIDES.

94. **Orgya vetusta,** Boisd.

Alæ anticæ fuscæ fascia ad basin pallidiori maculaque anali alba; posticæ fusco-rufescentes.

Taille et port de notre *antiqua.* La chenille vit sur plusieurs espèces d'arbres.

ZEUZÉRIDES.

95. **Cossus robiniæ,** Boisd.

Alæ anticæ pallide cinereæ fusco-fasciato-strigulato-marmoratæ; posticæ maris luteæ basi nigra, feminæ fuscæ.

La chenille vit dans le tronc du *Robinia pseudo-acacia.*
Cette espèce se trouve aussi en Géorgie.

SATURNIDES.

96. **Saturnia eglanterina,** Boisd.

Alæ anticæ albido-carneæ, striga basali, fasciis duabus transversis, fimbria, maculis sagittatis oculoque sub-cæcô nigris; posticæ luteæ macula media, fascia transversa sagittisque marginalibus nigris.

Cette belle et rare espèce n'appartient pas au genre *Saturnia* proprement dit ; elle devra former un genre nouveau ; elle a le port et la taille du *Proserpina,* figuré par Abbot.

Elle a été élevée de chenilles trouvées sur des églantiers au bord du Sacramento.

Deuxième partie.

RHOPALOCÈRES.

1. Papilio Zolicaon, Boisd.

M. Lorquin a souvent élevé la chenille du papillon *Zolicaon* que nous avons décrit il y a bientôt dix-sept ans. Elle n'est pas très-rare dans la campagne sur différentes ombellifères, et même quelquefois, sur le fenouil et les carottes cultivés dans les jardins. Elle est d'un beau vert avec des anneaux noirs, interrompus et marqués de points jaunes. La Chrysalide ressemble a celle de notre *Machaon;* elle éclot en mai et en août.

Les papillons *Machaon*, *Hospiton*, *Alexanor*, *Xuthus*, *Asterias*, *Sadalus*, *Zolicaon* et peut-être encore quelques autres, appartiennent tous à un petit groupe, dont les chenilles vivent exclusivement sur les ombellifères.

2. Papilio Eurymedon, Boisd.

Nous avons reçu dans le temps beaucoup de mâles et pas une seule femelle. Cette dernière, que M. Lorquin nous a envoyée depuis notre publication, ne diffère en rien du mâle.

3. **Parnassius Clodius,** Ménétriés. Enum. corp. anim. musei, Petrop. I, p. 73.

Nous avons eu tort avec Eversmann, à qui nous avons communiqué cette espèce à Paris, lors de son dernier voyage, de la rapporter au *Clarius* de l'Altaï. Nous avons reçu une certaine quantité de cette dernière espèce qui nous a mis à même d'établir une comparaison à la suite de laquelle nous sommes resté convaincu que Ménétriès a eu raison de les séparer. 1° Chez les individus de Californie le fond de la couleur est plus blanc avec les nervures moins noires et moins saillantes; 2° les points rouges des ailes inférieures sont beaucoup plus petits et celui de l'angle anal est le plus ordinairement nul; 3° le dessous des ailes inférieures est marqué de taches rouges à la base, ce qui n'a jamais lieu dans le *Clarius*.

4. Pieris Protodice, Boisd. et Leconte. Icon. des Lepid. et des chen. de l'Amér. sept. Pl. 17, fig. 1-3. Boisd. Spec. p. 543, 152.

Très commune au printemps et la fin de juillet dans plusieurs parties de la Californie.

5. **Pieris Ninonia,** Boisd.

Sub-affinis Daplidices. Alæ albæ, anticæ ad costam vitta arcuata fasciaque apicali albo maculata nigris; posticæ linea submarginali dentata; posticæ subtus venis fuscis lunulisque marginalibus angustissimis rubricantibus.

Cette belle espèce est de la taille de *Protodice* dont elle a le port. Les ailes supérieures sont d'un blanc pur; elles offrent le long de la côte une raie noire se courbant en arc pour former un gros trait transversal qui limite la cellule discoïdale sans la dépasser. Le sommet est bordé par une bande courte, noire, assez large, sinuée en dedans et marquée d'une série de cinq taches blanches dont les inférieures un peu plus petites. Les ailes inférieures sont d'un blanc très légèrement jaunâtre avec une raie submarginale noirâtre, en feston, dont les dents se prolongent sur les nervures. Le dessous des premières ailes ressemble au dessus, celui des secondes a les veines d'un brun noirâtre et est marqué, en dehors de la raie en feston, tout près de la frange, d'une série de petites lunules rougeâtres ou presque roses, très étroites et quelquefois un peu effacées.

La femelle ressemble au mâle sauf que le dessous de ses ailes inférieures a les veines plus obscures et plus dilatées et que les petites lunules rouges sont plus accusées.

Cette piéride est très rare. M. Lorquin n'en a trouvé que cinq individus dans la partie la plus orientale de la Californie. Nous en possédons encore trois dans notre collection. Nous ne savons ce que sont devenues les deux autres. Nous en avons donné un dans le temps à Becker et l'autre à M. Depuiset ; où sont-ils aujourd'hui?

6. **Pieris oleracea,** Harris. Boisd. Spec. p. 518, 117.

Le petit nombre d'individus pris par M. Lorquin dans les Montagnes de la Californie, sont en tout semblables à ceux du nord de l'Amérique, nous n'avons jamais reçu la femelle qui est peut-être marquée d'un point noir.

7. **Pieris Nasturtii,** Boisd.

Affinis napi. Alæ albæ ad extimum nigro-venosæ; anticæ macula nigra; posticæ ad angulum externum puncto nigro. Omnes subtus nigro-venosæ.

Elle ressemble beaucoup à notre *pieris napi* dont elle ne diffère véritablement, que parce qu'en dessous le fond est moins jaunâtre avec les nervures plus largement dilatées, que la côte des ailes inférieures est un peu

safranée comme dans *oleracea* et enfin parce que les deux points noirs du dessus ne reparaissent pas en dessous.

Elle se trouve dans les champs découverts au pied de la Juba. Nous n'avons vu que des mâles. Il est possible que la femelle ait, comme notre *napi*, deux taches noires sur les ailes supérieures. Cette piéride est-elle une modification américaine de notre espèce européenne, ou bien une variété de l'*oleracea?* nous n'en savons rien. Tant que l'on ne connaîtra pas les chenilles il sera impossible de décider cette question. On sait que les *pieris brassicæ* et *rapæ* dont les chenilles sont si différentes, produisent deux papillons qu'on ne distingue guère que par la taille plus grande ou plus petite.

8. **Pieris resedæ,** Boisd.

Statura napi. Alæ omnes albo-lutescentes; anticæ ad apicem strigis punctoque fuscis; posticæ immaculatæ; omnes subtus lutescentes.

Nous ne connaissons cette espèce que par un seul individu femelle pris par M. Lorquin sur les bords du Sacramento.

Il a le port et la taille de nos plus petits individus de *rapæ.* Ses quatre ailes sont d'un blanc jaunâtre; les supérieures ont au sommet, sur l'extrémité des nervures, quelques traits noirâtres, et au delà du milieu, une petite tache de la même couleur. Le dessous est entièrement d'un blanc jaunâtre sans la moindre tache, sauf la côte des inférieures qui est un peu safranée à son origine. Le mâle nous est inconnu. Serait-ce par hazard la femelle de l'espèce précédente?

9. **Pieris iberidis,** Boisd.

Affinis rapæ nostræ. Alæ omnes utrinque albæ; anticæ in mare uno, in femina duobus punctis nigro-fuscis.

Elle a tout à fait le port et la taille de notre petit papillon du choux. Ses quatre ailes sont blanches; les supérieures sont marquées d'un point noirâtre comme chez *rapæ.* Les ailes inférieures sont sans taches. Le dessous est entièrement blanc et immaculé.

La femelle ressemble au mâle sauf qu'elle est marquée sur les premières ailes de deux points noirâtres comme dans le sexe correspondant de notre *rapæ.*

Elle se trouve dans les champs où selon M. Lorquin elle est peu répandue.

Cette espèce n'est peut-être qu'une variété locale de celle que nous avons décrite sous le nom de *cruciferarum.* Le mâle de cette dernière est à la vérité tout à fait immaculé.

10. **Pieris sisymbrii**, Boisd.

Toujours très rare dans les plaines du Sacramento. Toutes les piérides dont nous venons de parler ne sont pas communes ; mais lorsque la culture des Crucifères européennes sera plus répandue en Californie, elles ne deviendront peut-être que trop communes et pourront un jour, être comme chez nous, très nuisibles aux jardins.

11. **Anthocharis Ausonides**, Boisd.

Elle ne nous paraît différer en rien de notre *Ausonia*. Elle est assez commune pendant l'été dans les champs de la Californie. M. Lorquin ne nous a jamais envoyé la variété *Belia*, qui doit paraître au premier printemps.

12. **Anthocharis Angelina**, Boisd.

Affinis Cardamines nostræ. Alæ albæ; anticæ macula apicali crocea intus nigro marginata; posticæ immaculatæ; subtus albo et viridi variegatæ. Femina macula crocea destituta.

Cette charmante petite espèce, dont M. Lorquin n'a trouvé qu'une seule paire à Los Angelos, dans le sud de la Californie, a tout à fait le port de notre *cardamines*; mais elle est d'un tiers plus petite. Ses ailes sont blanches; les supérieures, offrent vers le sommet une tache aurore bordée en dedans d'un trait noir qui la sépare de la cellule, et en dehors, vers la frange, par une bande d'un gris noirâtre, divisée par des traits blancs. Les ailes inférieures sont sans taches. Le dessous des supérieures est plus pâle que le dessus, le bord apical, en dehors de la tache, est un peu varié de blanc verdâtre. Le dessous des secondes ailes est marbré de blanc et de verdâtre à peu près comme chez *cardamines*.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle est dépourvue de la tache aurore; cependant à la place qu'elle occupe dans le sexe opposé, le fond de la couleur est très légèrement roussâtre.

13. **Colias Eurydice**, Boisd. Ann. de la Soc. Entom. de France IIIe série, 1855, Bulletin p. 52.

Femelle *Rhodocera Lorquini*, Ibidem 1855 Bullet. p. 32.

Colias Wosnesenskii, Ménétriès. Enum. Corp. animal. I. pl. 1, f. 4.

Affinis Cæsoniæ. Alæ anticæ maris subacuminatæ, fulvæ, violaceo micantes, margine latissimo punctoque nigris; posticæ aurantiacæ. Alæ feminæ sulphureæ; anticæ puncto nigro.

Ainsi que nous l'avons dit dans la petite notice que nous avons lue en 1854 à la Société Entomologique de France, cette espèce est la plus jolie et la plus brillante de toutes les Coliades connues. Elle a tout à fait le port de la *Cæsonia* de la Géorgie et du Mexique. Ses ailes supérieures ont le disque d'un fauve brillant avec un beau reflet changeant d'un violet rose, coupé par les nervures. L'extrémité est largement couverte par une bande d'un noir profond, sinuée intérieurement et se liant plus ou moins au gros point noir sous-costal. La base est aussi largement noirâtre. Les ailes inférieures sont d'un jaune orangé, sans taches ou quelquefois avec deux ou trois petits traits noirs vers l'angle externe.

Le dessous est d'un beau jaune un peu orangé, avec un point argenté cerclé de noir sur les ailes supérieures, et deux points semblables, dont un plus petit, cerclés de ferrugineux sur le disque des inférieures.

Dans *Cæsonia* la femelle ressemble au mâle, mais ici elle est tellement différente que nous l'avions prise pour une *Rhodocera* près de *rhamni*. Elle est en dessus entièrement d'un jaune soufre, un peu plus foncé sur les ailes inférieures; elle offre pour tout dessin, un gros point d'un noir brun à l'extrémité de la cellule discoïdale des ailes supérieures. En dessous elle est marquée sur chaque aile d'un petit point argenté bordé de rouge ferrugineux.

M. Lorquin dans toutes ses chasses dans les montagnes, n'en a pris que quinze exemplaires dont trois femelles seulement. L'individu mâle figuré par Ménétriès sous le nom barbare de *Wosnesenskii* a été rapporté de la Californie russe. La femelle lui était inconnue.

Nous ne savons pas s'il y a des *Terias* dans la Californie. Jusqu'à présent M. Lorquin n'en a pas trouvé une seule espèce. Il est probable cependant qu'il doit en exister quelques unes dans la partie sud qui avoisine la Sonora.

LYCÉNIDES.

C'est principalement dans cette famille que l'infatigable entomologiste dont il est question, a depuis notre première publication fait le plus de découvertes.

Genre **THECLA.**

Nous avons peu ajouter aux espèces que nous avons décrites.

14. **Thecla spinetorum,** Boisd.

Thecla spinetorum. Hewitson, (1) Illustr. of Diurn. Lepid. Lycænidæ, Part III, fig. 198-199.

Subaffinis **Pruni**. *Alæ supra feminæ nigro-cærulescentes immaculatæ; omnes subtus fuscæ linea communi albida, in posticis angulato-sinuata, adjectis externis lunulis fulvis nigro-punctatis.*

Nous ne connaissons que la femelle de ce *Thecla* que nous avons prêté à M Hewitson qui l'a figuré sous le même nom dans sa belle iconographie des Lycénides. Il est de la taille de notre *pruni* : Le dessus des quatre ailes est d'un brun noir avec la base des ailes supérieures et tout le disque des inférieures d'une couleur bronzée bleuâtre. Le dessous est d'un brun un peu roux avec une ligne transversale, commune, d'un blanc pur, régulière sur les premières ailes, droite jusqu'à la cellule discoïdale sur les secondes, devenant ensuite tortueuse et anguleuse pour gagner l'angle anal; cette ligne est suivie sur ces mêmes ailes de lunules roussâtres plus ou moins indiquées, dont une est marquée d'un gros point noir et bordée en dedans ainsi que toutes les autres par un petit croissant noirâtre. La palette anale est également noire; entre la frange et les lunules, il existe en outre une petite ligne blanchâtre.

M. Lorquin n'a trouvé que ce seul individu dans l'intérieur des bois.

(1) M. Hewitson aussi habile dessinateur que savant lépidoptérologue, porte un nom qui restera dans la science. Grand amateur et possesseur d'une des plus riches collections du monde en papillons diurnes, il a débuté dans la carrière entomologique comme collaborateur d'Edward Doubleday (Diurnal lepidoptera 2 volumes in-folio); il en a lui-même exécuté toutes les figures, Ce talent si apprecié de M. Hewitson ne devait pas s'arrêter là. En 1856 il a entrepris sous le titre de « Exotic butterflies being illustrations of new species, » la publication in-quarto d'un splendide ouvrage dont trois volumes sont complétement terminés et le quatrième en bonne voie. Ce magnifique travail qui forme un supplément indispensable aux illustrations de Cramer, de Drury, de Hübner et à toutes les iconographies modernes, ne sera jamais surpassé sous le rapport de l'exactitude rigoureuse du dessin et de la vérité du coloris. Les Diagnoses qui accompagnent les planches sont peut-être un peu trop courtes, mais dans tous les cas, nous les préférons à de longues descriptions dont on a déjà oublié le commencement lorsque l'on arrive à la fin. Fabricius l'a dit avant nous : *Multa in paucis*. M. Hewitson a aussi enrichi la science de l'illustration monographique des Lycénides. Ce travail dont nous possédons déjà quatre parties ne le cède en rien sous aucun rapport à ses *exotic butterflies*. Outre cela, et nous le disons avec regret, sous le prétexte futile de conserver une certaine priorité, il a disséminé çà et là dans divers recueils, quelques bouts de monographies ainsi que les figures de quelques belles espèces nouvelles, très intéressantes sans doute à faire connaître, mais qui seraient mieux à leur place dans son grand ouvrage, bien suffisant à lui seul pour illustrer le nom de son auteur.

15. **Thecla Borus**, Boisd.

Alæ supra fuscæ; subtus cinereo-obscuræ puncto medio strigisque duabus punctorum nigrorum; posticæ lunulis duabus fulvis spatio cinereo-cærulescenti separatis.

Il a le port de notre *Lynceus* et une certaine ressemblance avec le *Sylvinus* que nous avons décrit dans la première partie de cet ouvrage.

Le dessus des quatre ailes est d'un brun noirâtre avec quelques lunules fauves, un peu fondues, à l'extrémités des supérieures chez les femelles ; Ces lunules n'existent pas chez le mâle qui est marqué d'un stygmate comme dans les espèces voisines ; dans les deux sexes l'angle anal des inférieures est marqué d'une bande fauve assez courte. Le dessous est d'un brun grisâtre avec une petite tache discoïdale noire et deux rangées sinueuses de points de la même couleur; celui des ailes inférieures offre vers l'angle anal deux lunules fauves séparées par un espace d'un cendré bleuâtre ; la lunule externe qui est la plus prononcée est marquée d'un point noir et suivie, en remontant vers la côte, par d'autres petites lunules également fauves, plus ou moins bien indiquées qui apparaissent aussi souvent à l'extrémité des ailes supérieures.

Cette espèce n'est pas très rare à la fin de mai sur les buissons, au pied des montagnes, surtout en tirant vers l'est.

16. **Thecla Grunus**, Boisd.

Nous n'avions vu cette espèce qu'en très mauvais état ; nous avons reçu depuis des individus des deux sexes parfaitement purs qui nous permettent de rectifier notre description. En dessus il est d'un fauve roussâtre avec l'extrémité largement noirâtre, surtout dans le mâle. Le dessous des quatre ailes est entièrement d'un jaune d'ocre ; celui des inférieures offre une série de petits croissants bleuâtres bordés de noir en arrière, et précédés d'une petite ligne sinueuse, blanchâtre, très peu indiquée. Notre première description faite sur un individu effacé est tout à fait inexacte pour ce qui regarde le dessous des ailes inférieures.

17. **Thecla Nelsoni**, Boisd.

Alæ omnes supra fusco-ferrugineæ, extimo fusco; subtus rufescentes, linea sinuata, communi, albicante absoleta ; posticæ lunulis cinereis punctisque nigris.

Cette nouvelle espèce a le port de *l'iroides* que nous avons décrit précédemment, mais il est pourvu d'une petite queue et n'a pas l'angle anal échancré.

Le dessus du mâle est d'un ferrugineux roussâtre avec une bordure noirâtre. Le dessus de la femelle est brunâtre avec quelques lunules fauves à l'extrémité des ailes. Le dessous des quatre ailes est roussâtre avec une petite ligne commune, sinueuse, blanchâtre bordée de brun en dedans; celui des inférieures qui a une teinte un peu vineuse est marqué vers la région anale de trois lunules d'un gris cendré, dont les deux internes sont surmontées d'un point noir; la petite queue est noire ainsi que le bord de l'angle anal qui est entrecoupé d'un peu de blanc.

M. Lorquin a découvert cette espèce dans les grands bois de l'intérieur; nous l'avons dédiée à feu notre confrère et ami Nelson, célèbre médecin d'origine canadienne qui a, pendant son exil, exercé sa profession en Californie.

18. **Thecla M- album,** Boisd et Leconte, Lépid. Amér. sept. Pl. 26.

M. Lorquin nous a envoyé un individu défectueux de cette espèce Géorgienne, pris par lui dans l'extrême sud de la Californie. Selon M. Hewitson elle se trouverait aussi au Mexique.

Genre **POLYOMMATUS.**

M. Lorquin a découvert dans ce genre plusieurs espèces nouvelles propres pour la plupart aux montagnes de la Californie.

19. **Polyommatus nivalis,** Boisd.

Alæ supra obscure fulvæ lunula media nigra, maris violaceo micantes; posticæ fascia marginali fulva; subtus anticæ pallide ochraceæ nigro punctatæ; posticæ pallidæ lunulis ferrugineis obsoletis.

Il a le port de notre *Hiere* mais il est plus petit. Le dessus du mâle est d'un fauve enfumé avec un beau reflet violet. Chaque aile est marquée sur le milieu d'une petite lunule noirâtre et de quelques points très obsolètes à peine visibles; les inférieures ont à l'extrémité une petite bande crénelée d'un fauve ferrugineux, bordée en arrière par des lunules noires. Le dessous des premières ailes est d'un jaune-d'ocre très pâle, ponctué de noir comme dans les espèces voisines; celui des secondes est d'un jaune rosâtre, un peu glauque à la base, avec quelques petits points noirs à peine indiqués et une série marginale de lunules fauves obsolètes. La femelle est d'un jaune-fauve assez clair, ponctuée de noir sur les quatre ailes comme dans les espèces du même groupe. En dessous elle ne diffère pas du mâle.

Cette espèce quoique bien distincte, est voisine de celle que nous avons décrite sous le nom de *Helloides*.

Elle se trouve près de la région des neiges.

20. **Polyommatus Zeroe**, Boisd.

Alæ obscure fuscæ, violaceo micantes, lunula media margineque nigro fuscis; anticæ nigro punctatæ. Subtus anticæ ochraceæ nigro punctatæ; posticæ cinereæ nigro punctato-strigosæ.

Il a le port de notre *Hiere* mais il est un peu plus petit et se rapproche par la taille de l'espèce précédente. Le dessus du mâle est d'un teinte brunâtre lavée de fauve avec un reflet violet, et une petite lunule discoïdale noirâtre ainsi que la bordure; les ailes supérieures sont en outre, marquées de quelques points noirs; les inférieures dont l'angle anal est un peu saillant offrent à l'extrémité la trace de quelques lunules fauves. Le dessous des ailes supérieures est d'un jaune-d'ocre pâle, ponctué de noir; le dessous des inférieures est d'un gris cendré avec des points noirs la plupart lunulés, disposés en rangées transversales; sur le bord postérieur on voit une rangée de taches sagittées blanchâtres coupées par du noir. La femelle est d'un jaune-fauve assez vif, tacheté de noir comme celle des espèces voisines.

Ce joli Polyommate habite les hautes montagnes des frontières de l'Utah en juin et juillet.

21. **Polyommatus Xanthoides**, Boisd.

Lorsque nous avons décrit cette espèce, nous avons dit que nous ne connaissions que le mâle. Depuis cette époque nous avons reçu de M. Lorquin deux femelles dans un parfait état. Elles sont plus grandes que les mâles, d'un brun plus clair avec les ailes plus arrondies, marquées de gros points noirs. Les supérieures ont entre la côte et la nervure médiane un espace fauve plus ou moins étendu, et à l'angle anal, une liture d'un fauve ferrugineux. Les inférieures offrent aussi une éclaircie d'un fauve obscur, et à l'extrémité, une bande marginale ferrugineuse, crénelée et divisée en arrière par une rangée de lunules noires.

Genre **LYCÆNA**.

M. Lorquin dans ses nombreuses excursions à travers la Californie a découvert plusieurs espèces nouvelles dont nous donnons ci-après la description :

22. **Lycæna regia,** Boisd.

Alæ omnes nitide cæruleo-argentinæ; anticæ lunula minima, punctis quatuor serie digestis summoque apice nigris; angulo ani macula fulva signato; posticæ immaculatæ; subtus cinereæ nigro punctatæ.

Cette Lycène, la plus jolie du genre, est à peine de la taille de notre *Alexis*. Le dessus de ses ailes est d'un bleu-argentin très brillant; les supérieures, dont le sommet est noir et la frange entrecoupée de blanc, ont dans la cellule discoïdale une petite lunule noire précédée en dehors d'une rangée courbe de quatre à cinq points de la même couleur; elles offrent vers leur angle anal une tache fauve assez grande. Les inférieures sont sans aucune tache dans les mâles. La frange est blanche accolée à un petit liseré noir. Le dessous est d'un gris obscur jusqu'au delà du milieu et ensuite d'un gris pâle; les quatre ailes sont marquées de points noirs bordés de blanc; à l'angle anal des supérieures la tache fauve est un peu plus grande qu'en dessus et d'un fauve aurore.

La femelle est un peu plus grande que le mâle; ses quatre ailes sont traversées par une ligne arquée de gros points noirs; sur les inférieures il y a en outre vers l'angle anal une tache fauve bilobée et une rangée marginale de gros points noirs.

Notre infatigable lépidoptériste a pris cette espèce aux environs de Los Angelos, mais en très petit nombre.

23. **Lycæna lupini,** Boisd.

Alæ supra obscure cyaneo-violaceæ margine fusco; posticæ lunulis marginalibus fulvis, nigro maculatis. Subtus cinereo-nigro punctatæ; posticæ lunulis fulvis extus viridi-aureis.

Elle est de la taille de notre *Ægon*. Le dessus des ailes du mâle est d'un bleu-violet foncé avec la bordure brunâtre et la frange grisâtre; celui des inférieures offre une rangée marginale de lunules d'un fauve obscur marquées chacune d'un gros point noir. Le dessous est d'un gris-cendré pâle avec des points noirs comme dans les espèces voisines ; celui des ailes inférieures a les points très petits et une rangée marginale de lunules fauves bordées de noir en avant, et en arrière par des atomes d'un vert doré, coupées par un point noir. La femelle est brune avec la base un peu violette ; sur ses ailes inférieures il y a une bande marginale fauve bien marquée, crénelée et s'appuyant en arrière sur des lunules noires. En dessous elle est pareille au mâle.

Cette espèce est voisine de notre *Antægon*. M. Lorquin l'a trouvée à l'état de chenille sur des lupins dans le sud de la Californie.

24. **Lycæna Antægon,** Boisd.

Ainsi que nous le supposions, cette espèce est bien la même que celle représentée par M. Westwood et Hewitson (Gen. Diurn. lepid. pl. 76, fig. 1) sous le nom d'*Acmon* qui doit être rejeté, par la raison qu'il y a déjà une lycénide très anciennement décrite et figurée sous le même nom.

25. **Lycæna nivium,** Boisd.

Sub-affinis Ægonis; alæ omnes maris cyaneo-violaceæ margine lato nigro fimbriaque alba; anticæ lunula nigra. Subtus cinereæ nigro punctatæ; posticæ lunulis obsoletis fulvescentibus nigro punctatis atomisque viridi-aureis irroratæ.

De la taille de notre *Ægon*; elle est en dessus d'un bleu violet avec une bordure noire assez large et la frange blanchâtre; sur le disque de chaque aile il existe une lunule noire, plus marquée sur les supérieures. Le dessous est d'un gris cendré avec des points noirs, cerclés de blanchâtre, disposés comme dans les espèces du même groupe, plus gros et plus noirs sur les premières ailes que sur les secondes; ces dernières offrent en outre une rangée marginale de lunules d'un fauve terne et obsolète, bordées de noir en avant et marquées en arrière d'un point noir saupoudré de quelques atomes d'un vert doré.

La femelle est d'un brun violâtre. Ses ailes inférieures ont en dessus une petite bande marginale crénelée d'une couleur ferrugineuse.

Cette belle lycénide voltige sur les fleurs dans l'Orégon, mais toujours dans les lieux élevés.

26. **Lycæna Philemon,** Boisd.

Sub-affinis Argi. Alæ maris supra nitide violaceo-cyaneæ fimbria albida; subtus albæ punctis minimis nigris; posticæ lunulis fulvis atomis aureis irroratis.

Elle a tout à fait le port de notre *Argus*. Le dessus des quatre ailes est d'un joli bleu violet avec la frange blanche, sans aucune tache. Le dessous est blanc avec de très petits points noirs disposés comme dans les autres espèces, et une rangée marginale de petites lunules noires dont trois ou quatre situées vers l'angle anal des inférieures, sont un peu teintées de fauve et saupoudrées de quelques atomes d'un vert doré. La femelle est entièrement brune en dessus avec une bande marginale fauve, comme dans le

sexe correspondant d'*Argus;* cette bande est formée sur les ailes supérieures de taches sagittées marquées en arrière d'un point noir. En dessous elle est d'un blanc un peu jaunâtre avec les points plus gros et une série marginale de lunules fauves marquées de noir en avant et en arrière, sur les quatre ailes; celles de l'angle anal des inférieures sont comme dans le mâle saupoudrées de quelques atomes d'un vert doré.

Elle se trouve sur les fleurs des champs dans le centre de la Californie.

Nous avons reçu de différentes contrées de la Californie quatre Lycènes ayant des lunules saupoudrées de vert doré sur le bord marginal des ailes inférieures; savoir : *Antægon*, *lupini*, *nivium* et *Philemon*. Toutes ces espèces sont beaucoup plus faciles à distinguer l'une de l'autre que notre *Argus* d'avec notre *Ægon*.

27. **Lycæna rufescens,** Boisd.

Alæ supra nitide cæruleæ margine tenui nigro fimbria alba; anticæ lunula nigra; subtus albicantes basi cærulescentes punctis nigris. Alæ feminæ ferrugineo-rufescentes basi obscuriores; posticæ fascia terminali lunulata ferruginea.

Cette Lycène dont les deux sexes sont si différents, a le port de notre *Eros;* le mâle est du même bleu avec une petite bordure noire et la frange blanche, mais ses ailes supérieures offrent une petite lunule discoidale noire. Le dessous est blanchâtre avec des points noirs disposés comme dans les autres espèces; celui des ailes inférieures offre une rangée marginale de petites lunules noires teintées de fauve. La femelle est rousse, un peu plus obscure à la base des ailes avec la lunule noire très marquée sur les supérieures, et une rangée de lunules marginales ferrugineuses sur les inférieures. En dessous elle est d'un gris jaunâtre avec les points assez gros, bien prononcés et cerclés de blanchâtre ; ceux qui forment la série marginale sur les secondes ailes sont sagittés et s'appuient sur une petite lunule fauve, peu accusée, suivie d'une série de points noirâtres.

Elle habite les plaines de l'intérieur en mai.

28. **Lycæna Erymus,** Boisd.

Affinis supra Icarii nostri; cærulea, margine tenui nigro fimbriaque albido-cinerea. Subtus obscure cinerea punctis crassioribus albido cinctis.

Elle ressemble en dessus à notre *Icarius* mais elle est bien différente en dessous. Sur cette face le fond des ailes est d'un gris noirâtre assez foncé, avec des points noirs assez gros, entourés d'un cercle blanchâtre et disposés comme dans les espèces du même groupe. La femelle est brune en dessus

avec une petite lunule noire vers la cellule des ailes supérieures et l'apparence d'une bande marginale ferrugineuse à l'extrémité des inférieures.

Le dessous est comme chez le mâle,

Des frontières de l'Orégon.

29. **Lycæena Polyphemus,** Boisd.

Supra affinis Acis. Cæruleo-violacea margine tenui nigro fimbriaque alba; subtus cinereo-pallida punctis albis nigro pupillatis.

Elle a les plus grands rapports avec l'*Acis* d'Europe et pourrait bien en être une simple modification californienne. En dessus la bordure noire est plus étroite, plus nette et la frange plus blanche. En dessous les points noirs sont plus petits, plus largement cerclés de blanc, et sur le disque des inférieures, on voit à la place des deux petits points discoïdaux, une tache blanche cordiforme coupée transversalement par une petite ligne noire à peine sensible. Le femelle est brune.

Cette Lycène est très voisine d'une autre plus grande que nous avons décrite précédemment sous le nom d'*Antiacis* qui, pourrait bien elle-même, n'être qu'une très grande variété d'*Acis*.

30. **Lycæna Evius,** Boisd.

Alæ supra cæruleæ margine nigro fimbria pallida; anticæ lunula media, minima nigra; subtus albido-cinereæ, anticæ nigro-punctatæ; posticæ lunula discoidali alba punctisque ejusdem coloris vix nigro pupillatis.

Elle est à peu près de la taille de notre *Eros* et voisine d'une espèce que nous avons décrite sous le nom de *Pheres*. Le dessus de ses ailes est à peu près du même bleu que dans *Acis;* les supérieures ont une bordure noire assez large avec une petite lunule discoïdale de la même couleur ; les inférieures ont la bordure plus étroite, interrompue et formée par des points noirs. Le dessous des quatre ailes est d'un blanc cendré; celui des supérieures offre une lunule, puis une bande courbe de points noirs cerclés de blanchâtre suivie d'une ligne de points effacés. Les inférieures ont sur le disque une lunule blanche assez grande, et en arrière, et vers la base, des points blancs faiblement pupillés de noir.

Du sud de la Californie. Nous n'avons reçu que des mâles.

31. **Lycæna Nestos**, Boisd.

Alæ maris supra argenteo-cœruleæ ut apud Corydon ; anticæ lunula media margineque latiori nigris; posticæ ad extimum nigro-punctatæ. Omnes subtus albidæ nigro punctatæ ; posticæ macula media albidiori.

Cette jolie petite Lycène a le port et la taille de notre *Orbitulus*. Ses ailes sont du même bleu que dans notre *Corydon;* les supérieures ont une bordure noire assez large avec une lunule discoïdale de la même couleur ; entre les nervures de l'extrémité on voit à un certain jour, des stries d'un bleu plus pâle. Les inférieures ont la bordure remplacée par des points surmontés d'un croissant de la même couleur ; elles offrent en outre vers l'extrémité, des petites taches d'un bleu plus pâle que le fond et une petite tache discoïdale de la même nuance. En dessous les quatre ailes sont d'un blanc sale, marquées de points noirs assez nombreux, disposés en lignes courbes transversales; les inférieures ont pour caractère saillant une tache blanche sur le disque suivie d'un espace roussâtre.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle est d'un brun roux en dessus avec la lunule noire des ailes supérieures plus accentuée.

Elle habite les montagnes voisins de l'Orégon en juillet.

32. **Lycæna Phileros**, Boisd.

Alæ supra maris violaceo-cœruleæ fimbria alba margine tenui nigro; subtus albido cinerascentes; anticæ punctis ocellatis nigris; posticæ lunula media punctisque albis minoribus nigro pupillatis. Femina supra fusca basi late violacea.

Elle a la taille de notre *Icarius* et se rapproche beaucoup de l'espèce que nous avons décrite sous le nom d'*Icarioides*. Elle est plus petite que cette dernière et ses ailes sont d'un bleu un peu plus violet presque comme dans notre *Alexis*. En dessous les ailes sont d'un blanc-cendré clair; celui des supérieures avec une lunule discoïdale et une ligne transverse courbe formée de taches noires ocellées ; celui des inférieures avec une lunule discoïdale, cordiforme, blanche, suivie d'une rangée de points noirs ocellés et d'une série marginale de petits croissants de la même couleur.

La femelle est brune avec la base largement d'un bleu violet et une petite bande de lunules marginales fauves, obsolètes, sur les ailes inférieures. En dessous elle ressemble au mâle.

Des montagnes de l'Est.

Malgré l'opinion contraire de M. Lorquin, nous la regardons plutôt comme une variété locale de notre *Icarioides* que comme une espèce particulière.

33. **Lycæna Rhæa,** Boisd.

Alæ supra cyaneo-violaceæ margine nigro fimbria alba, nigro intersecta; subtus obscure cinereæ; anticæ punctis ocellatis nigris ; posticæ fascia transversa latiori dentata alba punctisque ocellatis basilaribus nigris.

Cette belle espèce ne ressemble à aucune de nos espèces européennes. Elle est un peu plus grande que notre *Battus*. Ses ailes sont en dessus d'un bleu violet avec une bordure noirâtre assez large et la frange blanche entrecoupée de noir. En dessous elle est d'un cendré obscur; ses ailes supérieures sont marquées d'un gros point basilaire, d'une lunule centrale et d'une ligne sinueuse de points noirs bien ocellés; en dehors de la ligne sinueuse, on voit encore une sorte de bande blanchâtre suivie de petits croissants noirs. Sur les inférieures le fond est encore plus obscur et offre vers la base quelques points noirs ocellés, sur la cellule une tache blanchâtre, puis ensuite une rangée de points noirs suivis d'une bande transversale blanche bien nette, dentée en scie.

La femelle diffère du mâle en ce que l'on aperçoit en dessus de ses ailes inférieures la trace de deux ou trois lunules fauves obsolètes.

Cette charmante Lycène a été prise par M. Lorquin dans l'extrême sud aux environs de Los Angelos.

34. **Lycæna Suasa,** Boisd.

Alæ in utroque sexu supra nigræ; subtus subpallidiores.

Voilà une Lycénide qui ne ressemble à aucune des espèces connues. Elle est à peu près de la taille de notre *Eumedon*. Ses quatre ailes sont en dessus entièrement d'un brun-noir sans aucune tache, avec la frange à peine plus pâle. Le dessous est de la même couleur, cependant un peu plus pâle, et offre, chez les individus bien frais, une ligne transversale de points noirs peu marqués, précédée sur les ailes supérieures d'une petite lunule obsolète de la même couleur. La femelle est d'une couleur un peu moins obscure que le mâle.

Cette singulière espèce, malgré sa tenue de deuil, est l'une des plus intéressantes de toutes celles que nous avons reçues de la Californie.

Elle habite le sommet des montagnes de l'est.

ÉRYCINIDES.

M. Lorquin dans ses nombreuses excursions dans le nord comme dans le sud de la Californie, n'a trouvé qu'une seule espèce appartenant à cette nombreuse famille américaine. Les régions septentrionales du vaste continent américain ne sont pas la patrie des Erycinides ; c'est à peine si l'on en a découvert une ou deux dans les autres parties des États-Unis; mais si M. Lorquin, comme il en avait le projet, eut pénétré plus avant dans la Sonora, où les types propres aux régions intertropicales commencent à se manifester, il nous aurait sans aucun doute fait connaître des espèces voisines de celles que nous recevons du Mexique.

Genre **CHRYSOBIA**, Boisd.

Nous avons créé ce nouveau genre pour l'unique espèce que nous décrivons ci-après. Au rapport de M. Lorquin, elle a les mœurs de notre *Lucina*, mais elle en diffère par quelques caractères ; elle se rapproche davantage du genre *Lemonias* dans lequel elle a été placée par M. Felder.

Palpes velus, écailleux, le dernier article presque nu, grêle, dépassant notablement le chaperon. Antennes assez longues terminées par une massue fusiforme plus allongée que dans *Lucina* ; cellule discoïdale ouverte sur les quatre ailes.

Ce genre diffère des *Lemonias* dont *Epulus* est le type par le dernier article des palpes moins long et moins grêle et par ses antennes dont la massue, tout étant fusiforme, est sensiblement plus renflée.

Dans le repos les quatre ailes sont relevées.

35. **Chrysobia mormonia,** Boisd.
Lemonias Felder.

Statura Lucinæ; alæ supra nigro-fuscæ crebre albido-punctato-maculatæ; anticæ plaga sub-costali fulva. Subtus cinereo-virescentes niveo maculatæ.

Cette espèce dont Becker a reçu de nous plusieurs individus de l'une des variétés, a été envoyée par lui au savant Felder, de Vienne, qui l'a figurée sous le même nom.

Elle est de la taille de notre *Lucina* dont elle a le port et les habitudes. Ses quatre ailes sont noires avec une infinité de petites taches et de petits points blancs. Les supérieures ont sous la côte, à partir de la base, un espace

fauve, coupé dans son milieu par une petite tache blanche, ronde et ocellée. La frange est blanche, largement entrecoupée de noir, ce qui fait paraître les ailes comme dentées ; en avant de la frange il y a une rangée commune de petites points blancs.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-brun, un peu verdâtre, avec des taches d'un blanc argentin plus grosses qu'en dessus, principalement sur les ailes inférieures ; l'espace fauve des supérieures est ici d'une couleur plus vive.

La femelle ne diffère du mâle que par sa taille un peu plus grande.

Habite l'Orégon.

M. Lorquin nous a envoyé, comme espèce nouvelle, une variété provenant de la partie sud de la Californie, elle diffère de celle que nous venons de décrire, par sa taille un peu plus petite et par ses ailes inférieures, marquées en arrière de la cellule discoïdale de deux taches fauves.

NYMPHALIDES.

Genre **MELITÆA.**

M. Lorquin a découvert plusieurs nouveautés dans ce groupe, principalement dans le Sud de la Californie.

Nous avons dix espèces à ajouter aux quatre que nous avons mentionnées en 1852.

36. **Melitæa Nyctis,** Doubleday et Hewitson. Diurnal Lepid. Pl. 29, fig. 3.

Elle se rapproche par le port de celle que nous avons figurée dans notre iconographie des Lépidoptères propres à l'Amérique septentrionale, sous le nom d'*Ismeria.*

M. Lorquin en a pris quelques exemplaires dans les montagnes de la Juba.

37. **Melitæa Tharos,** Boisd. et Leconte, Iconog. des Lépid. et des chen. de l'Amériq. sept. Pl. 47, fig. 3, 4, 5. — Cram. Pl. 169, E F.

Argynnis tharossa, God. Enc. IX, page 289, 61.

Cette petite espèce, très commune dans plusieurs parties des États du Nord, se trouve aussi dans quelques localités de la Californie.

38. **Melitæa Cocyta,** Cram. 101, AB.

Pap. Morpheus, Fab. Ent. Syst. III, p. 1. Pag. 30. 321.

Argynnis Morphea, God. Enc. IX, p. 289. 60.

Elle a été prise à Los Angelos.

Quoique assez différente par le dessous de ses ailes inférieures, elle n'est peut-être qu'une variété de la précédente.

39. **Melitæa Callina,** Boisd.

Alæ fulvæ supra lineis numerosis transversis limboque communi fuscis; fimbria nigricanti albido intersecta; posticæ subtus fulvo albidoque fasciatæ.

Cette Mélitée de la taille de notre *Nemeobius Lucina* se rapproche beaucoup par le port de nos petites espèces européennes. Ses quatre ailes sont fauves avec des raies transversales sinueuses assez rapprochées ; ou si l'on veut elles sont brunes avec des raies fauves interrompues; la bordure est noirâtre ainsi que la frange qui est entrecoupée de blanc. Le dessous des premières ailes est fauve, principalement vers la base avec quelques lignes noires ondulées, il est brunâtre vers l'extrémité avec une rangée de taches fauves et quelque taches blanches dont une, un peu plus grande, est un peu sagittée. Le dessous des secondes est fauve, marqué de bandes blanchâtres, liserées de noir, dont celle de l'extrémité est formée de taches un peu sagittées

La femelle ressemble au mâle, sauf qu'en dessous le sommet de ses ailes supérieures offre des taches blanchâtres plus indiquées et plus nombreuses.

Prise dans la Sonora, nous avons reçu du Mexique plusieurs individus de cette même espèce.

40. **Melitæa Epula,** Boisd

Alæ sub-sinuatæ, supra fulvæ, nigro sinuatim fasciatæ; posticæ ad marginem punctato-ocellatæ. Anticæ subtus fulvæ apice ochraceæ; posticæ flavo-ochraceæ fusco-variegatæ lunula marginali nitide albida vel ochracea.

Elle a le port et la taille de notre *Parthenie*, mais ses ailes paraissent un peu plus sinuées; elle est fauve en dessus avec des bandes noires sinuées et interrompues. La frange est noire, entrecoupée de jaune-pâle. Le dessous des supérieures est fauve avec l'apparence de bandes plus obscures et le sommet largement lavé de jaune d'ocre, outre cela on voit au milieu de leur bord interne une tache brune et une autre de la même couleur vers l'angle anal. Le dessus des inférieures offre, parallèlement au bord postérieur, une rangée de points noirs suivis d'une petite ligne sinuée de la même couleur ; leur dessous est jaune d'ocre avec des petites lignes sinueuses et quelques plaques d'un brun roussâtre; elles ont en outre, pour caractère

essentiel, une lunule d'un blanc un peu argentin, située au milieu du bord extérieur, en arrière de la rangée de points noirs, et souvent aussi sur le disque une petite tache sagittée de la même nuance.

La femelle ressemble au mâle, sauf la lunule des ailes inférieures qui est d'un jaune d'ocre.

De l'intérieur de la Californie. M. Lorquin nous a envoyé, comme espèce nouvelle, des individus pris dans le Sud qui diffèrent de l'espèce typique en ce que le jaune d'ocre de la face inférieure des secondes ailes est remplacé par du blanc argentin.

41. **Melitæa Orsa,** Boisd.

Alæ supra fulvæ fasciis sinuatis margineque tenui nigris; posticæ minus fasciatæ, ad extimum linea punctulorum nigrorum; omnes subtus ochraceo-fulvæ lineis obsoletis obscurioribus.

Elle est de la taille de la précédente, d'un jaune fauve en dessus avec des raies transversales, noires sinuées et irrégulières, moins nombreuses sur les ailes inférieures qui n'en ont que vers la base, et qui sont marquées vers le bord externe d'une rangée de quatre ou cinq points noirs très petits suivis tout à fait au bord, de trois ou quatre petites lunules fauves. Le dessous des quatre ailes est jaune d'ocre, un peu plus fauve sur les supérieures, avec des ondes plus foncées correspondant aux raies du dessus ; on voit en outre, au milieu du bord externe des inférieures, une lunule d'un jaune d'ocre plus clair.

La femelle est en dessus assez différente des mâles ; ses ailes supérieures au lieu d'être fauves avec des raies noires, ont au delà du milieu, une bande d'un jaune d'ocre, et en-dessous de la côte, une tache de la même couleur. Ses ailes inférieures, au delà de la ligne de petits points noirs, ont aussi les lunules d'un jaune d'ocre. En dessous, elle ressemble aux mâles sauf que ses ailes supérieures sont variées de jaune d'ocre.

Intérieur de la Californie où elle est commune au mois de mai.

42. **Melitæa Theona,** Ménétriés, Enum. corp. anim, Pl. 11, fig. 5.

Cette espèce très commune dans certaines localités du Mexique, a été retrouvée dans la Sonora par M. Lorquin.

43. **Melitæa Helcita,** Boisd.

Alæ supra fulvæ venis strigisque fuscis, fascia communi ochracea ; subtus fulvæ; posticæ fasciis duabus basalibus flavidis.

Elle est de la taille de notre *Athalia.* Le dessus des ailes qui est largement rembruni vers la base est fauve avec les nervures et des raies noires, plus ou moins fondues ; outre cela elles sont traversées vers le milieu par une bande commune, un peu maculaire d'un jaune d'ocre, un peu lavée de fauve sur les supérieures ; on pourrait dire que toute la base est largement noirâtre avec quelque taches fauves. Les ailes inférieures offrent, en arrière de la bande jaune d'ocre, deux rangées de taches fauves et tout près de la frange une ligne marginale de la même couleur. Le dessous des supérieures est fauve avec des raies noires sinueuses et quelques petites lunules jaunes vers l'extrémité. Celui des inférieures est fauve avec trois bandes d'un jaune pâle, bordées de noir, dont la première basilaire, interrompue, est suivie d'une lunule de sa couleur, la seconde médiane et la troisième est presque terminale.

La femelle est un peu plus grande que le mâle et d'une couleur moins vive.

Elle se place près de l'espèce que nous avons décrite sous le nom de *Palla.*

Elle se trouve dans les contrées du Sud, où elle est commune.

44. **Melitæa Pola,** Boisd.

Alæ supra sub-obscuriores, nigro fulvo et ochraceo variæ ; posticæ subtus maculis basalibus fasciisque duabus flavidis, media linea nigra divisa.

De la taille de notre *Athalia* et très voisine de *Palla* dont elle diffère par les caractères suivants : Dessus des ailes plus obscur avec les parties fauves ochracées vers le milieu ; la bande médiane jaune du dessous des inférieures coupée longitudinalement par une petite ligne noire et non bordée par cette ligne. Nous n'avons vu qu'un seul individu pris en Sonora.

45. **Melitæa Sonoræ,** Boisd.

Alæ supra fulvo nigroque variæ ; subtus fulvæ ; posticæ maculis basilibus fasciis que duabus argenteis.

De la taille de notre *Parthenie.* Elle ressemble en dessus à la *Palla,* mais en dessous elle en est parfaitement distincte par les bandes des ailes inférieures qui sont argentées comme chez les Argynnes ; le dessus de ces mêmes ailes a aussi ordinairement la bande fauve du milieu presque d'un jaune d'ocre. La femelle est plus grande que le mâle, d'une teinte plus pâle avec

une bande médiane d'un jaune d'ocre, sur les quatres ailes. En dessous elle est semblable au mâle.

De la Sonora.

46. **Melitæa Leanira**, Boisd.

Alæ supra atræ strigis maculāribus flavis; anticæ ad basin costalem et ad apicem fulvæ. Subtus anticæ fulvæ flavo maculatæ; posticæ flavæ nigro bifasciatæ.

Voici une charmante espèce de la taille de notre *Athalia*, qui ne ressemble à aucune autre. Ses quatre ailes sont noires en dessus avec des bandes maculaires d'un jaune soufre, dont la dernière forme une série de points anté-marginaux. Les supérieures ont l'origine de la côte fauve et un espace de la même couleur vers le sommet. Le dessous des premières ailes est fauve, avec des taches jaunes, dont les plus externes sont alignées et coupées par une petite ligne interrompue. Le dessous des secondes est jaune avec les nervures noires et deux bandes transversales également noires dont une, plus ou moins marquée vers la base, et l'autre bien accentuée, située au dela du milieu et divisée par une rangée de points jaunes; la frange est noire entrecoupée de jaune.

La femelle est un plus grande que le mâle avec les ailes supérieures plus arrondies; pour le reste elle n'en diffère pas.

Elle habite les hauts sommets des montagnes près des neiges.

47. **Melitæa Anicia**, Doubled. et Hewit. Diurnal Lepidoptera, Pl. 23, fig. 2.

Melitæa Editha, Boisd. Lépid. de la Californie, p. 32, n° 47.

Nous avons dit dans le temps qu'il serait possible que notre *Editha* fut la même que l'*Anicia* dont MM. Doubleday et Hewitson n'ont figuré que le dessus. La seule différence, que nous faisions ressortir, c'est que dans l'une il y a trois bandes fauves à l'extrémité des ailes inférieures, tandis que dans l'*Editha* la rangée intermédiaire est jaune. Depuis cette époque, nous en avons reçu plus de deux cents exemplaires, et dans ce nombre, il s'est trouvé des mâles qui avaient trois bandes fauves terminales.

Le nom d'*Éditha* doit en conséquence être supprimé.

Plusieurs des Mélitées de la Californie ont, entre elles, une certaine ressemblance et ne sont guère plus faciles à séparer l'une de l'autre, au premier coup-d'œil, que quelques-unes de nos espèces européennes. Cependant, en les comparant avec attention, on finit par les bien distnguer.

Genre **ARGYNNIS.**

La Californie paraît être la patrie des Mélitées et des Argynnes. Au deux espèces que nous avons décrites nous en avons un certain nombre à ajouter.

48. **Argynnis Myrina,** Boisd. et Leconte, Iconog, des Lépid. et des chen. de l'Amériq. sept. Pl. 45, fig. 1. 2.
Argynnis Myrissa, God. Enc. IX; p. 268. 27.
Pap. Myrina, Cram. 189, B. C.

Assez fréquente sur le revers de la Juba.

49. **Argynnis Bellona,** Boisd. et Leconte, Icon. des Lépid. et des chen. de l'Am. sept. pl. 45, fig. 5, 6.
God. Enc. IX, p. 271, 33.

M. Lorquin en a trouvé deux individus. Il ne nous a pas indiqué de localité.

50. **Argynnis Epithore,** Boisd.

Affinis Thore; alæ rotundatæ fulvæ nigro maculatæ; posticæ subtus purpurascentes fascia transversa, irregulari, flavo-pulverulenta; ad extimum serie ocellorum.

Elle est de la taille de notre *Selene* dont elle a le port; en dessous elle se rapproche de notre *Thore* et surtout de *Frigga*.

Le dessus des quatre ailes est fauve avec un grand nombre de taches noires placées les unes confusément vers la base et les autres disposées sur deux rangées parallèles au bord postérieur. Le dessous des supérieures est fauve tacheté comme en dessus, avec le sommet et le milieu du bord postérieur lavés de jaune et une rangée antémarginale de petites taches noires ocellées. Le dessous des ailes inférieures est d'un pourpre violâtre, avec l'origine de la côte et une bande transversale irrégulière jaune saupoudrée de brun. On voit en outre sur le milieu de la côte une tache dentiforme blanchâtre, et avant l'extrémité, une rangée d'ocelles à prunelle un peu jaunâtre. La femelle ressemble au mâle.

M. Lorquin a trouvé cette espèce dans les hautes montagnes de l'est où elle est fort rare et difficile à prendre.

51. **Argynnis Mormonia.**

Alæ supra fulvæ, nigro maculatæ; posticæ subtus maculis lunulisque argenteis.

Elle est de taille de notre *Euphrosyne*. Le dessus des ailes est fauve avec un grand nombre de taches noires, placées les unes confusément vers la base,

les autres disposées sur deux rangées dont la première est fortement sinuée.

Le bord marginal est également noirâtre, denté régulièrement en scie, et divisé parallèlement à la frange, par une série de lunules fauves. Le dessous des premières ailes est plus pâle que le dessus avec les mêmes taches. Le dessous des secondes est aussi d'un fauve pâle, plus obscur et comme un peu ferrugineux au milieu, avec des taches nacrées ou argentées bordées de brun, dont six vers la base, sept formant une rangée un peu au delà du milieu et les autres une série de lunules marginales. La femelle est un peu plus pâle que le mâle ; en dessous, ses ailes supérieures offrent une série marginale de points nacrés.

M. Lorquin l'a trouvée assez abondamment en été sur les frontières de l'Orégon. Elle aime, comme ses congénères, à se poser sur les fleurs des chardons.

52. **Argynnis Aphrodite,** God. Enc. IX, p. 264, 22.
Pap. Aphrodite, Fab. Ent. system. T. III, p. 1, p. 144, n° 443.

Elle se trouve avec la précédente mais quinze jours plus tard.

53. **Argynnis Egleis,** Boisd.

Alæ supra fulvæ nigro maculatæ; posticæ subtus maculis plurimis argenteis seu pallidis nigro-marginatis.

Elle est un peu plus petite que notre *Niobe*. Le dessus des quatre ailes est d'un fauve vif avec des taches noires, irrégulières vers la base, réunies au milieu pour former une bande transverse en zigzag, suivie en dehors d'une rangée de points également noirs ; le long du bord extérieur il y a, comme dans les espèces voisines, une bande noire, dentée intérieurement divisée par un cordon de lunules fauves et une petite ligne marginale de la même couleur. Le dessous des ailes supérieures est plus pâle que le dessus et l'extrémité offre une rangée de petites lunules argentées, principalement vers le sommet. Le dessous des inférieures est d'une teinte ferrugineuse avec des taches argentées, ou jaunes, ou blanchâtres, bordées de noir en avant, dont une dixaine éparses vers la base, sept réunies en bande transversale et sept autres formant des lunules marginales. La femelle est un peu plus grande que le mâle et d'un fauve moins vif.

Cette espèce varie beaucoup. Chez certains individus toutes les taches sont nacrées, chez d'autres elles n'ont qu'un reflet nacré, dans d'autres elles sont d'un blanc jaunâtre, sauf les lunules marginales qui sont toujours nacrées, enfin nous en possédons une variété dont nous avions fait une espèce sous

le nom d'*Irene* chez laquelle toutes les lunules marginales sont d'un blanc jaunâtre, mais après avoir comparé plus de cent exemplaires de cette espèce nous avons trouvé tous les passages et sommes convaincu aujourd'hui qu'elles ne peuvent être séparées.

Cette Argynne est très commune dans les lieux incultes et aux bords des forêts, dans l'intérieur de la Californie.

54. **Argynnis Juba,** Boisd.

Alæ supra vivide fulvæ, nigro maculatæ; posticæ subtus flavescentes, medio obscuriores, maculis circiter 23, costa margineque abdominali argenteis.

Cette espèce a de si grands rapports avec celle que nous avons décrite sous le nom de *Calippe* qu'elle pourrait bien n'en être qu'une variété locale. Ses quatre ailes sont en dessus d'un fauve vif dans les deux sexes, tandis que dans le mâle de *Calippe* (et nous en avons vu beaucoup) elles sont d'un fauve jaunâtre pâle. Dans le mâle, comme dans la femelle de *Juba*, il y a toujours près de la frange, en arrière du cordon de lunules, une petite ligne fauve interrompue. Le dessous n'offre pas de différences bien notables.

M. Lorquin qui l'a prise en un certain nombre d'exemplaires dans les prairies élevées de la Juba la considère comme une espèce particulière.

55. **Argynnis Hydaspe,** Boisd.

Alæ supra vivide fulvæ, nigro maculatæ; posticæ subtus dilutissime ferrugineæ maculis flavidis nigro-marginatis.

Cette Argynne, dont nous avons vu cependant beaucoup d'individus, pourrait bien être une variété locale de celle que nous avons décrite précédemment sous le nom de *Zerene*. Elle est un peu plus petite, ses ailes sont plus arrondies au sommet ; le dessous des inférieures est moins vineux, avec les taches jaunes plus nettes, plus claires et mieux indiquées. Outre cela chez la femelle les lunules marginales sont toujours jaunes comme les autres et jamais nacrées comme dans le sexe correspondant de *Zerene*.

Du sud de la Californie où elle vole avec l'espèce suivante.

56. **Argynnis Cybele,** God. Enc. IX, p. 263, 21.

Papilio Cybele, Fab. Ent. syst. T. III, Pars 1, p, 145, nº 445.
Papilio Daphnis, Cram. 57, E. F.

Elle se trouve çà et là dans le sud, plus rarement dans les autres parties de la Californie.

M. Lorquin a trouvé une aberration femelle dont tout le fauve est remplacé par du blanc.

57. **Argynnis Adiante,** Boisd.

Alæ supra vivide fulvæ, nigro maculatæ; posticæ subtus ochraceo-glaucæ strigis duabus fuscis, obsoletis maculisque pallide lutescentibus.

Voilà une espèce suffisamment tranchée que M. Lorquin a découverte dans l'est de la Californie. Les quatre ailes sont en dessus d'un fauve vif avec des taches noires disposés à peu près comme dans les espèces voisines. Le dessous des supérieures est fauve depuis la base jusqu'au delà du milieu, avec le sommet largement d'un jaunâtre glauque, marqué de quelques petites taches plus pâles; pour le reste le dessin est comme sur la face opposée. Le dessous des ailes inférieures est d'un jaunâtre glauque, traversé vers le milieu par une ligne brune en zigzag; entre la base et cette ligne tortueuse, le fond est d'une couleur un peu plus intense, marqué de cinq à six taches pâles, inégales; cette même ligne borde en arrière une rangée de taches semblables très obsolètes; on voit aussi à l'extrémité, un cordon de lunules de la même couleur très peu prononcées, mais distinctes à un certain jour. La femelle ressemble au mâle.

Cette belle Argynne a été prise assez abondamment par M. Lorquin, au bord des bois, dans la partie orientale de la Californie, lors de son dernier voyage d'exploration dans ce vaste territoire.

Genre **VANESSA.**

58. **Vanessa Milberti,** Boisd. et Leconte, Iconog. des Lépid. et des Chen. de l'Amériq. sept. Pl. 50, fig. 3, 4.

God. Enc. IX, p. 307, 25.

M. Lorquin a trouvé cette espèce, mais en très petite quantité, dans diverses localités; il n'en a envoyé que quatre à cinq individus.

59. **Vanessa Progne,** Boisd. et Leconte, Iconog. des Lépid. et des Chen. de l'Amériq. sept. Pl. 50, fig. 5, 6.

God. Enc. IX, p. 304, 19. Cram. Pl. 5. E. F.

Nous n'avons reçu qu'un seul individu pris à Los Angelos.

SATYRIDES.

Genre **CHIONOBAS.**

60. Chionobas Californica, Boisd.

Sub-affinis Aellonis. Alæ supra luteo-fulvæ costa margineque fuscis; anticæ oculis duobus; posticæ unico; subtus, posticæ albido-cinerascentes fasciis duabus sinuatis nigris.

Ce rare *Chionobas* le plus beau et le plus grand du genre est on ne peut plus distinct de toutes les espèces connues. Ses quatre ailes sont un peu dentelées, d'un jaune fauve plus vif que dans *Aello* avec la bordure et la côte des supérieures d'un brun grisâtre; ces dernières sont marquées de deux yeux noirs, sans iris, pupillés de blanc, dont un vers le sommet et l'autre près de l'angle interne. Les inférieures n'ont qu'un seul œil plus petit et placé vers l'angle anal. Le dessous des supérieures diffère du dessus en ce que la côte et la bordure sont piquées de blanc cendré; celui des inférieures est d'un cendré blanchâtre, saupoudré de petits atomes bruns, avec deux bandes transversales, noires, en zigzag, dont l'une est située à quelque distance de la base et l'autre un peu au delà du milieu; le bord est rembruni et l'œil du dessus n'est indiqué que par un petit point blanc. Le mâle diffère de la femelle en ce qu'il a sur les ailes supérieures un épi oblique d'un brun grisâtre.

Cette remarquable espèce se trouve dans les hautes montagnes à la limite des neiges, où elle est très rare et difficile à prendre. Nous en avons reçu deux paires que nous devons au zèle infatigable et à l'obligeance de M. Lorquin. Nous nous sommes défait d'un mâle en faveur de notre excellent ami M. Scudder entomologiste distingué des États-Unis.

Genre **SATYRUS.**

61. Satyrus Ariane, Boisd.

M. Lorquin nous a envoyé comme espèce nouvelle une variété plus petite que le type que nous avons décrit. Elle ne diffère des individus ordinaires que par ses yeux à iris très peu prononcé chez les femelles et par le dessin du dessous qui est moins net.

Elle se trouve dans les endroits rocailleux des montagnes.

62. **Satyrus Œtus,** Boisd.

Alæ supra fuscæ; anticæ ocello unico; subtus: anticæ ocellis duobus pupillatis iride fulva; posticæ sub-cinereo viriegatæ ocellis duobus analibus minutissimis.

Beaucoup plus petit que notre *Fauna* dont il a le port. Le dessus des ailes est brun, avec un petit œil noir non pupillé, vers le sommet des supérieures. Le dessous de ces mêmes ailes est un peu plus pâle, avec deux yeux noirs, pupillés de blanc, à iris fauve; celui des inférieures est un peu plus obscur, très légèrement ondé de grisâtre avec deux petites lignes transversales noirâtres en zizag; outre cela il y a vers l'angle anal sur une petite bande noirâtre deux petits yeux noirs pupillés de blanc.

La femelle se distingue du mâle en ce qu'elle offre quelquefois en dessus deux yeux à iris un peu fauve.

Le mâle a aussi pour caractère, sur ses premières ailes, un épi oblique de couleur un peu plus obscure que le fond.

Il se trouve dans les lieux rocailleux des montagnes en juillet.

HESPÉRIDES.

Nous n'avons aucune espèce à ajouter à celles que nous avons décrites précédemment. M. Lorquin sachant que ces lépidoptères sont peu recherchés des amateurs ne s'est plus appliqué à en découvrir de nouvelles.

HÉTÉROCÈRES.

SÉSIAIRES.

Genre **SESIA.**

M. Lorquin a découvert en Californie trois petites espèces appartenant à ce genre. Elles se rapprochent de quelques-unes de nos Sésies d'Europe telles que *nomadæformis* et *tenthrediniformis*, etc., par leur petite taille.

63. **Sesia Nomadæpennis,** Boisd.

Elle est de la taille de notre *Nomadæformis*. La tête et les antennes sont noires. Les palpes sont jaunes ainsi que le collier. Le corps est d'un noir

foncé avec trois anneaux jaunes. Les ailes supérieures sont transparentes avec les nervures fortement indiquées et le bord interne lavé de ferrugineux, outre celà, elles ont l'extrémité noire et une tache transversale de la même couleur. Les ailes inférieures sont transparentes avec un petit trait noir, sur le bord antérieur.

Trouvée sur les fleurs.

64. **Sesia Chrysidipennis,** Boisd.

Elle a le port de notre *Chrysidiformis.* La tête est noire ainsi que les antennes, les palpes sont marquées d'une ligne jaune; le collier est aussi un peu jaune. Le corps est noir avec six anneaux jaunes. La queue est noire avec le milieu jaune. Les pattes sont jaunes avec les genoux noirs. Les ailes supérieures sont transparentes avec le bord interne ferrugineux ainsi que les nervures de l'extrémité; la côte et le sommet sont noirs; la petite tache transversale est ferrugineuse sur les bords et noire dans son milieu. Les ailes inférieures sont transparentes avec le bord antérieur un peu ferrugineux.

Prise sur les fleurs à Los Angelos.

65. **Sesia Bibionipennis,** Boisd.

Elle a le port et la taille de la précédente. La tête et le corselet sont noirs ainsi que les antennes avec le dessous des palpes blanc. Le corps est noir avec trois anneaux jaunes dont un très peu indiqué à la base de la queue. Celle-ci est noire mélangée de quelques poils jaunes. Les ailes supérieures sont noires avec deux taches transparentes dont une cunéiforme à la base et l'autre arrondie au-delà du milieu. Les ailes inférieures sont transparentes.

Prise au vol dans les bois.

SPHINGIDES.

Genre **MACROGLOSSA.**

66. **Macroglossa Thetis,** Boisd.

Alæ vitreæ marginibus nigris; capite thoraceque lutescenti-viridibus, abdomine nigro, cingulis duobus ultimis flavis.

Il a le port et la taille de notre *Bombyliformis*. Ses ailes sont transpa-

rentes ; les supérieures ont une petite bordure noirâtre qui s'élargit insensiblement en arrivant vers le sommet ; les inférieures ont la base et le bord interne noirs. La tête et le corselet sont d'un jaune verdâtre ; l'abdomen est noir avec une ceinture jaune sur les deux derniers anneaux, mais seulement en dessus. Le corps est noir en dessous avec la poitrine jaune.

M. Lorquin en a trouvé seulement deux exemplaires, bourdonnant en plein jour sur les fleurs des bois au mois de mai.

67. **Macroglossa Erato**, Boisd.

Alæ opacæ; anticæ cinereæ margine latiori, basi stygmateque nigris ; alæ posticæ albæ late nigro marginatæ.

Cette charmante espèce ne ressemble à aucune autre ; elle est plus petite que notre *Stellatarum*. Ses ailes supérieures sont d'un gris cendré avec une large bordure noire ; on voit en outre à la base quelques petites lignes transversales, et sous sa côte, un petit trait également noir. Les ailes inférieures sont blanches avec une bordure noire assez large. Les franges sont blanchâtres. Le corps est noir ; le dessous ressemble au dessus, sauf que les ailes supérieures au lieu d'être grises sont presque blanches avec la bordure noire. La poitrine est d'un blanc grisâtre avec les palpes blancs.

M. Lorquin a pris ce rare Macroglosse aux environs de Los Angelos. Il n'a trouvé que les deux exemplaires que nous devons à son obligeance. Nous avons prêté cette espèce ainsi que la précédente à MM. Grote et Robinson afin qu'ils puissent, selon leur désir, les faire figurer dans un ouvrage qu'ils ont entrepris sur les lépidoptères des États-Unis.

68. **Deilephila Daucus.**

Sphinx Daucus, Cram. 125, D.
Sphinx lineata, Fab. Ent. syst. T. III, Pars I, p. 368, 39.
Sphinx lineata, Smith-Abbot, Lepid. ins. of Georg. pl. 39.

Fabricius a confondu cette espèce américaine avec notre *Lineata* d'Europe. Il dit, il est vrai, qu'il habite l'Europe et l'Amérique ; mais il est aisé de voir que sa description est faite sur le *Daucus* de Cramer par cette phrase : « *Thorax virescens striis tribus albis duplicatis.* » Ce qui n'est point applicable à notre espèce européenne qui n'a que trois raies blanches sur le corselet et non cinq comme chez l'espèce américaine. Dans tous les cas ces deux Déiléphiles se ressemblent presque complétement au premier coup d'œil.

Le *Daucus* dont la chenille vit sur plusieurs sortes de plantes basses, est

bien plus rare en Californie qu'en Géorgie. Il ne se trouve que dans le Sud.

69. **Deilephila galii,** Auctorum.
Sphinx Chamœnerii, Harris.

Il nous est impossible de saisir la moindre différence entre le *Chamœnerii* de l'Amérique septentrionale et du nord de la Californie et notre *Galii*; ce dernier vit chez nous le plus ordinairement sur les *Galium* et le *Rubia tinctorum*, tandis que la chenille du type américain se trouve sur des plantes de la famille des *Onagraires*. Dans le nord de la France on la rencontre souvent aussi sur des Épilobes et sur la *Circæa lutetiana;* nous l'avons même trouvée à Paris dans des jardins, sur des *Escalonia* et des *Fuchsia.*

Genre **SPHINX.**

Les États-Unis sont généralement très riches en Sphinx proprement dits. Ils en ont quatre à cinq fois plus que toute l'Europe. Cependant M. Lorquin malgré tout son zèle, n'a encore découvert que les deux espèces suivantes. Il y en a sans doute beaucoup d'autres, mais il faudrait pour se les procurer rester longtemps dans les mêmes localités et se livrer à la recherche et à l'éducation des chenilles, ce qu'il est impossible de faire en voyageant constamment d'une place à l'autre.

70. **Sphinx Sequoiæ,** Boisd.

Alæ denticulatæ; anticæ cinerascentes strigis aliquot longitudinalibus nigris; posticæ fuscæ; fimbria omnium alba fusco intersecta; corpus linea dorsali cingulisque nigris.

Il a le port de notre *Pinastri* et du *Coniferarum*, mais il est plus petit. Ses ailes supérieures sont d'un gris cendré avec quelques stries longitudinales noires dont une vers le sommet et une autre plus prononcée au dessous de la nervure médiane. La frange est brunâtre entrecoupée de blanc aux quatre ailes. Le fond des inférieures est brunâtre. Le corselet est gris ainsi que l'abdomen; ce dernier est marqué d'une ligne dorsale noire et sur les côtés de bandes transversales de la même couleur. M. Lorquin a trouvé un seul individu appliqué sur le tronc d'un arbre dans les forêts ou croissent ces conifères gigantesques appelés *Sequoia.*

71. **Sphinx strobi,** Boisd.

Alæ denticulatæ; anticæ cinereæ strigis aliquot longitudinalibus maculisque ad costam nigro fuscis; fimbria albo intersecta; posticæ fusco-cinerascentes margine late nigro anguloque ani cinerascente.

Il a le port et la taille de notre *Pinastri*. Ses ailes supérieures sont d'un gris cendré avec quelques stries longitudinales noires, dont une vers le sommet, deux plus petites parallèles au dessous de la nervure médiane, suivies, en dehors, d'une ligne transversale oblique de la même couleur ; on voit encore vers le milieu de la côte quelques taches d'un brun noirâtre; la frange est entrecoupée de blanc. Les ailes inférieures sont d'un gris sale, marquées près de l'angle anal d'une tache cendrée.

Le corselet est gris avec une raie latérale noire à la base des ailes. L'abdomen manque.

Nous avons reçu cette espèce, dont le facies indique suffisamment qu'elle vit sur les conifères, dans le premier envoi de M. Lorquin. Comme cet entomologiste s'était arrêté quelques jours au Chili, et que sa patrie nous paraissait douteuse, nous nous étions abstenu d'en parler dans notre premier travail. Aujourd'hui nous sommes a peu près certain qu'elle vient plutôt de la Californie que de l'Amérique Australe.

Genre **SMERINTHUS.**

Une seule espéce a été trouvée en Californie mais il est probable qu'on en découvrira d'autres du même groupe.

72. **Smerinthus ophthalmicus,** Boisd.

Alæ anticæ angulatæ, cinereæ, ad extimum fuscescentes, fascia media intus angulosa brunnea; posticæ roseæ oculo anali cæruleo iride pupillaque nigris.

Il a tout à fait le port et la taille de notre *Ocellata ;* ses ailes supérieures moins pointues au sommet, sont anguleuses, d'un gris cendré, très légèrement lavé de rose. Elles ont au milieu une bande brune présentant sur son côté interne un angle profond; entre cette bande on voit quelques raies ondulées brunâtres, plus ou moins fondues, mais jamais de tache brune semi-lunaire comme dans *Ocellata*. Les ailes inférieures sont roses avec un œil bleu à pupille et à iris noirs. Le corselet est d'un brun olivâtre avec la tête et les épaulettes d'un beau gris cendré. L'abdomen est en dessus d'un gris olivâtre sans points blanchâtres.

M. Lorquin a trouvé la chenille assez communément sur plusieurs *Salix* au bord des rivières. La chrysalide passe l'hiver et éclot en mai.

Nous avons reçu du Mexique un individu qui ne nous paraît pas différer de cette espèce. Dans la série naturelle, ce Smérinthe se place entre notre *Ocellata* et le *Gemina* de Say.

AGARISTIDES.

Genre **AGARISTA.**

73. **Agarista octomaculata**, God. Enc. IX. p. 803. 3.
Sesia octomaculata, Fab. Ent. Syst. T. III, Pars I. p. 381. n° 8.
Sphinx octomaculata, Smith-Abbot, Lep. Ins. of Georg. Pl. 44.

Alæ integræ, disco singularum maculis duabus; anticarum pallide sulphureis, posticarum niveis.

Ses quatre ailes sont d'un noir profond; les supérieures sont marquées chacune de deux taches d'un jaune soufre pâle dont une un peu oblongue vers la base et l'autre un peu semi-lunaire vers le bout. Les inférieures ont deux taches d'un blanc de neige dont une assez grande s'étend jusqu'à la base et dont la seconde, située un peu au delà du milieu, est un peu semi-lunaire.

Le corselet est noir avec les épaulettes jaunes. Le corps est noir avec une ligne dorsale blanche chez les individus bien frais. Les cuisses des deux premières paires de pattes sont garnies de poils fauves.

La chenille vit en Californie sur les vignes. Nous avons reçu des chrysalides de cette espèce et des deux suivantes qui nous sont écloses à Paris dans le courant de mai.

Quoique cette Agariste soit parfaitement connue, nous avons cru qu'il était nécessaire de la décrire, pour servir de terme de comparaison avec les espèces suivantes.

74. **Agarista dipsaci**, Boisd.

Alæ integræ nigræ, disco singularum maculis duabus pallide sulphureis.

Elle est peut-être un peu plus grande que la précédente, d'un noir profond avec deux taches d'un jaune-soufre pâle, sur chaque aile, dont celles de l'extrémité sont arrondies et de même forme; celle de la base des supérieures est légèrement oblongue; celle de la base des inférieures est petite,

un peu semi-lunaire et plus pâle que les autres. Le corselet est noir avec les épaulettes bordées de jaune soufre. Le corps est complètement noir. La première paire de pattes seulement, a les cuisses garnies de poils fauves.

M. Lorquin a élevé la chenille assez fréquemment sur un *dipsacus* dont nous ignorons le nom botanique, n'ayant reçu de lui d'autre indication que *chardon à bonetier.*

75. **Agarista Lorquini,** Boisd.

Alæ integræ, nigræ, disco singularum maculis duabus pallide sulphureis, venis nigris sectis ; anticæ puncto sub-costali minuto.

Cette jolie petite Agariste que nous dédions à M. Lorquin aussi courageux voyageur qu'entomologiste plein de zèle, est de la taille de l'*octomaculata*. Ses quatre ailes sont d'un noir profond, marquées chacune de deux taches jaunes coupées par de petites nervures noires; les taches de l'extrémité de chaque aile sont étroites et transversales, celle de la base des supérieures est longitudinale surmontée vers la côte d'un petit point de sa couleur; celle de la base des inférieures est de grandeur moyenne. Le corselet est noir avec les épaulettes légèrement bordées de jaune; le corps est tout noir. Les pattes antérieures ont les cuisses garnies de quelques poils fauves.

M. Lorquin nous a envoyé plusieurs chrysalides qui se sont très bien développées, sans nous indiquer sur quelle plante il avait trouvé les chenilles.

76. **Agarista Sacramenti,** Boisd.

Alæ integræ maculis sex pallide sulphureis, anticarum duabus, posticarum unica.

Elle est un peu plus grande qu'*octomaculata*, d'un noir profond ; ses ailes supérieures sont marquées de deux taches jaunes, dont l'une un peu oblongue vers la base, et l'autre transversale, un peu ovale au delà du milieu. Les ailes inférieures n'ont qu'une seule tache jaune, arrondie, située entre le milieu et l'extrémité ; le corselet est noir avec les épaulettes liserées de jaune; le corps est noir; les deux premières paires de pattes ont les cuisses garnies de poils fauves.

Elle se trouve sur les bords du Sacramento.

Nous avons reçu de l'Amérique septentrionale un individu très voisin de cette même espèce. Peut-être n'en est-il qu'une variété.

77. **Agarista Mariposa,** Boisd.

Alæ omnes nigræ; anticæ maculis quatuor fimbriaque apicali pallide sulphureis; posticæ maculis duabus pallide sulphureis.

Elle est d'un tiers plus grande qu'*octomaculata*. Ses quatre ailes sont noires; les supérieures sont marquées de quatre taches d'un jaune-soufre pâle, dont une cunéiforme à la base, une arrondie dans la cellule discoïdale, et deux autres un peu plus petites entre le milieu et l'extrémité. Les ailes inférieures offrent deux taches de la même couleur, dont l'une entre la cellule discoïdale et le bord externe, et l'autre assez rapprochée du bord abdominal. Outre celà la frange des quatre ailes est d'un blanc un peu jaunâtre au sommet.

Décrite sur un seul individu pris par M. Lorquin au mois de juin dans le sud de la Californie.

Nous avons confié cette espèce et les trois précédentes à MM. Grote et Robinson qui nous ont témoigné le désir de les faire représenter dans leur ouvrage sur les lépidoptères nouveaux le l'Amérique du nord.

78. **Agarita Grotei,** Boisd.

Alæ integræ nigræ, fimbria apicali tenuissime albida; anticæ maculis tribus pallide sulphureis atomisque chalybeis; posticæ macula unica.

Notablement plus grande que les espèces précédentes; elle est d'un noir profond avec le sommet de chaque aile garni d'une petite frange blanche; les supérieures sont marquées de trois taches d'un jaune-soufre pâle, disposées longitudinalement, dont l'une un peu cunéiforme près de la base, une un peu quadrangulaire au milieu, et la troisième ovale et plus grande vers l'extrémité; entre ces taches, il y a quelques atomes d'un bleu d'acier. Les ailes inférieures n'ont qu'une seule tache, elle est arrondie, placée un peu en en arrière du milieu. Le corselet et l'abdomen sont entièrement noirs.

Elle a été prise.. mais en très petit nombre en Sonora par M. Lorquin.

Nous avons dédié cette espèce à M. Grote, entomologiste américain dont les travaux déjà publiés de concert avec son ami M. Robinson, donnent les plus belles espérances pour l'avenir.

Le groupe des petits Agaristes dont il vient d'être question paraît être propre aux États-Unis où il remplace nos Zygènes; il semble s'étendre depuis le Canada jusqu'au Mexique. Nous n'en connaissons aucune espèce de l'Amérique du sud.

GLAUCOPIDES.

Genre **CTENUCHA**, Kirby.

79. **Ctenucha rubroscapus**, Ménétr. Enum. corp. anim. Pl. 14. fig. 7.

Alæ atræ apicibus albis; anticarum costa albida; posticæ viridi-nitentes; capite humerisque chermesinis.

Les ailes supérieures sont noires avec la côte et la frange blanches; les ailes inférieures sont noires à reflet d'un bleu verdâtre avec la frange du sommet blanche. Le corps est noir à reflet bleuâtre; la tête et le bord interne des épaulettes sont d'un rouge carmin.

Elle vole en plein jour sur les fleurs dans le sud de la Californie.

80. **Ctenucha corvina**, Boisd.

Alæ atræ viridi-cyaneo nitentes apicibus tenuissime albis; capite humerisque croceis.

Elle a tout à fait le port et la taille de l'espèce précédente (4 centimètres 3 quarts) avec laquelle on la confondrait volontiers, quoique très-distincte. Elle est noire, à reflet d'un bleu un peu verdâtre avec la frange blanche au sommet des quatre ailes. Le corps est d'un bleu foncé. La tête et le bord interne des épaulettes sont d'un jaune souci.

La femelle de cette espèce de même que celle de la précédente ressemble au mâle.

On ne la confondra pas avec la *rubroscapus* qui a la tête d'un rouge carmin et la côte des ailes supérieures blanche dans toute sa longueur.

Elle vole en plein jour et on la trouve souvent accouplée.

81. **Ctenucha Robinsonii**, Boisd.

Alæ corvinæ immaculatæ; capite, thorace annulisque quinque ultimis sanguineis.

Elle est de la taille des précédentes. Ses ailes un peu plus arrondies et moins allongées sont d'un noir bronzé sans la moindre tache. La tête, toute la partie antérieure du corselet et les cinq derniers anneaux sont d'un rouge carmin velouté. Les premiers anneaux de l'abdomen et la partie postérieure du corselet sont d'un noir un peu bronzé.

M. Lorquin nous a envoyé un seul individu femelle qu'il a pris au vol dans la Sonora. Nous avons reçu du Mexique un mâle plus petit.

Nous avons dédié cette espèce à M. Robinson, savant entomologiste américain, collaborateur de M. Grote.

82. **Ctenucha Harrisii.**

Alæ corvinæ immaculatæ, anticarum fimbria albida; collo annulisque ultimis rubro-holosericeis.

Elle est un peu plus petite que la précédente dont elle a le port. Ses quatre ailes sont d'un noir un peu bronzé, sans tache, avec la frange des supérieures blanche. Le corps est d'un noir-bleu assez brillant, avec un large collier et les deux derniers anneaux de l'abdomen d'un rouge velouté.

Elle a été trouvée aux environs de los Angelos par M. Lorquin.

Nous avons donné à cette espèce un nom qui rappelle celui de Harris, entomologiste distingué des États-Unis.

LITHOSIDES.

Les petits lépidoptères que nous plaçons provisoirement dans cette tribu s'éloignent notablement de nos espèces européennes et devront former plus tard des genres propres à l'Amérique septentrionale.

Genre **LITHOSIA.**

83. **Lithosia Decia,** Boisd.

Alæ anticæ fuscæ, immaculatæ; posticæ rubræ, margine latiori nigro, intus sinuato; omnes subtus rubræ fascia marginali nigra.

Envergure 3 centimètres 1/4. Ailes allongées; les supérieures brunes, sans taches; les inférieures rouges avec une bande marginale noire, sinuée intérceurement. Dessous des quatre ailes rouge avec une bande noire marginale, sinuée, plus large aux supérieures qu'aux inférieures. Corps brunâtre avec une bande latérale rouge de chaque coté.

Nous n'avons vu qu'un seul individu femelle, pris dans les bois, sur le tronc d'un arbre.

84. **Lithosia adnata,** Boisd.

Alæ anticæ pallide fusco-cinerascentes, punctis duobus tribusve pallidis ad costam apicalem strigaque obsoletissima ad extimum; posticæ rubro-aurantiacæ fascia marginali interrupta strigaque media transversa nigris.

Envergure 3 centimètres. Ailes supérieures d'un brun grisâtre, offrant sur la côte, près du sommet, deux ou trois petits points blanchâtres, et vers le bout une petite ligne transversale, très-obsolète de la même couleur. Ailes inférieures oranges, marquées au milieu d'une petite raie transversale noire et à l'extrémité d'une bande noire interrompue. Dessous rouge avec une bordure noire interrompue sur les inférieures et une tache de la même couleur, au milieu de la côte, sur les quatre ailes. Le corps est brunâtre avec une ligne latérale rouge.

Décrite sur un seul individu, pris dans le sud de la Californie.

85. **Lithosia Lena,** Boisd.

Alæ anticæ fuscæ; posticæ rubræ vel rubro-aurantiacæ maculis marginalibus nigris.

Envergure 3 centimètres 1/2. Dessus des ailes supérieures d'un gris brunâtre, avec un point sous-costal blanchâtre chez la femelle, et une petite tache obsolète de la même couleur vers l'angle anal. Les ailes inférieures sont orangées dans le mâle, rouges chez la femelle, avec des petites taches marginales noires. Le dessous est jaune ou orangé, avec une bordure noirâtre à l'extrémité des supérieures et quelques petites taches de la même couleur sur le bord marginal des inférieures; on voit, outre celà, une petite tache noire, sur le milieu de la côte de chaque aile. Le corps est noir avec les épaulettes bordées de jaunâtre et une ligne latérale rouge sur l'abdomen.

Habite les forêts de l'intérieur en juin.

Ces trois espèces qui n'ont aucune ressemblance avec nos Lithosies, devront, lorsqu'on les connaitra mieux, former un genre propre, qui viendra peut-être se placer près des *Nemeophila*.

86. **Lithosia Faustinula,** Boisd.

Alæ anticæ fuscæ fascia media transversa albida; posticæ albido-sub-lutescentes apice tenue fusco.

Cette petite espèce est de la taille d'une *Tortrix* ordinaire. Ses ailes supérieures sont brunes, traversées au milieu par une bande d'un blanc un peu

sale, un peu dentée des deux côtés et un peu étranglée dans son tiers supérieur. Les ailes inférieures sont d'un blanc lavé de jaunâtre avec la pointe du sommet, un peu brunâtre. Le dessous ressemble au dessus sauf que la bande est presque toujours interrompue. La femelle est semblable au mâle.

Forêts de l'intérieur.

87. **Lithosia nexa,** Boisd.

Alæ anticæ fuscæ macula albida ad marginem tenuiorem; posticæ albido-sublutescentes margine apicali late fusco.

Elle ressemble beaucoup à la précédente avec laquelle on la confondrait facilement au premier coup-d'œil. Ses ailes sont brunes avec une tache oblique d'un jaune un peu sale, placée au milieu du bord interne et ne dépassant pas la nervure médiane. Les ailes inférieures sont d'un blanc jaunâtre avec le sommet largement brunâtre :

Les femelles ne diffèrent pas des mâles.

Habite également les bois d'où on la fait partir en battant les buissons.

Ces deux petites Lithosies ressemblent peu à nos espèces européennes, mais nous en possédons plusieurs provenant des États-Unis qui appartiennent au même groupe.

CHELONIDES.

M. Lorquin nous a envoyé plusieurs espèces nouvelles, élevées de chenilles, appartenant à cette famille, mais il en reste sans doute un bien plus grand nombre à découvrir.

Genre **CALLIMORPHA.**

88. **Callimorpha guttata,** Boisd.

Pleretes guttata, Herrich-Schæfer, aussereuropäisch. Schmett., fig. 464.

Nous n'avions reçu qu'un seul exemplaire mâle sans antennes de cette espèce. M. Lorquin nous en a envoyé depuis de beaux individus des deux sexes qui nous ont mis à même de réparer un erreur. C'est à tort que nous en avions fait un Agariste, c'est une véritable Callimorphe.

Nous devons ajouter que tous les exemplaires n'ont pas les ailes inférieures entièrement noires, il y en a qui, comme celui que nous avons prêté à M. Herrich-Schæffer, ont un gros point jaune vers l'angle anal chez

les mâles. La femelle a toujours une rangée terminale de quatre à cinq taches jaunes. Elle a les habitudes de notre *Hera* et de notre *Dominula*. Elle habite les bois. La chenille se trouve à la fin de l'hiver sur les plantes basses.

Genre **NEMEOPHILA.**

M. Lorquin a découvert dans ce genre deux espèces très rapprochées de notre *plantaginis*. Quoique nous ne connaissions pas encore les femelles, nous pensons que l'on peut provisoirement les regarder comme nouvelles.

89. **Nemeophila cæspitis,** Boisd.

Elle a tout à fait le port de notre *plantaginis*. Ses ailes supérieures sont d'un brun noir avec des rivulations d'un blanc un peu jaunâtre. Elles ont comme la *plantaginis* une raie parallèle au bord interne, une petite tache sur le bord de la cellule discoïdale et vers l'extrémité une raie oblique qui s'anastomose avec une autre petite raie sinueuse, partant du sommet. Les ailes inférieures sont largement brunes jusqu'au delà du milieu, et ensuite d'un jaune d'ocre, avec deux taches et une bordure interrompue d'un brun noirâtre. Le corselet est brun avec un collier blanc interrompu au milieu ; l'abdomen est brunâtre en dessus avec les côtés et le dessous d'un jaune d'ocre.

Décrit sur un seul individu mâle pris en juin dans les prairies des montagnes.

90. **Nemeophila cichorii,** Boisd.

Elle est d'un quart plus petite que la *plantaginis* dont elle a également le port. Ses ailes supérieures sont aussi d'un noir brun avec des traits d'un blanc un peu jaunâtre, savoir : une raie parfaitement droite parallèle au bord interne, une petite tache allongée dans la cellule discoïdale, une raie oblique, très droite, vers l'extrémité de l'aile, ne touchant pas les bords, et enfin, entre cette dernière raie et le sommet, un trait sémilunaire. Ses ailes inférieures sont d'un jaune d'ocre à peu près semblables aux ailes correspondantes de *plantaginis* mâle.

Décrit sur un seul individu pris en juillet dans les montagnes de la Juba.

Nous avons prêté les deux individus dont il vient d'être question à MM. Grote et Robinson qui ont l'intention de les faire figurer dans les Transactions de la société Entomologique américaine.

Genre **CHELONIA.**

91. **Chelonia autholea,** Boisd.

Affinis pudicæ. Alæ anticæ albidæ maculis nigris; posticæ maris albæ margine abdominali rubro, feminæ rubræ, nigro maculatæ; corpus supra rubrum punctis dorsalibus anoque nigris.

Le mâle est de la taille de *pudica*. Ses ailes supérieures sont blanches marquées de taches noires au nombre de neuf ou de dix, dont trois vers l'extrémité sont bordées chacune par un triangle blanc, sans compter celle du sommet qui est un peu lunulée. Les ailes inférieures sont blanches avec la gouttière abdominale rouge. Le corps est rouge en dessus avec le dernier anneau et une rangée dorsale de points noirs. La tête et le corselet sont blancs avec une raie noire sur chaque épaulette.

La femelle est plus grande et plus robuste que le mâle, avec le fond des ailes supérieures d'un blanc un peu jaunâtre. Ses ailes inférieures sont d'un rose rouge marquées de trois ou quatre petites taches noires sur le disque, et vers l'extrémité d'une bande formée par la réunion de quatre à cinq taches noires assez grosses.

Nous ignorons la localité où elle a été prise par M. Lorquin. Les deux individus qu'il nous a envoyés de la Californie paraissent avoir été élevés de chenilles.

Nous avons reçu du Mexique un mâle de cette même Chélonie.

92. **Chelonia Achaia,** Boisd.

Alæ anticæ atræ nervulis fasciisque albido-lutescentibus; posticæ rubræ maculis discoidalibus nigris; corpus supra aurantiacum maculis dorsalibus atris.

Cette belle espèce est à peu près de la taille de la précédente. Ses ailes supérieures sont noires avec les nervures d'un blanc jaunâtre et des bandes de la même couleur disposées ainsi : à peu de distance de la base, une bande transversale assez large allant de la côte au bord interne; ensuite, une autre beaucoup plus étroite, allant de la côte au milieu de l'aile; puis à l'extrémité une double bande imitant grossièrement une R s'appuyant inférieurement sur une raie longitudinale pareillement d'un blanc jaunâtre. Le corps est en dessus d'un rouge orangé avec une série dorsale de taches noires. La tête est d'un blanc jaunâtre avec deux taches noires sur le collier. Le corselet est noir avec les épaulettes bordées de blanc jaunâtre en dehors et en dedans.

Les ailes inférieures sont d'un rouge brique, marquées de cinq à six taches noires disposées sur deux rangs; l'extrémité offre ordinairement en outre une petite bande marginale noire plus au moins prononcée.

La femelle ne diffère pas du mâle.

Nous ignorons de quelle partie de la Californie proviennent les deux beaux exemplaires que nous devons à l'obligeance de M. Lorquin. Probablement, il en aura trouvé les chenilles aux environs de San-Francisco.

93. **Chelonia Doris,** Boisd.

Alæ anticæ nigræ, venis, fasciis decussatis, striga omnibusque marginibus albis; posticæ rubro-roseæ nigro maculatæ. Corpus supra roseum maculis dorsalibus nigris.

Elle a le port de l'espèce précédente et la taille de *Dione*, mais ses ailes sont plus larges et plus arrondies. Les supérieures sont noires, avec les nervures, un grand trait transversal dépassant un peu sa nervure médiane et deux raies croisées en X à l'extrémité, d'un blanc légèrement rosé. Le bord interne, la frange et la côte sont également blancs. Les ailes inférieures sont roses avec une lunule discoïdale et plusieurs taches vers le bord terminal, ainsi que l'extrémité apicale noires. Le corps est d'un rouge rose en dessus avec une série dorsale de taches et le dernier anneau noirs. La tête est blanche avec deux taches noires sur le collier. Le corselet est blanc avec le milieu et une raie sur chaque épaulette noirs.

Elle a été prise dans le Sud. Nous ne connaissons que le mâle.

94. **Chelonia Nerea,** Boisd.

Elle a le port et la taille de *Dione* à laquelle elle ressemble beaucoup ainsi qu'à l'espèce précédente. Ses ailes supérieures sont noires avec tous les bords blancs, ainsi que les nervures, et un tout petit trait transversal qui ne dépasse pas la nervure médiane; elles offrent en outre, comme dans l'espèce précédente, vers l'extrémité deux raies blanches croisées en X. Les ailes inférieures sont roses avec des taches noires dont deux ou trois discoïdales et les autres au nombre de six ou sept disposées vers l'extrémité. Le corps est entièrement rose y compris le dernier anneau, avec une série dorsale de points noirs, et une rangée latérale, et deux rangées ventrales de petites taches de la même couleur. La tête et le corselet sont blancs. Ce dernier est rayé de noir sur les épaulettes.

Nous n'avons reçu que des femelles qui ont sans doute été élevées de chenilles, à en juger par leur fraîcheur.

95. **Chelonia Dione.**
Phalæna Dione, Smith-Abbot, Lep. Ins. of Georg. Pl. 63.
Bombyx Dione, Fab. Ent. Syst. T. III, p. 442.
Phalæna Arge, Drury. Ins. I, tab. 18, fig. 3.

C'est l'une des espèces les plus répandues. La chenille est assez commune au printemps. Le papillon éclot en été.

Genre **ECPANTHERIA.**

Ce genre est un type essentiellement américain ; il est répandu depuis l'Amérique du nord jusqu'au Paraguay. Nous en possédons une vingtaine d'espèces dont plusieurs sont très voisines les unes des autres, mais assez faciles à distinguer par les taches du collier et du corselet.

96. **Ecpantheria Scribonia.** Hübn. Exotic. Schmett.
Phalæna Scribonia, Stoll. Suppl. pl. 41, fig. 3.
Bomb. ocularia, Fab. Ent. Syst. 4, p. 425.
Phalæna oculatissima, Smith-Abbot. Lep. ins. of Georg. 68.

Elle est moins commune en Californie que l'espèce suivante. Les figures données par Hübner et par Smith-Abbot ne laissent rien à désirer sous le rapport de l'exactitude, mais Smith a eu tort, d'y rapporter comme synonyme, la figure donnée par Cramer, pl. 344, fig. D, qui représente la *Cunigunda*, espèce de Surinam très différente de la *Scribonia*.

97. **Ecpantheria Aulæa,** Hübn. — Geyer, Zütr. 913, 914.

La figure donnée par Geyer est parfaite. Au reste, cette espèce avec ses ailes inférieures marquées de taches d'un beau rouge ne ressemble à aucune autre.

Nous ne la croyons pas très rare en Californie. Les exemplaires que nous avons reçus paraissent avoir été élevés de chenilles par M. Lorquin. Nous possédons aussi des individus pris au Mexique.

Genre **ARCTIA.**

98. **Arctia Acria.**
Bombyx Acria, Fab. Ent. Syst. 4, 431. Hübner, Exot. Schm.
Phalæna Acria, Smith-Abbot. Lep. Ins. of Georg. pl. 66. Drury, Ins. III, fig. 2 (la femelle).

Phalæna caprotina, Cram. pl. 287, fig. C.
Phalæna caprotina, Drury. Ins. III, pl. 2 fig. 3.

Cette espèce paraît remplacer notre *Menthastri*. Elle est commune dans les différents états de l'Amérique du nord ; elle s'étend jusque dans l'Amérique centrale. Selon M. Lorquin, la chenille varie pour la couleur des poils qui sont tantôt noirs et tantôt roussâtres, avec les incisions ferrugineuses.

Quelques auteurs ont fait deux espèces du mâle et de la femelle, parce que celle-ci a les ailes inférieures blanches, comme notre *Menthastri*, tandis que le mâle les a d'un jaune d'ocre foncé.

99. **Arctia Sciurus,** Boisd.

Statura gracilior; alæ albæ immaculatæ; anticæ maris marginibus lutescentibus; corpus pallide ochraceum serie dorsali punctorum nigrorum.

Elle est un peu plus grande que notre *Menthastri*, mais plus grêle qu'aucune des espèces connues. Les quatre ailes sont blanches dans la femelle, avec la base des supérieures lavée de jaune d'ocre ; dans le mâle tout le contour de ces mêmes ailes est lavé de jaune d'ocre pâle. La tête, le corselet et l'abdomen, sont d'un jaune d'ocre, un peu pâle; ce dernier est marqué d'une série dorsale de points noirs.

Nous n'en avons reçu qu'une seule paire que nous supposons avoir été élevée de la chenille par M. Lorquin.

100. **Arctia vagans,** Boisd.

Depuis notre première publication sur les lépidoptères de la Californie nous avons reçu en assez grande quantité l'espèce que nous avons appelée *Vagans*. Presque tous les individus diffèrent les uns des autres; il y en a de gris jaunâtres, il y en a d'autres qui sont roussâtres ou noirâtres, avec la frange des secondes ailes toujours de la couleur des supérieures, chez les mâles comme chez les femelles.

N'ayant point élevé nous-même la chenille, nous ne garantissons pas que l'espèce suivante n'en soit une autre variété.

101. **Arctia rufula,** Boisd.

Nemeophila rufula, Boisd. Ann. Soc. ent. de France, 1855. Bulletin, pag. 32.

Alæ anticæ sordide cinereæ, nigricantes vel ferrugineo-rufæ; posticæ obscuræ fimbria dilutiori.

Elle a le port et la taille de notre *Mendica* et se rapproche beaucoup de la *Vagans*. Chez les mâles, les ailes supérieures sont d'un gris jaunâtre, d'un gris noirâtre ou d'un roux ferrugineux briqueté, avec une lunule centrale noirâtre, suivie en dehors d'une ligne courbe, plus ou moins obsolète de la même couleur. Les ailes inférieures participent plus ou moins de la couleur des supérieures. Elles offrent une lunule centrale noirâtre, et près de l'extrémité une raie de la même couleur, plus ou moins bien indiquée. Le corps et le corselet sont de la couleur des ailes. La femelle varie beaucoup pour la couleur, et y en a de noirâtres, de grisâtres et de rougeâtres. Mais cependant on voit dans toutes, sur les ailes supérieures en dehors du point central, une ligne courbe noirâtre que l'on ne voit pas dans la *Vagans*.

La chenille, selon M. Lorquin, n'est pas plus rare que celle de l'espèce précédente, mais elle est différente et se trouve à une autre époque.

PHÉGOPTÉRIDES.

Les Phégoptérides sont comme les Héliconiens une création toute américaine. Elles ont de grands points de contact avec l'immense série des Chélonides et se lient plus ou moins avec certains groupes de Glaucopides. Elles remplacent dans le nouveau monde les *Aganais* de l'Inde, de même que les *Heterochroa* remplacent en Amérique les *Limenitis* de l'ancien continent.

Genre **PHŒGOPTERA**, Boisd.

Ce genre qui devra être subdivisé en un certain nombre de sous-genres, renferme aujourd'hui un assez grand nombre d'espèces; mais qui peut dire ce qu'il en reste encore à découvrir dans les vastes régions de l'Amérique centrale! nous n'en possédons que trois espèces de l'Amérique du nord, et trois de la Californie. Celles dont nous connaissons les premiers états vivent sur des arbres. Leurs chenilles très velues rappellent un peu celles de nos *Orgya*.

102. **Phœgoptera cinnamomea**, Boisd.

Alæ anticæ, thorax corpusque fulvo-cinnamomea, pedibus anticis rubricantibus; alæ posticæ albido-sub-diaphanæ.

Envergure 4 3/4 cent. Les ailes supérieures sont d'un roux vif, avec quelques petits espaces mal arrêtés, d'un jaune plus vif du côté de la base, principalement vers le bord interne. La tête, le corselet et l'abdomen sont

de la couleur des premières ailes avec les pattes antérieures d'un jaune rouge. Les ailes inférieures sont blanches, un peu transparentes, lavées de jaune.

Décrit sur un individu femelle, trouvé à l'état parfait en Sonora.

103. **Phœgoptera quercus,** Boisd.

Alæ anticæ pallide lutescentes fasciis plurimis fuscis; alæ posticæ albido-subdiaphanæ ad marginem internum rubro tinctæ; corpus supra rubrum.

Envergure 5 1/2 centimètres. Elle a le port de la *Tessellaris* de l'Amérique du nord, mais elle est d'un tiers plus grande. La tête et le corselet sont d'un gris jaunâtre; les ailes supérieures sont également d'un gris-jaunâtre pâle, avec quatre bandes transverses brunâtres dont celle du milieu est plus large et bifide entre la côte et la nervure médiane. Les ailes inférieures sont d'un blanc transparent avec tout l'angle anal largement lavé de rouge et l'angle apical légèrement bordé de brunâtre. Tout le dessus de l'abdomen est d'un rouge-brique très-vif.

M. Lorquin a trouvé la chenille à deux époques sur un chêne, dont nous ne connaissons pas le nom botanique. Il en a élevé une douzaine d'exemplaires, tous parfaitement développés.

104. **Phœgoptera salicis,** Boisd.

Alæ anticæ luteæ fasciis plurimis obscurioribus; alæ posticæ albidæ.

Envergure 4 1/2 cent. Elle a tout à fait le port de la *Tessellaris*, de Smith-Abbot; ses ailes supérieures sont d'un jaune foncé, avec quatre bandes d'une couleur beaucoup plus obscure, dont la médiane est bifide près de la côte. Les ailes inférieures sont d'un blanc jaunâtre. La tête, le corselet et l'abdomen sont d'un jaune foncé.

La chenille vit exclusivement sur les saules dans les lieux frais. Le papillon parait en avril, puis ensuite en juillet pour la seconde époque. Il en est de même pour l'espèce précédente.

BOMBYCITES.

Cette immense famille est aujourd'hui partagée en un grand nombre de tribus qui permettent de mieux grouper les espèces qu'on ne l'avait fait jusqu'à ce jour. Ce n'est donc que provisoirement que nous laissons dans le genre Bombyx les trois espèces suivantes.

Genre **BOMBYX.**

106. **Bombyx frutetorum,** Boisd.
Phalæna Castrensis, Smith-Abbot, Lep. Ins. of Georg. Pl. 60.

Cette espèce est très bien figurée dans l'ouvrage d'Abbot, mais nous comprenons difficilement que Smith l'ait prise pour la *Castrensis* de Linné. Il est probable que jamais il n'avait vu en nature notre espèce européenne dont la chenille et l'insecte parfait diffèrent totalement.

La chenille du *frutetorum* vit en famille sur les arbres fruitiers et occasionne quelquefois dans les jardins les mêmes ravages que notre *Neustria.* Elle est assez commune au Canada et peu répandue en Californie.

106. **Bombyx drupacearum,** Boisd.
Phalæna Neustria, Smith-Abbot, Lepid. Ins. of Georg. Pl. 59.

Ce Bombyx a bien quelques rapports avec notre *Neustria,* mais les lignes transversales des ailes supérieures sont placées différemment. Quant à la chenille elle est totalement différente de la nôtre, avec sa série dorsale de taches blanches ovales. Elle vit en famille sur beaucoup d'arbres, principalement sur les pruniers, cérisiers qu'elle dépouille souvent de toutes leurs feuilles.

Elle est commune dans une grande partie des États-Unis, beaucoup plus rare en Californie.

107. **Bombyx pseudoneustria,** Boisd.

Il a les plus grands rapports avec notre *Neustria* dont il ne diffère que par le caractère suivant : les deux lignes blanchâtres qui traversent les ailes supérieures sont un peu plus éloignées l'une de l'autre et la seconde est beaucoup plus courbe que dans le *Neustria* où elle est presque droite. Le même caractère se rencontre dans les femelles.

On serait tenté de regarder cette espèce comme une variété de notre *Neustria,* mais M. Lorquin nous a dit que la chenille était très différente de celle d'Europe. Elle vit de même en famille sur plusieurs sortes d'arbres et d'arbustes qu'elle dépouille quelquefois de toutes leurs feuilles. Dans quelques années ce sera un fléau pour les jardins.

Genre **LASIOCAMPA.**

108. **Lasiocampa carpinifolia,** Boisd.
Phalœna ilicifolia, Smith-Abbot, Lep. Ins. of Georg. Pl. 51.

Nous avons reçu de M. Lorquin un individu mâle pris dans les bois de la Californie, conforme en tout à la figure de l'ouvrage précité. C'est à tort que M. Smith a rapporté cette insecte à *l'ilicifolia*, car il a plutôt un peu d'analogie avec notre *Betulifolia*, surtout par sa couleur; il en est cependant bien distinct par une petite lunule blanche au milieu de ses ailes supérieures et aussi par une éclaircie blanchâtre sur le disque des inférieures. La chenille a aussi un certain rapport avec celle de la *Betulifolia* par ses deux colliers d'un jaune orange, mais ils ne sont jamais interrompus par du noir ainsi que cela a toujours lieu dans l'espèce européenne.

Cette Lasiocampe, selon Abbot, vit sur les chênes et sur le frêne.

SATURNIDES.

Les Saturnides sont les géants des lépidoptères hétérocères, elles sont répandues dans toutes les parties du monde principalement dans les régions intertropicales.

L'Europe n'en renferme que cinq, les États-Unis six ou sept et la Californie deux seulement.

Genre **SATURNIA.**

109. **Saturnia ceanothi,** Beer.

Alæ rubro-castaneæ, fascia communi alba, lunulaque media elongata albido-lutescente.

Nous avons mentionné cette espèce (Bulletin de la Société Entomologique de France, année 1855) sous le nom d'*Euryalus*, mais nous avons appris qu'elle avait déjà été décrite quelque temps auparavant par notre collègue le docteur Beer sous celui de *Ceanothi* qui doit lui rester.

Cette belle Saturnie découverte d'abord par M. Lorquin et que nous n'avons pas décrite au moment où nous l'avons reçue de cet entomologiste, à cause de la répugnance que nous avons toujours eue pour des descriptions isolées et jetées pour ainsi dire au hasard dans un recueil quelconque, a un certain rapport avec la *Cecropia*, mais elle est un peu plus petite et d'une couleur moins sombre.

Les quatre ailes sont d'un brun rouge, traversées au delà du milieu par une raie commune, blanche, précédée sur le disque de chacune, d'une sorte de lunule d'un blanc jaunâtre, oblique, plus petite sur les supérieures, allongée sur les inférieures en une sorte de queue qui souvent arrive jusqu'à la bande blanche; outre cela on voit à la base une bande commune sinueuse blanche, et au sommet des supérieures, un œil noir à iris bleuâtre. L'extrémité est bordée par une bande grisâtre divisée sur les supérieures par une très petite ligne crénelée noirâtre et sur les inférieures par une série de petites lunules de la couleur du fond. Le corselet est d'un brun rouge avec le collier blanc. Le corps est également d'un brun rougeâtre avec les incisions blanches.

La couleur varie un peu: chez quelques individus elle tire sur le rouge, chez d'autres sur le violet. La chenille vit sur les *Ceanothus* charmants arbustes de la famille des *Nerpruns*, à fleurs bleues ou blanches; elle est fort belle dit M. Lorquin, mais nous sommes encore à attendre sa description. La Chrysalide est renfermée dans une double coque comme celle de la *Cecropia*.

Un individu nous est éclos à Paris.

Genre **TELEA**, Herrich-Schæffer.

110. **Telea Eglanterina,** Boisd.

M. Herrich-Schæffer à créé ce genre, et il a eu grandement raison, pour y placer notre *Saturnia Eglanterina* dont, par parenthèse, il a modifié le nom en *Eglanteria* probablement par suite d'un *lapsus calami*. Ce genre par sa chenille à épines rameuses et roides fait le passage à notre genre *Io*.

Depuis notre publication sur les lépidoptères de la Californie nous avons reçu deux variétés qui s'éloignent énormément du type *Eglanterina* décrit par nous et figuré par Herrich-Schæffer, f. 445.

Dans l'une le fond des ailes supérieures est entièrement blanc avec le dessin comme dans l'espèce typique. Dans l'autre les quatre ailes sont complétement d'un jaune d'ocre avec toute la base et la côte des supérieures lavées de rose; elles n'offrent d'autre dessin, que deux ou trois taches noires le long du bord antérieur des premières ailes. Cette aberration est fort rare, M. Lorquin n'en a obtenu que deux.

ZEUZÉRIDES.

Genre **HEPIALUS.**

Nous avons reçu de M. Lorquin deux petites espèces de ce genre, toutes les deux de la plus chétive apparence.

111. **Hepialus hectoides,** Boisd.

Alæ anticæ dilute lutescentes immaculatæ ; posticæ nigricantes fimbria dilutiori.

Elle égale à peine les plus petits individus de notre *hecta* ou plutôt elle est d'un tiers plus petite. Ses ailes supérieures sont d'une couleur roussâtre sale sans aucune tache ; le corselet est de la même couleur ; les ailes inférieures sont noirâtres avec la frange jaunâtre ; l'abdomen est noirâtre avec l'extrémité rougeâtre.

Elle se trouve en juin dans les bois.

112. **Hepialus Californicus.** Boisd.

Alæ anticæ cinerascentes fasciis obsoletissimis albidis; alæ posticæ obscuræ.

Elle a le port et la taille de la *Carnus* des Alpes. Ses ailes supérieures d'un grisâtre obscur, offrent à un certain jour, vers l'extrémité, des raies blanchâtres parallèles renfermant des petites taches arrondies d'une couleur plus obscure. Les ailes inférieures sont d'un gris noirâtre.

Décrite sur un seul individu mâle pris le soir dans les prairies

Nota : quoique le groupe des *Limacodes* soit plus répandu dans l'Amérique du nord qu'en nul autre pays, nous n'en avons pas reçu un seul individu de la Californie. Ces petits insectes qu'on ne peut avoir que par l'éducation des chenilles ont échappé aux investigations de M. Lorquin.

NOTODONTIDES.

Genre **DICRANURA.**

113. **Dicranura Borealis,** Boisd.
Phalæna furcula, Smith-Abbot, Lep. Ins. of Georg. Pl. 71.

Elle est très bien figurée sous ses divers états dans l'ouvrage précité. C'est à tort que Smith l'a rapportée à la *Furcula* de Linné à laquelle elle ne

ressemble pas; tandis qu'au contraire elle est assez rapprochée de notre *Bicuspis*.

Elle est rare en Californie. Elle vit comme notre *Bifida* exclusivement sur les peupliers.

114. **Dicranura Scolopendrina,** Boisd.

Alæ albidæ; anticæ basi margineque postico nigro-punctatis; fascia transversa fusca extus sub-repanda; collari albo.

Elle a le port et la taille de notre *Furcula*, mais ses ailes sont d'un beau blanc ainsi que le collier. Sur les supérieures, la bande du milieu est moitié plus étroite, dilatée vers la côte, un peu étranglée dans son milieu et très sinuée en dehors; caractères qui empêcheront de la confondre avec aucune des autres espèces.

M. Lorquin a trouvé la chenille sur une espèce de *Salix* propre à la Californie. Elle est rare; mais elle est aussi facile à élever que nos espèces européennes. Elle éclot au mois de mai pour la première époque et à la fin d'août pour la seconde

Genre **CLOSTERA.**

115. **Clostera inclusa,** Boisd. — Hübn. Exotic. Saml.
Phalæna anastomosis, Smith-Abbot, Lep. Ins. of Georg. Pl. 72.

Smith a considéré cette espèce américaine comme identique avec notre *anastomosis*, mais il suffit de les comparer pour être convaincu qu'elle en diffère autant que *curtula* diffère d'*Anachoreta*. Elle se distingue de nos espèces européennes par sa tache ferrugineuse coupée par la ligne blanche qui limite la tache en forme de V.

La chenille vit sur les peupliers, renfermée entre deux feuilles.

116. **Clostera incarcerata,** Boisd.

Alæ anticæ ad apicem fusco-sub-violascentes, strigis sub-anastomoscentibus pallidis; capite collarique nigro-fuscis.

Il est de la taille de notre *Anachoreta* et a quelque analogie avec l'*anastomosis*. Les ailes supérieures sont grises dans leur tiers basilaire avec des petites lignes jaunâtres très fines et un peu anastomosées, elle sont ensuite d'un brun un peu violâtre, très légèrement lavées de ferrugineux;

sur la partie foncée de l'aile on voit deux lignes jaunâtres réunies inférieurement pour former une espèce de delta dont la branche extérieure, qui est un peu sinuée, se termine sur la côte par un trait d'un blanc pur; entre ce delta et l'extrémité, on remarque encore une ligne sinueuse de points noirâtres un peu obsolètes. Le ailes inférieures et le corps sont gris. Le milieu de la tête et du collier sont d'un brun noirâtre.

La femelle ressemble au mâle.

Genre **GLUPHISIA.**

117. **Gluphisia crenata,** Esper, Borkhausen, Ochsenheimer, etc.

Nous avons reçu de la Californie et de l'Amérique septentrionale des individus tout à fait identiques avec ceux que nous trouvons en Europe.

Genre **ALASTOR.** Boisd.

118. **Alastor gibbosa,** Hübn. Exot. Saml. — Smith-Abbot. Lep. Ins. of Georg. Pl. 82.

La figure donnée par Hübner est très correcte, mais d'une teinte un peu trop pâle. Nous avons reçu deux individus mâle et femelle élevés en Californie par M. Lorquin. Nous en possédons d'autres que feu notre collaborateur John Leconte nous a envoyés de l'Amérique du nord.

La chenille qui ressemble un peu à celle de *Palpina* (Lorquin) vit sur les chênes.

M. Lorquin a élevé cette espèce de la chenille, mais il ne nous a pas dit s'il l'avait trouvée sur des saules ou sur des peupliers..

NOCTUÉLIDES.

M. Lorquin nous ayant envoyé plusieurs espèces nouvelles appartenant à cette immense famille, nous les avons confiées à notre collègue M. Guénée pour son travail d'ensemble sur cette partie des Hétérocères. Il les a décrites toutes, ainsi que les Géomètres nouvelles de la même provenance.

Depuis la publication intéressante de M. Guénée nous avons reçu deux noctuélides nouvelles dont nous donnons ci-après la description.

Genre **BREPHOS.**

119. **Brephos Californicus**, Boisd.

Alæ anticæ fusco-cinereæ, maculis tribus obsoletis albidis; posticæ fulvæ nigro bifasciatæ.

Elle a le port de *Notha* et de *Puella*, mais elle est plus petite. Ses ailes supérieures sont d'un gris noirâtre avec trois petites taches blanches, dont une sur la côte, une autre très peu prononcée vers la pointe apicale et la troisième en forme de petite lunule sur l'angle interne. Les ailes inférieures sont d'un jaune un peu fauve, traversées vers le milieu par une bande noire étranglée ou un peu interrompue; outre cela la bordure est largement noire avec la frange jaunâtre. En dessous les quatre ailes sont jaunes avec deux bandes noires communes.

La femelle ne diffère du mâle que par ses antennes plus grêles.

Se trouve au printemps dans les clairières des bois.

120. **Brephos Melanis**, Boisd.

Alæ anticæ fusco-cinerascentes maculis duabus obsoletis albidis; alæ posticæ, nigræ, immaculatæ.

Elle est de la taille de la précédente; ses ailes supérieures sont d'un gris noirâtre avec deux taches d'un blanc sale, dont une sur la côte, et l'autre un peu plus petite sur l'angle interne. Les ailes inférieures et la frange sont complétement noires. En dessous les ailes supérieures sont traversées par une large bande jaunâtre.

Nous n'avons vu que des mâles.

Habite les bois.

Comme complément à cette petite faune locale, nous donnons ici la liste des Noctuelles et des Géomètres prises en Californie par M. Lorquin, dont les espèces nouvelles ont été décrites par M. Guénée dans son intéressant ouvrage (*suites à Buffon, T. V à X*). On verra par cette liste, sans doute fort incomplète, que plusieurs espèces de Noctuélides californiennes sont tout à fait identiques avec nos espèces européennes.

NOCTUÉLIDES.

Agrotis malefida, Guénée. T. V, p. 267.

— **jaculifera,** Guénée. T. V, p. 268.

— **annexa,** Treitschke.

Selon M. Guénée cette espèce est exclusivement propre à l'Amérique du nord; c'est à tort qu'elle a été regardée comme européenne.

— **saucia,** Hübner.

Ne diffère en rien de nos individus.

— **exclamationis,** Linné.

— **fumosa,** Hübner.

Ne paraît différer en rien de l'espèce typique.

— **tritici?** Linné.

— **ravida,** Hübner.

Paraît être assez commune vers le nord.

Noctua triangulum, Auctorum,

Semblable au type européen.

— **plecta,** Linné.

Plastenis subtusa, Fab. Hübner.

Vit comme en France sur les salicinées.

Gonoptera libatrix, Linné.

Hadena pisi, Linné.

— **protea,** Esper. Hübner, etc.

Phologophora meticulosa.

Un individu trouvé au printemps dans le nord de la Californie ne nous semble pas différer du type européen.

— **lucipara,** Linné.

Cucullia asteris, Fab. Hübner.

Élevée de la chenille par M. Lorquin sur le *Solidago Canadensis.* M. Guénée en a fait une espèce à part sous le nom d'*Asteroides.*

Monogona Hormos, Hübn. Zütr. 27-28.

Abrostola urticæ? Ochsenh; etc.

Plusia festucæ, Linné.

— **questionis,** Hübner.

— **ou,** Guénée. T. VI, p. 348.

— **ni,** Hübner.

Ne paraît différer en rien des individus de la France méridionale.

Bolina Cinis, Guénée. T. VI, p. 62.
— *jucunda*, Hübn. Zütr. 81-82.
Syneda graphica, Hübn. Zütr. 11-12.
— **limbolaris,** (1) Hübn. Zütr. 689-690.
Anthæcia rivulosa, Guénée. T. VI, p. 184.
— **Jaguarana,** Guénée. T. VI. p. 184.
— **tuberculum,** Guénée. T. VI, p. 186.
— **bina,** Guénée. T. VI, p. 186.
Acontia candefacta, Guénée. T. VI, p. 216.
— **diplaga,** Guénée. T. VI, p. 218.
— **Cerintha,** Guénée, T. VI, p. 218.
Erastria olivula, Guénée. T. VI, p. 231.
Drasteria convalescens, Guénée. T. VI, p. 289.
— **Erechthea,** Guénée, T. VI, p. 289.

(1) Ces deux espèces d'*Euclidia*, dit M. Lorquin, ne sont pas plus rares dans les parties herbeuses de la Californie que n'est notre *Glyphica* dans les prairies de l'Europe.

GÉOMÈTRES.

Si plusieurs Noctuélides californiennes sont les mêmes qu'en Europe, il n'en est pas de même pour les Géomètres. M. Guénée, l'un des hommes les plus compétents en pareille matière, n'a pas trouvé, dans les individus que nous lui avons communiqués, une seule espèce complétement identique avec les types de l'ancien continent.

ENNOMIDES.

Hypertes Nyssaria, Guénée. T. IX, p. 118.
Nematocampa filamentaria, Guénée. T. IX, p. 121.
Ellopia placeraria, Guénée. T. IX, p. 132.
Tetracis ægrotata, Guénée. T. IX, p. 141.

BOARMIDES.

Boarmia clivinaria, Guénée. T. IX, p. 245.
Tephrosia cribrataria, Guénée. T. IX, p. 260.
— **occiduaria,** Guénée. T. IX, p. 266.

GÉOMÉTRIDES.

Synchlora liquoraria, Guénée. IX, p. 375.

ACIDALIDES.

Acidalia pannaria, Guénée. T. IX, p. 470.
— **enucleata**, Guénée. T. IX, p. 505.
Cabera Erythemaria, Guénée. T. X, p. 56.

MACARIDES.

Macaria distribuaria, Guénée. T. X, p. 76.

FIDONIDES.

Tephrina haliata, Guénée. T. X, p. 97.
— **muscariata**, Guénée. T. X, p. 98.
— **neptaria**, Guénée. T. X, p. 99.
— **monicaria**, Guénée. T. X, p. 100.
— **Lorquinaria**, Guénée. T. X. p. 101.
Selidosema Juturnaria, Guénée. T. X, p. 149.
Aspilates cruentaria, Fab. Guénée. T. X, p. 183.

M. Guénée est convaincu que cette espèce a été comprise à tort dans les Géomètres européennes. Tous les exemplaires qui lui ont passé sous les yeux étaient originaires des États-Unis.

AVIS.

La pagination de ce mémoire saute de la page 28 à 37; c'est une erreur qui s'est produite par l'inattention de l'imprimeur, les pages 29 à 36 n'existent donc point.

TABLE DES GENRES ET DES ESPÈCES

ODONATES

DES ILES SEYCHELLES

PAR

M. de Sélys-Longchamps.

M. le D[r] Wright, professeur à l'Université de Dublin, ayant bien voulu me communiquer les Odonates qu'il a recueillis aux îles Seychelles pendant un voyage scientifique qu'il y fit en 1867, je profite de sa permission gracieuse pour signaler les espèces nouvelles qui s'y trouvent au nombre de cinq. En y ajoutant les quatre espèces déjà décrites comme provenant d'autres localités, je trouve au point de vue des affinités géographiques la répartition suivante :

1° Formes africaines :

Libellula hemihyalina, Desjardins. (*Lib. disparata*, Ramb.)
Libellula Wrightii, n. sp.
Agrion Senegalense, Ramb.
Brachybasis glabra, Burm. (*Agrion ferrugineum* Ramb.)

2° Formes indiennes et malaisiennes :

Libellula trivialis, Ramb.
Allolestes MacLachlanii, n. sp.
Trichocnemis cyanops, n. sp.
Trichocnemis bivittata, n. sp.
Zygonyx luctifera, n. sp.

Libellula Wrightii, De Sélys, n. sp.

Longueur de l'abdomen 24-25 mm., de l'aile inférieure 27 mm., du ptérostigma 2 1/2 mm.

Espèce voisine des *L. brachialis*, Bauvois, — *contracta*, Ramb. — *Stemmalis*, Burm. et *Marchali*, Ramb.

♂ Adulte. Caractérisée par la coloration du front dont la partie supérieure excavée est bleu-verdâtre non métallique, entourée de noirâtre. La lèvre supérieure jaunâtre entourée et traversée de noir. L'inférieure jaunâtre ayant le lobe médian et le bord externe des latéraux noirâtres. Abdomen très saupoudré de bleuâtre; 3ᵉ segment très étranglé.

Chez le mâle non adulte et chez la femelle pris à l'île Maurice par feu M. Desjardins, le thorax est noirâtre avec une bande antéhumérale, deux latérales de chaque côté et quelques taches intérieures orangées

Chez la femelle l'abdomen non saupoudré porte une tache médiane dorsale double, orangée, sur les segments 1 à 7ᵉ. — Le 8ᵉ est dilaté sur les côtés. Il n'est pas certain cependant que les exemplaires de Maurice appartiennent bien à la même race.

Zygonyx? luctifera, De Sélys, n. sp.

Abdomen 32 mm., aile inférieure 35 mm., Ptérostigma 1 1/2 mm.

♂ Ailes hyalines à peine salies; membranule longue, brun clair. Triangles discoïdaux libres, celui des supérieures étroit, à angle inférieur aigu, suivi de deux rangs de cellules. Le triangle interne des supérieures de deux cellules, mais peu distinct des cellules voisines. Une seule nervule basale transverse dans l'espace entre la nervure sous-médiane et la postcostale aux quatre ailes. Le nodus plus près du bout que de la base des ailes. 10 antécubitales aux supérieures, la dernière isolée; 7-8 aux inférieures.

Presque en entier noir (à reflets acier au front et sur le devant du thorax). Des dessins jaunâtres livides mal indiqués ainsi qu'il suit : une bande transverse à la face, comprenant le nasus et le rhinarium, 5-6 taches sur chaque côté du thorax, un vestige aux côtés du 2ᵉ segment de l'abdomen. Fémurs brun obscur en dehors.

♀ Inconnue.

Cette espèce paraît appartenir au genre *Zygonyx* (Sélys) dont le type (*Z. Ida*) est de Java et porte un cercle jaune aux segments 2 à 8ᵉ, mais la *luctifera* a la tête plus petite, ne possède qu'une nervule dans l'espace basal sous-médian et la division inférieure des onglets des tarses est moins longue que la supérieure.

La *Z. Iris* (Sélys) de la Malaisie, forme une autre section chez laquelle les triangles discoïdaux sont traversés par une nervule et les onglets à divisions égales comme chez l'*Ida*. M. Brauer a pris le groupe de l'*Iris* comme type du genre.

Genre **ALLOLESTES**, De Sélys, n. g.

Ptérostigma épais, oblong, surmontant 2-3 cellules. Réticulation assez serrée, les secteurs courbés vers le bas depuis le bref jusqu'à l'ultranodal avec 2 secteurs supplémentaires interposés entre chacun. Ailes très pétiolées (jusqu'au bout du quadrilatère) la nervule basale postcostale située sous la 1re antécubitale. Quadrilatère très long (le côté supérieur un quart plus court que l'inférieur, occupant tout l'espace entre la 2e antécubitale et le nodus. Une seule cellule entre le quadrilatère et la veine qui descend du nodus. Espace postcostal d'un seul rang de cellules.

Lèvre inférieure oblongue, échancrée d'une manière arrondie dans son tiers final, à extrémités distantes. Antennes à 1er article très court, le 2e moitié plus long, le 3e grêle, égalant les deux premiers réunis. Abdomen médiocre un peu plus long que l'aile inférieure. Pieds assez longs, longuement ciliés, à onglets des tarses bifides.

♂ Inconnu.

♀ 10e segment très-court; le 9e plus court que le 8e.

Ce genre ressemble aux *Argiolestes* par le ptérostigma, la lèvre inférieure, les onglets, les ailes très pétiolées. Il en diffère par l'espace postcostal d'un seul rang et un secteur supplémentaire de moins depuis le bref jusqu'à l'ultranodal.

Les *Allolestes* diffèrent des *Podolestes* par la lèvre inférieure moins échancrée, les onglets bifides, les ailes plus pétiolées et un secteur supplémentaire de plus, depuis le bref jusqu'à l'ultranodal.

Les *Allolestes* se séparent des deux genres voisins par le quadrilatère très long, allant de la 2e antécubitale au nodus. En cela ils n'ont d'analogue que chez le genre *Paraphlebia* du Mexique, qui appartient comme les *Allolestes* à la légion des Podagrions de la sous-famille des Agrionines.

Allolestes MacLachlanii, De Sélys, n. sp.

♀ Abdomen 23 mm., aile inférieure 20 mm.

Ailes hyalines; ptérostigna brun, plus foncé au centre, entouré d'une nervure noire épaisse, 19-20 postcubitales aux ailes supérieures, 17-18 aux inférieures.

Brun-jaunâtre ; derrière des yeux noirâtre, prothorax obscur latéralement, à lobe postérieur un peu sinué. Thorax à arête dorsale noirâtre ainsi que trois bandes latérales. Une bande jaune humérale mal arrêtée. Les segments 1 à 7e, commençant par un anneau jaune; les 8, 9, 10e bruns, ce dernier avec une carène dorsale. Pieds jaunâtres, les fémurs avec un anneau basal, un médian, et un terminal noirâtres. Appendices anals bruns, triangulaires, courts. Valvules vulvaires jaunâtres, ciliées, dépassant le bout de l'abdomen.

Ressemble au *Podolestes orientalis* de Malaisie, dont il se distingue par la taille moindre, la réticulation etc.

Trichocnemis cyanops, De Sélys, n. sp.

♂ Abdomen 37 mm., aile inférieure 25 mm.

Ptérostigma brun-noirâtre en losange allongé couvrant presque deux cellules, 15-16 postcubitales aux ailes supérieures.

Tête noire ; rhinarium, bord interne des yeux, joues et lèvre supérieure bleus, cette dernière bordée de noir. Un trait livide longitudinal court derrière chaque antenne, Prothorax noirâtre avec une tâche latérale bleue ; le lobe postérieur arrondi, sans tache. Devant du thorax brun-noirâtre jusqu'à la 1re suture latérale avec une raie posthumérale claire ; les côtés et le dessous pâles avec une bande brun-noirâtre épaisse à la 2e suture ne descendant pas jusqu'en bas. Abdomen très long et grêle, noirâtre en dessus, 1er segment court bleuâtre avec une bande dorsale noire, les 4, 5, 6e cerclés de livide à la base (le cercle interrompu à l'arête dorsale); les côtés des 8e et les 9e et 10e bleuâtres, ce dernier très court. Pieds roux-pâle à cils longs ; extérieur des fémurs noirâtre. Appendices anals supérieurs bleuâtre-obscur, plus longs que le 10e segment, épais à la base, écartés, comprimés ensuite, un peu courbés en dedans et en bas vers le bout, ciliés. Appendices inférieurs plus foncés, moitié plus courts, épais à la base, contigus, amincis à l'extrémité en deux petites pointes relevées.

♀ Inconnue.

Espèce remarquable par son ptérostigma long, la face bleue, la raie humérale claire ne débordant pas sur le devant du thorax et terminée avant le bas, enfin par l'absence de taches claires sur le bas du thorax contre le prothorax.

Les appendices anals inférieurs n'ont pas de dent interne inférieure comme chez la *T. silenta*, Hagen, de Malaisie.

Trichocnemis bilineata, De Sélys, n. sp.

Abdomen ♂ 36 mm. ♀ 34, aile inférieure 22.

Ptérostigma brun-noirâtre en losange allongé couvrant 1 1/2 (♂) 2 cellules (♀) 13-14 postcubitales aux ailes supérieures.

Dessus de la tête noirâtre chatoyant; le derrière des yeux pruineux. En dessus de la tête un trait livide allongé de chaque côté, partant des antennes et dirigé vers l'occiput. Prothorax noirâtre, sa base et une bordure latérale jaune au lobe médian; le postérieur sans tache. Devant du thorax noir bronzé jusqu'à la 1re suture latérale, ayant en avant contre le prothorax, de chaque côté de l'arète, une tache cunéiforme jaune. Une raie humérale bleue, ne descendant pas jusqu'en bas; les côtés blanchâtres avec une bande ondulée noire à la 2e suture latérale, le dessous livide. Abdomen long, grêle, les côtés du premier segment largement bleuâtres, un vestige de cercle basal clair interrompu à l'arête dorsale aux 3, 4, 5, 6e segments. Pieds livides à cils longs, bruns, l'extérieur des fémurs, l'intérieur des tibias noirâtre.

♂ Lobe postérieur du prothorax arrondi; rhinarium ainsi que le bord interne des yeux, les joues et la lèvre supérieure bleus, cette dernière finement bordée de noir; côtés des 8, 9, 10e segments bleuâtres; le 10e très court. Appendices anals supérieurs bruns, plus longs que le 10e segment, un peu épais à la base, écartés, comprimés ensuite et un peu courbés en dedans et en bas vers le bout, ciliés. Appendices inférieurs obscurs, épais et contigus à la base, amincis ensuite à leur extrémité en deux pointes subitement redressées un peu distantes d'abord, puis rapprochées et enfin un peu écartées.

♀ Lobe postérieur du prothorax profondément divisé par une échancrure ovale. Rhinarium et lèvre supérieure noirâtres; le bord interne des yeux et des joues jaunâtres (l'extrémité de l'abdomen manque).

Voisine de la *T. didyma* mais très distincte par les deux taches pâles du devant du thorax beaucoup plus petites, la bande latérale du thorax plus épaisse et le ptérostigma plus long.

La femelle est remarquable par l'échancrure ovale qui divise le lobe postérieur du prothorax.

Les appendices supérieurs du ♂ sont conformés comme ceux de la *T. cyanops*, seulement les supérieurs sont un peu plus excavés en dedans et les inférieurs un peu moins contigus avant le bout.

Jusqu'ici le genre *Trichocnemis* était restreint au sud de l'Asie et à la Malaisie.

NÉVROPTÈRES DE MINGRÉLIE.

NOTE SUR LES NÉVROPTÈRES NON-ODONATES

recueillis en Mingrélie en 1868 par M. Théophile Deyrolle,

Par ROBERT MAC LACHLAN.

En 1868, M. Deyrolle a chassé en Mingrélie, pays au sud des montagnes du Caucase, et a communiqué les Névroptères au Baron De Selys Longchamps qui m'a procuré le plaisir d'examiner les Non-Odonates. Il n'y a qu'environ 25 individus en 10 ou 11 espèces dont au moins 4 sont nouvelles, résultat qui donne une idée de la richesse de ce pays presque inconnu au Névroptériste.

Je donne ici une liste des espèces et la description de celles qui sont nouvelles. Elles sont toutes d'un type européen.

PERLIDES.

Dictyopteryx infumata, MacLachlan, espèce nouvelle. 1 ♀. Longueur du corps (sans les soies) 15 mill.; longueur avec les ailes fermées 23 mill.; envergure 40 mill.

Noire. La tête largement tronquée au front, le disque avec une petite fossette transversale au milieu ; la partie postérieure présente au milieu une tache allongée, à peine interrompue, d'un jaune orangé ; cette tache ne s'étend pas jusqu'à la fossette, et il y a une tache de chaque côté vers les yeux. Le dessous de la tête présente un espace plus clair au milieu. Le

prothorax est beaucoup plus large que long, à peine plus étroit en avant, les côtés presque droits; au milieu on voit une ligne qui fait suite à celle de la tête. Les pieds sont livides, les genoux, les tarses et une ligne de chaque côté des cuisses, jaunâtres. L'abdomen est un peu plus clair en dessous, les soies caudales grisâtres. Le dernier segment de l'abdomen en dessus a les deux côtés du bout obliques, formant un angle assez aigu. Écaille vulvaire très saillante, profondément et triangulairement échancrée, presque hyaline, la marge de l'échancrure noirâtre.

Les ailes sont très enfumées, les postérieures plus claires; les nervures noirâtres. Le champ submarginal des ailes antérieures montre d'abord trois grandes cellules régulières, et après cela beaucoup de petites cellules irrégulières sur deux rangs.

Espèce qui avoisine *D. microcephala*, Curtis, par la forme du prothorax, mais qui en diffère surtout par les ailes enfumées et par l'écaille vulvaire profondément échancrée.

Perla pallida, Guérin? 1 ♀ détériorée.

C'est avec doute que je rapporte à cette espèce le seul individu (détérioré) qui existe dans la collection; mais il me semble en être très rapproché.

Il y a aussi un mâle aux ailes rudimentaires qui me semble être une *Dictyopteryx* et probablement distinct de ma *D. infumata*, mais trop détérioré.

Capnia nigra, Pictet? 4 ♀.

Elles semblent se rapporter à cette espèce, mais sans voir le mâle, il est impossible de le dire avec certitude.

PLANIPENNES.

Raphidia ophiopsis, L., Schnd. 1 ♀. Je ne vois aucune différence entre celle-ci et les individus de l'Allemagne, etc.

Myrmeleon formicalynx, L. 1 ♀. Individu qui ne diffère pas de ceux de l'Europe centrale, excepté que les ailes sont peut-être un peu plus larges vers le bout. J'en possède un exemplaire provenant de Chine.

Formicaleo tetragrammicus, F. 4 exemplaires semblables à ceux de l'Allemagne.

Panorpa caucasica, De Selys in litt., MacLachlan, Trans Ent. Soc. Lond. 1869, p. 63, pl. IV, fig. 2. — 2 ♂, 2 ♀.

Espèce nouvelle et très intéressante, décrite dans mon synopsis des Panorpes d'Europe et des pays voisins, que la Sociéte entomologique de Londres vient de publier. La sous-costale n'arrive que jusqu'au milieu de la côte comme chez *P. alpina*, Rambur (= *variabilis*, Brauer) et chez plusieurs exotiques, notablement toutes celles du Japon. Le corps entier est noir à peine varié de jaune obscur. Les ailes portent des taches noires très grandes, et les nervures sont également noires. Les segments antépénultième et pénultième chez le mâle sont extrêmement longs et grêles, épaissis au bout; l'antepénultième montre un petit tubercule en dent, situé à la base au dessus ; le segment terminal a les pinces très longues et grêles.

Panorpa connexa, MacLachlan Trans. Ent. Soc. Lond. 1869, p. 65, pl. IV, fig. 6 ; espèce nouvelle. 2 ♂, 1 ♀.

Espèce à taches presque comme chez *P. cognata*, Rambur. Le bout de l'abdomen chez le mâle formé d'après la manière qu'on peut voir chez *P. communis* et *germanica ;* les appendices du segment terminal longs et grêles, droits, un peu écartés.

PHRYGANIDES.

Glyphotælius Selysii, MacLachlan, espèce nouvelle. 1 ♂. Longueur du corps 12 mill. Envergure 30 mill.

Tête et thorax d'un noir de charbon ; prothorax et deux lignes parallèles au dessus du mésothorax revêtus de poils jaunâtres. Antennes rougeâtres à peine annelées de nuance plus claire. Palpes et dessous de la tête rougeâtres. Pieds testacés, avec le bout des tibias et des épines noirs. Abdomen en dessus d'un brun livide, en dessous ochracé; le dernier segment en dessus montre une large excision au bout, et de chaque côté on voit un espace grand d'un noir scabre, la partie entre ces espaces étant jaunâtre; les appendices sont jaunâtres; les supérieurs en crochets allongés, assez aigus, et frangés de poils concolores; les inférieurs prolongés en crochets triangulaires, un peu courbés, noirs et aigus au bout; les intermédiaires se trouvent cachés dans la cavité du bout de l'abdomen, ils sont courts et larges, aplatis, tronqués et noirs au bout, et s'appliquent contre les côtés de la cavité ; entre eux on voit un espace noir plus en dedans ; les gaines et le penis sont d'un testacé vif; le dernier segment ventral est frangé de poils noirs, longs.

Les ailes supérieures sont courtes et larges, le bout un peu évidé; d'un brun noirâtre parsemé de beaucoup d'atomes blanchâtres, et avec deux grandes taches blanchâtres, dont l'une au milieu est rhomboïdale, l'autre très irrégulière se place autour de l'anastomose; ces deux taches sont presque confluentes vers le bord costal; la tache qui forme le ptérostigma est plus foncée, presque noire; le bord apical est interrompu par deux ou trois espaces blanchâtres; les nervures sont d'un testacé clair, mais les transversales qui forment l'anastomose sont noires. Les ailes inférieures sont hyalines, assez blanchâtres, le bout largement d'un brun noirâtre avec quelques atomes clairs; ce bord noirâtre s'étend presque jusqu'à la place du ptérostigma sur le bord costal; les nervures sont pour la plupart noirâtres.

Espèce très voisine de *G. pellucidus*, Oliv. Voici les différences comparatives : Les couleurs du corps sont beaucoup plus foncées; les ailes sont plus courtes et plus larges, et le fond paraît d'un noirâtre presque uniforme, effet de la confluence de toutes les petites taches qu'on voit sur ces ailes chez *G. pellucidus*, laissant seulement des atomes pâles; la tache blanchâtre rhomboïdale au milieu est beaucoup plus large, presque carrée; le bout est un peu moins évidé; le bout des inférieures plus foncé et les nervures de ces ailes sont également plus noirâtres. La taille un peu moindre qu'ordinairement chez le *pellucidus*. Le bout de l'abdomen est notablement différent; chez *pellucidus*, le dernier segment en dessus porte deux excisions au bout, tandis que chez *Selysii* il n'y en a qu'une; chez *pellucidus* les appendices supérieurs sont tronqués au bout au lieu d'être aigus, et les appendices inférieurs sont à peine visibles et cachés en dedans, au lieu d'être ascendants.

Il est probable que la femelle de *Selysii* doit être plus claire que le mâle; ce qu'on voit chez *pellucidus*.

Limnephilus auricula, Curtis. 1 ♀.

NOTE

SUR LES NÉVROPTÈRES ODONATES

Recueillis en Mingrélie en 1868 par M. Théophile Deyrolle,

PAR

Edm. de SÉLYS-LONGCHAMPS.

Notre collègue, M. MacLachlan, a bien voulu examiner les Névroptères non-Odonates recueillis en Mingrélie par M. Th. Deyrolle. Afin de compléter cette partie, j'ajoute une note concernant les Odonates.

J'ai examiné 40 exemplaires formant en tout 10 espèces, ce qui certainement ne constitue pas le cinquième des espèces que l'on doit rencontrer en Mingrélie. Toutes sont des espèces européennes, mais presque la moitié d'entre elles sont particulières au midi.

En voici la liste :

1. **Libellula depressa,** L.

2. **Libellula fulva,** Müll.

3. **Libellula Ramburii,** de Selys.

C'est une localité nouvelle pour cette espèce qui est intermédiaire entre les *Libellula cœrulescens*, F. et *brunnea*, Fonsc. et dont l'habitat connu jusqu'ici était la Sardaigne, l'Algérie, l'île de Crête, l'Égypte et la Syrie.

4. **Æschna microstigma,** Schneider.

L'espèce découverte à Kellemisch en Asie-mineure par M. Loew, a été retrouvée depuis à Corfou, par M. Erber.

5. **Æschna rufescens,** Vanderlinden.

L'habitat en Asie n'était pas connu.

6. **Calopteryx virgo,** L.

Ils appartiennent à la race *festiva*, Brullé, observée en Grèce et dans l'Asie mineure, mais cette forme est en réalité peu tranchée et présente parfois de petits exemplaires, qui ne diffèrent guère de la *virgo* septentrionale. La base des ailes n'est jamais hyaline comme cela se voit, au contraire, chez la *virgo* méridionale du sud-ouest de l'Europe.

7. **Calopteryx splendens,** Harris.

Représentée par deux mâles très intéressants qui indiquent peut être une nouvelle race que je nomme *mingrelica*, un peu différente de la *splendens* méridionale (*xanthostoma*, Charp.) parce que la partie terminale opaque des ailes ne commence qu'un peu après le nodus (chez un exemplaire le bout des ailes est légèrement hyalin). Les tubercules du derrière des yeux semblent plus obtus, à peu près comme chez l'*exul* (Selys) d'Algérie à laquelle ils ressemblent encore par le 2e article des antennes jaune.

Elle serait donc en quelqne sorte intermédiaire entre la *splendens* méridionale et l'*exul* ce qui porterait à croire que cette dernière et même la *Syriaca* (Géné) du Mont-Liban ne sont aussi que des races de la *splendens*. Il est remarquable que chez la race mingrélienne la réticulation postcostale par la direction droite du rameau du 2e secteur du triangle et par la complication des cellules, ressemble à la *splendens* septentrionale et non à la méridionale.

8. **Platycnemis pennipes,** Pall. var. *albidella*.

9. **Agrion minium,** Harris.

10. **Agrion pulchellum,** Vander Linden.

Les dix exemplaires reçus appartiennent à la variété chez laquelle la raie antéhumérale bleue (♂) ou verdâtre (♀) est entière comme chez l'*Agrion puella*, L.; et non interrompue en point d'exclamation. Cette variété est au contraire peu fréquente en Europe.

NOTICE

SUR LES FEMELLES À ÉLYTRES LISSES

DU

DYTISCUS MARGINALIS LINNÉ,

par

A. PREUDHOMME DE BORRE,

Conservateur au Musée Royal d'Histoire naturelle de Belgique,
Membre de plusieurs Sociétés savantes.

Un fait assez remarquable pour avoir frappé sans doute tous ceux qui se sont occupés des Dytisques d'Europe, c'est l'existence, chez trois espèces de même taille et ne différant que par un très-petit nombre de caractères, les *Dytiscus marginalis* L., *circumcinctus* Ahr., et *circumflexus* Fabr., de deux types de femelles, les unes à élytres couvertes sur la plus grande partie de leur surface de sillons longitudinaux, les autres à élytres lisses comme celles des mâles. Ce qu'il y a de plus singulier dans cette particularité, c'est que, tandis que chez le *Dytiscus marginalis*, au moins dans les contrées de l'Europe occidentale (1), les femelles à élytres lisses constituent une exception assez rare, dans les *Dytiscus circumcinctus* et *circumflexus*, elles sont au contraire le type normal de leur sexe.

Les entomologistes paraissent aujourd'hui d'accord pour ne considérer ces différences que comme constituant de simples variétés femelles ; mais il n'en a pas toujours été ainsi. Les femelles à élytres lisses du *D. marginalis* étaient regardées comme appartenant à une espèce distincte, que Kunze (2)

(1) On verra tout-à-l'heure qu'il n'en est pas de même partout.

(2) Nova Acta Hal. II, fasc. 4, p. 58.

avait nommée *Dytiscus conformis;* les femelles à élytres sillonnées du *D. circumcinctus* appartenaient au *D. dubius* Gyll.; enfin les femelles à élytres sillonnées du *D. circumflexus* étaient rapportées à une espèce décrite par M. Lacordaire (1) sous le nom de *D. perplexus.*

C'est ainsi qu'elles sont considérées par Aubé (2), ainsi que par Sturm (3). Mais, en ce qui concerne le *D. conformis,* ces deux auteurs ont signalé un caractère de plus qui le distinguerait du *D. marginalis,* et qui permettrait de reconnaître les mâles des deux espèces, distinction qu'ils considèrent comme impossible pour les *D. circumcinctus* et *dubius* d'une part, les *D. circumflexus* et *perplexus* de l'autre. Or il faut avouer que deux espèces qui ne peuvent être distinguées que dans un de leurs sexes, sont des espèces d'une validité bien précaire. Si donc il était possible de trouver un caractère de plus, applicable aux deux sexes, pour séparer le *D. conformis* du *D. marginalis,* comme Aubé et Sturm l'ont pensé, ce serait un fait d'une certaine valeur.

Ce caractère, les deux auteurs croyaient l'avoir trouvé dans les hanches postérieures. On sait que, chez les *Dytiscus,* ces hanches se terminent en arrière par deux prolongements en forme de spatule plus ou moins obtuse, plus ou moins aigüe, qui jouent un grand rôle dans la diagnose des espèces. D'après Aubé et Sturm, ces prolongements, assez obtus chez le *D. marginalis,* étaient plus acuminés chez le *D. conformis.*

Il est vraisemblable que ce caractère n'a pas été trouvé constant, car, ainsi que je le disais tantôt, les auteurs postérieurs ont abandonné cette distinction de deux espèces, et n'ont plus voulu voir dans le *D. conformis* qu'une variété femelle du *D. marginalis,* caractérisée seulement par ses élytres lisses. Comme, en entomologie, l'histoire même des erreurs commises par des auteurs de mérite peut renfermer des enseignements utiles, et que d'ailleurs je tenais à vérifier par moi-même le fondement de l'opinion dominante aujourd'hui, j'ai conçu le dessein d'examiner le plus de *Dytiscus marginalis* qu'il me serait possible et de constater jusqu'à quel point les individus pouvaient différer les uns des autres au point de vue de l'acuité des prolongements coxaux. Pendant toute l'année dernière, je me mis à la recherche de cette espèce, et un grand nombre de mes collègues, que je prie de vouloir ici recevoir mes remerciements, se sont empressés de mettre leurs collections ou le produit de leurs chasses à ma disposition. A la suite de cet examen prolongé, j'ai reconnu que, chez le *Dytiscus marginalis,* les

(1) Faune entomologique des environs de Paris, par Boisduval et Lacordaire, t. I, p. 303.
(2) Species général des Hydrocanthares et Gyriniens.
(3) Deutschlands Fauna, Vte Abth. Die Insecten, t. VIII.

pointes des prolongements coxaux pouvaient être plus ou moins prononcées, plus ou moins aigües, sans toutefois cesser de l'être beaucoup moins que chez le *D. circumcinctus*, et surtout chez le *D. circumflexus*, mais qu'il était impossible de rattacher d'aucune manière ces variations à la présence ou à l'absence de sillons sur les élytres des femelles, ni à aucun autre caractère de forme ou de coloration.

Cependant, un de nos collègues, M. Tennstedt, qui a beaucoup chassé, et avec beaucoup de succès, les Dytiscides, m'avait communiqué sa collection, et m'avait dit avoir cru distinguer deux espèces différentes confondues sous le nom de *D. marginalis.* Dans son opinion, qu'il n'énonçait du reste qu'avec beaucoup de doute, l'une de ces espèces, le *D. marginalis* véritable, aurait eu des femelles à élytres sillonnées, et plus rarement des femelles à élytres lisses. Une autre espèce aurait aussi existé, beaucoup plus rare, avec des femelles à élytres généralement lisses; et, chez cette espèce (probablement identique au *D. conformis* de Kunze, de Sturm et d'Aubé), les prolongements coxaux auraient été effectivement plus aigüs, en même temps que la coloration et la forme du contour des élytres auraient été un peu différentes de ce qu'elles sont chez le *D. marginalis.* M. Tennstedt possède deux individus (mâle et femelle) de cette forme ; à première vue, je fus tenté de partager sa manière de voir ; mais les ayant revus plus récemment, et après qu'un très-grand nombre de *Dytiscus* de toutes les espèces m'avaient passé successivement sous les yeux, j'ai reconnu qu'ils appartiennent au *D. circumcinctus*, espèce plus rare en Belgique que le *D. marginalis* et le *D. circumflexus.* Dès lors toutes les particularités signalées par M. Tennstedt s'expliquent. Bien plus, comme ce n'est pas la seule fois que des femelles de *D. circumcinctus* (lesquelles ont les élytres lisses, sauf dans la variété ♀ *dubius*, Gyll.) m'ont été présentées comme des femelles à élytres lisses du *D. marginalis*, je suis très-porté à croire que c'est dans une semblable confusion qu'a pris naissance l'assertion d'Aubé et de Sturm relative aux prolongements coxaux plus aigüs du *D. conformis.*

Chemin faisant, il m'a été facile de reconnaître qu'au point de vue de la coloration, le *Dytiscus marginalis* se partage en deux grandes variétés ou races, lesquelles correspondent assez bien à la nature du sol ou des eaux qui l'arrosent. Ainsi, les exemplaires recueillis dans toutes les plaines de notre pays, dans les Flandres, le Brabant, la Campine, la Hesbaie, ont une teinte en général plus brunâtre, tandis que ceux des provinces montagneuses, où les eaux sont plus limpides, sont d'une nuance plus verdâtre; la même nuance verdâtre paraît caractériser ceux des eaux saumâtres de nos côtes. Du reste, l'une et l'autre variété présentent accidentellement des individus femelles à élytres lisses.

Je disais plus haut que la variété à élytres lisses ne constituait l'exception que dans l'Europe occidentale. Je vais maintenant expliquer ces paroles. Dans une notice d'un entomologiste russe, M. Ballion (1), j'ai trouvé le passage suivant relatif au *Dytiscus marginalis* : « Erichson dit que les femelles lisses sont rares; chez les exemplaires de Kasan, j'ai trouvé précisément le contraire. Sur *plusieurs centaines* d'individus, je n'ai jusqu'à présent rencontré qu'*une seule* femelle ayant les élytres sillonnées, et encore très-faiblement. » Après avoir lu ce passage, je n'ai pas voulu livrer le résultat de mes recherches à la publicité avant d'avoir eu occasion de voir des *D. marginalis* de Russie. Grâce à l'obligeance d'un hyménoptériste distingué, M. le général Radoszkowski, membre de la Société Entomologique de St-Pétersbourg, j'ai pu examiner des individus de cette espèce, originaires des diverses provinces de l'empire russe, et j'ai pu étudier des femelles à élytres lisses de la Russie méridionale et des femelles à élytres sillonnées de la Russie septentrionale. Toutes appartenaient incontestablement au *Dytiscus marginalis*, L. De plus, j'y ai reconnu les deux variétés de coloration que je signalais tantôt; mais je ne suis pas suffisamment renseigné sur la nature du sol de leurs localités d'origine pour savoir si les teintes brunâtre et verdâtre répondent là aux mêmes conditions géologiques ou hydrologiques que chez nous.

Un de nos collègues avait émis l'opinion que les individus à élytres lisses et à tarses antérieurs non dilatés du *D. marginalis* pourraient être des *neutres*. Cette opinion, que rendait déjà fort improbable le fait que chez les *D. circumcinctus* et *circumflexus*, les élytres lisses des femelles constituent la règle, et les élytres sillonnées, l'exception, cette opinion, dis-je, me semble ne pouvoir plus être soutenue, dès qu'on voit, dans le bassin du Volga, les femelles à élytres lisses être tellement nombreuses qu'on a peine à trouver, sur plusieurs centaines d'exemplaires, une seule femelle à élytres sillonnées. J'ajouterai aussi, bien que le fait ne soit pas absolument concluant, que M. Van Volxem m'a communiqué une de ces femelles à élytres lisses, prise par lui dans l'acte de la copulation, à Rodenhof (grand-duché de Luxembourg).

Aujourd'hui que l'on se préoccupe si vivement des questions de philosophie naturelle relatives à l'origine des formes des êtres vivants, il serait sans doute intéressant d'examiner si les faits dont je viens de parler, ne se prêteraient pas à des considérations de cet ordre. Je suis peu porté à aborder de tels sujets, parce que je pense que l'esprit humain, lorsqu'il sort de

(1) Verzeichniss der in der Wolga-uralischen Fauna beobachteten Wasserkäfer. — Moscou, 1855, p. 5.

l'ordre des faits sensibles et tangibles pour pénétrer dans des régions où il ne peut plus guère avoir pour guide que sa raison, et parfois plus encore son imagination, risque de rencontrer bien plus souvent l'erreur que la vérité. Néanmoins je me permettrai de terminer cette notice, en tirant des faits précédemment cités quelques problèmes, dont je me garderai bien de donner la solution, laissant ce soin à de plus habiles ou de plus hardis.

Dans le *Dytiscus marginalis*, la femelle à élytres sillonnées est évidemment une forme plus parfaite que celle à élytres lisses. Ceux qui professent la théorie des causes finales, n'hésiteront même pas à déclarer que les sillons des élytres sont destinés à faciliter le rapprochement des sexes, le mâle ayant nécessairement moins de difficulté à se maintenir sur une telle surface que sur une surface lisse et glissante. Si nous admettons que les femelles ont eu dans le principe les élytres lisses, comme chez les deux autres espèces voisines, nous trouverons dans les théories de Darwin une explication assez aisée de leur remplacement par des élytres sillonnées. Il a suffi que ce caractère apparût une première fois pour qu'il se reproduisît, en vertu de la loi de l'atavisme, et, comme naturellement des femelles mieux organisées que les autres pour l'acte reproducteur ont dû l'emporter dans la *concurrence* qui s'est établie (1), les femelles à élytres lisses sont devenues la minorité, puis l'exception, et, si elles ne disparaissent pas entièrement, c'est encore à la loi de l'atavisme qu'elles le doivent (2).

Mais alors comment expliquer par la même théorie, d'abord la prédominance des femelles à élytres lisses dans la Russie méridionale, ensuite la même prédominance constante chez le *Dytiscus circumflexus* et chez le *D. circumcinctus*? Je sais bien que l'on pourra me dire que chez ces dernières espèces, comme chez les *Dytiscus marginalis* du bassin du Volga inférieur, l'évolution qui s'est accomplie chez *D. marginalis* de l'Europe occidentale, et chez d'autres espèces du genre, n'est encore qu'à son début. C'est très-possible ; mais, entre la possibilité et la certitude scientifique, il y a une grande distance à franchir. Aussi je m'abstiendrai prudemment de me prononcer sur une semblable question, qui pour moi ne sera tranchée que lorsqu'on pourra lui donner une solution *positive*, c'est-à-dire appuyée, non de raisonnements, mais de faits observés et incontestables.

(1) L'expression « struggle for life » devrait ici être remplacée, pour plus d'exactitude, par « struggle for copulation. »

(2) Ce n'est pas seulement parmi les espèces vivantes du genre *Dytiscus* que l'on rencontre des élytres sillonnées. Le terrain tertiaire d'Oeningen a fourni à M. Osw. Heer des élytres sillonnées d'une espèce qu'il a nommée *Dytiscus Lavateri*. (O. Heer, Beiträge zur Insektenfauna Oeningens, dans les Mémoires de la Société Hollandaise des Sciences de Harlem, 1862, p. 36, pl. II, fig. 11 à 14).

MÉMOIRE

SUR

LES THYRÉOPTÉRIDES

PAR

LE BARON DE CHAUDOIR.

Me proposant de traiter successivement les divers groupes qui composent la tribu des Troncatipennes, je commence par celui qui fait la transition aux Anchoménides, et dont les deux premiers genres s'en rapprochent tellement que Dejean a même placé les espèces sur lesquels je les ai établis dans ses genres *Anchomenus*, *Agonum* et *Dolichus* dont j'ai dû les retirer à cause de la conformation de leur languette qui est celle du groupe dont nous allons nous occuper, de la brièveté des épines terminales des jambes, et de la forme de l'extrémité des élytres .

Ligula cornea, apice quadrisetosa, nunquam libera ; *paraglossæ* annatae, plerumque membranaceæ, rarius coriaceæ, ligulam superantes, apice glabræ.

Palpi aut cylindrici, aut fusiformes, interdum sub-ovati, nunquam vero securiformes.

Maxillæ plus minusve arcuatæ, intus dense ciliatæ, acutissimæ, lobo externo satis tenui, biarticulato.

Mandibulæ modice arcuatæ, subangustæ, acutæ, dextra intus medio unidentata.

Mentum emarginatum, parum excavatum.

Antennæ filiformes, pubescentes, articulis tribus vel quatuor baseos glabris.

Pedes, tibiis intus emarginatis, apice interno breviter calcaratis; tarsis supra haud sulcatis, articulo quarto haud bilobo; unguiculis tum simplicibus, tum serratis, vel dentatis, haud pectinatis.

Epipleura elytrorum basi satis dilatata.

OXYGLOSSUS.

Chaudoir, Bull. de la Soc. des Natur. de Mosc. 1843, p. 424.
Agonum, Dejean.

Ligula cornea, antice lata, apice acuminato-rotundata, subdeflexa, quadrisetosa; *paraglossæ* ut in *Stenognatho*.

Mentum lobis angustioribus, extus minus rotundatis, cæterum ut in *Stenognatho*.

Palpi ut in *Stenognatho*.
Maxillæ. —
Labrum. —
Mandibulæ. —
Antennæ. —

Pedes femoribus magis incrassatis, subtus in utroque sexu similibus, glabris, unguiculis basi breviter tridentatis.

Caput ut in *Stenognatho; thorax* rotundatus. *Elytra* ampla, ovata, convexa, anum non tegentia; *episterna* metasterni latitudine parum longiora.

Habitus Agoni majoris, convexi.

Ce genre qui se rapproche tellement des *Stenognathus* par ses caractères génériques, et qui n'en diffère que par sa languette plus avancée au milieu, ses cuisses glabres en dessous, même dans les mâles, et la base de ses crochets munie de quelques petites dentelures, en diffère passablement par son facies, vu la forme arrondie du corselet, et ses élytres plus ovalaires et fort voûtées.

O. subcyaneus, Chaudoir, Bull. Mosc. 1843, p. 427. — *Agonum inflatum*, Buquet; Dejean, Catal. 3e éd. p. 36.

Commun à Novofriburgo d'où Bescke m'en a envoyé un assez grand nombre d'individus.

STENOGNATHUS.

Chaudoir, Bull. de la Soc. des Natur. de Mosc. 1843 p. 421.
Anchomenus, Dejean.

Ligula cornea, apicem versus sensim latior, convexa, apice quadrisetosa, medio truncata, utrinque subobliquata; *paraglossae* elongatae, ligula multo longiores, apice acutæ, intus divergentes auriformes.

Palpi tenues, sat elongati, articulo ultimo fere cylindrico, truncato, *maxillarium* articulis ultimis duobus subæqualibus.

Antennæ dimidium corporis æquantes, tenues, filiformes, pubescentes, articulis tribus cum dimidio basalibus glabris, tertio quartoque cæteris paulo longioribus.

Maxillæ tenues, porrectæ, apice longius arcuatæ, acutissimæ, intus ciliatæ.

Mentum parum excavatum, profunde quadrato-emarginatum, sinu medio dente triangulari, basi latissimo, apice acuto, ante apicem transversim arcuatim canaliculato; lobis paulo breviore, his trigonis, extus rotundatis apice angulatis, intus anguste appendiculatis, epilobo acute dentato.

Labrum quadratum, planissimum, latitudine non multo brevius, utrinque breviter ciliatum, margine antico medio subemarginato, sexsetoso, angulis leviter rotundatis.

Mandibulæ sat porrectæ, modice arcuatæ, acutissimæ, tenues, supra anterius planiusculæ læves, dextra medio unidentata.

Pedes elongati, tenues; *femora* feminæ glabra, maris intermedia subtus emarginata, ciliata; *tibiæ* subcylindricæ, canaliculatæ, rectæ, apicem versus breviter dense ciliatæ, apice brevissime calcaratæ; *tarsi* articulis tribus elongatis, sensim decrescentibus, quarto breviter cordato, apice sat emarginato, subtus dense pilosis, supra fere glabris, antici in mare articulis tribus primis subdilatatis, subtus biseriatim papillosis; ultimo omnium longissimo, unguiculis majusculis tenuibus, simplicibus.

Caput ovatum, oculis parum prominulis; *thorax* quadrato-subcordatus, *elytra* ampla plus minus-ve quadrata anum non tegentia; *episterna* metasterni latitudine multo longiora.

Habitus fere *Anchomeni angusticollis,* in elytris latior.

J'ai établi ce genre sur l'*Anchomenus melanarius* Dejean, qui a effectivement le facies de l'*angusticollis*, mais qui en diffère par ses élytres tronquées, plus courtes que l'abdomen, et par ses caractères génériques. J'y joins maintenant plusieurs espèces inédites que j'ai reçues depuis.

St. crassus. Chaudoir.

Long. 17 1/2 m.

Bien plus grand que le *melanarius*, plus robuste et plus convexe. *Tête* comme dans cette espèce, front plus inégal, les deux impressions des côtés bien plus fortes et distinctement ridées; en travers de la partie antérieure à quelque distance de la suture de l'épistome, une impression arquée ou angulaire assez distincte. *Corselet* offrant à peu près les mêmes proportions, côtés moins arrondis, longuement et assez visiblement sinués derrière le milieu, les angles postérieurs tout à faits droits, nullement obtus; la base coupée plus carrément près des angles; le disque un peu plus convexe, couvert de stries transversales un peu ondulées plus serrées et plus distinctes avec un gros point imprimé sur la partie antérieure de chaque mamelon ; la gouttière latérale beaucoup plus étroite, surtout antérieurement, le rebord relevé moins mince, l'impression transversale postérieure mieux marquée, les côtés de la base planes, sans excavation. *Élytres* plus allongées, atteignant leur plus grande largeur peu après les épaules et se rétrécissant très légèrement en arrière ; les côtés légèrement sinués au premier tiers, presque parallèles, vers le milieu, l'extrémité sinuée plus obliquement ; le dessus plus bombé, les stries plus profondes, les intervalles plus convexes. Le milieu des segments abdominaux largement ponctué et velu, sauf le dernier qui est lisse et un peu échancré; les pattes un peu plus fortes, les cuisses intermédiaires plus densément ciliées en dessous. La base des antennes, les palpes et les tarses sont brun foncé.

Je ne possède qu'un individu mâle de cette espèce qui vient du Brésil et faisait partie de la collection Laferté.

St. crenulatus. Chaudoir.

Long. 12 — 13 m.

Tête un peu plus forte que dans le *melanarius*, yeux un peu plus saillants, antennes un peu plus courtes. *Corselet* plus court, atteignant sa plus grande largeur vers le milieu, plus largement arrondi sur les côtés, disque plus convexe, gouttière latérale plus étroite, surtout antérieurement, ruguleuse ; rebord plus relevé et moins mince ; les deux impressions transversales plus marquées, la base plus rugueuse. *Élytres* à peu près semblables par la forme, mais plus bombées; les stries plus profondes, densément et distinctement crénelées au fond, les intervalles plus convexes, le rebord latéral un peu plus ruguleux ; l'extrémité un peu moins prolongée sur la suture.

Je possède deux individus femelles, dont l'un trouvé en Colombie par Goudot, faisait partie de la collection Laferté, l'autre m'a été vendu par M. Depuyset comme venant de Parà.

St. quadricollis. Chaudoir.

Long. 12 1/2 m.

Il diffère surtout du *melanarius* par la forme carrée de son corselet; la *tête* est moins mince à sa base, et la dépression transversale du vertex à la hauteur du bord postérieur des yeux est bien moins visible; le *corselet* est en carré un peu moins long que large, les angles antérieurs sont droits, à sommet très peu arrondi, les côtés presque droits et à peu près parallèles antérieurement, très légèrement arrondis vers le milieu, puis longuement quoique assez faiblement sinués en arrière, la base étant à peine plus étroite que l'extrémité; elle est coupée très carrément, et les angles sont droits et non arrondis au sommet; le dessus est couvert de stries transversales très serrées et assez fines, la gouttière est étroite et un peu rugueuse; elle s'élargit un peu aux deux extrémités; le rebord est peu élevé, mais il se redresse un peu vers les quatre angles, les deux impressions transversales sont assez marquées, la base ruguleuse et creuse de chaque côté. Les *élytres* sont un peu plus allongées et un peu plus parallèles, et ne diffèrent d'ailleurs ni par la forme, ni par la sculpture du dessus. Le milieu de l'abdomen est moins lisse. Il y a plus de brun à la base des antennes et aux palpes, et les tarses sont noirâtres comme le reste des pattes.

Trois individus des deux sexes m'ont été envoyés par M. Sallé comme trouvés par lui au Mexique.

St. melanarius. — *Anchomenus melanarius*, Dejean, spec. gén. des Coléopt. V. p. 718.

Long. 12-15 m.; lat. 5-6 1/2 m.

Tête en carré plus long que large, assez étroite, un peu amincie en col à sa base, avec une dépression transversale, très-légère, qui sépare le vertex du front, les joues un peu renflées, les yeux assez peu saillants; le dessus lisse, un peu convexe, avec deux impressions longitudinales assez fortes entre les antennes, et deux petites fossettes arrondies entre les yeux, près du bord interne desquels on remarque deux petits points pilifères. *Corselet* un peu plus large que la tête, un peu moins long que large, presque carré, au moins aussi large à sa base qu'à son extrémité, assez échancré à son bord antérieur avec les angles assez avancés, assez arrondis au sommet, la partie antérieure des côtés un peu arrondie jusque vers le milieu, puis les côtés se dirigent en ligne presque droite et peu sinuée vers la base qui est coupée carrément au milieu, un peu obliquement vers les angles qui sont plus ou moins droits, mais à sommet aigu; la plus grande largeur du corselet est au premier tiers; le dessus est peu convexe, sur le disque on aperçoit des stries transversales très-faibles

et peu serrées, les impressions transversales sont généralement assez marquées, la ligne médiane est profonde sur le disque et faible près des deux bords, la base est assez lisse, ainsi que la gouttière latérale qui est de moyenne largeur et s'élargit en arrière et un peu aussi près des angles antérieurs, le rebord latéral très-fin et peu relevé. *Elytres* de plus du double plus larges que le corselet, pas tout à fait de moitié plus longues que larges, largement tronquées à la base qui est échancrée au milieu, un peu avancée et arquée de chaque côté; épaules carrées, mais largement arrondies, côtés peu arrondis vers le milieu, assez arqués vers les épaules et vers l'extrémité, celle-ci coupée assez obliquement, très-arrondie à l'angle externe qui n'est guère marqué, un peu sinuée, prolongée à la suture, ce prolongement court et arrondi; le dessus un peu voûté en tous sens, sillonné de 9 stries assez marquées, mais fines et lisses, et d'un rudiment peu allongé près de l'écusson; les intervalles très-subtilement chagrinés, légèrement convexes, avec trois petits points sur le 3e, et une série submarginale longuement interrompue au milieu, le rebord latéral dilaté en dedans et aplati vers le milieu, étroit et bien relevé vers l'extrémité et derrière les épaules, longeant la base jusqu'à l'écusson; base des stries extérieures très-arquée en dedans, épipleures très-larges antérieurement. Dessous du corps presque lisse et glabre, surtout vers les côtés et sur l'abdomen (dans les deux sexes); cuisses intermédiaires du mâle, légèrement échancrées en dessous et abondamment ciliées sur presque toute leur longueur.

D'un noir peu brillant en dessus, surtout sur les élytres, de la même couleur en dessous; bouche, palpes, base des mandibules, labre et antennes ferrugineux, avec une grande partie des 3e et 4e articles de ces dernières brune; pattes noires, avec les deux premiers trochanters et les tarses plus ou moins ferrugineux.

Commun aux environs de Novofriburgo et de Rio-Janeiro au Brésil; outre les types de Dejean, j'en ai eu plusieurs exemplaires de feu Bescke.

St. platypterus. Chaudoir.

Long. 11-12 1/2. m.

Il diffère du *melanarius*, par son corselet plus cordiforme et ses élytres planes, autrement conformées à l'extrémité. La tête ne m'a offert aucune différence notable; le *corselet* est plus long, un peu plus rétréci postérieurement, plus arrondi vers le milieu des côtés; ses angles postérieurs sont un peu plus obtus, le disque est plus convexe, plus densément strié transversalement, la ligne médiane est moins imprimée, l'impression transversale de la base plus enfoncée, le rebord latéral plus rebordé aux angles antérieurs; les *élytres* sont proportionnellement plus courtes et plus ovalaires, la base

est bien moins échancrée, les côtés plus arrondis vers le milieu, l'extrémité bien plus échancrée, avec l'angle externe bien plus marqué, assez ressortant et arrondi seulement au sommet, le prolongement sutural est assez long, coupé obliquement en dedans, de manière que l'extrémité des deux élytres y forme un angle rentrant assez profond, le bout du prolongement forme une pointe un peu émoussée; le dessus est plane et descend légèrement, seulement près des côtés; il est strié et ponctué de même, le rebord latéral s'élargit un peu plus vers le milieu; le dessous du corps est un peu ponctué et velu vers le milieu chez le mâle; les antennes sont un peu plus grêles.

La coloration du corps et de ses parties est presque la même, l'épistôme et le labre sont plus rougeâtres, ainsi que les articles extérieurs des antennes et les tarses.

J'en possède cinq individus provenant des chasses de Goudot en Colombie.

FERUS.

Coptodera, Dejean.

Ligula Stenognathi, paraglossæ apice magis rotundatæ.

Palpi tenues, apice subcompresso-truncato, articulo penultimo maxillarium ultimo multo breviore.

Labrum latitudine paulo brevius, apice medio angulatim emarginatum.

Antennæ Stenognathi, extus tamen minus angustæ.

Pedes Stenognathi, femora intermedia maris subtus tum glabra, tum ciliata; tarsi unguiculis basi longius serratis.

Cætera ut in *Stenognatho*.

Caput fere *Stenognathi*, *thorax* brevius quadratus, *elytra* magis quadrata.

Habitus Stenognathi brevioris.

Ce genre diffère surtout des *Stenognathus* par sa forme plus raccourcie, et les crochets dentelés à leur base; le nombre des dentelures est plus grand que dans les *Oxyglossus*.

F. gagatinus. — *Coptodera gagatina*, Dejean. Spec. gén. des Coléopt. V. p. 394.

Long 8 1/2 — 10 m.

Tête moyenne, en carré aussi long que large, pas plus étroit à sa base qu'en devant des yeux qui sont modérément saillants et dont une partie du côté postérieur est emboité dans un léger renflement de la joue, lequel est brusquement séparé en arrière des côtés de la tête par un petit sillon; le dessus est peu convexe, lisse, et sur le devant du front en remarque trois

légères impressions, dont l'intermédiaire est un peu en forme de V; près du bord interne des yeux, on voit de chaque côté deux petits points pilifères. *Corselet* un peu plus large que la tête, d'un tiers moins long que large, carré, nullement rétréci en arrière, le bord antérieur est peu échancré en arc de cercle, mais ses angles antérieurs sont assez avancés et arrondis au sommet; les côtés sont très légèrement arrondis jusqu'au premier tiers, puis ils se dirigent en ligne droite et très peu obliquement vers la base, qui est coupée carrément et ne remonte que légèrement vers les angles qui sont presque droits et à peine arrondis au sommet; le dessus est peu convexe, le disque finement ridé en travers, la ligne médiane, à peu près entière, est assez profondément marquée entre les deux impressions transversales, qui sont toutes deux assez marquées; les côtés de la base sont imprimés, la gouttière latérale n'est pas étroite, et s'élargit en arrière, le rebord est assez relevé, surtout près des angles postérieurs, un point pilifère est placé sur la marge avant le milieu et un second sur l'angle postérieur. *Elytres* du double plus larges que le corselet et un peu moins de moitié plus longues que larges, de forme carrée, tronquées assez carrément à la base qui n'est que peu échancrée au milieu, et assez obliquement à l'extrémité; épaules carrées, mais largement arrondies, côtés presque en ligne droite vers le milieu mais arrondis vers les deux extrémités, le bord postérieur à peine échancré, l'angle externe bien plus arrondi que l'interne; le dessus est assez plane et descend un peu plus vers les côtés que vers les deux bouts, les stries sont fines, lisses, et disposées comme dans les *Stenognathus*, les intervalles sont légèrement convexes, très subtilement chagrinés; le troisième porte trois points, l'un près de la base, le deuxième vers le milieu, le troisième à quelque distance de l'extrémité, la série submarginale est longuement interrompue sur le milieu, le rebord latéral est assez large vers le milieu, et étroitement relevé sur la marge. En dessous on n'aperçoit de ponctuation que sur le milieu des premiers segments de l'abdomen; les jambes intermédiaires des mâles légèrement sinuées, dentelées et ciliées à la partie inférieure du côté interne.

D'un noir peu brillant en dessus; dessous du corps brun assez foncé; palpes, mandibules, labre, antennes, trochanters et tarses ferrugineux, cuisses et jambes brunes avec les genoux plus clairs; les rebords du corselet et des élytres un peu rougeâtres.

Je possède le type de Dejean et quelques individus que Bescke a pris à Novofriburgo (prov. de Rio-Janeiro).

F. quadricollis. Chaudoir.

Long. 9 — 11 m.

La ressemblance de cette espèce avec la précédente est telle que si elles provenaient du même pays, on serait tenté de les confondre, cependant, le corselet est un peu plus large vers la base qu'à son extrémité antérieure ; les angles antérieurs sont moins avancés, ceux postérieurs sont tout à fait droits et aigus au sommet, le rebord latéral s'élargit encore plus en arrière ; la base des élytres est plus échancrée, l'extrémité est coupée plus obliquement et un peu plus sinuée ou échancrée, le dessus est plus voûté surtout dans le sens de la largeur ; dans les mâles le dessous des cuisses intermédiaires est légèrement échancré et assez densément cilié ; les antennes sont plus grêles extérieurement et plus allongées ainsi que les pattes.

Cinq individus trouvés au Mexique par M. Sallé.

GLYPHODACTYLA.

Chaudoir, Bull. de la Soc. des Natur. de Mosc. 1837. VII. p, 8.
Dolichus, Dejean.

Ligula cornea, apice quadrisetosa, rotundata, subdeflexa; *paraglossae* omnino est in *Fero*.

Palpi ut in *Fero*, articulo ultimo subovato, paulo crassiore.

Antennæ Feri.

Maxillæ id.

Mentum Feri, dente sinus acutiore, magis porrecto.

Labrum et *mandibulae Feri*.

Pedes Feri, femoribus omnibus subtus glabris, magis incrassatis ; tarsis supra depressis, et medio subcanaliculatis unguiculis subtiliter serratis.

Caput ovatum, oculis minime prominulis; *thorax* subovato-quadratus, latitudine vix breviori ; *elytra* elongato-quadrata, quam in *Feris* angustiora.

Par l'exposé des caractères, on se convaincra que ce genre se rapproche extrêmement des *Ferus;* quoique le facies en soit très différent ; l'extrémité de la languette est plus arrondie que dans les *Ferus* sans être pointue comme dans les *Oxyglossus;* la dent de l'échancrure du menton est très aiguë, et les tarses ont en dessus une dépression longitudinale, à peu près comme on en voit dans les *Lagarus;* les cuisses sont assez renflées ; les yeux ne sont nullement proéminents. La seule espèce qui présente ces caractères est la *G. femoralis*.

G. femoralis. — Chaudoir, Bull. de la Soc., des Natur., de Mosc. 1837. VII, p. 9. — *Dolichus fortipes*, Dejean, Catal. 3e éd. p. 32.

J'en possède deux individus trouvés par Drège au Cap de Bonne Espérance, dont l'un figurait dans la collection Dejean parmi les *Dolichus* avec lesquels on ne saurait nier qu'il a quelque ressemblance, mais il en a encore plus avec les *Ctenoncus* qui appartiennent à un autre groupe de *Troncatipennes*, qui étaient aussi pour Dejean des *Dolichus*, dont ils se distinguent surtout par la forme de la languette adhérente aux paraglosses jusqu'à son extrémité, ce qui prouve une fois de plus la valeur de cet organe dans la classification des carabiques.

J'ai décrit comme faisant partie de ce genre une singulière espèce de Madagascar que j'ai nommée.

G. madagascariensis.— Chaudoir, Bull. de la Soc, des Natur. de Mosc. 1850. I, p. 373. — *Apotomus (!!) madagascariensis*, Motschulski, ibid. 1864, II, p. 195.

Mais je dois dire qu'elle ne s'y rapporte que très imparfaitement, car l'extrémité de la languette est moins arrondie ; la dent du menton est moins aiguë, et faite comme dans les *Ferus* ; le dessus des tarses n'est point déprimé ; on voit donc que par ses caractères elle se rapproche plus des *Ferus*, mais sa forme convexe et bien plus étroite, son corselet presque globuleux, ses cuisses plus renflées, dont les antérieures sont munies d'une dent en dessous près de leur base, la conformation du segment anal, les antennes plus courtes et les tarses plus grêles, ainsi qu'un facies bien différent ne permettent pas de l'y réunir, je pense donc qu'il vaut mieux provisoirement la laisser dans les *Glyphodactyla*.

C'est ici le lieu de parler de l'*Eurydera anchomenoides* que j'avais séparée des *Eurydera* en 1848 (Bull. de la Soc. des Natur. de Moscou, XXI, p, 123), et dont je me proposais de faire un genre distinct sous le nom de *Thysanotus* ; mais comme j'ai malheureusement perdu dans le transport de ma collection le menton et la languette de cet insecte, je ne puis rien dire dé positif sur la forme de ces deux organes ; d'après une note que j'ai trouvée, il semble cependant qu'ils sont conformés à peu près comme dans le genre *Ferus* et pour les autres caractères, ils sont presque comme dans ceux-ci. Je ne possède que la femelle, ce qui fait que je ne sais comment les cuisses et les tarses sont conformés dans les mâles ; le segment anal manque aussi dans mon individu, mais à juger d'après l'ensemble

je pense qu'il est très voisin de la *Glyph. madagascariensis*, dont il a passablement les élytres, mais la base de la tête est plus grosse et le corselet a une forme carrée, légèrement cordiforme qui rappelle celle des *Stenognathus* avec le bord latéral bien plus étroit ; un caractère très singulier, c'est la granulation très serrée et bien distincte dont sont couverts les intervalles des étytres et qui leur ôte tout luisant ; mais comme je l'ai dit, je ne connais que la femelle et le mâle diffère peut-être sous ce rapport ; en tout cas la dentelure des crochets et le facies obligent de retirer cet insecte des *Eurydera*, mais il reste toujours très imparfaitement connu. Sa patrie est Madagascar. Il a été assez bien décrit et figuré dans l'Iconographie des Coléoptères par Gory et Castelnau. Monogr. des Eurydera p. 7, pl. 7, fig. 2. Ces auteurs doutaient déjà qu'il appartînt à ce genre.

BRACHICHILA.

Ligula cornea, apice dilatata, obtuse angulata, subdeflexa, quadrisetosa; *paraglossæ* membranaceæ, glabræ, angustæ, margine externo medio unisetoso, subrotundato.

Palpi tenues, cylindrici, apice vix truncati, maxillares articulo penultimo ultimum fere æquante.

Mentum quadrato-emarginatum, sinu simplici.

Labrum sat breve, transversum, planum, antice recte truncatum, sexsetosum angulis rectis.

Cætera fere ut in *Fero;* antennæ, tibiæ, tarsi magis attenuati, graciliores, femora subtus in utroque sexu glabra.

Habitus propemodum *Feri*, elytris maculatis.

Ce genre que la brièveté de son labre distingue de tous les genres voisins, a passablement le facies du *Ferus gagatinus*, mais sa coloration et les taches des élytres lui donnent un aspect particulier, et on serait tenté de le rapprocher sous ce dernier rapport des *Mochtherus* dont ses caractères l'éloignent cependant beaucoup.

B. hypocrita. Chaudoir.

Long. 7 1/2 m. — Larg. 3 m.

Tête moyenne carrée, avec des yeux assez gros modérément saillants ; le dessus un peu convexe, finement chagriné, avec une dépression peu marquée mais assez large de chaque côté de la partie antérieure du front où l'on voit près du bord latéral quelques très-légères rides longitudinales et deux points pilifères le long du bord externe des yeux ; *corselet* d'un tiers environ plus large que la tête, de moitié plus large que long, assez carré,

un peu rétréci à son extrémité antérieure, bord antérieur à peine échancré, angles antérieurs assez arrondis, ainsi que la partie antérieure des côtés qui sont droits, mais nullement sinués postérieurement, et forment avec la base un angle droit très légèrement arrondi au sommet ; la base est coupée assez carrément, et l'on aperçoit à peine un léger prolongement sur le pédoncule ; le dessus est assez convexe, finement ruguleux et ridé transversalement sur le disque qui est borné par deux impressions transversales, dont la postérieure surtout est bien marquée ; la ligne médiane ne les dépasse point, mais elle est assez marquée, la base présente une forte impression de chaque côté du pédoncule, le rebord latéral est fort étroit antérieurement et s'élargit progressivement jusqu'aux angles postérieurs où il est fort dilaté et relevé, il porte deux points pilifères, l'un au premier tiers, le second à l'angle postérieur. *Élytres* d'un peu plus d'un tiers plus larges que le corselet, de moitié plus longues que larges, en rectangle dont les quatre angles sont bien arrondis ; la base est à peine échancrée au milieu, les côtés sont arrondis vers les épaules et l'extrémité est tronquée un peu obliquement, mais nullement échancrée, l'angle externe est largement arrondi, l'angle sutural ne l'est qu'au sommet ; le dessus modérément convexe, assez aplani sur le haut ; le dessus est strié comme chez les *Mochtherus* ; les stries sont assez fortes et distinctement ponctuées, les intervalles sont très finement chagrinés, un peu convexes antérieurement et s'applanissant en arrière ; je n'ai pu distinguer sur le troisième qu'un seul point placé tout à fait à l'extrémité ; la série submarginale est très espacée vers le milieu, le rebord latéral est assez étroit, mais bien relevé, et ne se dilate point vers le milieu. Le dessous du corps est tout à fait lisse.

Dessus du corps d'un noir brunâtre peu luisant ; avec le rebord latéral du corselet et des élytres rougeâtre ; le dessous d'un brun très rougeâtre ; sur chaque élytre une tache orangée, ovale placée derrière l'épaule entre la troisième et le septième strie, et une autre de même couleur, non loin de l'extrémité à peu près de la même dimension que la première, qui s'étend jusqu'à la cinquième strie, et touche par la suture à sa voisine de l'autre élytre ; antennes, palpes, mandibules (celles-ci un peu rembrunies à l'extrémité), labre et pattes d'un jaune ferrugineux, jambes un peu plus foncées que les cuisses.

Deux individus trouvés par M. Bowring fils, près de Hongkong.

COPTOGLOSSUS.

Ligula cornea, subangusta, apice haud libera, medio truncato-producta, utrinque obliquata, 4-setosa ; — *paraglossæ* membranaceæ, ligulam modice superantes, subacutæ, extus rotundatæ.

Palpi ut in *Fero* articulo penultimo adhuc breviore.

Mentum sat profunde quadrato-emarginatum, dente medio triangulari, apice subacuto, lobis multo breviore, his trigonis extus valde rotundatis, apice subacute angulatis, intus anguste appendiculatis.

Labrum quadratum, leviter convexum, latitudine paulo brevius, margine antico recte truncato, 6-setoso, angulis satis rotundatis.

Antennæ Feri.

Pedes Feri; unguiculis simplicibus — (mas latet.).

Habitus fere *Feri* minoris, paulo angustior, præsertim in thorace.

C. sulcatulus. Chaudoir.

Long. 6 1/2 m. ; larg. vix 3 m.

Tête assez petite, plus longue que large, lisse, très indistinctement étranglée à la hauteur du bord postérieur des yeux, le col nullement rétréci, la suture de l'épistôme très imprimée avec une fossette profonde, mais petite, de chaque côté entre les antennes, un gros point pilifère placé près du bord interne des yeux, avant le milieu, et à côté de celui-ci une petite impression arrondie peu marquée; un deuxième point plus en arrière également près des yeux ; ceux-ci assez gros et assez saillants, mais pas hémisphériques. *Corselet* à peu près de la largeur de la tête avec les yeux, environ de moitié moins long que large, atteignant sa plus grande largeur bien près de son extrémité antérieure; plus rétréci vers les angles antérieurs qui sont très arrondis, nullement avancés, que vers la base, vers laquelle les côtés se dirigent en ligne droite, nullement sinuée et un peu obliquement, en formant avec elle un angle légèrement obtus, mais dont le sommet est assez arrondi; la base est très légèrement arrondie vers le milieu, mais un peu plus vers les angles; le dessus est légèrement ridé en travers; l'impression transversale antérieure est assez marquée, et en arc de cercle, la postérieure est droite et un peu plus imprimée; la ligne médiane est plus enfoncée et atteint presque le bord antérieur, les côtés de la base sont assez creux; de chaque côté du disque un peu avant le milieu on voit une légère impression, les côtés ne sont pas aplanis, le rebord latéral est assez étroit mais bien relevé antérieurement, il s'élargit peu à peu vers les angles postérieurs qui sont très relevés; à leur sommet ainsi que sur la marge vers le premier tiers, on remarque deux points pilifères. *Élytres* au moins du double plus larges que le corselet, d'un tiers plus longues que larges, mais légèrement rétrécies vers la base, celle-ci coupée carrément; épaules carrées, mais bien arrondies au sommet; côtés peu arrondis vers le milieu, mais davantage vers les deux extrémités; l'extrémité coupée un peu obliquement, nullement échancrée,

l'angle externe très arrondi, celui de la suture seulement au sommet; le dessus assez voûté surtout en travers, marqué de stries profondes, mais fines, dont le fond est très finement crénelé; les intervalles passablement convexes, distinctement chagrinés, avec trois point sur le troisième et une série submarginale très longuement interrompue sur le milieu; le rebord latéral étroit sur toute sa largeur et assez relevé. Le dessous du corps est lisse, avec quatre points pilifères le long du bord postérieur de l'anus. Antennes dépassant l'épaule, modérément grêles, avec les deuxième et cinquième articles un peu amincis.

D'un bronzé plus foncé sur la tête et le corselet, plus clair sur les élytres, dont le rebord latéral est rougeâtre. Antennes, palpes, bouche, mandibules, trochanters et tarses ferrugineux; le reste des pattes et le dessous du corps plus bruns, ce dernier un peu plus clair sur le milieu.

M. S. Stevens m'en a vendu un individu comme trouvé à Melbourne (Australie mérid.).

TANTILLUS.

Ligula cornea, angusta, parallela, apice truncata, 4-setosa, — *paraglossæ* membranaceæ, angustæ, ligula multo longiores, apice acute rotundatæ, glabræ.

Palpi ut in *Fero*, paulo validiores.

Mentum quadrato-emarginatum, sinu in fundo obtuse angulato, medio subprominulo.

Labrum quadratum, apice sub-emarginatum, 6-setosum, longitudine brevius planum.

Antennæ validiusculæ apicem versus sub-incrassatæ, articulis 3 1/2 primis glabris; ultimis ovatis pubescentibus.

Mandibulæ validiusculæ, breves.

Pedes quam in *Fero* crassiores; femoribus tarsisque validioribus; his articulis magis cordatis; anticis maris articulis tribus primis fortius dilatatis, latitudine parum longioribus, cordatis, subtus biseriatim lamellato-papillosis, unguiculis serratis.

Habitus Feri crassioris, parvuli et angustioris.

T. brunneus. Chaudoir.

Long. 4 1/4 — 4 2/3 m. — Larg. 1 2/3 m.

Tête carrée, aussi longue que large, non rétrécie à sa base, légèrement convexe, finement chagrinée, avec deux petits points le long du bord interne des yeux, et une impression de chaque côté entre les antennes

limitée extérieurement par un petit pli élevé; suture de l'épistôme assez marquée, celui-ci plan avec un petit point de chaque côté, et le bord antérieur légèrement échancré; yeux très modérément saillants. *Corselet* de peu plus large que la tête, environ de moitié plus large que long, peu transversal, paraissant un peu cordiforme, quoique la base ne soit pas plus étroite que l'extrémité antérieure, ce qui provient de ce que la plus grande largeur est avant le milieu; bord antérieur un peu échancré, angles antérieurs légèrement et étroitement avancés, un peu arrondis au sommet, côtés un peu arrondis avant le milieu, puis presque droits et très légèrement sinués près des angles postérieurs, qui sont presque droits, mais légèrement arrondis au sommet, la base très légèrement prolongée sur le pédoncule, un peu sinuée de chaque côté, et remontant un peu obliquement vers les angles; le dessus un peu convexe assez lisse, la ligne médiane assez forte atteignant presque le bord antérieur, l'impression antérieure en arc de cercle assez arquée, l'autre droite, toutes deux bien marquées; les côtés de la base un peu creux, le bord latéral assez étroit et assez relevé antérieurement, bien dilaté aux angles postérieurs qui sont très relevés; sur la marge avant le milieu on voit un point pilifère, et un autre près de l'angle postérieur. *Elytres* environ de moitié plus larges que le corselet et presque de moitié plus longues que larges, en rectangle bien arrondi aux quatre angles, base coupée carrément, à peine échancrée, épaules carrées, mais assez largement arrondies, côtés parallèles, extrémité tronquée assez peu obliquement un peu échancrée avec l'angle externe très arrondi, et l'angle sutural arrondi au sommet seulement et un peu prolongé; le dessus assez plan sur le disque, mais descendant assez fortement vers les côtés et un peu moins vers les deux extrémités, est strié comme dans les genres voisins, les stries sont assez marquées et visiblement ponctuées, les intervalles un peu convexes, distinctement chagrinés, avec un gros point qui traverse presque le 3e intervalle au premier tiers, et un autre plus petit tout à fait à l'extrémité du même; de la série submarginale il ne reste que quelques points près de la base et deux ou trois près de l'extrémité, le rebord latéral étroit et relevé; le dessous du corps lisse, l'abdomen très légèrement ponctué; le segment anal très légèrement échancré au milieu.

Entièrement d'un brun plus ou moins obscur, antennes, palpes, bords du labre ferrugineux; pattes d'un jaune testacé.

Schaum m'en a envoyé deux individus comme venant de Ceylan. Je ne l'ai reconnu dans aucune des descriptions de Nietner, Walter et Motschulsky.

PRISTOLOMUS.

Ligula angusta, cornea, haud libera, apice quam in *Oxyglosso* longius producto, summo anguste truncatata apice quadrisetosa; *paraglossæ* ea multo longiores, membranaceæ, angustæ, apice rotundatæ.

Palpi, maxillae, mentum, labrum mandibulaeque ut in *Fero*.

Antennae quam in *Stenognatho* validiores, cœterum similes.

Pedes ut in *Stenognatho; femora* maris omnia subtus dense ciliata, antica subtus biseriatim crenulata, intermedia subemarginata.

Caput fere ut in *Stenognatho, thorax* subelongato-quadratus, perparum cordatus, *elytra* elongata parallela, apice extus dentata, margine toto subtiliter evidentius serrato; *episterna* longa.

Habitus Stenognathi elongati, in elytris angustioris.

Ce genre diffère des *Stenognathus* dont il est d'ailleurs assez voisin, par la conformation de l'extrémité de sa languette, et par le bord latéral des élytres dentelé et terminé par une dent saillante et aiguë située à l'angle postérieur externe.

P. dentifer. Chaudoir.

Long. 4 m. — Larg. 5 1/4 m.

De forme plus allongée que le *Stenognathus melanarius*, surtout plus parallèle et plus étroit dans les élytres. Tête à peu près comme dans le *melanarius* quant à la forme et aux impressions, mais finement ridée et rugueuse surtout entre les yeux, ces rides très embrouillées, excepté entre les antennes et sur le milieu de l'épistôme. *Corselet* pas plus large que la tête, un peu plus long que large, très légèrement rétréci à sa base, à peine arrondi sur les côtés qui sont bien moins sinués que dans le *St. quadricollis;* les angles antérieurs forment une saillie étroite assez avancée, légèrement arrondie au sommet, ceux de la base sont un peu obtus, et même arrondis au sommet dans l'un de mes deux individus, mais non dans l'autre, les côtés de la base remontent brièvement, mais assez obliquement vers les angles; le dessus est couvert de stries ou rides transversales aussi serrées au moins que dans le *St. quadricollis;* l'impression transversale antérieure est à peine distincte; les côtés de la base qui est assez rugueuse, sont assez plans, et la partie aplanie remonte un peu le long des côtés; sur ceux-ci on ne voit qu'un rebord très étroit qui se dilate autour des angles antérieurs, ceux-ci légèrement relevés. *Élytres* du double plus larges que le corselet, un peu plus de moitié plus longues que larges; base légèrement échancrée de chaque côté près de l'écusson, épaules assez carrées, légèrement descendantes, arrondies au sommet, les côtés, arrondis vers la base et l'extrémité,

sont assez parallèles vers le milieu, l'extrémité est tronquée obliquement et assez échancrée, l'angle externe est aigu au sommet et prolongé en forme de dent; l'angle sutural est tronqué un peu obliquement en dedans, avec une très petite dent à l'extrémité de la suture et l'angle externe de la troncature obtus, mais non arrondi; le dessus est assez voûté, surtout en travers; les stries et les intervalles sont comme dans *melanarius;* le rebord latéral est bien plus étroit et distinctement dentelé en scie depuis les épaules jusqu'à l'angle postérieur externe; presque tout le prosternum, les côtés des deux autres sections du sternum et tout l'abdomen sont lisses et glabres dans les deux sexes; mais la pointe postérieure du prosternum, le milieu du mésosternum, ainsi que deux bandes sur le métasternum, les trochanters des 6 pattes et le dessous des cuisses sont ponctués et velus dans le mâle; les quatre cuisses antérieures jusqu'à la moitié, les deux autres sur toute leur longueur; le côté interne des tibias intermédiaires est crénelé dans sa moitié inférieure dans le même sexe.

J'ai trouvé dans la collection Reiche un couple de ces insectes venant de Colombie.

SINURUS.

Ligula cornea, basi tenui apice valde dilatata, arcuatim emarginata et excavata, quadrisetosa, setis distantibus; *paraglossæ* coriaceæ, ligulæ annatæ, ejusdemque angulos anticos satis superantes, apice haud approximatæ, anguste rotundatæ.

Mentum latum, late quadrato-emarginatum, sinu late breviterque dentato, dente antice rotundato, lobis triangularibus, extus subrotundatis, intus anguste appendiculatis, epilobo acute dentato.

Palpi elongati, tenues, apice subcompressi, recte truncati, articulis duobus maxillarium longis, inter se æqualibus, penultimo fere longiore.

Labrum planissimum quadratum, latitudine non brevius, margine antico 6-setoso, medio subemarginato, angulis rotundatis; medio linea longitudinali sub-impressa.

Mandibulæ modice elongatæ, basi validiusculæ, apicem versus attenuatæ, subhamatæ, acutæ, supra basi convexæ, anterius planiores, substriolatæ, dextra basi dentata.

Maxillæ falcatæ, intus fortius ciliatæ, apice acutæ, incurvæ.

Antennæ dimidium corporis æquantes, sat tenues, filiformes; articulis tribus primis glabris, cæteris pubescentibus, primo subincrassato, cylindrico, secundo breviore, 3° et 4° cæteris longioribus, subconico-cylindricis, ultimis septem elongato-quadratis, ultimo apice subacuminato.

Pedes tenues, sat elongati, *femora* parum incrassata, fere glabra, *tibiæ* rectæ, canaliculatæ, subpubescentes, intus apice brevissime calcaratæ; *tarsi* tibiis paulo longiores, articulis subconico-cylindricis, sensim decrescentibus; ultimo præcedentibus tribus æquali basi tenuissimo, ad apicem sensim compresso dilatato ; supra glabris, subtus dense pubescentibus, unguiculis longiusculis, basi tantum quadridenticulatis; in mare antici articulis tribus levissime dilatatis, primo apice, sequentibus duobus totis anguste biseriatim lamellato papillosis.

Caput mediocre, subovatum ; *thorax* subcordatus, latitudine non brevior, planiusculus; *elytra* ampla subquadrata, apice rotundata, haud truncata, margine subtilissime, vix perspicue serratulo.

S. opacus. Chaudoir.

Long. 11-12 m.: Larg. 4 1/3-4 2/6 m.

Tête plutôt petite, ovalaire, aussi longue que large, se rétrécissant peu à peu depuis les yeux jusqu'à sa base, mais sans col distinct; finement chagrinée avec de petits points peu serrés entre les yeux, près desquels on distingue de très légères rides; milieu du front un peu convexe, avec une petite impression ovalaire sur le milieu, et une dépression peu profonde, peu allongée, mais assez large de chaque côté; suture de l'épistôme assez marquée, terminée de chaque côté par une petite fossette; le long du bord interne des yeux deux points pilifères assez gros; un troisième, très petit sur chaque côté de l'épistôme, qui est finement ridé; yeux gros, modérément saillants. *Corselet* un peu plus large que la tête avec les yeux, à peu près aussi long que large, paraissant cordiforme, quoique la base ne soit guère plus étroite que l'extrémité antérieure; bord antérieur échancré en arc de cercle, les angles peu avancés, mais assez étroits et arrondis seulement vers le sommet; les côtés un peu arrondis, légèrement anguleux un peu avant le milieu, et assez fortement et longuement sinués postérieurement; les angles postérieurs un peu saillants en dehors, presque droits, avec le sommet très légèrement arrondi; la base coupée carrément sur le milieu, et remontant quelque peu obliquement en s'arrondissant vers les angles; le dessus fort peu convexe sur le milieu, légèrement chagriné, ce qui le rend opaque, couvert de petites rides transversales peu serrées; ligne médiane fine assez peu profonde, impression transversale antérieure assez marquée, parallèle au bord antérieur dont elle est assez rapprochée, celle postérieure peu profonde; les côtés de la base un peu imprimés, les bords latéraux sont assez déprimés et assez relevés sur la marge, surtout près des angles postérieurs; on remarque en outre sur les côtés du disque une dépression linéaire parallèle au bord et

qui se prolonge jusqu'au bord antérieur. *Élytres* de près du double plus larges que le corselet, d'un peu moins de moitié plus longues que larges, de forme assez carrée, la base coupée carrément, non échancrée ; les épaules à angle droit largement arrondi, les côtés parallèles sur près de la moitié de leur longueur, l'extrémité arrondie mais nullement tronquée, laissant une partie du segment anal à découvert, avec un angle rentrant très obtus et fort peu profond sur la suture ; le dessus un peu voûté, mais aplani sur le disque, stries et intervalles finement mais distinctement chagrinés, ceux-ci assez convexes, ce qui rend bien visibles les stries qui ne sont pas d'ailleurs nettement tracées, et sont plutôt des sillons séparant les intervalles ; sur le troisième de ceux-ci on voit deux petits points, le premier au milieu, le second au trois-quarts ; de la série submarginale, il ne reste que quelques petits points près de la base et de l'extrémité ; le rebord latéral n'est pas bien large, et assez peu relevé. En dessous le sternum est lisse, l'abdomen finement chagriné et parsemé de petits points peu serrés, portant de très petits poils courts.

D'un noir très opaque en dessus, d'un brun foncé un peu plus brillant en dessous des antennes, palpes et mandibules d'un roux foncé, labre plus clair, pattes brunes, tarses un peu plus clairs, trochanters ferrugineux.

Deux individus trouvés par Wallace à Sarrawack (Bornéo).

PRISTACRUS,

Eurydera, Castelnau.

Ligula cornea, lata, subtus plana, recte truncata, quadrisetosa ; — *paraglossæ* coriaceæ, cum ligula fere confusæ, eandem multum superantes ; apice latiusculo, haud connivente, ut et margo lateralis membranaceo.

Mentum lobis lateralibus triangularibus, apice obliquis, extus modice rotundatis, dente medio magis porrecto, acuto.

Mandibulæ breves, basi latiusculæ, supra carinatæ, dextra medio intus unidentata.

Labrum latitudine paulo brevius, planum, margine antico subemarginato, sexsetoso, angulis rotundatis.

Antennæ breviores, articulis minus elongatis.

Cœtera ut in *Euryderis*.

Oculi prominuli, hemisphærici ; *thorax* latus, brevis, lateribus late explanatis ; *elytra* subparallela, apice haud aculeato, serrato margine laterali haud explanato.

Ce genre est fondé sur l'*Eurydera laticollis* Castelnau, qui diffère des espèces de ce genre par la configuration de la languette qui est large, tandis qu'elle est fort étroite dans les *Eurydera*, et surtout par la forme plus étroite et plus parallèles des élytres qui n'ont pas le bord latéral largement déprimé comme c'est le cas chez ces dernières, ni l'extrémité terminée en épine.

P. laticollis. — *Eurydera laticollis*. Castelnau, Hist. natur. des Ins. Coléopt., I, p. 6, pl. 2. fig. 9.

Long. 12 1/2 m.

Une femelle. *Tête* carrée, moyenne, très-indistinctement étranglée à la hauteur du bord postérieur des yeux, qui sont très-saillants et hémisphériques; le col est un peu plus étroit que le front; celui-ci est très-ondulé; il offre une ligne longitudinale assez imprimée sur le milieu, et qui se prolonge jusqu'à la suture de l'épistôme, et de chaque côté, une impression profonde, large et un peu ridée, qui commence à l'épistôme et se recourbe en dehors vers la partie postérieure du bord interne des yeux; l'espace entre cette impression et le rebord latéral de la tête et des yeux assez convexe et presque lisse, avec un gros point pilifère, derrière lequel la rigole juxta-oculaire se recourbe un peu en dedans; l'épistôme plan, lisse, avec un point près de chacun des angles antérieurs. Antennes n'atteignant que juste les épaules. *Corselet* d'un millimètre environ plus large que la tête avec les yeux; de près de moitié plus large que long dans son milieu, assez fortement échancré au bord antérieur, avec les angles assez fortement et largement avancés, passablement arrondis au sommet; atteignant sa plus grande largeur près du milieu, et à peine plus rétréci vers la base que vers l'extrémité; près du milieu, les côtés forment un angle très-obtus et très-arrondi, les deux extrémités sont presque en ligne droite, la partie postérieure tombant un peu obliquement sur la base avec laquelle elle forme un angle obtus, mais dont le sommet n'est pas arrondi; la base n'est point du tout prolongée sur le pédoncule, le milieu en est bisinué, et les côtés coupés fort peu obliquement; le dessus est très-ondulé, le disque peu convexe, légèrement ridé en travers, les impressions transversales sont médiocrement profondes et assez distantes des bords, la ligne médiane est assez marquée et ne les dépasse pas, de chaque côté du milieu, la base présente une profonde excavation qui se prolonge sur les côtés du disque jusqu'à l'impression antérieure, mais qui, vers le milieu de la longueur est presque interrompue par une espèce de tubercule déprimé; les côtés sont largement et également déprimés sur toute leur longueur, le bord latéral est assez relevé sur-

tout aux angles antérieurs, tout le pourtour du corselet est légèrement rugueux; il y a deux points pilifères de chaque côté sur le sommet de la marge, l'un près du milieu, l'autre à l'angle postérieur. *Elytres* d'un peu plus d'un millimètre et demi plus larges que le corselet, de moitié plus longues que larges, en forme de rectangle, la base n'est guère échancrée, les épaules quoique carrées, sont largement arrondies au sommet, les côtés sont assez arrondis aux deux extrémités, mais presque parallèles vers le milieu, l'extrémité se rétrécit assez sensiblement au dernier quart, le bord postérieur n'est pas largement, mais un peu obliquement tronqué, nullement échancré, l'angle externe est tout à fait arrondi, celui de la suture ne l'est qu'au sommet; tout ce bord, jusqu'au delà de l'angle externe, est finement dentelé en scie; le dessus est assez voûté surtout dans le sens de la largeur, les stries distribuées comme dans l'*Eurydera armata*, sont assez profondes, mais très-fines et subtilement crénelées dans le fond; les intervalles sont un peu convexes, finement chagrinés et parsemés d'une granulation peu visible et surtout peu serrée; sur la moitié postérieure du 3[e], on voit trois petits points; les points ocellés de la série submarginale sont espacés surtout vers le milieu; le bord latéral est déprimé et aplati, mais beaucoup moins largement que dans les *Eurydera*. Une partie du segment anal dépasse l'extrémité des élytres et est assez ponctuée. Le dessous du corps est lisse, avec 6 points pilifères le long du bord postérieur du segment anal.

D'un noir un peu mat surtout sur les élytres, labre, mandibules, bout des palpes, bords déprimés du corselet et des élytres un peu roussâtres; le dessous du corps d'un brun foncé, antennes brunes, tachetées de ferrugineux sur les premiers articles; pattes d'un brun peu obscur, avec les trochanters et les tarses plus clairs.

Je ne possède qu'un individu de cette espèce, trouvée jadis à Madagascar par Goudot, et peu répandue dans les collections.

MORMOLYCE.

C'est ici que je crois devoir placer ce genre dont les caractères sont bien connus et les trois espèces publiées bien figurées, ce qui rend de nouvelles descriptions inutiles. Je ferai seulement observer que cet insecte est une preuve de l'importance secondaire de la forme des épisternes du métasternum, à laquelle on a attribue pendant quelque temps une trop grande valeur, car il est vraiment impossible d'associer les *Mormolyce* aux insectes qui présentent également cette conformation, mais qui en diffèrent complète-

ment par tous les autres caractères et par leur facies. On ne saurait les placer, comme forme aberrante, il est vrai, que dans le voisinage des *Eurydera* et des *Serrimargo.*

SERRIMARGO.

Thyreopterus, Schaum, Chaudoir.

Ligula cornea, elongata, anterius sensim latior, apice sat rotundata, bisetosa; *paraglossae* coriaceæ, latiusculæ, ligula parum longiores, apice distantes, glabræ, anguste rotundatæ.

Palpi tenues, articulo ultimo subcompresso, fere cylindrico, apice truncato; maxillares in mare elongati, graciliores, articulis duobus ultimis inter se æqualibus, in femina breviores, paulo fortiores, articulo ultimo præcedente longiore.

Maxillæ graciles, arcuatæ, apice longius subhamatæ, acutissimæ, intus dense ciliatæ, lobo externo gracili

Mentum breve, transversum, medio quadrato-emarginatum, dente medio brevi minus lato, obtuse rotundato, planissimo.

Mandibulae maris elongatæ, capite paulo longiores, rectæ, ad apicem subarcuatæ, acutissimæ; feminæ multo breviores, validiores, magis arcuatæ, dextra medio unidentata.

Labrum longitudine haud latius, quadratum, plus minusve planum, margine apicali subrotundato, sex-setoso; angulis subrectis.

Antennae dimidio corporis longiores, præsertim in mare tenues, fere setaceæ, pubescentes, articulis *quatuor* primis glabris, tertio et quarto cæteris paulo longioribus, inter se æqualibus.

Pedes graciles elongati; *femora* omnia in mare subtus dense ciliato-pubescentia, *tibiae* angustæ, compressæ, posteriores canaliculatae, posticæ extus cultriformes; *tarsi* tenues, articulis elongatis, sensim decrescentibus, ultimo primum æquante, unguiculis tenuibus, simplicibus; tarsi antici maris articulis tribus anguste dilatatis, subtus tenuiter biseriatim lamellato-papillosis.

Caput elongatum, compressum, oculis hemisphærice prominulis.

Thorax cordatus, lateribus anterius latius deplanatis.

Elytra ampla, ovata, basi late truncata, lateribus evidenter serratis, margine late deplanato.

C'est la forme qui se rapproche le plus des *Mormolyce*, et le mâle du *guttiger* présente à un bien moindre degré il est vrai, ce prolongement singulier de la partie postérieure de la tête qui constitue une des particu-

larités de ces étranges insectes. Elle diffère des *Eurydera* par plusieurs caractères assez importants pour autoriser la création d'un genre distinct que vient appuyer un facies assez différent de celui des *Eurydera* et des *Thyreopterus.*

S. guttiger. — *Thyreopterus guttiger*, Schaum, Berl. Entom. Zeit. 1860, p. 189, t. III, fig. 5.

Long. 11 — 15 m.

Les deux sexes. Schaum n'a décrit que la femelle; il n'a pas connu le mâle qui est plus grand, et qui diffère par ses longues mandibules, son col plus allongé derrière les yeux, et renflé en dessus près du bord antérieur du corselet, le bord antérieur de ce dernier plus profondément échancré en forme d'angle rentrant dont le sommet est arrondi; les angles antérieurs plus dilatés, coupés carrément antérieurement, peu arrondis au sommet, la partie des côtés qui suit immédiatement l'angle antérieur et en forme le côté externe, très divergente et formant un second angle peu éloigné du premier mais plus arrondi; après cet angle les côtés sont à peu près droits et un peu bisinués; les élytres sont un peu plus allongées, l'angle terminal placé près de la suture est plus aigu au sommet; les antennes et les pattes sont plus allongées, le côté inférieur de toutes les cuisses est fortement et densément cilié.

Les trois individus femelles que je possède viennent de Sarrawack (Bornéo), le mâle m'a été cédé par M. Henri Deyrolle qui l'a reçu de la presqu'île de Malacca patrie des nouvelles *Mormolyce*, avec lesquelles le mâle a surtout des rapports.

S. verrucifer. — *Thyreopterus verrucifer*, Chaudoir, Rev. Mag. de Zool. (Guérin) 1868.

Un peu plus grand que le précédent dont il diffère surtout par la forme du corselet et par les taches des élytres tout autrement distribuées; je ne connais que la femelle qui m'a été donnée par M. de Mniszech avec sa gracieuseté habituelle. Il n'en possédait lui-même que deux individus que M. H. Deyrolle avait reçus des mêmes localités que le mâle du précédent.

PERIPRISTUS.

Labrum antice recte truncatum, haud emarginatum.
Antennæ articulo quarto summo vix apice pubescente.
Cætera ut in *Thyreoptero.*
Oculi hemisphærice prominuli; *thorax* cordatus; *elytra* ampla quadrato-

rotundata margine latius explanato, toto evidenter, apice acutius serrato, juxta suturam acute angulato.

Avec la plupart des caractères des *Thyreopterus*, le facies de cet insecte est un peu différent, vû la saillie très forte des yeux, la forme rétrécie postérieurement et non carrée du corselet, et la dentelure de tout le bord extérieur des élytres, qui offrent à l'extrémité de la suture un angle rentrant, formant avec le bord postérieur un angle saillant peu avancé, mais nullement arrondi au sommet; le menton dont les lobes ne sont pas tronqués, le quatrième article des antennes moins pubescent, le labre nullement échancré et les bords latéraux des élytres dentelés le distinguent des *Eurydera*.

P. ater. — *Thyreopterus ater*, Castelnau, Etud. entom., p. 149. Schmidt-Gœbel. Faun. Birm. I, p. 79, n° 1.

Long. 11 m. — larg. 5 m.

Tête carrée, plutôt petite, un peu rétrécie en col cylindrique sans étranglement derrière les yeux, qui sont grands, très saillants, hémisphériques; tout le front est couvert de rides fines mais bien distinctes, embrouillées, mais plutôt longitudinales; sur la partie postérieure, de chaque côté entre les antennes une impression fort courte; entre les yeux un point latéral pilifère entouré de deux ou trois petits plis et ordinairement une petite fossette allongée sur le milieu; la rigole juxta-oculaire un peu élargie postérieurement. *Corselet* de la largeur de la tête avec les yeux, un peu moins long que large, rétréci vers la base, cordiforme; le bord antérieur un peu échancré, les angles antérieurs légèrement mais assez largement avancés, comme tronqués antérieurement, avec les angles bien arrondis; le milieu des côtés plus arrondi que la partie antérieure, la partie postérieure longuement et assez fortement sinuée; les angles postérieurs droits, légèrement ressortants, arrondis au sommet, la base coupée carrément sur le pédoncule et un peu obliquement vers les angles; le dessus assez peu convexe, distinctement et densément ridé en travers sur le disque, qui est coupé par une ligne médiane assez imprimée, ne dépassant pas les deux impressions transversales, toutes deux distinctes, mais peu profondes; de chaque côté du milieu de la base on voit une profonde excavation assez courte, les côtés sont très largement déprimés sur toute leur longueur; l'espace déprimé est assez rugueux, le rebord latéral est assez large et assez relevé; sur le côté on ne voit de point pilifère qu'à l'angle de la base. *Élytres* un peu plus du double plus larges que le corselet, à peine d'un tiers plus longues que larges, tronquées très largement à la base, qui est légèrement échancrée

près de l'écusson et dont les côtés décrivent une courbe modérée jusqu'aux épaules, celles-ci très largement arrondies; les côtés plus arrondis vers la base et l'extrémité que vers le milieu qui n'est cependant pas parallèle ; l'extrémité tronquée un peu obliquement et subéchancrée, l'angle externe complétement arrondi ; le prolongement sutural tronqué assez obliquement vers la suture, un peu échancré et formant une saillie triangulaire assez courte, nullement arrondie au sommet ; le dessus un peu voûté en travers, descendant légèrement vers la base, mais nullement vers l'extrémité ; les stries distribuées comme dans les *Thyreopterus*, fines, assez imprimées, finement crénelées au fond ; entre la septième et la huitième, on voit un rudiment de strie qui se joint près de l'épaule au commencement de la huitième, et se prolonge presque jusqu'au milieu (dans mes deux individus), la neuvième visiblement sinuée avant le milieu, les intervalles sont légèrement convexes, chagrinés, parsemés en outre de fort petits points assez éloignés les uns des autres; il y a deux points sur la partie postérieure du troisième et un troisième tout près du bord postérieur ; les points ocellés de la série submarginale ne sont pas très nombreux et un peu plus espacés vers le milieu, de chacun sort un long poil; le bord latéral est déprimé un peu plus largement que dans le *Thyreopterus flavosignatus*, mais un peu moins que dans l'*Eurydera armata ;* il est finement granuleux, à peine relevé sur la marge, qui est finement dentelée en scie dont les dents sont plus petites et plus espacées vers le milieu que vers l'épaule et surtout que vers l'extrémité et le long du bord postérieur. Le dessous du corps lisse ; quatre petits points le long du segment anal.

D'un noir très opaque sur les élytres, un peu brunâtre et plus luisant sur la tête et le corselet ; bords déprimés du corselet et des élytres plus ou moins roussâtres, dessous du corps d'un brun plus ou moins obscur et luisant, palpes ferrugineux, l'extrémité un peu rembrunie, antennes de la couleur des palpes, avec un large anneau brun sur le milieu du premier article, trochanters, attaches des cuisses, sommet des jambes et tarses d'un jaune ferrugineux, quelquefois les jambes sont entièrement ferrugineuses, bordées de brun au côté externe.

Je ne possède que deux femelles qui m'ont été cédées par M. H. Deyrolle, comme venant de la presqu'île de Malacca.

P. femoratus. — *Thyreopterus femoratus*, Klug. Beitr. zur Kenntn. d. Madag. Ins. 1833, p. 125.

Long. 13 1/2 m. — Larg. près de 6 m.

Il se distingue du précédent par sa taille plus grande, par sa tête plus large, son corselet plus anguleux sur les côtés, avec les angles postérieurs

arrondis, la forme plus ovalaire des élytres qui sont terminées par une épine et par les cuisses d'un jaune ferrugineux. *Tête* plus élargie entre les yeux, et par là même plus rétrécie à sa base ; impressions frontales plus larges et plus profondes, celle du milieu formant un sillon assez profond dont les bords sont assez relevés, le sillon juxta-oculaire fortement et longuement recourbé en dedans sur la partie postérieure du front, sans cependant se réunir sur le vertex, tout le front un peu plus fortement ridé. *Corselet* un peu plus large et un peu plus court, mais non transversal ; les angles antérieurs moins obtusément arrondis et plus étroitement avancés, les côtés plus arrondis et presque anguleux un peu avant le milieu, nullement sinués et se dirigeant en ligne droite assez oblique vers la base avec laquelle ils forment un angle obtus un peu arrondi au sommet ; la base très légèrement échancrée sur le pédoncule, et coupée un peu plus obliquement vers les angles, le dessus plus fortement ridé, mais les rides moins serrées ; les impressions du dessus et la dépression des côtés comme dans l'*ater*, mais on voit en outre sur le milieu de chacune des moitiés du disque une dépression assez large et bien marquée, qui remonte depuis la base jusqu'au delà du milieu ; les bords latéraux bien plus rugueux, ainsi que le bord antérieur et la base ; au sommet de l'angle latéral on aperçoit un point pilifère bien marqué. *Élytres* offrant les mêmes proportions, mais les épaules sont un peu moins obtusément arrondies, les côtés sont plus arrondis vers le milieu et l'angle apical se prolonge en épine assez longue, fine et légèrement relevée ; le dessus est strié comme dans l'*ater*, mais il n'y a pas de rudiment de strie entre la partie antérieure de la septième et de la huitième ; les intervalles sont un peu plus plans, le premier point du troisième intervalle est placé sur le milieu de la longueur, les points ocellés latéraux sont plus petits ; les dentelures sur le milieu des côtés sont moins marquées.

La coloration est la même, mais les palpes, les antennes, la bouche et le labre sont entièrement ferrugineux ; les pattes sont de la même couleur, les trochanters et les cuisses plus jaunâtres, et le côté externe des jambes teint en brun.

Un individu mâle pris jadis à Madagascar par Goudot et faisant partie de la collection Gory.

EURYDERA.

Castelnau, Mag. de zool. Guérin, 1831 ; Monographie, dans Hist. nat. des Ins. coléopt.

Ligula cornea, basi carinata, anterius sensim angustata, apice subacute rotundata, quadrisetosa ; — *Paraglossæ* intus coriaceæ, apice extusque

membranaceæ, angustæ, apice parallelæ, modice approximatæ, ligulam sat superantes.

Mentum lobis extus valde rotundatis, antice fere truncatis, cæterum ut in *Thyreoptero*.

Cætera ut in *Thyreoptero*.

Elytra apice aculeata, margine postico serrato.

On n'a généralement pas admis ce genre, qu'on a réuni aux *Thyreopterus*, je crois cependant qu'il est utile à conserver, car indépendamment de quelques différences dans la conformation de la languette et du menton, le facies est assez différent, et les élytres sont dentelées en scie à l'extrémité qui se termine en épine. Je ne l'admets au reste pas comme M. de Castelnau l'avait établi, car j'en ai retiré l'*Eurydera striata*, qui est le type du genre *Labocephalus* ; la *laticollis* Castelnau qui en diffère beaucoup par la languette et dont j'ai fait le genre *Pristacrus*; l'*anchomenoides* qui n'appartient même pas à ce groupe et dont les crochets des tarses sont fortement dentés, ce qui m'a décidé à en faire le type du genre *Thysanotus*, que MM. Harold et Gemminger n'ont cependant pas crû devoir adopter ; et la *femorata* Klug, qui se rapproche plus du *Thyreopterus ater*, type de mon genre *Peripristus*. (Vid. sup.)

§ 1. *Palpi crassiusculi, articulo ultimo subinflato recteque truncato.*

E. spinosa. — Gory, Annales de la Soc. ent. de France, 1833, p. 202; Monographie pl. 1, fig. 4. — *Thyreopterus brevicollis*, Klug, Wiegm. arch. 1835, I, p. 386.

§ 2. *Palpi graciles, apice haud dilatati, subrecte truncati.*

A. Caput latiusculum, thorax cordatus, brevis.

E. unicolor. — *Thyreopterus unicolor*, Klug, Beitr. zur Kenntn. Madag. Ins. (1833), p. 124. — *Eurydera ovalis*, Castelnau, Étud. entom., p. 147 (1835), Monograph. pl. 2, fig. 6.

E. armata. — Castelnau, Magas. de zool. (Guérin) 1831, pl. 36. — *Eurydera flavicornis*, Gory. Ann. de la Soc. ent. de France, 1833, p. 2.

B. Caput angustius, thorax quadratus, nec transversus.

E. sublævis. — Castelnau, Etud. entom. p. 146; Monogr., pl. 1, fig. 2.

Plusieurs autres espèces que je ne possède pas ont été décrites par Klug, Coquerel et M de Castelnau. Je crois que les *Thyreopterus latipennis* et *cuspidatus*, Klug, font partie du genre *Eurydera* ainsi que la *mormolycoides* Coquerel, mais le *Thyr. binotatus*, Klug, et l'*Eurydera inermis*, Castelnau, pourraient bien être de vrais *Thyreopterus* en des formes distinctes. L'*E. bifasciata*, Hope, est probablement un *Thyreopterus* originaire du Cap Palmas.

Toutes les espèces connues, jusqu'à présent, ont été découvertes à Madagascar par Goudot et Coquerel, j'ai vu dans la collection de ce dernier, appartenant maintenant à M. L. Fairmaire, des espèces qui m'ont paru inédites.

LABOCEPHALUS.

Chaudoir, Bull. de la Soc. des natur. de Mosc., 1848, I, p. 123.

Ligula ut in *Eurydera*, *paraglossae* apice magis approximatæ.

Palpi crassiusculi, apice subrotundati, vix truncati, articulis duobus ultimis maxillarium subæqualibus.

Mentum ut in *Eurydera* dente sinus subcanaliculato.

Mandibulæ validissimæ, fornicatæ, latitudine basali vix longiores, trigonæ summo apice incurvo acuto.

Antennæ validiores.

Pedes femoribus anticis medio incrassatis; *tarsis* validioribus, fere ut in *Morione*, articulis quadratis, sensim minus elongatis, supra deplanatis, glabris, ultimo elongato-quadrato, basi vix angustiore.

Caput pone oculos longius productum vertice valde incrassato.

Thorax cordatus.

Elytra elongato-quadrata, planiuscula, latius marginata, apice aculeato, vix serrato.

L. Striatus. — *Eurydera striata*, Guérin, Mag. de zool. 1832, IX, *Thyreopterus frontalis*, Klug., Ber. üb. Madag. ins. p. 35. pl. 22. — *Thyr. spinosus*, Klug., Wiegm., arch., 1835, I, p. 386. — *Eurydera gigas*, Castelnau. Etud. entom., p. 146 (1835). Icon. et Hist.. nat., fig. 5. — *Eurydera longipennis*, Castelnau, Étud. Entom. p. 147. Hist. nat. Monogr. pl. 2, fig 5.

Je possède deux individus de cette belle espèce dont l'un atteint la taille

indiquée par M. de Castelnau, pour la *gigas*, l'autre est de la taille qu'il attribue à son *longipennis*, qui est certainement un individu plus petit du *gigas*. — Elle habite aussi Madagascar.

THYREOPTERUS.

Dejean, Spec. gén. des Coléopt. V. p. 445.

Ligula cornea, angusta, vix apicem versus latior, apice subdeflexo, angulatim rotundata, 4-setosa; *paraglossæ* membranaceæ ejusdem lateribus annatæ, angustæ, parallelæ, eandem sat superantes, apice rotundatæ.

Palpi tenues, modice elongati, articulo ultimo fere cylindrico, vix fusiformi, apice subrotundato-truncato; *maxillares* articulo penultimo breviore.

Maxillae subfalcatæ, tenues, apice arcuatæ, intus dense ciliatæ, lobo externo apice compresso-ovato.

Mentum transversum medio quadrato-emarginatum, dente medio porrecto lobis breviore, sat angusto, antice rotundato; lobis latis intus anguste appendiculatis et fere parallelis, extus valde rotundatis, apice satis obliquis, angulo antico subacuto.

Mandibulae mediocres, basi latiusculæ, triangulares, subarcuatæ, acutæ, basi convexiusculæ, intus declives, substriolatæ, dextra medio unidentata.

Labrum planum, quadratum, vix latitudine brevius, anterius subangustatum, margine antico 6-setoso, medio emarginato, angulis rotundatis.

Antennae dimidium corporis æquantes, tenues, articulis tribus cum dimidio quarti glabris, omnibus, excepto primo crassiore, secundoque breviore inter se subæqualibus, 3° 4° que tamen paulo longioribus.

Pedes tenues, elongati, *femora* modice ovato-incrassata; tibiæ angustæ, glabræ canaliculatæ, apice brevissime calcaratæ; *tarsi* cylindrici, supra glabri, subtus ciliati, articulis sensim decrescentibus, ultimo primum æquante, unguiculis longiusculis, simplicibus; tarsi antici maris articulis tribus subdilatatis, subtus biseriatim tenuiter lamellato-papillosis.

Caput mediocre, quadratum, oculis modice prominulis.

Thorax quadratus.

Elytra ampla, subquadrata, planiuscula; margine latius explanato.

Ce genre a servi de magasin pour y placer toutes les formes plus au moins approchantes. Comme je l'ai dit plus haut, on y a réuni les *Eurydera* avec toutes les espèces que j'ai crû devoir retirer de celles-ci. Le *Thyreopterus ater* Castelnau et Schmidt Gœbel constitue mon genre *Peripristus*; le *Thyr. laticollis*, Laferté est une *Coptodera*; le *Thyr. subangulatus* Germar se rapporte, comme on le verra plus loin à mon genre *Agonochila*

et est par conséquent très voisin des *Philophlaeus*; le *Thyr. tetrasemus* Dejean est un *Mochterus*, ainsi que l'*undulatus*, Dejean ; le *Thyr. subappendiculatus* est une espèce que j'ai dû placer dans mes *Phlœoxena*. Schaum a voulu (Berl. entom. Zeit. 1860, p. 189) y introduire encore les *Arsinoë* avec les espèces de Caffrerie que Boheman a mises dans les *Axinopsophus*, mais ces dernières (*Ax. transversus* et *umbraculatus*) ne sont même pas des *Arsinoë*, car elles ont les crochets pectinés, et sont voisines des *Plochionus*, tandis que les vraies *Arsinoë* n'appartiennent même pas au groupe dont nous nous occupons, et sont plutôt voisines des *Singilis*. Il est difficile de décider si le *Thyr. impressus*, Schmidt-Gœbel, et l'*Eurydera bifasciata*, Hope, (Ann. of Nat. hist., X, p. 92) décrite d'une manière si incomplète, font partie de ce genre, ce que je serais porté à croire, mais je n'ai pu examiner ni l'un ni l'autre de ces insectes. Je dois même dire que je n'ai pas trouvé le type de l'*E. bifasciata* dans la collection Hope à Oxford, et que je ne sais s'il existe encore; il se pourrait cependant qu'elle fût voisine du *Thyr. flavosignatus*, mais plus grande. Enfin les *Thyr. guttiger*, Schaum, et *verrucifer*, Chaudoir, constituent le genre *Serrimargo*, dont j'ai donné plus haut les caractères ; de sorte qu'il ne reste avec certitude dans ce genre que les *Thyr. flavosignatus*, *maculatus* avec une espèce voisine inédite, et le *Thyr. limbatus*, Boheman.

T. flavosignatus. — Dejean, Spec. gén. des Coléopt. V. p. 446.

Long. 10 m.

Les deux sexes. *Tête* assez petite, en carré au moins aussi long que large, finement chagrinée ; col cylindrique légèrement rétréci, yeux assez proéminents, front assez plan, légèrement imprimé sur le milieu et vers les côtés, très légèrement ridé en long près des yeux, épistôme à suture peu marquée, assez plan, uniponctué de chaque côté. *Corselet* un peu plus large que la tête, de moitié plus large que long, par conséquent peu transversal, carré, nullement rétréci vers la base, plutôt un peu plus étroit vers l'extrémité, très légèrement échancré antérieurement, avec les angles fort peu avancés, largement et obtusément arrondis; côtés assez droits et presque parallèles, s'arrondissant assez vers les angles antérieurs, base coupée carrément sur le pédoncule, remontant un peu vers les angles qui sont légèrement obtus et un peu arrondis; le dessus peu convexe, un peu plus lisse près de la ligne médiane qui est assez imprimée que vers les côtés qui sont assez rugueux ; les impressions transversales sont assez marquées surtout la basale, celle antérieure est quelquefois peu sensible, les côtés du disque sont assez déprimés, le bord latéral est assez médiocrement large et passablement relevé, il s'élargit fort peu vers les angles postérieurs qui sont

un peu relevés, les côtés de la base sont légèrement creux. *Élytres* un peu plus du double plus larges que le corselet, environ d'un tiers plus longues que larges, en carré, dont les quatre angles sont très arrondis, le milieu de la base est coupé carrément, les côtés sont assez également et modérément arrondis, l'extrémité est tronquée assez obliquement, un peu échancrée, l'angle sutural un peu aigu, mais très légèrement arrondi au sommet ; le dessus est un peu voûté dans le sens de la largeur, les stries formées par de petits traits très fins, sont très peu imprimées et finement ponctuées, les 6 premières se réunissent par paires près de l'extrémité, la 7e se prolonge le long du bord postérieur presque jusqu'à la première, il y a un rudiment de strie préscutellaire ; les intervalles sont tout à fait plans, couverts de petits points ocellés pilifères peu serrés, les intervalles impairs internes sont plus étroits que les autres, on ne distingue guère les 3 points du 3e intervalle et la série submarginale est très interrompue au milieu ; le bord latéral étroit est assez relevé près de l'épaule, s'élargit assez et s'aplatit sur le reste du côté. Le dessous du corps est aplati, lisse et glabre, avec 6 points sétifères le long du segment anal.

En dessus d'un brun-obscur terne, rebord latéral du corselet et des élytres d'un ferrugineux plus ou moins clair, une tache en zigzag assez large, très anguleuse entre la 2e et la 7e stries, avant le milieu, et une autre commune non loin de l'extrémité de la suture, très rétrécie sur la future et dépassant un peu la 4e strie, assez anguleuse devant et derrière, ces trois taches d'un jaune orangé ; le dessous d'un brun luisant plus clair, surtout vers le milieu ; bouche, palpes, mandibules et antennes d'un ferrugineux plus ou moins foncé, celles-ci tachetées de brun aux quatre premiers articles ; pattes brunes avec la plus grande partie des cuisses, sauf l'extrémité, ainsi que les trochanters d'un jaune testacé, tarses s'éclaircissant sensiblement vers l'extrémité.

Il habite les possessions françaises et portugaises sur le Sénégal et la Caramance. Je possède les types de Dejean et des individus rapportés de ces dernières localités par Boccandé.

T. maculatus. — Chaudoir, Bull. de la Soc. des Natur. de Mosc. 1837, III, p. 12. — *Thyr. flavosignatus* Boheman, Ins. Caffrar. I, p. 77, nº 79.

Long. 10 m.

Sa ressemblance avec le *flavosignatus* est extrême, et j'ai moi-même pensé longtemps devoir l'y réunir ; cependant je penche maintenant pour l'opinion contraire ; la saillie des yeux est moindre dans les deux sexes ; le

corselet est moins court, plus carré, la ponctuation des élytres est moins forte, les antennes sont plus allongées.

Je possède quatre individus de cette espèce, dont l'un trouvé par Drège au cap de Bonne-Espérance, a servi de type à ma première description, les trois autres viennent de Natal et y ont été pris par Guieinzius.

T. luteicornis. Chaudoir.

Long. 9 m.

Il est également très voisin du *flavosignatus;* il lui ressemble par la saillie des yeux et la forme raccourcie du corselet, mais les côtés de ce dernier sont un peu plus arrondis, ainsi que les angles postérieurs; le milieu de la base est plus biéchancré près de l'écusson, les taches des élytres sont plus étendues, l'antérieure atteint la 8e strie, celle de l'extrémité va jusqu'à la 7e et sur les côtés elle se prolonge davantage vers l'extrémité, de sorte que l'échancrure sur la suture est beaucoup plus profonde; les antennes sont un peu plus courtes et d'un jaune ferrugineux sans taches; les tarses et tout le côté interne des jambes sont de cette dernière couleur.

Un seul individu trouvé par Drège près du cap de Bonne-Espérance, faisait partie de la collection Dejean.

T. limbatus. — Boheman, Ins. Caffr. I, p. 77, nº 80.

Long. 7 1/2 m.

Plus petit que le *flavosignatus*, il s'en distingue par quelques différences de forme, par la coloration, l'absence de pubescence et de taches sur les élytres. *Tête* plus étroite avec les yeux moins saillants, comme dans le *maculatus*. *Corselet* encore moins court que chez celui-ci, presque aussi long que large, plus distinctement granulé et ridé transversalement sur toute sa surface. *Élytres* plus courtes et plus arrondies sur les côtés, stries plus fortes et moins fixes, intervalles tout aussi plans, finement chagrinés, mais nullement ponctués ni pubescents, d'égale largeur, entre eux, avec deux points distincts sur le 3e, au 1er et au 2e tiers

D'un jaune ferrugineux, avec deux larges bandes (vittæ) brunes presque contiguës sur le disque du corselet; les élytres brunes, le large rebord latéral, les côtés de la base et du bord postérieur sont jaunes, quelquefois la base du 6e intervalle l'est aussi; les deux parties postérieures du sternum sont rembrunies sur les côtés.

Deux individus trouvés par M. Guieinzius à Natal.

PHLŒOXENA.

Coptodera, Dejean (ex-parte) Leconte.
Thyreopterus, Dejean (ex-parte).

Ligula angusta, porrecta, apice subtruncata, 4-setosa, paraglossis membranaceis eam superantibus, apice acutuisculis.

Palpi tenues, subelongati, *labiales* articulo ultimo subcylindrico, apice rotundato-truncato, *maxillares* ultimo fusiformi apicem versus attenuato, ibique rotundato-truncato, præcedente duplo longiore, hoc breviusculo.

Mentum lobis lateralibus divergentibus, intus appendiculatis, epilobo apice aculeato, medio sinu dente majusculo, trigono, apice rotundato.

Maxillæ parum arcuatæ ut in *Thyreoptero*.

Labrum antice subangustatum, latitudine vix brevius, planum, apice profundius late emarginatum.

Antennæ subelongatæ, graciles, apicem versus subincrassatæ, articulis fere æqualibus, elongatis, secundo paulo breviore, primo subincrassato.

Pedes elongati; *tibiae* parum canaliculatæ; *tarsi* tenues articulis longitudine sensim decrescentibus, ultimo longiusculo, unguiculis longis, basi usque ad medium dentatis in mare anticis articulis tribus subdilatatis, subtus biseriatim lamellato-papillosis.

Caput oculis parum prominulis; *thorax* cordatus aut subquadratus, *elytra* quadrato-ovata, apice ad suturam producta, emarginata

J'avais d'abord établi ce genre sur trois espèces très gracieuses du Mexique que j'avais reçues de M. Sallé, et auxquelles est venue plus récemment s'ajouter une quatrième qui diffère des autres par l'absence de dessin sur les élytres ; mais j'ai cru pouvoir y réunir aussi la *Coptodera* des États-Unis que Dejean a décrite sous le nom de *signata*, à laquelle j'ai ajouté deux espèces voisines de Colombie et du Mexique, et je n'ai pas trouvé de place plus convenable pour le *Thyreopterus subappendiculatus* Dejean que ses crochets dentelés et d'autres caractères ne permettaient pas de laisser dans le genre où l'avait mis Dejean.

P. picta. Chaudoir.

Long. 5 1/2 m.

Tête un peu allongée, assez petite, nullement rétrécie à la base, plane, assez fortement chagrinée, plus ou moins impressionnée vers le milieu et sur les côtés du front, suture de l'épistôme fine, un peu dilatée en fossettes profondes à ses deux extrémités; yeux peu saillants; labre plus finement chagriné. *Corselet* à peine plus large que la tête, au moins aussi long que

large, assez rétréci à sa base, très cordiforme, bord antérieur assez échancré, angles antérieurs assez étroitement avancés et presque aigus quoique la pointe soit un peu arrondie, le milieu des côtés est arrondi et forme presque un angle très-obtus et arrondi au sommet où l'on aperçoit sur le bord même un petit point pilifère; la partie entre cette angulation et l'angle antérieur est très peu arquée; derrière, le côté décrit une longue courbe concave, et tombe perpendiculairement sur la base avec laquelle il forme un angle plutot aigu que droit et faisant un peu saillie, la base est coupée très carrément; le dessus qui est plus finement chagriné que la tête, est presque plan, la ligne médiane fine et assez imprimée, n'atteint pas le bord antérieur, l'impression transversale antérieure n'est pas distincte, celle postérieure n'est indiquée que par une légère dépression, entre laquelle et le bord postérieur la base est striée longitudinalement; de la base part une dépression d'abord plus nette et plus profonde, qui s'avance en s'affaiblissant beaucoup et en divergeant un peu jusqu'au delà du milieu, les bords latéraux sont très plans, et le rebord est très fin et très étroit sur toute son étendue, les angles postérieurs sont relevés et à leur sommet se dresse un poil. *Elytres* de plus du double plus larges que le corselet, à peine plus longues que larges, de forme assez circulaire, très légèrement échancrées à la base de chacune près de l'écusson avec les épaules carrées mais largement arrondies; côtés arrondis, extrémité coupée assez obliquement avec les deux angles arrondis surtout l'externe, et le bord postérieur passablement échancré; le dessus assez plan et finement chagriné comme le corselet, ne présente pas le moindre vestige de stries, qui ne sont même pas indiquées par l'inégalité des intervalles; sur l'emplacement du 3e intervalle on voit trois petits points pilifères à la base, au milieu et près de l'extrémité; la série submarginale est plus ou moins distincte et espacée au milieu. Dessous du corps plus lisse et plus luisant que le dessus qui est comme soyeux ou ardoisé. D'un brun presque noir et mat en dessus, avec les bords latéraux et postérieurs du corselet et surtout la région des angles postérieurs jaunâtres, le rebord des élytres de la même teinte; sur chacune deux bandes très minces, très en zigzag, placées l'une antérieurement composée de deux petites taches isolées et d'une ligne mince, allongée, parallèle à la suture qui se replie en dedans à son extrémité postérieure et remonte vers la suture; l'autre postérieure en forme de V dont les extrémités se replient fortement vers la suture, le bord externe et l'extrémité; palpes testacés, antennes d'un brun clair, les premiers articles testacés plus ou moins maculés de brun; dessous du corps d'un brun varié de ferrugineux, trochanters et cuisses en grande partie bruns avec l'extrémité jaunâtre, tibias de cette couleur avec le côté externe rembruni, tarses pâles.

Plusieurs exemplaires chez lesquels le dessin des élytres n'est pas tout à fait constant, m'ont été cédés par MM. Sallé et Deyrolle comme venant du Mexique.

P. graphiptera. Chaudoir.

Long. 4 1/4 m.

Bien plus petite que la précédente dont elle a tout à fait la forme, mais elle en diffère par le dessin des élytres; le jaune des bords du corselet s'étend postérieurement jusqu'à la dépression latérale, les taches jaunes extérieures de la bande antérieure sont plus longues et atteignent le bord latéral qui y est largement teint en jaune jusqu'à l'épaule; le crochet remontant de la ligne voisine de la suture est plus long et se dirige ensuite en se dilatant et obliquement vers l'extrémité antérieure de la dite ligne qu'elle atteint, le trait qui rattache les extrémités postérieures de la ligne et du crochet forme un angle aigu très rentrant, qui pénètre profondément dans l'espace brun enclavé entre la ligne et le crochet, la bande postérieure en forme de V ressemble à celle de la *picta*, mais les deux jambes du V ne se confondent pas postérieurement et restent séparées jusqu'au bout où elles sont réunies par un petit trait transversal.

Trois individus parfaitement identiques m'ont été donnés par M. Sallé, comme venant aussi du Mexique.

P. undata. Chaudoir.

Long. 4 1/4 m.

De la taille de la précédente, dont elle diffère par la forme du *corselet* qui est moins long que large; les angles antérieurs sont plus arrondis, ainsi que la partie antérieure des côtés qui ne sont nullement anguleux au milieu, la sinuosité postérieure est plus courte, très rapprochée des angles postérieurs qui se redressent plus brusquement, l'impression transversale postérieure est plus enfoncée, ce qui donne plus de convexité aux deux lobes postérieurs du disque; les *élytres* sont un peu plus étroites, moins arrondies sur les côtés, ce qui leur donne un aspect plus carré; le prolongement surtout est beaucoup plus large et plus arrondi; on aperçoit des stries qui ne sont qu'indiquées par une très faible convexité des intervalles sur le disque et vers la base, mais qui sont bien marquées sur la partie postérieure, la bande antérieure est presque comme dans la *picta*, mais plus dilatée au bord latéral qu'elle atteint, tout le tiers postérieur des élytres est d'un jaune clair très dentelé antérieurement, avec une tache brune en lozange non loin de la suture et de l'extrémité. Antennes, palpes, pattes et milieu de l'abdomen d'un jaune un peu testacé.

C'est encore à M. Sallé que je dois le seul individu que je possède de cette espèce d'ailleurs bien distincte.

P. unicolor. Chaudoir.

Long. 4 3/4 m.

Elle diffère de ses congénères à la première vue par l'absence de dessins sur les élytres. *Tête* comme dans la *picta;* yeux moins saillants. *Corselet* un peu plus grand, aussi long que large, cordiforme, nullement anguleux mais régulièrement arrondi sur les côtés jusques non loin des angles postérieurs où ils se redressent pour former un petit angle droit dont le sommet est moins aigu et très légèrement arrondi; les deux points pilifères se retrouvent sur le milieu des côtés et à l'angle postérieur; le disque est plus lisse et plus convexe, l'excavation des côtés de la base est plus large et s'étend jusqu'aux angles, mais elle n'avance point sur le disque; les bords latéraux sont bien plus largement rebordés et plus relevés, ils se dilatent aux angles postérieurs. *Élytres* plus petites, un peu plus étroites, le prolongement sutural un peu moindre, l'angle postérieur externe moins arrondi, tout le dessus finement chagriné, mais comme dans l'*undulata* on voit des stries indiquées par l'ondulation des intervalles qui sont fort peu convexes, et qui le sont moins à l'extrémité que dans l'*undulata*. Le disque du corselet est plus luisant que la tête et surtout que les élytres qui ont un reflet soyeux, et qui sont, comme le reste, d'un brun sans tache; les bords du corselet ne paraissent pas roux, mais le rebord latéral des élytres l'est un peu. Les antennes sont plus brunes avec les deux premiers articles ferrugineux ainsi que les palpes; le dessous du corps et les pattes sont bruns avec les articulations, le bout des jambes et les tarses rougeâtres.

Je l'ai achetée chez M. A. Deyrolle qui l'avait reçue du Mexique.

§ *Phlœoxenæ spuriae africanae.*

P. subappendiculata. — *Thyreopterus subappendiculatus*, Dejean, Spec. génér. des Coléopt. V. p. 451.

Long. 6 1/2 m.

Elle diffère surtout des espèces voisines de la *picta* par la forme de son corselet et par sa coloration. *Tête* comme dans cette espèce, seulement un peu plus chagrinée, yeux pas plus saillants. *Corselet* un peu plus large que la tête, un peu moins long que large, quelque peu rétréci vers la base, subcordiforme, bord antérieur visiblement échancré en arc de cercle, avec les angles un peu avancés, assez étroits, légèrement arrondis au sommet; la

plus grande largeur est au tiers, mais elle dépasse peu celle de l'extrémité; les côtés étant très peu arrondis, sans vestige d'angulation et *sans point pilifère*, leur partie postérieure est à peine visiblement sinuée; la base coupée carrément, remonte un peu vers les angles qui sont obtus et même un peu arrondis, le dessus peu convexe, est couvert de rides transversales très fines, très serrées et assez régulières, l'impression transversale antérieure est assez marquée et forme un grand arc de cercle assez distant du bord antérieur, celle postérieure est peu profonde surtout vers le milieu, et aboutit de chaque côté à une assez forte excavation ; la ligne médiane est profonde, mais elle ne dépasse pas les impressions, le rebord latéral est de moyenne largeur, assez relevé surtout vers les angles postérieurs qui sont un peu dilatés. *Élytres* presque deux fois et demie plus larges que le corselet, d'un tiers plus longues que larges, un peu échancrées vers le milieu de la base, de sorte que les épaules avancent très largement et sont très arrondies au sommet; les côtés le sont peu vers le milieu mais davantage vers les extrémités, et surtout vers les épaules, l'extrémité est tronquée assez obliquement, passablement échancrée, l'angle sutural assez largement prolongé, est bien arrondi; l'angle externe obtus, est aussi arrondi; le dessous est assez plan, il est cependant un peu voûté en travers, les stries sont très fines, mais nettement tracées, légèrement pointillées, les intervalles tout à fait plans, sont assez chagrinés, ce qui leur donne un aspect mat et soyeux; sur le troisième je ne puis distinguer que deux très petits points sur la moitié postérieure contre la troisième strie, la série submarginale est interrompue après le milieu, le bord latéral est assez large, surtout avant le milieu où il s'élargit un peu en dedans; le dessous du corps est presque lisse. Antennes et pattes à peu près comme dans la *picta*.

En dessous d'un bronzé olivâtre mat et soyeux, rebords latéraux du corselet et des élytres d'un jaune pâle; dessous du corps brun, antennes d'un brun obscur, s'éclaircissant sur les premiers articles; palpes, mandibules et bouche d'un brun clair, ainsi que les trochanters, l'extrémité des cuisses, le côté interne et l'extrémité des tibias et les tarses, le reste des pattes brun.

J'en possède trois individus venant de l'île de la Réunion, dont l'un a servi de type au comte Dejean.

§ *Phlœoxenae spuriae.*

Coptodera, Dejean, Le Conte.

Les épilobes du menton m'ont paru moins aigus et prolongés en pointe

dans ces espéces que dans celles de la 1re section; les yeux sont plus saillants.

P. signata. — *Coptodera signata*, Dejean. Spec. gén. des Coléopt., I, p. 275. — Var. *Coptodera collaris*, Ann. of the Lyc. of New-York, IV, p. 197.

Long. 4 1/2 — 5 1/4 m.

Tête un peu moins étroite que dans la *picta* et les espèces de la 1re section, plus rétrécie à sa base, assez plane, visiblement chagrinée avec une ligne très-fine et un gros point près du bord interne des yeux, une petite impression de chaque côté entre les antennes et un point bien marqué de chaque côté de l'épistôme qui est assez grand et dont la suture est fixe mais bien marquée; les yeux sont plus gros et plus saillants, sans être hémisphériques. *Corselet* d'un quart environ plus large que la tête, de moins de moitié moins long que large, pas plus rétréci à sa base qu'à son extrémité antérieure, bord antérieur assez échancré en arc de cercle, angles assez avancés et assez larges, bien arrondis au sommet, côtés peu arrondis devant et derrière, mais s'élargissant vers le milieu où l'on aperçoit sur le bord de la marge un petit point pilifère qui occasionne un très-léger angle arrondi; la base tronquée assez carrément, quoique légèrement sinuée de chaque côté près du milieu, remonte un peu en s'arrondissant vers les angles qui sont un peu obtus et passablement arrondis; le dessus est très-finement chagriné, assez convexe vers le milieu, où il est coupé longitudinalement par la ligne médiane qui est assez fortement imprimée, mais qui ne dépasse pas les impressions transversales, toutes deux assez marquées; l'antérieure, plus rapprochée du bord que la postérieure ne l'est de la base; de chaque côté du milieu de celle-ci une impression courte et étroite, à côté de laquelle on voit extérieurement un espace aplani; les côtés largement déprimés, le rebord latéral, de moyenne largeur, est assez relevé et se rétrécit près des angles postérieurs au sommet desquels on voit un point pilifère. *Élytres* de moitié plus larges que le corselet, d'un peu moins de moitié plus longues que larges, à peu près en rectangle bien arrondi aux angles huméraux, mais moins à l'angle postérieur; les côtés très-peu arrondis vers le milieu, le bord postérieur coupé un peu obliquement, et échancré, l'angle sutural presque droit, légèrement arrondi au sommet; le dessus un peu voûté en travers, mais pas en long, finement chagriné; les stries sur la plus grande partie de leur longueur ne sont indiquées comme dans l'*undulata* que par la convexité assez faible des intervalles, mais vers l'extrémité elles deviennent assez profondes et les intervalles assez convexes; le 1er non loin de la base, le 2e aux deux tiers, le 3e tout à fait à

l'extrémité; la série submarginale est longuement interrompue, le rebord latéral est de médiocre largeur et légèrement élargi en dedans, un peu avant le milieu.

Tête noire, corselet d'un testacé plus clair sur le rebord latéral avec une tache noirâtre sur la partie antérieure du disque qui occupe une assez grande partie du bord antérieur et se rétrécit peu à peu en triangle dont la pointe n'atteint pas l'impression postérieure, élytres d'un brun-noirâtre un peu terne, avec le rebord latéral ferrugineux; sur la partie antérieure une bande jaune très-dilatée le long du bord avec lequel elle se confond, presque interrompue sur le 5e intervalle, et ne dépassant pas la 1re strie; l'extrémité de la même couleur, avec une forte échancrure triangulaire sur le 5e et 6e intervalle; au milieu de cette tache apicale on remarque sur la suture une ombre transversale brune; la variété *collaris* ne diffère du type de la *signata* que par l'absence complète de la bande antérieure, sans même que la bordure latérale se dilate en cette endroit. Antennes brun clair, les quatre premiers articles, les palpes, la bouche et les pattes jaune testacé, sternum de la couleur du dessus, reste du dessous d'un brun peu foncé surtout vers le milieu.

On la rencontre dans les États méridionaux de l'Union américaine.

P. maculicollis. Chaudoir.

Long. 5 m.

La ressemblance de cet insecte avec le type de la *signata* est telle que si ce n'était la différence d'habitat je ne l'aurais considérée que comme une variété; la tête et le corselet sont comme dans cette espèce, mais les intervalles des élytres sont bien plus convexes sur toute leur étendue, ce qui fait que les stries sont également imprimées partout; les intervalles externes sont encore plus convexes que ceux voisins de la suture, ils sont tous assez fortement chagrinés; la bande antérieure des élytres est plus large sur le disque et n'est point interrompue sur le 5e intervalle; l'échancrure antérieure de la tache apicale est moins profonde; l'abdomen est d'un jaune testacé légèrement obscurci vers les côtés, le reste est coloré comme dans la *signata*.

Un individu trouvé dans la Nouvelle-Grenade faisait partie de la collection Reiche.

P. geniculata. Chaudoir.

Long. 4 1/2 m.

Elle ressemble beaucoup par la forme aux deux précédentes, mais sa couleur brune sans taches et le peu de largeur des rebords du corselet l'en

distinguent parfaitement. *Tête* comme dans la *signata;* yeux plus proéminents. *Corselet* plus étroit, un peu plus rétréci vers la base, partie postérieure des côtés très légèrement sinuée, base coupée plus obliquement vers les angles postérieurs, le dessus plus distinctement chagriné, les côtés du disque moins déprimés, le rebord latéral beaucoup plus étroit. *Élytres* à peu près semblables mais plus courtes, chagrinées comme le corselet avec les stries indiquées par la convexité des intervalles à peu près comme dans la *signata.*

En dessus d'un brun très foncé, paraissant mat à cause de la chagrination de la surface, rebord latéral des élytres ferrugineux, dessous du corps de la même couleur, mais plus luisant; antennes et palpes roux unicolores, pattes de la même couleur avec la plus grande partie des cuisses brune.

Deux individus découverts par M. Boucard à Cuernavaca au Mexique.

MISCELUS.

Klug, Jahrb. der Insectenkunde, 1834, p. 82.
Leptodactyla, Brullé. Hist. nat. des Ins. IV, p. 130.

Ligula cornea, elongato-quadrata modice angusta, apice truncata, 4-setosa, subtus utrinque setis nonnullis serie dispositis; *paraglossæ* ut in *Eurydera*, ligulam multum superantes.

Palpi crassiusculi, modice porrecti, apice latius recte truncati, articulo penultimo breviori, subconico.

Mentum profundissime quadrato-emarginatum, dente medio valido porrecto, apice anguste rotundato, lobis latitudine paulo longioribus, extus et antice valde rotundatis.

Labrum latitudine longius, anterius angustatum, basi deplanatum, dein latius convexum, fornicatum, apice valde rotundato 6-setoso.

Mandibulæ ut in *Eurydera.*

Antennæ fere ut in *Labocephalo*, pubescentes, articulis 2 primis et dimidio tertii glabris.

Pedes fere ut in *Labocephalo,* femoribus sat incrassatis, tarsis articulis subquadratis; in mare articulis tribus primis subdilatatis, subtus biseriatim lamellato-papillosis.

Caput crassiusculum oculis vix prominulis, clypeo arcuatim bene emarginato.

Thorax cordatus, vix latitudine brevior.

Elytra elongato-quadrata, parallela, anguste marginata, subrecte truncata, margine toto integro.

Ces insectes sont curieux en ce qu'ils tiennent par leurs caractères aux *Thyreopterus* et par leur facies se rapprochent des *Catascopus* dont ils n'ont cependant pas les couleurs. — Je me borne ici à indiquer leurs caractères génériques et la place qu'ils doivent occuper dans la série. Les espèces sont très difficiles à bien distinguer, et je ne suis guère plus avancé sous ce rapport que je ne l'étais en 1861 quand j'ai publié une note sur ce genre dans le Berl. Entom. Zeit. p. 125, en énumérant les trois espèces que je possédais alors.

HOLCODERUS.

Ligula cornea, subelongato-quadrata, minus angusta, anterius sensim angustior, subtruncata quadrisetosa; *paraglossae* membranaceæ, angustæ, parallelæ, ligulam satis superantes, antice haud conniventes rotundatæ, glabræ.

Palpi mediocres, parum porrecti, apice recte truncato, articulo penultimo maxillarium apicali breviores, hoc subfusiformi.

Mentum quadrato-emarginatum, dente medio lobis multo breviore, basi transverse arcuatim tenuiter sulcato, apice anguste rotundato; lobis, intus anguste appendiculatis, subparellelis, extus rotundatis, antice acutius angulatis, subtriangularibus, haud truncatis.

Labrum planum, latitudine brevius, antice perparum emarginatum, sexsetosum, lateribus subciliatum.

Mandibulae mediocres, apice attenuatæ, armatæ, acutæ, convexæ, fere læves.

Antennae dimidio corporis paulo breviores, tenues, omnino ut in *Coptoderis.*

Pedes ut in *Coptoderis*, unguiculis usque ultra medium subtiliter serratis.

Habitus fere *Catascopi elegantis*, Fabricius, angustior, *thorace* medio longitudinaliter sulcato, sulco latissimo, lateribus plicato; *elytris* apice profundissime exciso, juxta suturam obtuse producto, inciso, dentatoque.

A défaut d'autres caractères, ce genre se distinguerait déjà par le large et profond sillon longitudinal qui traverse le milieu du corselet et dont les côtés sont un peu relevés en bourrelet. Il me serait difficile de citer parmi les carabiques un autre exemple d'une conformation semblable du corselet; l'extrémité des élytres est aussi très singulièrement conformée.

H. præmorsus. Chaudoir.

Long. 6 3/4 m.; larg. 2 1/2 m.

Tete à peu près carrée, un peu plus longue que large, très indistincte-

ment étranglée derrière les yeux qui sont assez gros et saillants; front plan, presque lisse, avec une ligne longitudinale peu imprimée sur le milieu, une dépression sinuée et allongée de chaque côté entre la partie antérieure des yeux et les antennes, limitée extérieurement par un pli assez saillant et assez allongé, séparé du bord interne des yeux par un sillon étroit et profond, dans lequel on voit un point pilifère un peu avant le milieu des yeux, l'épistôme presque plan, n'a qu'un petit point de chaque côté. *Corselet* pas beaucoup plus large que la tête, moins long que large, sans être transversal, carré, nullement rétréci vers la base, coupé carrément à son bord antérieur, avec les angles formant une petite saillie arrondie assez large; les côtés sont presque parallèles et ne sont un peu arrondis que derrière les angles antérieurs, nullement sinués près des angles postérieurs qui sont exactement droits, nullement arrondis ni saillants au sommet; la base est coupée carrément et très légèrement prolongée sur le pédoncule des élytres, très légèrement sinuée et coupée fort peu obliquement vers les angles; le dessus est assez fortement voûté transversalement, surtout dans sa partie antérieure, presque lisse, sauf de très petits points épars sur la surface; sur le milieu un large sillon rétréci aux deux bouts qui ne touchent pas tout à fait aux deux bords, à fond plat, un peu rugueux, avec une ligne médiane assez fine au milieu; les bords de ce sillon sont abruptes, et un peu relevés en bourrelet vers le milieu, légèrement sinueux; les côtés de la base sont creux; le bord latéral est très fin et très étroit, mais il se dilate fortement et se relève sensiblement près des angles postérieurs, les côtés du disque sont légèrement rugueux, et sur le milieu de chaque moitié on voit une fossette arrondie. *Elytres* de plus de moitié plus larges que le corselet, un peu moins du double plus longues que larges, en forme de rectangle; base légèrement biéchancrée au milieu, avec les épaules carrées mais largement arrondies, les côtés seraient presque parallèles, s'il n'y avait une légère sinuosité à peu près vers le tiers, précédée d'une autre à peine perceptible; derrière la sinuosité, les côtés décrivent une légère courbe qui devient plus forte vers l'extrémité, celle-ci est très-profondément échancrée, avec l'angle externe assez saillant en arrière, mais étroitement arrondi; la partie de l'élytre voisine de la suture se prolonge en large dent obtuse assez saillante, échancrée intérieurement, avec une fort petite dent obtuse qui termine la suture; l'extrémité des deux élytres réunies forme donc une échancrure assez profonde presque en demi cercle; le dessus forme presque un demi-cylindre, légèrement aplati sur le haut et dont les extrémités s'abaissent légèrement vers la base et l'extrémité; sur chaque élytre on voit outre le rudiment préscutellaire neuf stries assez imprimées, distinctement ponctuées, dont les six premières se réunissent par paires à l'extrémité du bord;

les intervalles sont peu convexes et presque lisses, il y a sur la troisième strie deux assez grandes fossettes, l'une au premier quart et la seconde près du milieu, et un petit point placé près de l'extrémité de la deuxième strie, la série submarginale est composée de points médiocres, et longuement interrompue vers le milieu; comme dans les *Catascopus*, le bord intérieur du septième intervalle est un peu tranchant. Le dessous du corps est lisse, avec six points le long du bord postérieur de l'anus; les cuisses sont lisses, les jambes ont quelques cils très courts disposés en lignes, mais ne sont point pubescentes.

Tête et corselet d'un bronzé métallique; élytres plus bleuâtres, le reste du corps brun noirâtre brillant; extrémité des palpes, premier article des antennes et trochanters un peu ferrugineux.

L'unique individu que je connaisse et qui est un mâle, m'a été donné par M. Felder comme venant de Ceylan.

PLATIA.

Ligula cornea, modice angusta, parallela, apice truncata, quadrisetosa; *paraglossae* membranaceae, latiusculæ, antice late rotundatæ, ligula paulo longiores.

Palpi satis breves, nec crassi, apice subcylindrici, obtuse rotundati; *maxillares* articulo penultimo sequente multo breviore.

Maxillae ut in *Catascopo*.

Mentum profunde quadrato-emarginatum, sinu medio dente angusto, porrecto, subacuto armato, pone dentem arcuatim impresso; lobis porrectis trigonis, apice subacute angulatis, extus basi tantum rotundatis, epilobo angusto, haud acuminato.

Labrum latitudine paulo brevius, anterius subangustatum, antice aut recte truncatum (*lineella*), aut medio subdentatum (*brachydera* et *laticeps*), sexsetosum planum.

Mandibulae validæ, convexæ, valde arcuatæ, acutæ.

Antennae breviusculæ, pubescentes, articulis tribus cum dimidio quarti glabris, 2°—4° tenuibus, subconicis, sequentibus compressis, sublentiformibus, ultimo ovato.

Pedes breviusculi, tenues; *tibiae* canaliculatæ, pubescentes; *tarsi* supra pilosi, antici maris articulis quatuor subtus dense biseriatim lamellato-papillosis; unguiculis subtiliter serratis.

Habitus Catascopi compressi Murray.

P. lineella. Chaudoir.

Long. 5 m. — Lat. 2 1/2 m.

Tête aplatie, large, courte, transversale, yeux gros, passablement saillants, front assez plan, fortement ponctué au milieu avec 5 stries assez profondes, un peu irrégulières de chaque côté près des yeux; épistôme ponctué sur les côtés, strié vers le milieu. *Corselet* plus large que la tête, très court, très transversal, bord antérieur légèrement échancré, angles non avancés et largement arrondis; côtés assez élargis derrière l'angle jusqu'au premier tiers, où ils sont un peu anguleux, puis se dirigeant un peu obliquement presque en ligne droite vers la base qui n'est pas plus étroite que l'extrémité antérieure, et avec laquelle ils forment un angle légèrement obtus, mais qui n'est pas arrondi au sommet et offre une petite saillie latérale; la base est coupée presque carrément de chaque côté, et légèrement arrondie sur le milieu; le dessus est fort peu convexe; le disque est moins fortement ponctué que les côtés qui sont largement rugueux; la ligne médiane est finement imprimée et traverse le corselet dans toute sa longueur; l'impression transversale antérieure longue, en arc de cercle, est distante du bord antérieur, et est indiquée par une assez forte ondulation; celle de la base lui est parallèle; faible au milieu, elle se termine de chaque côté par une excavation arrondie; les côtés sont très-largement déprimés, et assez finement rebordés sur la marge, avec deux petits points pilifères, l'un à l'angle latéral, l'autre à l'angle de la base. *Elytres* de moitié plus larges que le corselet, de peu plus longues que larges, base coupée carrément vers les épaules, légèrement échancrée près de l'écusson; épaules assez droites, arrondies au sommet; côtés assez arrondis, surtout vers l'épaule, extrémité tronquée un peu obliquement, visiblement échancrée en arc de cercle, l'angle sutural étroitement prolongé, avec le sommet arrondi, l'angle externe obtus et fort arrondi; le dessus assez plan; les stries ne sont pas marquées par des lignes, mais elles forment de petites gouttières entre les intervalles qui sont légèrement convexes; toute la superficie est couverte de points assez serrés d'où sortent d'assez gros poils jacents; les 3 points du troisième intervalle sont à peine perceptibles, la série submarginale est espacée au milieu; le rebord latéral, assez large, se rétrécit aux deux bouts. Le dessous du corps est lisse, à l'exception de petits points peu serrés à peine visibles sur l'abdomen, d'où sortent des poils extrêmement courts; segment anal largement imprimé longitudinalement sur son milieu dans le mâle, uni dans la femelle.

D'un noir légèrement bronzé et terne en dessus, surtout sur les élytres, qui offrent chacune trois bandes jaune-clair (vittæ) sur les 3e, 5e et 7e inter-

valles dont elles n'atteignent (il s'en faut de beaucoup) ni la base ni l'extrémité; le dessous d'un noir brillant, quelquefois brun-clair vers le milieu; antennes, palpes, mandibules, bouche, une partie des tibias et tarses ferrugineux.

Quelques individus des deux sexes m'ont été envoyés par MM. Schaum et Stevens comme trouvés par M. Wallace à Batchian et aux îles Keï.

P. brachydera. Chaudoir.

Long. 5—5 1/2 m.

Sa forme se rapproche de celle de la *lineella*, mais sa surface lisse et sa coloration verte l'en distinguent facilement. *Tête* un peu moins courte, lisse, avec une impression en forme de V sur le milieu du front, et un sillon de chaque côté, dont le bord externe est relevé en pli; entre ce sillon et le bord interne de l'œil un gros point pilifère; épistôme lisse. *Corselet* presque tout à fait pareil quant aux contours, sauf les angles postérieurs plus saillants et plus aigus; tout à fait lisse en dessus et offrant les mêmes ondulations, à l'exception de l'impression transversale antérieure qui manque entièrement. *Élytres* également semblables, sauf le prolongement sutural qui est tronqué et un peu échancré, avec une petite dent qui termine la suture; le dessus est moins plan, les stries sont mieux marquées, assez fortement ponctuées sur toute leur longueur, les intervalles sont plus convexes, surtout le 3e vers la base, et les 5e et 6e sur le disque; à l'exception de quelques très-petits points épars, ils sont lisses; les trois points du 3e sont assez visibles; le rebord latéral et le reste comme dans la *lineella*.

D'un noir assez brillant; élytres d'un vert plus ou moins bleuâtre, le rebord latéral ferrugineux obscur; antennes, palpes, trochanters, tibias et tarses d'un brun plus clair sur les premières à l'exception du 1er article.

Trois individus trouvés à Batchian par M. Wallace.

P. laticeps. Chaudoir.

Long. 6 1/2 m.

Plus grande que les deux précédentes et remarquable par la grandeur de la tête. *Celle-ci* sensiblement plus large que dans la *brachydera*, les yeux plus saillants; le front parsemé de très-petits points; l'impression du milieu du front fovéiforme et peu marquée, celles des côtés ruguleuses, et leur bord externe non relevé en pli, l'épistôme ponctué comme le front et légèrement plissé vers le milieu. *Corselet* également plus large que dans la *brachydera*, mais sa largeur n'excède guère celle de la tête; ses angles antérieurs sont très-peu arrondis au sommet, les côtés sont un peu plus arrondis derrière l'angle latéral; pour tout le reste il est comme celui de cette espèce. *Élytres*

d'une forme plus carrée, épaules plus à angle droit, bien moins arrondies au sommet, côtés peu arrondis même vers les épaules, un peu parallèles, extrémité échancrée et prolongée sur la suture comme dans la *lineella*, mais plus arrondie encore à l'angle externe ; le dessus strié et ponctué dans les stries comme dans la *brachydera*, mais les intervalles un peu moins convexes, plus distinctement et un peu plus abondamment ponctués et légèrement pubescents ; les points imprimés du 3e et du 9e, ainsi que le rebord latéral comme dans cette dernière. Dessous du corps comme dans la *brachydera*, le dernier segment de l'abdomen profondément échancré au milieu du bord postérieur en forme de fer à cheval dans la femelle, seul sexe que je possède.

D'un noir assez brillant ; élytres un peu plus ternes et légèrement bronzées, avec une tache ovale située non loin de l'épaule sur les 6e et 7e intervalles, et une petite bande (vitta) qui commence derrière le milieu du 5e intervalle qu'elle longe pendant quelque temps, puis passe sur le 4e dont elle occupe l'extrémité ; tache et bande d'un jaune orangé ; le reste coloré comme dans la *brachydera*.

Je l'ai eue de M. Bates qui l'avait reçue de Célèbes.

CATASCOPUS.

Pour les caractères génériques consultez l'ouvrage de Schmidt-Gœbel sur la faune de Birmanie ; pour la partie spécifique, voyez les travaux monographiques publiés par M. W. W. Saunders dans les Transactions of the Entom. Society of London, 1863, et par moi dans le Berl. Entom. Zeitschr. 1861. Il reste encore plusieurs espèces inédites, et la synonymie a besoin d'être étudiée, mais il y aura à faire là-dessus un travail spécial pour lequel les matériaux n'ont encore pu être réunis.

PERICALLUS.

Mac Leay (*Pericalus*). Annul. javan. p. 15.
Cœloprosopus Chaudoir. Bull. de la Soc. des Nat. de Mosc. 1842. p. 839.
Catascopus Mac Leay (pars).

Les caractères de ce genre ont été élucidés d'une manière satisfaisante par M. Schmidt-Gœbel dans sa Faune de Birmanie ; Schaum et moi avons énuméré les espèces connues et décrit plusieurs nouvelles dans les années 1860 et 1861 du Berlin. Entom. Zeitschr. ; je crois donc inutile de répéter la même chose ici. Je donnerai seulement la description de deux espèces nouvelles que j'ai acquises depuis.

P. longicollis. — Chaudoir.

Long. 10 1/2 m.

Il est aussi long, mais bien plus étroit que le *guttatus*, surtout dans le corselet. *Tête* plus étroite, plus allongée, plus rétrécie à sa base; yeux au moins aussi saillants; les sillons latéraux du front moins nombreux, plus réguliers, moins prolongés en arrière, de sorte que le milieu du front, surtout en arrière, et les parties du vertex qui se rapprochent des yeux sont beaucoup plus lisses. *Corselet* beaucoup plus étroit, moins large que la tête avec les yeux, un peu plus long que large, un peu rétréci dans sa moitié postérieure, cordiforme; bord échancré de même en arc de cercle, angles antérieurs plus étroits, avancés de même; moitié antérieure des côtés moins arrondie, partie postérieure beaucoup plus longuement sinuée; extrémité de la base entre la partie échancrée et l'angle externe nullement oblique; le dessus beaucoup plus lisse; la rigole latérale seule étant un peu ridée en travers; elle est bien moins largement déprimée; le rebord latéral est un peu moins large et assez relevé, ce qui place cette espèce dans la première section à rebords du corselet larges; les impressions du dessus comme dans le *guttatus;* angles postérieurs moins relevés. *Élytres* plus étroites, plus allongées, plus rétrécies vers la base; les épaules n'avancent pas comme dans le *guttatus* et sont plus arrondies, la partie postérieure des côtés l'est moins au contraire, l'extrémité est échancrée de même, mais l'angle externe, quoique aigu, ne se prolonge pas en dent, l'angle sutural est prolongé et bien aigu, mais il ne se termine pas en épine; le dessus est un peu moins voûté, surtout vers la base, l'extrémité ne se relève nullement; les stries, disposées de même, sont bien marquées, mais bien moins imprimées; les intervalles sont presque plans, finement chagrinés, les deux externes ne sont pas plus étroits que le 7e; les deux points imprimés sur le 3e sont placés de même; la série submarginale et le bord déprimé latéral ne semblent pas différer. Antennes et pattes plus grêles et plus allongées.

D'un vert bleuâtre sur la tête et le corselet, avec les élytres d'un beau bleu d'azur, tachetées exactement comme dans le *tetrastigma*, c'est-à-dire que sur les 4e et 5e intervalles au premier et au second tiers, on voit deux petites taches juxtaposées de couleur orange; le dessous du corps et les cuisses sont d'un noir brillant un peu bleuâtre, l'épistôme, le labre, les mandibules, le menton, les jambes et les tarses brun-foncé, les palpes et les quatre premiers articles des antennes d'un brun foncé avec les extrémités rougeâtres, et un reflet bleuâtre sur le premier article de ces dernières dont les sept derniers sont roux, ainsi que les attaches des cuisses.

Je ne possède qu'un individu de cette espèce, qui m'a été vendu par feu A. Deyrolle comme venant de Malacca. — Il doit suivre le *guttatus*.

P. picturatus. — Chaudoir.

Long. 8 m.

Il a tout à fait la taille, la forme et le dessin des élytres du *figuratus*, mais le dessus de la tête et du corselet est tout autrement sculpté. La tête est entièrement couverte d'une rugosité très-fine et très-serrée, distribuée en petites lignes longitudinales sur le milieu du front et surtout vers les yeux, ainsi que sur l'épistôme ; ces lignes sont excessivement serrées et un peu irrégulières. Le *corselet* ne diffère point par la forme, mais le disque est plus plan, les deux impressions transversales sont beaucoup moins enfoncées, toute la surface est couverte d'une rugosité tout aussi serrée et aussi fine que celle de la tête, disposée en petites rides transversales irrégulières qui deviennent plus fortes le long de la base et vers les bords latéraux lesquels sont un peu plus déprimés et moins étroitement relevés. Cette rugosité donne un aspect terne au dessus de ces deux parties. Les *élytres* ne diffèrent que par les épines terminales plus longues, surtout celles de la suture, les stries sensiblement plus profondes, les intervalles plus convexes et plus ondulés sur leurs bords.

Tête et corselet d'une teinte mate plus cuivreuse; élytres au contraire plus luisantes; les taches qui composent les deux bandes sinuées transversales jaunes, placées à peu près de même, mais chacune d'elles est plus séparée de ses voisines par le fond obscur des stries; pour le reste la coloration est à peu près semblable, hormis les jambes et les tarses qui ne sont pas jaunes comme les cuisses, mais d'un brun assez foncé.

L'exemplaire que je possède a été trouvé par Wallace à Célèbes et m'a été donné par Schaum, après l'achat qu'il avait fait de la collection des Carabiques de ce voyageur ; sa mort prématurée l'a empêché de le décrire ; il lui avait donné le nom que je lui ai conservé. — Sa place est auprès du *figuratus*.

TABLE DES GENRES ET DES ESPÈCES.

MÉMOIRE

SUR

LES COPTODÉRIDES

PAR

LE BARON DE CHAUDOIR.

Ligula cornea, apice haud libera plerumque bisetosa, interdum præterea pluripilosa ; *paraglossæ* membranaceæ, apice pilosulæ, aut antice conniventes (ut in *Coptodera*) aut ligulam vix superantes.

Cætera ut in *Thyreopteridis*.

COPTODERA.

Dejean. Spéc. gén. des Coléopt. I. p. 273.
Schmidt-Gœbel. Faun. Birm. I. p. 53.

Ligula cornea, angusta, anterius sensim attenuata, apice subacute rotundata, bisetosa, *paraglossæ* membranaceæ, ampliusculæ, ligulam multum superantes, apice valde conniventes fere conjunctæ; rotundatæ, puberulæ.

Palpi mediocres, satis tenues, articulo ultimo subfusiformi, plus minusve truncato, in maxillaribus præcedente longiore.

Maxillæ plus-minusve arcuatæ, acutæ, intus valde ciliatæ.

Mentum plus-minusve profunde emarginatum, sinu simplici, lobis trigonis, intus plus-minusve divergentibus, anguste appendiculatis, extus valde rotundatis.

Mandibulæ mediocres, plerumque tenues, parum arcuatæ, acutissimæ, supra plerumque striolatæ, dextra medio intus unidentata.

Labrum plerumque porrectum, planum, anterius subangustius, apice sexsetosum, angulis rotundatis, linea media longitudinali impressa, interdum obsoleta.

Antennæ parum elongatæ, dimidio corporis breviores, modice tenues, pubescentes, articulis tribus primis glabris, secundo breviore tertioque subconicis.

Pedes mediocres, *femora* modice incrassata, *tibiæ* canaliculatæ, setulosæ, breviter calcaratæ; *tarsi* tenues supra pilosuli, subtus pubescentes, articulis sensim decrescentibus, quarto emarginato, ultimo subelongato, unguiculis ad medium evidenter serratis vel dentatis; tarsi antici maris articulis tribus primis leviter dilatatis, subtus biseriatim plerumque tenuiter lamellato-papillosis.

Ce genre auquel j'ai préféré réunir celui de *Belonognatha* qui ne m'a pas paru présenter de caractères distinctifs suffisants, est maintenant assez homogène, après que j'en ai fait sortir plusieurs formes aberrantes que divers auteurs y avaient introduites. Quelques-unes des espèces ont une ressemblance avec celles du genre *Pericallus*, tandis que les *Belonognatha* se rapprochent beaucoup des *Stenoglossa* qui ont elles-même de l'affinité avec les *Tetragonoderus*, quelques espèces ayant même été décrites comme faisant partie de ce dernier genre. Cependant on trouve des variations assez sensibles dans la forme de plusieurs des parties; ainsi le menton, le labre, les mandibules, même les palpes, les antennes et les tarses intermédiaires qui dans les mâles sont tantôt revêtus de squamules en dessous, et tantôt en sont dépourvus, varient assez dans les diverses espèces, sans que j'aie pu me décider à en faire des genres distincts, d'autant plus qu'ils n'eussent pas été soutenus par un facies différent. Je me suis servi de quelques-uns de ces caractères pour établir des divisions qui faciliteront la recherche des espèces. Je décris beaucoup d'espèces nouvelles, mais plusieurs de celles qui ont été publiées me sont inconnues. Parmi celles qu'énumère le catalogue de MM. Harold et Gemminger, je ferai observer que l'*ænescens* Motschulsky, est le *Dromius viridis* Dejean, type de mon genre *Crassonychus* et que la *chloroptera* du même n'en est probablement qu'une variété de couleur, je ne saurais rien dire des *Coptodera fuscata* et *deplanata* de ce même entomologiste; je présume que la première est voisine de l'*equestris* Boheman, quant à l'autre qu'il compare au *Bembid. prasinum* (G. *Plataphus* Motsh.), je ne saurais m'en faire une idée. Deux des espèces de Caffrerie décrites par Boheman manquent à ma collection, mais sont probablement voisines des deux autres du même pays décrites dans le même ouvrage. La *transversa*

Schmidt-Gœbel est certainement une *Belonognatha* voisine des trois autres qu'il décrit. Schaum nous apprend que le *C. trilobus* Fabricius, est une *Coptodera* qui est sans doute voisine de l'*obesa* Murray, mais la taille indiquée est bien plus considérable, approchant de celle du *Pœcilus cupreus*. Je fais rentrer dans le genre *Coptôdera* les espèces que Murray a décrites sous les noms de *Nycteis Championi* = *Coptodera figurata* Chaudoir, et de *Belonognatha obesa*, et je ne doute pas que celles qu'il a nommées *Nycteis intermedia* et *Belonognatha quadrinotata* et *rugiceps* n'en fassent également partie. Sa *Rhaphidognatha trimaculata* n'est probablement aussi qu'une *Belonognatha* dont les mandibules sont particulièrement allongées. La *Rhinochila Levrati* Montrouzier, est sans doute encore une *Coptodera* du même groupe, mais que je n'ai point vue; je ne possède d'ailleurs aucune espèce de ce genre venant de la Nouvelle-Calédonie. La *Coptodera antipodum* m'est complètement inconnue. J'ai retiré de ce genre comme n'y appartenant pas la *Coptodera gagatina* Dejean, qui est le type de mon genre *Ferus* (vid. supra); la *gilvipes* Dejean qui est un *Mochtherus;* la *guttata* Chaudoir, qui est le type du genre *Agonochila* que je traiterai plus loin; l'*incerta* Solier qui est encore le *Dromius viridis* Dejean; la *nigripennis* Gory, qui appartient à un autre groupe; l'*obtusangula* Chaudoir qui est une *Lelis* (voyez plus bas); la *quadripustulata* Dejean, qui est plus voisine des *Plochionus*, et la *viridis* Solier qui est encore le *Dromius* du même nom de Dejean. En revanche j'y ai fait rentrer la *Nycteis madagascariensis* Castelnau = *Beleopterus cyanipennis* Klug; le *Thyreopterus laticollis* Laferté = *Coptodera figurata* Chaudoir; les *Lebia acutipennis, ænea, nitidula, rufula, triangularis* Buquet, dont j'ai pu voir les types.

§ *I. Mentum profunde quadrato-emarginatum.*
(Tarsi intermedii maris subtus haud papillosi).

A. Labrum medio emarginatum, anguste excisum.

a. Tibiæ posteriores quatuor densius setulosæ.

C. madagascariensis. — *Catascopus madagascariensis*, Gory. Ann. de la Soc. Entom. de France, 1833, p. 205. — *Catascopus depressus*, Chaudoir, ibid. 1835, p. 441. — *Beleopterus cyanipennis*, Klug. Wiegm. Arch. 1835. I. p. 384. pl. VI. fig. 3.

Long. 9 1/2 — 12 m.

Elle ressemble beaucoup par sa forme à la *depressa*, mais les élytres sont un peu plus allongées, et la coloration est tout autre. La *tête* est tout aussi large, mais plus longue; le front offre les mêmes ondulations et il est rugu-

leux aux mêmes endroits; la saillie des yeux est tout à fait la même; le *corselet* présente les mêmes proportions et sa forme est presque la même, seulement la partie postérieure des côtés est plus fortement sinuée, la base coupée très-carrément et les angles postérieurs très-droits; le disque est moins convexe et finement chagriné et ridé; l'impression transversale antérieure est moins profonde et forme un grand arc de cercle qui touche presque aux angles antérieurs, la postérieure l'est un peu moins, les côtés de la base sont déprimés de même; la ligne médiane est bien marquée, mais ne dépasse guère les impressions; les côtés du disque sont largement déprimés et le rebord latéral très-large, mais modérément relevé et couvert de petites rides transversales parmi lesquelles on distingue les deux points pilifères ordinaires; les *élytres* sont à peu près de moitié plus longues que larges, plus allongées que dans la *depressa*, moins arrondies sur les côtés, surtout antérieurement, atteignant leur plus grande largeur après le milieu, coupées assez obliquement et très-échancrées à l'extrémité avec l'angle externe formant une dent triangulaire prolongée en épine, et l'angle sutural prolongé en longue épine fort mince; le dessus un peu plus convexe, strié et ponctué de la même manière; le fond des stries plus lisse, les intervalles un peu convexes, plus visiblement chagrinés et parsemés de fort petits points; des quatre points du 4e, le 2e est plus rapproché de la base. Les antennes sont un peu plus fortes et plus allongées, l'indentation du labre moins profonde.

D'un noir terne légèrement bronzé sur la tête et le corselet dont les rebords latéraux sont un peu roussâtres; élytres d'un noir bleuâtre peu luisant; le dessous du corps d'un brun plus ou moins foncé; antennes, palpes, bord du labre, bouche, trochanters, genoux et tarses d'un roux plus ou moins foncé.

Quelques individus trouvés jadis par Goudot à Madagascar.

b. Tibiæ posteriores minus setulosæ.

a. Thorax lateribus latius marginatus

C. depressa. — Dejean. Spec. gén. des Coléopt. V. p. 393; Icon. des Col. d'Eur. I. Pl. 16, fig. 2. — *C. undulata*, Perty. Del. anim. Spix et Mart. p. 5, Tab. 1, fig. 12.

Long. 9 — 11 m.

Les espèces qui composent cette section ont un facies particulier plus ou moins allongé qui ressemble à celui des *Catascopus*. *Tête* bien plus grande que dans les autres espèces, assez large et moins longue que large, un peu dilatée près des yeux qui sont grands et modérément saillants; le dessus est

peu convexe, plus ou moins lisse, très-finement rugueux sur les côtés du front qui sont plus ou moins distinctement, mais toujours largement déprimés, avec quelques légères rides longitudinales près de la partie antérieure des yeux et des côtés. *Corselet* dépassant de peu la largeur de la tête avec les yeux, de moitié moins long que large, très-transversal, assez rétréci vers la base, cordiforme, peu rétréci vers son extrémité extérieure ; le milieu du bord antérieur est peu échancré, presque droit, mais les angles sont visiblement et largement avancés, très-arrondis au sommet ; les côtés sont très-peu arrondis après l'angle antérieur et forment un peu avant le premier tiers un angle très-peu marqué après lequel ils se dirigent en ligne droite, mais obliquement vers les angles postérieurs, à une certaine distance desquels ils se redressent en formant une sinuosité assez marquée et assez longue ; la base est coupée presque carrément, cependant elle semble remonter un peu vers les angles ; ceux-ci sont droits, mais leur sommet est très-légèrement arrondi ; le dessus est lisse, luisant, traversé par de très-fines rides ; l'impression transversale postérieure est profonde, surtout de chaque côté, celle antérieure l'est bien moins, la ligne médiane est assez marquée, mais ne dépasse pas les impressions transversales ; les bords latéraux sont assez largement déprimés et rebordés, surtout vers les angles postérieurs qui sont relevés, le rebord est rugueux et marqué d'un point pilifère au premier tiers et d'un autre à l'angle postérieur. *Élytres* un peu moins du double plus larges que le corselet, d'un tiers environ plus longues que larges, coupées carrément et légèrement échancrées à la base, subanguleuses aux épaules, passablement arrondies sur tout le côté, tronquées assez obliquement à l'extrémité qui est visiblement échancrée, avec l'angle externe très-arrondi, et l'angle sutural très-légèrement arrondi au sommet ; le dessus est assez plan et ne descend que vers les côtés et un peu vers la base ; les stries sont assez profondes, distinctement crénelées au fond, les intervalles plus ou moins relevés, très-subtilement chagrinés ; il y a toujours les 4 points sur le 3e intervalle, le 2e est placé près du milieu ; la série submarginale est un peu interrompue vers le milieu, le rebord latéral est assez étroit, mais il est un peu dilaté au premier tiers, où l'on remarque sur le côté une dépression assez sensible. Antennes grêles, assez allongées, dépassant un peu les épaules. Abdomen dépassant sensiblement l'extrémité des élytres.

En dessus d'un vert-clair métallique ordinairement bronzé sur les élytres qui sont un peu plus ternes ; les bords relevés du corselet et du milieu des côtés des élytres jaunâtres ; sur le devant du disque, entre la 2e et la 6e stries quatre taches très-inégales dont la seconde est la plus longue, et sur la partie postérieure une bande ondulée disposée comme dans l'*equestris*, tout

ce dessin d'un jaune ferrugineux assez clair ; en dessous plus ou moins brun ou luisant, partie antérieure du chaperon, labre et palpes d'un roux plus ou moins foncé; antennes de la même couleur avec la base plus claire; pattes brunes, cuisses foncées au milieu avec la base et l'extrémité jaunâtres.

Elle ne paraît pas être rare aux environs de Rio-Janeïro.

C. affinis. Chaudoir.

Long. 8 — 9 m.

Sa ressemblance avec la *depressa* est très-grande, le dessin des élytres est le même, mais l'impression transversale sur le devant du corselet est assez marquée ; les côtés sont plus arrondis antérieurement et ne sont guère sinués en arrière ; ils tombent un peu obliquement sur la base, l'angle postérieur est assez obtus ; les élytres sont un peu moins planes ; le dessous du corps, les antennes, les palpes, le labre et les pattes sont d'une teinte plus claire, avec une ombre très-courte et peu distincte sur le milieu des cuisses ; le dessous est rembruni vers les côtés.

J'en possède deux individus femelles que m'a donnés M. Bates comme pris à Ega sur le haut Amazone.

C. variegata. Chaudoir.

Long. 7 1/2 — 8 m.

Elle ressemble un peu à la *depressa*. *Tête* à peu près semblable, yeux moins proéminents. *Corselet* moins rétréci en arrière, se rapprochant plus de la forme d'un rectangle transversal; les angles antérieurs moins avancés, les côtés un peu arrondis antérieurement, nullement anguleux; ils se dirigent en ligne droite et peu obliquement vers la base, et ce n'est qu'au sommet des angles postérieurs qui sont bien droits qu'ils se redressent légèrement; la base est coupée très-carrément tant au milieu que sur ses côtés, l'impression transversale antérieure est très-profonde et touche presque par ses extrémités aux angles antérieurs, les bords latéraux sont bien plus largement déprimés et rebordés, plus rugueux, le point pilifère antérieur forme un pli qui traverse le rebord. *Élytres* un peu moins allongées, plus carrées, plus étroites, moins arrondies sur les côtés, avec l'extrémité plus échancrée et l'angle externe bien plus marqué quoique arrondi encore; les stries ne paraissent pas ponctuées, elles sont un peu plus imprimées près de la base et entre les taches jaunes des deux bandes que sur le reste de leur longueur; le 2e point du 3e intervalle manque constamment. Le reste comme dans la *depressa*.

Dessus à peu près de la même couleur, mais plus luisant; les rebords latéraux du corselet et des élytres ont également une teinte roussâtre ; il y a

deux bandes transversales, la première au premier tiers allant de la 1re à la 9e strie ; les taches internes comme celles de la *depressa*, les externes décrivant une ligne arquée remontant légèrement vers l'épaule ; la seconde au deuxième tiers n'est pas interrompue par la suture, mais elle ne dépasse pas la 8e strie, et ressemble à celle de la *depressa*, mais elle est moins en zigzag et les petites taches qui la composent sont plus cohérentes, celles intermédiaires avancent un peu moins vers le milieu. Le dessous, le labre, les mandibules, la plus grande partie des pattes d'un brun obscur luisant ; les palpes sont bruns avec le bout des articles rougeâtre, les antennes sont d'un roux obscur avec les quatre premiers articles ferrugineux ainsi que les tarses.

J'ai 3 individus des 2 sexes de cette espèce découverte par M. Sallé au Mexique.

C. aurata. — Chevrolat. Coléopt. du Mex. 2e Cent. 1835, no 162. — *Catascopus auratus*. Mannerheim. Bull. de la soc. des Natur. de Moscou. 1837. II. p. 47.

Long. 7 1/2 — 8 1/2 m.

Cette jolie espèce se rapproche le plus de la *variegata*, mais elle n'a point de taches sur les élytres. *Tête* plus grande et plus large que dans cette espèce, yeux plus proéminents ; d'ailleurs semblable ; *corselet* un peu plus arrondi sur la partie antérieure des côtés, même légèrement anguleux au premier tiers, plus rétréci postérieurement, assez sinué en arrière ; angles postérieurs tout à fait droits, base coupée très-carrément comme dans la *variegata* ; le dessus présente tout à fait les mêmes ondulations. *Élytres* parfaitement de la même forme, avec une dépression transversale sur le disque, s'étendant jusqu'au milieu de la largeur du 5e intervalle et légèrement interrompue sur la suture ; les stries sont très-fines, et finement mais distinctement ponctuées, les intervalles parfaitement plans et lisses ; le 2e point sur le 3e marqué également.

Le dessus du corps est d'un vert métallique clair brillant qui s'étend même sur les rebords latéraux du corselet et qui devient cuivreux vers les côtés et l'extrémité des élytres ; les antennes sont rousses avec des taches brunes sur les trois premiers articles ; le dessous du corps et le reste de ses parties d'un brun foncé presque noir, avec le bout du dernier article des palpes jaunâtre.

Je possède aussi trois individus de cette espèce que M. Sallé a trouvée au Mexique.

C. elongata. — Putzeys. Mém. de la Soc. des scienc. de Liége 1846, II, p. 395.

Long. 11-12 m. Les deux sexes.

Cette espèce, la plus grande du genre, a une forme allongée qui la rapproche des *Pericallus*. *Tête* carrée, aussi longue que large jusqu'à la suture de l'épistôme, un peu convexe, déprimée de chaque côté près des yeux et entre les antennes où elle est fortement ridée longitudinalement, milieu du front et épistôme finement ruguleux, vertex à peu près lisse; yeux grands, saillants, pas tout à fait hémisphériques et moins proéminents que dans les *Pericallus*. *Corselet* guère plus large que la tête avec les yeux, d'un tiers seulement plus long que large et un peu rétréci en arrière, subcordiforme, un peu échancré en arc de cercle à son bord antérieur, avec les angles un peu avancés, bien arrondis, arrondis sur les côtés depuis les angles jusque vers le milieu, nullement anguleux, longuement et assez fortement sinué en arrière, coupé très-carrément à la base avec les angles postérieurs très-droits, aigus au sommet, assez relevés; le dessus assez distinctement ridé transversalement sur le disque qui est modérément convexe, limité devant et derrière par deux impressions transversales, dont l'antérieure moins profonde, est en arc de cercle, assez éloigné du bord vers le milieu et dont les extrémités atteignent presque les angles antérieurs, tandis que la postérieure est très-profonde, subanguleuse sur le milieu et se termine de chaque côté dans une excavation encore plus profonde; la ligne médiane forme presque un sillon et atteint les deux bords; les rebords latéraux, passablement larges, sont légèrement rugueux, très-relevés surtout en arrière et portent les deux points pilifères habituels. *Élytres* environ de moitié plus larges que le corselet, d'un peu plus de moitié plus longues que larges, de forme assez parallèle, coupées carrément en avant, non échancrées vers le milieu de la base avec le sommet des angles un peu plus arrondi que dans la *depressa*, les côtés fort peu arrondis vers le milieu, mais davantage vers leurs extrémités, l'extrémité coupée assez obliquement et assez fortement échancrée, avec l'angle sutural prolongé et arrondi au sommet, tandis que l'angle externe est très-aigu, mais nullement prolongé en pointe; le dessus est semi-cylindrique, aplati sur le haut, les stries sont fines et très-finement ponctuées; quelques-unes sont un peu profondes vers l'extrémité; les intervalles, presque lisses, sont généralement très-plans, mais un peu relevés sur l'emplacement des taches jaunes; le 2e point du 3e manque tout à fait et le 3e est placé au dernier cinquième, le rebord latéral est très-étroit, excepté vers le milieu où il se dilate légèrement; le dessous

du corps est lisse, les antennes sont assez minces et dépassent les épaules d'environ deux articles, les pattes sont longues et déliées.

En dessus d'un vert un peu cuivreux sur la tête et le corselet, bronzé et un peu plus terne sur les élytres qui ont deux bandes (fasciæ) d'un jaune citron; la première se compose de quatre taches peu allongées placées sur les 4e-7e intervalles, un peu derrière le premier tiers, et de deux autres placées bien plus près de la base sur les 3e et 4e, cette dernière séparée de la 2e du 4e intervalle par un assez long espace bronzé, et très-courte, celle du 3e de la longueur des quatre autres; la bande postérieure interrompue sur la suture et s'étendant de la 1re à la 8e stries, très déchiquetée et disposée comme dans la *variegata*, composée de taches plus allongées; toutes, de même que celles de la bande antérieure, sont séparées les unes des autres par le fond obscur des stries; le reste du corps est noir.

Je l'ai eue de MM. Sallé et Guex comme venant d'Orizaba au Mexique.

β. Thorax lateribus anguste marginatus.

C. Schaumi. — Chaudoir, Berl. Entom. Zeit. 1861, p. 123, not. — *Pericallus bifasciatus*, Schaum, Berl. Entom. Zeit. 1860, p. 191, Tab. III, fig. 4.

Long. 10 m.

Bien que cette espèce ressemble à la première vue à la précédente, elle en diffère pourtant beaucoup et ressemble bien plus encore à certains *Pericallus*. Elle est plus petite; la *tête* est plus régulièrement striée près des yeux, qui sont plus gros et aussi saillants que dans les *Pericallus*; le *corselet* est plus étroit que la tête avec les yeux, de moitié moins long que large, le bord antérieur est coupé presque droit, les angles antérieurs n'avancent pas, le sommet est très peu arrondi; les côtés sont distinctement anguleux au premier tiers, et nullement arrondis entre l'angle latéral et l'angle antérieur; l'angle latéral est obtus, mais non arrondi au sommet, la partie postérieure des côtés sinuée comme dans l'*elongata*, les angles postérieurs sont droits, mais leur sommet est comme tronqué un peu obliquement, la base est coupée carrément, un peu sinuée vers les côtés, ce qui fait paraître les angles un peu avancés en arrière; le dessus est plus légèrement ridé et plus lisse, les impressions transversales tout aussi enfoncées que dans l'*elongata*, ainsi que la ligne médiane et les excavations latérales de la base; le disque est plus convexe, le *rebord latéral est très étroit*, rugueux, et se dilate assez brusquement aux angles postérieurs qui sont très relevés; les *élytres* ont à peu près la même forme mais elles sont

un peu moins allongées, les deux angles de l'extrémité sont prolongés en dents aiguës, l'interne est un peu plus longue mais n'a pas la forme d'une épine; les stries sont plus profondes, fortement ponctuées surtout antérieurement, les intervalles lisses et assez convexes, les 3 points sur la 3e sont placés de même. — Tête et corselet d'un vert plus clair, plus brillant et moins cuivreux; élytres moins bronzées, plus vertes, les deux bandes sont très semblables, mais dans l'antérieure celle du 4e intervalle n'est nullement interrompue, de sorte que les deux taches qu'on y voit dans l'*elongata* n'en forment ici qu'une seule très allongée, et il y en a en outre une seconde sur le 5e intervalle à côté de l'extrémité antérieure de celle du 4e et une autre sur le 2e intervalle à côté de celle du 3e; la bande postérieure est conformée de même, mais les taches sont un peu plus longues et plus adhérentes les unes aux autres; tout le reste est coloré comme chez l'*elongata* avec un léger reflet verdâtre sur le dessous du corps et les cuisses.

J'en ai acheté un individu chez M. S. Stevens comme venant de Costa-Rica (Amérique centrale).

C. Batesi. Chaudoir.

Long. 7 1/2 — 9 1/2 m.

La ressemblance avec le *Schaumi* est parfaite; la *tête* et le *corselet* n'offrent presque point de différence, si ce n'est que le sommet des angles postérieurs n'est point tronqué mais aigu; la forme des élytres serait exactement la même si les deux angles de l'extrémité n'étaient tous deux plus aigus, l'interne prolongé en épine; le dessus est strié et ponctué de même. La coloration est presque identique, cependant les élytres sont d'un bronzé-cuivreux; les deux bandes sont presque pareilles; il n'y a de différence que dans l'absence de la 1re des deux taches qu'on voit dans la bande antérieure du *Schaumi* sur le 5e intervalle.

M. Bates m'en a cédé deux individus trouvés par lui dans le bas-Amazone.

B. Labrum antice minime emarginatum.

C. rufescens. — Buquet, Ann. de la Société Entom. de France. 1835, p. 617. — *Coptodera luteopicta*, Chaudoir, Bull. de la Société des Natur. de Mosc. 1850. II, p. 363.

Long. 10 1/2 m.

Elle ne se rapproche véritablement d'aucune des autres espèces, cependant elle a un peu la forme des premières de la section précédente, mais la coloration en est tout autre. La *tête* a à peu près la forme et les dimensions

de celle de l'*emarginata*, l'épistome est moins transversal, le dessus est plus lisse, et il y a de plus une impression arrondie de chaque côté du front à côté du premier point pilifère; le labre est en carré un peu moins long que large, un peu arrondi sur les côtés et aux angles antérieurs, avec le bord antérieur coupé très carrément; le *corselet* est un peu plus large que la tête, de moitié plus large que long, pas plus étroit à sa base qu'à son extrémité, mais comme il est un peu arrondi sur la partie antérieure des côtés et assez sinué postérieurement, il semble un peu cordiforme; le bord antérieur est faiblement échancré, et les angles ne sont pas avancés et sont assez arrondis à leur sommet, la base est légèrement arrondie et remonte un peu vers les angles postérieurs qui sont droits, assez aigus au sommet, un peu saillants latéralement et relevés; le dessus est finement ridé en travers; le disque, modérément convexe, est limité devant et derrière par deux impressions dont l'antérieure est un peu moins profonde que l'autre, celle-ci aboutit à deux excavations latérales arrondies; la ligne médiane à peine marquée; le rebord latéral, assez étroit, un peu relevé, presque lisse, avec les deux points pilifères habituels; les *élytres* presque du double plus larges que le corselet, en forme de rectangle de moitié plus long que large, le milieu de la base légèrement échancré, les angles huméraux quoique droits, bien arrondis au sommet; les côtés presque parallèles, très légèrement sinués vers le premier tiers, très faiblement arrondis en arrière; l'extrémité tronquée assez obliquement, fort peu échancrée avec les deux angles très arrondis; le dessus très légèrement convexe avec le disque aplani, les stries fines et très légèrement ponctuées, les intervalles peu convexes et couverts de très petits points peu serrés; le septième un peu plus étroit et plus relevé vers la base que les autres; sur le 3e les quatre points ordinaires, la série submarginale continue, mais espacée vers le milieu. Antennes légèrement élargies vers l'extrémité, dépassant peu les épaules. Pattes assez longues, crochets des tarses longs, légèrement dentelés seulement sur leur première moitié.

D'un jaune un peu ferrugineux, avec le milieu du disque, à l'exception de la ligne médiane, légèrement ombré de brun; élytres d'un brun clair, avec deux bandes (fasciæ) d'un jaune plus clair que le devant du corps, la première antérieure en demi-lune fort large dont l'extrémité extérieure remonte un peu en pointe vers les épaules sur le 7e et la partie interne du 8e intervalle, et l'extrémité intérieure plus large remonte bien plus vers la base sur les 3e et 4e intervalles, il y a une tache peu allongée sur le 2e; le bord postérieur est fortement dentelé sur les 4e et 6e intervalles; la bande postérieure est à peu près conformée comme dans la *tesselata*; les taches qui composent les deux bandes n'étant pas séparées par le fond des stries

qui n'est pas teint en brun, sont tout à fait cohérentes et semblent plus larges, le rebord latéral qui est très étroit sur toute sa longueur, est teint en jaune; l'abdomen est d'un jaune plus clair que le reste du corps qui est légèrement rembruni vers les côtés du sternum, les cuisses sont claires comme l'abdomen, les genoux un peu bruns, les antennes, les palpes, les parties de la bouche, le labre, et le reste des pattes roux.

M. Buquet dont l'individu typique m'a été obligeamment prêté par M. Thomson, a décrit cette espèce comme venant de Cayenne; celui que je possède m'a été donné par feu Schaum qui l'avait reçu de Novofriburgo au Brésil (province de Rio-Janeïro).

§ II. *Mentum rotundato-emarginatum.*
A. Tarsi intermedii maris subtus haud lamellato-papillosi.
a. Labrum profundius emarginatum.

C. tetrastigma. Chaudoir.

Long. 5 1/2-6 1/2 m.

Par les taches des élytres elle ressemble à l'*ocellata*, mais son corselet et la forme de ses élytres sont très différents. La forme de la *tête* est comme dans cette espèce, la surface est très subtilement chagrinée, parsemée de très petits points, avec deux impressions peu profondes de chaque côté du front. Le *corselet* a la même forme à peu près que celui de l'*interrupta*, c'est-à-dire qu'il est assez large à son extrémité antérieure, un peu rétréci postérieurement, très-arrondi à la partie antérieure, visiblement sinué à la partie postérieure des côtés qui se redressent près de la base et forment avec elle un angle très droit à sommet assez aigu, le dessus est très finement chagriné avec les mêmes ondulations que dans l'*interrupta*. Les *élytres* ont la forme arrondie et les proportions de l'*impicta*; la base est pareillement échancrée et les épaules également un peu avancées et faiblement arrondies au sommet, les 5 ou 6 stries internes sont peu profondes, très-subtilement pointillées dans leur fond, les intervalles sont lisses, assez plans à l'exception des 7ᵉ et 8ᵉ qui le sont moins; sur le 3ᵉ *on ne remarque que le* 1ᵉʳ *et le* 4ᵉ *des* 4 *points* enfoncés qu'on y voit dans les autres espèces; le rebord latéral est assez élargi vers le milieu et surtout au premier tiers.

Tout le dessus, y compris l'épistôme et le milieu du labre, est d'un brun luisant assez foncé, les bords latéraux du corselet et des élytres sont assez étroitement rougeâtres. Les quatre taches des élytres sont d'une couleur orange, arrondies, un peu plus grandes que celles de l'*ocellata*, les deux premières, moins rapprochées de la base, occupent 4 intervalles, de la 2ᵉ à

la 6e strie, les deux autres, un tant soit peu plus grandes, à peu près rondes aussi, occupent les mêmes intervalles et s'étendent un peu sur le 2e; le dessous du corps est d'un brun un peu moins foncé que le dessus, surtout vers le milieu; antennes, palpes, bouche, bords du labre et pattes d'un jaune ferrugineux, cuisses d'une nuance plus pâle.

J'en ai sous les yeux 4 individus des deux sexes trouvés par M. Wallace à Sarrawak (Bornéo); cette espèce a un peu le facies de certaines *Dolichoctis*, mais la languette est bien comme dans les *Coptodera*.

C. oxyptera. Chaudoir.

Long. 6 1/2 m.

Je n'ai trouvé d'autres différences dans la forme de la tête et du corselet qu'une largeur un peu plus considérable; les côtés de ce dernier sont moins sinués, la base tronquée plus carrément; on retrouve sur la surface de l'une et de l'autre les mêmes ondulations. Les *élytres* ne diffèrent que par l'angle sutural de l'extrémité prolongé en une petite dent très pointue, ne formant pas épine; le dessus est strié et ponctué exactement de même. Il n'y a aucune tache sur les élytres qui présentent une légère teinte irisée; la coloration est d'ailleurs la même que dans la *tetrastigma*.

M. Wallace a pris cette espèce à Célèbes. Je ne connais que la femelle.

b. Labrum parum aut modice emarginatum.

* Elytra apice acute quadridentata.

C. emarginata. — Dejean, Spec. gén. des Coléopt., T. I, p. 276.
Lebia œnea Buquet, Ann. de la Soc. entom. de Franc. 1845, p. 673.

Long. 9 1/2 m.

Elle est un peu plus allongée que les suivantes. *Tête* assez petite, carrée, très finement chagrinée et parsemée de très petits points; légèrement ridée près des yeux et sur la partie antérieure du front, avec deux impressions peu profondes entre les antennes paraissant converger en arrière, et un point imprimé près du bord interne des yeux qui sont gros et assez saillants. *Corselet* de moitié plus large que la tête, assez court, transversal, aussi large devant que derrière, légèrement échancré en arc de cercle à son bord antérieur avec des angles peu avancés et très arrondis; les côtés assez fortement et régulièrement arrondis, les angles postérieurs obtus et formant quelquefois une petite saillie émoussée, le milieu de la base un peu arrondi, les côtés très-légèrement sinués et coupés fort peu obliquement vers les angles; le dessus finement et irrégulièrement ridé en travers, légèrement

rugueux sur les côtés; le disque peu convexe, borné devant et derrière par des impressions transversales peu profondes, surtout l'antérieure; de chaque côté de la base on remarque une fossette arrondie, plus profonde que l'impression basale, les bords latéraux sont assez relevés et largement déprimés, surtout près des angles postérieurs qui sont peu relevés. *Élytres* de moitié plus larges que le corselet, de moitié plus longues que larges, en forme de carré allongé, tronqué assez carrément à sa base avec les épaules arrondies au sommet, les côtés fort peu arrondis, presque parallèles jusqu'aux deux tiers, l'extrémité tronquée assez obliquement et assez échancrée, avec l'angle externe prolongé en dent aiguë, ainsi que l'angle sutural qui projette une petite épine fort courte à côté de laquelle le bord postérieur présente une petite sinuosité; le dessus peu convexe, ne descendant presque pas vers l'extrémité, très-finement strié; les stries, peu profondes, sont très-légèrement pointillées; les intervalles, très-plans, sont visiblement chagrinés; il y a quatre points bien marqués sur le 3e, le premier fort rapproché de la base, le 2e avant le milieu, le 3e au-delà des trois quarts, le 4e tout à fait au bout; la série submarginale est continue. Les antennes sont assez grêles et assez allongées, elles dépassent les épaules de leurs deux premiers articles.

Le dessus est d'un vert olivâtre, quelquefois bronzé, plus terne surles élytres des femelles que sur celles des mâles, avec les bords latéraux relevés du corselet et tout le rebord basal et latéral des élytres jaunâtres; chaperon, labre, bouche, palpes, antennes, dessous du corps et pattes jaune-sale; les palpes et les 2e, 3e et 4e articles des antennes tachetés de brun, côtés du sternum foncés; pattes d'un jaune assez clair avec les genoux rembrunis.

J'en possède quelques individus dont l'un est le type de Dejean, tous venant des environs de Rio-Janeïro au Brésil; M. Buquet l'a décrit sous le nom de *Lebia ænea*, comme venant de la Guyane française; j'ai examiné l'individu type qui appartient à M. Thomson; je ne sais seulement s'il n'y a pas eu erreur dans l'indication de l'habitat.

C. acutipennis. — Buquet (*Lebia*). Ann. de la Société entom. de France., 1834, p. 674.

Long. 10 1/2 m.

Voisine de la précédente, avec l'extrémité des élytres conformée de même, mais autrement colorée, avec des élytres plus larges et fortement sillonnées. *Tête* un peu plus large, dépression transversale du vertex à la hauteur du bord postérieur des yeux plus sensible, impressions latérales de l'avant-front plus rugueuses. *Corselet* moins court, mais toujours transversal, avec les côtés très-obtusément subanguleux au milieu et le sommet

des angles postérieurs un peu ressortant et aigu ; le disque plus convexe, plus lisse, quoique traversé par quelques petites rides ; côtés relevés plus rugueux. *Élytres* plus larges et proportionnellement moins allongées, un peu moins parallèles sur les côtés ; conformées de même à l'extrémité ; le dessus plus convexe, profondément strié ; les stries distinctement crénelées au fond, les intervalles convexes, très-lisses ; le 3e marqué de même de quatre assez gros points ; la série submarginale un peu interrompue vers le premier tiers, le rebord latéral un peu plus large.

Le dessus d'un vert-cuivreux assez obscur et très-luisant ; une étroite bordure latérale au corselet et aux élytres un peu rousse ; le dessous d'un brun un peu métallique ; bord antérieur de l'épistôme, bouche, mandibules, palpes et antennes d'un roux plus ou moins obscur ; pattes presque brunes ; labre d'un jaune sale.

L'individu que je rapporte à l'espèce de M. Buquet, décrite comme originaire de la Guyane française, vient d'Ega sur l'Amazone et a été rapporté par M. Bates.

** Elytra apice haud dentata.
§ Elytra unicoloria.

C. æneocuprea. Chaudoir.

Long. 8-8 1/2 m.

Elle est tout à fait colorée comme la précédente, mais elle est sensiblement plus petite et les angles postérieurs des élytres ne sont pas aigus. *Tête* et *corselet* plus étroits, les 4 impressions frontales et le point imprimé sur le milieu bien marqués ; le corselet moins transversal que dans l'*acutipennis*, moins arrondi et nullement subanguleux sur les côtés, avec les angles postérieurs précédés d'une légère sinuosité, un peu saillants, presque droits, non arrondis au sommet ; le disque plus convexe, encore plus lisse, l'impression transversale antérieure moins marquée, le rebord latéral bien moins large, nullement rugueux. Les *élytres* sont aussi larges que dans l'*acutipennis*, mais elles sont encore un peu plus courtes, un peu rétrécies vers la base et plus arrondies sur les côtés ; l'angle postérieur externe est un peu obtus, mais le sommet n'en est pas arrondi, l'angle sutural l'est au contraire passablement ; le dessus est strié de la même manière, le fond des stries est aussi finement crénelé, les intervalles lisses et un peu moins convexes, le 3e point du 3e intervalle est placé très-près du milieu, le rebord marginal est plus étroit ; les antennes sont de la même longueur, mais plus minces. Le dessus est tout à fait coloré comme dans l'*acutipennis* ; on peut

en dire à peu près autant de tout le reste du corps, trochanters jaunâtres, tarses roux.

M. Bates m'en a donné trois individus trouvés à Ega sur l'Amazone.

C. picea. — Dejean, Spec. gén. des Coléopt. II, p. 458. — *Coptodera velox*, Gory, Ann. de la Société Entom. de France, 1833, p. 195. — *Lebia rufula*, Buquet, ibid. 1834, p. 680.

Long. 5 3/4 m.

Plus étroite que les précédentes, bien plus petite, d'un brun noirâtre et avec des élytres fortement striées, presque parallèles. *Tête* à peu près comme dans la *chalcoptera*, plus lisse sur les côtés, impressions frontales assez marquées. *Corselet* différant à peine de celui de la *chalcoptera* par sa forme et les ondulations de la surface; impression transversale antérieure bien marquée, rebords latéraux plus étroits. *Élytres* plus étroites, ce qui les fait paraître plus allongées, assez longuement parallèles sur les côtés qui ne sont arrondis que vers les épaules et au delà des deux tiers; le milieu de la base assez fortement échancré, l'extrémité tronquée peu obliquement et fort peu échancrée, avec l'angle externe très arrondi, et l'angle sutural arrondi au sommet; le dessus descend assez fortement vers les bords latéraux et légèrement vers l'extrémité, les stries sont très profondes et lisses, les intervalles très convexes, très finement chagrinés, les quatre points du 3e sont bien marqués et placés de même, la série submarginale légèrement interrompue au milieu; le rebord latéral assez étroit. Les antennes courtes mais assez grêles.

Le dessus est presque noir, peu luisant, les bords du corselet et le rebord latéral des élytres très obscurement rougeâtres ; le dessous brun-clair, un peu plus foncé sur les côtés; antennes, palpes, labre, mandibules, bouche et pattes d'un brun de poix, avec la base des premières, l'extrémité des palpes et les cuisses un peu plus claires.

Elle paraît répandue dans la plus grande partie de l'Amérique méridionale, j'en possède des individus de diverses parties du Brésil, du cours supérieur de l'Amazone et de Cayenne. Ceux-ci ont été décrits à deux reprises sous d'autres noms par Gory et Buquet, comme j'ai pu m'en convaincre par la comparaison de leurs types.

C. unicolor. — Chevrolat, Coléopt. du Mexiq. 1834, fasc. 2e, n° 40. — *C. obscura*, Castelnau, Étud. Entom. p. 51.

Long. 5 3/4 m.

De la taille de la *picea* et colorée de même, mais un peu plus large dans les élytres; les impressions du front sont indistinctes, mais de chaque côté

du front en avant on voit des rides longitudinales un peu irrégulières; le corselet est un peu moins convexe et les angles postérieurs sont un peu plus aigus au sommet; les *élytres* sont moins étroites; moins parallèles, un peu élargies en arrière, plus planes et moins profondément striées; les stries sont finement ponctuées, les intervalles plans, plus distinctement chagrinés, ponctués d'ailleurs de même, la base est un peu moins échancrée; le dessus du corps est plus terne, le dessous est plus obscur, ainsi que les autres parties du corps.

M. Sallé m'en a envoyé deux individus qu'il a pris au Mexique.

C. ærata. — Dejean, Spec. gén. des Coléopt. I, p. 277. — *Copt. viridipennis*, Gory, Ann. de la Soc. Entom. de Franc. 1833, p. 194; — Leconte, Ann. Lyc. New-York. IV, p. 196.

Long. 6 — 6 1/2 m.

Voisine de l'*unicolor*, mais colorée en vert-métallique et sensiblement plus large. *Tête* plus large, ridée près des yeux et des antennes comme dans l'*unicolor*; *corselet* également plus transversal, nullement cordiforme ni sinué sur la partie postérieure des côtés, avec les angles postérieurs bien plus obtus, quoique non arrondis le dessus plus convexe, l'impression transversale antérieure effacée, les rides transversales un peu plus distinctes; *élytres* plus larges, un peu moins rétrécies vers la base, légèrement arrondies sur les côtés, d'ailleurs à peu près semblables; les quatre stries intérieures extrêmement fines, à peine imprimées, et séparées par des intervalles parfaitement plans, les autres le sont un peu moins, et les stries sont un peu plus marquées; toutes très finement pointillées; le second point du 3e intervalle manque dans tous mes individus, le prolongement de la 7e strie le long du bord postérieur est assez imprimé. Antennes comme dans la *picea* et l'*unicolor*.

D'un vert métallique plus ou moins bleuâtre, quelquefois d'un vert-cuivreux brillant sur les côtés des élytres dont le rebord latéral est brun, ainsi que le dessous du corps et les cuisses; les antennes sont d'un roux-obscur avec les premiers articles plus clairs, les palpes sont variés de brun, la base et l'extrémité des cuisses, les trochanters, les tibias et les tarses roux.

Elle habite les États méridionaux de l'Union américaine.

Un individu plus petit (5 m.) des mêmes contrées et qui m'a été envoyé par feu Guex, diffère du type par des antennes plus courtes, à articles plus grenus, par un corselet plus étroit, des élytres plus raccourcies, dont toutes les stries sont très fines et tous les intervalles très plans, ainsi que par la couleur rouge uniforme des antennes, des palpes et des pattes; l'individu ne m'a pas semblé immature. Si l'étude d'autres individus identiques, y faisait reconnaître une espèce distincte, je proposerais de l'appeler *ruficornis*.

§§ Elytra picta.

C. tripartita. Chaudoir.

Long. 6 m.

Elle ressemble beaucoup à la première vue à l'*amazonica* qui appartient à une autre division, mais on découvre bientôt des différences essentielles. Les antennes sont un peu plus fortes, ce qui tient à ce que les articles sont un peu plus larges; les angles postérieurs du corselet sont plus obtus et plus arrondis, ainsi que les côtés de la base qui remontent un peu plus obliquement en décrivant une courbe; la partie antérieure des côtés des élytres est moins arrondie, le rebord latéral ne s'y élargit pas, la dépression latérale n'est pas sensible, et les élytres s'élargissent visiblement et insensiblement depuis la base jusqu'aux deux-tiers; le fond des stries est un peu plus indistinctement ponctué; les intervalles sont un peu moins plans.

On remarque sur le corselet deux petites taches bronzées sur le milieu de chaque mamelon; la bande antérieure des élytres s'étend jusqu'au bord latéral; les taches en descendent bien moins vers le milieu, celle du 4e intervalle au lieu de dépasser ses voisines en arrière, est au contraire constamment plus courte; la bande postérieure ne diffère guère. Le dessous du corps est d'un jaune plus ou moins clair, rembruni seulement sur les côtés des deux sections postérieures du sternum, tout le reste est d'un jaune ferrugineux pâle.

J'en ai eu de M. Bates quatre individus des deux sexes provenant des mêmes localités; chez le mâle les tarses intermédiaires ne sont pas garnis de squamules en dessous, comme dans le mâle de l'*amazonica*.

C. bifasciata. — Putzeys, Mém. de la Soc. des scienc. de Liége. II, p. 394.

Long. 6 m.

Elle est de la grandeur de la précédente, et a les antennes légèrement épaissies comme elle, mais le dessin des élytres est autre. Il n'y a pas de différence appréciable dans la forme de la tête et du corselet; l'impression transversale antérieure de celui-ci est plus marquée, mais la ligne médiane l'est bien moins; les élytres sont un peu plus longues, le rétrécissement vers la base est un peu plus marqué, et leur partie la plus large est un peu plus en arrière; le dessus est strié et ponctué de même, les quatre points du 3e intervalle sont plus distincts, les intervalles plus plans. Tête et corselet d'un vert bronzé jaunâtre, avec tout le tour de l'un et de l'autre d'un jaune sale; les deux bandes diffèrent peu, mais l'antérieure ne touche pas à la

bordure ; les deux taches extérieures de la 2e bande sont plus courtes et avancent moins vers le milieu ; on ne distingue pas comme dans la *tripartita* les séries d'alveoles au fond des stries. Les autres parties de l'insecte sont colorées de même.

Je ne possède que le type de la collection Lacordaire décrit par M. Putzeys, et qui m'a été donné par M. de Bonvouloir, acquéreur de cette collection. Il vient du Brésil.

C. Sahlbergi. Chaudoir.

Long. 6 1/4 m.

Il se distingue facilement du précédent par la petitesse de la bande antérieure des élytres et par la ténuité des stries. Le *corselet* et les *élytres* sont un peu plus larges, mais d'ailleurs semblables; celles-ci sont plus planes, les stries sont distinctement ponctuées mais très fines et fort peu enfoncées, la 6e l'est un peu plus vers la base et aux deux tiers, la 8e est à peine visible; les intervalles sont très plans, finement chagrinés, les 4 points du 3e bien distincts; la tête et le corselet sont colorés comme dans la *bifasciata;* de la première bande des élytres il ne reste que 3 petites taches placées l'une contre l'autre à peu près au premier quart sur les 5e, 6e et 7e intervalles; la seconde bande est composée d'autant de taches que dans la *bifasciata*, mais toutes sont plus courtes, elles se rapprochent plus de l'extrémité et beaucoup moins du milieu ; le reste de l'élytre est d'un vert métallique plus brillant, avec le rebord latéral et le bord postérieur jaunâtres ; le reste de l'insecte est coloré comme dans la *bifasciata*, le côté extérieur des tibias et les tarses sont bruns.

M. Sahlberg fils m'en a envoyé un individu femelle comme venant de Petropolis au Brésil (province de Rio-Janeïro).

C. discicollis. Chaudoir.

Long. 6. m.

De même taille à peu près que les précédentes, mais un peu peu étroite ; les *élytres* ont la même forme rétrécie antérieurement et assez droite sur les côtés que dans la *bifasciata*, le *corselet* est plus rétréci vers la base que dans la *Sahlbergi* et obtusément anguleux un peu avant le milieu, les angles postérieurs sont précédés d'une petite sinuosité et forment une petite dent un peu émoussée ; l'impression transversale antérieure est effacée, mais la ligne médiane est assez marquée ; les stries des élytres ne sont ni aussi profondes que dans la *bifasciata*, ni aussi fines que dans la *Sahlbergi*, mais tout aussi ponctuées ; la 8e est très légèrement imprimée ; la tache vert-bronzé du front est assez grande et bien distincte, celle du disque du cor-

selet, presque coupée en deux par la ligne médiane, est plus petite, mieux limitée et la bordure jaune des côtés est bien plus large ; la bande postérieure des élytres est tout à fait comme dans la *Sahlbergi*, mais l'antérieure s'étend de la 2e à la 8e stries, son bord postérieur est fort peu dentelé, et son bord antérieur très profondément échancré sur les 5e et 6e intervalles.

Feu A. Deyrolle m'en a cédé un exemplaire, le seul qui se trouvât dans sa collection, comme venant de Bolivie.

C. festiva. — Dejean, Spec. gén. des Coléopt. I, p, 274.

Long. 7 m.

Un peu plus grande que les deux précédentes, auxquelles elle ressemble assez. *Tête* et *corselet* un peu plus larges, antennes également un peu épaissies, côtés de ce dernier régulièrement arrondis, sans vestige d'angle vers le milieu, angles postérieurs encore plus obtus ; le dessus comme dans la *Sahlbergi*. *Élytres* un peu plus allongées et de forme plus carrée ; à peine rétrécies vers la base, striées et ponctuées à peu près comme dans la *discicollis*, ponctuation des stries plus indistincte. Tête et corselet d'un jaune sale, un peu bronzé sur le milieu ; élytres d'un vert-olivâtre comme dans les précédentes avec le rebord latéral d'un jaune plus clair, ainsi que les bandes ; dans la bande postérieure les taches des 4e, 5e et 6e intervalles sont plus avancées vers le milieu que les deux autres, l'antérieure sur le 8e intervalle, est très courte et, ainsi que celle du 7e, elles sont plus en arrière que les trois du milieu ; la bande antérieure est de cinq taches, dont une seule, celle du 4e intervalle, est plus longue que les autres, celles du 3e, du 5e et du 7e sont très courtes ; le bord antérieur de la bande est profondément échancré sur les 5e et 6e intervalles, le bord postérieur est bidenté, et le côté externe est coupé obliquement sur le 7e intervalle dans les deux individus que je possède. Le dessous du corps est d'un jaune peu foncé rembruni vers les côtés, les antennes, les palpes, le chaperon, le labre et la plus grande partie des mandibules sont roux, le premier article des antennes un peu rembruni ; les cuisses et les trochanters sont d'un jaune pâle, les tibias et les tarses roux, avec les genoux et le côté externe des tibias bruns.

Cette espèce habite Cuba ; je ne possède que les deux individus de la collection Dejean.

C. rotundipennis. Chaudoir.

Long. 4 — 5 1/2 m.

Elle ressemble le plus à la *Sahlbergi* par la ténuité des stries des élytres et par le brillant de la surface ; mais la *tête* est large comme chez la *festiva*, les 4 fossettes du front sont assez imprimées et ne sont pas plus chagri-

nées que le reste, la fossette du milieu est visible mais très petite ; le *corselet* est très court et très transversal ; sa largeur est plus ou moins grande, mais il est toujours plus large que la tête et quelquefois il l'est de moitié, il est sensiblement plus étroit devant que derrière et ne se rétrécit pas derrière le milieu, qui n'est pas sinué, les côtés forment avec la base un angle droit nullement arrondi au sommet, leur partie extérieure est assez fortement arrondie ainsi que les angles antérieurs qui ne sont pas avancés, de sorte que le bord antérieur n'est presque pas échancré ; la base est coupée à peu près carrément jusqu'aux angles ; le disque est peu convexe et très peu ridé ; il est faiblement coupé en deux par la ligne médiane, l'impression transversale postérieure est profonde comme dans toutes les précédentes, mais l'antérieure est à peine marquée ; les bords latéraux sont largement déprimés (explanati) et relevés surtout vers les angles postérieurs qui sont peu relevés ; les *élytres* sont au moins de moitié plus larges que le corselet, et pas beaucoup plus longues que larges, la base est un peu échancrée, ce qui fait avancer légèrement le sommet des épaules qui est pourtant arrondi ; les côtés sont assez arrondis surtout vers le milieu où les élytres atteignent leur plus grande largeur, la base n'est guère plus rétrécie que la partie postérieure ; l'extrémité est conforme comme dans les précédentes ; le dessus est plus convexe que dans les autres, les stries sont fines, peu imprimées, très distinctement pointillées, les intervalles plans, très subtilement chagrinés, et parsemés de quelques points infiniment petits ; les 4 points du 3e intervalle sont très gros et profonds, la série submarginale continue ; au premier tiers, les côtés offrent une légère dépression qui cause un faible élargissement du bord latéral. Les antennes ont la forme courte et épaissie des 5 espèces précédentes.

D'un jaune ferrugineux clair, avec une bande (vitta) sur le milieu de la tête qui va de la base à la suture du chaperon, et une bande semblable sur chaque côté du disque du corselet, qui va depuis l'impression transversale de la base presque jusqu'au bord antérieur, ces bandes sont d'un vert bronzé plus ou moins clair, les élytres sont d'un beau vert brillant et entièrement entourées d'une bordure jaune très étroite, avec deux bandes (fasciæ) très en zigzag et dentelées sur les deux bords, dont la postérieure va d'un bord à l'autre, et l'antérieure n'est interrompue que par l'intervalle sutural ; ces bandes offrent peu de largeur, étant composées de taches généralement peu longues, à l'exception de celle du 4e intervalle à la bande antérieure.

J'en possède deux individus trouvés par M. Bates à Ega sur l'Amazone.

C. australis. Chaudoir.

Long. 6 1/2. m.

Elle se rapproche par la forme de l'*equestris*, mais l'absence de rugosité sur la tête et le corselet, la forme et les dimensions de celui-ci et les élytres planes et plus faiblement striées l'en distinguent suffisamment. La forme de la *tête* est à peu près la même, elle est très finement chagrinée, très légèrement ridée près des yeux avec 4 impressions sur les côtés du front et la suture de l'épistôme assez enfoncée. Le corselet est à peine plus large que la tête avec les yeux, à peu près aussi transversal que dans l'*equestris*, un peu rétréci vers la base, obtusément subanguleux à la partie antérieure des côtés qui sont très légèrement sinués en arrière; la base est un peu arrondie surtout près des angles postérieurs qui sont un peu obtus, et dont le sommet est un peu arrondi et relevé, l'impression transversale antérieure est assez indistincte; le dessus est très faiblement ridé en travers, le rebord latéral est moins large et n'est point rugueux. Les *élytres* ont à peu près la même forme subparallèle, mais elles sont un peu plus étroites, le milieu de la base est plus échancré, les côtés sont encore moins arrondis; le dessous est plus plan, les stries sont bien moins profondes et distinctement ponctuées; les intervalles plus plans, excessivement finement chagrinés avec les quatre points du 3e placés de même et bien marqués, la série du 8e ne diffère point. Tête d'un brun peu foncé, corselet roux, légèrement éclairci vers les bords latéraux, élytres d'un brun assez luisant, avec le rebord latéral rougeâtre, une petite bande indistincte placée au premier tiers sur les 3e et 4e intervalles, et une bande (fascia) semblable à celle de la *discoguttata*, plus deux petites taches placées aux deux tiers sur les 6e et 8e intervalles, on n'en voit point sur le 7e dans mon individu. Tout le reste du corps d'un jaune ferrugineux peu foncé, comme les taches.

Je crois qu'il est originaire d'Australie, mais je ne saurais dire de quelle partie. Je ne possède qu'un mâle.

(Unguiculi longius tridentati). [1].

C. chalcoptera. Chaudoir.

Long. 7 m.

Elle diffère de l'*æneocuprea* par sa taille moindre et ses couleurs. *Tête* un peu plus courte, avec les mêmes impressions sur le front. Antennes

(1) Dans la *chalcoptera* et les quatre espèces suivantes, les crochets des tarses sont armés de trois dents bien plus longues que dans les autres espèces de ce genre; les antennes sont un peu plus courtes, plus fortes et amincies à la base.

plus courtes et plus fortes. *Corselet* à peu près dans les mêmes proportions; la base coupée un peu plus obliquement vers les angles qui sont plus obtus, quoique non arrondis au sommet, et qui ne sont précédés sur les côtés d'aucune sinuosité; le dessus lisse présente la même convexité et les mêmes ondulations, seulement l'impression transversale antérieure n'est pas sensible. *Élytres* pareilles pour la forme et les proportions, avec l'angle postérieur externe plus marqué, à peine arrondi, et le bord postérieur plus échancré près de cet angle; le dessus plus plan, moins profondément strié; le fond des stries moins distinctement crénelé, les intervalles moins convexes, ceux voisins de la suture assez plans, les 4 points du 3e placés de même et bien marqués, la série submarginale espacée vers le milieu. D'un jaune testacé, avec une ombre brune de chaque côté du disque du corselet; élytres d'un bronzé métallique clair, avec le rebord latéral jaunâtre.

J'en ai trois individus des deux sexes, trouvés par M. Bates, à Ega sur l'Amazone.

C. nitidula. — *Lebia nitidula*. Buquet, Ann. de la Soc. entom. de France, 1844, p. 677.

Long. 5 1/2 m.

Plus petite que la précédente à laquelle elle ressemble beaucoup. *Tête* un peu transversale, dépourvue des impressions postérieures du front, mais distinctement chagrinée, parsemée de tout petits points et ridée longitudinalement sur les côtés. *Corselet* de la même forme à peu près, cependant un peu plus court, légèrement retréci vers la base; le dessus offre les mêmes ondulations, le disque est finement chagriné et parsemé de tout petits points comme la tête. *Élytres* à peu près semblables, mais l'extrémité tronquée moins obliquement, à peine échancrée, l'angle postérieur externe plus arrondi; les stries moins profondes, mais plus distinctement ponctuées, les intervalles encore plus plans, finement chagrinés; les quatre points du 3e placés de même. — Tête et corselet d'un jaune ferrugineux, quelquefois rougeâtre, tant en dessus qu'en dessous; élytres d'une teinte bronzée olivâtre plus obscure et plus terne que dans la précédente; dessous du corps d'un brun foncé avec le milieu plus ou moins jaunâtre; le reste coloré comme la tête et le corselet.

J'en possède également trois individus trouvés par M. Bates à Ega.

C. triangularis. — *Lebia triangularis*. Buquet, Ann. de la Soc. entom. de France, 1834, p. 678. — *Coptodera lutulenta* Erichson, Wiegm. Arch., 1847, I, p. 69.

Long. 6 1/2 — 7 m.

Elle ne diffère presque de la précédente que par sa coloration ; cependant le corselet est un peu plus large, le sommet des angles postérieurs moins obtus; les intervalles des élytres sont parsemés de tout petits points plus distincts. *Tête* et *corselet* colorés comme dans la précédente, tant en dessus qu'en dessous ; élytres d'un jaune pâle avec une bordure basale assez étroite qui se prolonge un peu en pointe sur la suture et descend le long des côtés sur les 8e et 9e intervalles jusque vers le milieu où elle se dilate légèrement, puis sur le 9e seulement jusqu'à l'extrémité qui (à l'exception du bord postérieur) offre une ombre brunâtre en forme de bande (fascia) subapicale assez étroite ; aux deux-tiers postérieurs on voit sur la suture une petite tache en forme d'ancre qui se relie à la pointe scutellaire par le bord interne de l'intervalle sutural, et forme une petite pointe sur la suture ; vers l'extrémité, elle semble quelquefois se relier à la dilatation médiane de la bordure latérale par une ligne très oblique en zigzag à peine visible ; bordure et tache d'un bronzé olivâtre, rebord latéral jaune comme dans les précédentes; dessous du corps d'un jaune pâle, avec les côtés des deux parties postérieures du sternum et de l'abdomen rembrunis. Les autres parties du corps colorées en jaune ferrugineux pâle.

3 individus de même source et de même provenance. Je les ai comparés au type de la collection Buquet, venant de la Guyane française, que M. Thomson m'a prêté avec son obligeance habituelle pour moi.

C. nubiculosa. Chaudoir.

Long 5 1/4 — 6 1/4 m.

Tête et *corselet* comme dans la précédente, sinon que celui-ci n'est pas plus large que la tête, et est par conséquent plus étroit ; *élytres* plus courtes, un peu plus élargies en arrière, plus arrondies sur le milieu et la partie postérieure des côtés, ainsi qu'à l'angle postérieur externe ; les stries sont plus profondes et teintes en brun dans le fond et tout aussi ponctuées ; les intervalles un peu plus convexes, lisses. Coloré à peu près de même, tant en dessus qu'en dessous, à l'exception des élytres qui présentent une bordure bronzée plus large tant à la base que sur les côtés ; au milieu de la grande tache d'un jaune sale qui occupe tout le disque, on remarque sur la suture un peu derrière le milieu, une ombre bronzée circulaire, dont les bords, comme ceux internes de la bordure latérale, sont très indéterminés et qui se relie également par la suture à la bordure basale, laquelle n'y forme pas une pointe comme dans la *triangularis ;* en dessous, il y a un peu plus de brun sur les côtés.

Un seul individu de Paramaribo, envoyé par M. Dohrn ; un autre,

bien plus grand que celui de Guyane, mais dont je ne saurais faire une espèce distincte, a été trouvé par M. Mocquerys fils à Bahia, et faisait partie de la collection Reiche.

C. flavodisca. Chaudoir.

Long. 6 1/2 m.

Elle a tout à fait la taille et la forme de la *triangularis*, dont elle diffère par les élytres d'un bronzé obscur un peu verdâtre avec le rebord latéral jaunâtre comme à l'ordinaire et une grande tache discale d'un jaune un peu rougeâtre qui s'étend du premier cinquième, où son bord antérieur est parallèle à la base, jusque non loin de l'extrémité qu'elle n'atteint pas, et sur le côté d'une manière très nette, jusqu'à la 5e strie qu'elle n'atteint tout à fait que vers le milieu, sa forme est en ovale tronqué antérieurement; le fond des stries n'est nullement teint en brun.

Je n'en ai qu'un seul individu trouvé à Ega (Haut-Amazone) par M. Bates.

B. Tarsi intermedii maris subtus lamellato-papillosis.

a. Tarsi intermedii articulis 3 primis subtus lamellatis.

C. bicincta. — Hope, Transact of the Entom. Soc. of Lond., IV, 1845, p. 15.

Long. 8 m.; larg. 8 3/4 m.

Assez semblable à la *crucifera*, un peu plus petite. *Tête* moins grande, plus étroite, plus lisse. *Corselet* plus rétréci à l'avant et plus élargi à la base, fortement et uniformément arrondi sur les côtés, angles postérieurs arrondis au sommet, milieu de la base légèrement arrondi et prolongé; le dessus plus distinctement ridé, ligne médiane plus marquée au milieu, l'impression transversale antérieure moins arquée et plus rapprochée au milieu du bord antérieur, bords latéraux encore plus largement déprimés et relevés. *Élytres* moins larges et régulièrement ovalaires, atteignant leur plus grande largeur vers le milieu, et ne paraissant pas se rétrécir vers la base, côtés uniformément mais modérément arrondis; les angles postérieurs *arrondis au sommet* et nullement prolongés en pointe; le dessus strié et ponctué de même; cependant sans vestige de ponctuation sur les intervalles externes. Les antennes et les pattes sont plus grêles, sans être plus longues.

Le dessus est d'une couleur brune moins obscure, surtout sur le corselet, dont les bords latéraux sont plus largement teints en rouge; le rebord

latéral des élytres est jaunâtre ; la teinte des taches sur les élytres est d'une nuance plus ferrugineuse, la première est un peu plus petite, plutôt hexagonale que ronde et ne va que de la 2e à la 7e strie; des cinq taches qui la forment celle du 5e intervalle est la plus longue et ses deux voisines de chaque côté successivement plus courtes; la tache postérieure étant plus étroite, forme plutôt une bande occupant également 7 intervalles; les trois bandes extérieures sont un peu plus courtes que celles du 3e et 4e intervalles, toutes placées à la même hauteur, celle du 5e avance plus sur le milieu et se rapproche moins de l'extrémité que les autres, celle du 2e est de moitié plus courte que sa voisine. Le dessous du corps est d'un brun luisant peu obscur et qui devient jaunâtre sur tout le milieu du sternum et des premiers segments de l'abdomen ; le reste est coloré comme dans la *crucifera* excepté que les trois premiers articles des antennes sont plus clairs au contraire que les suivants.

Elle a été trouvée à Hongkong par M. Bowring et m'a été envoyée par M. Dohrn. — Mon individu est un mâle.

C. ocellata. Chaudoir.

Long. 6 1/2 m.

Elle est bien plus petite que la précédente et s'en distingue par la petitesse et la forme arrondie des 4 taches des élytres. *Tête* plus large, mais plus courte. *Corselet* tout aussi large et aussi court, mais le milieu des côtés est obtusément subanguleux, et depuis cet angle les côtés vont en ligne droite vers la base avec laquelle ils forment un angle obtus, mais bien moins arrondi au sommet; le dessus exactement semblable. *Elytres* presque de la même forme, mais un peu plus étroites, ce qui les fait paraître plus longues, l'angle postérieur externe *n'est point arrondi au sommet*, sans être toutefois prolongé en dent ; les stries sont beaucoup plus légèrement crénelées, les intervalles moins convexes, ponctués de même sur les 3e et 4e intervalles. Les antennes sont un peu plus allongées.

Colorée comme la précédente, elle n'a sur chaque élytre que deux petites taches rondes de la même couleur, n'occupant chacune que 3 intervalles; l'antérieure sur les 4e, 5e et 6e, la postérieure sur les 3e, 4e et 5e intervalles ; la première plus régulièrement ronde que la seconde qui offre une échancrure à son bord postérieur externe; tibias et tarses d'un jaune tout aussi pâle que les cuisses.

Un individu mâle pris par le Dr. Bacon dans le nord de l'Hindostan a passé de la collection Laferté dans la mienne.

C. tetrasema. Chaudoir.

Long. 8 1/4 m.

Elle ressemble à la *crucifera* par les taches des élytres, mais sa coloration est différente et les élytres ne sont pas dentées. *Tête* un peu plus courte, plus lisse partout, le pli parallèle au rebord interne des yeux plus visible; les antennes plus grèles mais pas plus longues. *Corselet* exactement semblable, seulement un peu moins large. *Élytres* de la même forme mais un peu plus courtes, l'angle postérieur externe bien arrondi, l'angle sutural un peu prolongé, mais nullement denté et légèrement arrondi au sommet; la ponctuation du fond des stries très-fines, les intervalles très convexes et lisses; le 2e point du 3e n'est pas visible.

Tête et corselet roux, avec le chaperon et les bords latéraux du corselet plus clairs; antennes, palpes et parties de la bouche roux, labre plus clair; élytres d'un brun foncé luisant, avec le rebord latéral roux; les deux taches sur chaque élytre placées de même, mais l'antérieure est un peu plus petite, celle postérieure moins dentelée antérieurement, plus échancrée à son bord postérieur, ce qui la fait paraître plus étroite; le dessous du corps d'un brun clair avec le milieu du sternum et de la base de l'abdomen jaunâtres; pattes rousses, cuisses un peu rembrunies vers le milieu.

J'ai acheté l'individu mâle que je décris à la vente de la collection Jeakes; je crois, sans en être sûr, qu'il vient de l'Afrique australe.

b. Tarsi intermedii articulis 2 primis subtus lamellatis.

α. *Elytra* apice acute quadridentata.

C. crucifera. — Dejean, Spec. gén. des Coléopt. V. p. 391.

Long. 9 1/2 m.; lat. vix ultra 5 m.

Tête carrée, aussi large que longue depuis la base jusqu'à la suture de l'épistôme qui est légèrement sinuée, le dessus finement chagriné et parsemé de quelques points; les côtés du front un peu creusés en long, un peu plus rugueux dans ces dépressions qui augmentent de largeur et de profondeur entre la base des antennes; épistôme transversal, arrondi et légèrement relevé à son bord antérieur, sans angles, marqué de chaque côté d'un point pilifère; yeux grands, très saillants, hémisphériques; mandibules assez larges à leur base; labre moins long que large; antennes assez fortes, les 2e et 3e articles, minces coniques, celui-ci plus court que le suivant; le quatrième large, brusquement rétréci à sa base. *Corselet* d'un tiers plus large que la tête avec les yeux, de moitié environ moins long que large, atteignant sa plus grande largeur un peu avant le milieu à l'en-

droit où est placé le premier point pilifère du rebord latéral, très arrondi vers les angles antérieurs qui n'avancent nullement et sont fort arrondis, de sorte que le bord antérieur n'est guère échancré, très peu rétréci vers la base qui est coupée assez carrément, un peu sinuée vers les côtés, mais nullement prolongée au milieu, ne remontant presque pas obliquement vers les angles, qui ne sont pas tout à fait droits, mais légèrement obtus quoique leur sommet ne soit point arrondi; la partie postérieure des côtés est droite et n'offre aucune sinuosité; le dessus est plus ou moins fortement ridé transversalement, assez convexe entre les deux impressions transversales qui sont assez profondes; les deux côtés de la base sont assez creux près des angles postérieurs qui sont assez relevés, les bords latéraux sont assez largement déprimés et rebordés surtout en arrière, et un peu rugueux. *Élytres* environ du double plus larges que le corselet, d'un quart plus longues que larges; elles s'élargissent très légèrement depuis l'épaule qui est arrondie au sommet jusqu'aux deux tiers, derrière lesquels elles se rétrécissent en s'arrondissant vers l'angle postérieur externe qui est prolongé en dent courte mais très aiguë; l'extrémité est tronquée un peu obliquement et assez échancrée; la suture se termine par une dent courte, étroite, très aiguë et qui se relève un peu; la partie postérieure des côtés est assez arrondie, mais la partie antérieure ne l'est que faiblement; le milieu de la base est échancré dans chaque élytre et le rebord basal remonte un peu vers l'écusson; le dessus est modérément convexe, il descend assez brusquement vers les bords latéraux, mais fort peu vers l'extrémité; il est strié comme dans les espèces précédentes, les stries sont profondes et distinctement crénelées au fond, les intervalles, assez convexes, sont finement chagrinés, et sur les deux extérieurs on voit une ponctuation éparse, les quatre points du 3e sont bien distincts, ainsi que la série submarginale qui est continue. Les antennes assez fortes, atteignent à peine les épaules, mais elles ne sont point moniliformes; les 2e et 3e articles et la base du 4e sont plus minces que les suivants.

Le dessus d'un brun foncé, assez terne, rougissant sur la partie antérieure du chaperon et les bords latéraux du corselet; sur chaque élytre deux grandes taches d'un jaune citron clair, la première ronde, occupant 5 1/2 intervalles, depuis la moitié du 2e jusqu'à la 7e strie; la première tache très petite, les bords antérieur et postérieur légèrement dentelés; la seconde tache postérieure, un peu transversale, va de la 1re à la 8e strie, elle est un peu sinuée et dentelée sur ses deux bords avec une indentation bien marquée devant sur le 6e intervalle et derrière sur le 5e; la 1re tache, à partir de la suture, est aussi bien plus petite que les autres; le dessous du corps est d'un jaune ferrugineux sale, les épisternes de tout le sternum

sont rembrunis; les antennes, les palpes, le labre, la majeure partie des mandibules et la bouche sont roux, avec les trois premiers articles des premières tachetées de brun ; les trochanters et les cuisses d'un jaune sale, les tibias et les tarses roux.

Deux individus venant du Sénégal faisaient partie des collections Dejean et Gory.

c. Tarsi intermedii maris articulis duobus primis subtus lamellatis.
(Labrum et mandibulæ plerumque valde porrecta).

(*Belonognatha* — Chaudoir. Bull. de la Soc. des Natur. de Mosc., 1843, p. 383).

C. picta. Chaudoir.

Long. 8 m.

Elle ressemble à la *tetrasema*, mais elle en diffère par plusieurs caractères. *Tête* semblable, mais un peu plus étroite. *Corselet* un peu plus petit, très-légèrement sinué sur la partie postérieure des côtés qui forment avec la base un angle plus droit, un peu plus lisse en dessus. *Élytres* presque pareilles, le 2e point du 3e intervalle manque également.

D'un brun foncé uniforme en dessus, avec une bordure rousse fort étroite sur les côtés du corselet et le rebord latéral des élytres; celle-ci à peine visible; les taches sur les élytres d'un teinte plus orangée, la première un peu échancrée à son bord postérieur, avec un petite saillie sur le 4e intervalle, la tache postérieure en forme de bande plus étroite et bien sinuée; le dessous du corps brun, légèrement éclairci vers le milieu, le reste coloré comme dans la *tetrasema*.

Deux individus trouvés à Amboine par M. Lorquin. Les deux sexes.

C. pustulata. — *Belonognatha pustulata*, Chaudoir. Bull. de la Soc. des Natur. de Mosc., 1843, p. 385.

Long. 5 1/2 — 7 1/2. m.

Tête comme dans les *Stenoglossa*, assez petite, un peu plus longue que large, carrée, nullement rétrécie en col derrière les yeux qui sont grands et assez saillants, très plane avec 5 impressions plus ou moins marquées sur le front, entièrement et assez distinctement chagrinée, avec un point et une ride de chaque côté près du bord interne des yeux, suture du chaperon très fine et ondulée. *Corselet* un peu plus large que la tête, très court, presque deux fois aussi large que long, plus étroit à son extrémité qu'à sa

base mais assez promptement élargi et arrondi derrière les angles antérieurs qui ne sont guère avancés et très arrondis, bord antérieur à peine échancré, côtés à peine rétrécis en arrière, mais légèrement sinués avec les angles postérieurs presque droits, nullement arrondis au sommet et formant une très petite saillie dentiforme, base coupée carrément, nullement prolongée au milieu, très légèrement oblique vers les angles ; le dessus chagriné comme la tête, le disque assez convexe, coupé en deux par une ligne médiane profonde surtout en arrière, les deux impressions transversales étroites et profondes, l'antérieure en arc de cercle, la postérieure droite, les bords latéraux un peu déprimés avec un rebord latéral assez large surtout vers les angles postérieurs, portant deux points pilifères, l'un avant le milieu, l'autre sur l'angle basal même ; les bords antérieur et postérieur très-finement rebordés avec un petit point au milieu de chacun, formant le prolongement de la ligne médiane. *Élytres* de plus de moitié plus larges que le corselet, en carré un peu plus long que large, quelque peu arrondi sur les côtés et coupé un peu obliquement à l'extrémité ; l'angle externe obtus et très arrondi, l'angle sutural avancé, mais un peu arrondi au sommet, l'espace qui les sépare légèrement échancré ; le dessus modérément convexe, descendant bien moins vers l'extrémité que vers les côtés, fortement strié, stries au nombre de neuf, avec un rudiment préscutellaire, lisses, les 6 premières se réunissant par paires à l'extrémité dont elles sont séparées par le 7e intervalle et par la 7e strie qui rejoint le long du bord postérieur l'extrémité de la 1re strie ; les intervalles un peu convexes, finement chagrinés, le 3e porte quatre points placés, les deux premiers bien avant, et les deux autres bien au-delà du milieu, le 4e tout près de l'extrémité ; la série de points du 9e intervalle n'est pas interrompue vers le milieu.

En dessus d'un brun obscur légèrement bronzé avec les bords déprimés du corselet rougeâtres, aux trois quarts des élytres une bande (fascia) composée de 7 à 8 petites taches d'un jaune-rougeâtre, plus ou moins courtes, occupant les intervalles 1-8 ; et distribuées de sorte que la 3e est la plus reculée, et les deux suivantes sont les plus avancées vers le milieu, ce qui produit un zigzag très marqué ; les parties de la bouche, la base des mandibules et les bords du labre sont rougeâtres, les palpes sont variés de brun, les antennes sont rougeâtres avec le dessus du 1er article brun ; le dessous du corps est d'un brun moins foncé que le dessus, les pattes sont de la même teinte avec les articulations plus claires.

J'en possède trois individus des deux sexes trouvés par Goudot à Madagascar (Tamatave).

C. signatipennis. Chaudoir.

Long. 7 1/2.

Tout à fait de la forme de la précédente, mais plus grande ; elle s'en distingue par l'absence de granulation sur tout le dessus du corps, par l'impression transversale antérieure du corselet qui est très faible, par le bord antérieur de l'épistôme qui est ferrugineux ainsi que presque tout le labre et la base des palpes et des antennes ; les pattes manquent complètement à mon individu qui est en fort mauvais état.

Il provient aussi de Madagascar et faisait partie de la collection Gory.

C. fasciata. — Boheman, Ins. Caffr. I, p. 61. — *C. postica*, Dejean, Catal., 3e éd., p. 12.

Long. 6 1/2 m.

Ressemble à la *pustulata* et tachetée à peu près de même, mais elle en diffère par la granulation plus forte de la tête et du corselet, la forme de celui-ci, et la rondeur plus forte des côtés des élytres dont les stries sont distinctement ponctuées.

Tête presque rugueuse près des yeux et sur les côtés entre les antennes, devant du front et épistôme parsemé de petits points peu serrés, milieu du front et vertex chagrinés. *Corselet* un peu moins large, subanguleux sur les côtés à l'endroit où se trouve le point pilifère antérieur, plus sinué et plus rétréci vers la base, avec les angles postérieurs plus obtus, le dessus un peu plus fortement chagriné, les deux impressions transversales un peu moins profondes. *Élytres* plus arrondies sur les côtés, ce qui fait que le bord latéral est un peu dilaté vers le milieu, les stries sont plus profondes et distinctement, quoique finement crénelées dans leur fond ; les intervalles un peu plus convexes, ne sont pas plus chagrinés.

La tête et les élytres sont colorés de même, le corselet est moins foncé sur le disque, et les bords latéraux sont largement rougeâtres, ainsi qu'une bordure plus étroite aux bords antérieur et postérieur ; le rebord latéral est également jaunâtre et commence un peu au-dessous de l'épaule, les taches qui composent la bande postérieure sont distribuées à peu près de même, mais elles sont plus jaunâtres ; les parties de la bouche, la majeure partie du labre, les palpes, les antennes et les pattes sont d'un jaune ferrugineux, la majeure partie des cuisses est rembrunie.

J'en possède deux individus trouvés à Natal par M Gueinzius ; le type de la *C. postica* Dejean, que je possède aussi, se rapporte à cette espèce et non, comme je l'ai crû jadis, au *Lobodontus trisignatus*, et provient des chasses de Drège au cap de Bonne-Espérance.

C. equestris. — Boheman, Ins. Caffr. I, p. 59. — *C. spilota* Motschulsky, Bull. de Mosc., 1864, II, p. 222.

Long. 7 m.

Elle ressemble beaucoup à la *fasciata*, mais les élytres ont une forme plus carrée, et elles offrent à leur partie antérieure une seconde bande (fascia) jaune. La rugosité de la *tête* et du *corselet* est pareille, mais celui-ci, avec les mêmes contours, est un peu plus élargi ; les *élytres* sont un peu plus allongées, moins arrondies sur les côtés, ce qui leur donne une forme plus carrée, elles sont striées et ponctuées de même, la crénulation du fond des stries est plus marquée ; outre la bande postérieure qui est à peu près comme dans la *fasciata*, il y a sur la partie antérieure du disque de chaque élytre une tache de la même couleur composée de cinq taches de diverses longueur placées sur les intervalles 3-7, celle du 4e est plus longue que les autres et les dépasse devant et derrière, quelquefois deux ou trois des taches extérieures sont plus ou moins ou totalement effacées ; les pattes sont entièrement d'un jaune ferrugineux assez clair, et les cuisses ne sont point rembrunies, comme dans la *fasciata*.

Les trois individus des deux sexes que je possède proviennent aussi des chasses de M Guicinzius, à Natal.

C. interrupta. — Schmidt-Gœbel. Faun. Birm, p. 53.

Long. 7 m.

Elle ressemble à la précédente par le dessin des élytres, mais elle est plus foncée en général, et elle en diffère par plusieurs autres caractères ; *Tête* de la même forme mais beaucoup moins rugueuse offrant deux plis de chaque côté près du bord interne des yeux ; devant du front un peu ridé irrégulièrement. *Corselet* tout aussi court et aussi large, mais plutôt arrondi que subanguleux sur les côtés dont la partie postérieure est moins sinuée, ce qui fait paraître la base moins rétrécie et les angles postérieurs plus obtus, sans qu'ils soient pourtant arrondis au sommet ; le dessus est impressionné de même, mais le disque est beaucoup moins distinctement ridé transversalement, presque lisse, avec les bords latéraux légèrement rugueux. *Élytres* un peu plus courtes, d'ailleurs assez pareilles, l'angle sutural de l'extrémité *aigu et terminé en pointe*, mais nullement en épine ; le dessus strié et ponctué de même, mais le fond des stries n'est guère crénelé.

Entièrement d'un brun peu luisant et fort obscur avec le bord latéral du corselet et des élytres rougeâtre, mais la bordure rouge est plus étroite que dans l'*equestris*, les deux bandes de chaque élytre sont placées de même, mais elles ont moins d'étendue ; celle du devant disparaît quelquefois au

point d'être réduite à une seule tache allongée placée sur le 4e intervalle ; dans la bande postérieure la tache du 3e intervalle avance moins vers l'extrémité, et celle du 6e est au niveau de celles des deux précédents, tandis que dans l'*equestris*, elle est à égalité des deux extérieures ; les antennes sont brunes, avec les trois premiers articles variés de ferrugineux, ainsi que les palpes ; les bords du labre et la base des mandibules rougeâtres ; les parties intérieures de la bouche plus claires ; les pattes brunes, mais un peu moins foncées que le dessous du corps, surtout aux trochanters.

L'habitat de cette espèce s'étend de Bornéo où elle a été trouvée par Wallace, jusqu'à l'île de Ceylan où M. Nietner l'a prise ; M. de Castelnau l'a rencontrée dans le royaume de Siam ; j'en possède des individus de ces diverses localités ; feu Helfer l'a aussi trouvée en Birmanie, et la description de M. Schmidt-Gœbel ne laisse aucune doute sur l'identité de l'espèce.

C. discoguttata. Chaudoir.

Long. 5 1/2 — 6 3/4 m.

Elle ressemble beaucoup par la forme à la *fasciata*, mais elle en diffère par sa couleur verdâtre, et par la rugosité moindre ou nulle sur la tête et le corselet, ainsi que par ses stries non crénelées. *Tête* comme dans l'*interrupta* ; *corselet* offrant les mêmes proportions, mais les côtés sont plus sinués près des angles postérieurs qui sont bien droits, nullement arrondis au sommet ; la base est coupée plus carrément sur les côtés ; le dessus est encore plus lisse, même sur les bords latéraux. Les *élytres* ont la forme courte, élargie vers le milieu et ovalaire de celles de la *fasciata*, mais l'angle huméral est plus senti et moins arrondi au sommet, l'extrémité est conformée de même ; les stries sont au moins aussi profondes, mais le fond n'en paraît pas crénelé, les intervalles, encore un peu plus convexes, sont lisses et plus luisants ; on retrouve les 4 points pilifères sur le 3e intervalle ; la série marginale est très-légèrement interrompue vers le milieu.

La couleur est en dessus d'un vert obscur un peu olivâtre ; les bords latéraux du corselet sont assez étroitement ferrugineux, ainsi que ceux des élytres ; la bande (fascia) postérieure de celles-ci est tout à fait comme dans l'*interrupta*, et en outre sur le devant on voit une tache jaune comme la bande, composée de deux ou trois taches, dont l'intérieure est plus courte que sa voisine, placées sur les 3e, 4e et 5e intervalles, comme les taches intérieures du devant du disque dans l'*equestris*. Le dessous est d'un brun peu foncé, plus clair vers le milieu. Antennes, palpes, bouche et pattes entièrement d'un jaune ferrugineux, ainsi que le devant de l'épistome et

les bords du labre dont le reste est brun-clair ; quelquefois les taches extérieures de la bande postérieure disparaissent.

Dans deux individus venant de Bornéo, la coloration est bleue au lieu d'être verdâtre ; dans l'un d'eux la bande postérieure se compose de 5 taches occupant les 5 premiers intervalles, dans l'autre il ne reste plus que les 5 taches intermédiaires.

Elle se trouve à Célèbes et à Bornéo et a été découverte par M. Wallace.

C. impicta. Chaudoir.

Long. 6 1/2 m.

Tout à fait pareille à la précédente par la forme, cependant un peu plus large dans chacune de ses parties ; la sinuosité des côtés devant les angles de la base est moins forte ; les côtés des élytres sont plus arrondis. Entièrement d'un bleu métallique en dessus, cependant dans un de mes individus, on aperçoit un vestige très indistinct d'une tache placée comme celle du devant du disque dans la *discoguttata* ; le dessous du corps est entièrement d'un brun fort obscur, le milieu des cuisses et des jambes est visiblement rembruni, les cuisses et les trochanters postérieurs sont presque entièrement foncés.

Deux individus trouvés par M. Lorquin aux îles Moluques.

C. flexuosa. — Schmidt-Gœbel, Faun. Birm. p. 55.

Long. 5 1/2 — 6 m.

Elle a tout à fait la forme de la *discoguttata*, dont elle diffère par le grand développement des deux bandes (fasciæ) des élytres. Toutes deux sont constamment très larges, la première va de la 1re à la 7e strie, et se compose de 6 taches, dont celles qui occupent les 3e, 4e et 7e intervalles sont très longues, surtout les deux premières, tandis que les trois autres, quoique un peu inégales entre elles, sont environ de moitié plus courtes ; la bande postérieure n'est point interrompue sur la suture et va jusqu'à la 8e strie, sa forme est comme dans l'*interrupta*, mais toutes les taches sont bien plus longues que celles de cette espèce, quoique leur longueur soit un peu inégale ; le bord latéral du corselet et des élytres est ferrugineux comme dans la *discoguttata ;* le dessous du corps, les antennes, les palpes et les pattes sont colorés comme dans cette espèce.

Je ne possède pas de type de M. Schmidt-Gœbel, ni d'individu venant deBirmanie, mais la description de l'auteur allemand convient parfaitement à mes 5 individus qui viennent de Bornéo et de Singapore (Wallace), et ne m'ont présenté aucune variation.

C. misella. Chaudoir.

Long. 5 m.

Plus petite que les précédentes et bien distincte par la forme du corselet, les stries ponctuées, et la disposition des taches des élytres. *Tête* à peu près semblable par la forme, mais le pli interne près des yeux manque tout à fait, toute la surface est très finement chagrinée mais nullement rugueuse, et au moyen d'un grossissement très fort on voit que tout le dessus est parsemé de très petits points peu serrés; *corselet* tout aussi large et aussi transversal, mais nullement sinué sur les côtés, avec le sommet des angles de la base subobtus et quelque peu arrondi; la base est très légèrement arrondie, avec la convexité tournée vers les élytres, et nullement sinuée de chaque côté; le dessus est chagriné comme la tête, mais je n'ai pu voir des points comme sur celle-ci; les bords latéraux sont moins déprimés, mais le rebord latéral n'est guère plus étroit et s'élargit un peu vers les angles postérieurs qui sont assez relevés; on retrouve les deux fossettes des côtés du disque qui sont communes aux espèces de ce groupe. Les *élytres* ont la forme courte et ovalaire de celles de la *fasciata*, les épaules sont arrondies au sommet comme dans cette espèce, et moins senties que celle de la *discopunctata* et voisines; les stries sont profondes et visiblement mais très finement crénelées dans leur fond, les intervalles sont assez convexes, très finement chagrinés comme la tête et le corselet, la série de points ocellés du 8e intervalle est continue; le second point du 3e intervalle (celui placé au premier quart) manque dans mes deux individus.

D'un brun-noirâtre, moins foncé en dessous; une bordure étroite sur les côtés du corselet et les bords latéraux des élytres d'un ferrugineux assez obscur; sur chaque élytre onze taches allongées et bien séparées les unes des autres par le fond brun des stries, formant des bandes (fasciæ), la première composée de 5 taches dont la plus longue et la plus avancée vers la base est celle du 4e intervalle, celle du 3e est de moitié moins longue et atteint le milieu de la longueur de l'élytre, dépassant un peu l'extrémité de celle du 4e; celle du 2e et du 6e de la longueur de celle du 3e, mais avançant toutes deux moins vers le milieu, celle du 5e très courte; des six taches qui forment la bande postérieure, celle du 5e intervalle s'éloigne le plus de l'extrémité et atteint le milieu, ses deux voisines sont plus en arrière et situées à peu près au trois-quarts; la tache du 3e est bien plus rapprochée de l'extrémité que toutes les autres, elle a à peu près la longueur des deux précédentes; celle du 2e intervalle est plus courte et se rapproche moins de l'extrémité; des deux extérieures, l'une est plus avancée vers le milieu que sa voisine du 4e, et l'autre plus en arrière; l'intervalle sutural est teint en

jaune à la hauteur de la 2[e] bande; labre, bouche, palpes, antennes et pattes entièrement d'un jaune ferrugineux plus ou moins clair.

Deux individus pris à Célèbes par M. Wallace.

C. figurata. — Chaudoir, Bull. de la Soc. des Natur. de Mosc. 1850. I, p. 361. — *Thyreopterus laticollis*, Laferté, Rev. Mag. de Zool. 1849. p. 351. — *Nycteis Championi*, Murray, Ann. and Magazine of Natur. hist. 1857. p. 319.

Long. 7 m.

Elle se distingue des espèces précédentes par la grandeur et la forme arrondie de la tache antérieure des élytres. *Tête* un peu plus petite que dans l'*equestris*, beaucoup moins rugueuse que celle de cette espèce, milieu du front et vertex finement chagrinés et parsemés de très petits points visibles seulement à l'aide d'une forte loupe; la rugosité n'est visible qu'au fond des impressions antérieures du front et encore y est-elle assez faible, le pli qui avoisine le rebord interne des yeux très peu sensible. *Corselet* presque semblable par la forme et offrant les mêmes dépressions de la surface, mais le disque est beaucoup moins ridé et plus lisse; les rebords latéraux sont rugueux; les côtés sont simplement mais assez fortement arrondis, la sinuosité postérieure un peu moins forte, les angles de la base un peu plus émoussés. *Élytres* presque pareilles, cependant un peu plus ovalaires, striées et ponctuées de la même manière.

Le dessus est coloré exactement de même, mais la première tache des élytres est presque ronde, un peu échancrée au milieu de son bord postérieur et s'étend sur 5 intervalles de la 2[e] à la 7[e] strie; la bande postérieure est disposée à peu près de même, mais l'extrémité postérieure des 5 taches extérieures est à peu près sur la même ligne, les trois externes avancent moins vers le milieu que les 2 autres, étant sensiblement plus courtes. Le dessous du corps, les pattes, etc. comme dans l'*equestris*.

Elle habite diverses parties de la côté occidentale d'Afrique; je possède les types de Laferté et de M. Murray.

C. obesa. — *Belonognatha obesa*, Murray, Ann. and Magaz. of Natur. hist. 1857. p. 322.

Long. 10 m.

Beaucoup plus grande que toutes les précédentes; le labre, par sa grande longueur, présente au superlatif le caractère de ce sous-genre. *Tête* à peu près comme dans l'*equestris*, un peu plus distinctement imprimée transversalement vers les côtés à la hauteur du bord postérieur des yeux; côtés du front encore plus rugueux, milieu et devant plus lisse au contraire. *Corselet* à

peu près de la même forme, simplement et moins fortement arrondi, puis un peu moins sinué sur les côtés, sommet des angles postérieurs à peu près droit, nullement arrondi, disque plus luisant, plus finement ridé transversalement, rebords latéraux moins rugueux, impression transversale antérieure moins marquée. *Élytres* seulement un peu plus larges, très profondément striées, crénelure du fond des stries à peine perceptible; intervalles très convexes, luisants, ne paraissant pas chagrinés, mais parsemés de fort petits points peu serrés, les points du 3e intervalle très petits, le second semble même faire complétement défaut.

Le dessus du corps est d'une belle couleur verte métallique assez brillante et assez claire; l'épistòme et les bords latéraux du corselet sont rougeâtres, le rebord latéral des élytres est brun ainsi que les épipleures et tout le dessous du corps; sur chaque élytre, on voit sur la partie antérieure du disque une tache subtransversale orange, composée de 4 taches dont la seconde occupant le 4e intervalle est plus longue que les trois autres, la bande postérieure, composée de 7 taches, a la forme de celle de la *figurata*, mais elle ne s'étend pas sur l'intervalle sutural qui est vert. Palpes d'un brun assez clair, à base pâle, labre d'un brun clair, cuisses jaunes, tibias et tarses d'un brun peu foncé, trochanters de la couleur des cuisses.

Elle se rencontre au Vieux-Calabar, et m'a été donnée par M. Murray lui-même.

d. Tarsi intermedii maris articulis 2° et 3° subtus lamellatis.

(Espèces américaines.)

C. tesselata. Chaudoir.

Long. 8 m.

Elle ressemble beaucoup par la forme aux espèces de l'ancien monde, et surtout à l'*equestris*, mais la couleur verdâtre et le peu de profondeur des stries l'en distinguent. La *tête* ne diffère ni par la forme, ni par les dimensions, mais elle est lisse en grande partie, ou du moins fort finement chagrinée, les deux impressions de chaque côté du front sont assez larges, ce qui fait que la partie un peu convexe du front qui les sépare est assez étroite, le fond en est très légèrement ruguleux, la suture de l'épistòme est fine; il n'y a point de fossette visible sur le milieu du front. Le *corselet* est un peu plus large que la tête, un peu moins court que dans l'*equestris*, quoique toujours transversal, un peu plus rétréci devant que derrière; un peu échancré au bord antérieur dont les angles sont légèrement avancés quoique bien arrondis au sommet; un peu avant le milieu les côtés sont

obtusément subanguleux, ils sont presque droits en arrière et se dirigent un peu obliquement vers les angles postérieurs qui sont assez relevés, mais obtus et un peu arrondis au sommet ; la base est un peu arrondie, surtout près des angles, et les sinuosités de ses côtés sont assez sensibles ; le disque est assez convexe, très finement ridé en travers, assez luisant, les impressions passablement profondes, excepté l'antérieure transversale qui est peu visible ; le rebord latéral, assez lisse et offrant les deux points pilifères habituels, est moins largement relevé, il s'élargit près des angles postérieurs. Les *élytres* sont comme dans l'*equestris,* mais un peu plus larges, peu arrondies sur les côtés, la base et l'extrémité sont conformées de même, l'échancrure de celle-ci est un peu plus forte le dessus est plus plan, les stries, quoique bien marquées et visiblement ponctuées, sont bien moins enfoncées, et les intervalles bien moins convexes; on retrouve les mêmes quatre points sur le 3e, et la série du 9e est légèrement interrompue vers le milieu; près du bord latéral au premier tiers on remarque une légère dépression qui augmente légèrement en cet endroit la largeur du rebord latéral.

Tout le dessus est d'un vert métallique clair un peu olivâtre, les côtés et la base du corselet, ainsi que le rebord latéral des élytres sont d'un jaune sale assez clair, sur chaque élytre on voit deux bandes (fasciæ) placées comme d'ordinaire; la première est formée par six taches entre la 1re et la 7e strie, les deux extérieures remontent très près de l'épaule surtout la dernière, mais celle-ci est un peu plus courte que sa voisine qui descend jusqu'au milieu, celle du 5e intervalle est très courte et située vers le premier tiers, elle est à la hauteur du milieu des deux taches voisines ; celle du 4e n'est qu'un peu moins longue que celle du 6e, les deux intérieures sont plus ou moins courtes et situées à peu près à la hauteur de celle du 5e, la bande postérieure est formée par huit taches assez longues, en zigzag formant un dessin presque pareil à celui de la *flexuosa* et tout aussi large. Tout le reste du corps est d'un jaune sale assez clair, un peu rembruni sur les côtés du dessous, et le long du bord postérieur des segments abdominaux, ainsi qu'à l'extrémité des mandibules ; le chaperon est aussi jaunâtre.

Un individu m'a été donné par M. Haag de Rutenberg, comme venant du Mexique ; j'en possède deux autres qui me semblent venir du Brésil; je ne sais lequel de ces deux habitats est le vrai ; je ne l'ai pas obtenu de M. Sallé.

C. amazonica. Chaudoir.

Long. 6 1/4 — 7 m.

Elle ressemble extrêmement à la précédente, mais sa taille est moindre,

sa coloration est différente, et les élytres sont un peu ovalaires et arrondies sur les côtés ; la tête et le corselet sont d'un jaune sale, et il n'y a que le milieu du front et du disque du corselet qui offre une ombre un peu bronzée ; les élytres sont tachetées à peu près de même, cependant les taches qui composent la bande antérieure sont généralement plus allongées et le huitième intervalle est également jaune, presque à partir de l'épaule jusque vers le milieu. Tout le reste de l'insecte est coloré de même que dans la *tesselata*.

J'en ai reçu trois individus de M. Bates qui les a pris à Ega sur l'Amazone.

STENOGLOSSA.

Chaudoir, Bull. de la Soc. des Natur. de Mosc., 1848, I, p. 117. — *Tetragonoderus* Reiche ; —*Dromius* Putzeys.

Ligula valde porrecta, cæterum ut in *Coptodera*.

Palpi Coptoderæ, articulo ultimo præcedente duplo longiore in maxillaribus.

Mentum parum profonde emarginatum, sinu medio rotundatim producto.

Mandibulæ graciles, subrectæ, porrectæ, ut in § *Belonognatha*.

Labrum ut in § *Belonognatha*, elongatum, anterius angustius.

Thorax basi media subproducta.

Habitus Belonognathæ minutæ.

Cætera ut in *Coptodera*.

Tarsi intermedii maris simplices.

Ce genre ne se distingue guère des *Coptodera* de la section des *Belonognatha* que par la forme du menton, et le prolongement du milieu de la base du corselet, mais les espèces qui le composent ont un facies et une coloration si particuliers, que je n'hésite pas à le maintenir.

S. Squiresi. Chaudoir.

Long. 5 1/2 m.

♀. C'est l'espèce la plus grande du genre. *Tête* un peu plus longue que large, peu amincie derrière les yeux, qui sont grands, mais modérément saillants ; le dessus est très finement chagriné, le front plan avec cinq impressions peu profondes, dont 2 entre les antennes, assez larges, et 3 entre les yeux, moins sensibles. *Corselet* un tant soit peu plus large que la tête avec les yeux, assez court et transversal, pas plus étroit à sa base qu'à son extrémité antérieure, mais paraissant un peu cordiforme parce que

sa plus grande largeur est un peu avant le milieu ; légérement échancré au bord antérieur, avec les angles peu avancés et bien arrondis, les còtés sont arrondis vers le tiers antérieur, mais droits et se dirigeant un peu obliquement vers la base depuis le milieu ; celle-ci arrondie, avec la convexité tournée vers les élytres et légèrement sinuée de chaque còté, angles postérieurs marqués, mais assez obtus et un peu arrondis au sommet ; le dessus très finement chagriné, le disque assez convexe, limité en avant par une impression transversale distincte vers le milieu, et en arrière par une forte impression transversale, et coupé en deux par une ligne médiane profonde qui traverse l'impression antérieure, mais s'arrète à celle postérieure, les bords latéraux légèrement aplatis, la région avoisinant les angles postérieurs un peu creuse, le rebord latéral étroit antérieurement, s'élargissant un peu en arrière. *Élytres* au moins du double plus larges que le corselet vers les deux tiers postérieurs, mais se rétrécissant sensiblement vers la base, d'un tiers environ plus longues que larges, tronquées carrément à la base, avec les épaules bien marquées, mais arrondies au sommet ; còtés plus arrondis en arrière qu'antérieurement, extrémité tronquée très obliquement, légèrement échancrée en arc de cercle, avec l'angle externe très arrondi, tandis que l'angle sutural est prolongé, très aigu, sans cependant former une épine ; le dessus est peu convexe, surtout sur le disque et ne descend point vers l'extrémité ; sur chaque élytre il y a neuf stries bien distinctes, peu profondes, finement ponctuées, et un rudiment prescutellaire ; toutes partent presque de la base, les six premières se réunissent par paires près de l'extrémité, la septième longe le bord postérieur pour rejoindre l'extrémité de la première qui se prolonge un peu le long de la suture après sa jonction avec la seconde, la 9e contourne l'épaule et longe la base presque jusqu'à l'écusson ; la 8e se fond avec la 9e près de l'épaule, et toutes deux s'arrêtent en arrière près de l'angle externe ; les intervalles sont plus convexes en avant qu'en arrière où ils sont plans ; ils sont lisses ; sur le 3e on remarque 3 points pilifères dont le 1er est très rapproché de la base contre la 3e strie, le second est placé plus ou moins avant le milieu contre la 2e strie, le troisième tout à fait à l'extrémité ; une série de gros points ocellés pilifères occupe toute la longueur du 8e intervalle ; le rebord latéral est un peu plus large vers le milieu qu'aux deux extrémités. Dessous du corps à peu près lisse.

Tête d'un brun assez clair, avec les angles antérieurs plus clairs, la base des mandibules, les bords du labre, les palpes et les antennes d'un jaune clair, le dernier article des quatre palpes, et les neuf derniers des antennes sont plus ou moins tachetés de brun vers la base. Corselet d'un jaune sale, avec deux larges bandes (vittæ) sur les còtés du disque, et les épisternes du

sternum bruns. Élytres brunes avec la bordure latérale et deux bandes transversales fortement déchiquetées d'un jaune sale ; l'antérieure est coupée en deux par le 1er intervalle qui est brun jusqu'aux deux tiers ; les 7e et 8e intervalles sont jaunes depuis la base jusqu'au milieu, sauf une petite tache à l'épaule, et une ombre obscure sur le 8e vers le premier quart ; le 6e est jaune depuis la base jusqu'au premier tiers, le jaune du 5e ne commence qu'à une certaine distance de la base et s'arrête à la hautenr de la tache du 6e, la tache jaune du 4e avance un peu plus vers la base que celle du 5e, mais elle est bien moins prolongée en arrière et assez courte, celles du 3e et du 2e sont égales, elles se rapprochent moins de la base que celles du 5e, dont elles ont la longueur, de sorte qu'elles se prolongent un peu plus en arrière ; cependant elles ne descendent pas aussi bas que celles du 7e et 8e ; la bande postérieure est composée de sept taches jaunes allongées, dont les 3 intermédiaires sont beaucoup plus avancées vers la base que les autres, celle du 4e intervalle s'avance à la hauteur de l'extrémité postérieure de la tache antérieure du 3e, celle du 6e est tout aussi avancée vers la base et de même longueur, celle du 5e avance un peu moins que ses deux voisines, mais elle est un peu plus prolongée en arrière ; celle du 3e commence où finit celle du 4e, et ne va pas jusqu'au 3e point du 3e intervalle, elle est plus courte que les trois précédentes, celle du 2e est plus avancée et moins prolongée que sa voisine ; les deux taches du 7e et du 8e ont la longueur de celle du 3e, elles se rapprochent beaucoup de l'extrémité postérieure des taches antérieures des mêmes intervalles ; le 9e intervalle est un peu obscur et sépare la bande de la bordure latérale, l'extrémité postérieure du premier intervalle est d'un jaune plus rougeâtre que les taches, son bout se dilate un peu sur l'angle sutural, le bord postérieur est finement bordé de jaune ; le fond des stries est un peu obscur, ce qui sépare les taches jaunes les unes des autres. Le dessous du corps est brun avec le milieu des segments abdominaux jaunâtre ; le dernier segment est brun avec le bord postérieur jaune ; les pattes sont d'un jaune clair, avec une ombre obscure sur le milieu des cuisses et des jambes.

Trouvé par Squires dans la province de Minas-Geraës au Brésil.

S. nigrostriata. — *Tetragonoderus nigrostriatus*, Reiche. Rev. de Zool., 1843, p. 179. — *Stenoglossa variegata*, Chaudoir, Bull. de la Soc. des Natur. de Mosc., 1848, I, p. 117. — *Dromius multiguttatus*, Putzeys, Mém. Soc. sc., Liége, II, p. 377.

Long. 4 m.

Beaucoup plus petite et un peu plus élargie dans les élytres que la précédente, angle sutural terminé en pointe comme dans la *Squiresi*. *Tête*

comme dans celui-ci, impressions postérieures du front quelquefois obsolètes. *Corselet* plus étroit, pas plus large que la tête avec les yeux, un peu moins arrondi sur les côtés, qui sont quelque peu sinués en arrière; angles postérieurs moins obtus, à peine arrondis au sommet, plus relevés; base tronquée carrément, mais prolongée au milieu, avec une sinuosité bien marquée formant un angle de chaque côté du pédoncule; ses côtés coupés un peu obliquement; disque et impressions comme dans la *Squiresi*, ligne médiane atteignant la base, bords latéraux à peine aplatis, rebord latéral plus étroit, élargi seulement à l'angle postérieur, et portant deux points fortement pilifères, l'un un peu avant le milieu, l'autre à l'angle postérieur. *Élytres* plus courtes et plus élargies, plus régulièrement ovales, avec la partie antérieure et le milieu des côtés plus arrondis, et les bords latéraux plus aplatis, surtout vers le milieu; les stries sont plus fortes, et les intervalles plus convexes; le fond des stries est plus rembruni, de sorte que les élytres ont l'air d'être striées de noir; des trois points du 3e intervalle, le 1er et le 3e sont placés de même, mais le second est sur le milieu de la longueur; ils sont également noirâtres, ce qui les rend très visibles, ainsi que ceux de la série marginale; on en remarque quelquefois un 4e, entre les deux premiers.

Elle est presque entièrement d'un jaune pâle, avec les épisternes du sternum et l'abdomen légèrement rembrunis; yeux bruns; une fine bordure basale et une bande (fascia) très en zigzag, très étroite, et qui n'est un peu élargie que sur les trois premiers intervalles, sont brunes ainsi que les stries et les points enfoncés; sur la suture, la bande forme une tache faisant angle avec la pointe dirigée vers la base, et située aux deux tiers postérieurs, les taches des 4e et 5e intervalles sont situées près du milieu et très petites, peu visibles, ainsi que celles des 7e et 8e qui sont aux deux tiers, le 6e est tout jaune, ainsi que le bord latéral.

On la trouve dans la Nouvelle-Grenade et M. Bates m'en a donné aussi un individu qu'il a pris à Ega sur l'Amazone supérieur (5 ind.).

S. transversa. — *Tetragonoderus transversus*. Reiche. Rev. de Zool., 1843, p. 179.

Long. 3 1/2 — 3 3/4 m.

Un peu plus petit et encore moins allongé que le précédent; angle sutural un peu arrondi au sommet. *Tête* un peu plus large; front à peine impressionné entre les yeux. *Corselet* pas plus large que la tête, mais plus court et plus transversal que dans le *nigrostriatus*, un peu plus arrondi avant le milieu des côtés, ce qui le fait paraître plus cordiforme; sommet des angles postérieurs plus aigu et plus relevé; base conformée de même;

le disque un peu moins convexe, les bords latéraux plus déprimés et un peu plus largement relevés sur toute leur longueur. *Élytres* à peu près de la même forme, angles huméraux plus droits, moins arrondis au sommet ; l'extrémité tronquée tout aussi obliquement et prolongée sur la suture, mais l'angle apical n'est pas aigu, et son sommet est légèrement arrondi; les stries sont tout aussi profondes et ponctuées de même, les intervalles sont plus convexes et plus lisses et luisants ; la série submarginale et trois points sur le 3e sont placés comme dans le *nigrostriatus*, mais tous ces points sont moins visibles, car ainsi que les stries, ils ne sont point teints en brun.

Tête d'un brun clair très légèrement métallique, labre éclairci vers les bords, palpes ferrugineux variés de brun, antennes d'un brun rougeâtre, plus clair vers la base; corselet d'un jaune ferrugineux, avec une ombre brune sur les deux mamelons du disque; élytres jaunâtres, nullement striées ni ponctuées de noir, mais offrant une légère ombre brune le long de la base et sur l'épaule, une petite tache d'un brun quelque peu métallique à la base des 4e et 5e intervalles, une très petite tache oblique formant la partie inférieure d'une virgule au premier tiers des 7e et 8e intervalles, de petites taches sur l'extrémité de tous à l'exception du 3e et du 9e, et une bande très en zigzag vers le milieu de la longueur, formant sur la suture et sur le 5e intervalle des angles dont la pointe est tournée vers la base, et sur le 3e un angle dont la pointe regarde l'extrémité; des taches qui composent cette bande, il n'y a que la 3e et la 5e qui soient assez longues, les autres sont très courtes, la bande s'arrête à la 8e strie. Le dessous du corps est d'un brun obscur, à l'exception des bords latéraux du prosternum et du bord postérieur du dernier segment de l'abdomen, qui sont jaunâtres; cuisses et trochanters d'un jaune sale, avec une ombre brune sur le milieu des premières ; jambes et tarses bruns, avec la base des premières jaunâtre.

J'en possède quelques individus de Colombie au nombre desquels est le type de M. Reiche, et M. Bates m'en a donné un individu venant d'Ega sur l'Amazone.

S. picturata. Chaudoir.

Long. 3 1/2 m.

Un peu plus petite que la *transversa* à laquelle elle ressemble tout à fait par la forme et beaucoup par le dessin des élytres. La tache virguliforme au dessous de l'épaule se relie à la teinte brune de la base par le 8e intervalle qui est obscurci extérieurement; on voit une tache bronzée à quelque distance de la base sur les 2e et 3e intervalles, la bande (fascia) du milieu a la même forme, mais elle est bien plus large et plus distincte, les taches bronzées de l'extrémité des intervalles sont aussi plus grandes, et la tache

double de l'extrémité sur la suture est surtout plus marquée. Pour tout le reste, elle ne diffère pas de la *transversa.*

M. Sallé m'en a envoyé deux individus comme venant du Mexique.

S. undulata. Chaudoir.

Long. 3 1/2 m.

La ressemblance de cette espèce avec la précédente est telle que si ce n'était la différence d'habitat on hésiterait à les séparer; cependant, la tète et le corselet semblent plus larges, le corselet est d'une couleur ferrugineuse claire qui n'est point rembrunie sur le disque; le dessin des élytres est presque le même, mais la tache bronzée du 3e intervalle descend plus vers l'extrémité et celle du 5e remonte plus vers la base; les élytres sont plus courtes. Tout le reste est exactement comme dans les *picturata* et *transversa.*

J'en possède deux individus dont l'un a été trouvé par Squires près de Rio-Janeïro et l'autre vient de Novofriburgo et m'a été vendu par M. Deyrolle.

S. nigrosignata. Chaudoir.

Long. 3 3/4. m.

Cette espèce et la suivante diffèrent de celles qui précèdent par l'extrémité des élytres tronquée bien moins obliquement, et dont l'angle sutural n'est nullement prolongé, presque droit et un peu obtus au sommet. La *Tête* et le *corselet* ont la forme et la coloration de ces parties dans la *nigrostriata ;* ils présentent les mêmes caractères, seulement le sommet des angles postérieurs est plus aigu; les *élytres* sont moins arrondies sur la partie antérieure des côtés, elles sont rétrécies vers la base comme dans le *Squiresi* et vont en s'élargissant jusqu'au delà du milieu; l'extrémité, comme nous l'avons dit, est tronquée presque carrément, elle n'est guère échancrée; la largeur des élytres est moindre; le dessus est strié et ponctué comme dans la *nigrostriata*, l'extrémité du 3e intervalle s'élargit un peu aux dépens des deux voisins; le dessin est presque le même, la bande (fascia) du milieu ne diffère presque pas, cependant la tache du 2e intervalle est plus courte, ce qui fait que celle du 3e paraît se prolonger davantage vers l'extrémité; on remarque une ombre brune tout le long du bord postérieur, interrompue par le premier intervalle de chaque élytre qui reste jaune jusqu'à l'extrémité; celle des 2e et 4e intervalles présente une tache brune assez allongée, et même l'extrême bout du 4e est rembruni; le fond des stries est foncé comme dans la *nigrostriata*, ainsi que la région qui avoisine l'angle postérieur externe, le rebord latéral même reste jaune; les côtés du dessous du

corps sont rembrunis, ainsi que le miliieu des jambes dans quelques individus.

Deux individus pris par M. Bates à Ega sur l'Amazone.

S. corticalis. Chaudoir.

Long. 4 1/3 m.

C'est l'espèce la plus foncée, la plus étroite et la plus allongée du genre; *tête* comme dans la *nigrostriata*, mais d'un brun qui s'éclaircit vers les angles antérieurs; *corselet* un peu plus court que celui de cette espèce, plus arrondi et même subanguleux sur le côté à la place où l'on voit se dresser le poil antérieur; les bords latéraux ne sont nullement déprimés, le rebord est très étroit; la base est conformée exactement de même; il est entièrement brun comme la tête, à l'exception du milieu du bord antérieur et du bord du prolongement basal qui sont jaunes. *Élytres* de moitié plus longues que larges, fort peu arrondies et presque droites sur la grande partie des côtés, un peu élargies sur leur partie postérieure, avec l'extrémité, tronquée moins obliquement que dans la *nigrostriata*, mais un peu plus que dans la *nigrosignata*, avec l'angle sutural un peu avancé, mais visiblement arrondi au sommet; les stries sont bien marquées et distinctement ponctuées, les intervalles, peu convexes, sont ternes et très finement mais visiblement chagrinés; la teinte du dessus est brune à la base, sur le milieu et à l'extrémité, les trois premiers intervalles sont d'un jaune très pâle depuis la base, la couleur jaune s'étend sur le 2e et surtout sur le 3e jusqu'au milieu; mais sur le 3e elle est interrompue par la couleur brune du 1er point enfoncé ainsi que par celle du 2e placé non loin du premier; sur le premier intervalle, la couleur jaune s'étend moins loin, et s'efface à peu de distance de l'écusson pour reparaître plus loin; les taches claires des 4e et 5e intervalles ne commencent qu'à une certaine distance de la base et finissent au premier tiers, celle du 6e est beaucoup plus allongée, celle du 8e descend tout aussi bas, et celle du 7e encore un peu plus, mais sur ces deux intervalles le jaune tourne insensiblement au brun sur la plus grande partie de leur étendue à partir de la base; aux trois quarts postérieurs on voit une bande (fascia) blanchâtre, assez étroite, très en zigzag, nullement interrompue sur la suture, et composée sur chaque élytre de 8 taches plus ou moins courtes dont les 3 premières, et surtout la 3e, sont plus reculées vers l'extrémité que les autres, et surtout que les trois suivantes qui avancent assez vers le milieu, le 9e intervalle est entièrement brun, le milieu du bord latéral est jaunâtre depuis le premier jusqu'au troisième quart, les taches sont séparées les unes des autres par le fond obscur des stries. Le dessous du corps est d'un jaune peu foncé, avec tous

les côtés rembrunis, les pattes sont rousses avec les cuisses plus pâles, les palpes et les antennes d'un roux foncé avec une tache plus foncée sur le dernier article des premiers, et les trois premiers articles des dernières plus clairs; parties de la bouche et bords du labre jaunâtres.

J'ai conservé à ce joli petit insecte le nom que M. Sahlberg fils lui avait donné dans la liste de son envoi, et qui nous apprend qu'il l'avait trouvé sous des écorces à Cantagallo au Brésil (prov. de Rio-Janeïro); depuis j'en ai reçu deux individus de M. Bates qui l'a pris sur divers points du parcours de l'Amazone et deux autres de M. Deyrolle à qui ils avaient été envoyés de Cayenne. Tous ces individus ne diffèrent presque point les uns des autres.

LIOPTERA.

Mentum breve, latum, late rotundato-emarginatum, sinu simplici; lobis intus divergentibus, latis, antice minus acute angulatis.

Mandibulæ breves, trigonæ, basi latissimæ, extus valde rotundatæ apice armato, arcuato, supra convexiusculæ, medio leviter striolatæ dextra intus medio unidentata.

Labrum breve, transversum, antice haud emarginatum, angulis late rotundatis, sexsetosum, planum.

Antennæ validiusculæ, granulatæ, articulis tribus primis cum dimidio quarti lævibus, primo cylindrico, secundo brevissimo, tertioque paulo longiore subconicis, quarto apice abrupte dilatato, cæteris subelongato-quadratis, tertio quartoque longioribus, ultimo ovato vix humeros elytrorum attingente.

Pedes fortiusculi; tarsi maris antici subtus latius biseriatim lamellato-papillosis, intermedii articulis duobus primis dilatatis, subtus densius lamellato-papillosis; omnes supra fere omnino glabri.

Cætera ut in *Coptoderis.*

Habitus Coptoderæ cruciferæ, elytris haud sulcatis, vix perspicue striatis.

Par sa forme ce genre ressemble beaucoup à la *Coptodera crucifera*, mais ses élytres nullement sillonnées et presque lisses le distinguent de toutes les *Coptodera* connues, ainsi que la conformation de son labre et de ses mandibules.

L. quadriguttata. Chaudoir.

Long. 9 1/2 m.

De la taille de la *Coptodera crucifera* dont elle a la forme des élytres, mais dont elle diffère tout à fait par ses couleurs et la ténuité des stries des

élytres. *Tête* sensiblement plus courte, plus large, plus lisse. *Corselet* également plus large surtout vers la base dont les angles sont presque droits et ne sont point arrondis au sommet; la base et la superficie conformées tout à fait de même; *élytres* exactement semblables pour la forme, bidentées à l'extrémité de chacune, un peu plus convexes; les stries, nullement imprimées, ne sont indiquées que par des rangées de fort petits points très serrés; les intervalles, tout à fait plans, ont les mêmes points imprimés sur le 3e et le 9e, mais ces points sont plus petits.

Entièrement d'un noir assez luisant à l'exception de deux grandes taches d'un jaune citron sur chaque élytre, la première allant de la 2e à la 8e strie, est un peu triangulaire et coupée assez carrément, quoique légèrement dentelée à son bord postérieur et s'avance un peu en pointe fort près de la base sur les 5e et 6e intervalles; la seconde tache de même largeur est un peu transversale, et moins longue que dans la *crucifera;* tibias, tarses et parties de la bouche un peu bruns.

Je l'ai acheté à la vente de la collection Waterhouse, où il était étiqueté comme venant des îles Philippines.

NYCTEIS.

Castelnau, Etud. entom. (1835) p. 148.
Beleopterus, Klug, Wiegm. Arch. 1835, I, p. 384.

Ligula Coptoderæ, paraglossis, crassioribus, antice haud conjunctis (fere ut in *Eurydera*).

Mentum profunde quadrato-emarginatum, sinu haud dentato.

Labrum latitudine non multo brevius, margine antico angulatim late emarginato.

Mandibulæ validæ, acutæ, basi sat dilatatæ, quam in *Lioptera* longiores, extus modice arcuatæ.

Pedes Coptoderæ validiusculæ (ex. gr. *cruciferæ*) tarsi intermedii maris subtus haud lamellati.

Caput quam in *Coptoderis* magis incrassatum, *elytris* apice ad suturam spina longa armatis.

Quoique très voisin des *Coptodera*, je crois que les caractères énoncés ci-dessus permettent d'en faire un genre distinct. Sa tête proportionnellement plus renflée à sa base lui donne un aspect particulier, quant au corselet et aux élytres, ils rappellent ceux de la *Copt. crucifera.*

N. brevicollis. — Castelnau, Etud. entom. 1835, p. 148; — Brullé, Hist. nat. des Ins. IV. pl. I, fig. 2. — *Belcopterus signatus,* Klug, Wiegm. Arch. 1835, I, p. 384.

Long. 9 1/2 — 11 m.

Tête assez grosse, surtout vers la base; yeux gros, mais modérément saillants; front très finement et irrégulièrement ridé, avec une large impression triangulaire ruguleuse entre les antennes et une petite fossette allongée près du bord interne des yeux, chaperon ridé longitudinalement sur le milieu. *Corselet* un peu plus large que la tête, du double environ plus large que long, très court et transversal, nullement plus étroit à sa base qu'à son extrémité antérieure, légèrement échancré en arc de cercle en avant, sans que les angles qui sont très arrondis au sommet, soient avancés, les côtés qui atteignent leur plus grande largeur vers le milieu, sont très faiblement arrondis, et très légèrement sinués en arrière, les angles postérieurs qui ne sont point arrondis au sommet, sont plus ou moins droits, la base est coupée carrément au milieu et très peu obliquement sur les côtés; le dessus est finement chagriné comme le vertex, et légèrement ridé, peu convexe, le disque limité devant et derrière par des impressions transversales dont l'antérieure peu arquée et s'étendant presque vers les angles antérieurs, est moins profonde que la postérieure qui se relie à la rigole latérale; le rebord latéral est assez étroit, et se dilate près des angles postérieurs qui sont fort peu relevés; la ligne médiane est très fine et peu imprimée. *Élytres*, de plus de moitié plus larges que le corselet, et d'un tiers environ plus longues que larges, sont en ovale un peu rétréci, vers la base qui est tronquée carrément et même un peu échancrée, avec le sommet des épaules légèrement avancé, mais arrondi, les côtés sont assez fortement arrondis sur toute leur longueur; l'extrémité est coupée très obliquement, un peu sinuée, l'angle externe est obtus, mais nullement arrondi; chaque côté de la suture est terminé par une longue épine mince placée de manière qu'il y a un petit espace entre les deux; le dessus est modérément convexe, les stries sont assez profondes, le fond en est étroit et presque lisse, les intervalles sont convexes, surtout le septième, à peu près lisses, avec quatre points sur le 3e placés comme dans la plupart des *Coptodera*, la série submarginale est continue, mais un peu espacée vers le milieu, le rebord marginal assez fin, très légèrement dilaté vers le milieu.

D'un noir moins luisant en dessus qu'en dessous; la base des antennes un peu variée de brun-rougeâtre, ainsi que les palpes qui sont plus de cette dernière nuance, les côtés du labre et du corselet également rougeâtres; aux deux-tiers des élytres une grande tache transversale orangée commune,

allant jusqu'à la 5e strie, avec une très petite tache sur le 6e intervalle, placée près de l'extrémité postérieure de la tache du 5e; la grande tache est fortement échancrée sur la suture devant et derrière, et atteint sa plus grande longueur sur le 3e intervalle, les deux bords sont dentelés.

Elle se trouve à Madagascar (Tamatave), où elle a été découverte il y a longtemps par le voyageur Goudot.

LOBODONTUS.

Chaudoir, Bull. de la Société des Natur. de Mosc. 1842, p. 841.

Ligula cornea, quadrata, apice late truncata, bisetosa; *paraglossæ* membranaceæ, latiusculæ, ligulam multum superantes, apice rotundatæ, vix conniventes, plurisetosæ.

Palpi tenues, satis breves, articulo ultimo subcylindrico- ovato, oblique truncato; in maxillaribus præcedente perparum longiore.

Labrum latitudine paulo brevius, anterius subangustius, margine antico sexsetoso, recte truncato, medio anguste indentato (ut in *Perricallo*).

Mandibulæ validæ, basi sat latæ, extus basi parum arcuatæ, apice incurvæ, acutæ, supra subconvexæ subtilissime striolatæ, dextra intus medio unidentata.

Mentum profunde quadrato-emarginatum, dente sinus magno, plano, latiusculo, apice rotundato, lobis breviore, his trigonis, extus basi tantum rotundatis, apice subacute angulatis, epilobo angusto, haud acuto.

Antennæ sat breves tenuesque, pubescentes, articulis 3 cum dimidio quarti glabris, articulis 3°, 4°que cæteris paulo longioribus, his haud dilatatis.

Pedes parum elongati, *femora* satis inflata; *tibiæ* canaliculatæ, parce seriatim setulosæ, *tarsi* supra glabri; antici maris articulis 3 subtus biseriatim lamellato-papillosis; unguiculis simplicibus.

Habitus depressus, fere *Coptoderæ*, elytris magis quadratis, parallelis.

L. trisignatus. — Chaudoir, Bull. de la Soc. des Natur. de Mosc. 1842. p. 843, — *L. trimaculatus*, Chaudoir, ibid. 1848. I, p. 121.

Je renvoie pour la description à la citation; il habite non seulement le cap de Bonne-Espérance, mais aussi le Natal où il a été trouvé par M. Guieinzius.

Note : J'ai eu tort de rapporter à ce genre la *Coptodera flavosignata*, Gory, qu'un examen plus approfondi m'a fait placer auprès des *Arsinoë* qui appartiennent à une autre division et se rapprochent des *Singilis*. Quant à la *Coptodera trisignata* Buquet, que je ne connais pas, il est

vrai, elle ne rentre certainement pas dans ce genre, et dès lors il convient de conserver à l'espèce africaine le premier nom sous lequel je l'ai décrite.

IDIUS.

Tarsi antici maris art. quatuor fortius dilatatis, secundo latitudine vix longiore, tertio triangulari brevi, quarto cordato, transverso, apice emarginato, subtus dense spongiosis.

Tarsi intermedii, articulis tribus primis minus dilatatis, sensim decrescentibus, nullo transverso, subtus dense spongiosis.

Cætera omnia ut in *Philophlœis*.

Je distingue ce genre des *Philophlœus* par la forte dilatation des tarses antérieurs du mâle, dont les articles sont plus courts et quelques uns même transversaux.

I. mœstus. Chaudoir.

Long. 10 1/2 m.

Il ressemble assez par la forme au *P. unicolor*, mais le corselet est moins court, les élytres sont un peu rétrécies vers la base et moins allongées, et la coloration est plus sombre. *Tête* plus courte, un peu transversale, milieu du front lisse, une impression transversale en arc de cercle peu profonde derrière la suture de l'épistôme, les deux latérales comme dans l'*unicolor*, palpes et antennes de même. *Corselet* un peu moins large, moins court, moins transversal, les côtés moins arrondis, ce qui le fait paraître moins rétréci postérieurement, le bord antérieur, la base et les quatre angles comme dans l'*unicolor*, les bords latéraux plus largement déprimés et plus finement relevés sur la marge, toute la partie déprimée plus rugueuse. *Élytres* moins allongées, moins carrées, s'élargissant visiblement jusqu'aux deux-tiers, bien plus échancrées à la base avec les épaules largement arrondies; les côtés nullement parallèles, bien arrondis aux épaules et au delà du milieu, mais bien moins vers le tiers antérieur; le dessus un peu moins plan, la convexité des intervalles, surtout vers les côtés, plus sensible, la ponctuation et la pubescence bien moins denses; le 3e intervalle a de même 3 points enfoncés, et ceux de la série submarginale sont un peu espacés. Le dessous du corps comme dans l'*unicolor*, les pattes plus fortes, les tarses surtout, même les postérieurs, plus épais.

Presque entièrement d'un noir obscur peu luisant; antennes, bords du labre, palpes, tarses et les quatre trochanters antérieurs rougeâtres.

M. Bakewell m'en a donné un individu venant de Melbourne.

PHILOPHLŒUS.

Chaudoir, Bull. de la Soc. des Natur. de Mosc. 1844, p. 472. — *Gomelina*, Blanchard, Voy. au pôle Sud. Ins. p. 10. — *Cymindis*, Dejean; — *Lebia*, Newman.

Ligula hastata vel ovata, cornea, apice subacuta, bisetosa, *paraglossis* membranaceis eam amplectentibus, eamdemque superantibus, extus et antice late rotundatis (fere ut in *Coptodera*), margine villosulo.

Palpi tenues, apice subcompresso-cylindrici et truncati; *maxillarium* penultimo sequente paulo longiore, magis tenui.

Mentum profunde quadrato-emarginatum, dente medio magno, plano, porrecto, lobis breviore, apice latius rotundato; lobis latis, latitudine non longioribus extus valde arcuatis, epilobo angusto, apice haud acuto, nec lobos superante.

Maxillæ porrectæ, apice satis arcuatæ, haud vero hamatæ, intus dense ciliatæ, lobo externo biarticulato, crassiusculo.

Mandibulæ validiusculæ, apice attenuatæ, arcuatæ, acutæ, basi supra convexæ, haud tamen carinatæ, leviter strigosæ, dextra intus medio dentata.

Labrum vix latitudine brevius, planissimum, antice sensim subangustatum sexsetosum, haud emarginatum, angulis rotundatis.

Antennæ dimidium corporis fere æquantes, tenues, articulis elongatis, angustis, secundo paulo breviore excepto inter se æqualibus, primo crassiusculo, basalibus duobus subglabris, cæteris pilosellis, ultimo apice subacute rotundato.

Pedes mediocres, sat tenues; *femora* subincrassata, compressa; *tibiæ* bene canaliculatæ et carinatæ, circumciliatæ, apice breviter calcaratæ; *tarsi* modice tenues, supra sparsius, subtus densius pilosi, articulis sat elongatis, sensim decrescentibus, ultimo primum vix æquante; in mare antici articulis quatuor subdilatatis, haud breviter cordatis, apice subemarginatis, subtus densius squamuloso-papillosis, intermedii articulis duobus aut tribus, rarius primo tantum angustius dilatatis, subelongato-trigonis, plus minusve dense squamulosis; unguiculi mediocres, tenues, intus minus acute serratulis.

Ce genre diffère surtout des *Coptodera* par la forte dent du menton, par la longueur du pénultième article des palpes maxillaires qui égale le dernier et par le mode de vestiture du dessous des tarses dans les mâles. Le *Phil. fuscipennis*, Germar, Linn. Ent. 1848, p. 165, se rapporte peut-être à

l'une des espèces suivantes à élytres sans bandes, telles que l'*immaculatus* ou le *planus*.

J'ai exposé les caractères avec plus de détails dans le mémoire où j'ai fait connaître ce genre

§ 1. *Tarsi intermedii articulis tribus primis subdilatatis, subtusque fere spongiosis (squamuloso-papillosis).*

P. australis. — *Cymindis australis*, Dejean, Spec. gén. des Coléopt. II, p. 449; — Guérin, Voy. Coquill., pl. I, fig. 7. — *Gomelina australis*, Blanchard, Voy. au pôle Sud, p. 11.

Long. 10 — 12 m.

Tête assez large et courte, subtransversale, en ne comptant que la longueur de la base jusqu'à la suture de l'épistôme qui est assez grand; plane, assez lisse, mais parsemée de très petits points peu serrés; un point enfoncé et quelques rides peu sensibles près des yeux, et de chaque côté du front une impression peu profonde, un peu arquée en dedans en arrière, et qui se prolonge en avant, jusqu'à l'épistôme; yeux grands, assez proéminents, mais pas tout à fait hémisphériques. *Corselet* de moitié plus large que la tête, d'un peu moins du double moins long que large, plus rétréci vers la base qu'en avant; atteignant sa plus grande largeur avant le milieu, échancré en arc de cercle au bord antérieur avec les angles fort peu avancés, larges et arrondis au sommet, les côtés très arrondis surtout vers le milieu se dirigent fort obliquement vers la base avec laquelle ils forment un angle très obtus et bien arrondi au sommet, la base est arrondie, quelquefois assez distinctement sinuée de chaque côté du milieu et remonte en s'arrondissant vers les angles; le dessus est fort peu bombé au milieu, assez lisse, parsemé de petits points comme la tête, la ligne médiane est assez forte sur le disque, mais dépasse à peine les impressions transversales qui sont peu marquées surtout l'antérieure, de chaque côté de la base il y a une grande excavation, les côtés du disque sont largement déprimés jusqu'au rebord latéral qui est assez étroitement relevé, et ne s'élargit pas aux angles postérieurs derrière lesquels il se prolonge jusqu'à la sinuosité de la base; sur la moitié antérieure de ce rebord on voit 5 petits tubercules pilifères et un 6e à l'angle postérieur. *Élytres* de moitié plus larges que le corselet, d'un peu moins de moitié plus longues que larges, se rétrécissant assez visiblement vers la base, qui est échancrée près de l'écusson de sorte que les épaules sont largement quoique légèrement avancées et très arrondies; les côtés ne sont guère un peu arrondis que près des épaules et après le milieu, l'extrémité est tronquée

très peu obliquement, à peine échancrée, avec les deux angles, mais surtout l'externe, bien arrondis; le dessus est plan sur le disque et depuis la base jusqu'à l'extrémité, mais il descend assez vers les côtés; les stries ne sont guère indiquées que par les légères ondulations causées par la faible convexité des intervalles; ceux-ci sont couverts de petits points très denses de chacun desquels sort un petit poil jacent très fin et très court dont l'ensemble produit une légère pubescence jaunâtre; il y a 3 points assez petits sur le 3e, la série submarginale, très peu distincte, est complétement interrompue vers le milieu, le rebord latéral est assez étroit et partout d'égale largeur. Le dessous du corps est lisse, l'abdomen parsemé de très petits points un peu plus nombreux sur le dernier segment, le long du bord postérieur duquel on voit une ligne de points de chacun desquels sort un long poil qui, avec les autres, forment comme une frange peu serrée.

Tête et corselet ferrugineux, bords latéraux de celui-ci plus pâles, élytres jaune-clair, avec une large suture brune un peu dilatée près de l'écusson, qui occupe trois intervalles, et une large bande de même couleur qui se relie vers l'extrémité avec la suture, et qui remonte en se rétrécissant peu à peu jusqu'à l'épaule; extérieurement elle longe le côté et il n'y a que le rebord déprimé qui soit jaune. Le dessous du corps est plus jaune que le corselet, avec des teintes brunes sur l'anus; les cuisses sont jaune-clair, les tibias et les tarses brun-clair, les palpes roux; les antennes presque brunes avec le 1er article jaunâtre.

On le trouve assez communément dans les parties méridionales de l'Australie.

P. distinguendus. Chaudoir.

Long. 11 — 12 1/2 m.

Il ressemble tellement au précédent qu'au premier abord il ne semble en différer que par la brièveté de la bande (vitta) jaune du disque de chaque élytre qui ne dépasse guère le milieu et est aussi plus étroite; mais en l'examinant plus attentivement, on remarque que le corselet est en général un peu plus étroit, un peu moins arrondi sur les côtés qui offrent avant les angles antérieurs une légère sinuosité, ce qui fait que ceux-ci sont plus marqués et semblent faire légèrement saillie; la forme des élytres est aussi un peu plus allongée; la bordure jaunâtre des côtés est plus étroite.

Il paraît habiter les mêmes localités, et j'en ai comparé six individus à six autres de l'*australis;* M. Mac-Leay fils, paraît partager mon opinion sur cette espèce, car je l'ai vue dans une collection de Londres figurer sous le nom d'*Eucalypticola vittata* de cet auteur.

P. grandiceps. Chaudoir.

Long. 10 m.

Avec un dessin des élytres tout à fait pareil à celui de l'*eucalypti*, il se distingue par sa grosse tête et les côtés non déprimés et étroitement rebordés du corselet. *Tête* plus grande et plus large que dans l'*australis*, surtout vers la base, les yeux bien moins proéminents, le dessus plus lisse. *Corselet* assez semblable par sa forme à celui du *distinguendus;* la base et les angles postérieurs sont conformés de même, mais le bord antérieur est plus échancré, les angles antérieurs sont un peu plus avancés et un peu plus étroitement arrondis; les côtés sont moins arrondis en avant et la partie antérieure est plus élargie; le dessus est plus lisse quoique parsemé de petits points, le rebord latéral étroit antérieurement se dilate peu à peu jusqu'aux angles postérieurs qui sont plus relevés; de chaque côté de la base on voit une excavation large et profonde; la partie antérieure des côtés est garnie de poils comme dans l'*australis*. *Élytres* moins allongées que dans l'*australis*, et moins rétrécies vers la base; le disque du corselet n'est pas rembruni, le dessin des élytres ne diffère pas de celui de l'*eucalypti*.

Je n'en possède qu'un individu femelle que M. de Castelnau m'a envoyé comme venant d'Adélaïde; je ne sais par conséquent pas avec certitude, s'il appartient à cette section ou à la suivante.

P. intermedius. Chaudoir.

Long. 9 1/2 m.

Plus petit que les précédents. *Tête* proportionnellement moins grande. *Corselet* plus étroit à la base qu'à son extrémité (apex) avec les côtés plus ou moins régulièrement arrondis jusqu'aux angles de la base qui le sont encore plus que chez l'*australis*, le milieu de la base un peu plus arrondi et plus sinué de chaque côté; les côtés du disque sont plus largement déprimés jusqu'en avant et plus ruguleux; la marge latérale ne présente qu'un seul point pilifère, placé un peu avant le milieu, et un autre au sommet de l'angle postérieur. *Élytres* bien plus courtes, plus élargies, nullement rétrécies antérieurement, plus arrondies sur les côtés, le rebord latéral est un peu plus large, et s'élargit un peu en dedans avant le milieu; la coloration est la même, mais la bande suturale brune s'arrête aux 4/5 de la longueur, où la bande jaune se réunit par un coude presque à angle droit avec celle de l'autre élytre; la bande extérieure brune se recourbe également le long du bord postérieur vers la suture qu'elle n'atteint pas tout à fait, la bordure jaune s'étend sur le neuvième intervalle, l'extrême bord postérieur est jaunâtre.

Il se trouve dans le sud-est de l'Australie, dans le pays de Victoria ; j'en ai sous les yeux 5 individus des deux sexes.

P. Australasiæ. Chaudoir.

Long. 8 1/2 m.

Un peu plus petit que le précédent, coloré à peu près de même, il en diffère par le corselet dont la plus grande largeur est presque derrière le milieu, et dont le bord latéral porte quatre petit points pilifères bien marqués qui n'existent jamais dans l'*intermedius*, la partie postérieure se rétrécit plus brusquement et un peu plus vers les angles postérieurs qui sont plus arrondis ; les *élytres* ont à peu près la même forme, seulement l'extrémité est coupée moins carrément, elle est un peu arrondie non loin de la suture et un peu oblique sur les côtés ; le sommet de l'angle sutural est très droit et muni d'une fort petite dent, la bande jaune voisine de la suture est très fortement rétrécie et presque interrompue après le milieu jusqu'au coude qu'elle forme pour rejoindre la suture ; la pubescence qui recouvre les élytres est plus dense.

Il se trouve dans les parties méridionales de l'Australie. J'en possède deux individus tout à fait identiques.

P. immaculatus. Chaudoir.

Long. 8 — 10 m.

Il ressemble beaucoup par sa forme au précédent mais, à l'exception de la coloration jaunâtre du bord latéral, le reste des élytres est entièrement brun ; le *corselet* est tout aussi profondément échancré au bord antérieur, dont les angles sont tout aussi avancés ; les côtés très arrondis, atteignent aussi leur plus grand développement un peu au delà du milieu, et l'on voit de même sur le bord de la marge 4 ou 5 points sétifères placés comme dans l'*Australasiæ ;* les angles postérieurs, la base et le dessus n'offrent aucune différence. Les *élytres* ont la même ponctuation et la même pubescence ; le sommet de l'angle sutural est légèrement arrondi, sans dent.

J'en possède 5 individus qui m'ont été donnés par M. Bakewell comme venant de Melbourne.

§ 2. *Tarsi intermedii maris articulo primo vix apice, secundo toto parce lamellato-papillosis.*

P. eucalypti. — Germar, Linn. entom., III (1848), p. 164.

Long. 9 m. — lat. 4 m.

Il ressemble à s'y tromper à l'*intermedius*, mais il en diffère par le carac-

tère tiré de la vestiture des tarses intermédiaires des mâles en dessous ; de plus le *corselet* est plus large et les angles postérieurs sont complètement arrondis, sans qu'il en reste le moindre vestige ; les *élytres* ne diffèrent que par la forme un peu plus carrée et par le dessin, car la moitié postérieure de la bande se rétrécit brusquement en dehors et est plus amincie, le rebord latéral est un peu plus étroit et ne s'élargit par vers le milieu,

Je n'en possède qu'un individu mâle venant de Victoria.

P. puberulus. Chaudoir.

Long. 10 1/2 m.

Dans celui-ci la forme de la tête et du corselet est à peu près comme dans l'*australis*, mais les élytres avec le même dessin ont une forme plus courte et plus carrée, non rétrécie vers la base. *Tête* plus rugueuse surtout dans les dépressions frontales. *Corselet* moins rétréci en arrière, plus largement déprimé sur les côtés du disque qui sont plus rugueux et pubescents ; on retrouve les quatre points pilifères sur la partie antérieure des côtés. *Élytres* de forme assez carrée, très peu arrondies sur les côtés, d'une longueur intermédiaire entre celle des élytres de l'*australis* et de l'*eucalypti*, tronquées à l'extrémité comme dans ce dernier, couvertes d'une ponctuation beaucoup plus fine et plus dense et d'une pubescence plus serrée et plus visible que chez ces deux espèces ; les intervalles très plans, surtout ceux plus rapprochés de la suture ; le dessin des élytres comme dans l'*australis*, l'extrémité de la bande juxta-suturale jaune nullement amincie et la partie antérieure de la bordure latérale un peu plus large.

Je n'en possède qu'un individu femelle venant des environs de Melbourne et j'y rapporte un mâle dont la pubescence a presque été effacée.

P. quadripennis. Chaudoir.

Long. 10 m.

Tête comme dans l'*australis*. *Corselet* un peu plus court, moins échancré antérieurement, avec les angles moins avancés, très largement arrondis, le milieu des côtés moins arrondi ; 4 points pilifères sur le bord de la marge, dont 3 sur la moitié antérieure, le 4e à l'angle postérieur ; la base moins arrondie sur le milieu et un peu moins oblique vers les angles, le dessus comme dans l'*australis*. *Élytres* bien plus courtes, d'un cinquième seulement plus longues que larges, de forme assez carrée, base coupée plus carrément, beaucoup moins échancrée en arc de cercle à chaque élytre près de l'écusson, de sorte que les angles huméraux avancent moins et sont moins arrondis ; les côtés sont presque parallèles, à peine arqués vers le milieu, et moins arrondis derrière l'épaule, le sommet de l'angle sutural

moins arrondi au sommet, presque droit; ponctuation du dessus plus fine et plus dense (comme dans le *puberulus)*, ondulation des intervalles bien moins sensible. Tête et corselet plus rougeâtres, sans taches; élytres plus étroitement bordées de ferrugineux, la bande jaune du disque dépasse à peine le milieu, la partie postérieure est sans taches; la pubescence assez dense.

P. obtusus. Chaudoir.

Long. 8 1/2 m.

Voisin de l'*eucalypti*, mais plus petit et différant surtout par la forme du corselet, dont le bord antérieur est un peu moins échancré, la base coupée moins obliquement vers les angles postérieurs qui sont obtus, mais bien marqués et précédés d'une légère sinuosité. Comme dans l'*eucalypti*, il n'y a qu'un point pilifère sur la marge vers le milieu, et un autre à l'angle de la base, et les côtés du disque sont déprimés assez largement jusqu'aux angles antérieurs et ruguleux. Aux élytres les côtés de la base ne s'avancent pas comme dans l'*eucalypti* en courbe très arrondie, ils sont presque droits, et remontent un peu obliquement vers l'épaule qui est bien moins arrondie; les côtés sont un peu arrondis vers le milieu, mais ils décrivent une courbe bien moins forte derrière l'épaule, ce qui fait que la partie antérieure des élytres est un peu rétrécie; les proportions des élytres comme dans l'*eucalypti*; le dessin est aussi comme dans cette espèce, seulement la bande jaune semble interrompue derrière le milieu.

Un individu venant du midi de l'Australie et que je ne saurais rapporter à l'*eucalypti* quoique ce soit la seule espèce avec laquelle on pourrait la confondre, mais il serait à désirer qu'on pût constater la validité de l'espèce d'après un plus grand nombre d'exemplaires.

P. angulatus. Chaudoir.

Loug. 7 1/2 m.

Il se rapproche de l'*obtusus* par la forme du corselet et le dessin des élytres, mais la forme de celles-ci est plus étroite et plus carrée, et sa taille est toujours moindre. Le *corselet* est un peu moins large, les angles postérieurs sont un peu plus droits, et la partie postérieure des côtés plus sinuée; pour tout le reste il est comme chez l'*obtusus*. Les *élytres* sont moins larges, sans être plus allongées, ce qui fait qu'elles sont moins grandes, la base et l'extrémité sont comme dans l'*obtusus*, mais les côtés sont bien moins arrondis surtout vers le milieu; le dessus est plus finement pointillé; la bande jaune du disque n'atteint pas la base, s'arrête en arrière vers le milieu, quelquefois même elle est assez courte et ne forme qu'une

petite tache allongée ; la tache près de l'extrémité de la suture et la bordure marginale ainsi que tout le reste sont comme dans l'*obtusus*.

Trois individus m'ont été vendus par M. S. Stevens comme venant de Melbourne.

P. planus. — *Lebia plana*, Newman, the Entomol., p. 33.

Long. 8 1/2 m.

Cette espèce, ainsi que la suivante, diffère des précédentes par le moins de largeur des élytres qui sont en rectangle un peu allongé. Il n'y a aucun dessin sur celles-ci. *Tête* tout à fait comme dans l'*australis*, mais proportionnellement un peu plus large. *Corselet* dépassant modérément la tête en largeur, semblable par la forme à celui de l'*australis*, mais les angles antérieurs et les côtés sont sensiblement moins arrondis, ainsi que le milieu de la base ; la partie postérieure est tout aussi rétrécie, et les angles de la base tout aussi obtus et arrondis au sommet ; le dessus est comme dans l'*australis ;* ainsi que dans ce dernier les côtés du disque ne sont pas déprimés et le rebord latéral est relevé de même, il y a quatre points pilifères bien marqués sur le bord de chaque marge, placés comme dans l'*eucalypti* ; les côtés de la base sont plus creux et la partie postérieure du rebord est plus relevée ; il y a un angle un peu marqué à l'endroit où se trouve le point pilifère du milieu. La largeur des *élytres* dépasse environ d'un tiers celle du corselet; elles sont de moitié plus longues que larges ; la base est assez échancrée de chaque côté de l'écusson ; les côtés sont presque parallèles, et ne s'arrondissent guère vers le milieu, mais assez fortement aux épaules qui sont comme dans l'*australis ;* le dessus est pointillé, ondulé et pubescent de même. Le dessous est jaune testacé, légèrement rembruni le long des côtés de l'abdomen. Antennes et pattes comme dans cette espèce ; les tarses intermédiaires des mâles conformés comme dans les précédentes.

J'en possède quatre individus des environs de Melbourne.

P. unicolor. Chaudoir.

Long. 10-13 m.

Il ressemble beaucoup par la forme au précédent, mais il est constamment bien plus grand. *Tête* un peu plus ponctuée, moins ondulée sur le front, yeux sensiblement moins saillants. *Corselet* plus court, moins échancré antérieurement, les angles moins avancés et moins arrondis au sommet, partie postérieure moins rétrécie, ce qui fait que les angles de la base sont plus marqués, quoiqu'arrondis au sommet ; les côtés du disque et le rebord latéral comme dans l'*australis*, avec les mêmes points pilifères sur le bord de la marge. *Élytres* de moitié environ plus longues que larges, encore

plus en forme de rectangle que dans le *planus*, le côté antérieur de l'épaule n'est pas en courbe assez forte comme dans l'*australis*, mais à peu près droit, ce qui fait que le sommet de l'épaule est moins arrondi; dans les femelles, les élytres s'élargissent légèrement vers l'extrémité, mais les côtés sont toujours presque droits; le dessus diffère peu de celui de l'*australis;* les stries semblent un peu plus distinctes et la ponctuation un peu plus marquée. D'un brun plus ou moins foncé en dessus ; le dessous et le reste du corps coloré à peu près comme chez l'*australis*.

Il paraît être assez commun dans tout le midi de l'Australie. M. de Castelnau m'en a donné deux individus de la Rivière-Paroo. Je crois l'avoir aussi de Swan-River et j'en ai plusieurs exemplaires trouvés près de Melbourne.

§ 3. *Tarsi intermedii maris articulo primo tantum toto subtus dense spongioso.*

P. luculentus. — *Lebia luculenta* Newman, the Entomol. p. 368.

Long. 8 1/2 m.

Tête moins large et plus allongée que dans les espèces du groupe précédent ; carrée, nullement rétrécie derrière les yeux qui sont assez saillants, mais pas tout à fait hémisphériques ; front finement chagriné, parsemé de petits points, avec plusieurs impressions peu marquées entre les antennes et les yeux, et deux gros points pilifères de chaque côté près du bord interne de ceux-ci. Antennes, palpes et labre comme dans les espèces des deux premiers groupes. *Corselet* très-ressemblant à celui de l'*angulatus* , cependant un peu moins court, nullement anguleux et moins arrondi sur les côtés qui ne sont pas sinués près des angles postérieurs, lesquels sont à peu près comme dans cette espèce ; le dessus est tout à fait de même. *Élytres* presque comme dans l'*angulatus*, s'élargissant cependant un peu vers l'extrémité, ponctuées comme dans l'*eucalypti*. Tête, corselet, antennes, palpes, dessous du corps et pattes entièrement d'un jaune ferrugineux, plus clair aux cuisses. Élytres brunes, avec une bande (fascia) antérieure, s'étendant de la 1re à la 7e strie, beaucoup plus étroite sur les deux intervalles externes et tridentées en arrière, et tout près du bord postérieur, une autre bande très-sinuée, assez étroite, atteignant presque la suture , profondément échancrée antérieurement sur le 5e intervalle; devant cette échancrure, on aperçoit avec assez de peine un petit anneau jaune qui avec les côtés de l'échancrure, entoure une petite tache allongée brune ; rebord latéral étroi-

tement ferrugineux. Crochets des tarses assez longs et grêles, distinctement dentelés de la base jusqu'au milieu.

Du midi de l'Australie; un individu comparé au type de Newman au Museum Britannique.

P. rectangulus. Chaudoir.

Long. 8 1/2 m.

Il ressemble extrêmement au *luculentus* dont il ne diffère que par les angles postérieurs du corselet qui sont plus droits, nullement arrondis au sommet, et par l'absence complète de la bande apicale des élytres. Serait-ce une variété de la précédente?

Je l'ai reçu de M. Stevens, comme venant aussi du midi de l'Australie.

P. mollis. — *Lebia mollis* Newman, the Entomol., p. 370.

Long. 7 m.

Bien plus petit que le *luculentus*; il en diffère en beaucoup de points, cependant il présente assez les caractères de ce groupe. *Tête* plus petite, plus ponctuée, yeux moins saillants. *Corselet* bien plus étroit, ce qui le fait paraître moins court, bord antérieur plus échancré, angles plus avancés et peu arrondis au sommet, côtés subanguleux et portant un point pilifère au premier tiers, droits avant et après cet angle, assez distinctement sinués dans leur partie postérieure; l'angle postérieur aussi droit que dans le *rectangulus*; tout le dessus assez fortement rugueux et pubescent; la ligne médiane très-profonde sur le disque dont les côtés sont tout aussi largement déprimés, mais très-finement relevés sur le bord; le point imprimé sur le milieu de chaque moitié du disque bien marqué et assez grand. *Elytres* un peu plus arrondies sur les côtés, plus échancrées à la base qui remonte un peu plus vers les épaules, ce qui fait que le sommet de celle-ci est plus saillant en avant et moins arrondi, le dessus un peu plus voûté en travers; les intervalles sont sensiblement plus convexes, ce qui rend les stries plus distinctes; la bande antérieure est en forme de tache plus longue que large, et qui se rapproche assez de la base, elle se rétrécit en avant et est moins dentelée postérieurement; la bande apicale touche au bord postérieur, ainsi qu'à la bordure latérale, la partie qui occupe les quatre premiers intervalles de chaque élytre est plus avancée que le reste. Le reste est comme dans le *luculentus*.

Je n'en possède qu'un individu femelle que M. Stevens m'a aussi vendu comme venant du midi de l'Australie.

AGONOCHILA.

Chaudoir, Bull. de la Soc. des Natur. de Mosc., 1848. I, p. 119. — *Gomelina*, Blanchard. — *Dromius*, Newman. — *Thyreopterus*, Germar. — *Lebia*, Newman ; White. — *Coptodera*, Lacordaire ; Harold et Gemminger.

Palpi articulo penultimo ultimo evidenter breviore.
Tarsi intermedii simplices.
Labrum latitudine brevius.
Cætera ut in *Philophlœo*.

Indépendamment de leur taille constamment bien moindre, les espèces de ce genre diffèrent de celles du précédent, par la brièveté relative du pénultième article des palpes maxillaires, par celle du labre, et les tarses intermédiaires des mâles nullement dilatés ni revêtus d'une brosse en dessous. Je crois ce genre utile à conserver, cependant on pourrait à la rigueur le considérer comme la quatrième section des *Philophlœus*.

§ 1. *Tarsi antici maris, articulis 4 valde dilatatis, tertio quartoque transversis, hoc profunde emarginato.*

A. anomala. Chaudoir.

Long. 5 1/2 m. ; larg. 2 1/2 m.

Elle ressemble assez à la *binotata*, mais la tache du disque des élytres est à peine distincte. *Tête* très-finement chagrinée, un peu ridée en avant près des yeux, avec deux légères impressions sur les côtés et une au milieu du front qui est un peu ponctué sur le devant ; yeux gros et assez saillants, sans être hémisphériques. *Corselet* un peu plus large que la tête, et un peu moins court que dans la *binotata*, les angles antérieurs moins arrondis au sommet, la base moins rétrécie, avec les angles assez droits et nullement arrondis ; le dessus ondulé à peu près de même. *Élytres* de même forme, un peu plus élargies en arrière, plus convexes ; l'angle sutural postérieur plus droit au sommet ; le dessus offrant la même ponctuation et la même pubescence, mais avec 5 points sétifères distincts sur le 3e intervalle. *Abdomen* couvert d'une ponctuation et d'une pubescence bien plus serrée ; antennes plus courtes et grossissant sensiblement vers l'extrémité.

Tête et corselet roux, élytres d'un brun-clair, avec une tache placée comme dans la *binotata*, mais beaucoup moins distincte, rebord latéral plus clair ; le dessous plus jaunâtre que la tête, avec les côtés et l'extrémité de l'abdomen bruns, antennes et palpes colorés comme la tête, pattes plus jaunâtres.

M. S. Stevens m'en a vendu un individu comme venant de Melbourne.

§ 2. *Tarsi antici maris parum dilatati.*

A. sublævis. Chaudoir.

Long. 5 1/2 m.

Il ressemble un peu au *P. planus*, mais il est plus court et beaucoup plus petit. *Tête* couverte d'une chagrination excessivement fine, mais qui ôte le luisant à la surface ; à peu près de la même forme que celle de cette espèce, mais plus courte, le dessus extrêmement plan, les deux impressions longitudinales sur les côtés du front très peu marquées; yeux comme dans le *planus*. Antennes grêles, nullement renflées vers l'extrémité, n'atteignant pas la base du corselet. Celui-ci assez pareil à celui du *planus* et offrant les mêmes proportions, mais les angles antérieurs sont un peu moins arrondis au sommet ; les côtés sont plus sinués près des angles postérieurs qui sont moins obtus, quoique leur sommet soit arrondi, le milieu de la base, quoique légèrement prolongé comme dans le *planus*, est visiblement échancré; le dessus est presque lisse et beaucoup plus plan, la ligne médiane est très fine et n'est un peu imprimée que vers le milieu ; les deux impressions transversales manquent complètement, les côtés du disque sont très largement déprimés surtout vers la base, mais le bord est très peu et très finement relevé; il n'y a que deux points pilifères, l'un au premier tiers, qui ne détermine pas d'angle, le second à l'angle postérieur. *Elytres* plus courtes que celles du *planus*, semblables d'ailleurs par leur forme parallèle et carrée; les intervalles encore plus plans, la ponctuation qui les couvre moins serrée et beaucoup plus faible, ce qui fait que la pubescence est à peine sensible. Le dessous du corps assez lisse; le milieu du bord postérieur du segment anal un peu échancré ; quatre points pilifères comme dans le *planus*, le long du bord de ce segment.

Entièrement d'un jaune-testacé sale, antennes, tibias et tarses roux.

Ne connaissant pas le mâle de cet insecte, je ne puis lui assigner sa véritable place ; je n'en possède qu'un seul individu venant des Montagnes Bleues dans le sud-est de l'Australie et qui a été envoyé par M. de Castelnau.

A. binotata. — *Lebia binotata*, White, Voy, of Ereb. and Terror 1846, p. — *Gomelina binotata*, Blanchard, Voy. au pôle Sud. Ins. p. 12, pl. I, fig. 8.

Long. 5 1/2 — 6 m.

Elle est plus étroite et un peu plus allongée que la *corticalis*. *Tête* à peu près semblable. *Corselet* plus court et plus transversal, bord antérieur bien

moins échancré, angles antérieurs non avancés et plus obtus, côtés conformés de même, mais les angles postérieurs sont obtus et un peu arrondis au sommet, la base est un peu plus oblique vers les côtés ; le dessus un peu plus lisse, les côtés sont moins largement déprimés en avant, moins rugueux et fort peu relevés sur les bords, la ligne médiane est plus imprimée sur le disque. *Élytres* proportionnellement un peu plus allongées, un peu rétrécies vers la base comme dans la *guttata*, les côtés moins arrondis, le dessus assez plan, légèrement déprimé sur le disque, couvert d'une ponctuation semblable, un peu plus dense ; la pubescence plus jacente.

D'un jaune-testacé un peu rembruni sur le front et sur les côtés du dessous ; corselet rouge tant en dessus qu'en dessous ; élytres brunes avec le rebord latéral, et une tache presque ovale, allongée entre la 1re et la 5e stries se rapprochant assez de la base et dépassant un peu le milieu, d'un jaune-testacé clair ; l'extrémité est quelquefois de la même couleur, avec une échancrure antérieure sur le milieu de la largeur de chaque élytre et quelquefois de la couleur du fond ; quelquefois il ne reste qu'une tache près de la suture ; les antennes et les palpes un peu plus rougeâtres que les pattes.

Elle habite les parties méridionales de l'Australie d'où proviennent mes individus. Je ne pense pas qu'elle se retrouve à la Nouvelle-Zélande comme le dit M. Blanchard.

A. **biguttata.** Chaudoir.

Long. 5 1/2 m.

Elle ressemble à la première vue à la *binotata*, mais on aperçoit bientôt les différences qui l'en distinguent. *Tête* sensiblement plus allongée, yeux moins saillants, front plus lisse. *Corselet* bien moins large, moins court et moins transversal, moins arrondi sur la partie antérieure des côtés, ce qui le fait paraître moins cordiforme, assez distinctement sinué vers les angles postérieurs qui sont presque droits et à peine arrondis au sommet ; les côtés sont bien moins largement déprimés, le disque est encore plus lisse. *Élytres* plus étroites et très parallèles. Tête et corselet d'un brun assez luisant, un peu rougeâtre vers la base de la première et sur les bords du second ; élytres d'un brun plus foncé, avec le rebord latéral rougeâtre, la tache du disque est plus étroite, et n'occupe que deux intervalles, la tache apicale est un peu prolongée antérieurement, et les côtés de l'extrémité sont bruns comme le fond ; le sternum et l'abdomen sont bruns avec le milieu jaunâtre.

Je n'ai vu qu'un individu de cette espèce qui est certainement distincte de la précédente ; elle habite également le midi de l'Australie.

A. corticalis. Chaudoir.

Long. 5 — 5 1/2 m.

Elle ressemble un peu en petit au *Ph. luculentus*, mais elle est plus obscure. *Tête* carrée, un peu moins longue que large, ruguleuse et parsemée de petits poils raides très courts, avec deux impressions peu marquées sur les côtés du front, deux points de chaque côté près des yeux qui sont gros, et assez saillants. *Corselet* d'un tiers plus large que la tête, de moitié moins long que large, à peu près de même largeur à la base et à l'extrémité, atteignant sa plus grande largeur au premier tiers, ce qui le fait paraître légérement cordiforme, bord antérieur assez échancré en arc de cercle avec les angles peu avancés et arrondis, côtés s'élargissant et un peu arrondis jusqu'au premier tiers où l'on voit un point pilifère qui détermine un angle très peu marqué, derrière lequel ils sont droits et un peu obliques près de l'angle postérieur qui se redresse un peu en dehors, et devient presque droit, quoique peu aigu au sommet; la base est légèrement prolongée et un peu arrondie sur le milieu, fort peu oblique mais légèrement arrondie sur les côtés; le dessus peu convexe, couvert de petits poils relevés assez visibles, le disque assez lisse; la ligne médiane très fine et ne dépassant pas les impressions transversales qui sont distinctes mais profondes, les côtés largement déprimés surtout en arrière, passablement rugueux, et un peu relevés près du bord. *Élytres* à peu près de moitié plus larges que le corselet, d'un quart plus longues que larges, de forme assez carrée avec le sommet des quatre angles assez arrondis, la base un peu échancrée, les côtés légèrement arqués, l'extrémité tronquée assez carrément; le dessus peu voûté, les stries indiquées par la légère convexité des intervalles qui sont pointillés et portent de petits poils relevés comme ceux du corselet; il y a 3 points distincts sur le 3e et la série submarginale n'est guère interrompue. *Sternum* lisse, abdomen pointillé et un peu pubescent.

D'un jaune ferrugineux, un peu plus clair en dessous; tout le front et tout le disque du corselet, ainsi que les élytres d'un brun-foncé peu brillant; rebord latéral de celles-ci rougeâtre; sur chaque une bande (fascia) jaune-clair, allant de la 1re à la 7e strie, assez large sur les intervalles internes, beaucoup plus étroite sur les trois externes; l'extrémité de chaque élytre de la même couleur, bidentée au bord antérieur avec une profonde échancrure triangulaire entre les deux dents.

Deux individus venant de Melbourne et qui m'ont été donnés par M. Bakewell.

A. guttata. — Chaudoir, Bull. de la Soc. des Natur. de Mosc. 1848. I, p. 119.

Long. 4 1/2 m.

Plus petite que la précédente. *Tête* plus étroite, moins rugueuse, yeux un peu moins proéminents. *Corselet* plus petit, moins large, avec les angles postérieurs un peu plus obtus ; le disque plus convexe, avec la ligne médiane plus imprimée, les côtés bien moins largement déprimés antérieurement et moins relevés sur les bords. *Élytres* à peu près de même, légèrement rétrécies antérieurement ; couvertes d'une ponctuation un peu moins serrée.

Tête et corselet bruns avec les bords latéraux et postérieur de ce dernier ferrugineux, élytres brunes avec la bande jaune antérieure semblable à celle de la *corticalis;* l'extrémité est aussi comme dans cette espèce, mais devant l'échancrure de son bord antérieur on voit trois lignes jaunes réunies par leurs extrémités et qui se relient aux deux dents des côtés de l'échancrure ; le dessous est d'un brun plus luisant, éclairci sur le milieu, la base des antennes, les palpes et les pattes d'un ferrugineux assez clair.

Melly m'en avait envoyé un individu comme venant de Melbourne ; je ne l'ai plus retrouvé parmi les nombreux insectes que j'ai reçus depuis de cette localité.

A. littera V. Chaudoir.

Long. 3 1/2 m.

Bien plus petite que la précédente et plus étroite. *Tête* assez large, assez fortement ponctuée, avec le milieu du vertex, du front et tout l'épistôme plus lisse, un pli très fin parallèle au bord interne des yeux et une petite impression de chaque côté entre les antennes ; yeux aussi saillants que dans la *corticalis*. *Corselet* à peine plus large que la tête, peu transversal, bord antérieur à peine échancré, presque droit, angles nullement avancés, arrondis au sommet, côtés moins arrondis que dans la *corticalis*, sans angle latéral, plus sinués postérieurement ; angles postérieurs plus droits ; dessus plus rugueux sur toute son étendue, ligne médiane bien marquée à peu près entière, impression transversale antérieure assez distincte, en arc de cercle assez éloigné du bord, celle postérieure indistincte, les côtés de la base creux et plus rugueux que le disque ; les côtés assez peu déprimés antérieurement et finement relevés. *Élytres* proportionnellement plus petites que chez la *corticalis*, plus étroites et un peu plus allongées, quelque peu rétrécies vers la base, les côtés moins arrondis ; le dessus plus plan, les stries plus marquées, les intervalles plus fortement ponctués.

La coloration est comme dans la *guttata;* la bande antérieure est au con-

traire plus large sur les intervalles externes que vers la suture, elle s'avance presque vers l'épaule, et son bord postérieur est échancré triangulairement; deux traits très obliques, formant un V dont la pointe est tournée vers l'extrémité, s'avancent depuis la suture jusqu'à la 5e strie; l'extrémité est brune.

Je n'en ai qu'un individu qui m'a été donné par M. Von Bruck comme venant d'Australie, sans indication plus précise de localité.

A. subfasciata. Chaudoir.

Long. 4 1/2 m.

Tête semblable par la forme à celle de la *corticalis*, mais plus lisse, dénuée de poils, impressionnée d'ailleurs à peu près de même; antennes plus courtes. *Corselet* plus court, plus transversal, moins rétréci postérieurement avec les côtés tombant plus perpendiculairement sur la base et formant avec elle un angle plus droit; les ondulations de la surface sont les mêmes, les côtés déprimés sont assez ruguleux, la pubescence est bien moins sensible. *Élytres* tout à fait pareilles par la forme à celles de la *guttata*, mais plus lisses, couvertes d'une ponctuation beaucoup plus subtile et plus serrée, les poils de la pubescence sont jacents.

Entièrement d'un jaune testacé assez clair, avec une ombre brune très indéterminée, commune aux deux élytres, en triangle assez transversal, située sur la partie postérieure du disque, et dont la base est parallèle au bord postérieur et le sommet s'avance sur la suture jusqu'au delà du milieu; yeux noirs.

M. de Castelnau m'en a envoyé un individu femelle venant d'Adélaïde.

A. sinuosa. Chaudoir.

Long. 4 1/2 m.

Tête plus courte que dans la précédente, plus ponctuée sur les côtés et un peu ridée en long près des yeux; impressions frontales un peu plus marquées. *Corselet* parfaitement de la même forme que dans la *corticalis*, le disque plus convexe, un peu plus lisse, moins pubescent, les côtés moins largement déprimés antérieurement, la ligne médiane plus profonde. *Élytres* de la même forme que dans la *guttata;* la ponctuation qui les couvre est beaucoup plus serrée, et les points sont plus gros et plus enfoncés; la pubescence est jacente.

Elle est aussi d'un jaune testacé assez clair; les élytres sont d'un jaune pâle avec une suture d'un brun clair qui occupe les deux premiers intervalles de chaque élytre, se rétrécit vers le premier tiers, se dilate un peu

le long de la base et s'arrête un peu avant le dernier quart ; de chaque côté du disque une grande tache d'un brun-clair comme la suture, dont, vers le milieu, elle n'est séparée que par deux intervalles jaunes, qui n'atteint pas le bord latéral, et se rapproche un peu plus que la bande suturale du bord postérieur ; l'espace jaune qui sépare la bande suturale de la tache latérale forme une bande très rétrécie vers le milieu et un peu sinuée.

Elle m'a été vendue par M. Stevens comme venant de Moreton-Bay.

A. vittula. Chaudoir.

Long. 5 m.

Un peu plus grande que la *sinuosa*, à laquelle elle ressemble un peu par le dessin des élytres. *Tête* un peu plus allongée; *corselet* plus arrondi et plus anguleux sur le devant des côtés, plus rétréci et surtout plus sinué en arrière, le dessus comme dans la *sinuosa*. *Élytres* semblables par la forme et la ponctuation ; elles diffèrent par le dessin, le fond est d'un brun clair, avec une étroite bordure latérale et une bande qui n'atteint ni la base ni l'extrémité, et se rétrécit extérieurement à partir du milieu, en se dirigeant vers la suture par une légère courbe, à peu près aux trois-quarts de la longueur.

C'est encore à M. von Bruck que je suis redevable de cette espèce; elle est de Melbourne et me semble différer spécifiquement de la *sinuosa*. Je ne possède qu'un individu mâle.

A. lutosa. — *Lebia lutosa*, Newman, the Entomol,, p. 32. — *Thyreopterus subangulatus*. Germar, Linn. entom., III (1848), p. 166.

Long. 5 1/4 m.

Elle se rapproche un peu de la *corticalis*, mais elle en diffère par la coloration, la forme du corselet et le mode de ponctuation de sa surface. *Tête* plus courte, plus rétrécie à sa base, plus ponctuée surtout sur les côtés, le front plus plan, les impressions moins enfoncées, les yeux plus proéminents ; les antennes plus minces, nullement épaissies vers l'extrémité. *Corselet* bien plus large et bien plus court, plus échancré antérieurement, les angles antérieurs fort avancés en triangle fort peu arrondi au sommet et au côté externe ; les côtés s'élargissent beaucoup jusqu'au milieu, sans décrire de courbe ; on y voit un angle obtus, dont le sommet n'est pas arrondi ; après l'angle, où on voit un point pilifère, les côtés se dirigent en ligne droite, mais assez oblique vers la base, près de laquelle ils se redressent brusquement pour former avec elle un petit angle droit à sommet aigu un peu saillant ; le milieu de la base est légèrement arrondi, mais les côtés en sont coupés plus carrément ; le dessus est plus plan, la ligne médiane

est assez imprimée, mais n'atteint aucun des deux bords, les côtés sont encore plus largement déprimés, très ponctués et rugueux, mais le rebord latéral est très mince et très peu relevé, le disque est couvert d'une ponctuation très serrée mais plus fixe que sur les bords. *Élytres* environ d'un quart seulement plus larges que le corselet, offrant les proportions de la *corticalis*, mais la base est coupée très carrément, le bord antérieur est en ligne droite avec une petite indentation tout près de l'écusson ; les angles huméraux sont moins arrondis au sommet, l'angle postérieur externe l'est au contraire davantage ; le dessus est plus aplati ; les intervalles étant plans, les stries sont indistinctes ; la surface est criblée de points très serrés et assez enfoncés, la pubescence est courte et jacente, les trois points sur l'emplacement du 3e intervalle existent, mais ils sont beaucoup moins visibles. Le dessous du corps à peu près de même. Entièrement d'un jaune testacé assez clair, peu luisant, avec une bande d'un brun assez clair (fascia) placée un peu derrière le milieu qui se prolonge en pointe sur la suture jusqu'à l'écusson et se dilate extérieurement surtout vers l'extremité qu'elle n'atteint pas ; le rebord latéral reste jaune.

J'en possède cinq individus que j'ai comparés au Museum Britannique avec le type de Newman, et l'un d'eux m'a été donné par Schaum comme un des types de Germar.

A. cribripennis. Chaudoir.

Long. 5 m.

Avec tous les caractères génériques de la *lutosa*, le corselet de cette espèce rappelle par sa forme (sauf la saillie des angles postérieurs) et par les cinq points pilifères de ses côtés le *Philophlœus immaculatus*. *Tête* semblable par la forme à celle de la *lutosa*, mais lisse sur le vertex et le milieu du front et moins ponctuée sur les côtés ; antennes pareilles. *Corselet* tout à fait comme dans l'*immaculatus*, mais les côtés sont assez fortement sinués près des angles postérieurs qui sont droits, un peu saillants, à sommet très aigu ; la base est coupée assez carrément vers les côtés ; à chacun des points pilifères le bord forme un petit angle assez marqué, le dernier est un peu derrière le milieu ; le dessus est un peu convexe et assez lisse sur le disque, assez ponctué sur les côtés qui sont largement déprimés et un peu plus rebordés que dans la *lutosa* ; la ligne médiane est assez profonde, l'impression transversale de la base est assez courte et se termine de chaque côté du milieu par un gros point enfoncé, les angles postérieurs sont un peu relevés. *Élytres* un peu plus larges que dans la *lutosa*, la base et les épaules sont à peu près de même, mais les côtés sont un peu plus arrondis, les stries ne sont pas plus distinctes, mais les points qui couvrent le dessus sont beau-

coup moins serrés et plus gros ; la pubescence est aussi bien moins dense et les poils moins jacents.

Elle est d'un jaune-testacé plus clair et plus luisant sur la tête et le disque du corselet ; sur les élytres une étroite suture brun-clair, qui va de la base aux deux tiers où elle s'arrête brusquement, et une ombre brune formant une bande (vitta) assez étroite près de la moitié postérieure du bord latéral et qui n'arrive pas au bord postérieur, les bords de cette dernière sont très indéterminés.

J'en ai quatre individus venant de Melbourne et qui m'ont été envoyés par M. S. Stevens.

LELIS.

Lebia Buquet ; — *Coptodera* Chaudoir.

Ligula elongata, cornea, angusta, apice obtuse rotundata, haud libera, bisetosa ; *paraglossæ* ei annatæ, membranaceæ, subangustæ, apice angustatæ, extus subrotundatæ, margine toto subtilissime puberulo, ligula non longiores, nec conniventes.

Labrum quadratum, vix latitudine brevius, margine antico subemarginato, sexsetoso ; angulis late rotundatis, planum, utrinque subdepressum.

Mandibulæ quam in *Coptoderis* basin versus latiores, basi supra obtuse carinatæ.

Mentum breve, quadrato-emarginatum, sinu simplici recte truncato, lobis brevibus, latis, antice subobliquè truncatis, intus appendiculatis, epilobo anterius dilatato, apice rotundato.

Pedes Coptoderæ, *tarsi* supra perparum ciliati, *intermedii* maris simplices, unguiculis a basi ultra medium subdilatatis, basi brevius, medio longius dentatis, apice tenuibus.

Cætera Coptoderæ.

Ce genre se distingue suffisamment des *Coptodera* par la forme de sa languette et par son menton.

§ *Elytra unicoloria.*

L. bicolor. — Chaudoir.

Long. 7 1/2 — 9 m.

Elle ressemble à la première vue aux *Lebia* à tête rouge voisines de la *cyanocephala*. *Tête* lisse, carrée, nullement rétrécie à sa base, très indistinctement étranglée à la hauteur du bord postérieur des yeux, qui sont

assez grands, passablement saillants, presque hémisphériques; front assez convexe, offrant une petite impression en forme de V sur le milieu et une impression longitudinale large et assez profonde de chaque côté ; celle-ci se termine en arrière vers le milieu de la longueur des yeux par une impression en forme de fossette arrondie et se prolonge en avant sur les côtés de l'épistôme ; près du bord interne des yeux un point pilifère assez visible, un second point pareil plus petit de chaque côté de l'epistôme. *Corselet* un tant soit peu plus large que la tête, assez court et assez transversal, élargi vers le milieu, pas plus rétréci derrière que devant, bord antérieur un peu échancré en arc de cercle, angles légèrement avancés, mais fort arrondis ; côtés assez arrondis, légèrement anguleux vers le milieu, très faiblement sinués près des angles postérieurs qui sont obtus et un peu arrondis au sommet, base largement coupée carrément au milieu, et remontant assez obliquement vers les angles ; le dessus très lisse, assez convexe, la ligne médiane très fine et peu imprimée, les deux impressions transversales nettement tracées, assez profondes, toutes deux également rapprochées des bords, gouttières latérales assez larges, bord latéral assez relevé et portant un point pilifère à côté de l'angle latéral. *Élytres* deux fois aussi larges que le corselet, d'un quart plus longues que larges, de forme assez carrée, un peu échancrées à la base, avec les épaules un peu avancées, mais bien arrondies au sommet ; le commencement des côtés très arrondi, la première moitié l'est moins que la partie postérieure ; l'extrémité pas très largement, mais assez obliquement tronquée, légèrement échancrée, l'angle externe obtus, mais assez marqué, le prolongement sutural court, tronqué et subéchancré, avec une très petite dent au sommet de la suture ; le dessus un peu convexe, les stries très fines, peu imprimées surtout vers l'extrémité, ponctuées, les points sont petits et médiocrement rapprochés les uns des autres ; les intervalles, finement chagrinés, sont légèrement relevés près de la base et parfaitement plans sur tout le reste de leur longueur, il y a quatre points pilifères sur le 3e, les trois premiers très petits, le 4e placé tout à fait près du bord postérieur, est plus gros ; la strie submarginale est composée de gros points, qui manquent sur un assez long espace vers le milieu, le rebord latéral est assez relevé, mais assez étroit, il se dilate légèrement en dedans vers le tiers. Dessous du corps très lisse, segment anal tronqué carrément. Antennes atteignant les épaules, un peu plus fortes que dans la *Coptodera depressa*, surtout extérieurement.

D'un jaune-testacé assez clair, un peu plus rougeâtre sur la tête et le corselet, élytres d'un beau bleu-verdâtre ; rebord latéral rougeâtre, excepté vers la base et l'extrémité ; antennes ferrugineuses avec la base

des 3e et 4e articles d'un brun foncé; tibias et premiers articles des tarses bruns.

M. Sallé m'en a cédé deux individus qu'il a pris à Orizaba au Mexique.

L. viridipennis. — Chaudoir.

Long. 9 m.

Elle ressemble beaucoup à la *bicolor*, elle est un peu plus grande, les yeux semblent un peu moins saillants; le *corselet* un peu plus large, ne diffère presque point, si ce n'est par l'absence de l'impression antérieure; les *élytres* sont moins courtes, le prolongement sutural de l'extrémité n'est ni tronqué ni denté; les côtés sont légèrement sinués avant le milieu; les stries, ponctuées de même, sont bien mieux imprimées d'un bout à l'autre, les intervalles sont moins plans.

D'un jaune-testacé bien plus clair, tête et corselet moins rougeâtres; rien de brun aux antennes et aux pattes qui sont tout à fait d'une seule couleur, élytres d'un vert plus clair.

Deux individus m'ont été donnés par M. Bates qui les a pris à Ega, sur le haut-Amazone.

L. obtusangula. — *Coptodera obtusangula*, Chaudoir. Bull. de la Soc. des Natur. de Mosc., 1852. I, p. 65.

Long. 10 m.

Elle diffère de la *bicolor* par sa couleur uniforme presque noire, son corselet plus cordiforme et ses élytres plus allongées et plus profondément striées. *Tête* presque semblable, la fossette du milieu du front en ovale allongé, l'impression latérale de chaque côté du front ne se termine pas en arrière en fossette. *Corselet* à peu près pareil, mais un peu plus rétréci en arrière, et légèrement sinué derrière l'angle obtus du milieu des côtés; ondulations du dessus exactement semblables. *Élytres* sensiblement plus allongées, sans être plus étroites, de moitié au moins plus longues que larges, légèrement élargies jusqu'aux deux tiers, avec le milieu de la base plus échancré, ce qui fait avancer un peu plus les épaules, les côtés moins arrondis vers le milieu, l'extrémité coupée un peu plus obliquement, l'angle postérieur externe plus arrondi et plus obtus; la convexité du dessus est la même, toutes les stries ainsi que le rudiment préscutellaire profondes, fines et presque lisses; les intervalles assez convexes, lisses, offrant les mêmes points sur les 3e et 8e. Dessous du corps, antennes et pattes pareils.

D'un brun presque noirâtre peu luisant, un peu plus clair sur le corselet dont les rebords latéraux sont légèrement ferrugineux, le dessous bien plus clair, surtout vers le milieu; labre, mandibules (le bout de celles-ci brun)

antennes, palpes et parties de la bouche roux, les trois premiers articles des antennes cerclés de brun ; pattes rousses avec la majeure partie des cuisses et la base des jambes brunes.

Je ne possède que l'individu que j'ai décrit, et qui m'avait été envoyé par Bescke comme trouvé à Novofriburgo (Brésil).

§§. *Elytra variegata.*

L. quadrisignata. — *Lebia quadrisignata.* Buquet. Annal. de la Soc. Entom. de France, 1834, p. 676.

Long. 7 1/4 — 8. m.

Tête comme les précédentes, lisse, avec 3 impressions entre les yeux et deux plus grandes entre les antennes ; elle est très-légèrement étranglée à la hauteur du bord postérieur des yeux qui sont hémisphériques. *Corselet* un peu plus large que la tête, de moitié plus large que long, un peu transversal, fortement élargi sur le milieu, assez échancré au bord antérieur avec les angles peu avancés et très-largement arrondis, de même que la partie antérieure des côtés ; le milieu de ceux-ci distinctement anguleux et marqué d'un point pilifère, la partie postérieure très-droite, se dirige assez obliquement vers la base qui est coupée carrément au milieu et remonte un peu obliquement vers les angles postérieurs qui sont obtus, à peine arrondis au sommet, et forment une légère saillie déterminant une faible sinuosité sur le côté ; le dessus passablement convexe, assez lisse, avec quelques rides très-fines, limité en avant par une impression distincte, très-rapprochée du bord antérieur et en arrière par une profonde impression transversale ; la ligne médiane très-fine et fort peu imprimée ; les côtés du dessus ne sont pas déprimés, mais ils se redressent brusquement pour former un rebord latéral assez large et bien relevé, surtout aux angles postérieurs où il est assez dilaté. *Élytres* deux fois aussi larges que le corselet, un peu plus longues que larges, très légèrement rétrécies vers la base, de forme assez carrée, un peu échancrées vers la partie intérieure de la base de chacune, avec les épaules très largement avancées, très arrondies au sommet, le milieu des côtés presque droit ; l'extrémité coupée un peu obliquement et à peine échancrée, l'angle externe obtus et très arrondi, l'angle sutural arrondi au sommet et un peu prolongé ; le dessus peu voûté ; les stries forment des sillons étroits, finement crénelés au fond, mais les crénelures ne sont pas très rapprochées ; les intervalles, très-finement chagrinés, presque lisses, sont fort convexes ; il y a quatre petits points sur le 3e, la série submarginale est assez longuement interrompue

au milieu, le rebord latéral est assez large et se dilate encore un peu en dedans devant le milieu, il est peu relevé, excepté vers les épaules, et finement ruguleux. Le dessous du corps est lisse.

D'un ferrugineux légèrement rembruni sur le milieu du disque du corselet, quelquefois assez pâle; élytres d'un jaune pâle, avec une bande basale très dentelée à son bord postérieur, et un peu dilatée sur la suture, une seconde bande sur le milieu, également très dentelée sur ses deux bords, un peu sinuée, rétrécie sur la suture, mais passablement élargie sur les côtés, et une ombre vers l'extrémité brunes; la bande brune du milieu se relie par le 9e intervalle qui est brun-clair, avec la bande basale et l'ombre apicale.

On la rencontre dans la Guyane française, l'un des individus que je possède avait été donné au comte Dejean par M. Buquet, l'autre provient de la collection Reiche.

L. bifasciata, Chaudoir.

Long. 9 m.

Extrêmement voisine de la précédente, un peu plus grande, elle en diffère par l'échancrure de la partie postérieure des côtés du corselet qui est bien plus forte et par les angles postérieurs moins obtus et plus saillants; les *élytres* sont aussi un peu plus allongées; les stries sont bien moins profondes, et ne forment pas de sillons, leur fond est moins distinctement crénelé et les intervalles sont bien moins convexes. La coloration ne m'a presque pas présenté de différence, si ce n'est que l'ombre brune de l'extrémité est moins distincte dans mon individu qui m'a été donné par M. Bates comme pris à Ega, sur le haut-Amazone.

EURYCOLEUS.

Chaudoir, Bull. de la Soc. des Natur. de Mosc. 1848, I, p. 124.
Coptodera, Reiche; — *Lebia*, Buquet; Chevrolat.

Ligula cornea, angusta, anterius paulo latior, apice rotundata, subdeflexa, plurisetosa, setis 2 longioribus; *paraglossæ* ligula satis longiores, membranaceæ, parallelæ, antice divergentes, subacuto-rotundatæ, margine externo puberulo.

Palpi breves, articulo ultimo cylindrico, apice subtruncato; penultimum longitudine superante in maxillaribus.

Maxillæ valde arcuatæ, acutissimæ, intus dense ciliatæ.

Mandibulæ ut in *Labocephalo*.

Mentum breve, quadrato-emarginatum sinu simplici, subsinuato, lobis brevibus, antice fere truncatis, epilobo acuminato.

Labrum longitudine parum brevius, quadratum, antice subrotundatum, interdum medio subemarginatum, sexsetosum.

Antennæ dimidium corporis æquantes, filiformes, minus tenues, pubescentes, articulis tribus cum dimidio quarti glabris, secundo, tertio quartoque subconicis, cæteris elongato-quadratis, ultimo subacute rotundato.

Pedes mediocres; *femora* parum incrassata, fere glabra, subcompressa; subtus excavata; *tibiæ* tenues, canaliculatæ, breviter seriatim ciliatæ, apice breviter calcaratæ; posticæ margine postico cultriformi; *tarsi* tenues, teretes supra glabri, subtus dense pubescentes, articulis sensim decrescentibus, ultimo primo paulo breviore, unguiculis elongatis, intus fortius serratis; in mare articulis primis 3 perparum dilatatis, subtus biseriatim parce lamellato-papillosis.

Caput collo attenuato, haud strangulato, oculis hemisphærice prominulis; *thorax* transversus, angulis rotundatis, lateribus subangulatis; *elytra* ampla, ovata, aut subquadrata, margine medio latius dilatato-explanato, fere ut in *Eurydera*.

E. fasciatopunctatus. — *Coptodera? fasciatopunctata*, Reiche, Rev. Zoll. Cuv. 1842, p. 313; Lacordaire, Atlas du Genera des Coléopt. I, pl. 4, f. 2.

Long. 9 — 11 m. Larg. 4 1/2 — 6 m.

Tête plutôt petite, un peu moins longue que large entre les yeux; base rétrécie en forme de col nullement étranglé derrière les yeux; ceux-ci grands, très saillants, hémisphériques; front très lisse, avec une petite impression sur le milieu et deux impressions allongées peu profondes sur les côtés, plus deux points de chaque côté le long des yeux. *Corselet* plus large que la tête, près de deux fois aussi large que long, très transversal; plus large à sa base qu'à son extrémité antérieure; bord antérieur très légèrement échancré, pas plus large que la tête, angles nullement avancés, adhérents aux côtés de la base, extrêmement obtus et arrondis; côtés s'élargissant rapidement à partir des angles, très arrondis et même un peu anguleux vers le milieu, puis se dirigeant en ligne droite assez oblique vers la base avec laquelle ils forment un angle assez obtus un peu arrondi au sommet; celle-ci coupée carrément et très légèrement prolongée sur le pédoncule, remonte en ligne droite assez oblique vers les angles; le disque assez convexe, très légèrement ruguleux; l'impression transversale antérieure courte, peu marquée et très rapprochée du bord antérieur; celle de la base large, profonde, aboutissant à deux petites excavations sur les côtés du

pédoncule; la ligne médiane très fine; sur le milieu de chaque moitié du disque, un peu en avant, une petite fossette arrondie, les bords latéraux largement déprimés et un peu relevés surtout vers les angles postérieurs, très rétrécis près de l'extrémité antérieure, sur la marge un point pilifère au sommet de l'angle latéral et un autre à l'angle de la base. *Élytres* très amples, en ovale assez court, un peu moins du double plus larges que le corselet, à peine d'un tiers plus longues que larges, un peu échancrées à la base de chaque côté de l'écusson, épaules un peu moins saillantes en avant, mais très largement et fortement arrondies, côtés assez sensiblement et régulièrement arrondis, extrémité tronquée assez étroitement et un peu obliquement; le dessus assez voûté, surtout en travers; il n'y a point de stries imprimées, mais on les aperçoit dans la transparence de l'élytre comme des traits très fins un peu plus foncés que les intervalles, et entre les stries on voit de même de petites lignes transversales, formant comme des alvéoles, le tout est couvert d'une ponctuation extrêmement fine et serrée; les intervalles sont tout à fait plans, sur le 3e on voit près de la base une assez grande fossette arrondie et trois petits points sur la moitié postérieure, le long du bord il y a quelques tubercules avec un petit point au sommet, assez éloignés les uns des autres; le bord latéral est assez largement déprimé surtout vers le milieu, nullement relevé sur la marge qui forme un petit bourrelet excessivement fin; les épipleures sont assez larges et très dilatées dans leur tiers antérieur.

E. macularius. — *Lebia macularia*, Chevrolat, Coléopt. du Mexiq. 1835, II, n° 131.

Long. 11 — 12 1/2 m.

Ressemble beaucoup au *fasciatopunctatus*, et en diffère fort peu par la forme, cependant la tête est un peu plus large, les yeux encore plus proéminents, le milieu des côtés du corselet est plus dilaté et un peu plus anguleux, l'extrémité des élytres n'est point sinuée; la coloration est tout à fait la même, mais les taches des élytres diffèrent un peu; les deux bandes transversales sur le devant de la suture sont plus éloignées l'une de l'autre, l'antérieure est plus rapprochée de la base et par une dent qu'elle émet en avant, elle se rattache presque à la tache qui est à côté de l'écusson; la seconde est composée de deux demi-lunes séparées sur la suture, les trois autres taches suturales sont à peu près pareilles, la 1re cependant est plus angulaire, le crochet qui forme la partie inférieure de la lunule humérale descend un peu plus, et à côté, sur le bord, on remarque une tache qui manque dans le *fasciatopunctatus*.

J'en ai reçu de M. Sallé deux individus qu'il a trouvés au Mexique.

E. pœcilopterus. — *Lebia pœciloptera,* Buquet, Ann. de la Soc. Entom. de France 1834, p. 675.

Long. 10 — 11 m.

On a à tort confondu cette espèce avec le *fasciatopunctatus*. Elle en diffère par le corselet plus anguleux sur le milieu des côtés (comme dans le précédent) et dont les angles postérieurs sont un peu plus marqués; l'impression transversale antérieure est beaucoup plus profonde; sur chacun des quatre côtés du corselet on voit une grande tache allongée noire, celle postérieure trilobée. Le fond de la couleur des élytres est comme dans les précédents, d'un jaune très pâle, mais on y voit trois bandes d'un jaune plus rougeâtre comme sur la tête et le corselet, la première non loin de la base, la seconde sur le milieu, la 3e à l'extrémité; ces bandes sont limitées des deux côtés par les taches noires qui y forment des bandes (fasciæ) en zigzag plus ou moins interrompues, mais généralement plus cohérentes que dans le *fasciatopunctatus*, la distribution en est d'ailleurs à peu de différences près la même; un ou deux articles de la base des antennes, les palpes et toutes les cuisses jusqu'au bout sont d'un jaune testacé.

J'en possède un individu pris par M. Lacordaire à Cayenne et qui faisait partie de la collection Dejean ; deux autres, pris à Ega sur le haut-Amazone, m'ont été donnés par M. Bates; ceux-ci sont d'une teinte un peu plus claire, les taches noires sont un peu plus grandes dans l'individu de Cayenne, celles latérales atteignent toutes le bord.

E. tredecimpunctatus. Chaudoir.

Long. 9 m.

Il est très voisin des précédents par la forme, mais les taches des élytres sont bien moins nombreuses. *Tête* comme dans le *pœcilopterus*; *corselet* de même, mais proportionnellement plus petit et de fort peu plus large que la tête; côtés et angles postérieurs tout à fait comme chez celui-ci, les deux impressions sur les deux moitiés du disque bien plus grandes et plus enfoncées. *Élytres* exactement de la même forme. Tête et corselet d'un testacé plus rougeâtre, sans taches, élytres colorées comme dans le *pœcilopterus,* avec trois taches seulement sur la suture, la première assez près de l'écusson, arrondie, assez grande, touche à la suture de manière à former avec la tache correspondante de l'autre élytre une bande transversale subéchancrée devant et derrière sur la suture; la seconde un peu après le milieu, commune aux deux élytres, en croissant assez épais au milieu et dont la convexité est tournée vers la base, la 3e à l'extrémité, également commune aux deux, forme une petite bande étroite (vitta) assez allongée ; près

de l'épaule une tache noire semblable à celle de la base de la suture, qui ne touche pas le bord; sur le disque de chaque élytre trois taches placées en triangle, les deux antérieures à la même hauteur, plus grandes que la troisième, et à l'extrémité externe une tache en virgule, dilatée antérieurement et longeant une partie du bord postérieur, avec une tache contiguë à sa partie antérieure, située sur l'emplacement du 5e intervalle; palpes un peu plus obscurs; antennes noires avec le premier article ferrugineux, cuisses entièrement testacées, jambes et tarses brun-foncé.

J'en possède un individu qui m'a été donné par M. Bates, comme trouvé à Ega sur le haut-Amazone.

OXYODONTUS.

Ligula cornea, angusta, anterius sensim angustata, apice subtruncata, plurisetosa, *paraglossæ* membranaceæ, latæ, ligulam parum superantes, apice late rotundatæ.

Palpi breves, crassiusculi, articulo ultimo basi crassiusculo, apicem versus sensim attenuato, subacuminato, in maxillaribus præcedente duplo longiore.

Mentum rotundato-emarginatum, dente sinus tenui, longulo, acutissimo, lobis vix breviore, his trigonis, intus appendiculatis, epilobo aculeato.

Cætera fere ut in *Mochthero*.

Habitus fere *Dolichoctidis tetrastigmæ*, thorace magis cordato.

Ce genre se distingue de tous ceux de cette section par la dent aiguë et avancée de l'échancrure du menton ; la languette se rétrécit beaucoup vers son extrémité au contraire des *Dolichoctis*.

O. tripunctatus. Chaudoir.

Long. 4 3/4 m.

Il ressemble à certaines *Coptodera*, par exemple à l'*equestris* sous le rapport de la forme, mais il est bien plus petit et entièrement d'un noir brillant en dessus. *Tête* carrée, non rétrécie à sa base, très finement chagrinée, avec un très léger pli et un point imprimé près du bord interne des yeux et du bord latéral en avant des yeux, une petite impression ovale sur le milieu du front et deux excavations assez larges et courtes entre les antennes ; yeux assez gros et saillants. *Corselet* plus large que la tête, de près du double plus large que long, pas plus étroit à la base que devant, bord antérieur légèrement échancré en arc de cercle, angles antérieurs nullement avancés et assez largement arrondis, derrière ceux-ci les côtés se dilatent sensiblement en décrivant une courbe jusqu'au premier tiers où

un petit point pilifère placé sur la marge même détermine un angle à peine marqué, après lequel le côté se dirige très peu obliquement vers la base, non loin de laquelle il se redresse un peu, et forme avec elle un angle droit dont le sommet n'est pas tout à fait aigu, et qui porte un 2e point pilifère; base coupée assez carrément, sauf vers le milieu qui est très légèrement arrondi; le dessus un peu convexe au milieu et presque lisse, ligne médiane entière et assez imprimée, impression antérieure nulle, postérieure très nettement marquée, avec une excavation profonde et arrondie de chaque côté du milieu de la base; côtés du disque assez largement déprimés, et un peu ondulés; rebords latéraux assez larges et bien relevés; dilatés aux angles postérieurs qui se redressent assez fortement. *Élytres* beaucoup plus larges que le corselet, tronquées carrément à la base, très arrondies sur les côtés vers les épaules et l'angle postérieur externe, mais très peu sur le milieu, un peu plus longues que larges, de forme assez carrée, tronquées assez obliquement à l'extrémité qui n'est point échancrée; l'angle sutural, presque droit, n'est guère arrondi au sommet; le dessus est bien plus voûté en travers qu'en long, les stries sont très fines, nettement imprimées, et distinctement ponctuées, elles sont disposées comme dans les *Coptodera*; les intervalles sont tout à fait plans et lisses; on voit sur le 3e trois points imprimés pilifères bien distincts, le 1er au premier quart, le 2e au milieu, le 3e tout au bout de l'intervalle; la série submarginale est très peu interrompue au milieu, le rebord latéral, assez étroit, se dilate très légèrement en dedans vers le milieu. En dessous le sternum est lisse, l'abdomen parsemé de petits points brièvement pilifères. Il y a des ailes sous les élytres.

En dessous d'un noir assez brillant, rebords latéraux du corselet et des élytres obscurément ferrugineux, ainsi que l'épistôme; labre, palpes et antennes roux-clair, le premier article de celles-ci rembruni; dessous du corps brun, ainsi que les pattes; trochanters, genoux et tarses ferrugineux.

M. Wallace a trouvé ce petit insecte à Célèbes; j'en ai reçu deux individus.

MOCHTHERUS

Schmidt-Gœbel, Faun. Birm. p. 76. — *Dromius*, Mac-Leay; *Thyreopterus*, Dejean; — *Cyrtopterus*, Motschulsky.

Ligula cornea, angusta, elongata, apice latior, truncata, plurisetosa; *paraglossæ* coriaceæ ligulam haud superantes, apice obtuse rotundatæ, extus parum arcuatæ.

Palpi satis tenues, articulo ultimo subcylindrico, vix fusiformi, apice subtruncato ; maxillares articulo penultimo apicali breviore, subconico.

Maxillæ porrectæ, sat tenues, modice arcuatæ, intus dense ciliatæ, acutæ, lobo externo tenui, apice subfusiformi.

Mentum quadrato-emarginatum, sinu in fundo rotundatim subprominulo, lobis trigonis, antice acute angulatis, epilobo vix aculeato.

Labrum quadratum, anterius subangustius, latitudine paulo brevius, apice truncato, sexsetoso ; supra planum.

Mandibulæ mediocres, parum arcuatæ, acutæ, subconvexæ.

Antennæ dimidio corporis paulo breviores, graciles, filiformes, pubescentes, articulis tribus cum dimidio quarti glabris, magis tenuibus, omnibus, secundo excepto paulo breviore, inter se æqualibus.

Pedes subelongati, tenues ; *tibiæ* canaliculatæ, subciliatæ, *tarsi* filiformes, supra glabri, subtus parce ciliati, articulis longitudine sensim decrescentibus, ultimo longiusculo, unguiculis elongatis, intus ultra medium dentatis, dentibus ultimis longioribus ; in mare articulis tribus primis subtus biseriatim lamellato-papillosis, modice dilatatis.

Habitus fere *Thyreopteri*.

M. Schmidt-Gœbel, en établissant ce genre, n'a pas reconnu son extrême affinité avec celui de *Dolichoctis*, également créé par lui, et les a fort éloignés l'un de l'autre. Ils ne diffèrent guère cependant que par la légère rondeur avancée du fond de l'échancrure du menton, par la pubescence de la seconde moitié du 3e article des antennes, par la forme cylindrique et moins en fuseau du dernier article des palpes, et par la longueur plus grande des dentelures des crochets vers le milieu dans les *Mochterus*, caractères qu'on ne retrouve plus dans les *Dolichoctis*, mais qui ne permettent pas de les éloigner beaucoup. Cette dentelure des crochets rappelle celle des *Lelis*.

Le *Mochtherus rotuntatus*, Schmidt-Gœbel que je ne connais pas, paraît d'après la description, devoir être une espèce voisine de la *Dolichoctis quadriplagiata*, et ne doit pas faire partie de ce genre (voy. Faun. Birm. p. 77, n° 2).

M. tetraspilotus. — *Dromius tetraspilotus* Mac-Leay. Ann. Jav. p. 25, 47. — *Thyreopterus tetrasemus* Dejean, Spec. gén. des Coléopt. V. p. 448. — *Mochtherus angulatus* Schmidt-Gœbel. Faun. Birm. p. 76. — *Cyrtopterus quadrinotatus* Motschulsky. Bull. de la Soc. des Natur. de Mosc. 1861. I, p. 106.

Long. 5 2/3 — 7 m.

Cette espèce tellement méconnue, est facilement reconnaissable à son corselet anguleux sur les côtés, assez cordiforme et aux quatre taches

rondes et orangées des élytres, dont les deux postérieures touchent a la suture, tandis que les deux antérieures sont assez rapprochées de l'épaule. *Tête* petite, carrée, aussi longue que large, rétrécie à sa base en col cylindrique, séparé du front à la hauteur du bord postérieur des yeux par une impression transversale peu profonde et qui ne forme point de sillon, mais une simple ondulation ; front plus ou moins finement chagriné, parsemé de points modérément serrés, quelquefois assez marqués, finement ridé longitudinalement près des yeux, sans vestige d'impressions latérales ; épistôme finement ruguleux ; yeux très grands, hémisphériques, à peine emboîtés en arrière dans un renflement très court de la joue. *Corselet* un peu plus large que la tête avec les yeux, un peu moins long que large, mais nullement transversal, très cordiforme et très rétréci vers la base ; le bord antérieur assez échancré, les angles antérieurs un peu avancés, larges et très arrondis ainsi que le premier tiers des côtés, jusqu'à l'angle latéral, qui quoique obtus, est bien marqué, nullement arrondi et porte un très petit point pilifère placé exactement au sommet ; après l'angle, les côtés sont échancrés en arc de cercle jusqu'aux angles postérieurs qui sont un peu obtus, légèrement arrondis au sommet et très relevés ; la base, coupée carrément au milieu, remonte un peu obliquement vers les angles ; le dessus est plus ou moins finement rugueux et ridé irrégulièrement, peu convexe ; l'impression transversale antérieure est assez courte, très rapprochée du bord antérieur, assez forte ; la postérieure est moins imprimée et se perd de chaque côté dans une excavation circulaire assez forte ; la ligne médiane est bien imprimée, et n'atteint que la base où elle s'affaiblit peu à peu, le rebord latéral est assez large et assez relevé surtout vers les angles postérieurs. *Élytres* deux fois de la largeur du corselet, de forme assez carrée, et plus longues que larges ; base tronquée carrément, sans échancrure ; côtés assez droits et ne s'arrondissant un peu que dans leur moitié postérieure ; extrémité tronquée fort peu obliquement, nullement échancrée, avec l'angle externe un peu obtus, mais modérément arrondi au sommet, l'angle sutural presque droit à sommet également un peu arrondi ; le dessus assez plan, descendant lentement vers les côtés et pas du tout vers l'extrémité, stries assez fines, finement et peu distinctement ponctuées, les 6 premières se réunissant par paires près de l'extrémité, la 7e s'approfondit postérieurement et longe le bord postérieur pour rejoindre la première ; il y a un assez long rudiment près de l'écusson ; les intervalles à peu près plans, distinctement chagrinés et parsemés de tout petits points ; sur le 3e deux petits points sur la moitié postérieure, la série submarginale très espacée vers le milieu. Dessous du corps très finement chagriné, très légèrement pubescent sur l'abdo-

men. Antennes ne grossissant pas vers l'extrémité, plutôt minces, et atteignant la base des élytres.

D'un brun-foncé assez terne en dessus, avec les rebords latéraux du corselet roux; bordure latérale des élytres d'un jaune ferrugineux; sur chaque élytre deux taches oranges, l'une antérieure sur les 4e-7e intervalles, dépassant légèrement la 3e et la 8e stries, et prolongée un peu en pointe vers l'épaule; l'autre postérieure, s'étendant presque depuis la suture qui est un peu rembrunie jusqu'un peu au delà de la 5e strie, ces taches sont arrondies, mais un peu irrégulières, et nullement partagées en taches allongées par le fond des stries qui n'est point obscur; dessous du corps bien plus clair vers le milieu de l'abdomen ; antennes d'un roux plus ou moins clair, avec le premier article rembruni, palpes, bouche, labre, trochanters, genoux, jambes et tarses ferrugineux, cuisses rembrunies.

L'habitat de cette espèce est très étendu, on la trouve à Java, à Bornéo, en Birmanie, sur la côte du Malabar et à Ceylan.

M. immaculatus. — Redtenbacher? Reis. Novar. II, p. 7.

Long. 8 m.

Un peu plus grand que le précédent et entièrement noir en dessus, sans taches sur les élytres. *Tête* et *corselet* un peu plus larges, épistome plus ponctué; corselet proportionnellement plus élargi, mais d'ailleurs semblable pour la forme; le dessus bien plus distinctement et un peu plus régulièrement ridé en travers, encore plus plan; l'impression transversale antérieure plus effacée, la ligne médiane plus fine; la rigole latérale et le rebord latéral bien plus larges, celui-ci bien relevé; le milieu de la base assez ruguleux. *Élytres* plus larges et proportionnellement plus courtes; un peu moins parallèles sur les côtés; les angles de la troncature postérieure moins arrondis au sommet, tandis que les épaules le sont au contraire plus; le dessus moins plan, descendant un peu vers l'extrémité et un peu plus vers les côtés, strié et ponctué de même; les intervalles un peu moins plans, plus finement chagrinés, plus luisants, sans points imprimés épars; les 2 points sur la partie postérieure du 3e placés de même, la série marginale longuement interrompue au milieu, le rebord latéral plus large, dilaté vers le milieu. D'un noir assez brillant, à peine éclairci sur les bords du corselet et des élytres; tout le dessous du corps presque aussi foncé que le dessus; les autres parties colorées comme dans le *tetraspilotus*, cuisses plus obscures, base des jambes plus foncée.

M. Lorquin l'a trouvé aux Moluques; j'en possède deux individus.

M. ? undulatus. — *Thyreopterus undulatus* Dejean. Spec. gén. des Coléopt. V. p. 449.

Long. 5 2[3 m.

Malgré le facies différent de cet insecte, il présente assez bien les caractères de ce genre; la tête et le corselet sont fort étroits, et les côtés de ce dernier ne sont point anguleux. *Tête* petite, allongée, très-rétrécie à la base, comme dans certaines *Casnonia*, mais sans col distinct, car l'étranglement postérieur n'est indiqué que par une ondulation; les yeux sont grands et passablement proéminents; le vertex est finement rugueux, le front l'est bien plus fortement, avec deux plis irréguliers près du bord interne de chaque œil, et une impression assez large et assez marquée entre les antennes; un assez large tubercule peu élevé au milieu de la base de l'épistôme; antennes filiformes assez minces, atteignant à peine la base des élytres. *Corselet* pas plus large que la tête avec les yeux, un tant soit peu plus long que large, un peu rétréci vers la base et ayant l'aspect assez cordiforme; bord antérieur un peu échancré en arc de cercle, avec les angles antérieurs modérément avancés et assez arrondis au sommet; les côtés sont modérément et régulièrement arrondis sur presque toute leur étendue et ce n'est que vers la base qu'ils sont très-légèrement sinués; les angles postérieurs sont assez obtus, nullement saillants, à peine arrondis au sommet et bien relevés; la base coupée carrément au milieu et assez obliquement vers les angles; le dessus peu convexe, assez rugueux et couvert de rides transversales serrées, coupé en long par une ligne médiane fortement imprimée qui atteint presque les deux bords et se dilate légèrement en arrière en forme de fossette ovalaire; les impressions transversales presque effacées; de chaque côté de la base une excavation allongée assez forte; le rebord latéral assez étroit, très-relevé, un peu dilaté aux angles postéreurs. *Élytres* deux fois et demie aussi larges que le corselet en ovale assez largement tronqué à la base, et d'un tiers plus long que large, la base n'est non seulement pas échancrée, mais elle parait descendre très légèrement vers les épaules dont le sommet est très arrondi; les côtés le sont un peu, l'extrémité est tronquée un peu plus obliquement que dans le *tetraspilotus* et l'angle externe est plus arrondi; le dessus est plus bombé encore que dans l'*angulicollis*, et descend aussi visiblement vers le bord antérieur; les stries sont assez profondes et assez distinctement ponctuées, les intervalles un peu convexes, visiblement chagrinés et parsemés de très petits points; il y a trois points très peu distincts sur le 3e, la série submarginale est longuement interrompue au milieu; le rebord latéral est assez large et bien relevé. En dessus d'un brun presque noir, modérément luisant; le rebord latéral

du corselet et des élytres ferrugineux; sur chaque deux bandes plus ou moins sinuées composées de taches longues très étroites, n'occupant que le milieu de chaque intervalle, tandis que les côtés et le fond des stries reste noir; la bande antérieure allant de la 1re à la 8e strie, est composée de taches plus longues, celle du 4e intervalle est un peu plus en arrière que les autres, et les deux externes bien plus longues, la bande postérieure est formée de taches plus petites, plus détachées encore les unes des autres, dont les unes sont plus avancées vers le milieu, les autres plus reculées vers l'extrémité; en dessous d'un brun moins foncé, les autres parties du corps d'un testacé-jaunâtre, un peu rembruni au premier article des antennes, vers la base des palpes et des cuisses et aux trochanters, ainsi que vers le milieu des jambes.

Je ne connais de cette espèce qui habite le Sénégal que l'individu de la collection Dejean, maintenant en ma possession, et qui est un mâle.

DOLICHOCTIS.

Schmidt-Gœbel, Faun. Birm. p. 62. — *Cyrtopterus* Motschulsky; — *Coptodera*, Dejean.

Palpi mediocres, articulo ultimo fusiformi, obtuse acuminato, præcedente duplo longiore in maxillaribus.

Mentum quadrato-emarginatum, sinus fundo medio haud producto, arcuatim emarginato, epilobis aculeatis.

Antennæ dimidio corporis breviores, plerumque vix tenues, articulis quatuor primis sæpius attenuatis, semper glabris, cæteris pubescentibus.

Pedes ut in *Mochthero*, unguiculi dentibus mediis haud longioribus, omnibus tamen quam in *Brachyctide* magis prominulis.

Cætera ut in *Mochthero*.

Habitus fere *Thyreopteri*

Il ne saurait y avoir de doute que ce ne soit ici la véritable place de ce genre qui a été confondu par Dejean avec les *Coptodera*, malgré la différence de forme des languettes dans ces insectes, caractère dont cet entomologiste ne tenait d'ailleurs aucun compte.

I. Antennæ graciles, articulis exterioribus tenuibus.

D. quadriplagiata. — *Cyrtopterus quadriplagiatus* Motschulsky, Bull. de la Soc. des Natur. de Mosc. 1861, I. p. 106.

Long. 6 1/2 — 7 m.

Plus grand que les autres espèces décrites. *Tête* un peu plus étroite;

yeux moins saillants. *Corselet* de moitié plus large que la tête, bien moins court et moins transversal que dans la *striata*, environ d'un quart moins long que large, bien échancré au bord antérieur, avec les angles plus avancés et moins obtusément arrondis, côtés très arrondis vers le milieu, nullement anguleux et dépourvus du point pilifère situé sur la marge des autres espèces vers le milieu, moins arrondis vers les deux extrémités, tombant plus obliquement sur la base qui est plus rétrécie, et y formant un angle plus obtus et légèrement arrondi au sommet qui porte un point pilifère, base coupée plus obliquement vers les angles; le dessus plus plan, très finement mais assez régulièrement ridé en travers, ligne médiane entière, moins imprimée, impression transversale antérieure assez distincte, postérieure bien moins enfoncée que dans la *striata*, rebord latéral presque aussi large et s'élargissant peu à peu depuis l'extrémité antérieure jusqu'aux angles postérieurs qui sont très relevés. *Élytres* de la même forme que dans la *striata*, presque deux fois aussi larges que le corselet, moins voûtées, striées de même, mais les stries plus lisses, les intervalles moins chagrinés, plus brillants, le 3e ponctué de même ainsi que le 9e.

D'un brun-noirâtre sans reflet irisé; corselet moins obscur que les élytres, largement bordé de ferrugineux-clair, rebord latéral des élytres de la même teinte, sur chaque élytre deux taches oranges, la première oblique remontant vers l'épaule qu'elle ne touche pas, la seconde à peu près comme dans la *striata* (var.), un peu plus petite; dessous d'un brun-rougeâtre; antennes, palpes et pattes testacés, tibias rembrunis.

Trois individus pris par Nietner à Ceylan et qui m'ont été donnés par le Musée de Berlin. Le *Mochth. rotundatus* Schmidt-Gœbel, paraît, d'après la description, être voisin de cette espèce, mais il est bien plus petit.

II. Antennæ extus crassiores, articulis basalibus tenuibus.

D. striata. — Schmidt-Gœbel, Faun. Birm. p. 62.

Long. 4 1/2 — 5 1/2 m.

Tête assez petite, carrée, nullement rétrécie à sa base, assez plane, très finement chagrinée, avec un très petit pli et deux petits points le long du bord interne des yeux, qui sont grands, mais moins saillants que dans le *M. tetraspilotus* et un sillon sinué très peu profond entre la base des antennes de chaque côté de l'épistôme. *Corselet* au moins de moitié plus large que la tête avec les yeux, de près du double plus large que long, atteignant sa plus grande largeur vers le milieu, et un peu moins rétréci vers la base que vers son extrémité antérieure; sur le milieu des côtés on

remarque un angle très obtus, mais non arrondi au sommet où un poil sort d'un petit point situé sur le bord même de la marge relevée ; un point semblable se voit au sommet de l'angle postérieur; entre l'angle latéral et les angles antérieurs qui sont un peu avancés et arrondis au sommet, le côté décrit une ligne courbe, tandis que derrière ce même angle il se dirige en ligne parfaitement droite et un peu obliquement vers la base avec laquelle il forme un angle obtus, mais bien peu arrondi au sommet; le bord antérieur est assez échancré en arc de cercle; la base, coupée presque carrément, remonte à peine obliquement vers les angles; le dessus est modérément convexe, très faiblement ridé, et coupé longitudinalement par une ligne médiane très profonde surtout en arrière, qui n'atteint pas tout à fait le bord antérieur, et ne dépasse pas l'impression transversale de la base qui est assez profonde, et se perd de chaque côté dans une forte excavation située sur le milieu de la distance entre le milieu de la base et l'angle postérieur; l'antérieure n'est presque pas indiquée, la partie déprimée et relevée des côtés est presque lisse, très large et se rétrécit beaucoup près des angles antérieurs, sans s'élargir aux angles postérieurs qui sont un peu plus relevés que le reste du rebord. *Élytres* environ de moitié plus larges que le corselet, et d'un tiers plus longues que larges, en ovale court largement tronqué et même faiblement échancré à la base, de sorte que les épaules, quoique très arrondies au sommet, semblent avancer très légèrement, les côtés modérément arrondis, l'extrémité tronquée un peu obliquement, avec l'angle externe beaucoup plus arrondi que l'angle sutural; le dessus un peu voûté, plus en travers qu'en longueur; stries peu enfoncées, très légèrement et indistinctement ponctuées; intervalles presque plans, encore plus finement chagrinés que la tête; sur le 3e on ne distingue qu'un très petit point placé sur le milieu de la largeur aux 4/5 de la longueur et un autre près de l'extrémité contre le bord de la 7e strie ; la série submarginale est longuement interrompue au milieu ; le rebord latéral, étroit vers la base et en arrière, s'élargit légèrement en dedans vers le milieu.

D'un noir un peu brunâtre peu brillant, légèrement irisé et quelque peu ferrugineux sur les rebords latéraux du corselet et des élytres. Celles-ci sans taches; antennes, palpes, bords du labre, parties de la bouche d'un roux plus ou moins clair; pattes brunes, quelquefois plus claires, avec les trochanters, l'extrémité des jambes et les tarses ferrugineux.

Je rapporte presque sans hésiter l'individu que j'ai sous les yeux, et qui a été pris par M. Wallace aux îles Arou, à la description de Schmidt-Gœbel faite sur un individu trouvé par Helfer en Birmanie.

VAR. Maculis in singulo elytro binis, vel unica posteriore.

Je possède comme venant de Célèbes un individu qui a une tache orange sur la partie postérieure du disque de l'élytre ; elle est en ovale allongé, un peu pointue en avant et située aux trois-quarts entre la 2e et la 5e strie qu'elle dépasse un peu ; et quelques autres où il y a une seconde tache arrondie près de l'épaule. Ce ne sont évidemment que des varités les unes des autres ; cependant les individus à quatres taches semblent être la forme typique.

D. tetracolon. Chaudoir.

Long. 4 1/2 — 5 1/2 m.

Tout à fait semblable à la précédente pour la forme ; les côtés du corselet, d'ailleurs tout aussi large, sont simplement arrondis, et les angles postérieurs sont un peu plus droits et précédés d'une très légère sinuosité ; les côtés des élytres un peu plus arrondis. Le corselet est plus clair que le reste du dessus et ses bords latéraux ainsi que ceux des élytres sont d'un ferrugineux clair ; les quatre taches des élytres sont beaucoup plus grandes que dans les individus à 4 taches de l'espèce précédente, l'antérieure est en carré subtransversal, un peu irrégulière sur ses bords, quelquefois un peu arrondie, ou échancrée antérieurement, et va de la 2e à la 8e strie, la postérieure est un peu arrondie et s'étend de la 1re à la 7e strie ; les genoux sont ordinairement jaunâtres, ainsi que la base des tibias.

J'en possède quatre individus pris par Wallace à Sarrawack (Bornéo).

D. tetrastigma. Chaudoir.

Long. 5 m.

Elle ressemble beaucoup à la variété à quatre taches de la *striata*, mais elle en diffère par la forme du corselet qui est bien moins large, n'ayant guère qu'un tiers de plus en largeur qu'en longueur ; les côtés sont bien moins arrondis, à peine anguleux, visiblement et longuement sinués en arrière ; les angles postérieurs ne sont point obtus, mais tout à faits droits ; cependant le sommet n'en est pas aigu. Tout le reste est comme dans la *striata ;* les taches ont la même forme et les mêmes dimensions que dans sa variété à quatre taches.

Je n'en possède qu'un individu venant de Célèbes, et pris par M. Wallace.

D. gilvipes. — *Coptodera gilvipes* Dejean, Spec. gén. des Coléopt. V, p. 396.

Long. 4 1/2 m.

Voisine de la précédente, elle en diffère par l'absence de taches sur les élytres qui sont aussi un peu plus étroites, moins arrondies sur les côtés, plus fortement striées avec les intervalles plus relevés ; le corselet est aussi

plus étroit, d'un tiers seulement moins long que large, plus anguleux sur le milieu des côtés qui y sont cependant peu dilatés, plus sinué et plus rétréci avant les angles postérieurs qui sont plus aigus et un peu en saillie, l'impression transversale antérieure est plus marquée ; le corselet est d'un brun plus clair que la tête et les élytres ; les pattes sont tout à fait ferrugineuses.

Elle a été découverte par feu Eschscholtz à Manille, je possède l'individu de la collection Dejean ; deux autres font partie de la collection du Musée de l'Université de Moscou.

D. parvicollis. Chaudoir.

Long. 4 1/2 m.

Elle se distingue de ses congénères de cette section par le rebord étroit des côtés du corselet. *Tête* comme dans la *striata*, un peu plus étroite, front tout à fait semblable, une petite fossette sur le milieu ; yeux moins saillants. *Corselet* à peine plus large que la tête, à peu près de moitié moins long que large, peu transversal, pas plus rétréci à sa base qu'à son extrémité ; bord antérieur bien échancré en arc de cercle, angles antérieurs assez avancés, assez étroits, à sommet un peu arrondi ; côtés très peu arrondis vers le milieu, légèrement sinués en arrière et formant avec la base un angle très droit, légèrement saillant et nullement arrondi, base très légèrement oblique vers les angles ; le dessus assez convexe, très finement ridé, mais nullement chagriné ; ligne médiane entière et profonde, impression transversale antérieure peu distincte, postérieure profonde ; de chaque côté de la base une élévation aplatie circulaire entourée d'une rigole ; *rebord latéral très étroit,* ainsi que la rigole qui le longe, nullement dilaté aux angles postérieurs qui sont un peu relevés et portent un point pilifère, l'antérieure manque ; devant l'élévation basale une légère excavation triangulaire s'avance vers le milieu de chaque côté du disque. *Élytres* de la même forme que dans la *striata*, plus de deux fois plus larges que le corselet, mais bien plus voûtées dans tous les sens, avec des stries plus profondes, et des intervalles plus convexes et lisses ; sur le 3ᵉ trois points, le premier près de la base, le 2ᵉ au milieu, le 3ᵉ près de l'extrémité, la série submarginale encore plus longuement interrompue, le rebord latéral un peu plus étroit.

En dessus d'un noir brillant, qui ne devient point ferrugineux sur les rebords du corselet et des élytres ; sur celles-ci quatre taches oranges, assez grandes et arrondies comme dans la *tetrastigma*, dessous d'un brun foncé ; palpes et bouche ferrugineux ; antennes brunes, jaunâtres vers la base, cuisses brunes, les 4 trochanters antérieurs ferrugineux, les deux postérieurs

bruns, genoux ; tibias et tarses ferrugineux, les tibias rembrunis extérieurement.

Deux individus (dont j'ai bien examiné les organes buccaux) trouvés par M. Wallace à Bornéo.

D. anguliсollis. Chaudoir.

Long. 3 1/2 m.

Beaucoup plus petite et proportionnellement plus étroite que toutes les précédentes. *Tête* un peu moins large que dans la *striata*, nullement ridée, avec une impression courte et étroite de chaque côté entre les antennes et un gros point près des yeux qui sont moins proéminents. *Corselet* assez étroit, de peu plus large que la tête, presque aussi long que large, plus étroit à son extrémité qu'à sa base ; bord antérieur fortement échancré, angles plus avancés, plus étroits et moins arrondis ; les côtés forment un peu avant le milieu un angle assez saillant, qui n'est pas arrondi au sommet, et ne sont point arrondis antérieurement, leur partie postérieure est un peu échancrée ; l'angle postérieur est presque droit, faisant presque saillie en dehors et fort peu arrondi au sommet ; le dessus est aussi convexe que dans la *striata*, fortement chagriné ; les impressions tranversales sont bien marquées, celle postérieure se bifurque de chaque côté pour faire le tour d'un tubercule arrondi assez large situé entre les deux côtés de l'angle postérieur et dont il est séparé par la rigole qui longe le bord ; le rebord latéral, très étroit, se dilate sensiblement à l'angle latéral ainsi qu'à l'angle postérieur qui est bien relevé. *Élytres* de forme plus étroite et plus carrée que dans la *striata*, moins arrondies et presque parallèles sur le milieu des côtés, nullement échancrées mais simplement tronquées obliquement à l'extrémité comme dans cette espèce ; le dessus moins voûté ; les stries plus marquées, légèrement ponctuées dans le fond ; les intervalles plus convexes, avec trois points distincts sur le 3e, une série submarginale assez longuement interrompue au milieu ; le rebord latéral pareil. Dessous du corps très finement chagriné, assez luisant, nullement pubescent.

D'un noir-brunâtre en dessus. avec le corselet brun et les rebords latéraux du corselet et des élytres ferrugineux ; sur chaque élytre une tache jaune carrée, placée au premier quart entre les 3e et 8e stries, et remontant un peu vers l'épaule, et une bande sinuée assez étroite (fascia) de la même couleur allant de la 1re à la 8e strie, très-échancrée en arrière sur le 4e intervalle ; en dessous d'un brun foncé, plus clair vers le milieu, les autres parties du corps d'un jaune ferrugineux, un peu rembruni sur le

milieu des cuisses et aux jambes; (je n'ai vu que le premier article des antennes).

Reçu de M. Stevens comme originaire de Birmanie (Rangoon).

§ *Elytris apice aculeatis.*

D. aculeata. Chaudoir.

Long. 6 1/2 m.

Tête à peu près comme dans la *striata*, bien plus lisse, le pli près du rebord interne des yeux manque tout à fait, le point imprimé est très petit, il n'y a qu'une petite fossette oblique très courte entre la base des antennes de chaque côté. *Corselet* aussi large et aussi court au milieu que dans la *striata*, mais le bord antérieur étant profondément échancré et les angles antérieurs plus avancés et plus aigus, les côtés sont plus longs que dans cette espèce; ils ne sont nullement anguleux vers le milieu, modérément arrondis, le point pilifère y manque; ils se rétrécissent un peu plus vers les angles antérieurs que vers la base, sont très-faiblement sinués en arrière, en formant avec la base un angle à peine obtus, presque droit, légèrement émoussé au sommet par le point pilifère qui s'y trouve; le dessus est presque plan et à peu près lisse; des deux impressions transversales, l'antérieure est plus ou moins indistincte et très-rapprochée du bord, la postérieure est mieux marquée; la ligne médiane très-fine, atteint la base seulement; le rebord latéral a à peu près la même largeur, mais il s'élargit insensiblement depuis l'extrémité antérieure jusqu'aux angles postérieurs où il est très large et très relevé. *Élytres* à peu près dans les mêmes proportions, cependant un peu moins courtes, l'angle externe est moins arrondi au sommet, le bord postérieur est plus échancré, et la suture se prolonge en une épine très longue, très pointue et un peu relevée; le dessus est voûté comme dans la *striata*, les stries sont très fines, très peu imprimées, les intervalles parfaitement plans, très-lisses; le point du 3e intervalle placé en arrière, mais contre la 2e strie, est à peine visible; la série submarginale et le rebord latéral sont comme dans la *striata*.

D'un noir vernissé très brillant; en dessous un peu plus brun, ainsi que les cuisses et une partie des jambes; antennes, palpes, extrémités des tibias, tarses et trochanters roux ou ferrugineux.

J'en ai sous les yeux quatre individus trouvés à Célèbes par Wallace.

D. spinipennis. Chaudoir.

Long. 6 1/2 m.

Elle est tout à fait comme la précédente, dont elle ne diffère que par l'ai-

guillon sutural encore plus long et par les stries plus profondes, ainsi que par les intervalles moins plans. La coloration est moins obscure, plus brune et la surface n'est pas aussi luisante.

Deux individus trouvés dans l'île de Batchian par Wallace.

BRACHYCTIS.

Ligula cornea, anguste ovata, apice obtuse acuminata, quadrisetosa; *paraglossæ* membranaceæ, ligulam parum superantes, vix conniventes, apice extusque rotundatæ.

Palpi quam in *Dolichocti* breviores et crassiores, articulo ultimo basi crassiusculo, apicem versus sensim attenuato, in maxillaribus penultimo fere duplo longiore.

Mentum breve, minus profunde emarginatum, sinu simplici, lobis trigonis antice acutis, extus rotundatis, epilobo interno aculeato.

Antennæ breviusculæ, crassiusculæ, basi attenuatæ, articulo quarto sequentibus breviore, pubescentes, longius pilosellæ, articulis tribus cum dimidio quarti glabris (apice setulosis).

Pedes quam in *Dolichocti* breviores, tenues, unguiculis brevibus, breviter denticulatis (unde nomen).

Cætera ut in *Dolichochti.*

Habitus fere *Dolichoctis striatæ*, latior, supra fortius rugulosus, pubescens.

J'ai cru devoir établir ce genre sur un insecte qui diffère des *Dolichoctis* par la rugosité de sa surface qui est couverte d'assez longs poils formant pubescence, et par la forme de sa languette et de ses palpes, ainsi que par la brièveté des crochets des tarses qui ne sont que faiblement dentelés.

B. rugulosa. Chaudoir.

Long. 4 1/2 m.

Fortement rugueuse et pubescente en dessus. *Tête* à peu près de la grandeur et de la forme de celle de la *Dol. striatæ*, vertex finement chagriné, front et épistôme fortement ponctués et ruguleux; entre les antennes deux impressions larges, peu profondes qui remontent jusqu'entre les yeux, une très petite impression sur le milieu, suture peu profonde, labre assez distinctement chagriné, plus que dans les *Dolichoctis*. *Corselet* deux fois plus large que la tête, deux fois plus large que long, très court, un peu plus rétréci vers l'extrémité que vers la base; bord antérieur un peu échancré, angles un peu avancés et bien arrondis au sommet; côtés fortement arrondis

et élargis surtout vers le milieu, se dirigeant en ligne droite et fort obliquement vers la base qui est coupée carrément et avec laquelle il forme un angle assez obtus, mais fort peu arrondi à son sommet, il n'y a point d'angle marqué sur le milieu des côtés à l'endroit où l'on y voit sur la marge un petit tubercule pilifère; le dessus est un peu convexe vers le milieu, très largement déprimé vers les bords latéraux qui sont assez relevés; le dessus est couvert de points très serrés qui deviennent plus gros sur les côtés et qui produisent une très forte rugosité; de ces points sortent des poils jaunâtres jacents formant pubescence; l'impression transversale antérieure est très fine et très rapprochée du bord, celle postérieure très forte, se dilate de chaque côté en une excavation arrondie assez distante des angles; entre cette excavation et l'angle on aperçoit un petit pli très rapproché de la base et sur l'angle même un petit tubercule pilifère; la ligne médiane est entière et très imprimée, surtout derrière le milieu; de chaque côté du disque on voit une petite fossette peu profonde. *Elytres* au moins de moitié plus larges que le corselet, à peu près d'un quart plus longues que larges, assez circulaires, très-largement tronquées à la base, angles huméraux obtus, débordant sensiblement la base du corselet, modérément arrondis au sommet; côtés passablement et irrégulièrement arrondis, extrémité tronquée peu obliquement, échancrée avec les deux angles mais l'extérieur surtout arrondis; le dessus voûté comme dans la *Dolich. striata*, couvert d'une ponctuation assez serrée et d'une pubescence jacente comme le corselet; les stries ne sont indiquées que par la convexité des intervalles qui n'est cependant pas considérable; la série submarginale disparaît presque dans la ponctuation, elle est largement interrompue au milieu. En dessous le sternum est finement chagriné et paraît glabre, l'abdomen est couvert de petits poils beaucoup moindres et moins serrés que ceux du dessus.

Presque noir en dessus, un peu terne; le corselet plus brun et légèrement bordé de rouge sur les côtés; rebord des élytres ferrugineux; les quatre taches des élytres à peu près comme dans la variété de la *Dol. striata*, mais plus distinctes et plus grandes; le reste coloré à peu près comme dans cette dernière espèce.

Donné par Schaum comme venant de Sarrawack (Bornéo).

TABLE DES GENRES ET DES ESPÈCES.

DESCRIPTION

DE LA

SATURNIA PHŒNIX

PAR

ÉMILE DEYROLLE.

Cette magnifique espèce que nous avons reçue du Brésil, province de Rio-Janeïro, fait partie du même groupe et ressemble même un peu à la *Saturnia Semiramis* de Cramer qui est figurée à la planche 13 de son ouvrage sur les papillons exotiques ; mais cette dernière est de Surinam. La *Saturnia Phœnix* en diffère par sa taille beaucoup plus considérable et ses formes moins grêles, par une large tache brune basilaire à l'aile supérieure dont la frange externe est fortement dentée tandis qu'elle est droite dans l'espèce de Cramer ; ses queues sont plus courtes, plus larges avec les palettes plus développées proportionnellement ; les ailes inférieures ont chacune deux ocelles, contiguës, transparentes, irrégulières et très-anguleuses, tandis que la *Semiramis* n'a qu'une ocelle ronde sur les mêmes ailes.

Le corps n'a point de points ronds et blancs.

Bien que l'exemplaire figuré par Cramer soit un mâle, et que nous n'ayons reçu qu'une femelle de la *Saturnia Phœnix* ; en la comparant avec un exemplaire de la *Semiramis* que le Dr Boisduval, toujours si obligeant

nous a communiqué, nous n'avons pas hésité à la figurer comme espèce nouvelle ; les caractères différentiels du nombre et de la forme des ocelles, le bord de l'aile dentelé chez l'un, droit chez l'autre, ne variant pas d'un sexe à l'autre chez les *Saturnia*.

Nous espérons du reste recevoir d'autres exemplaires de cette belle espèce, ayant recommandé à notre correspondant d'en rechercher la chenille.

COMPTES-RENDUS DES SÉANCES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE BELGIQUE

PUBLIÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN EXÉCUTION D'UNE DÉCISION PRISE LE 28 SEPTEMBRE 1866 ET RATIFIÉE PAR L'ASSEMBLÉE MENSUELLE DANS SA SÉANCE DU 6 OCTOBRE SUIVANT.

Assemblée mensuelle du 5 septembre 1868.

PRÉSIDENCE DE M. SAUVEUR.

La séance est ouverte à 8 1/2 heures.

Le procès-verbal de la réunion précédente est approuvé.

Le président annonce que le Conseil d'administration, dans sa dernière séance, a décidé que l'assemblée générale annuelle de la Société aura lieu le dimanche 27 septembre, à midi.

Il est donné lecture : 1° d'une lettre de M. de Sélys-Longchamps s'excusant de ne pouvoir assister à la séance.

2° D'une lettre de M. Edouard Morren, professeur de Botanique à l'université de Liége, remerciant de sa nomination de membre effectif de la Société.

3e D'une lettre de M. Henry Delamain, de Jarnac (Charente) remerciant également de sa nomination, et offrant généreusement à la Société de lui envoyer les insectes intéressants de son département.

Il est décidé que des remercîments seront transmis à M. Delamain et que les offres seront acceptées avec empressement.

Le secrétaire a reçu pour la bibliothèque de la Société les ouvrages suivants :

1° *Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.* T. XXVI, n° 7, in-8°, pl. — (De la part de l'Académie).

2° Andrew Murray. — *The Journal of travel and natural history.* T. I, n° 2 et 4, in-8°. — (Échange avec les annales).

3° E. Von Harold. — *Coleopterologische Hefte.* Liv. III, in-8°. — (Don de l'auteur.)

4° *Mittheilungen der Schweizerischen entomologische Gesellschaft.* T. II, n° 9, 1868, in 8°. — (Don de M. Bischoff-Ehinger).

5° Arm. Thielens. — *Note sur le* Myosotis Dumortieri.

6° Id. — *Note sur le* Cytisus decumbens, Walp. — *Espèce nouvelle pour la Flore de Belgique.*

7° Id. — *Petites observations sur quelques plantes critiques.* — Extraits du bulletin de la Société royale de Botanique de Belgique. T. VIII, n° 1, in-8°. — (Dons de l'auteur).

8° *Insectologie agricole.* — 2me année, n° 6 (juillet). — In-8°, pl. — (Don de M. E. Deyrolle).

9° *Un insecte et un Gastéropode pulmoné du terrain houiller*, par J.-P. Van Beneden et Eug. Coemans. — In-8°, pl.

(Extrait du Bulletin de l'Académie royale de Belgique, 2e série. — T. XIII, n° 4, 1867). — (Don des auteurs).

M. Dupont communique un insecte fossile, du terrain houiller de Belgique, trouvé à Sart-Longchamps et décrit par M. Van Beneden et Coemans, sous le nom d'*Omalia macroptera.*

Il communique ensuite quelques autres insectes fossiles, provenant du Schiste tertiaire d'Œningen et étiquetés de la main de M. Oswald Heer. Ces insectes sont : *Hydrophilus giganteus*, Heer. — *Hister Troglodytorum*, Heer. — *Sitona atavina*, Heer. — *Anoplites Bremii*, Heer. — *Cleonus sp?* — *Libellula Dorii*, Heer.

M. A.-P. De Borre fait parvenir les notes suivantes :

« Parmi les Coléoptères reçus de Cantagallo (Brésil) et mis sous vos yeux à la fin de la séance du 1er août par notre collègue, M. le professeur Lambotte, trois Ténébrionides avaient été remis à mon examen. Deux d'entre eux appartiennent au *Strongylium splendidum*, Germar, espèce très-commune au Brésil, et répandue à profusion dans les collections. Le troisième me paraît être le *Blapida Pertyi*, Lap. de Casteln. (Hist. nat. des Coléopt., II); il y a bien quelque différence avec la diagnose que l'auteur en donne, mais il y correspond par tous les points les plus essentiels. » —

« En continuant l'examen des Coléoptères aquatiques, trouvés à Calmpthout au printemps dernier, j'y ai encore reconnu un exemplaire d'une espèce peu commune du genre *Berosus*, le *B. affinis*, Brullé, qui diffère de l'espèce plus répandue de ce genre, *B. luridus*, L, par la tache médiane du corselet en rectangle à peu près régulier, par les stries des élytres plutôt fortement ponctuées que crénelées et par leurs intervalles plans. » —

« Je viens de recevoir de mon ami et collègue le Dr Candèze un coléoptère qui n'a pas encore été signalé, à ma connaissance, dans la faune indigène, bien qu'il soit très-intéressant par sa forme bizarre et qu'il ne soit nullement rare dans la plupart des contrées de l'Europe; c'est le *Gibbium scotias*, Fabr. M. Candèze en a pris un seul exemplaire, dont il a bien voulu me faire présent, au centre de la ville de Bruxelles, à l'hôtel de Groenendael. C'est du reste, comme la plupart des Ptinides, un insecte qui vit dans les habitations. » —

« Dans une des communications que j'ai eu l'honneur de faire à la séance du 7 juin dernier, je me suis rendu coupable d'une erreur qu'il importe de rectifier. J'ai indiqué à tort parmi les espèces capturées à Calmpthout par MM. Weyers et Van Volxem, l'*Agabus uliginosus*, L. En continuant à examiner les chasses de ces messieurs, un grand nombre d'*Agabus* me sont passés sous les yeux et m'ont permis de reconnaître que je m'étais trompé et que les premiers que j'avais vus isolément, ne différaient que par leur taille un tant soit peu plus grande des autres, qui étaient incontestablement des *Agabus femoralis*, Payk. Pour ma justification, je demanderai la permission de mettre en regard les diagnoses de ces deux espèces, d'après Aubé :

Agabus uliginosus, L. : Ovatus, convexus, posterius vix attenuatus, nigro-piceus, nitidus, subtiliter strigoso-subpunctatus ; thoracis et elytrorum marginibus, antennis pedibusque rufo-ferrugineis. Long. 7 mill. ; larg. 4.	*Agabus femoralis*, Payk. : Ovatus, minus convexus, posterius non attenuatus, nigro-piceus, paulo aeneo-micans, vix levissime strigoso-punctulatus ; thoracis et elytrorum marginibus, antennis pedibusque rufo-ferrugineis. Long. 6 à 6 1/2 mill.; larg. 3 1/2 à 4.

M. Sauveur annonce qu'il a pris cette année la *Strangalia 4-fasciata*, L. à Herbeumont.

M. Weinmann a pris cette année le *Deilephila Celerio*, L. aux environs de Bruxelles.

M. Van Volxem a observé également le *Deilephila Nerii*, L. à Vilvorde près de Bruxelles.

MM. Van Volxem et Weyers donnent quelques renseignements sur une excursion qu'ils ont eu l'occasion de faire dans les environs de Knocke, sur le littoral, vers le milieu du mois d'août.

Les Carabiques rencontrés dans cette excursion sont les suivants :

Cicindela hybrida, L. — *Carabus clathratus*, L. — *C. auratus*, L. — *Dyschirius thoracicus*, Fab. — *D. salinus*, Schaum. — *Demetrias atricapillus*, L. — *Dromius linearis*, Oliv. — *Broscus cephalotes*, L. — *Pogonus*

chalceus, Marsh. — *P. luridipennis*, Germ. — *Calathus cisteloides*, Illig. — *C. fulvipes*, Gyll. — *C. mollis*, Marsh. — *C. melanocephalus*, L. — *Agonum marginatum*, L. — *Pœcilus cupreus*, L. — *Adelosia picimana*, Dufts. — *Lagarus vernalis*, Panz. — *Omaseus vulgaris*, L. — *Amara fulva*, De Geer. — *A. lucida*, Dufts. — *A. trivialis*, Gyll. — *A. spreta*, Dej. — *A. curta*, Dej. — *A. ovata*, Fab. — *Dichirotrichus pubescens*, Payk. — *Anisodactylus virens*, Dej. — *Ophonus azureus*, Fab. — *Harpalus ruficornis*, Fab. — *H. æneus*, Fab. — *H. neglectus*, Dej. — *H. melancholicus*, Dej. — *H. servus*, Dufts. — *Bradycellus distinctus*, Dej. — *Trechus minutus*, Fab. — *Bembidium IV-maculatum*, L. — *B. pusillum*, Gyll. — *B. varium*, Oliv. — *B. ephippium*, Marsh.

De plus les espèces suivantes ont été rencontrées :

Heliopathes gibbus, Fab. très-commun. — *Anærea carcharias*, L. — *Libellula Scotica*, Donovan. — *Lestes barbara*, Fab., commun et un exemplaire de *Chrysopa abbreviata*, Curtis.

M. Van Volxem ajoute à propos de cette dernière espèce qu'il en a capturé plusieurs exemplaires cette année, le 10 août dans une prairie humide, sur les herbes basses, à Laeken.

M. Breyer donne lecture de la note suivante :

OBSERVATION D'UNE SECONDE GÉNÉRATION (D'ÉTÉ) DE *LASIOCAMPA POPULIFOLIA*.

« L'été exceptionnel que nous venons de traverser, aura donné lieu à des observations curieuses ; il faudrait attendre cependant jusqu'à la fin de l'année pour apprécier l'ensemble des modifications observées dans l'apparition et dans la reproduction des différentes espèces et pour les énumérer une à une.

« J'aurais attendu ce moment pour vous faire part d'une éducation de *Lasiocampa populifolia* que je viens de faire et qui a produit une génération d'été, mais je suis tenté de regarder cette deuxième génération, bien qu'elle ne soit mentionnée par aucun auteur, comme moins exceptionnelle qu'on ne le supposerait.

« Il y a quelques années, j'avais obtenu quelques œufs de *Lasiocampa pruni*. Les chenilles écloses avaient grandi régulièrement et s'étaient mises en cocon vers la fin de septembre. Il est vrai que leur transformation en chrysalide avaient été défectueuse, l'année n'ayant pas été très-chaude. Il reste toujours certain que mes élèves n'étaient point disposées à passer leur hiver sans transformation.

« M. le baron de Thysebaert possède, dans sa collection, un couple

de *Lasiocampa pruni* venant d'Espagne et remarquable par sa petite taille. J'ai soupçonné depuis lors que cette espèce avait deux générations dans le Midi et que mes chenilles n'avaient pas abouti parce que, les voyant à taille hivernable, j'avais cessé de les nourrir.

« Cette année j'ai été plus heureux.

« Vers la fin de juin, un lendemain d'orage, M. Justen trouva dans les environs de Bruxelles, reposant dans l'herbe, sous un grand peuplier, une femelle presque fraiche de *Lasiocampa populifolia*; à peine épinglée, elle se mit à pondre.

« Quelques jours après M. Justen eut la bonté de me porter ces œufs, il y en avait près de 200. La femelle étant très-grande, son abdomen à peu près vide d'œufs, j'en conclus que la ponte devait avoir commencé avant la capture du papillon et je dis à M. Justen : « je suis sûr qu'il doit y avoir encore des œufs sur le peuplier sous lequel vous avez pris le papillon. » M. Justen eut la curiosité d'y retourner et il trouva encore sur les feuilles de l'arbre, à peu près une centaine d'œufs. J'en possédais donc près de 300 et quoique j'eusse pris des mesures pour utiliser une si grande richesse, je fus surpris par l'abondance et je perdis les 5/6 de la ponte.

« L'éclosion des œufs eut lieu presque en même temps, du 11[me] au 13[me] jour de la ponte.

« J'avais cru que les jeunes chenilles auraient eu hâte de se nourrir; elles manifestaient, au contraire, le besoin d'une locomotion effrénée; marchant d'abord sans fil de sûreté, elles finirent par en sécréter et s'embrouillèrent tellement les unes dans les fils des autres qu'il en résulta une mortalité décourageante.

« J'avais mis une demi-douzaine de ces chenilles, fraîchement écloses, sur un petit peuplier de trois pieds de haut, dans ma cour; au bout de quelques heures elles avaient quitté l'arbre et j'en rencontrai encore une qui après être descendue, montait bravement le long du mur de la maison. Je divisai alors promptement mon troupeau et j'enfermai les jeunes chenilles, par petits groupes, dans des boîtes bien closes contenant des branches de peuplier garnies des feuilles. Après 24 heures de cette séparation, le grand nombre avait mangé un peu; le vagabondage cessa et les petites chenilles commencèrent à se tenir tranquilles le long des tiges des feuilles.

« Une cinquantaine de chenilles avaient changé de peau vers le 4[me] jour. C'est cette cinquantaine que j'ai pu élever jusqu'au cocon, presque sans perte. Le développement a été facile et sauf la rapidité de la croissance, n'a rien montré de remarquable.

« Comme dans toutes les éducations de chenilles, j'ai constaté une inégalité

marquée dans l'accroissement des individus, les plus précoces avaient terminé leur croissance et se trouvaient en chrysalide le 8 août; les retardataires, dans les premiers jours de septembre.

« Je n'ai pas voulu sacrifier les trois premières éclosions, mais j'ai sacrifié les 4e 5e et 6e. L'accouplement probable a été nocturne et n'a pu être constaté.

« Le 1er septembre, j'avais une femelle qui pondait alors que les trois dernières chenilles se mettaient à filer. Cette différence dans le développement est la première indication de l'individualité dans les organisations inférieures. Il joue un rôle important dans l'économie sociale de la nature. Celle-ci se montre toujours mauvaise mère pour l'individu, mais mère prévoyante pour le maintien de l'espèce. La première loi qu'elle suit, dans dans ce but, est la prodigalité dans la création du germe. Avec des pertes énormes elle arrive à l'exubérance des individus dans les premières phases vitales. Mais ici, les difficultés du développement d'une part, les conditions défavorables à la continuation de la vie et les ennemis nombreux d'autre part, réduisent successivement le nombre des individus et restreignent singulièrement la quantité de la descendance.

« Les exemplaires de cette seconde génération sont beaucoup plus petits que le type ordinaire; ils en diffèrent en même temps par une coloration plus foncée qui les rapproche, au premier aspect, de *quercifolia*. Les signes distinctifs de l'espèce : les lignes brunes transversales du corselet, la petitesse des dentelures des ailes et la proéminence en forme de croissant sur le bord externe de l'aile supérieure, restent parfaitement marqués.

« En terminant je dois faire part de deux contrariétés : d'abord les dernières éclosions ont été défectueuses, les ailes ne se sont pas ou presque pas développées; ensuite l'état des œufs obtenus semble rester stationnaire; les premiers datent de quatre semaines et ne montrent aucun changement; il est peu probable qu'ils soient fécondés. »

La séance est levée à 10 heures.

Assemblée générale du 27 septembre 1868.

Présidence de M. Sauveur.

La séance est ouverte à 12 1/2 heures.

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale est approuvé.

M. le président donne lecture du rapport suivant :

Messieurs,

J'avais l'intention de vous entretenir aujourd'hui d'une question qui, sans être nouvelle, est revenue depuis quelque temps à l'ordre du jour : celle de la conservation des oiseaux insectivores.

Certes, il m'eût été difficile d'ajouter aux nombreux arguments que l'on a déjà invoqués pour démontrer la nécessité de réviser la loi incomplète qui régit cette matière, mais j'eusse désiré au moins résumer ces arguments, les soumettre à votre sanction, et joindre ainsi notre voix à celles qui protestent contre la destruction inintelligente d'êtres éminemment utiles à l'humanité.

Malheureusement, le temps, devenu si fugace pour moi, m'a échappé au moment où je croyais le saisir, et la bonne intention seule m'est restée.

J'espère, toutefois, que l'idée sera reprise par d'autres plus compétents, notamment par notre honorable collègue M. le baron de Sélys à qui le sujet est familier, et que la Société ne croira pas déroger en se prononçant sur une question qui sort plus ou moins du domaine de la science pure, mais qui présente un intérêt pratique évident.

Par les motifs que je viens de vous dire, je m'abstiendrai de faire ce que l'on est convenu de nommer un discours présidentiel, me bornant à rappeler succinctement les faits les plus saillants qui se sont produits cette année dans le cours de nos réunions.

La plupart de ces faits, Messieurs, ont de l'importance, en ce sens qu'ils attestent une fois de plus que notre société continue à marcher rapidement dans la voie du progrès.

En voici l'énumération :

Parmi les membres effectifs reçus récemment, je remarque M. Allard, membre de la société entomologique de France, M. Delamain (de Jarnac, Charente), M. Rodriguez, directeur de la partie Zoologique du Musée d'histoire naturelle de Guatemala, M. Dupont, directeur du Musée Royal d'histoire naturelle de Belgique, M. Morren, professeur à l'Université de Liége, etc.

La société entomologique de Philadelphie est venue spontanément se joindre au nombre déjà très respectable (20) des associations savantes avec lesquelles nous entretenons des relations de confraternité et d'échange.

Notre bibliothèque s'est accrue d'un grand nombre d'ouvrages et de brochures, dont le détail est inscrit en tête des comptes-rendus périodiques.

Un intérêt chaque jour plus grand, s'attache à nos assemblées mensuelles, plus suivies encore que les années précédentes par nos collègues de Bruxelles et par quelques-uns de nos confrères de province.

Nos bulletins, qui paraissent régulièrement chaque mois, renferment, non seulement un grand nombre d'observations scientifiques et de renseignements utiles au point de vue de l'élaboration de la faune entomologique du pays, mais plusieurs notices qui mériteraient de trouver place dans nos Annales mêmes, telles sont, notamment, les diagnoses de différents genres et espèces d'Odonates, données par M. le baron de Sélys dans les séances du 1er février, 7 mars et 4 avril; la diagnose d'une Panorpide nouvelle appartenant au genre Bittacus donnée par le même dans la séance du 4 avril, etc. etc.

Quant aux notes destinées à servir de matériaux pour notre faune entomologique, elles sont fort nombreuses, et consignées dans presque tous nos bulletins; ces notes émanent, notamment, de MM. Putzeys, Candèze, Miedel, De Sélys, Weyers, Mors, Capronnier, Fologne, Weinmann, Van Volxem, Sauveur, etc.

La société doit à l'obligeance de M. le professeur Wesmael une copie manuscrite de la liste des coléoptères observés aux environs de Liége par feu M. Robert, liste inédite, au moins quant à l'indication des espèces; les noms des genres ont été publiés en 1832 dans le dictionnaire géographique de la province de Liége, par M. Vandermaelen.

Quant aux travaux destinés à être insérés dans les Annales de la société, et qui viennent de paraître au tome XI, eu égard à leur valeur et à celle qui s'attache aux noms de leurs auteurs, je crois devoir les signaler ici :

De *M. le baron de Chaudoir :*

Révision du groupe des Ozénides.

Révision des Trigonotomides.

Notes sur le genre Oxystomus, Latr. et sur le genre Carenum, Bonelli,

De *M. Putzeys :*

Supplément à la révision générale du Clivinides (accompagné d'une planche).

De *M. le baron de Sélys-Longchamps* :

Additions et corrections au catalogue raisonné des Orthoptères de Belgique.

De *M. E. Allard* :

Étude sur le groupe des Bruchites d'Europe et du bassin de la méditerranée.

De *M. Roelofs :*

Notice sur le genre *Acroteriasus* (accompagné d'une planche).

Variabilité des caractères sexuels secondaires chez les Curculionides et les Anthribides.

De *M. de Borre:*

Notice sur un nouveau genre de Ténébrionides appartenant au groupe des Adeliides (Ceradelium armatum).

Parmi les travaux annoncés pour l'année prochaine, je citerai :

Le catalogue raisonné des Névroptères de Belgique par M. *de Sélys.*

Un article sur un nouveau genre d'Agrionine (Hemiphlebia) par le même.

Un travail sur de nouvelles espèces d'Elatérides, et un autre sur les Lamellicornes du nouveau Calabar, par M. *Candèze*, etc.

Un fait que nous devons considérer comme de la plus haute importance pour l'avenir, Messieurs, c'est le rapprochement qui s'est produit, cette année, entre notre société et la direction du Musée Royal d'histoire naturelle de Belgique.

A diverses reprises nous nous étions plaints, non sans motifs, de l'état d'abandon dans lequel étaient restées les riches collections entomologiques que cet établissement possède, collections acquises par l'État dans le but évident de servir à l'instruction, et dont l'accès était cependant interdit à tout le monde.

Ces plaintes, je les ai rappelées dans notre séance du 2 mai dernier devant M. le directeur Dupont, notre nouveau collègue, en exprimant le vœu qu'il y soit fait droit par l'administration nouvelle.

« Le vœu que la Société vient de manifester par l'organe de son prési-
» dent », nous répondit le directeur, « est trop légitime pour que je ne
» cherche pas à y satisfaire sans retard. J'espère pouvoir, dans la prochaine
» séance, annoncer à mes confrères que la plus grande partie de la collec-
» tion entomologique du Musée royal sera exposée provisoirement, afin
» qu'ils puissent examiner les magnifiques séries dont le Musée est en pos-
» session. »

Et cette promesse a été tenue.

« Le vœu que je forme encore », ajoutai-je, parlant au nom de tous, « est
» celui de voir un jour créer une salle d'étude où certaines collections,
» ainsi que les livres d'histoire naturelle appartenant à la bibliothèque du
» Musée, puissent être mis à la disposition du public, au même titre que
» les livres, manuscrits, gravures et médailles de la bibliothèque royale. »

« Le Musée a un besoin urgent de locaux », répondit M. Dupont, « j'es-
» père que le gouvernement les lui dispensera prochainement. L'une des
» annexes indispensables de cet établissement est, à mon sens aussi, une
» salle réservée à l'étude, où, à la manière des salles de lecture, chacun
» pourra étudier sur les objets eux-mêmes qui solliciteraient ses recherches,
» quand ces objets pourront être déplacés. »

Prenons acte de ces excellentes intentions, de ces promesses qui, dans la bouche de notre estimable collègue, ne seront pas de vains mots.

Si je rappelle textuellement ici, Messieurs, des paroles que vous avez entendues comme moi et qui sont déjà consignées dans nos bulletins, c'est qu'elles méritent d'être inscrites au procès-verbal de l'assemblée générale à laquelle nous assistons aujourd'hui ; c'est parce que nous n'avons pas eu occasion d'exprimer encore à M. le directeur du Musée toute la satisfaction de la Société pour son bon vouloir, et de lui dire, comme je le lui dis en ce moment, certain de votre approbation unanime, que le Musée à son tour peut compter sur nous, et que tout ce qu'il nous sera possible de faire pour contribuer à sa splendeur future, nous le ferons.

Ceci m'amène à un dernier point dont je vous ai déjà entretenu, et sur lequel je me suis engagé à revenir.

Un des buts que nous nous sommes proposés dès l'origine, est la formation d'une collection, la plus complète possible, des insectes du pays appartenant aux différents ordres ; je n'ai point à insister sur l'intérêt que présenterait semblable collection, corollaire naturel de la faune entomologique belge dont nous avons entrepris la publication et dont une notable partie est déjà publiée.

Cette collection, Messieurs, nous l'avons commencée, mais il faut bien le reconnaître, s'il y a eu progrès ailleurs, il n'y a pas eu progrès là.

Quelle en est la cause? Doit-on l'attribuer à la pauvreté des collections individuelles, à l'impossibilité dans laquelle nous nous trouvons de nous dessaisir, en faveur de la Société, d'un nombre d'exemplaires suffisant pour constituer la collection commune? — Nullement, les collections particulières sont, au contraire, riches et nombreuses. — Doit-on l'attribuer à notre parcimonie, à notre mauvais vouloir? — Loin de là, chacun de nous, au contraire, a exprimé, à cet égard, les dispositions les plus généreuses. — Doit-on l'attribuer à l'incurie du Conseil administratif? — Pas davantage, les appels ont été réitérés mais presque toujours infructueux.

Quelle est donc la cause vraie? Cette cause je vais vous la dire.

Pourquoi, se dirent nos confrères, nous dessaisir d'exemplaires qui offrent de l'intérêt pour chacun de nous, si nous n'avons la certitude qu'ils serviront ailleurs à meilleur usage? Or, cette certitude, nous ne l'avons pas. Sans doute, une collection commune serait chose extrêmement désirable, mais pour qu'elle présente toutes les garanties nécessaires, plusieurs conditions sont impérieusement requises.

Les plus essentielles de ces conditions, les voici :

Il faut d'abord un local convenablement exposé et à l'abri de toute humidité, or celui dont la Société dispose, laisse, sous ce rapport, beaucoup à désirer.

Il faut que les exemplaires offerts en don et déterminés par les donateurs soient immédiatement rangés et classés dans la collection ; or, pour qu'il pût en être ainsi, il faudrait qu'une personne intelligente et experte dans la matière se chargeât du soin des étiquettes ainsi que des autres dispositions matérielles nécessaires, et l'expérience a prouvé que pareil soin exige trop de temps pour que les membres de la Société eux-mêmes en soient chargés. Quant à recourir à l'intervention d'un agent salarié, il est impossible d'y songer, nos ressources sont trop restreintes.

Il faut encore que la conservation de la collection dont il s'agit soit assurée, que des mesures permanentes soient observées pour la préserver contre les atteintes des anthrènes, des psocus et de la moisissure. Le conseil d'administration a pourvu jusqu'ici à ces inconvénients, mais si la collection se développait, les dispositions qu'elle a prises deviendraient insuffisantes et la question de dépenses soulèverait encore des obstacles.

Il faut, enfin, que la collection soit facilement accessible, tout en étant suffisamment surveillée ; d'où la nécessité d'un personnel dont nous ne pouvons disposer.

Je viens de vous énumérer les difficultés, Messieurs ; je vous les avais déjà sommairement indiquées dans notre Assemblée du 2 mai dernier, en soumettant à vos méditations une combinaison qui me paraissait de nature à être prise en très sérieuse considération.

Permettez-moi de vous rappeler ce que je disais à cette époque :

« Quelle est actuellement notre situation vis-à-vis du Gouvernement? Nous avons, quant à nous, droit à la jouissance du local où nous sommes réunis. Le Gouvernement, de son côté, aura droit, à l'époque de notre dissolution, à toutes les collections de la Société.

» Là s'arrêtent nos engagements.

» Ainsi le Gouvernement n'a aucun droit d'exiger que nos collections soient exposées au public. D'une autre part, c'est à nous, et non à l'État, qu'il incombe de supporter les frais matériels de conservation et de surveillance.

» Verriez-vous quelque inconvénient, Messieurs, à ce que, par un contrat nouveau, nous attribuions au Gouvernement la jouissance immédiate de nos collections, à charge, par l'État, d'en faire jouir le public, et de supporter les frais matériels que je viens d'indiquer ?

» Il y aurait là, me semble-t-il, un avantage réel pour nous, sans préjudice d'aucune espèce.

» Le Musée, de son côté, aurait tout intérêt à entrer en possession de collections, déjà intéressantes, qui ne tarderaient pas à s'accroître dans de notables proportions, formées et classées par nous, moyennant la seule charge

d'entretien et de surveillance, charge bien légère pour une administration qui possède un personnel spécial organisé.

» Donc, intérêt pour les deux parties, intérêt pour la science surtout.

» J'appelle dès à présent sur ce point la sérieuse attention de la Société et notamment celle de notre collègue M. Dupont. Il va de soi qu'il ne s'agit que d'un avant-projet à examiner, à débattre, et à ne réaliser que moyennant la sauvegarde des différents intérêts, des différentes responsabilités en présence. »

Que me répondit alors, séance tenante, M. le Directeur du Musée.

Voici ses paroles :

« J'aspire, Messieurs, à voir toutes les spécialités belges concourir au classement de nos collections. Quels résultats ne devons-nous pas attendre de l'application à l'histoire naturelle de notre pays, de ce principe de la division du travail, pour converger vers un but commun, principe dont la nature que nous étudions, nous montre les merveilleux effets.

» C'est vous dire, Messieurs, mes sentiments à l'égard du désir que vient de formuler l'honorable Président de la Société. Tout grand Musée est un centre scientifique qui n'a vie que pour autant qu'il serve à un grand nombre de naturalistes, et l'idéal d'un tel centre scientifique ne semble-t-il pas être de voir de savantes sociétés se grouper autour de lui? Il est cependant dépassé par l'ingénieuse combinaison de notre Président. La Société pourrait se proposer, nous dit il, de former et de classer les collections nationales d'insectes; au Musée incomberait le soin des étiquettes, de l'entretien et de la surveillance. Je ne puis qu'applaudir à une proposition aussi généreuse que bien conçue, qui sert à la fois les intérêts et de la Société et du Musée.

En présence de l'accueil favorable que cet échange d'observations a reçu le 2 mai, nous avons cru, M. Dupont et moi, être agréable à la Société, en recherchant les moyens de réaliser immédiatement le projet dont il s'agit.

J'aurai l'honneur de vous soumettre tout-à-l'heure la convention *provisoire* que nous avons conclue dans ce but, M. Dupont comme Directeur du Musée, et moi comme Président de la Société, convention qui deviendra définitive le jour où elle recevra votre sanction et celle du ministre de l'Intérieur.

Vous savez, Messieurs, que des occupations particulières qui ne me laissent malheureusement presqu'aucun loisir, m'ont mis cette année dans l'impossibilité de diriger les travaux du conseil d'administration. Vous avez bien voulu m'en dispenser, confiants, avec raison, dans ceux de mes collègues à qui vous avez délégué la gestion de nos intérêts administratifs. Je leur laisse donc le soin de vous donner, à cet égard, tels renseignements qu'ils jugeront convenables.

Qu'il me soit permis, en terminant, et au moment où mes fonctions de président cessent, de vous exprimer à tous ma reconnaissance pour votre indulgence à mon égard, et pour le bienveillant concours que vous n'avez cessé de me prêter. Un des éléments de notre force, Messieurs, c'est la concorde, nous lui devons beaucoup. Dans une réunion nombreuse il est impossible que des divergences de caractères, de systèmes et d'opinions n'existent pas, et il est rare que ces divergences n'engendrent pas de dissentiments.

Nous avons su éviter cet écueil. Nous avons compris que, réunis dans un but, c'était vers ce but seul que nous devions marcher, et marcher d'accord. Cette union d'hommes qui s'estiment les uns les autres prévient des tiraillements toujours préjudiciables à l'œuvre commune. Veillons à ce qu'à tout prix, Messieurs, cette union dure toujours.

M. Peteau présente le rapport de la commission de vérification des comptes pour l'exercice social 1867-1868, et conclut à leur approbation.

L'assemblée approuve les comptes dont il s'agit.

M. Fologne, trésorier, expose la situation financière et soumet à l'assemblée le budget de la société pour l'exercice prochain.

Ce budget est approuvé.

L'assemblée maintient, pour l'année qui commence, le chiffre de la rétribution annuelle et le prix des Annales, arrêtés pour l'année écoulée.

M. le président informe la société qu'il a conclu, au nom de la Société, avec M. le directeur du Musée Royal d'histoire naturelle de Belgique, une convention *provisoire*, ayant pour objet la création par la société Entomologique, au Musée de l'Etat, d'une collection entomologique nationale, dont ladite Société aura l'administration scientifique, et dont l'entretien et la surveillance seront confiés à la direction du Musée.

Après diverses observations présentées par MM. de Sélys, Breyer et Colbeau, l'assemblée, à l'unanimité de ses membres, approuve la convention dont il s'agit, moyennant une légère modification consistant dans la suppression de la clause qui permettait que, dans certains cas, une partie de la collection pût être déplacée du Musée, pour être transférée au domicile des membres de la société qui auraient désiré l'étudier de plus près.

M. le baron de Sélys donne communication d'une proposition qui lui a été faite de concourir à une exposition d'animaux utiles et nuisibles qui doit avoir lieu l'année prochaine à Namur par les soins de la société d'Agriculture de cette ville.

Après quelques observations, l'assemblée décide que la société n'est pas

en état pour le moment, de concourir utilement à cette œuvre, qu'elle approuve du reste complètement.

L'ordre du jour appelle l'élection du président de la société en remplacement de M. Sauveur, non rééligible, de 3 membres du Conseil d'administration ainsi que des membres de la commission de vérification des comptes

Sont élus :

1° Président : M. Dupont.

2° Administrateurs . MM. Weyers, Fologne et Van Volxem, membres sortants.

3° Membres de la commission de vérification des comptes :

MM. Dela Fontaine, Peteau et Andries, membres sortants.

Après l'examen de diverses propositions, l'assemblée décide que la prochaine excursion entomologique annuelle aura lieu à Lanaeken, (Limbourg).

La séance est levée à 3 heures.

Assemblée mensuelle du 3 octobre 1868.

Présidence de M. Capronnier, vice-président.

La séance est ouverte à 8 heures.

Le procès-verbal de la réunion précédente est approuvé.

M. Dupont, Président, fait excuser son absence.

Le Président annonce à l'Assemblée que le Conseil d'administration dans sa dernière séance, a réparti les fonctions entre ses membres de la manière suivante :

Les membres sortants sont réélus.

Vice-Président : M. Capronnier.

Trésorier : M. Fologne.

Secrétaire bibliothécaire : M. Weyers.

Secrétaire archiviste : M. Van Volxem.

Le Conseil, dans la même séance, a reçu membres effectifs de la Société :

M. Albert Capronnier, présenté par MM. Capronnier et Weyers, et M. Bommer, Secrétaire général de la Société royale de Botanique de Belgique, présenté par MM. Weyers et Van Volxem.

Le Secrétaire a reçu pour la bibliothèque de la Société les ouvrages suivants :

1° *Memoirs of the Boston Society of natural history*, volume 1er, 3e partie, pl. gr.-4°

2° *Proceedings of the Boston Society of natural history*, vol. XI. Pages 97 à la fin, pl. in-8°.

3° *Conditions and Doings of the Boston Society of natural history*, may 1866 et may 1867 (2 brochures) in-8°.

4° *Annual report of the Boston Society of natural history*, I, 1868-1869, in-8°. — (De la part de cette Société.)

5° *Supplement to the descriptions of the Araneides of the United-States*, by N. M. Keutz, édited by Samuel H. Scudder, in-8°.

6° *Additionnal remarks upon the Odonata of the Isle of Pines and of the Whitemountains of New-Hampshire*, by Samuel H. Scudder, in-8°.

7° *Notice on some North american species of Pieris*, in-8°.—(De la part de l'auteur : M. Scudder.)

8° *Transactions of the american entomological Society*, vol. 1er, nos 1 à 4, pl. noires et color, in-8°.

9° *Proceedings of the entomological Society of Philadelphia*, vol. VI., n° 2, in8°.

10° *The Practical entomologist*, vol. 2, nos 3 à 12, fig., in-4°. — (De la part de la Société entomologique de Philadelphie.)

11° Packard. *Revision of the Fossorial hymenoptera of North America*, (I. Crabronidæ et Nyssonidæ), in-8°.

12° Packard. *The Characters of the Lepidopterous family Noctuidæ*, 1 feuillet, in-8°. — (De la part de l'auteur.)

13° *Proceedings of the Essex Institute* vol. IV, nos 1 à 8 et vol. V, nos 1, 2, 5 et 6, pl. in-8°.

14° *The Naturalist's Directory*, part. I et suivantes, (tout ce qui a paru), in-12.

La suite de cette intéressante publication se continue dans les *Proceedings* de l'Institut d'Essex à partir du n° 6 du 4e volume. Elle contient la liste toujours tenue au courant de tous les naturalistes et amateurs américains, avec la désignation des parties de la science qui font plus particulièrement l'objet de leurs études, et leur domicile.

Utile pour les correspondances. — (De la part de l'Institut d'Essex.)

15° *Department of agriculture. Annual report for* 1866, pl. rel. in-8.

16° » » *Monthly report for* 1866, pl. rel. in-8.

17° » » *Monthly report for* 1867, pl. rel. in-8.

— (De la part du Gouvernement des États-Unis, Département de l'agriculture.)

18° EDWARDS. *The Butterflies of North-America*, part. I. pl. col. gr. in-4°.

19° *Smithsonian report for* 1866, pl. rel. in-8°. — (De la part de la Smithsonian Institution.)

20° *Schriften der Königlichen-physikalisch-ökonomischen gesellschaft zu Königsberg*, pl. gr-4°. — (De la part de la Société de Königsberg.)

21° *Mémoires de la Société royale des sciences de Liége*, 2e série, tome II, in-8°.

22° CHARLIER. *Observation d'un enfant double inférieurement à partir du bassin ou monstre double iléadelphe*, pl. (2 exemp.), broch. in-8°. — (Don de l'auteur.)

23. *Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, 37e année, 2e série, tome 26, n° 8, in-8°. — (De la part de l'Académie.)

24° HARTOGH HEYS VAN DE LIER. *Catalogue alphabétique et systématique de sa bibliothèque*. — (Don de l'auteur.)

Le Secrétaire communique une lettre émanant du Gouvernement des États-Unis, (Département de l'agriculture), demandant l'échange de nos Annales contre les *Annual* et *Monthly report of the Department of agriculture of the United-States*.

L'Assemblée décide que cet échange aura lieu.

Elle nomme ensuite membre correspondant de la Société, M. Packard, de Boston (États-Unis) sur la proposition de MM. Weyers et Van Volxem.

M. Breyer donne lecture de la note suivante :

Messieurs,

« Il y a quelques mois déjà que j'ai promis d'apporter un compte-rendu détaillé du catalogue des Lépidoptères de l'ancien duché de Nassau, par M. le Dr A. Roëssler.

« Je saisirai cette occasion pour vous parler en même temps d'une énumération analogue des Macro-Lépidoptères des provinces russes d'Estland, Lievland et Kurland, par le baron J. H. W. Nolcken.

« Vous voyez, Messieurs, que les différentes faunes locales se cataloguent de plus en plus ; quand nous aurons un travail de ce genre pour la Hollande on pourra indiquer les frontières Est et Ouest de toutes les espèces de la grande plaine nord de l'Europe moyenne ; le catalogue de la Belgique en présentera les frontières ouest, le catalogue de M. le baron Nolcken l'extrémité est.

« L'utilité de ces catalogues est évidente, mais c'est à tort que quelques

entomologues désirent y voir ajouter une partie descriptive, un abrégé diagnostique des espèces. Ils croient que la recherche du nom sera plus facile quand le nombre des espèces énumérées sera plus petit.

« Il y a dans ces regrets une étrange confusion sur le fond des choses, il y a une naïveté candide avouant le désir de pénétrer au fond de la science tout en évitant le chemin laborieux qui seul y conduit.

« Une faune locale, sans définition scientifique précise, est aussi bien un non sens qu'une faune générale faite dans ces conditions. Une faune locale, sérieusement scientifique, sera aussi inabordable aux commençants qu'une faune générale scientifiquement écrite. Il n'est pas plus difficile de feuilleter un dictionnaire complet qu'un dictionnaire de poche.

« Il est bien vrai que le nombre des espèces sera moindre pour l'une que pour l'autre, mais il est vrai de même que, dans l'état actuel de nos connaissances, l'espèce à définir se trouvera à peu près sûrement parmi celles qui sont énumérées dans une faune générale et pourrait très-bien être oubliée dans la faune locale.

« Les catalogues des espèces constituent un travail préparatoire indispensable ; nous savons que chaque année fait rencontrer, sur notre territoire, des espèces qui n'y étaient pas encore notées. Tant que cet accroissement successif subsistera, l'apparition d'une faune est prématurée. Sera-t-elle plus tard un besoin? Sera-t-elle une utilité? J'en doute.

« Les faunes pour une agglomération géographique considérable sont une nécessité ; pour une agglomération territoriale, selon nos divisions politiques, un hors d'œuvre de vanité nationale. Pour l'Europe, au moins dans sa partie nord et moyenne, les espèces peuvent être regardées comme suffisamment décrites et différenciées entre elles, pour que leur classement scientifique puisse se faire ; aussi possédons-nous des faunes lépidoptériques et coléoptériques pour la France, l'Allemagne, l'Angleterre et même des ouvrages plus volumineux, il est vrai, mais moins complets pour l'Europe entière. Les derniers travaux de ce genre ont atteint une précision descriptive qui laisse peu à désirer, mais la diagnose des genres et des espèces a absorbé les auteurs; les renseignements sur les états antérieurs et la période des transformations, sur les mœurs de la larve aussi bien que sur les mœurs de l'insecte parfait, manquent généralement.

« Dans ces conditions, les catalogues de faunes locales doivent être regardés comme tentative préparatoire pour remédier à la partie négligée dans la faune générale, ils ne doivent pas devenir des extraits incomplets d'ouvrages meilleurs.

« Trois points essentiels constituent la valeur des catalogues locaux : 1° l'authenticité de l'indigénat des espèces; 2° leur énumération aussi *com-*

plète que possible ; 3° des remarques authentiques sur les états et les transformations antérieurs.

« Si les deux premiers points donnent aux catalogues un intérêt plutôt géographique, le troisième leur confère une influence critique en ce qui regarde la faune proprement dite.

« C'est à l'occasion de ces catalogues que les espèces douteuses, les races et les variétés peuvent être discutées et résolues avec fruit; c'est dans ces énumérations locales que des essais de transpositions d'ordres, de genres et d'espèces se feront convenablement. En un mot, la critique des faunes générales, la partie de l'entomologie qui, pour le moment, se trouve encore à l'état de discussion, constitue la partie scientifique de ces publications.

« Le catalogue des Lépidoptères de l'ancien duché de Nassau, par le Dr Roëssler, est remarquable sous tous les points. Des recherches consciencieuses et zélées pendant 30 ans ont permis à l'auteur de se reposer sur lui-même pour l'immense majorité des espèces, de vérifier avec exactitude les points rares où il doit s'en référer à l'expérience des autres. Ce catalogue peut être regardé comme entièrement authentique et aussi complet que possible pour le terrain exploré ; sa plus grande valeur est dans l'observation exacte des états antérieurs. Pour un certain nombre de chenilles de Noctuides il apporte des observations neuves ; et pour les Géométrides, dans les genres si difficiles *Acidalia* et *Eupithecia*, l'auteur fait connaître et décrit les états antérieurs qui, jusqu'à présent, avaient échappé aux recherches des naturalistes. Le catalogue de M. Roëssler énumère près de 2,000 espèces :

Diurnes,	106.	Ptérophores,	32.
Sphingides,	40.	Pyralides et Crambides,	133.
Bombycides,	130.	Tortricides,	255.
Noctuides,	295.	Tinéides,	612.
Géométrides,	280.		

« Le catalogue de Staudinger est suivi, sauf les changements suivants que M. Roëssler propose et qu'il exécute en partie : Il ôte les *Pterophorina* et les *Alucitina* de la fin des Micro-Lépidoptères pour les placer à leur tête, à la suite des Géométrides au-devant des Pyralides. Il justifie ce changement, autant par la forme des chenilles et par leur manière de vivre, que par les grandeurs des espèces. L'auteur ajoute une autre raison qui me paraît moins décisive : « la découpure des ailes, dit-il, leur séparation en nervures isolées doivent être regardées comme signe de supériorité parce qu'elle correspond au caractère segmentaire de toute la classe des *insectes*. » Si cet argument était solide il devrait amener à placer les Alucita non à la tête des Micro-Lépidoptères, mais à la tête de tous les Lépidoptères. Monsieur Roëssler oublie que le segmentarisme se prononce plus complète-

ment chez les larves que chez les insectes complets. La tête et le thorax du papillon sont constitués chacun par un nombre de segments devenus confluents ; l'insecte complet arrivé à l'état de reproduction de l'espèce, doit être regardé comme possédant un degré de développement supérieur et il peut être comparé à la floraison de la plante. Le caractère essentiel des insectes n'est pas le segmentarisme; il révèle au contraire une tendance de vaincre progressivement le séparatisme et d'arriver à une organisation centralisée.

« Dans le genre *Cidaria*, parmi les Géométrides, *candidata* est énumérée à la suite de *salicata* et *sylvata*, avec le conseil, je crois parfaitement fondé, d'établir un genre nouveau placé à côté du genre *Eupithecia*. Ce genre contiendrait *obliterata*, Hufn. — *candidata*, S.V. — *sparsaria*, H. — *riguata*, H. — *blandiata*, S.V. — *aquilaria*, H. — *luteata*, S.V. — *albulata*, S.V. — *hydrata*, Tr. — *alchemillata*, L. — *affinitata*, Steph. — *decolorata*, H.

« M. Roëssler propose en même temps d'enlever le genre *Acidalia* de la classe des *Dendrometrides* pour le placer tout près du genre *Eupithecia* et du nouveau genre qui devra contenir des espèces énumérées plus haut.

« Je ne puis qu'approuver ces changements proposés, et comme M. Roëssler n'indique pas de nom pour le genre créé, je proposerai celui de *Roëssleria*. Seulement il faudra réfléchir si le deuxième groupe du genre *Acidalia*, chez lequel les nervures 6 et 7 des ailes postérieures n'ont pas d'origine commune peuvent suivre dans la transposition le genre *Acidalia*. Les chenilles de ce groupe se distinguent par une structure particulière très-allongée, filiforme; elles manquent des caractères communs aux larves du genre *Eupithecia* et *Roëssleria*.

« Dans son catalogue, le Dr Roëssler indique autant que possible par groupes, et si ce n'est pas possible, espèces par espèces l'état de transformation sous lequel l'insecte passe l'hiver. La forme la plus rare d'hivernage est toujours l'état complet ; vient alors la forme de chenille ; dans le plus grand nombre c'est à l'état d'œuf ou à l'état de chrysalide.

« A juste titre le travail de M. Roëssler peut être regardé comme modèle ; il est à regretter que son caractère local rende inutile une traduction complète. »

« Le catalogue des Lépidoptères d'Estland, Lievland et Curland, par le baron J. H. W. Nolcken, présente un intérêt tout spécial parce qu'il nous familiarise avec l'extrémité Est de la grande plaine Nord de l'Europe moyenne. C'est un espace d'environ 1700 lieues carrées géographiques,

présentant une plaine basse s'élevant doucement et peu au dessus du niveau de la mer. Le soubassement rocheux appartient au terrain silurien, dans toute l'Estonie, la partie Nord de Lievland et les Iles; le reste appartient au système dévonien.

« Cette étendue est remarquable par la quantité d'eau qu'elle renferme ; elle contient un grand nombre de lacs fort étendus, un nombre beaucoup plus considérable de petits lacs (on en compte près de 1700 autant pour les parties basses que pour les parties plus élevées). Un grand nombre parmi eux se trouvent sans écoulement ; il en résulte que des marécages occupent une grande partie de la surface de ces provinces.

« Au point de vue climatérique, ces provinces présentent plutôt une grande mobilité de température qu'un froid prononcé. La température varie quelquefois de 25° en peu d'heures; les hivers amènent souvent moins de froid et de neige que les automnes ou les printemps respectifs. »

L'énumération des Lépidoptères pour ces provinces contient :

Diurnes.	106.
Sphingides	37.
Bombycides	123.
Noctuides.	249.
Géomètres	232.
	747 espèces.

« D'après l'auteur même ce nombre s'élargira par des recherches ultérieures; parmi les Noctuides et surtout parmi les Géomètres, des espèces assez nombreuses doivent avoir échappé. La science devra être malgré cela fort reconnaissante à M. Nolcken ; elle devra à ses recherches laborieuses des fondements solides sur lesquels il sera facile d'ajouter ce qui manque.

« Le travail de M. Nolcken avait été précédé par une simple énumération des Lépidoptères que Mme Lienig (la célèbre botaniste) avait collectionnés dans ses propriétés et aux environs.

« M. Nolcken n'a trouvé dans tous ces pays que quatre ou cinq collections ; pour la majeure partie des espèces il a dû se reposer sur lui-même. Dans les genres difficiles et chaque fois qu'un doute a existé, les exemplaires authentiques ont été communiqués à Zeller. M. Nolcken a porté beaucoup d'attention au temps de l'apparition de l'insecte complet; souvent il donne des renseignements sur les états antérieurs. Ce qu'il y a de plus frappant, pour nous autres collectionneurs, c'est la présence, souvent en grand nombre, d'espèces que les marchands tiennent encore, jusqu'à ce moment, à des prix excessifs et dont plusieurs manquent même dans les catalogues

de vente que nous recevons habituellement. Je ne citerai que *Noctua amica*, *subrosea*, la *Catocala pacta* et enfin cette *Clostera Timon* dont on n'a connu si longtemps que l'exemplaire unique pris à Prague au commencement du siècle.

« Quoique M. le baron Nolcken ne promette pas, jusqu'à présent, le catalogue des Micro-Lépidoptères, on pourra espérer, je crois, que ce travail ne tardera pas à être publié. Pendant l'hiver passé quelques-uns d'entre nous ont dû à l'obligeance de M. Stainton de faire la connaissance personnelle de cet entomologue distingué. Il était alors entièrement occupé de l'étude des Micro-Lépidoptères ; il en avait avec lui un grand nombre élevés presque tous de chenilles et préparés avec un soin extraordinaire. »

La séance est levée à 9 1/2 h.

Assemblée mensuelle du 7 novembre 1868.

PRÉSIDENCE DE M. DUPONT.

La séance est ouverte à 8 heures.

Le procès-verbal de la réunion précédente est approuvé.

Le Président annonce à l'Assemblée que le Conseil d'administration, dans sa dernière séance, a reçu membre effectif de la Société M. Th. Belval, conservateur au Musée royal d'histoire naturelle, présenté par MM. Dupont et Weyers.

Le secrétaire donne lecture :

1° D'une lettre de M. Bommer, remerciant de sa nomination de membre effectif de la Société.

2° D'une lettre de M. Th. Belval, de la même contenance.

Il a reçu de plus pour la bibliothèque de la Société les ouvrages suivants :

1° *Annales de la Société malacologique de Belgique*. T. I. (1863-64-65), in-8°, avec pl. — (De la part de cette Société).

2° *Insectologie agricole*. (2e année, nos 8 et 9), in-8°, avec pl. — Don de M. E. Deyrolle.

3° *Stettiner Entomologische Zeitung*. T. XXIX, 1868, in-8° avec pl. — (De la part de la Société entomologique de Stettin).

4° J. E. BOMMER. *Note sur les poils des fougères et sur les fonctions de ces organes*, br. in-8°.

5° *Quelques remarques sur l'absorption par les surfaces des plantes*, br. in-8°.

6° *Monographie des Fougères*, br. in-8°. avec pl.

7° *De la fécondation artificielle des Palmiers et de la récolte du pollen pour cette opération*, br. in-8°. — (Extraits des *Bulletins de la Société royale de Botanique de Belgique.* T. I, II, V, VI).

8° *Des matières colorantes des feuilles*, br. in-8°. — (Extrait du *Bulletin du Congrès international de Botanique et d'Horticulture, réuni à Amsterdam en avril* 1865).

9° *Considérations sur la panachure et la coloration des feuilles*, br. in-8°. — (Extrait des *Archives cosmologiques*, n° 1, 1867). — (Don de l'auteur).

10° J. Ch. Puls. *Liste de quelques Insectes hyménoptères recueillis par M. P. Strobel dans la république Argentine, avec description de deux espèces nouvelles*, br. in-8°.

(Extraits des *Atti delle Societa italiana di Scienze naturali.* Vol. XI. Milan 1868), 5 exemplaires. — Don de l'auteur.

M. Dupont soumet à l'examen de l'Assemblée une empreinte d'insecte fossile du terrain houiller décrite par MM. Van Beneden et Coemans sous le nom d'*Omalia macroptera.*

M. De Borre donne quelques explications au sujet d'un travail présenté en son nom dans une des dernières séances à laquelle il n'avait pas pu assister.

L'assemblée décide que ce travail sera déposé aux archives.

M. De Borre donne lecture de la note suivante :

« J'ai à signaler la capture d'une espèce nouvelle, je pense, pour notre faune, et très-intéressante. Un jeune homme qui est en train de former le premier noyau d'une collection de coléoptères, M. Jules Van Mosseveldc, de Termonde, m'a communiqué, il y a un mois, pour les lui nommer, les insectes qu'il avait recueillis pendant l'été dans la Flandre orientale. Parmi eux se trouvait un exemplaire de la *Drypta dentata*, Rossi (*emarginata*, *Fabr.*), pris aux environs de Grammont. J'avais prié M. Van Mosseveldc de me le céder, ou au moins de me le communiquer pour le mettre sous vos yeux ; mais le départ de ce jeune homme pour Paris, où il fait ses études, m'empêche de réaliser cette intention. »

La séance est levée à 9 1/2 heures.

Assemblée mensuelle du 5 décembre 1868.

Présidence de M. Dupont.

La séance est ouverte à 8 heures.

Le procès-verbal de la réunion précédente est approuvé.

Le secrétaire a reçu pour la bibliothèque de la Société les ouvrages suivants :

1° *Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.* 37e année, 2e série. T. XXVI, nos 9, 10, 11. In-8°. — (De la part de l'académie).

2° F. Plateau. *Recherches sur la Parthénogénèse.* — Br. in-4°

3° » *Recherches sur les crustacés d'eau douce de la Belgique.* — Br. in-4°, avec pl.

(Extrait des Mémoires de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique). — (Dons de l'auteur).

4° *Insectologie agricole.* (2e année, n° 10. Novembre 1868). — In 8°, avec pl. — (Don de M. E. Deyrolle).

5° J. Putzeys. *Les Broscides.* — (Extrait du Stettiner entomologische Zeitung. 29e année, n° 10-12 1868). — (Don de l'auteur).

6° Andrew Murray. *The Journal of Travel and natural history.* T. I. n° 1. in-8°. — (Échange avec les annales).

M. de Sélys-Longchamps mentionne que ces jours-ci, il a trouvé le *Gonopteryx Rhamni* engourdi et abrité par des feuilles sèches au pied d'un *Cytisus laburnum.* Il ajoute qu'à son avis, il est probable que la chenille doit vivre ailleurs que sur les *Rhamnus,* attendu que dans plusieurs localités du pays, notamment en Hesbaye, le *Gonopteryx Rhamni* est très-commun, quoique les *Rhamnus* ne s'y trouvent pas, ou bien ne s'y rencontrent qu'exceptionellement à titre d'arbrisseau importé dans quelques jardins d'agrément.

M. Sauveur annonce que la *Noctua libatrix* est éclose actuellement dans une cave, en assez grande quantité.

M. Dupont annonce à l'assemblée que les tentatives qu'il continue depuis plusieurs mois dans différentes cavernes de la vallée de la Meuse, dans le but d'y découvrir des insectes anophthalmes ou tout au moins latébricoles, sont restées jusqu'à présent infructueuses. Il ajoute que malgré cet insuccès, il poursuivra toutefois ses expériences, en tâchant de les modifier et de les perfectionner.

M. Colbeau rappelle à ce sujet qu'il a déjà signalé dans une précédente séance, des Arachnides et des Myriapodes, capturés par lui dans la Grotte de Remouchamps, et que ces articulés ont été envoyés à M. E. Simon.

M. C. Fontaine fait don à la Société d'un nid de *Vespa Crabro.*

M. Th. Lecomte communique à l'assemblée un élatéride pris par lui en Styrie, et qu'il croit constituer une espèce nouvelle. Cet insecte sera soumis à M. Candèze.

Monsieur De Borre fait connaître que l'insecte, dont il a donné la description dans le tome XI des Annales, sous le nom de *Ceradelium armatum,* a été publié au printemps de cette année par M. Pascoe, dans les Proceedings

de la Société entomologique de Londres, sous le nom de *Blepegenes aruspex*. Il ignore encore si cette publication est antérieure ou postérieure à celle des caractères du genre *Ceradelium*, qu'il a donnés dans le compte-rendu de la séance du 4 avril 1868. Dans tous les cas, la priorité pour le nom spécifique semblerait devoir appartenir à M. Pascoe.

M. le D[r] Breyer prend la parole en ces termes :

Messieurs,

Vers la fin du mois passé, les journaux politiques ont rapporté qu'une thèse inaugurale avait été soutenue devant la faculté des sciences de l'Université de Gand. M. Félix Plateau, professeur à l'Athénée de Bruges, avait présenté ses « Études sur la parthénogénèse » et avait été reçu docteur spécial en zoologie.

Je regrette que ces solennités universitaires ne soient point entourées d'une publicité plus réelle ; les thèses devraient être imprimées et mises dans le commerce au moins quatre semaines avant leur discussion publique. Dans le cas présent il y a plus à regretter. Aujourd'hui encore cette thèse ne se trouve chez aucun libraire; je dois à des démarches personnelles et à l'obligeance de M. Plateau un exemplaire « offert par l'auteur. »

M. Plateau est un adversaire de la parthénogénèse ; il termine sa thèse par ces mots : « un jour viendra (il est peut-être plus prochain qu'on ne le pense), où ces deux mots parthénogénèse et hétérogénie disparaîtront à tout jamais de la science SÉRIEUSE.

Il est évident que l'auteur qui s'exprime ainsi veut hâter ce jour. Pourquoi alors une publicité quasi-clandestine? Ne doit-il pas craindre avant tout que son travail ne passe inaperçu dans le mouvement scientifique de notre temps?

Mais ce n'est pas pour cette observation que j'ai pris la parole.

Je tiens la parthénogénèse pour un mode de génération exceptionnel inexpliqué jusqu'aujourd'hui, mais démontré par un raisonnement indiscutable, établi sur des faits qui ne sont plus mis en discussion.

Je me propose de répondre point par point, raisonnement par raisonnement, à M. Plateau.

Je ne m'arrêterai cependant pas aux crustacés, non parce que la doctrine présenterait moins de vérités dans cet ordre, mais parce que je me considère comme incompétent à discuter les phénomènes purement physiologiques d'un ordre, dont je ne me suis pas occupé comme naturaliste.

M. Plateau fait une distinction entre la science et la science sérieuse. Je n'aime pas l'adjectif « sérieux », il dit trop et trop peu. Il va aussi bien au dogmatisme qu'au pédantisme.

La science est l'ensemble, plus ou moins méthodique, de nos connaissances. Tout fait, bien observé, bien constaté constitue une connaissance, si la langue française permet ce singulier.

Pour être l'ensemble de nos connaissances, la science n'a pas le droit d'en exclure une seule ; elle n'a qu'une moralité : celle d'être vraie, d'être sincère. Exclure, nier, modifier, altérer un fait quelconque, constitue un faux en matière de science.

Chercher les lois qui gouvernent les faits, chercher la loi qui gouverne les lois est certes le but, mais le but éloigné et final de la science. Si elle procède autrement, elle retombera dans le dogmatisme scientifique, elle qui a lutté pendant des siècles pour s'affranchir du dogmatisme religieux.

Ce sont les faits exceptionnels, contraires en apparence aux règles établies, qui sont les véritables ferments du progrès.

Quelque étrange, quelque contradictoire qu'une observation puisse paraître, la science doit la noter, la scruter, et la revérifier. Si la dissonance persiste on l'indiquera comme telle, on cherchera l'analogue pour constituer le groupe des exceptions.

C'est en ne suivant pas ces règles élémentaires que M. Plateau s'est égaré; si son désir de rallier les phénomènes parthénogénétiques à la loi de la génération sexuelle l'eût fait remonter plus haut que la question de la génération, ou du moins, s'il s'était placé à un point de vue où il aurait pu dominer cette question dans son ensemble, il aurait pu espérer de répandre une lumière nouvelle. Il serait arrivé à discuter ce que les légistes appellent l'esprit de la loi ; partant d'un article de loi il est forcé de s'en prendre aux faits et de les nier ou altérer. Il doit perdre son procès devant tout tribunal compétent.

La génération, dans son sens le plus intime et à l'état le plus primitif, n'est autre chose que la production d'un être plus jeune aux dépens d'une partie d'un être plus ancien.

Primitivement toutes les parties de l'individu paraissent aptes à subir une transformation régénératrice, mais à mesure que les organismes s'élèvent, les fonctions vitales se différencient, et se séparant les unes des autres, elles deviennent reconnaissables par des organes qui en indiquent la localisation.

Ce qui se fait pour le maintien de la vie individuelle se fait également pour la propagation de l'espèce. Des organes spéciaux se chargent de la reproduction.

La reproduction de l'espèce, qui produit sa multiplicité à travers l'espace, et sa persistance à travers le temps est, pour la nature créatrice, de la plus haute valeur. L'organe de la reproduction unique d'abord, se divise

en deux, se différencie entre organe mâle et organe femelle, et l'acte de la reproduction exige le concours de ces deux organes.

Après avoir séparé les organes, la nature va plus loin, et ce n'est plus deux organes mais deux individus qu'il lui faut, l'un mâle l'autre femelle et l'espèce ne peut se reproduire que par le concours des deux.

Les espèces qui sont représentées par des individus mâles et des individus femelles s'appellent dimorphes, celles qui sont constituées par des individus identiquement organisés s'appelent monomorphes.

Tous les vertébrés, à l'exception d'une seule famille, sont dimorphes.

La grande majorité des insectes est dimorphe; on rencontre cependant des genres et même un ordre où le monomorphisme est presque général.

Les malacozoaires et tous les organismes mous inférieurs sont monomorphes.

Le monomorphisme, chez les insectes, est généralement parthénogénétique, il est au contraire hermaphrodite chez les malacozoaires, etc.

Le monomorphisme de l'espèce est donc la règle vers le bas de l'échelle, le dimorphisme, vers le haut.

Si à présent nous regardons le développement morphologique des individus, nous trouvons le monomorphisme, c'est-à-dire, l'absence de différence sexuelle au début du développement. Les œufs sont monomorphes dans toute la série animale le dimorphisme s'acquiert dans les premières phases du développement embryonnaire des vertébrés, dans la dernière partie de la vie à l'état de larve chez les insectes; les larves ne se distinguent pas en mâles et femelles.

Le dimorphisme s'indique pour la chrysalide, il ne se montre franchement que pour l'insecte complet.

On peut donc se demander si l'état monomorphe ne doit pas être regardé comme la forme originelle de toutes les espèces, et l'état dimorphe comme un développement ultérieur acquis pendant la période des reproductions.

La parthénogénèse rentrerait alors dans les cadres d'atavisme individuel ou périodique; mais c'est là une question impossible à résoudre dans l'état actuel de la science.

En laissant de côté cet ordre d'idées, et en nous plaçant au point de vue de la science contemporaine, d'autres doutes se présentent à l'esprit de quiconque résiste au désir de dogmatiser, dès à présent, les phénomènes de la génération.

Dans la théorie de la génération sexuelle une partie de la question à peine soulevée, a été, pour ainsi dire, enterrée vivante.

Il est devenu doctrine que la pénétration des spermatozoïdes vers la vési-

cule germinative de l'œuf est le moment décisif, la cause unique du développement embryonnaire.

La question de savoir si le liquide testiculaire, dans lequel nagent les spermatozoïdes, n'a pas aussi sa part dans l'acte germinatif a été parfaitement oubliée à côté du rôle apparent des corps spermatozoïdes.

Il est pourtant probable que, sur leur surface, ces corps entraînent une partie du liquide agglutiné vers l'intérieur de l'œuf; il est évident qu'ils en apportent une partie par imbibition.

En apparence cette question n'a rien à faire dans la parthénogénèse, mais si elle était résolue d'une manière affirmative, n'amènerait-elle pas cette autre question : le liquide du spermatheca des femelles vierges ne peut-il pas remplacer, chez la femelle des insectes fructifiée le liquide testiculaire abondant chez les animaux supérieurs et presque nul chez l'insecte mâle ?

Mais il est temps de quitter ces généralités; mon but à moi n'est pas d'exposer des hypothèses quand je viens combattre les hypothèses de M. Plateau.

J'ai voulu seulement démontrer que la phénoménologie de la reproduction sexuelle est encore loin d'être élucidée jusque dans ses dernières limites. Il coûtera toujours moins de peine à mes adversaires de voir contrarier l'application d'une loi incomplète que celle d'une loi définitive.

APHIDIENS.

L'histoire naturelle des Aphidiens est acquise à la science depuis Réaumur et Bonnet; elle a été vérifiée dans les temps modernes, par Kiber et Duveau.

Toutes les espèces hivernent à l'état d'œuf; la première génération des pucerons, qui en provient au printemps, est constituée d'individus qui prétentent tous la même forme, (monomorphes) ; ils sont vivipares ; chaque individu possède un appareil génital femelle complet. Cet appareil consiste en un canal ouvert vers l'extrêmité anale. Unique d'abord, ce canal se bifurque bientôt, et chaque bifurcation se divise enfin en un nombre plus ou moins grand de canaux terminés chacun en cul de sac; l'organe présente ainsi la forme d'un Y dont les branches seraient surmontées chacune d'un gant allongé et étroit. Les canaux qui se terminent en cul-de-sac, s'appellent les digitations; elles présentent l'ovaire proprement dit; c'est le cul-de-sac qui produit l'œuf, à mesure que celui-ci se trouve formé il se détache et s'avance lentement à travers la digitation vers le canal commun au vagin. L'incubation de l'œuf a lieu pendant ce trajet et son éclosion coïncide avec la ponte; le

jeune insecte ressemble sous tous les rapports à la mère; après s'être nourri pendant quelque temps il devient reproducteur lui-même; les générations monomorphes se suivent jusqu'au changement de saison, vers l'automne. Les pucerons existent ainsi en cinq, six, sept générations pendant toute la durée de l'été, et si l'on évite la température automnale, si on les transporte dans une serre, ils continuent à se reproduire, vivipares et monomorphes, sans montrer de race bimorphe, sans devenir ovipares. Leydig en a fait l'expérience pendant deux ans. Dans la nature, l'avant-dernière génération produit des mâles et des femelles, et ce n'est pas tel ou tel individu, mais chaque mère, qui met au monde des femelles et des mâles. Ce produit bimorphe est constitué des femelles qui sont ovipares; leurs œufs ont besoin d'être fructifiés pour pouvoir se développer, pour être viables; la race bimorphe a donc besoin d'un accouplement à la suite duquel les femelles sont ovipares.

Il est évident que les espèces de pucerons se multiplient par générations sexuelles quand elles sont bimorphes, mais qu'elles se propagent par parthénogénèse à l'état monomorphe, vivipare.

On a voulu assimiler les pucerons monomorphes aux nourrices (ammen) de Steenstrup. La forme de leurs ovaires s'oppose à cette assimilation. Il ne restait que la supposition d'un hermaphroditisme plus ou moins latent pour pouvoir nier leur faculté parthénogénétique.

L'absence d'organe mâle s'opposait à la première hypothèse. Les adversaires devaient donc chercher un hermaphrodisme latent et secret pour arriver à pouvoir faire rentrer les phénomènes parthénogénétiques dans le cadre de la génération sexuelle.

En janvier 1866, les Annales de l'Académie des sciences de Paris publièrent trois notes sur la reproduction et l'embryogénie des pucerons, par M. Balbiani.

M. Balbiani promet un Mémoire complet; jusqu'à ce jour ce Mémoire n'a point paru; il dit dans ses Notes : « Quant à l'opinion qui consiste à admettre un état androgyne chez ces animaux.... elle ne repose que sur une simple hypothèse dont on n'a pas réussi jusqu'à présent à donner la démonstration matérielle, par la constatation de l'existence de l'élément mâle chez les pucerons vivipares, car c'est cette dernière manière de voir que je viens défendre; je me propose, en effet, de démontrer que cet état est bien la condition normale des pucerons pendant toute la période vivipare de leur existence. »

M. Plateau accepte l'opinion de M. Balbiani; il a essayé de répéter les observations morphologiques de cet auteur, il les résume, mais son résumé manque de clarté; il y a un mélange entre les phases du développement de

l'œuf vérifiées par l'auteur et les phases qui n'ont été observées que par M. Balbiani seul ; il ressortirait cependant de cet ensemble que l'œuf chez le puceron monomorphe est doué de caractères essentiels et qu'il offre à son entrée, dans la digitation ovarique, un vitellus homogène, une vésicule germinative et une tache germinative.

Pour vous mettre à même de juger la théorie et les observations de M. Balbiani, l'approbation que leur donne M. Plateau, l'autorité qu'il leur apporte par sa propre observation, je crois devoir citer littéralement le texte de la thèse, l'entre-couper de quelques réflexions et ne le combattre qu'après l'avoir cité intégralement.

Je distinguerai par des italiques les parties vérifiées par M. Plateau. L'impression ordinaire entre guillemets indique les parties observées par M. Balbiani seul.

« *Après la disparition de la vésicule germinative, on voit se former à la* » *surface du vitellus, un blastoderme composé d'une couche de cellules sur* » *un seul rang; en même temps, la masse vitelline homogène se remplit* » *de fines granulations. A ce moment une ouverture se forme à l'extrémité* » *du blastoderme qui correspond au pôle de l'œuf tourné vers l'orifice* » *génital externe du puceron; le vitellus granuleux fait hernie par cet* » *orifice du blastoderme, et on s'assure alors que la masse granuleuse du* » *vitellus est enveloppée par une mince membrane qui tapisse la couche* » *blastodermique à l'intérieur. La portion de membrane enveloppante du* » *vitellus qui fait hernie se soude aux bords de l'ouverture du blastoderme.*

» *Après cette phase assurément fort curieuse, et qu'un heureux hasard* » *m'a permis d'observer moi-même dans les œufs d'une grosse espèce de* » *puceron qui vit sur le lierre*, la totalité du vitellus granuleux se divise » par étranglement en deux sphères distinctes juxtaposées dans l'intérieur » du blastoderme; ces deux sphères vont être l'origine des organes géné- » rateurs mâles et femelles. Les deux sphères montrent, au bout de fort » peu de temps, un travail cellulaire dans leur intérieur et à leur surface; » la sphère qui fait partiellement hernie par l'orifice du blastoderme devient » ainsi une véritable agglomération de cellules de couleur verte ou jaune ; » ces cellules se retrouvent chez les jeunes et sont très faciles à y observer, » M. Huxley les a nommées *pseudovitellus*, M. Leydig, *masse plastique* » *pour les organes végétatifs*. Pour M. Balbiani, ce sont les premiers rudi- » ments des corpuscules fécondateurs mâles. *Quant à la seconde sphère* » *vitelline, demeurée libre, elle se subdivise, cellulairement parlant, pour* » *former les gaînes ovigères, qui restent blanches; j'ai pu vérifier* » *également cette formation chez le puceron dont je parlais plus haut.* »

Remarquez, messieurs, que M. Plateau n'a vérifié que la première phase de ces transformations, l'apparition du blastoderme et la présence d'une hernie vitelline à travers une partie du blastoderme.

« La vésicule originelle de l'élément femelle disparaît ensuite, c'est-à-dire,
» qu'elle perd son aspect de vésicule pour prendre définitivement celui de
» gaînes ovigères ; il n'en est pas de même de la vésicule originelle de l'élé-
» ment mâle qui grossit et devient une vésicule séminale pleine d'éléments
» fécondants et en connexion avec l'appareil femelle. »

Il résulte, et M. Balbiani ne s'en cache pas, que la formation des organes sexuels mâle et femelle précéderait la formation de l'embryon lui-même. Pour les organes femelles, l'ovaire précéderait la formation des œufs ; pour l'organe mâle une vésicule séminale pleine d'éléments fécondants précéderait la formation des testicules.

« Pendant que tout ceci se passe, le développement embryonnaire pro-
» prement dit, n'a pas encore commencé, à moins que l'on ne considère
» déjà comme tel un épaississement du blastoderme autour de son ouver-
» ture ; cet épaississement prend bientôt l'aspect d'un véritable bourgeon-
» nement cellulaire autour de la moitié de l'ouverture, il a lieu à la face
» interne du blastoderme, s'étend, et il en résulte une bandelette qui longe
» un des côtés de l'œuf et la moitié de l'autre ; c'est la bandelette primitive,
» (Kirmenstreif des Allemands), le premier rudiment de l'embryon ; la longue
» portion représente la partie céphalothoracique, la plus courte la paroi
» ventrale de l'abdomen. La bandelette primitive prend alors la forme de la
» lettre S, et se divise par un sillon en deux moitiés latérales et parallèles,
» qui sont les bourrelets germinatifs (Keimmülste). Durant ce temps, les
» masses sexuelles ont suivi la bandelette germinative dans les mouvements
» et sont venues se placer sous sa portion réfléchie supérieure (extrémité
» qui regarde le fond des gaines ovigères); de nombreuses cellules s'alignent
» vers l'extrémité de l'abdomen de l'embryon pour former les canaux
» excréteurs. »

« L'embryon grandit de plus en plus ; je passe sous silence la formation
» de la bouche, du tube digestif et de l'anus ; bientôt l'animal se retourne
» dans sa loge, la face ventrale qui était interne, regarde maintenant
» les parois de l'œuf, et les anneaux du corps en se complétant, et en se
» fermant du côté du dos, englobent les rudiments d'organes générateurs
» qui se trouvent ainsi placés au dedans du corps. A cette époque, les cel-
» lules de l'organe femelle sont divisées en deux groupes, et l'on y recon-
» naît déjà les chambres terminales des gaînes ovigères avec leur contenu
» de petites cellules. L'organe mâle s'est aussi divisé en deux parties, sous
» forme de deux cordons verts placés chacun d'un côté du tube digestif, en

» dedans des ovaires au-dessus desquels ils s'élèvent plus ou moins; la
» vésicule séminale est constituée par une poche assez ample située au-
» dessus de l'intestin sur la ligne médiane, et dont le col ou canal excréteur
» aboutit au point de jonction des deux oviductes.

Voilà, messieurs, la théorie de M. Balbiani exposée par M. Plateau. Voyons d'abord en quoi elle consiste au fond, nous verrons après quelle autorité elle peut avoir.

Théorie Balbiani :

1° La formation des organes sexuels s'indique et se produit avant la formation de l'embryon.

2° Les organes sexuels et leur contenu se forment directement aux dépens du vitellus au point d'absorber celui-ci par parties égales, moitié pour formation d'organe femelle, moitié pour formation d'organe mâle.

On se demande quelles sont alors les parties du vitellus aux dépens desquelles l'embryon se forme lui-même?

3° On voit apparaître les premiers rudiments des corpuscules fécondateurs mâles, (ce que Leydig avait appelé la « masse plastique » pour les organes végétatifs), avant la formation du testicule. L'organe sécréteur et producteur mâle ne précède pas son produit, mais il est précédé par celui-ci.

La vésicule originelle de l'élément mâle devient une vésicule séminale pleine d'éléments fécondants.

Messieurs, voilà trois points chacun en contradiction bien autrement radicale avec les lois de morphologie embryonnaire et la loi de la reproduction de l'espèce, que la parthénogénèse qu'ils sont destinés à combattre.

Le *Colchicum autumnale* n'est qu'une illusion d'optique ; la théorie de Balbiani pose hardiment le « filia ante matrem. »

Il est de loi fondamentale que pour produire des descendants, l'être producteur doit être adulte, qu'un organe sécréteur doit exister d'abord pour pouvoir produire sa sécrétion.

La théorie de M. Balbiani change tout cela d'un coup de baguette. N'a-t-il pas l'air d'un « maestro prestidigitatore » qui nous fait apparaître les organes sexuels avant que le blastoderme se plisse, avant que le développement embryonnaire proprement dit ait commencé? qui nous montre les spermatozoïdes procédant par transformation directe du vitellus, se faisant à peine et « pro forma » une enveloppe testiculaire? Et quels testicules ! Deux cordons verts placés le long du tube digestif, aboutissant à une vésicule séminale commune ! C'est là la quatrième contradiction morphologique, car la glande testiculaire est toujours caractérisée par les canaux les plus longs, les plus déliés et par cela même les plus contournés qui se rencontrent dans l'organisme.

Il y a une 5me affirmation en apparence plus simple, plus naturelle, mais pour cela peut-être plus hardie. C'est l'apparition des corps amibes (l'adjectif immobile et incolore est évidemment une faute d'impression chez M. Plateau; il faut lire : mobile et incolore) qui ont été vus un grand nombre de fois soit dans les oviductes, soit au bas des gaînes ovigères.

Je me demande, messieurs, dans quel but ces spermatozoïdes se promènent à cette place. C'est évidemment pour un exercice gymnastique, car je ne peux admettre que M. Balbiani ni M. Plateau aient cru que ce soit dans l'intention de pénétrer à l'intérieur des œufs. Eux qui ont observé tant de détails doivent connaître l'aspect général de ces ovaires; chacune des digitations présente au moins un œuf vers son milieu ou vers sa partie externe pendant qu'une autre est prêt à se détacher vers l'extrémité fermée. L'œuf intérieur est en pleine incubation mais il bouche parfaitement le passage vers l'œuf naissant. Cet œuf naissant aura commencé son développement embryonnaire avant que l'autre ait rendu libre le passage de la digitation.

Enfin il y a encore un sixième point qui me semble nécessiter une explication ultérieure de la part de ces messieurs.

Un spermatheca ou une vésicule de dépôt séminal placée à la bifurcation de l'oviducte, me semble bien éloignée de l'ouverture anale, et à moins que cette vésicule ne change de place chez les pucerons dimorphes, le mâle doit trouver l'emplacement bien incommode et éloigné pour pouvoir arriver à y emmagasiner ses spermatozoïdes à lui.

Messieurs, j'ai dit plus haut que, quelque étrange, quelque contradictoire que puisse paraître un fait, la science a le devoir de l'inscrire dans ses Annales. Mais j'ai ajouté : pourvu qu'il soit bien et dûment constaté.

Les faits se constatent par l'observation de tout le monde, le consentement universel de la science ou par l'autorité de ceux qui ont observé le fait et qui en témoignent.

Je vous ai fait toucher plus haut, du doigt, que M. Plateau n'est pour rien dans l'observation des six points qui résument la théorie Balbiani. Il en résulte même une espèce de preuve négative, une conclusion contre Balbiani.

M. Plateau, qui ne manque pas d'habileté, et qui certes, dans l'occasion, n'a pas manqué de zèle, qui est parvenu à vérifier par lui-même la hernie du vitellus à travers le blastoderme, qui a vu se former l'appareil ovarique, n'a pu voir rien de semblable pour l'appareil mâle : ni la matière prédestinée verte, ni les cellules à spermatozoïdes, ni la vésicule de dépôt, ni son cordon vert. Il n'a pas même pu assister à la promenade *fréquente* des spermatozoïdes dans l'oviducte des pucerons vivipares monomorphes.

Je regrette, Messieurs, que la faculté de Gand n'ait pas trouvé utile de

prémunir le récipiendaire contre le peu d'autorité de certaines nouveautés scientifiques. Des notes du genre de celles que M. Balbiani a publiées n'ont pas de caractère *sérieux*; elles servent à prendre date pour le cas où l'expérience leur donnerait de la consistance. S'il en avait été ainsi pour les observations de M. Balbiani, son mémoire aurait eu le temps de paraître. Il serait à l'état de fait et non à l'état de promesse. Il y a deux ans ou plutôt trois ans écoulés depuis lors.

Le mémoire même eût-il paru, ne faudrait-il pas encore lui appliquer l'axiome juridique : *testis unus, testis nullus?*

Hyménoptères. — Abeilles.

L'étude de l'histoire naturelle de l'abeille a amené la découverte des phénomènes parthénogénétiques; elle contient les faits fondamentaux et les mieux prouvés.

Vous me permettrez donc, Messieurs, d'exposer encore une fois, brièvement, l'histoire naturelle de la génération des abeilles.

L'abeille existe sous trois formes (espèce trimorphe) : mâle, femelle pondeuse ou reine et femelle ouvrière.

Reines et ouvrières proviennent de germes identiques; le même œuf peut donner naissance à l'une ou à l'autre en raison de la nutrition de la larve. Chez l'ouvrière le développement des ovaires est relativement atrophié; chez la reine ou pondeuse, au contraire, l'ovaire acquiert un développement excessif. Le développement de l'ovaire est en rapport direct avec l'activité fonctionnelle de l'organe; pendant plusieurs années les ovaires de la reine continuent en même temps à produire, à mûrir et à pondre des œufs.

La femelle pondeuse ne subit qu'un seul accouplement; les effets de celui-ci persistent pendant toute la vie, deux, trois, jusqu'à cinq ou six ans.

Pour être fructifiée il est nécessaire que l'abeille mère ou pondeuse quitte la ruche; l'organisation des organes sexuels est telle que les approches du mâle ne sont possibles que pendant le vol; il faut que la femelle se trouve ainsi suspendue dans l'air pour que l'accouplement puisse avoir lieu. Il n'existe pas d'accouplement supplémentaire et la pondeuse qui a volé, qui s'est établie en ruche, ne quitte plus l'habitation commune.

Les ouvrières sont matériellement incapables d'accouplement, elles construisent des cellules de cire et les remplissent de miel au fur et à mesure de la ponte. Ces cellules sont de trois formes : grandes, petites et moyennes. Les grandes cellules sont destinées au développement des larves qui donneront des femelles pondeuses, le nombre en est très restreint puisqu'il

excède rarement trois ou quatre; les cellules moyennes sont destinées au développement des mâles, le nombre en est restreint et elles sont surtout reconnaissables vers la période de la chrysalidation des larves, car vers cette époque les ouvrières qui cessent l'approvisionnement de ces cellules en ferment l'ouverture supérieure. Or, les cellules mâles se ferment par un petit couvercle voûté, concave en dedans, convexe en dehors, pendant que les cellules ouvrières se ferment à plat. Cette différence de mode de fermeture fait distinguer facilement à l'éleveur la quantité de mâles qui vont lui éclore.

C'est là une question plus importante en apiculture qu'on ne le pense au premier abord; les mâles ne produisent ni miel ni cire; pour les quelques reines que la ruche élève, une vingtaine ou trentaine de mâles seraient plus que suffisants pour la fructification, pour la création de ruches nouvelles. Un nombre plus grand de mâles ne sert, sans aucun bénéfice, qu'à la diminution de la récolte du miel. Cette question d'intérêt, qui a l'air fort indifférente à l'histoire naturelle, a été pour beaucoup dans la découverte des phénomènes de la parthénogénèse qui nous occupe.

On remarqua qu'il arrivait quelquefois qu'une ruche entière se remplissait de cellules à couvercle rond et que le gâteau devenait *bosselé*, selon l'expression des apiculteurs. Ce phénomène s'observe rarement dès le commencement de la ruche, il est plus souvent un phénomène qui survient au bout d'une ou de plusieurs années et dans une ruche qui jusqu'alors avait vécu d'une vie normale. Pour l'apiculteur il n'y avait pas de doute que la cause de la calamité commerciale devait dépendre d'une maladie quelconque de la pondeuse, mais il se contentait de regarder la reine comme épuisée par l'âge, et il tuait la colonie pour la remplacer par une nouvelle.

Huber, qui s'est occupé avec tant de succès de l'histoire naturelle des abeilles, qui avait découvert le premier que l'accouplement de ces insectes se fait pendant le vol, constata aussi le premier qu'il arrivait quelquefois que des reines qui n'avaient pas volé, qui étaient donc vierges, se mettaient à pondre. D'un autre côté il était connu des apiculteurs qu'il existe des pondeuses ou reines qui ne produisent exclusivement qu'une progéniture mâle, qui ne pondent jamais d'œufs dont proviennent des individus femelles, ni reines ni ouvrières. D'autres fois encore, des reines qui avaient donné une ponte normale, pouvaient perdre cette qualité pour ne plus donner naissance qu'à des œufs à développement mâle. Enfin, Huber parle encore du fait : que des ouvrières peuvent devenir pondeuses et que cela arrive surtout, dans les ruches dont la reine est morte, mais ces œufs ne produisent jamais des femelles.

Il y avait donc, depuis Huber, deux faits acquis par l'expérience : d'un

côté le pouvoir de la reine vierge de pondre des œufs viables, de l'autre l'existence de reines atteintes d'androtokie, c'est-à-dire à production exclusivement mâle.

Il était réservé à l'esprit observateur et naturaliste de quelques apiculteurs allemands de constater le rapport entre ces deux phénomènes et de former par là, la doctrine si inattendue, si étonnante encore aujourd'hui, de la parthénogénèse.

En 1845, un pasteur de Silésie, Dzierzon émit l'hypothèse suivante :

Les œufs des abeilles, tels qu'il sont produits dans l'ovaire, sont aptes au développement. Ce développement spontané est toujours mâle ; la fructification avant la ponte change l'œuf mâle en œuf femelle.

On peut imaginer facilement que pareille hypothèse ait dû rencontrer d'abord une contradiction presque universelle. Les journaux apiculteurs, pendant plusieurs années, furent remplis, presque exclusivement, de discussions sur ce point.

Les objections que M. Plateau vient de poser contre cette théorie, devant la Faculté de Gand, font aujourd'hui l'effet d'un article retardataire « d'un journal d'apiculture de 1846 ou 1847 » — En 1848 on introduisit en Allemagne des abeilles d'Italie ; celles-ci constituent sinon une espèce au moins une race parfaitement distincte. Elle est d'une coloration plus claire et les anneaux de l'abdomen portent un jaune bien différent de celui de la race allemande. On entreprit des croisements et on obtint un résultat bien inattendu. Dans les croisements des femelles allemandes avec les mâles italiens toutes les ouvrières et la reine étaient italiennes croisées, les mâles restaient germains. A l'inverse, dans les croisements de la femelle italienne avec les mâles allemands, les mâles de la descendance restaient italiens, les ouvrières et les reines devenaient germaines croisées. Pour les apiculteurs ce résultat a été décisif ; tous se rallièrent à l'hypothèse de Dzierzon ; je crois qu'il doit en être de même pour tout naturaliste de bonne foi. Si nous résumons, en quelques lignes, les prémisses, la conclusion découle inévitablement :

1° La reine pondeuse, vierge, pond des œufs viables.

2° Les ouvrières impropres à la copulation, vierges par force majeure, produisent quelquefois des œufs en petit nombre, c'est vrai, mais toujours viables.

3° Les œufs des reines vierges et les œufs des ouvrières se développent toujours en mâles.

4° Dans les croisements, les mâles maintiennent la race pure de la mère.

5° Les œufs des reines fructifiées produisent seuls des femelles.

6° Dans les croisements, le produit femelle est seul bâtardé.

N'est-il donc pas de toute logique que, si les femelles non fructifiées produisent uniquement des mâles, si les femelles fructifiées produisent en majorité une progéniture femelle, que la fructification s'applique à l'œuf devenant femelle et qu'elle reste nulle vis-à-vis de l'œuf mâle ; ou bien, si je puis m'exprimer ainsi, que l'œuf femelle soit un œuf fructifié pendant que l'œuf mâle doit être regardé comme vierge.

Mais si la logique peut se contenter de ce raisonnement, la science veut vérifier et doit vérifier de plus près. Elle est comme saint Thomas, elle doit voir et toucher.

Il était donc tout naturel que les physiologistes et les anatomistes s'emparassent de la question. Mais ce fut seulement en 1855 que Leuckart, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à Giessen, s'intéressa à la question.

M. le baron de Berlepsch, avait été d'abord l'adversaire déclaré de l'hypothèse de Dzierzon ; peu à peu rallié et convaincu par l'évidence des faits, il en était devenu le principal défenseur.

M. de Berlepsch envoya au professeur de Giessen, une reine qui lui était éclose vers la fin de septembre; vers cette saison il n'existe plus de mâles ; la reine avait donc hiverné dans un état vierge. Au printemps suivant elle se mit pourtant à pondre, sa progéniture fut exclusivement mâle et au commencement de mars elle avait rempli 1500 cellules de mâles.

La dissection montra que la reine était constituée d'une manière normale, que ses ovaires étaient remplis d'œufs, qu'elle avait une poche séminale s'ouvrant dans l'oviducte, mais que cette poche séminale ne contenait aucune trace de spermatozoïdes, qu'elle était distendue par un liquide clair, sans noyau et sans cellule, comme on le trouve quand on fait la dissection d'une chrysalide de reine. L'anatomie démontra donc la virginité de cette reine.

Par ce fait, la première partie de l'hypothèse de Dzierzon était démontrée. L'androtokie est le résultat de l'absence des spermatozoïdes dans la poche séminale de la reine mère, le résultat de la virginité.

Il était ainsi démontré que la pondeuse ou reine à l'état vierge, peut pondre des œufs viables et que le développement de ses œufs aboutit à une progéniture mâle. C'est le mérite de Leuckart d'avoir apporté la première démonstration directe et d'avoir donné à une hypothèse de naturaliste une base anatomique et physiologique.

Il restait à établir de la même manière, que chez la reine fructifiée les choses se passent d'une façon analogue; que chez elle aussi le développement des mâles procède d'œufs qui n'ont pas subi de spermatification.

Il m'est impossible de répéter ici, en détail, les différentes expériences et

les dissections multiples que Leuckart a entreprises. Il suffira de dire qu'il n'a réussi que deux fois à démontrer la présence des spermatozoïdes dans l'œuf femelle.

D'un autre côté il a pu disséquer une ouvrière qui avait été prise sur le fait de pondre, et constater que ses ovaires étaient normalement formés, sans la moindre trace d'hermaphroditisme et que les œufs présents étaient parfaitement analogues à ceux que pondent les reines; il n'a pu constater en même temps aucune trace d'une vésicule séminale ou poche de dépôt.

M. de Siebold, professeur à l'Université de Munich, a été plus heureux. Il a pu constater fréquemment la présence de filaments spermatozoïques dans les œufs déposés dans les cellules femelles pendant que leur absence était constante dans ceux qui avaient été déposés dans les cellules mâles.

Sur les 52 œufs femelles, disséqués par lui, il constata 31 fois la présence des filaments spermatozoïques. Sur vingt-cinq œufs mâles, aucun n'en montra des traces. Depuis, ces expériences ont été reprises par d'autres observateurs et surtout par Leuckart. Les résultats ont été concordants, on ne retrouve jamais de spermatozoïdes dans l'œuf mâle, on peut le constater presque toujours, un ou deux jours après la ponte, dans l'œuf femelle.

Depuis dix ans la théorie de la parthénogénèse chez les abeilles, se trouve acceptée par la science; elle est attaquée pour la première fois par M. Plateau, devant la faculté des sciences de l'Université de Gand.

Voyons les objections qu'il y fait :

Je fais abstraction de la revue rapide que l'auteur donne de l'histoire de la question. Les erreurs des auteurs avant Huber n'ont aucun trait à la question qui nous occupe; ce qu'il dit de l'hypothèse de Dzierzon, des recherches de Leuckart et de Siebold manque d'impartialité. Son exposition des faits est entremêlée de discussions, naturellement il indispose par là le lecteur et préjuge ses conclusions ; l'esprit du lecteur est donc prévenu. Mais M. Plateau ne trouve pas ici un second Balbiani qui lui présente une théorie nouvelle derrière laquelle il puisse facilement abriter son hostilité préconçue. Forcé de combattre par lui-même, il commence par avancer que « la théorie de Dzierzon dans son ensemble est presque une forteresse imprenable, » mais, ajoute-t-il : « une théorie n'est vraiment » bonne que lorsque, comme dit Arago, elle rend compte de tous les » détails. »

Je croyais qu'il ne s'agissait plus de théorie ni d'hypothèse, que les démonstrations microscopiques une fois faites, la présence des spermatozoïdes dans l'œuf femelle, leur absence dans l'œuf mâle devaient être regardés comme des faits et non comme une théorie.

M. Plateau objecte à M. de Siebold :

1° De n'avoir examiné que 25 œufs mâles, tandis qu'il a disséqué 52 œufs femelles.

Il doit pourtant savoir que 25 observations microscopiques se confirmant l'une l'autre constituent une expérimententation autrement sérieuse que le développement embryonnaire observé par M. Balbiani. Si de Siebold pousse le nombre des expériences jusqu'à 52, pour les œufs femelles, c'est évidemment à cause des cas dans lesquels il n'a pas pu découvrir des spermatozoïdes. Les 52 expériences constituent 31 affirmations contre 21 résultats négatifs.

M. Plateau croit pouvoir affirmer à priori, « comme une chose évidente » pour tout naturaliste qui a examiné et observé les évolutions des œufs et » spermatozoïdes, que M. de Siebold s'y est pris trop tard pour les recherches » des œufs mâles, que l'imprégnation devait avoir eu lieu, que les zoo» spermes devaient être dissous. »

Il n'a donc pas lu ou n'a pas voulu lire, chez de Siebold, pourquoi celui-ci s'est décidé à examiner exclusivement des œufs qui avaient 24 à 28 heures de ponte.

En critique consciencieux il eût dû au moins citer les raisons de Siebold.

2° Quant à M. Leuckart, d'abord M. Plateau trouve que la nature, qui ne fait rien d'inutile, n'aurait pas dû donner de micropyle aux œufs des faux-bourdons ou mâles.

Ce raisonnement, faux en lui-même, puisque la nature ne refuse pas des glandes mammaires aux mâles des mammifères, ce raisonnement, dis-je, est au moins étonnant à cette place. Je n'ai nulle part vu, chez M. Leuckart, une recherche quelconque faite pour découvrir un caractère extérieur pour distinguer les œufs mâles des œufs femelles.

Cette recherche de sa part aurait manqué de tout sens parce qu'il prétend que tous les œufs, à l'intérieur des ovaires sont uniformément mâles et que leur caractère mâle n'est changé en caractère femelle que lorsque pendant leur passage devant le réceptacle séminal ils reçoivent les spermatozoïdes.

Du reste, tout ce passage est tellement embrouillé que je soupçonne M. Plateau de ne pas avoir lu le travail de Leuckart. Il lui fait voir des zoospermes sur deux œufs d'ouvrières.

Pour couronner la confusion M. Plateau ajoute :

« Du reste, ainsi qu'on l'a vu, M. Leuckart insiste sur la difficulté de ces » observations, et par là, il fait entendre qu'il n'est pas lui-même bien con» vaincu de ses résultats. »

Tandis que M. Leuckart dit en toutes lettres : « La difficulté de dissec-

tion des œufs, 24 ou 48 heures après leur ponte, n'est pas à comparer à celle qu'on rencontre chez l'œuf fraîchement pondu. J'ai pu, par ma propre expérience, confirmer itérativement la présence des spermatozoïdes à l'intérieur des œufs femelles comme de Siebold l'indique. »

3° Contre Dzierzon : Dzierzon a observé qu'une reine saisie par le froid était devenue androtoke. Il avait accusé la congélation d'avoir tué les spermatozoïdes et d'avoir rendu, à l'abeille une virginité relative.

Là-dessus M. Plateau pousse des exclamations et finit par citer M. Quatrefages qui a trouvé des spermatozoïdes vivants dans les testicules d'un brochet mort depuis trois jours. Or, de quoi s'agit-il? Le Baron de Berlepsch prend trois reines, bonnes pondeuses et tout à fait en santé normale et les place pendant 36 heures dans une glacière. Quand il les retire, deux se trouvent mortes définitivement ; la troisième revient peu à peu, mais elle devient androtoke depuis ce moment. C'est une des mille expériences qui ont été faites par les apiculteurs allemands pendant qu'ils agitaient l'hypothèse de Dzierzon.

En elle-même cette expérience n'a qu'une valeur relative, mais le résultat du procès qui a été instruit alors a été tel, que ceux qui avaient commencé par être les adversaires les plus ardents de M. Dzierzon, se sont déclarés convaincus. M. le Baron de Berlepsch était du nombre.

Sous le n° 4, M. Plateau cherche querelle à de Siebold qui après avoir découvert la présence de fibres musculaires dans le col du spermatheca en tire naturellement la conclusion que l'abeille peut, à volonté, comprimer cet organe.

Cette supposition qu'un muscle sphincter serve à fermer et à ouvrir un organe de dépôt est traitée de « véritable hypothèse. » Et cela par la raison spécieuse que les nerfs que reçoivent ces muscles appartiendraient au système du grand sympathique.

J'avoue ne pas être compétent sur ce point délicat ; mais néanmoins, j'ai encore plus de confiance dans le savoir de M. de Siebold que dans les recherches qui ont été faites sur ce point à la faculté de Gand.

Si, pour fortifier son doute, M. Plateau cite une observation faite par M. de Berlepsch, qui a vu une reine androtoke déposer des œufs mâles dans toutes les cellules indistinctement, il démontre seulement qu'il ne s'est jamais fait une idée claire de ce que signifient les mots : gâteau bosselé et androtokie de la reine ; sinon il aurait dû se dire que les ouvrières doivent construire leurs cellules une fois pour toutes de la même manière et comme elles n'ont aucune connaissance de l'état androtoke de leurs reines pondeuses, elles créeront, comme toujours, très peu de cellules de mâles et beaucoup de cellules femelles. Il aurait dû se dire que la reine androtoke,

de son côté pondra absolument comme une reine fructifiée, c'est-à-dire, que chaque fois qu'elle se trouvera au-dessus d'une cellule femelle, elle accompagnera l'acte de la ponte d'une contraction du spermatheca, que le spermatheca mouillera l'œuf du liquide qu'il contient; mais comme ce liquide ne contient pas de spermatozoïdes, son effet sera nul; que le changement de l'œuf mâle en œuf femelle est un fait qui dépend de la nature du liquide contenu dans le spermatheca, et nullement d'un acte réfléchi de la reine ; que cet œuf se trouve dans le cas de l'œuf de toute femelle qui a cohabité avec un mâle impuissant.

Le n° 5 de M. Plateau ne mérite aucune discussion et sous le n° 6, l'auteur se laisse aller à établir une hypothèse de son cru, sur laquelle Arago n'a évidemment pas été consulté.

Voilà, Messieurs, les quelques paragraphes par lesquels on a voulu détruire et l'assertion de Dzierzon et la démonstration de ce problème qui a été faite par MM. Leuckart et de Siebold.

J'ai rapporté consciencieusement ces objections; je crois devoir ajouter qu'il ne s'y trouve aucune observation directe, aucun essai de vérification microscopique. Nous étions en droit d'attendre de l'auteur qui avait suivi le premier tiers du développement de l'embryon chez les pucerons, qu'il eût apporté quelques dissections microscopiques, au moins, pour se croire autorisé à nier des faits vérifiés plus dé cent fois par les opérateurs micrographes les plus recommandables.

Nous n'avons trouvé que des raisonnements spécieux et je crois qu'il m'est permis de répondre à l'ensemble des raisonnements de M. Plateau : *verba et voces sunt.*

Lépidoptères.

L'histoire naturelle de cet ordre vous est familière à tous, Messieurs. Vous savez que les premières observations qui ont mis sur la trace de la parthénogénèse concernaient les femelles de plusieurs papillons. Il s'agissait dans ces cas, d'exceptions purement individuelles. L'observateur faisait remarquer, qu'à son grand étonnement, à lui, il avait vu éclore les œufs de telle ou telle femelle sans qu'elle eût pu avoir le moindre rapprochement avec un mâle de son espèce.

Les faits de cette nature avaient surtout été signalés dans les familles des Sphingides et des Bombycides. Personne n'a entendu généraliser ces exceptions et en faire une règle; mais si les uns admettaient la possibilité des pontes fertiles par des mères vierges, d'autres les ont constamment niées et les ont attribuées à des erreurs d'observation.

A mon sens, ces cas constituent plutôt un embarras qu'une preuve à l'appui pour la théorie de la parthénogénèse. Comme exceptions individuelles ils ne peuvent se prêter à aucune expérimentation ; le fait que régulièrement le concours des deux sexes est exigé pour la production des œufs fertiles n'est qu'une preuve négative contre l'exception. Ces preuves sont sans valeur.

D'un autre côté tous les faits relatés ne constituent pas des observations proprement dites. Les garanties d'isolement de la femelle, depuis le moment de son éclosion, jusqu'au moment de la ponte, n'ont pas été prises intentionnellement. L'observateur ne s'attendait nullement à la production d'œufs fertiles. C'est au moment où les jeunes chenilles ont apparu qu'il s'est trouvé dans l'impossibilité de se rappeler un accouplement. Ces faits resteraient donc douteux si leur nombre et le *nom* de ceux qui les ont relatés ne leur prêtait une autorité probante.

Il en est autrement quand la chrysalide déposée dans une boîte bien fermée a été oubliée temporairement et qu'une femelle éclose avait déjà pondu au moment où la boîte a été ouverte.

Quoiqu'il en soit de la parthénogénèse *individuelle et exceptionnelle*, nous rencontrons la parthénogénèse, comme règle, chez la *Psyche Helix* et presque régulièrement chez les *Solenobia lichenella, triquetrella*, etc.

La reproduction de la *Psyche Helix* a été observée par tous les entomologues du midi de l'Allemagne et vérifiée par M. de Siebold.

Les mâles de cette espèce sont restés inconnus pendant très longtemps et n'ont été observés qu'en 1862 pour la première fois. Leur apparition paraît exceptionnelle, on n'a pas pu constater leur accouplement ; ils n'ont pas cette vivacité qui est si remarquable chez les autres Psychides ; ils ont au contraire une vitalité courte et fragile, comme si leur nullité vitale était là pour affirmer plus fortement encore la force parthénogénétique des femelles.

Les sacs des *Solenobia lichenella, triquetrella et Mannii* ont été isolés avant la chrysalidation, ils ont été enfermés chacun dans de petits tubes de verre bien bouchés. L'éclosion et la ponte ont été constatées, elles ont donné des œufs viables. Le notaire Reutti, Scriba, Speyer, Wocke, Roëssler ont observé ces faits de parthénogénèse ; ils garantissent que toutes les précautions nécessaires pour rendre impossible l'approche d'un mâle ont été prises. M. de Siebold et M. Leukart ont répété et vérifié ces faits. M. Stainton dit que l'observation réitérée ne permet pas de révoquer en doute ces faits. M. Millière a observé une autre espèce du groupe des Psychides dont il a fait le genre *Agerona* chez laquelle il a constaté la propagation par les femelles seules.

MM. Leuckart et de Siebold ont disséqué les femelles de *lichenella* ; ils

les ont trouvées munies d'organes femelles normaux, en état de virginité; c'est-à-dire avec absence complète de toute trace de spermatozoaires.

Quelles raisons M. Plateau donne-t-il pour détruire les témoignages si nombreux d'expériences affirmées par les hommes les plus compétents ?

« M. de Siebold dit que le réceptacle du sperme était vide, et il en déduit » que la copulation n'avait pas eu lieu, mais cette conclusion est hasar- » dée, car de deux choses l'une : Ou bien les organes génitaux ont été exa- » minés avant la ponte, et alors la vacuité n'explique rien. L'auteur ne pou- » vait savoir si les œufs auraient été féconds parce que l'insecte avait été » tué par la dissection; ou l'examen du receptacle a eu lieu après la ponte et » dans ce cas sa vacuité s'explique d'elle-même, le sperme ayant été em- » ployé à la fécondation des œufs. La dissection ne prouve donc rien ici ; » l'accouplement pouvait avoir eu lieu et, dans cette supposition, les mêmes » causes d'erreur dont j'ai parlé à propos des Psyche sont admissibles.

Pour couronner ce raisonnement M. Plateau termine ainsi :

« Il est très-important de noter aussi qu'on n'a jamais signalé la parthé- » nogénèse chez les Achalinoptères ou Diurnes, très-probablement parce » que tous les actes de leur vie se passent au grand jour, et qu'il est on ne » peut plus facile de les observer; peut-être aussi parce qu'ils ne pondent » jamais sans avoir été fécondés; tandis que tous les exemples de parthé- » nogénèse sont pris dans les différents genres de lépidoptères nocturnes » dont la plupart des actes sont entourés de mystère. Enfin, pour ces mêmes » nocturnes, les deux seuls cas que l'on ne puisse pas réfuter presque com- » plètement sont ceux des Psyche et des Solenobia, espèces très-petites, par » suite extrêmement difficiles à surveiller, et dont, pour ce motif la parthé- » nogénèse eut été finalement niée pour tout le monde, sans l'autorité du » nom de M. de Siebold. »

Cette argumentation vous fait sourire, Messieurs. Elle démontre naïvement jusqu'à quel point l'auteur est étranger à l'entomologie.

Messieurs, vous me permettrez de ne pas suivre l'auteur dans d'autres détails, les observations que je viens de vous présenter ont été longues, plus longues que je ne l'aurais voulu, mais j'espère que vous ne les aurez trouvées ni oiseuses ni inutiles. L'amour de la science l'emporte chez vous, sur l'amour de la forme et la beauté du style ; j'ai tenu à défendre une doctrine qui est conforme aux faits de l'histoire naturelle et qui ne peut être écartée que par des investigations nouvelles, par les observations contradictoires. J'ai surtout insisté contre la thèse de M. Plateau à cause de la méthode suivie par l'auteur, qui s'écarte des voies qui sont devenues la règle dans la science moderne ; celle-ci a pour principe de constater et de bien observer les faits, de les établir dans leur succession naturelle et vraie

et d'en tirer les conclusions sans se soucier le moins du monde si ces conclusions cadrent ou ne cadrent pas avec des règles et des opinions généralement reçues. Les raisons que M. Plateau présente contre les faits de parthénogénèse, chez les insectes, reviennent exclusivement à ces deux affirmations théoriques : la parthénogénèse constituerait une exception à la loi de la génération sexuelle ; et à cet autre argument tout-à-fait scholastique : les observations de Dzierzon, de Reutti, de Leuckart, de de Siebold, etc. sont erronées parce que Aubert, Bonnet etc. etc. n'en disent rien et ne sont pas de cet avis.

Je regrette surtout qu'un travail qui aurait pu être utile au progrès de la science soit frappé de stérilité pour ces causes. Il y avait des expériences faciles à faire. M. Plateau, dans sa position comme professeur à l'Athénée de Bruges était mieux placé peut-être que tout autre pour les faire. Si, au lieu d'affirmer que les mâles inconnus des Cynips se découvriront probablement plus tard, il avait fait une expérience directe, s'il avait entouré la tête d'un petit chêne d'un double réseau de gaze, s'il y avait placé, à l'intérieur, une quantité de femelles de *Diplolepis gallæ-tinctoriæ* il aurait pu constater un des deux dilemmes suivants : Ou ces femelles déposaient des œufs stériles en produisant des galles creuses ou pas de galles, ou bien elles produisaient des galles remplies d'œufs fertiles, ce qui aurait été une preuve que la parthénogénèse existe dans cette espèce. Il pouvait même espérer que sur la double enveloppe ou à son intérieur il aurait pu découvrir les mâles tant recherchés.

Pour les abeilles, les expériences n'étaient pas plus difficiles ; la clef de la théorie de Dzierzon se trouve dans une observation sur laquelle tout le monde, même Huber, est d'accord. Les ouvrières, forcément vierges, peuvent pondre et pondent assez fréquemment. Celles que M. Leuckart a disséquées ont été trouvées des femelles normales. M. Plateau prétend qu'elles doivent avoir été androgynes. Pourquoi n'en a-t-il pas disséqué? Le moindre petit spermatozoïde montré par M. Plateau dans l'œuf mâle des abeilles reines ou ouvrières était la seule réponse à faire contre de Siebold et Leuckart.

Je pourrais multiplier ces exemples; j'ajouterai seulement que si je regrette que M. Plateau n'ait pas suivi une méthode expérimentale, je dois en rendre responsable la faculté des sciences de l'Université de Gand. Si une faculté universitaire a le devoir de respecter la liberté des opinions de ceux qui se présentent pour l'obtention du grade de docteur, elle n'a pas le droit de les dispenser de méthode scientifique dans leurs thèses.

La séance est levée à 10 heures.

Assemblée mensuelle du 9 janvier 1869.

Présidence de M. Dupont.

La séance est ouverte à huit heures.

Le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé.

Le président informe l'assemblée que le Conseil d'administration, dans sa dernière séance, a admis au nombre des membres effectifs de la Société, M. Alphonse Dubois, docteur en sciences naturelles, conservateur au Musée royal d'histoire naturelle, présenté par M. Dupont.

Le secrétaire communique :

1° Une lettre de la Société royale des sciences de Liége, qui accepte la proposition d'échange de publications et qui s'engage à compléter la collection de ses mémoires, dont il y a déjà une partie dans la bibliothèque de la Société.

2° Une lettre de M. A. Hess, donnant sa démission de membre effectif de la Société.

3° Une lettre de M. H. Haliday, secrétaire du Comité provisoire de la Société entomologique italienne, annonçant sa fondation, son but et demandant à entrer en relations d'échange avec notre Société.

Cette proposition est acceptée.

4° Une lettre de M. A. Dubois, accusant réception de son diplôme de membre effectif, et remerciant la Société de sa nomination ; proposant de plus l'échange de son ouvrage : *Les Lépidoptères de l'Europe, leurs chenilles et leurs chrysalides*, en cours de publication, contre la collection complète des annales de la Société.

Cette dernière question est renvoyée à l'examen du Conseil d'administration.

Le secrétaire a reçu pour la bibliothèque de la Société, les ouvrages suivants :

1° And. Murray. — *The Journal of Travel and natural history*, vol. I, n° 5, 1868, in-8°. — (Échange avec les annales.)

2° *Tydschrift voor Entomologie*, 2e série. T. III, livr. 3, 4, 5 et 6, et T. IV, liv. 1, in-8° Pl. — (De la part de la Société entomologique néerlandaise.)

3° *Bulletin de la Fédération des Sociétés d'horticulture de Belgique*, 1867, in-8°. — (De la part de la Fédération.)

4° J. Colbeau. — *Excursions et découvertes malacologiques faites en Belgique*, br. in-8° avec pl.

5° J. Colbeau. — *Description d'une espèce fossile de la famille des*

Vermets. br. in-8° avec pl. — (Extraits des annales de la Société malacologique de Belgique) — Dons de l'auteur.)

6° *Insectologie agricole*. 2e année, n° 11. Décembre 1868, br. in-8° pl. — Don de M. E. Deyrolle.

7° *Annales de la Société phytologique et micrographique de Belgique*. T. I. liv. 13 et 14. in-8°. — (Envoi de cette Société.)

8° Chevrier. — *Essai monographique sur les Oxybelus du bassin du Leman*. — (Don de l'auteur.)

9° Al. Dubois. — *Traité d'Entomologie horticole, agricole et forestière*. 1 vol. in-8° avec pl. — (Extrait du Bulletin de la Fédération des Sociétés d'horticulture de Belgique.)

10e Al. Dubois. — *Archives Cosmologiques*. — 1867, liv. 1 à 12, grand in-8°. Pl. (Dons de l'auteur.)

M. Weyers présente au nom de M. Boisduval, un travail intitulé : *Les Lépidoptères de la Californie*, pour le prochain volume des Annales.

Ce travail est renvoyé à l'examen d'une commission composée de MM. Breyer et Capronnier.

En second lieu, un travail de M. le baron de Chaudoir, intitulé : *Mémoires sur les Thyréoptérides et les Coptodérides*.

Sont nommés commissaires : MM. Putzeys et Mors.

En troisième lieu, un travail de M. Lederer, de Vienne, ayant pour titre : *Matériaux pour une Faune lépidoptérologique de la Transcaucasie*, avec deux planches, gracieusement offertes à la Société par l'auteur.

MM. de Thysebaert, Breyer et Fologne sont nommés commissaires, pour examiner ce travail.

M. Dupont demande l'avis de l'assemblée, sur le meilleur modèle de cadres à adopter pour la collection indigène du Musée. — Il communique deux modèles, l'un en bois, l'autre en bois et carton.

Après une courte discussion, l'assemblée émet l'avis que le modèle en bois, un peu modifié en ce qui concerne la profondeur, est le plus convenable.

M. Capronnier prend la parole en ces termes :

Vers le milieu du mois de septembre 1868, je fis une excursion à Heyst et Knocke. Dans les dunes de cette dernière localité, je capturai deux Microlépidoptères du genre *Crambus* qui diffèrent essentiellement de ceux que je possède. Je les soumis à notre collègue M. Fologne, et ce savant spécialiste m'écrivit « qu'il croit l'espèce nouvelle pour notre Faune. Ce Crambus » est remarquable par la forme étroite des ailes supérieures, la strie avec » point foncé au delà du milieu, et la coloration blanche des ailes inférieures. » — C'est surtout par ce dernier caractère, qu'au premier examen

on distingue cette espèce, non-seulement de ses voisines, *Tristellus* et *Pratellus*, mais de la majeure partie du groupe.

J'eus alors recours à l'obligeance de M. le baron de Thysebaert, qui trouva mon espèce figurée dans Hübner sous les n°s 402-403, sous le nom de *Deliellus*. Suivant Treitschke, 9-1-117, ce lépidoptère aurait été découvert par Zincken, près de Brunswick, dans un endroit sablonneux. Cette particularité de l'*habitat* corcorde parfaitement avec les dunes de Knocke.

Néanmoins la figure de Hübner diffère par un détail : L'absence du point remarqué sur la strie des ailes supérieures de notre *Crambus*. Pour éclaircir ce dernier doute je profitai de l'occasion de me procurer le *Deliellus* par l'entremise de notre collègue le docteur Staudinger. Je reçus en conséquence deux exemplaires provenant de Pologne, et j'eus la satisfaction de retrouver tous les caractères complets de notre espèce.

C'est donc bien authentiquement que nous pouvons inscrire cette jolie espèce, *Crambus Deliellus, Hb.*, parmi les lépidoptères de notre faune.

M. De Borre donne lecture de la note suivante :

ADDITIONS AU CATALOGUE DES STAPHYLINIENS DE BELGIQUE.

Il y a peu de temps, M. A. Fauvel, de Caen, préparant le second volume de sa Faune gallo-rhénane, demandait à tous les entomologistes communication de leurs Staphyliniens, qu'il s'offrait à leur déterminer. Je m'empressai de profiter de cette occasion, et je dois à ce savant spécialiste la détermination de tous les petits coléoptères de cette famille, recueillis par moi depuis plusieurs années, tant en Belgique que dans plusieurs localités étrangères où j'ai chassé, telles que la Provence, Vichy, les environs de Genève, etc. M. Fauvel y a reconnu des espèces intéressantes, ce qui me permet de vous donner, quant aux espèces belges, quelques renseignements, à ajouter au catalogue que notre excellent collègue, M. Tennstedt, nous a donné dans le VIme volume de nos Annales.

Je me trouve avoir sept espèces à ajouter à ce catalogue :

1° D'abord, je possédais un *Tachinus* pris le 27 mars 1867 sur la colline de Saint-Gilles, au sud de la ville de Liége. Ce *Tachinus*, à élytres rouges, a été reconnu par M. Fauvel pour le *T. rufipennis*, Gyll., espèce d'une grande rareté, et qu'il ne possédait même pas dans sa riche collection de Staphyliniens, à laquelle je me suis empressé de céder cet exemplaire. C'est une espéce sporadique de l'Europe centrale. M. Kraatz (Naturg. d. Ins. Deutschl. II, p. 405) cite, comme localités, le Thuringerwald, Misdroy, Elberfeld, Munich, le Tyrol et la Lusace, mais rare partout.

Les autres espèces nouvelles pour notre faune sont :

2° *Homalota fungicola*, Thomson, dont j'ai pris un individu au mois d'août, à Flémalle-Grande (province de Liége).

3° *Leptacinus parumpunctatus*, Gyll., pris à Ostende, au mois de juillet.

4° *Philonthus nigritulus*, Grav.; Ostende et Jemeppe.

5° *Oxytelus oceanus*, Fauvel, que j'ai aussi pris à Ostende.

6° *Anthobium signatum*, pris en assez bon nombre dans les bois d'Angleur, près Liége, sur les fleurs des Sorbiers, en compagnie des *Meligethes* et des *Anaspis*.

7° *Omalium lucidum*, Er. — Un seul individu, pris à Jemeppe, le 21 mai 1861.

M. Fauvel me signale ensuite, comme intéressantes pour notre contrée les espèces suivantes, déjà acquises au catalogue de M. Tennstedt :

Philonthus decorus, Gravenh. Pris à Esneux (vallée de l'Ourthe), au mois de juin.

Philonthus exiguus, Nordm. Signalée seulement par M. Chapuis. Je l'ai prise le 21 avril dernier à Zonhoven, près Hasselt.

Tachinus fimetarius, Grav. De Vielsalm, et de Stolberg, près Aix-la-Chapelle, à trois lieues de notre frontière.

Bledius fracticornis, Payk. Hérenthals, en Campine.

Je citerai ensuite les espèces suivantes, dont j'augmente le nombre des indications de localités :

Anthobium scutellare, Er. Déjà connue à Louvain, Diest, Bruxelles et Verviers. Prise par moi à Vielsalm, lors de notre excursion de 1867.

Anthobium ophthalmicum, Payk. A Esneux, au mois de juin.

Anthophagus armiger, Grav. Pris à Vielsalm, au mois de juin.

Proteinus brevicollis, Er. A Jemeppe, en mars.

Ocypus cupreus, Rossi. Pris à Hérenthals (province de Liége), au mois d'avril.

Stenus ater, Mann. Ostende en juillet.

Lesteva bicolor, Fabr. Jupille, près Liége, en octobre.

Philonthus discoideus, Grav. A Liége, au mois de mai.

Ph. elongatulus, Er. Un individu, pris à Jemeppe, le 5 mai 1860.

Tachyporus brunneus, Fabr. Pris à Jemeppe, en septembre; et à Slykens, près Ostende, en juillet.

T. solutus, Erichs. J'ai aussi pris cette espèce dans les deux mêmes localités, donc aux deux extrémités de notre pays.

Oxypoda opaca, Grav. En été, à Ostende, et aussi dans la vallée de l'Ourthe, à Comblain-au-Pont.

Phlœopora reptans, Grav. A Calmpthout, sous les écorces.

Homalota cinnamomea, Grav. Ostende.

L'obligeante détermination de M. Fauvel me met enfin à même de vous donner la liste des Staphyliniens que j'ai recueillis à Vielsalm, tant lors de notre excursion des 9 et 10 juin 1867, que lors d'une autre visite que j'y ai faite seul, au mois de juillet dernier.

Ces espèces sont : *Aleochara lanuginosa*, Grav.; *Xantholinus punctulatus*, Payk.; *Philonthus splendens*, F.; *Quedius impressus*, Panz.; *Tachinus fimetarius*, Grav.; *Anthophagus armiger*, Grav.; *Omalium rivulare*, Payk.; *Anthobium scutellare*, Er.

La séance est levée à 9 1/2 heures.

Assemblée mensuelle du 6 février 1869.

Présidence de M. Dupont.

La séance est ouverte à 8 heures.

Le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé.

Il est donné lecture de lettres de MM. de Sélys-Longchamps et de Thysebaert, s'excusant de ne pouvoir assister à la séance.

Le secrétaire a reçu pour la bibliothèque de la Société, les ouvrages suivants :

1° *Horæ Societatis entomologicæ Rossicae.* T. V, n° 4 et t. VI, n° 1, 1868. In-8°, pl. — Échange avec les Annales.

2° *Mittheilungen der Schweizerischen entomologischen Gesellschaft.* Vol. II, n° 10. — Don de M. Bischoff-Ehinger.

3° *Mittheilungen des Naturwissenschaftlichen Vereines für Steiermark.* T. IV et V. 1867 et 1868. In-8°. — Échange avec les annales.

4° *Le Naturaliste canadien.* T. I, n° 1. Décembre 1868.

Le secrétaire donne lecture du rapport de MM. Putzeys et Mors, sur les travaux de M. le baron de Chaudoir, intitulés : *Mémoires sur les Thyréoptérides et les Coptodérides*, et concluant à leur insertion dans les Annales.

M. Capronnier donne ensuite un rapport qu'il a rédigé avec M. Breyer, sur : *Les Lépidoptères de la Californie*, par M. le Dr Boisduval, et concluant également à leur impression.

En conséquence l'Assemblée décide que ces travaux seront insérés dans le tome XII des Annales.

M. de Sélys-Longchamps, empêché d'assister à la séance, communique l'extrait suivant d'une lettre de M. Victor Ghiliani, entomologiste très-

distingué de Turin, relativement à une espèce nouvelle d'Orthoptère d'Europe, appartenant à la famille des Acrididées, nommée :

« Epacromia angustifemur, Ghiliani.

« Cette espèce nous place en pleine théorie de Darwin, car elle n'est évidemment qu'une modification de l'*E. thalassina*, Fab., qui est très-variable, mais la modification existe non-seulement dans la couleur, mais encore dans les formes. En regardant l'insecte de profil, on voit de suite que le fémur postérieur est plus étroit que dans la *thalassina*; les élytres sont également plus étroites et paraissent plus longues. En regardant l'insecte en dessus, peu de choses diffèrent quant à la femelle, mais le mâle est bien différent. Son thorax étranglé latéralement en avant, plus étroit d'épaule, presque crucifère, le ferait pour ainsi dire sortir du genre *Epacromia*. Quant aux couleurs, le fond du corselet du mâle est toujours d'un canelle vineux, ayant souvent, ainsi que la femelle, une belle ligne dorsale jaune d'or. Chez la femelle les taches vertes sont très-constantes, et en observant leur distribution, surtout à la base des élytres, on remarque une différence sensible dans leur distribution.

» J'ai trouvé l'*angustifemur* dans des bas-fonds marécageux aux environs de Turin, et la *thalassina* sur les endroits élevés et secs qui avoisinaient la même localité; et chacune gardait strictement sa localité de prédilection. Je considère donc la modification comme le résultat de l'influence directe de la végétation, qui probablement influe sur l'insecte à l'état de larve. J'ajoute, que sur plusieurs centaines d'individus des deux espèces, *je n'en ai pas trouvé un seul qui fît le passage de l'une à l'autre*, excepté pour la longueur des élytres, mais non pour leur largeur. Il faut encore noter que les antennes sont un peu plus longues et surtout plus minces chez l'*E. angustifemur*. »

M. de Sélys ajoute qu'ayant communiqué la note de M. Ghiliani et les types qui l'accompagnaient à M. Brunner de Wattenwyl de Vienne, si connu par ses travaux orthoptérologiques, ce savant lui a répondu qu'il partage l'opinion de M. Ghiliani : « Nous nous trouvons en face, dit-il, d'un insecte qui participe de la variabilité de certaines espèces de *Stenobothrus*. Les *Epacromia strepens*, *thalassina*, *tergestina*, diagnostisées sur des individus, se confondent lorsqu'on compare des séries. Je crois que la nouvelle espèce de M. Ghiliani a autant de droits à être admise, que ces trois autres espèces voisines. C'est un exemple de Darwinisme tel que nous en trouvons tant parmi les insectes. »

M. Dupont prend la parole en ces termes :

M. le ministre de l'intérieur vient de faire connaître qu'il donne son approbation à la convention faite entre le Musée de l'État et la Société entomologique. J'ai l'honneur de déposer un des doubles du contrat.

Il semble qu'il conviendrait de règler, dès à présent, les points qui concernent l'exécution de cette convention, qui peut être de suite réalisée.

L'art. 2 porte : « l'Administration scientifique de cette collection appar-
» tiendra à la société entomologique ; son administration matérielle sera
» confiée à la direction du Musée. »

En ce qui regarde ce dernier point, tout est d'exécution facile. Les boîtes fournies pour le Musée sont prêtes; la direction se charge des frais de l'étiquetage et des soins divers exigés pour la conservation matérielle des insectes.

La première partie de l'article a au contraire besoin d'être développée. La Société tout entière ne peut nécessairement être réunie continuellement, pour s'occuper des points d'administration scientifique qui surgiront.

Si l'on doit s'en tenir à la stricte application de cet article, la coopération de la Société deviendrait bientôt illusoire, et toute la responsabilité du travail scientifique retomberait sur la direction du Musée, qui croit devoir décliner cette responsabilité en présence des autres dispositions de la convention. De son côté, la Société doit être jalouse de conserver l'exercice du droit qui lui est réservé par cet article second.

Il me paraît que le seul moyen de mettre sérieusement à exécution cette disposition, serait d'élire quelques membres de la Société, pour constituer un Comité d'administration scientifique de la collection déposée par la Société entomologique dans les locaux du Musée de l'État. Cette commission établirait la classification adoptée par la Société, signalerait aux membres les lacunes à combler dans les collections et feraient auprès d'eux des démarches pour les combler.

Tels sont, me paraît-il, les points essentiels de l'administration scientifique de la collection, réservée à la Société par la convention.

Je proposerai donc à la Société de constituer une Commission de cinq membres, rééligibles tous les ans à l'époque de l'assemblée générale, pour qu'il soit efficacement pourvu à l'exécution de l'article 2 en ce qui concerne la Société.

En conséquence l'Assemblée nomme pour faire partie de cette Commission : MM. Breyer, De Borre, Fologne, Weyers et Van Volxem.

La séance est levée 9 1/2 heures.

Assemblée mensuelle du 6 mars 1869.

Présidence de M. Capronnier, Vice-Président.

La séance est ouverte à 8 1/4 heures.

Le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé.

Le secrétaire communique une circulaire émanant de la Société malacologique de Belgique et accompagnée d'une lettre particulière, pour inviter les membres de la Société à prendre part à l'excursion organisée par elle, et qui aura lieu cette année à Nieuport, le 28 mars et les jours suivants (jours de Pâques).

Le rendez-vous général est à Nieuport, *Hôtel du Perroquet*, le 28 mars, dans la matinée, immédiatement après l'arrivée du premier train de Bruxelles.

Le secrétaire a reçu pour la bibliothèque de la Société, les ouvrages suivants :

1° *Bulletin de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, 37e année, 2me série, tom. 26, n° 12 et 38e année, tom. 27, n° 1, in-8°.

2e *Annuaire de l'Académie royale*, 1869, avec portr., in-12. — De la la part de l'Académie.

3e L'*Insectologie agricole*, n° 12, 2e année. — Don de M. E. Deyrolle.

4° *Verhandlungen der kaiserlich-königlichen zoologisch-botanischen Gesellschaft in Wien*, 18me vol., 1868, avec pl. Vol. in-8°.

5° Neilreich. *Die Vegetationsverhältnisse von Croatien*, vol. in-8°.

6° Heller. *Die Zoophyten und Echinodermen des Adriatischen Meeres*. Avec pl. in-8°.

(Envois de la Société de Zoologie et de Botanique de Vienne, en échange avec nos Annales.)

8° v. Harold. *Coleopterologische Hefte*, n° 4, 1868, in-8°, — Don de M. de Harold.

9° *Bulletino della Societa entomologica italiana*, 1re année, 1er fascicule, in-8°. Pl. — Échange avec nos Annales.

10° L. Lethierry. *Catalogue des Hémiptères du département du Nord*. Br. in-8°. — Don de l'auteur.

M. Weyers propose d'envoyer à M. de Harold, en échange des *Coleopterologische Hefte*, dont il est rédacteur et qu'il envoie régulièrement à la Société, le dernier volume paru de nos Annales.

Cette proposition est adoptée.

L'Assemblée décide ensuite, sur la proposition du Conseil d'administra-

tion, que dorénavant les comptes-rendus des séances de la Société seront envoyés aux membres correspondants.

M. Sauveur communique une lettre de M. Lethierry, de Lille, relative à des Formicides, indiquant dans le Département du Nord la *Formica sanguinea*, Latr. et demandant si la *Formica fusca* a déjà été prise en Belgique.

M. de Sélys-Longchamps donne lecture d'un travail intitulé : *Odonates des Iles Seychelles.*

L'Assemblée décide que ce travail sera imprimé dans le prochain volume des Annales.

M. De Borre offre, au nom de M. Van Mosseveldc, pour la collection de la Société, l'exemplaire de la *Drypta dentata*, Rossi, pris l'année dernière aux environs de Grammont.

Le même membre prend ensuite la parole en ces termes :

« Je suis chargé par notre collègue, M. Tennstedt, d'ajouter encore une espèce aux Staphyliniens de la faune belge. C'est la *Trichophya pilicornis*, Er., de la tribu des Tachyporides, qu'il a prise l'année dernière en assez grande abondance à Louvain.

» Il a aussi capturé au printemps, dans la même localité un exemplaire de la rare espèce : *Deinopsis fuscata*, Matthews, dont jusqu'ici un seul individu avait été pris en Belgique, près de Spa, par M. Chapuis.

M. Fologne donne lecture de la note suivante :

« Un amateur qui recueille des Lépidoptères depuis une couple d'années, sans s'occuper de la détermination, a trouvé à la fin de l'été dernier sur le tronc d'un arbre du boulevard de Waterloo, à Bruxelles, une *Calamia lutosa*, Hubner. Cette découverte intéressante n'est pas tout à fait imprévue, et il est même surprenant que la *Calamia lutosa* et d'autres espèces du genre *Nonagria*, qui se trouvent dans les régions voisines de notre pays, aient échappé si longtemps aux recherches. La présence en pleine ville de cet insecte me fait supposer qu'il y a été accidentellement transporté des endroits marécageux des environs de Bruxelles où croit l'*Arundo phragmites*, L. »

La séance est levée à 9 1/2 heures.

Assemblée mensuelle du 3 avril 1869.

Présidence de M. Capronnier, Vice-Président.

La séance est ouverte à 8 heures.

M. E. Deyrolle, de Paris, assiste à la séance.

Le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé.

Le Président annonce à l'Assemblée que le Conseil d'administration, dans sa dernière séance, a reçu membre effectif de la Société, M. Alphonse Proost, présenté par MM. J. B. Capronnier et Weyers.

Le Secrétaire donne lecture d'une lettre de M. De Graaf, Secrétaire de la Société entomologique néerlandaise, accusant réception des tomes X et XI de nos Annales et accompagnant l'envoi de l'ouvrage de M. Snellen, intitulé *De Vlinders van Nederland.*

L'Assemblée nomme membre correspondant de la Société M. Kawall, à Poussen, Courlande, présenté par le conseil d'administration, sur la proposition de MM. A. Thielens et C. Van Volxem.

M. Gosselet, professeur à la Faculté des Sciences de Lille, demande l'échange des Annales de la Société contre son *Bulletin scientifique, historique et littéraire du département du Nord et des pays voisins.*

Cet échange est accepté.

L'Assemblée décide, sur la proposition de M. Dupont, que le local des séances sera cédé, au même titre que les collections, au Musée de l'État, à charge par lui d'en supporter les frais d'entretien.

Le Secrétaire a reçu pour la bibliothèque de la Société les ouvrages suivants :

1° Gosselet et Delplanque. *Bulletin scientifique, historique et littéraire du département du Nord et des pays voisins.* 1re année, n° 1. — Don des auteurs.

2° *Bulletin de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique.* 38e année, 2me série, t. 27, n° 2. In-8°. — De la part de l'Académie.

3° Snellen. *De Vlinders van Nederland. Macrolepidoptera.* 1 vol. gr. in-8°, avec pl. — De la part de la Société entomologique des Pays-Bas.

4° Stainton. *The Entomologist's Annual for* 1869. 1 vol. in-12, avec pl. — Don de l'auteur.

M. Weyers annonce qu'il a trouvé à Calmpthout, le 21 mars dernier, au bord d'une mare, les élytres d'un *Dytiscus latissimus*, L., espèce jusqu'à présent restée douteuse pour notre faune. Il croit que cette constatation suffit pour donner dès-à-présent droit de cité en Belgique à ce bel insecte,

tout en émettant l'hypothèse que ces débris auraient pu être amenés jusqu'à Calmpthout par quelque oiseau voyageur.

M. E. Deyrolle fait observer à ce sujet que depuis plusieurs années qu'il s'occupe attentivement de la nourriture des oiseaux insectivores, il a toujours remarqué que ces derniers commencent par arracher les élytres des Coléoptères qu'ils viennent de prendre et celà sur place; de plus en examinant le contenu de l'estomac de ces oiseaux, l'on n'y trouve presque jamais ces parties. Ces faits tendent donc à rendre très-probable l'indigénat à Calmpthout du *Dytiscus latissimus*, qui du reste a une aire de dispersion très-étendue et peût parcourir de grands espaces à cause de son vol puissant.

M. De Borre rend compte de l'avancement des collections. Les Névroptères et les Orthoptères du pays, grâce aux dons de M. de Sélys-Longchamps sont à peu près au complet. La collection des Coléoptères de Belgique est commencée, les Carabiques sont déjà en grande partie représentés par suite de la générosité de M. Putzeys.

M. De Borre présente ensuite une liste des Dytiscides, Gyrinides et Palpicornes de la Belgique, mentionnant toutes les espèces qui ont été signalées en Belgique depuis l'impression des catalogues (qui ont paru dans le tome I, p. 157 et suiv., p. 169 et suiv. et tome II, page 29 et suiv.) et des addenda à ces catalogues (tome I, p. 177; tome III, p. 90; tome VI, p. 177 et 178 et tome XI, comptes-rendus, p. LXXXVIII).

MM. les membres de la Société qui connaîtraient des espèces ou variétés à ajouter à cette liste, sont *instamment* priés de vouloir bien en donner avis avant le 1er juillet, soit à M. Weyers, Secrétaire de la Société, soit à M. De Borre, Secrétaire de la Commission des collections, au Musée royal d'Histoire naturelle. — Dans le cas de doute sur la détermination exacte des exemplaires, on est prié de les communiquer en même temps.

La séance est levée à 10 heures.

Assemblée mensuelle du 1er mai 1869.

PRÉSIDENCE DE M. CAPRONNIER, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 8 1/4 heures.

Le procès-verbal de la réunion précédente est approuvé.

Le Président annonce à l'Assemblée que le Conseil d'administration, dans sa dernière séance, a reçu membre effectif de la Société M. Robert Mac

Lachlan, F. L. S. de Londres, présenté par M.M. de Sélys-Longchamps et Weyers.

La Société a reçu de la part de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, le programme des concours proposés par la classe des Sciences pour 1870.

La quatrième question de ce programme est ainsi conçue : *Faire connaître le développement des insectes de l'un des ordres à métamorphoses complètes, en portant spécialement l'attention sur les phases les moins connues de leur évolution.*

Prix : Six cents francs.

Les manuscrits devront être écrits lisiblement, rédigés en latin, français ou flamand, et adressés, francs de port, à M. *Ad. Quetelet*, secrétaire perpétuel, avant le 1er juin 1870.

L'Assemblée décide que les conditions de ce concours seront publiées sur la couverture du prochain volume des Annales.

Le secrétaire a reçu pour la bibliothèque de la Société, les ouvrages suivants :

1° *Annales de la Société entomologique de France*, année 1868, avec pl., in-8°. — De la part de cette Société.

2° L'*Insectologie agricole*, n° 1, 3e année, in-8°, avec pl, — Don de M. Em. Deyrolle.

3° *Annales de la Société des Sciences naturelles du grand duché de Luxembourg*, tom. 10, 1867-1868. — De la part de cette Société.

4° *Bulletin de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, 38e année, 2e série, tom. 27, n° 3. — De la part de l'Académie.

5° CHEVRIER. *Description de deux Chrysides du bassin du Leman*, broch. in-8°. — Don de l'auteur.

M. de Sélys-Longchamps donne lecture d'un manuscrit de M. R Mac-Lachlan, intitulé : *Note sur les Névroptères non odonates, recueillis en Mingrélie en* 1868, *par M. Th. Deyrolle*, suivie d'une *Note sur les Névroptères odonates du même voyage*, par M. E. de Sélys-Longchamps.

L'Assemblée décide que ces deux travaux seront publiés dans le prochain volume des Annales.

M. De Borre donne lecture d'une *Notice sur les femelles à élytres lisses du Dytiscus marginalis*, L.

L'Assemblée en décide également l'impression.

M. Puls communique la note suivante :

« Les très-petites fourmis brunes, prises par M. De Borre dans ses appar-

tements et celles prises par M. Van Volxem dans une taverne de Bruxelles, sont le *Monomorium pharaonis*, L. Hist. Nat. Éd. 12, 1, 963. ☿. = *Myrmica domestica*, Schuck. Ann. et Mag. Nat. hist. 1838. 628. = *Formica antiguensis*, Fabr.

Cette espèce se trouve à Gand, Paris, Londres, Hambourg, Copenhagen, etc., dans les maisons, et habite également les navires marchands. Elle se trouve aussi en Égypte, Chili, Nouvelle-Hollande, Amérique du Sud et du Nord, et cause partout beaucoup de désagréments, aux habitants des maisons qu'elle peuple. Cette petite fourmi est très-active et fort avide de viande crue, un morceau placé sur son passage paraît en peu de temps vivre tout seul par la multitude d'individus qui s'y transportent.

Le meilleur moyen de destruction est l'emploi des fleurs du *Pyrethrum Willemoti*, vulgairement connu sous le nom de poudre de Pyrèthre du Caucase. C'est surtout à l'époque de l'accouplement, quand les fourmis ailées sortent qu'on doit lancer avec les insufflateurs la poudre dans les fissures et les fourmilières.

C'est presque toujours aux premiers beaux jours de l'été que les fourmis ailées se rencontrent dans leurs colonies en Belgique, elles n'y restent que peu de temps. Il est plus que probable qu'il en est de même pour cette espèce exotique, ou plutôt cosmopolite. Cependant pour les espèces même d'Europe cette époque est assez différente.

Les femelles de cette fourmi sont de la même couleur que les ☿, mais au moins trois fois plus grandes, elles ont la partie postérieure de l'abdomen brun. Les mâles sont petits, noirs, à ailes très-transparentes et incolores. »

M. Sauveur communique les notes suivantes au nom de M. Mors.

Coléoptères a ajouter a la faune (Catalogue).

Chennium bituberculatum, Latr. — M. Wesmael a trouvé un individu de cette espèce près de la chapelle de Chèvremont. — Prov. de Liége.

Claviger longicornis, Müll. — Prov. de Liége. — M. Wesmael.

Leptinus testaceus, Müll. — Prov. de Liége. — M. Wesmael.

Syntomium æneum, Curtis. — M. Wesmael a trouvé dans le temps cet insecte et en assez grande abondance, dans le chemin creux descendant vers l'Hermitage, à Ixelles, sur un talus humide. — M. Tennstedt trouve cet insecte aux environs de Louvain.

Lépidoptères. (Renseignements locaux).

Deilephila euphorbiæ.— Trouvé une chenille adulte dans les dunes près du phare de Nieuport en septembre 1868.

Lycæna bætica a été pris à Aix-la-Chapelle. (V. Mengelbir, Stett. Ent. Zeit. 1860, 217).

DONACIA.

D. Lemnæ et *D. Sagittariæ*.

« Dans mes exemplaires du *Lemnæ* le bord postérieur du prothorax est distinctement émarginé au devant de l'écusson, ce qui n'est pas le cas chez le *Sagittariæ*. Je trouve ces deux espèces mêlées sur les Iris, Sagittaria et autres plantes aquatiques. — Je les ai fréquemment prises accouplées sans jamais rencontrer de mélange des deux espèces. »

(Note de C. Wilken de Hildesheim. Berl. Zeit. 1862 t. VI, 280).

M. Weyers rend compte d'une excursion faite par lui et M. Van Volxem aux environs d'Hérenthals, le 18 avril. Parmi les espèces les plus remarquables prises en cette localité se trouvent le *Chlænius holosericeus*, Fab. et l'*Elater sanguinolentus*, Schrank, (*ephippium*, F.), le dernier en grande abondance sous les écorces des chênes.

M. Van Volxem ajoute, qu'il a pris, dans une excursion précédente, le 11 avril, à Heyst-op-den-Berg, le *Cardiophorus ruficollis*, L.

M. De Borre annonce qu'il a pris à Bruxelles, dans le Parc, le *Diacanthus cruciatus*, F.

M. De Borre donne quelques renseignements sur l'état et l'avancement des collections.

La séance est levée à 10 heures.

Assemblée mensuelle du 5 juin 1869.

PRÉSIDENCE DE M. CAPRONNIER, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 8 heures.

Des membres font observer relativement au procès-verbal de la dernière séance, et à propos de la note de M. Mors sur des insectes nouveaux pour la faune belge, qu'on ne peut comprendre *Deilephila Euphorbiæ*, L. que comme confirmation de nouvelle localité, et *Lycæna Bætica*, L. que comme probabilité dans la faune belge.

Après cette observation, le procès-verbal est approuvé.

Le Président annonce à l'Assemblée que le Conseil d'administration, dans ses dernières séances, a reçu membres effectifs de la Société : MM. F. W. Daniels, de Bandholm (Danemark) et A. Mauger, de Rouen, présentés par MM. E. Deyrolle et Weyers, et M. G. R. Crotch, sous-bibliothécaire à l'Université de Cambridge, présenté par MM. Putzeys et Weyers.

Le secrétaire donne lecture 1° d'une lettre de M. Colbeau, secrétaire de

la Société malacologique de Belgique, accusant réception et remerciant de l'invitation à l'excursion annuelle.

2° D'une lettre de M. Kawall, remerciant de sa nomination de membre correspondant de la Société.

3° D'une lettre de M. Daniels, remerciant de sa nomination de membre effectif de la Société.

Le secrétaire a reçu pour la bibliothèque de la Société les ouvrages suivants :

1° *Berliner entomologische Zeitschrift*, 12e année (1868), 3e et 4e livraisons, et 13e année (1869), 1re et 2e livraisons, avec planches. — De la part de la Société entomologique de Berlin.

2° And. Murray. *The Journal of travel and natural history.* Vol. 1er, 1869, 6e livraison. — Don de l'auteur.

3° F. Chapuis. *Synopsis des Scolytides.* — Don de l'auteur.

4° *Notice sur les productions végétales de l'Abyssinie*, par M. Hemsley, traduit de l'anglais par M. A. De Borre. — Don de M. De Borre.

5° A. Thielens. *Notice sur le* Carex ligerina. Broch. in-8°.

6° id. *Notice sur l'*Asparagus prostratus. Broch. in-8°.

7° id. *Notice sur le* Senecio barbareæfolius. Broch. n-8°.

8° id. *Petites observations sur quelques plantes critiques.* Broch. in-8°. — Dons de l'auteur.

9° *Bulletin de l'Académie des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique.* 38e année, 2e série, tome 27, n° 4, Broch. in-8°. — De la part de l'Académie.

10° Millière. *Iconographie et description de chenilles et lépidoptères inédits.* Tome II, livraisons 21 et 22 avec pl. coloriées, gr. in-8°. — Don de l'auteur.

11° *Horæ Societatis entomologicæ Rossicæ.* Tome VI, n° 2. In 8°, avec pl. color. — De la part de cette Société.

12° D'Osten-Sacken. *Monographs of the diptera of North-America.* Tome IV, avec pl. — Don de l'auteur.

13° *Mittheilungen des Schweizerischen entomologischen Gesellschaft.* Vol. 3, n° 1. In-8°. — Don de M. Bischoff-Ehinger.

14° Dubois. *Les Lépidoptères de l'Europe, leurs chenilles et leurs chrysalides*, avec pl. color., gr. in-8°, Livr. 1 à 41. — Don de l'auteur.

M. de Sélys-Longchamps présente au nom de M. MacLachlan un travail de ce dernier, intitulé : *Notes additionnelles sur les Phryganides décrites par M. le Dr Rambur.*

Ce travail est renvoyé à l'examen d'une Commission composée de MM. de Sélys-Longchamps et De Borre.

M. Weyers donne lecture au nom de M. Putzeys des notes suivantes :

« M. Weyers et Van Volxem ont exploré, le 11 avril, les environs de Heyst-op-den-Berg. Le premier a pris une variété très-intéressante de l'*Amara trivialis ;* les stries des élytres sont extrêmement fines et superficielles, au moins autant que chez l'*A. famelica* ; les stries externes ne sont point distinctes; les intervalles sont parfaitement plans. — Le second a rencontré un individu fort petit du *Pœcilus cupreus* (10 mill.), dont les stries ont leurs intervalles crispés; la 3e intervalle porte quatre points et le 5e trois dans la moitié postérieure de chaque élytre. Les individus présentant trois points sur le 3e intervalle ne sont pas rares.

« Les mêmes entomologistes ont trouvé, le 18 avril, à Hérenthals, plusieurs individus du *Chlænius holosericeus*, insecte qui, chez nous, n'avait encore été rencontré qu'à Liége et à Groenendael.

« Notre collègue, M. Colbeau, a bien voulu me communiquer les carabiques de sa collection. A peu d'exceptions près, toutes les espèces indigènes y sont largement représentées, tant par leurs types, que par leurs variétés. Je signale particulièrement les suivantes :

1. *Cicindela germanica*, Lin. Var. d'une couleur noirâtre.
2. *Dromius sigma*, Rossi. (Bruxelles).
3. *Panagæus quadripustulatus*, St. Var. *trimaculatus.*

« On sait que chez le *P. crux-major*, la bande noire des élytres est parfois interrompue de telle sorte qu'elle est remplacée par trois taches arrondies et isolées. C'est sur cette variété, très-rare, que Dejean a établi son *P. trimaculatus.* Une disposition de ce genre n'a jamais été signalée chez le *P. quadripustulatus*, où elle est d'ailleurs rendue plus difficile par la largeur de la bande noire. Elle se rencontre, parfaitement caractérisée, dans un individu de cette dernière espèce recueilli par M. Colbeau dans les environs de Louvain.

4. *Chlænius nigricornis*, Fab. Variété d'un cuivreux noirâtre. Plusieurs individus. (Louvain).
5. *Calathus piceus*, Marsh. (*C. rotundicollis*, Dej.) (Louvain).
6. *Adelosia picimana*, Duft. (Blankenberg). Trouvée plus récemment à Nieuport par MM. Mors et Kerels, et à Knocke par M. Weyers.

On voit donc qu'en Belgique cette Feronia n'a encore été rencontrée que sur le littoral de la mer du Nord.

7. *Ophonus obscurus*, Fab. (*Monticola*, Dej.). (Rochefort).
8. *Ophonus signaticornis*, Duft. (Louvain).
9. *Stenolophus Skrimshirianus*, Steph. (Louvain) plusieurs individus. Je ne l'ai jamais rencontré qu'une seule fois à Bruxelles.

M. De Borre lit les notes suivantes :

« Le don fait à la collection de la Société par M. Tennstedt d'un certain nombre de Psélaphides, Clavigérides et Scydmænides m'a donné l'occasion de préparer la place de ces deux dernières familles dans nos boites. Je me suis servi à cet effet de la liste des espèces belges de la collection de M. Tennstedt. Elle diffère de celle donnée dans le Tome III de nos Annales, pages 45 et 46 par les points suivants :

1° Les *Scydmænus Godarti*, *pusillus*, *exilis*, *pubicollis*, *denticornis*, *Wetterhalli* et *nanus* n'y figurent point. Je ne leur ai point donné d'étiquettes dans nos boîtes, jusqu'à plus ample information, car M. Tennstedt n'a pas chassé dans tout le pays et il m'écrit que sa collection renferme encore quelques *Scydmænus* non déterminés. Je compte sur l'obligeance de mes collègues pour indiquer celles de ces espèces qu'il faudrait conserver.

Le n° 13 du Catalogue, *S. tarsatus* figure une seconde fois à sa véritable place parmi les *Eumicrus* sous le n° 15.

2° En revanche, il y a lieu de comprendre parmi nos espèces, les *Scydmænus helvolus*, Sturm et *Sparshallii*, Denny.

3° L'*Eumicrus rufus* et l'*Eutheia plicata* (*truncatella*, Cr.) sont également à retrancher provisoirement.

4° Le *Cephennium thoracicum*, douteux pour M. Mathieu, a été pris à Tervueren par M. Tennstedt, qui nous en a donné deux individus.

« J'ai retrouvé dernièrement parmi les insectes pris par moi en 1865 et non encore déterminés, une espèce de la famille des Coccinellides, que M. Bouillon (Annales de la Soc. entom. de Belgique, Tome III, p. 171) dit n'avoir été rencontrée par lui qu'une seule fois; c'est la *Cynegetis impunctata*, L., espèce voisine de la *Lasia globosa*. Elle est légèrement pubescente, rougeâtre, avec une seule tache noire sur le corselet et le dessous du corps noir. Le principal caractère du genre est d'avoir les crochets des tarses entiers, à la différence des *Lasia* et *Epilachna* qui les ont fendus. C'est à Beverst, village situé entre Bilsen et Hasselt, que j'ai pris un exemplaire de cette espèce, le 25 juin.

« L'*Emus hirtus* a été pris il y a quelques jours, à Grammont, par M. R. Bonaert, de Mons. »

M. Dubois annonce la présence en Belgique d'un Lépidoptère non encore signalé dans la Catalogue : *Spilosoma luctifera*, S. V., dont M. Bommer a trouvé la chenille à Bruxelles, au Jardin botanique sur la bruyère.

M. Fologne ajoute qu'il a pris dans le courant de cette année deux espèces de micro-lépidoptères, dont la présence en Belgique n'avait pas

encore été constatée jusqu'ici : Ce sont *Gelechia politella*, S. H., prise à Laeken et *Gelechia Spurcella*, H. S., prise à Bruxelles.

M. Weyers signale, comme renseignements locaux, *Sesia spheciformis*, S. V., et *S. Culiciformis*, L., à Lanaeken, dont les chrysalides se trouvaient dans les troncs des bouleaux et *Thyris fenestrella*, Scop., à la Montagne-Saint-Pierre, près de Maestricht.

Les deux Sésies ont été capturées par M. J. Colbeau.

Le même membre ajoute qu'ayant eu l'occasion de visiter les collections de M. Maurissen, à Maestricht, il y a remarqué un exemplaire de *Deiopeia pulchella*, L., provenant de Hollande (Venloo), ce qui confirme l'indigénat en Belgique de cette espèce, dont M. Capronnier possède un exemplaire pris par lui, il y a longtemps, aux environs de Bruxelles.

La séance est levée à 10 heures

Assemblée mensuelle du 3 juillet 1869.

PRÉSIDENCE DE M. CAPRONNIER, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 8 1/2 heures.

Le compte-rendu de la dernière assemblée mensuelle n'étant pas encore entièrement corrigé, sera envoyé aux membres avec celui de la séance de ce jour, et son adoption est remise à la prochaine séance.

Le Président annonce à l'Assemblée que le Conseil d'administration, dans sa dernière séance, a reçu membres effectifs de la Société :

MM. Bonaert, Raoul, étudiant à Mons, et
» Van Mosseveldc, Jules, étudiant, à Termonde, présentés par MM. De Borre et Weyers.
» Van Meerbeek, Ernest, à Anvers, présenté par MM. de Sélys-Longchamps et Van Volxem.
» De Keyn, Eugène, négociant, à Bruxelles, présenté par MM. Weinmann et Weyers.

Le secrétaire a reçu pour la bibliothèque de la Société les ouvrages suivants :

1° GOSSELET et DELPLANQUE. *Bulletin scientifique, historique et littéraire du département du Nord et des pays voisins*, nos 1 à 6 (1869), in-8°. (Don des auteurs, échange avec les Annales).

2° C. WESMAEL. *Sur une difformité observée chez un Lépidoptère*, in-8°, avec 1 pl. coloriée. (Don de l'auteur).

3° L'*Insectologie agricole*, 3° année, n°s 2 et 3, avec pl., in-8°. (Don de M. Emile Deyrolle).

4° R. MacLachlan. *Characters of new species of exotic* Trichoptera, *also of one new species inhabiting Britain*, in-8°.

5° — *On* Anisocentropus, *a new genus of exotic Trichoptera with descriptions of five species and of a new species of* Dipseudopsis (pl.), in-8°.

6° — *On the types of* Phryganidæ *described by Fabricius from the Banksian collection*, in-8°.

7° — *Descriptions of new or little known genera et species of exotic* Trichoptera *with observations on certain species described by M. F. Walker*, in-8°.

8° — *Description of a new neuropterous insect belonging to the genus Corydalis*, (1 pl.) in-8°.

9° — *New genera and species of* Psocidæ, in-8°.

10° — *A monograph of British* Psocidæ, (1 pl.), in-8°.

11° — *A monograph of the British Neuroptera Planipennia*, (4 pl.), in-8°

12° — *Contributions to a knowledge of european* Trichoptera, (1 pl.) in-8°.

13° — *Synopsis of the species of* Panorpa *occuring in Europa and the adjoining countries, with a description of a singular new species from Java*, (1 pl.), in-8°.

14° — *New genera and species of Neuropterous insects and a revision of M. F. Walker's british museum catalogue of Neuroptera*. Part. II, (1853), *as far as the end of the genus Myrmeleon*, (1 pl.), in-8°.

15° — *On some new forms of Trichopterous insects from New-Zeeland with a list of the species known to inhabit those colonies* (1 pl.), in-8°. (Dons de l'auteur).

16° A. Preudhomme De Borre. *Notice sur des débris de Chéloniens faisant partie des collections du Musée royal d'histoire naturelle et provenant des terrains tertiaires des environs de Bruxelles*, (1 pl.), in-8°. (Don de l'auteur).

M. De Borre donne lecture de son rapport sur la travail de M. R. MacLachlan présenté dans la dernière séance et intitulé : *Notes additionnelles sur les Phryganides décrites par M. le Dr Rambur*.

Conformément aux conclusions de M. De Sélys-Longchamps et de M. De Borre, l'assemblée décide que ce travail sera imprimé dans le prochain volume des Annales.

M. Weyers donne lecture, au nom de M. de Sélys-Longchamps, de la note suivante :

« J'ai accompagné la Société de Botanique de Belgique dans l'excursion qu'elle a faite le dimanche 20 juin près de Luxembourg, mais le temps était froid et on ne voyait pas voler d'insectes. Je n'ai à noter que la capture de quelques *Chrysopa phyllochroma*, Wesm.

« Le lendemain 21 je me suis arrêté pendant quelques heures à Vielsalm. Tout paraissait en retard et je n'ai noté que les Lépidoptères diurnes suivants : *Leuconea cratœgi*, *Pieris napi*, *Lycœna alexis*, *Argynnis selene*, *Satyrus davus*, *S. pamphilus*, *S. janira*, *Erebia medusa*, *Hesperia sylvanus*.

« Il volait si peu d'insectes que pour la plupart de ceux que je viens de citer je n'en vis qu'un seul exemplaire.

« Je pris aussi la *Forficula albipennis*, les *Panorpa alpina*, *germanica*, *communis* et *diffinis* et quelques *Perla*, *Nemura* et *Phryganides* qui seront citées plus tard dans le catalogue de nos névroptères. Voilà la seconde excursion que je fais cette année, l'une et l'autre manquées à cause de la température.

« Le 19 juin entre Poix et Libramont je vis de la neige sur les rochers et les accotements du chemin de fer. Le même jour il avait également neigé à Francorchamps et à Hockay au-dessus de Spa. Il est vrai que l'élévation de ces localités est de 500 mètres environ au-dessus du niveau de la mer. »

M. De Borre met sous les yeux de l'assemblée plusieurs insectes de Batavia, arrivés vivants à Bruxelles. Ils ont été trouvés dans une caisse en fer blanc, hermétiquement fermée et scellée, qui contenait une collection de squelettes et de crânes humains, envoyée au Musée royal d'histoire naturelle par M. Heiliger, consul de Belgique à Batavia.

Ces insectes sont : 1° deux exemplaires d'une grande espèce de *Lepisma*;

Elle a mordu ou pincé fortement la personne qui s'en est emparé. 2° la larve d'une *Blatte*; 3° trois exemplaires d'une Forficulide du genre *Forficesila*, et qui répondrait assez bien à la description de la *F. mœsta*, Audinet-Serville, sans les pattes qui sont d'un jaune très pâle avec une tache foncée au milieu de la cuisse, et le dessous du corps qui est également jaune, tandis que la *F. mœsta* a la dessous du thorax et les pattes d'un brun ferrugineux. Je n'ai pas encore pu m'assurer si cette espèce est déjà décrite. La *Forficula oceanica* Le Guillou, de l'île Vavao, publiée et figurée dans la Zoologie du voyage de Dumont d'Urville au Pôle sud, par Hombron et Jacquinot (T. IV, p. 352), a les pattes absolument semblables, mais elle en diffère par d'autres caractères, notamment par la tête et les côtés antérieurs

du corselet qui sont d'un jaune clair. A en juger par la figure, cette *F. oceanica* serait aussi une *Forficesila*, ce que rien n'indique dans la description de M. Le Guillou.

La caisse contenait encore deux espèces de Coléoptères d'un cosmopolitisme bien connu : trois exemplaires de la *Trogosita mauritanica*, et un nombre considérable de *Necrobia rufipes*, vivant aux dépens des parties desséchées adhérentes aux squelettes.

M. Fologne mentionne qu'il a trouvé cette année à Bruxelles une espèce de Géométride, non encore signalée en Belgique : *Acidalia herbariata*, F. (*microsaria*, B.)

M. Breyer ajoute qu'il a élevé de chenille *Eupithecia impurata*, Hb. (*modicata*, Hb.)

M. Proost communique à l'assemblée qu'il a repris à Groenendael le 11 juillet 1868 la variété noire (*prorsa*, L.) de *Vanessa levana*, L. espèce qui n'avait plus été prise depuis nombre d'années aux environs de Bruxelles.

M. De Borre annonce qu'il a capturé au parc à Bruxelles *Lytta vesicatoria*, L.

M. Van Volxem fait connaître qu'il a pris le 23 juin dernier, à Mertert près de Wasserbillig (Luxembourg cédé) plusieurs exemplaires du *Rhizotrogus ater*, F. espèce de l'Europe méridionale.

M. Fologne rend compte d'une excursion faite par M. Bommer dans la forêt de Chiny, le 25 juin dernier. Les espèces les plus remarquables de Lépidoptères rencontrées dans cette course, sont : *Argynnis Aphirape*, H., *Erebia Medusa*, S. V., et *Cœnonympha Davus*. L., le second ayant déjà été signalé dans cette localité il y a quelques années.

La séance est levée à 9 1/2 heures.

Assemblée mensuelle du 7 août 1869.

Présidence de M. Capronnier, vice-président.

La séance est ouverte à 8 heures.

Les comptes-rendus des deux dernières réunions sont approuvés.

Le Président annonce à l'Assemblée que le Conseil d'Administration, dans sa dernière séance, a reçu membre effectif de la Société, M. Gustave d'Emich, Secrétaire-adjoint au ministère royal Hongrois du commerce, Chevalier de plusieurs Ordres et membre de plusieurs, Sociétés savantes, à Pesth, Hongrie. Présenté par MM. Em. Deyrolle et Weyers.

Le secrétaire a reçu pour la bibliothèque de la Société :

1. GOSSELET et DELPLANQUE. *Bulletin scientifique, historique et littéraire du département du Nord*, n° 7. In-8°.
(Don des auteurs, échange avec nos Annales).
2. *Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.* 38e année, 2e série, tome 27, nos 5 et 6, avec pl. In-8°.
3. RADOCHKOFFSKY. *Notes synonymiques sur quelques* ANTHOPHORA *et* CERCERIS, *et descriptions d'espèces nouvelles*. In-8°.
4. — *Matériaux pour servir à l'étude des insectes de la Russie.* In-8°. avec pl.
(Dons de l'auteur).

5° J. COLBEAU. *Liste générale des mollusques vivants de la Belgique.* Broch. in-8°, avec pl.
(Don de l'auteur).

6. A. THIELENS. *Notes Conchyliologiques, par Mr le Dr Senoner, traduites de l'italien par M. A. Thielens.* Broch. in-8°.
7. — *Notice sur les Ibis falcinellus et Elanus melanopterus.* In-8.
8. — *Note sur la gîte fossilifère de Folz-les-Caves.* In-8°.
(Dons de l'auteur).

Reçu par l'entremise de la Smithsonian Institution :

9. *Proceedings of the Boston Society of Natural History.* Vol. XII, sig. 1 à 17. In-8°.
10. *Memoirs read before the Boston Society of natural history.* Vol. 1er, part. IV. In-4° avec pl.
11. *Entomological correspondance of* T. W. HARRIS, *edited by Samuel H. Scudder.* 1 vol. relié, avec pl.
12. *Portrait de* T. W. HARRIS. In-f°.
(Dons de cette Société. — Échange avec nos Annales).
13. S. H. SCUDDER. *Revision of the large, stylated fossorial Crickets.* In-4° avec pl.
14. — *Entomological notes*, contenant : *Considerations drawn from the study of mole Crickets*, et *Description of a new butterfly from Florida.* Broch. In-8°.
15. — *Notes on the Stridulation of some New-England orthoptera.* In-8°.
16. — *Supplement to a list of the Butterflies of New-England.* In-8°.
17. — *Check-list of the butterflies of new-England. In*-4°.
(Dons de l'auteur.)

18. S. H. SCUDDER. *Catalogue of the orthoptera of North-America.* In-8°. (2 exemplaires.)
19. *Annual report of the Smithsonian Institution for* 1867. Volume relié. In-8° avec fig.
20. Carte de l'Amérique du Nord. In-f°.

(Dons de la Smithsonian Institution.)

21. *Transactions of the American Entomological Society.* Vol. 2, nos 1 et 2, avec pl. In-8°.
22. GROTE ET ROBINSON. *List of the Lepidoptera of North America.* In-8°.

(Don de cette Société. — Échange avec nos Annales.)

23. *Proceedings of the Essex Institute.* Vol. 5, nos 7 et 8. In-8°.

(Don de cette Société. — Échange avec nos Annales.)

24. *Proceedings of the Portland Society of natural history.* Vol. 1er, nos 1 et 2 avec pl. In-8°.

(Don de cette Société.)

25. *Report of the commissioner of agriculture for the year* 1867. 1 vol. relié avec fig. In-8°.
26. *Monthly reports of the Department of agriculture for the year* 1868. vol. In-8°.

(Dons du Département de l'agriculture. — Échange avec nos Annales.

27. *Memoirs of the Peabody Academy of sciences.* Vol. 1er, n° 1. In-4° avec pl.
28. *The American naturalist. A popular illustrated magazine of natural history.* Vol. 2 (12 nos). In-8° avec pl.

(Dons de cette Académie.)

29. ZIMMERMANN. *Synopsis of the Scolytidæ of America, North of Mexico.* Edited by John L. Leconte. Broch. In-8°.
30. — *Synonymical notes on Coleoptera of the United-States.* Edited by John L. Leconte. In-8°.
12. JOHN L. LECONTE. *Descriptions of new North-American Coleoptera.* Broch. In-8°.
32. — *Note on the geology of the Survey for the extension of the Union Pacific railway* avec carte. Broch. In-8°.
33. — *Notes on the species of* MYODITES *inhabiting the United-States.* In-8°.
34. — *Synopsis of the species of* COLYMBETES, *inhabiting America, North of Mexico.* In-8°.
35. — *Note on the species of* BRACHINUS *inhabiting the United-States.* In-8°.
36. — *List of Coleoptera collected in the mountains of Lycoming Cty, Pensylvania.* In-8°.

37. John L. Leconte. *List of Coleoptera collected by Dr Elliot Coues, near Fort Whipple, Arizona.* In-8°.
30. — *Revision of the* Dasytini *of the United-States.* In-8°.
39. — *Additions to the coleopterous fauna of the United-States.* 1re partie. In-8°.
40. — *On the species of* Galeruca *and allied genera inhabiting North-America.* In-8°.
41. — *Prodromus of a monograph of the species of the tribe* Anobiini *of the family Ptinidæ, inhabiting North-America.* In-8°.
42. — *Notes sur les Clavigères et les Stylopides* (2 feuillets). In-8°.
43. — *On the systematic value of Rhyncophorus Coleoptera.* In-8°.

(Dons de l'auteur.)

44. Kawall. *Nachtrag zu dem Verzeichniss der Ichneumoniden Kurland's.* In-8°.
45. — *Hymenopteren in Kurland mit Berücksichtigung von Livland.* n-8°.
46. — *Ichneumoniden in Kurland mit berücksichtigung Livländischer Ichneumoniden.* In-8°.
47. — *Beitraege zur Kenntniss der Hymenopterenfauna Russland's.* In-8°.
47. — *Die Orthopteren und Nevropteren Kurland's.* In-8°.
49. — *Thierreste der Vergangenheit in Kurland.* In-8°.
50. — *Die der genuinen Ichneumoniden verwandten tribus in Russland, vorzugsweise in Kurland.* In-8°.
51. — *Biologisches von Storch (Ciconia alba) aus Kurland.* In-8°.

(Dons de l'auteur.)

Le secrétaire communique :

1° Une lettre de M. Raoul Bonaert, remerciant de sa nomination de membre effectif de la Société.

2° Une lettre de M. E. Dekeyn, de même teneur.

3° Une lettre du secrétaire de la Société malacologique de Belgique annonçant que l'excursion annuelle de la Société aura lieu à Mariembourg, le 12 septembre, et invitant les membres de la Société entomologique à y prendre part.

Le secrétaire soumet à l'Assemblée une proposition d'échange de publications émanant de la Société d'histoire naturelle de Portland (États-Unis), et une autre de l'Académie des sciences de Peabody (Massachusetts).

Ces deux propositions sont acceptées.

Sur la proposition de M. Weyers, l'assemblée décide que la liste des ouvrages reçus pendant l'année qui figurait à la fin des volumes déjà publiés des Annales sera supprimée à partir du 12[e] volume, comme faisant double emploi, attendu que les volumes reçus en dons ou en échange sont renseignés dans les comptes-rendus des assemblées mensuelles; l'assemblée décide en outre que le catalogue général de la bibliothèque de la Société sera publié dorénavant à des époques périodiques à déterminer.

M. Weyers annonce que M. Coubeaux a pris cette année à Boort-Meerbeek, près de Louvain, la *Catephia alchymista.*

M. De Borre, au nom de M. Dupont, annonce que M. C. Wesmael a fait don au Musée royal d'histoire naturelle de Belgique, de la collection des types d'Ichneumonides de Belgique recueillis et décrits par lui.

La Société témoigne la plus vive satisfaction en recevant cette communication qui donne l'assurance que cette collection de premier ordre, si importante à plus d'un titre, sera conservée pour le pays.

La séance est levée à 9 heures.

LISTE DES MEMBRES

de la

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE BELGIQUE

Les noms précédés d'un astérisque (*) sont ceux des Membres fondateurs

Membres effectifs.

MM.

ALLARD (E.), membre de la Société entomologique de France, rue Paradis-Poissonnière, 1, à Paris. — Coléoptères d'Europe.

*ANDRIES (Joseph-François Auguste), rentier, chaussée de Haecht, 56, à St-Josse-ten-Noode, lez Bruxelles. — Lépidoptères.

BECQUEMONT, membre de la Société entomologique de France, avenue de Neuilly, 89, près Paris. — Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.

BELLIER de la CHAVIGNERIE, membre de la Société archéologique d'Eure-et-Loire, des Sociétés entomologiques de Berlin, de Stettin et de France, etc., rue de Parme, 9, à Paris. — Lépidoptères d'Europe.

BELVAL (Th.) D^{r} en sciences naturelles ; Conservateur au musée royal d'histoire naturelle. — rue de Namur, 21, à Bruxelles. — Entomologie générale, Lépidoptères.

BISCHOFF-EHINGER (André), négociant, à Bâle, (Suisse). — Coléoptères.

BOMMER (J. E.), Secrétaire général de la société royale de Botanique de Belgique ; Conservateur des collections de la société royale d'horticulture de Belgique ; membre de diverses sociétés savantes. — Marché aux Bois, 3, à Bruxelles. — Entomologie générale, Lépidoptères.

BONAERT (Raoul), Etudiant, rue de la Réunion, 5, à Mons. — Coléoptères.

BONVOULOIR (v^{te} Henri de), rue de l'Université 15, à Paris, membre des Sociétés entomologiques de France, Londres, Berlin, Stettin, Vienne, Lyon et Suisse. — Coléoptères.

BOURDON (Jules), docteur en sciences naturelles, place Saint-Pierre, 21, à Liége. — Coléoptères.

*BREYER (Albert), docteur en médecine, etc., boulevard de Waterloo, 60, à Bruxelles. — Lépidoptères et Coléoptères.

CANDÈZE, docteur en médecine, membre de la Société entomologique de France, membre de l'Académie royale de Belgique, etc., à Glain, lez-Liége. — Entomologie générale, Coléoptères (Elatérides, Lamellicornes et Longicornes).

CAPRONNIER (A.), architecte, rue Rogier, 246, Schaerbeek. — Coléoptéres.

CAPRONNIER (J.-B.), artiste-peintre, rue Rogier, 246, à Schaerbeek. — Entomologie générale, Lépidoptères de Belgique et exotiques.

CHAPUIS, docteur en médecine, membre de l'Académie royale de Belgique, etc., à Verviers. — Entomologie générale.

CHARLIER (Eugène), docteur en médecine, médecin chirurgien du bureau de bienfaisance de Liége, membre de plusieurs Sociétés savantes. Faubourg St-Gilles, 19, à Liége. — Entomologie générale, Lépidoptères, Coléoptères.

CHAUDOIR (Baron Maximilien de), gentilhomme de la chambre de S. M. l'empereur de toutes les Russies, membre de plusieurs Sociétés savantes nationales et étrangères, à Paris. — Coléoptères (Carabiques).

CHEVROLAT (Auguste), membre de la Société entomologique de France; rue Fontaine-Saint-Georges, 25. — Coléoptères.

CLAVAREAU (Camille), notaire, à Waret-la-Chaussée, province de Namur. — Lépidoptères de Belgique.

*COLBEAU (Jules), naturaliste, membre de la Société entomologique de France, de la Société malacologique de Belgique et de plusieurs autres Sociétés savantes, chaussée de Wavre, 178, à Ixelles, lez-Bruxelles. — Coléoptères en général, Orthoptères, Hémiptères, Névroptères et Lépidoptères de Belgique.

COUBEAUX (Hippolyte), rue des Paroissiens, 17, Bruxelles. — Entomologie générale. — Lépidoptères.

CROTCH (G. R.), sous-bibliothécaire à l'Université de Cambridge (Angleterre). — Coléoptères d'Europe.

DANIELS (Frederick, Wilhelm), Haverlo' Kkegaard, à Bandholm, (Danemarck). — Entomologie générale, Coléoptères.

DE CLEENE (Jean-Baptiste), négociant, Quai-aux-Foins, 41, à Bruxelles. — Lépidoptères d'Europe.

DE FRANQUEN (Charles), à Huy. — Lépidoptères d'Europe.

DEKEYN (Eugène), négociant, rue aux Choux, 15, à Bruxelles. — Lépidoptères.

DE LAFONTAINE (Alfred), rue Joseph II, 39, à Bruxelles. — Aptères.

*DE LAFONTAINE (Jules), conservateur des collections de l'Université à Gand. — Coléoptères, Lépidoptères, Hyménoptères et Diptères.

Delamain (Henri), membre de la Société entomologique de France, à Jarnac (France, département de la Charente). Lépidoptères d'Europe.

*Demoulin (Gaspard), membre de la commission administrative du Musée de Mons, membre de la Société entomologique de France, rue de Nimy, 46, à Mons. — Hyménoptères et Diptères.

Depuiset, naturaliste, rue des Saints-Pères, 17, à Paris, membre de la Société entomologique de France. — Entom. gén., Lépidoptères.

Deyrolle (Emile), naturaliste, membre de la Société entomologique de France, rue de la Monnaie, 19, à Paris. — Entomologie générale.

Deyrolle (Henri), naturaliste, membre de la Société entomologique de France, rue du Colysée, 27, à Paris. — Coléoptères, Lépidoptères exotiques.

Deyrolle (Théophile), peintre naturaliste, rue de la Monnaie, 19, à Paris. — Lépidoptères.

Donckier-Huart (Ch.), rentier, à Liége, rue du Paradis, 15. — Lépidoptères.

Dubois (Alphonse), Dr en sciences naturelles, conservateur au Musée royal d'histoire naturelle à Bruxelles, rue Montagne de la Cour, 9, à Bruxelles. — Entomologie générale, Lépidoptères.

Dupont (E.), directeur du Musée royal d'histoire naturelle, membre de l'Académie royale de Belgique et de plusieurs autres sociétés savantes; au Musée d'histoire naturelle à Bruxelles. — Entomologie générale.

Dutreux (Aug.), ancien receveur général du grand-duché de Luxembourg, officier de l'ordre de la Couronne de Chêne, membre des Sociétés entomologiques de France, Stettin et Luxembourg, à Kokelschener, Grand-Duché. — Lépidoptères européens et Lépidoptères exotiques diurnes.

Emich (Gustave d'), secrétaire adjoint au ministère royal Hongrois du commerce, chevalier de plusieurs ordres et membre de plusieurs sociétés savantes, à Pesth (Hongrie). — Coléoptères.

*Fologne (Egide), architecte, membre de la Société malacologique de Belgique; Grande rue des Aveugles, 106, à Laeken, lez-Bruxelles et au Palais du Roi à Bruxelles. — Lépidoptères d'Europe.

Fontaine (César), membre de la Société malacologique de Belgique, à Papignies, canton de Lessines (Hainaut). — Lépidoptères et Coléoptères.

Gautard (V. de), à Vevey, (Suisse). — Coléoptères.

Gilnicki (Henri), naturaliste, rue de la Monnaie, 19, à Paris. — Coléoptères.

Gomensoro (Huascar L. de), rua Fresca, 17, em St-Domingo de Nitheroy à Rio-de-Janeiro (Brésil). — Entomologie générale.

Grenier (A.-D.), membre de la Société entomologique de France, rue de Vaugirard, 63, à Paris. — Coléoptères de France.

*Hannon (J.-D.), docteur en médecine, professeur à l'Université de Bruxelles, chaussée de Wavre, 54, à Ixelles. — Entomologie gén.

Hartog-Heys Van de Lier, membre de la Société entomologique de France, à Delft, Hollande. — Entomologie générale.

Houzé (Arthur), docteur en sciences naturelles, rue des Tanneurs, 66, à Bruxelles. — Entomologie générale, Coléoptères.

*Hulin (Jules), propriétaire, rue du Gouvernement, 16, à Gand. — Coléoptères.

Jekel (Henri), naturaliste, membre de la Société entomologique de France; cabinet entomologique, rue de Lille, 13, à Paris. — Coléoptères européens et exotiques. (Curculionides).

Kerels (Georges-Jean), ingénieur civil, rue du Jardin Botanique, 10, à St-Josse-ten-Noode, lez-Bruxelles. — Coléoptères, Lépidoptères.

Lacerda (Antonio de), à Bahia, Brésil. — Coléoptères.

Lambotte (Henri), docteur en sciences, professeur à l'Université libre de Bruxelles, membre de la Société malacologique de Belgique et de plusieurs autres Sociétés savantes, rue de l'Abondance, 9, à Schaerbeek, lez-Bruxelles. — Anatomie et physiologie des insectes.

Lecomte (Théophile), membre de la Société malacologique de Belgique et de plusieurs autres sociétés savantes, sur la Halle, à Lessines. — Entomologie générale, Lépidoptères.

Lethierry (Lucien), membre de la Société entomologique de France, rue Blanche à St-Maurice, lez-Lille. — Coléoptères et Hémiptères.

Liagre (Charles), D[r] en médecine; chaussée de Charleroi, 63, St-Gilles, lez-Bruxelles. — Entomologie générale.

MacLachlan (Robert), F. L. S. Limes Grove, North-Lewisham, S. E. London. — Névroptères.

Marseul (abbé A. S.), membre de la Société entomologique de France, rue Demours, 15, au Thernes, à Paris. — Coléoptères.

Mauger (Auguste), rue de Campuley, 14, à Rouen (France).— Entomologie générale, Diptères.

Miedel (Joseph), rue Villette, 47, à Longdoz-Liége. — Coléoptères.

Migneaux (Jules), peintre naturaliste, membre de la Société entomologique de France, rue de Seine, 47, à Paris. — Entomologie générale.

Mniszech (Comte de), membre de la Société entomologique de France, rue Balzac, 22, à Paris. — Coléoptères.

Morren (Edouard), professeur de botanique à l'Université de Liége, membre de plusieurs Sociétés savantes. Quai de la Boverie, 1, à Liége. — Entomologie générale.

*Mors (Louis), ingénieur civil, membre de la Société entomologique de France, Place de la Senne, 10, à Bruxelles, et rue Blanche, 2, à Paris. — Coléoptères et Lépidoptères.

Oberthür fils, imprimeur, faubourg de Paris, 20, à Rennes, (Département D'Ile-et-Vilaine, France.) — Lépidoptères.

*Peteau (Antoine), rue Royale, 173, à St-Josse-ten-Noode. — Lépidoptères.

Preudhomme De Borre (Alfred), membre de la Société royale des sciences de Liége; secrétaire et conservateur au Musée royal d'histoire naturelle à Bruxelles. — Coléoptères, spécialement les Hétéromères.

Proost (Alphonse), étudiant, rue des Roses, 76, Faubourg de Laeken, Bruxelles. — Entomologie générale, Lépidoptères.

Puls (Jacques), membre des Sociétés entomologiques de France, de Berlin, etc., pharmacien, place de la Calandre, 6, à Gand. — Diptères.

Putzeys (J.), secrétaire général au ministère de la Justice, membre de plusieurs Sociétés savantes, rue de Naples, 35, à Ixelles. — Coléoptères, (Carabiques).

Rodriguez (Juan), directeur de la partie zoologique du Musée national d'histoire naturelle à Guatemala (Amér. centrale). — Entom. gén.

Roelofs (W.), artiste-peintre, chaussée de Haecht, 218, à Schaerbeek. — Coléoptères, (Curculionides).

Rosart (Adrien), rentier, rue du Berger, 21, à Ixelles. — Lépidoptères d'Europe.

Sandoz (Virgile), artiste-graveur, rue d'Assaut, 19, à Bruxelles. — Lépidoptères de Belgique.

*Sauveur (Jules), chaussée d'Alsemberg, 147, à Uccle, lez-Bruxelles. — Faune entomologique de Belgique.

Schuster (Ad.), Herrngasse, à Cobourg, (Saxe-Cobourg). — Lépidoptères.

*Selys-Longchamps (Baron Edmond de), sénateur, membre de l'Académie royale de Belgique et de plusieurs autres Académies et Sociétés savantes, à Liége, boulevard de la Sauvenière, 34. — Névroptères (principalement Odonates indigènes) et Lépidoptères d'Europe.

Simon (Eugène), Dr en médecine, membre de la Société entomologique de France, rue Cassette, 24, à Paris. — Entom. gén., Arachnides.

Singelée (Henri), négociant, rue Notre-Dame-aux-Neiges, 27, à Bruxelles. — Coléoptères.

Staudinger (Dr Otto), Diana-Bad, à Dresde (Saxe). — Lépidoptères d'Europe.

*Tennstedt (Aug.), rue de Tirlemont, 173, à Louvain. — Coléoptères, Staphylinides.

Thielens (Armand), doct. en sciences natur., membre de diverses Sociétés savantes, rue de Namur, 10, à Tirlemont. — Entomologie générale.

*Thysebaert (Baron Charles de), propriétaire, rue de Berlaimont, 26, à Bruxelles. — Lépidoptères.

Van Meerbeek (Ernest), rue vieille-Bourse, à Anvers. — Entomologie générale, Coléoptères.

Van Mosseveldε (Jules), étudiant, à Termonde. — Coléoptères.

Van Volxem (Camille), membre de la Société malacologique de Belgique et de plusieurs autres sociétés savantes, boulevard du Régent, 32, à Bruxelles. — Entomologie générale. — Coléoptères (Lamellicornes, Longicornes) et Hémiptères.

Weinmann (Rodolphe), chimiste, chaussée de Mons, 334, à Cureghem-lez-Bruxelles. — Lépidoptères de Belgique.

Weyers (Joseph, Léopold), membre des Sociétés entomologiques de France, de Suisse, de Stettin, de la Société malacologique de Belgique, etc. rue du Persil, 3, à Bruxelles. — Coléoptères.

Membres honoraires.

MM.

Boisduval, docteur en médecine, membre des Sociétés botanique de France, entomologique de France, impériale et centrale d'horticulture de Paris, etc., rue des Fossés-Saint-Jacques, 22, à Paris.

Dohrn (E.-A.), président de la Société entomologique de Stettin, etc., à Stettin (Prusse).

Fairmaire (Léon), membre des Sociétés entomologiques de France, de Stettin et de Berlin, d'histoire naturelle de Maine-et-Loire et de Savoie, zoologique et botanique de Vienne et royale d'Édimbourg, licencié en droit, chef de bureau à l'administration de l'assistance publique, rue Guy-de-Labrosse, 13, à Paris.

Hagen (Herman-Auguste), Docteur ; à l'Université de Cambridge. État de Massachusetts (États-Unis de l'Amérique du Nord).

Kraatz, président de la Société entomologique de Berlin, docteur en philosophie, etc., Oberwasserstrasse, 11, à Berlin.

Lacordaire, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'Université de Liége etc., rue Ste-Marie, 24, à Liége. — Coléoptères.

Leconte (John-L.), docteur en médecine, à Philadelphie (Pensylvanie, États-Unis). — Coléoptères de l'Amérique du Nord.

Lederer (Dr-J.), Wipplinger strasse, 7, à Vienne (Autriche). — Lépidoptères.

Millière (Pierre), membre de la Société entomologique de France, place Kléber, 2, à Lyon. — Lépidoptères.

Snellen Van Vollenhoven (Samuel-Constant), docteur en droit, membre de l'Académie royale des sciences, président de la Société entomologique néerlandaise, conservateur au Muséum royal d'histoire naturelle à Leyde; Leyde, Breedstraat, 276.

Stainton, membre de la Société entomologique de Londres, etc., Mountsfield Lewisham, near London.

Wesmael, C., membre de l'Académie royale de Belgique, etc., rue de la Rivière, 30, à Saint-Josse-ten-Noode, lez-Bruxelles.

Membres correspondants.

MM.

Charlier (Alexandre), lieutenant de la marine marchande.

De Palandt (baron Henri), à La Haye.

D'Osten-Sacken (baron Charles), membre du corps diplomatique de Russie, etc., à Washington (États-Unis).

Gobanz, docteur, professeur à l'Ober-Realschule de Graatz (Styrie).

Guido (Jose-Thomas), colonel, à Buenos-Ayres (République Argentine).

Huyvenaar, docteur à Hong-Kong (Chine).

Kawall, Pasteur, à Poussen (Courlande, Russie), — Entomologie générale, Hyménoptères.

Koppen, employé au ministère, à Saint-Pétersbourg, secrétaire de la Société entomologique de Russie.

Lallemant (Charles), pharmacien, à Meudon, près Paris. — Coléoptères du Nord de la France et d'Algérie.

Luciani, Ile Maurice.

Lyon-Barnet, vice-consul de France à Surinam (Guyane néerlandaise).

Mariot (Jean-Romain-Pierre), docteur en médecine, à Cantagallo (Brésil).

Packard (A.S.D^{r}), Salem, Massachusetts (États-Unis de l'Amér. du Nord).

Phipson (Thomas-Lambe), docteur en sciences naturelles, à Paris.

Scudder (Samuel) à Boston, Massachusetts (États-Unis de l'Amérique du Nord). — Lépidoptères et Névroptères.

Stål (Carl) D^{r}, à Stockholm, (Suède). — Coléoptères.

Viola (Miguel-Navarro), rédacteur de la Revue scientifique et littéraire de Buenos-Ayres, à Buenos-Ayres.

Membres décédés.

Bertolini (Joseph), à Bologne. (Membre correspondant).

Sichel (Jules), docteur en médecine, membre de la Société entomologique de France, rue de la Chaussée d'Antin, 50, à Paris. (Membre effectif).

Membre démissionnaire.

Hess (A.), rentier, à Manage, (Hainaut).

Organisation administrative

POUR L'ANNÉE SOCIALE 1868-1868.

Conseil d'administration.

MM. Dupont, *président*.

Capronnier, *vice-président*.

Weyers, *secrétaire et bibliothécaire*.

Van Volxem, *secrétaire-adjoint*.

Fologne, *trésorier*.

Rosart.

Houzé.

Commission de vérification des comptes.

MM. A. De la Fontaine.

Peteau.

Andries.

TABLE DES MATIÈRES

Comptes-rendus des assemblées de la Société :



T. Deyrolle p.t

Imp. Lemercier et C.ie Paris

Question mise au concours par l'Académie royale de Belgique (Classe des Sciences) pour 1870 :

Faire connaître le développement des insectes de l'un des ordres à métamorphoses complètes, en portant spécialement l'attention sur les phases les moins connues de leur évolution. Prix : 600 francs. Les manuscrits devront être écrits lisiblement, rédigés en latin, français ou flamand et adressés, francs de port, à M. Ad. Quetelet, secrétaire perpétuel, avant le 1er juin 1870.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE

BELGIQUE.

TOME TREIZIÈME.



BRUXELLES

BRUXELLES
GAND & LEIPZIG,
C. MUQUARDT.
H. MERZBACH, SUCCESSEUR.

PARIS
E. DEYROLLE, FILS
rue de la Monnaie, 19.

1869-1870

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE BELGIQUE

Les opinions émises dans les Annales de la Société sont propres à leurs auteurs. La Société n'en assume aucunement la responsabilité.

BRUXELLES — IMPRIMERIE DE VEUVE NYS.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE

BELGIQUE.

TOME TREIZIÈME.



BRUXELLES

BRUXELLES
GAND & LEIPZIG,
C. MUQUARDT.
H. MERZBACH, SUCCESSEUR.

PARIS
E. DEYROLLE, FILS,
rue de la Monnaie, 19.

1869-1870

NOTES ADDITIONNELLES

SUR

LES PHRYGANIDES

DÉCRITES PAR M. LE D[r] RAMBUR.

Par Robert Mac Lachlan, F. L. S.

En 1860 mon ami M. le D[r] Hagen a publié dans les Annales de la Société entomologique de Belgique (T. IV, p. 57,) une Révision critique des Phryganides de M. Rambur d'après l'examen des types que possède maintenant M. le baron de Selys-Longchamps. Cette révision n'était étendue que jusqu'à la fin des *Sericostomides*. Grâce à l'obligeance connue de M. de Selys-Longchamps, j'ai pu faire un examen de ces types, et j'ai l'honneur de présenter à la Société des notes additionnelles comprenant ces espèces dont M. Hagen n'a pas parlé, et quelques observations sur ses premières déterminations, après une étude de neuf ans, depuis que M. Hagen a fait son examen. On verra que pour la plupart des espèces, M. Hagen et moi sommes d'accord. J'ai toujours adopté le nom le plus ancien à moi connu, en donnant les synonymes les plus importants. Quelques unes des espèces dont M. de Selys-Longchamps n'a pu retrouver les types sont marquées d'une astérique. *

Il me reste à dire que, quoique les caractères génériques se trouvent quelquefois peu satisfaisants dans l'ouvrage de M. Rambur (Histoire naturelle des insectes Névroptères, 1842), les espèces sont presque toujours bien séparées et non mêlées, résultat des observations de M. Rambur sur les différences de structure, de préférence à celles de couleur, et si beaucoup de ses noms tombent pour faire place aux plus anciens, la faute n'en est pas à lui.

On verra que jusqu'à la fin des *Sericostomides* les notes suivantes ne sont guère qu'un rappel de celles de M. Hagen.

Première division.

Première sous-famille — LIMNEPHILIDES.

Genre PHRYGANEA.

1. **P. grandis.** 1 ♂ 2 ♀ = La vraie *grandis* de Linné.
2. **P. varia.** 2 ♂ = *P. varia*, F.
3. **P. tortriceana.** 1 ♀ = *P. minor*, Curtis (*mixta* Burm.)

Genre OLIGOTRICHA.

1. **O. reticulata.** 1 ♀ = *Neuronia reticulata*, L.
2. **O. phalænoides.** 1 ♀ = *Holostomis phalænoides*, L.

* 3. **O. chloroneura.** = *Neuronia ruficrus*, Scop. (jeune).

4. **O. strigosa.** 1 ♂ = *Agrypnia Pagetana*, Curtis.

Genre LIMNEPHILA.

1. **L. lineola.** 2 ♂ 2 ♀ = *Grammotaulius atomarius*, F. (*lineola*, Schrank.)

* 2. **L. submaculata.** Jolie espèce que je n'ai pas vue en nature, mais qui est bien connue par la figure dans l'ouvrage de M. E. Pictet (Névroptères d'Espagne). Elle avoisine un peu *elegans* Curtis, *signifer*, Kol.

3. **L. aspersa.** 2 ♀ = *Stenophylax aspersus* Ramb. (*meridionalis*, Kol.). Espèce méridionale que je possède de Hyères.

* 4. **L. fulva.** Voir n° 5.

5. **L. impura.** 1 ♀ D'après moi toutes deux = *Limnephilus stigma* Curtis (*stigmaticus*, Kol.). Rambur n'a vu que le ♂ de *fulva* et il dit que celui de *impura* lui ressemble presque complètement. C'est une des espèces les plus variables, soit pour les couleurs, soit pour la largeur des ailes, Le type de *impura* est dépourvu du ptérostigma, qui est ordinairement très grand et très foncé.

* 6. **L. flavida.** Espèce d'Espagne qui m'est inconnue.

* 7. **L. obsoleta.** Elle m'est inconnue.

* 8. **L. nebulosa.** = *L. centralis*, Curtis d'après M. Hagen ; espèce très abondante dans les îles Britanniques et très sujette à varier. Je l'ai vue de Belgique, France, Pays-Bas, Suisse et Suède, mais elle semble assez rare sur le continent.

9. **L. striolata.** 2 ♂ 2 ♀ = *Colpotaulius incisus* Curtis (*excisus* Kol.).

10. **L. tessellata.** 1 ♂ = *Halesus digitatus*, Schrk. (*radiatus* et *hieroglyphicus* Curtis).

11. **L. striata.** 1 ♂ 3 ♀ = *Stenophylax hieroglyphicus*, Stephens (*striata*, Kol. nec Pictet).

* 12. **L. radiata.** = *Stenophylax radiatus* Rambur. Il y a encore un peu de doute si mon *radiatus* (Trichoptera Britannica p. 63) est de la même espèce.

* 13. **L. rufescens.** = *Stenophylax rufescens*, Rambur; m'est inconnue.

14. **L. discolora.** 1 ♂ = *Drusus discolor*, Rambur. Je divise le genre *Halesus* en trois, c'est-à-dire *Halesus*, *Drusus* et *Monocentra*. Je la possède de Carinthie prise par M. Zeller; espèce remarquable par la forme du bout du segment terminal chez le mâle en dessus, cette partie portant une tache trifide noire, en forme de fleur de lis.

* 15. **L. chrysota.** = *Drusus chrysota*, Rambur.

16. **L. nigrita.** = *Stenophylax picicornis*, Pict. ((*puberulus*, Kol.) est à peine un vrai *Stenophylax*.

17. **L. rhombica.** 2 ♂ 1 ♀ = *Limnephilus rhombicus*, L. Accidentellement omis par M. Hagen.

18. **L. lunaris.** 3 ♀ = *Limnephilus lunatus*, Curtis (*lunaris* Pict.)

19. **L. vitrea.** 1 ♀ = *Limnephilus marmoratus*, Curtis (*binotatus*, et *discoidalis*, Curtis).

20. **L. variegata.** 2 ♀ = *Limnephilus griseus*, L, (*fenestralis*, Curtis; *marginalis*, *bipunctatus*, *obliquus*, *signatus* et *luniger*, Stephens).

21. **L. obscura.** 1 ♂ 1 ♀ = *Limnephilus bipunctatus*, Curtis (*griseus* Stephens; *tuberculatus*, Brauer, race plus grande).

22. **L. fuscata.** 2 ♀ = *Limnephilus sparsus*, Curtis (*tenebricus* et *vinculum*, Curtis; *fuscus*, *punctatissimus* et *fuscatus*, Stephens; *Megerlei*, Kol.).

23. **L. flavicornis.** 1 ♂ 3 ♀ = *Limnephilus flavicornis*, F.

24. **L. pellucida.** 2 ♂ = *Glyphotælius pellucidus*, Oliv. (*basalis* et *emarginatus*, Curtis).

25. **L. guttata**. 3 ♂ 1 ♀ = *Limnephilus auricula*, Curtis (*nigridorsa*, Pict.; *geminus* Steph.; *fenestratus*, Kol.).

26. **L. vittata.** 2 ♀ = *Limnephilus vittatus*, F., donné sous une foule de noms par Curtis et Stephens (vide : Trichoptera Britannica, p. 46).

27. **L. elegans.** 1 ♂ 2 ♀ = *L. vittatus*, F.

28. **L. fuscicornis.** 3 ♂ = *Limnephilus fumigatus*, Germar. (*cingulatus*, Brauer, nec Stephens).

29. **L. fusca.** 2 ♂ = *Anabolia nervosa*, Leach.

30. **L. scabripennis.** 1 ♀ (C'est un individu de la collection de Latreille, étiqueté par erreur, Paris). = *Stenophylax scabripennis*, Rambur; *Neuronia antica* de Walker; est, comme dit aussi M. Hagen, bien cette espèce, mais elle est certainement un *Stenophylax* et non un *Halesus*. L'individu a perdu les pieds postérieurs, et dans ce cas il est presque impossible de séparer les deux genres. Je remarque que des deux types de *Limnephilus divergens* de Walker au museum Britannique, l'un est la femelle de *L. scabripennis*, l'autre un mâle de *Halesus guttifer*.

Genre **ENOICYLA.**

1. **E. sylvatica.** 2 ♂ = *Enoicyla pusilla*, Burm. (*Dromophila montana*, Heyden ♀ aptère). On vient de la trouver en Angleterre.

Genre **MONOCENTRA.**

1. **M. lepidoptera.** = *Monocentra lepidoptera*, Rambur. M. le chev. Victor Ghiliani m'a communiqué le type du musée de Turin; et j'ai donné mes observations sur l'insecte à la Société entomologique de France. La description générique de M. Rambur est défectueuse; il y a 1-3-3 éperons, et l'animal est très voisin de ces espèces du genre *Halesus* que je place maintenant dans les *Drusus* comme genre à part; mais les ailes sont couvertes de poils en formes d'écailles. L'été dernier M. Ghiliani en a pris beaucoup d'exemplaires sur le Monte Viso, dans le Piémont. (Voir les Annales de la Société entomologique de France, 1868, p. 749.)

Deuxième sous-famille — TRICHOSTOMIDES.

Genre **POGONOSTOMA.**

1. **P. vernum.** 1 ♀ = *Brachycentrus subnubilus*, Curtis (*concolor* et *costalis*, Steph.; *tincta*, Zett.; *maculata*, Kol.).

Genre **DASYSTOMA.**

* 1. **D. pulchellum.** = *Oligoplectrum maculatum*, Oliv. J'ai changé le nom *Dasystoma* en *Oligoplectrum*. (Trans. Ent. Soc. Lond., 1868, p. 297) parce qu'il était déjà employé pour un genre de Lépidoptères.

Genre **TRICHOSTOMA** = (**SILO** Curtis).

* 1. **T. picicorne.** Voir les notes de M. Hagen sur cette espèce.
* 2. **T. rufescens.** M'est inconnue ainsi qu'à M. Hagen.

Genre **LASIOSTOMA.**

1. **L. fulvum.** 1 ♀. = *Goera flavipes* Curtis (*capillata* Pict).

Genre **LEPIDOSTOMA.**

* 1. **L. squamulosum.** = *Mormonia hirta* F. (*nigromaculata* Steph.)
* 2. **L. villosum.** } Probablement des femelles, la première peut
* 3. **L. sericeum.** } être celle de *M. basalis*, Kol.

Genre **SERICOSTOMA.**

* 1. **S. galeatum.** = *Sericostoma galeatum*, Rambur. (Vide : Hagen, Gazette de Stettin, 1859, p. 148).
2. **S. multiguttatum.** 1 ♀. = *Sericostoma multiguttatum*, Pict.
* 3. **S. Latreillei.** = *Sericostoma galeatum*, Ramb. ♀, teste Hagen.
* 4. **S. collare.** = *Sericostoma Spencei*, Kirby (*collaris* Pictet).
* 5. **S. vittatum.** = *Sericostoma vittatum*, Rambur.
* 6. **S. festivum.** = *Sericostoma festivum*, Rambur. N'est peut-être pas un vrai *Sericostoma*.
7. **S. atratum.** 2 ♂. = *Notidobia ciliaris*, L. (*atrata* F.)

Deuxième division.

Troisième sous-famille — CHIMARRHIDES.

Genre **CHIMARRHA.**

1. **C. marginata.** 1 ♂ 1 ♀ = *Chimarrha marginata*, L. (*aurovittata*, Léon Dufour). On place maintenant ce genre parmi les Rhyacophilides.

Quatrième sous-famille — HYDROPTILIDES.

Genre **HYDROPTILA.**

* 1. **Hydroptila tineoides.** Inconnue à M. Rambur qui donne la traduction du texte de Dalman.

Cinquième sous-famille — HYDROPSYCHIDES.

Genre **PSYCHOMIA.**

* 1. **P. annulicornis.** = *Psychomia gracilipes*, Curtis ; *latipes*, Curtis ♀ ; *subochracea* Stephens ; *annulicornis*, Pict. M. Rambur ne fait aucune mention des deux éperons des tibias antérieurs.

Genre **RHYACOPHILA.**

* 1. **R. irrorella.** M. Rambur lui-même doutait si son espèce était de ce genre. D'après ses remarques on ne peut pas douter qu'elle est voisine du genre *Polycentropus*, et M. Hagen m'a écrit que le type femelle de *irrorella*, en mauvais état, semblait être un *Polycentropus* voisin de *subnebulosus.* Je dois dire qu'il y a parmi les Phryganides de M. Rambur une vraie *Rhyacophila* ♀ étiquettée » *vulgaris.* «

Genre **PHILOPOTAMUS.**

1. **P. variegatus.** 1 ♀ = *Philopotamus montanus* (Donovan ?) Hagen.

2. **P. flavomaculatus.** 1 ♀ en très mauvais état. C'est un *Polycentropus* du groupe de *subnebulosus* ; il me semble voisin de mon *P. Parfitti*, qui n'est peut-être que la ♀ de *subnebulosus.*

3. **P. dubius.** 1 ♂ = *Polycentropus subnebulosus*, Stephens, Mac-Lachlan ; espèce très remarquable à cause de la forme des appendices intermédiaires qui sont arrangés presque comme la trompe d'un Lépidoptère. On doit conserver le nom de M. Rambur pour cette espèce, parce que celui de M. Stephens, (adopté par moi), n'était qu'un nom sans description.

* 4. **P. tenellus.** = *Ecnomus tenellus*, Rambur.

* 5. **P. urbanus.** = Un *Polycentropus* d'après M. Hagen ; le vrai *urbanus* de Pictet doit être une *Tinodes.*

* 6. **P. longipennis.** = *Tinodes lurida,* Curtis, d'après Hagen.

Genre **NAIS.**

* 1. **N. plicata.** = *Molanna angustata*, Curtis.

Genre **HYDROPSYCHE.**

Les nombreuses espèces de ce genre sont les plus difficiles de toutes à déterminer, malgré le fait que ces insectes ne sont pas des plus petits. Pour en être bien sûr on doit examiner les individus

vivants ou dans l'alcohol ; aussi il est arrivé que la synonymie s'est trouvée bien embrouillée et, comme je crois, presque sans espoir d'être bien éclaircie.

* 1. **H. atomaria.** Il m'est impossible de dire quelque chose de cette espèce. Un individu dans la collection Rambur étiquetté „ *tenuicornis*, Pict., var. ? " semble voisin ou identique avec *pellucidula*, Stephens.

2. **H. ophthalmica.** 1 ♂ = *Hydropsyche ophthalmica*, Rambur. Très distincte par les yeux du mâle, qui sont très grands et plus rapprochés que chez les autres espèces. Elle se trouve aussi en Angleterre sur la Tamise, près de Londres.

3. **H. varia.** 1 ♂. Elle appartient à la division du genre dont les espèces ont le troisième article des palpes maxillaires plus long que le quatrième ; la fourche première aux ailes postérieures est à peine présente. Les espèces sont petites. *H. varia* semble identique avec *H. albipunctata* Stephens, qui probablement doit porter le nom d'*angustata*, Pictet. Le nom le plus ancien doit être *ventralis*, Curtis.

4. **H. aspersa.** 1 ♂ = *H. angustipennis*, Curtis.

Genre **MACRONEMA.**

Les types des deux espèces n'ont pas été vus par moi ; mais *M. auripenne* m'est connu.

Sixième sous-famille — MYSTACIDIDES.

Genre **MYSTACIDA.**

Dans ce genre M. Rambur réunit beaucoup d'espèces qui doivent être placées en trois ou quatre genres plus modernes. Dans mes „ *Trichoptera Britannica* " j'ai donné une exposition des caractères avec figures, dans la famille des *Leptoceridæ*.

1. **M. venosa.** 1 ♂ = *Leptocerus nervosus*, F. (*barbata*, Zett.). Espèce qui s'éloigne un peu des autres ; M. Stephens en a fait le genre *Ceraclea*.

2. **M. albimacula.** 1 ♂ = *Leptocerus bimaculatus*, Stephens. J'avais déjà donné la même détermination d'après la description, mais avec doute (vide : Trichoptera Britannica, p. 104).

* 3. **M. fulva.** = *Leptocerus fulvus*, Rambur ; espèce très répandue ; un peu locale en Angleterre.

4. **M. obsoleta.** 1 ♂ = *Setodes ochracea*, Curtis (*hectica*, Zett.).

5. **M. rufina.** 1 ♂ Je le regarde comme une race grande et brunâtre de *Leptocerus cinereus*, Curtis, dont les individus sont très

communs en Angleterre; j'ai cherché en vain des caractères pour les séparer des exemplaires cendrés.

* 6. **M. albifrons.** = *Leptocerus albifrons*, Linné.

* 7. **M. Genei.** = *Leptocerus Genei*, Rambur; espèce de l'île de Sardaigne voisine de *albifrons* et qui m'est tout à fait inconnue.

8. **M. nigra.** 2 ♂ = *Mystacides atra*, Pictet; la vraie *nigra* est un peu plus grande et très distincte par la forme de la plaque ventrale du mâle.

* 9. **M. quadrifasciata.** = *Mystacides quadrifasciata*, F.

* 10. **M. ferruginea.** = *Triænodes bicolor*, Curtis, d'après M. Hagen.

* 11. **M. furva.** M'est inconnue. C'est peut-être ma *Setodes reducta* (*bicolor*, Stephens, nec Curtis).

12. **M. vetula.** 1 ♂ = *Leptocerus dissimilis*, Stephens (*assimilis*, Stephens; *uniguttatus*, Kol.).

13. **M. leucophœa.** 1 ♂ Espèce très intéressante que je n'avais jamais vue. C'est une *Setodes* du groupe de *S. lacustris* pour la réticulation, mais avec la forme d'un *Leptocerus*. Les tibias antérieurs sont munis d'un petit éperon seulement. Les appendices inférieurs vus en-dessous sont très longs et grêles, et longuement fourchus au bout.

14. **M. subtrifasciata.** 1 ♀. C'est la femelle de *leucophæa;* elle ne diffère pas du mâle pour la nervation. Une autre ♀ porte l'étiquette *trivittata*, nom qu'on ne trouve nulle part dans l'ouvrage de M. Rambur.

* 15. **M. subfasciata.** M'est inconnue.

* 16. **M. conspersa.** = *Triænodes conspersa*, Rambur.

* 17. **M. rufa.** Une *Setodes* que je ne puis pas déterminer sans voir le type.

* 18. **M. notata.** = *Setodes notata*, Rambur; voisine de *S. lacustris*.

Genre **SETODES**.

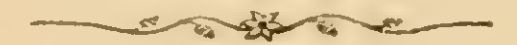
* 1. **S. respersella.** Une *Setodes* que je ne puis pas déterminer sans voir le type.

2. **S. punctatella.** 1 ♀ = *Setodes punctatella*, Rambur; je l'ai reçue en quantité de M. Zeller.

3. **S. aspersella.** 1 ♀ presque détruite. Je la crois probablement *Setodes tineiformis*, Curtis, comme je l'avais déjà soupçonné.

* 4. **S. punctata.** = *Setodes punctata*, F. Peut-être la plus élégante de toutes nos Phryganides.

5. **S. punctella.** 1 ♀ = S. *punctata;* une variété commune chez laquelle les ailes sont teintées de jaunâtre.



ADDITION A LA NOTICE

sur les

FEMELLES A ÉLYTRES LISSES DU DYTISCUS MARGINALIS

par

A. Preudhomme de Borre

Conservateur au Musée Royal d'Histoire naturelle de Belgique.

En terminant la notice que j'ai publiée il y a quelques mois sur la variété femelle à élytres lisses du *Dytiscus marginalis* L. (1), j'avais cru intéressant de présenter quelques considérations sur l'explication qu'on pourrait essayer de donner de cette variation, en partant des théories transformistes de Darwin et de son école. La forme à élytres sillonnées, disais-je, est incontestablement une forme plus parfaite que celle à élytres lisses, eu égard au rôle que ces sillons dorsaux jouent dans l'acte de la génération, en en favorisant l'accomplissement. « La *sélection naturelle,* » suivant Darwin (2), « agit exclusivement par la conservation et l'accumulation successive des variations accidentelles qui sont en quelque chose avantageuses à chaque être, en raison des conditions de vie organiques ou inorganiques sous lesquelles il est appelé à vivre. Elle a pour résultat final que toute forme vivante doit devenir de plus en plus parfaite, relativement à ses conditions d'existence. » Bien que je sois loin de consentir à accepter la théorie darwinienne comme une loi de la nature, attendu que la démonstration positive et rigoureuse de la transformation est encore à faire, cependant je me suis permis de faire remarquer que cette

(1) Annales de la Soc. Entom. de Belgique, XII, 107.

(2) De l'Origine des Espèces, traduct. par Mme Cl. Royer, 3e édit., p. 144.

théorie s'adapterait parfaitement à l'explication des variétés observées dans l'espèce qui m'occupait. La femelle aurait été d'abord lisse; l'apparition fortuite de sillons sur ses élytres, réalisant un progrès, au point de vue de la multiplication de l'espèce, ce caractère se serait conservé et propagé de plus en plus, en vertu de la *sélection sexuelle;* et les rares femelles à élytres lisses que nous observons dans notre pays, ne seraient que des réminiscences de la forme primitive, dues à la loi de l'*atavisme*; Darwin (op. cit., p. 193 et seq.) cite bon nombre d'exemples de cette conservation latente et de cette réapparition accidentelle des caractères éteints chez les espèces.

Je posais ensuite deux objections. La première résultait de la prédominance des femelles à élytres lisses dans le midi de la Russie; la seconde, de la prédominance de cette même forme chez deux autres espèces de notre pays, les *Dytiscus circumflexus* Fabr. et *circumcinctus* Ahr., lesquelles présentent aussi chacune une variété à élytres sillonnées qui, à l'inverse de ce qui se passe chez le *Dytiscus marginalis*, est plus rare que la forme à élytres lisses. Les partisans du transformisme pouvaient, ajoutais-je, se tirer encore d'affaire en disant que chez les *Dytiscus marginalis* de la Russie méridionale, ainsi que chez nos *Dytiscus circumflexus* et *circumcinctus*, l'évolution accomplie chez le *Dytiscus marginalis* de l'Europe occidentale et chez les autres espèces où les femelles ont les élytres constamment sillonnées, n'est encore qu'à son début.

C'est précisément cette explication, que je donnais un peu à l'aventure et sans vouloir en assumer la responsabilité, que semblent venir corroborer d'autres faits qui ont été portés à ma connaissance depuis l'impression de mon travail. La chose m'a paru assez intéressante pour que je n'aie pas voulu en différer la publication.

M. David Sharp, entomologiste écossais, qui fait une étude spéciale des Hydrocanthares et s'est déjà fait connaître par la publication de plusieurs espèces nouvelles de la Grande-Bretagne, a eu la bonté de me donner des renseignements sur les Dytiscides de cette contrée. A ce qu'il m'apprend, dans les Iles Britanniques, la femelle du *Dytiscus marginalis* ne se rencontre jamais qu'avec les élytres sillonnées; et, d'autre part, le *Dytiscus circumflexus* ne s'y voit que très rarement avec des élytres lisses; en d'autres termes, on l'y rencontre presque toujours dans cette variété *perplexus*, passablement rare chez nous, dont je parlais tout-à-l'heure; la femelle à élytres lisses, notre forme normale, y est extrêmement rare; M. Sharp ne l'a jamais même rencontrée.

Rapprochons tous ces faits de ceux que j'avais déjà recueillis, et ils ne pourront certainement qu'appuyer de la manière la plus surprenante l'hypothèse que j'avais hasardée en réponse à l'objection que je m'étais posée.

En effet, nous voyons une même espèce, le *Dytiscus marginalis*, nous offrir dans la Russie méridionale (1) plusieurs centaines de femelles de la forme à élytres lisses, supposée la forme primitive, pour une seule à élytres sillonnées, ou de la forme améliorée ; en Autriche, aux environs de Vienne (2), les deux formes sont en nombre égal, ou à peu près ; dans le nord de l'Allemagne, en France et chez nous, la femelle à élytres lisses devient de plus en plus rare, et enfin, dans les Iles Britanniques, elle ne se retrouve plus. Ne semblerait-il pas qu'il y ait là comme la preuve d'une évolution graduelle de l'espèce, plus avancée en occident qu'en orient, et montrant entre les deux points extrêmes toutes les phases intermédiaires?

Chose encore plus remarquable. Le *Dytiscus circumflexus* lui aussi tendrait à se perfectionner parallèlement au *Dytiscus marginalis*. Ses femelles qui, chez nous, ont les élytres presque toujours lisses, comme celles du *Dytiscus marginalis* les ont aux bords du Volga, ont en Angleterre les élytres beaucoup plus souvent sillonnées que lisses et paraissent être arrivées là au même degré de perfectionnement que le *Dytiscus marginalis* chez nous.

Je suis trop sceptique à l'égard des théories pour me déclarer convaincu par ces faits de la réalité de la transformation des espèces. Il faut cependant remarquer que, si la théorie de Darwin est vraie, et qu'on arrive jamais à en donner la preuve, ce sera bien certainement par des démonstrations de ce genre, c'est-à-dire au moyen d'inégalités locales dans la marche ascendante des caractères transformés ; car, si on voulait chercher la preuve de la transformation en la suivant directement dans le temps, celui-ci serait si long et celle-là si lente, que bien des générations d'observateurs pourraient passer, s'éteindre, se transformer peut-être elles-mêmes, avant d'avoir pu saisir la moindre variation dans les objets observés. D'autre part, la comparaison du vivant avec les vestiges du passé, la comparaison paléontologique, offrira toujours tant de lacunes qu'il est plus que douteux qu'on puisse jamais y trouver des démonstrations d'une rigueur suffisante pour déterminer une véritable conviction scientifique.

Les obligeantes communications de M. Sharp m'ont aussi fourni quelques mots à ajouter à un autre point de mon travail, les variétés de coloration du *Dytiscus marginalis*. Je lui avais écrit que, si mes conjectures quant aux deux variétés que j'avais distinguées sous ce rapport, étaient exactes, la variété verdâtre devait prédominer en Écosse, pays de montagnes, aux eaux généralement limpides. Il m'a

(1) Ballion, Verzeichniss der in der Wolga-Uralischen Fauna beobachteten Wasserkäfer, p. 5.

(2) « *Um Wien sehr häufig und die glatten Weibchen ebenso häufig wie die gefurchten,* » Redtenbacher, Fauna Austriaca. Die Käfer ; 2e édit., 1858. p. 99.

répondu qu'effectivement cette variété y était commune, sans pourtant exclure la variété brunâtre, à laquelle par contre appartenaient tous les *Dytiscus* d'Angleterre qu'il avait sous les yeux. Il est cependant probable que la variété verdâtre doit aussi se rencontrer dans certaines parties de l'Angleterre, dont les conditions locales sont identiques à celles de l'Écosse.

Je profiterai de l'occasion de cette notice pour prier les entomologistes étrangers sous les yeux desquels elle pourra tomber, de vouloir bien me communiquer les diverses espèces de *Dytiscus* des localités qu'ils habitent. Si je ne me fais illusion, les faits qui ressortent de ces études sont du plus haut intérêt, et il me paraît probable qu'en les poursuivant, je pourrai continuer à les étudier et à arriver à des résultats d'une importance capitale. Mais, pour cela, il est absolument indispensable que je puisse avoir à ma disposition la plus grande somme de matériaux possible. Pour une semblable étude, on ne saurait trop en avoir sous les yeux.

Il est aussi un point sur lequel j'appellerai l'attention des entomologistes. Étant donnée une localité où la variété à élytres lisses du *Dytiscus marginalis* femelle (ou, en Angleterre, du *Dytiscus circumflexus*) se rencontre encore quelquefois, déterminer par des observations suivies pendant un certain nombre d'années, si cette variété tend ou non à disparaître ; établir le fait par le nombre des observations de ladite variété, annoté annuellement avec soin. Il faudrait cependant ne pas chercher à la capturer plus que de raison, afin que rien d'artificiel ne concourût à hâter sa disparition, si effectivement elle tendait à diminuer d'année en année. Dans les contrées où elle est encore en majorité, il faudrait au contraire chercher de la même manière à constater si le nombre des exemplaires à élytres sillonnées tend ou ne tend pas à augmenter.

CONTRIBUTIONS

à la

FAUNE DES LÉPIDOPTÈRES DE LA TRANSCAUCASIE

Par Julius Lederer.

Les matériaux que nous possédons jusqu'à présent sur les Lépidoptères de la Transcaucasie sont assez pauvres. A ma connaissance, il n'existe sur ce sujet que :

Ménétriès. Catalogue raisonné des objets de zoologie recueillis dans un voyage au Caucase et jusqu'aux frontières actuelles de la Perse, St-Pétersbourg, 1832.

Kolenati. Insecta Caucasi, dans : Meletemata entomologica, Fasc. V, Petropoli, 1846 (Critique par Zeller, Stett. Entom. Zeit. 1848, pag. 369).

Nordmann (Dr A. von). Die in Gebiete der Fauna Tauro-Caucasica beobachteten Schmetterlinge. (Bulletin de la Société impériale des naturalistes de Moscou, (1851).

Lederer. Zur Lepidopteren Fauna von Imeritien et Grusien. (Wiener entom. Monatsch. 1864, pag. 165).

Kolenati, selon sa coutume, a résumé des travaux d'autrui et, comme Zeller le dit avec justice, il a, dans cette circonstance, à peu près copié Ménétriès, au point qu'il ne reste presque rien d'original dans son travail, quoiqu'il ait ajouté par ci par là quelques notes bien superficielles et peu faites pour augmenter la valeur scientifique de sa publication.

Nordmann énumère simplement les espèces de Diurnes. Puis on trouve encore des renseignements sur des espèces du Caucase dans le travail d'Eversmann sur les Noctuélides de la Russie, publiés

dans le Bulletin de Moscou en 1858 ; j'ai indiqué dans mon travail les quelques espèces qui s'y trouvent énumérées.

Moi-même, dans la notice indiquée plus haut, j'ai été dans l'impossibilité d'apporter beaucoup de matériaux pour enrichir la faune de ce pays, parce que Kindermann n'avait passé qu'un seul été (1847) en Grusie (dans la colonie allemande de Helenendorf près d'Elisabethpol) ; Haberhauer, de son côté, n'avait séjourné alors que pendant l'été de 1863 près de Kutaïs et d'Abbastouman. En publiant ma notice, je n'étais pas même en possession de toute sa récolte.

Depuis lors, j'ai reçu des envois plus riches d'Haberhauer. La récolte de l'automne de l'année 1863 rapporta des environs d'Abbastouman de nombreuses espèces; celle des environs d'Achalziche en 1864 contenait des choses fort intéressantes. En 1865 Haberhauer collectionna dans les montagnes d'Elisabethpol; en 1866 à Hankynda près de Schouscha ; c'est là qu'il perdit sa femme, le 13 avril, à la suite des fatigues du voyage, et en elle il perdit une compagne de voyage d'une grande activité scientifique ; en 1868 il trouva beaucoup de nouveautés dans les contrées du lac Göktschaï (1) et d'Elisabethpol. (En 1867, Haberhauer collectionna à Astrabad en Perse ; j'ai rendu compte du résultat de ses chasses dans un article publié dans les Horæ Societatis entomologicæ Rossicæ, 1868).

Je me trouve de cette manière en position d'enrichir considérablement la faune de la Transcaucasie ; et j'ai d'autant plus de hâte de publier ces résultats, qu'Haberhauer s'est décidé à retourner en Perse et à abandonner ses recherches dans le Caucase.

Dans ces conditions, il y a peu d'espoir d'avoir prochainement de nouveaux suppléments à ajouter à la faune des Lépidoptères de la Transcaucasie.

ÉNUMÉRATION DES LÉPIDOPTÈRES

RECUEILLIS DANS LA TRANSCAUCASIE (2).

Papilio Podalirius L. Partout (Mén. Hab). Kolenati indique la variété *Feisthamelii* comme se rencontrant dans la Cis et Transcaucasie; c'est une erreur, elle ne se trouve qu'en Espagne et en Algérie. Les exemplaires du *Podalirius* envoyés par Haberhauer concordent complètement avec le type européen.

Papilio Machaon L. (Mén. Kol. Hab.). Partout.

Thais Cerisyi var. *caucasica* Led. (Wiener entom. Monatschrift,

(1) Goektschaï (lac bleu, en turc). — Goek bleu, tschaï eau, lac. etc.

(2) La description des espèces nouvelles se trouve à la fin du travail. Les numéros, entre parenthèses et en gros caractères, ajoutés dans cette énumération correspondent avec les numéros des descriptions.

vol. VIII, page 165, pl. 3, fig. 1-2). Trouvée seulement dans les environs de Kutaïs.

Thais Polyxena S. V. (Mén. Kol.) Caucase, près des Bains.

Doritis Apollo L. (Mén. Kol. Hab.). Dans les montagnes élevées de 4 à 6000 pieds au dessus du niveau de la mer.

Doritis Mnemosyne L. (Mén. Hab.) Toujours à une hauteur considérable, jusqu'à 8000 pieds d'élévation.

Pieris cratægi L. (Mén. Kol.) Caucase, Talyche,

— *brassicæ* L. — *rapæ* L. — *napi* L. Partout; la variété *bryoniæ* Ochs., très-commune dans les montagnes de la Transcaucasie selon Ménétriés.

Pieris Daplidice L. (Mén) Cis et Transcaucasie.

— *Chloridice* Hb. Recueillie par Haberhauer dans différents endroits de la chaîne inférieure du Caucase; mais toujours rare, surtout la femelle.

Anthocharis Belia var. *Ausonia* Hb. Prises en même temps parmi les autres espèces par Kindermann et Haberhauer.

Anthocharis Cardamines L. et *Gruneri* H. S. Trouvées par Haberhauer dans les régions montagneuses; la dernière en très petits exemplaires.

Anthocharis Eupheme var. *Menestho* Mén. (Mén. Kol. Hab.) Caucase, le long de la mer Caspienne, Talyche.

Leucophasia sinapis L. et var. *erysimi* Bkh. Partout. (Mén. Nordm. Hab).

Colias aurorina H. S. (1) Dans différentes localités dans les montagnes, sur les pentes exposées au soleil. Haberhauer découvrit la chenille adulte en avril, sur l'*Astragalus caucasicus* Pallas; elle a la forme de celle de *P. cratægi*; mais est moins allongée par devant. Le corps est d'un noir peu intense, finement poilu; le dessin ressemble à celui de la chenille de *D. Mnemosyne*, elle porte sur le dos, à chaque anneau, deux taches d'un jaune pâle avec une tache noire veloutée de chaque côté; le long des pattes court une ligne interrompue d'un jaune pâle. Dans le nombre des exemplaires élevés de chenilles se trouvaient quelques variétés intéressantes: Deux mâles (dont l'un pas plus grand que *Leucophasia sinapis*) avaient la tache noire des ailes supérieures de grandeur triple, en forme d'ongle, et aux ailes inférieures, en dessous, la tache centrale de la face extérieure grande, divisée en éclats et étendue en longueur. Un autre mâle pâle, d'un jaune de cuir à reflets violets, pas plus grand

(1) Staudinger, dans son catalogue, regarde le nom de *Tamara* comme le plus ancien, mais les deux descriptions d'Eversmann et de Nordmann sont toutes deux de 1851. Un envoi de Kindermann m'apporta déjà *Colias aurorina* dès 1847 et Herrich-Schäffer publia alors le papillon sans retard. Eversmann et Nordmann ne m'envoyèrent leurs publications que deux années plus tard.

que *Myrmidone*, avec le bout des ailes noir aussi étroit que dans cette espèce, sans veines jaunes. Deux mâles avec une teinte noirâtre devant la bordure des ailes supérieures ; aux ailes inférieures la coloration noire de la pointe se continue sur le bord antérieur. Deux mâles (grands) avec la tache centrale, aux ailes inférieures, entourée de noir en ocelles. Une femelle (petite) avec la tache centrale des ailes supérieures noire tirée en longueur et au dessus une ligne longitudinale noire.

Les femelles trouvées par Kindermann et Haberhauer étaient toujours blanchâtres, à l'exception de deux exemplaires pris par Haberhauer en 1863 dans les montagnes d'Abbastouman. Ces deux femelles ont une belle couleur orangée avec des taches marginales jaune-citron. A Astrabad, en Perse, on trouve aussi bien des femelles pâles que des femelles oranges en même temps que des exemplaires d'une coloration de transition. (Vide : Lederer, Horæ Soc. entom. Rossicæ, tome VI).

Colias Myrmidone Esp. Rapportée de Grusie par Kindermann selon l'assertion de Nordmann. Pour ma part, je n'en ai pas reçu de lui.

Colias Myrmidone, variété ? Quelques exemplaires aussi grands que les plus grands *aurorina* (58 millim.) pris dans les environs d'Achalziche. Les mâles d'un orange de feu, les femelles de même plus colorées qu'à l'ordinaire chez *Myrmidone* ; sauf cette couleur, je ne trouve que la grandeur extraordinaire pour les différencier de la forme normale. Un des mâles porte des veines jaunes dans la pointe de l'aile et se rapporte pour l'ensemble à la var. *Eos* H. S., fig. 397. Seulement le dessous des ailes inférieures est d'un jaune vif, tandis que sur la figure d'Herrich-Schäffer elle est d'un vert-grisâtre. Une femelle de l'Altaï ressemble à la forme du Caucase, seulement aux ailes inférieures le noir de la pointe se répand le long du bord antérieur.

Colias Myrmidone, variété ? Led. (Pl. 1re, fig. 1 ♂ et 2 ♀). Deux mâles et une femelle pris par Haberhauer dans les montagnes du lac Goektschaï. Je trouve peu de différences entre les mâles ; pour le dessin et la couleur ils sont semblables à *Myrmidone*, mais ils montrent des veines jaunes dans l'angle antérieur des ailes supérieures, (ce dessin se rencontre du reste quelquefois chez les individus indigènes de *Myrmidone*). La femelle est d'une coloration plus ignée et aux ailes inférieures le noir a presque remplacé la coloration orange du fond. Pour le reste elle est semblable à *Myrmidone*. Il faut mentionner ici une paire provenant de l'Altaï. Le mâle complètement semblable à notre *Myrmidone*, la femelle au contraire se rapporte à celle que j'ai figurée, sauf que ses ailes supérieures sont beaucoup plus pointues ; elle ressemble à *Eos* H. S., fig. 395-396, seulement les franges sont ici d'un rose uniforme et non tacheté ; le

dessous jaune citron et non d'un vert vif comme dans la figure d'Herrich-Schäffer.

Colias Thisoa Mén. (Catalogue raisonné, etc., page 244. — Enumeratio corporum animalium Musei Petropolitani. Pars. I, 1855, page 78, pl. 6 ♀). Une seule femelle sur les Alpes du Schadach (ouest du Caucase) à 8000 pieds d'élévation, prise en juillet. D'après la figure, je prendrais volontiers cette espèce pour une variété de *Myrmidone*. L'exemplaire que j'ai figuré constituerait une transition dans laquelle le noir surabonde tellement qu'aux ailes inférieures les taches jaunes du bord disparaissent et ne sont représentées aux ailes supérieures que par deux lignes fines longitudinales. Il est du reste probable que le coloriage a été fait d'après un exemplaire qui avait déjà volé. Mes raisons pour dénier à *Thisoa* ses droits au rang d'espèce sont les suivantes : 1° les deux femelles que je possède, l'une du Caucase, l'autre de Sibérie se montrent intermédiaires entre les deux espèces. 2° Un mâle de Sibérie se rapporte tout à fait à *Myrmidone* ; les deux du Caucase ne s'en distinguent que par les veines jaunes ; j'ai déjà dit qu'exceptionnellement nous rencontrons ce dessin sur des individus indigènes, il ne sera pas aussi probablement constant chez les individus du Caucase. Les grands exemplaires de *Myrmidone* dont j'ai parlé plus haut constituent peut-être la génération d'été ou proviennent de localités moins élevées et plus chaudes. La forme petite est probablement la génération du printemps ou alpestre. Ce point serait encore à éclaircir.

Colias Edusa F. et var. *Helice* Hb. Partout. Selon Ménétriès jusqu'à 8000 pieds au dessus du niveau de la mer.

Colias Chrysotheme Esp. (Mén.) Sur les Alpes de Schadach au Caucase

Colias Hyale L. Partout.

Rhodocera rhamni L. (Mén. Kol. Nordm. Hab.) Selon Ménetriès, sur les montagnes du Talyche, surtout près de Zouvent. Selon Kolenati fréquente dans la Cis et Transcaucasie avec *Cleopatra*. Pour ma part, je suis disposé à douter que *Cleopatra* se trouve dans le Caucase, je n'ai reçu de Haberhauer qu'un seul mâle très-petit qui ne se distingue pas de notre *rhamni*.

Polyommatus (1) *virgaureæ* L. (Mén. Kol. Hab.) Dans le Caucase, près de Zouvent. Parmi les exemplaires envoyés par Haberhauer se trouve la variété *Miegii* avec toutes les transitions vers l'espèce type.

(1) *Pol. Thetis* Klug, indiqué par Nordmann dans sa faune du Caucase, est attribué par lui aux versants sud de l'Ararat qui n'appartiennent pas au territoire russe. — *Pol. ottomanus* Lef. indiqué par Nordmann dans différentes localités de l'Abhasie près de Souchoum-Kaleh, Pisounda etc. est cité par erreur à la place d'*Ochimus*. Je n'ai reçu *ottomanus* que de Broussa seulement.

Polyommatus Ochimus H. S. Recolté par Haberhauer dans les montagnes d'Achalziche.

Polyommatus Thersamon Esp. (Nordm. Hab.) Presque partout ; la variété *Omphale* Klug. a été également prise par Haberhauer. Les femelles quelquefois d'un rouge igné rutilant ; un exemplaire extraordinairement grand, de la grandeur d'*Alciphron*.

Polyommatus Hippothoë L. (Hab.) Kutaïs.

— *Alciphron* Rott. (Hab.) dans différentes localités des montagnes.

Polyommatus Dorilis Hufn. (Nordm. Hab.) Partout.

— *Phlæas* L. (Mén. Kol. Nordm. Hab.) Partout. Je n'ai reçu que la variété *Eleus*.

Polyommatus Helle S. V. (Hab.) Dans les montagnes d'Achalziche.

(1) *Lycæna Arion* L. (Mén. Kol. Nordm. Hab.) Caucase, Lenkoran. Dans les exemplaires recueillis par Haberhauer le bleu-verdâtre du dessous des ailes inférieures se trouve généralement répandu presque sur toute la surface.

Lycæna Alcon S. V. (Kind. Nordm. Hab.) Dans différentes localités du Caucase.

Lycæna Euphemus Hb. (Mén.) Lenkoran.

— *Argiolus* L. (Mén. Hab.) Largement répandu, très commun à Lenkoran.

Lycæna Tiresias Rott. et var. *Polysperchon* Bergstr. (Nordm. Hab.) Répandu dans la Transcaucasie.

Lycæna Alsus S. V. (Hab.) Achalziche.

— *Sebrus* Hb. (Hab.) Dans les vallées chaudes d'Achalziche.

— *Aegon* S. V. et *Argus* L. (Nordm. Kol. Mén. Hab.) Tous les deux largement répandus dans la montagne ; la var. *bella* H. S. a été prise par Haberhauer près d'Abbastouman et d'Achalziche.

Lycæna Zephyrus Friv. — *Eurypilus* Fr. Recueillis tous les deux par Haberhauer dans les montagnes d'Achalziche et d'Elisabethpol. Je ne les crois pas distincts d'*Argus* (Vide : Lederer, Horæ Soc. entom. Rossicæ. Tome VI.)

Lycæna Lœwii Z. (Hab.) près d'Achalziche.

— *Battus* S. V. (Nordm.) Caucase.

— *Hylas* S. V. (Nordm. Hab.) commun dans les montagnes d'Achalziche.

Lycæna Chiron Rott. (Nordm. Hab.) Caucase, dans les hautes montagnes.

Lycæna orbitulus Esp. var. *Dardanus* Fr. (Hab.) Sur les Alpes du Caucase.

(1) *Eros* Ochsh. Selon Nordmann sur la pente nord du Caucase, se trouvera aussi probablement dans la Transcaucasie.

Lycæna Cyllarus Rott. (Nordm. Hab.) Partout.

— *semiargus* Rott. (Mén. Kol. Nordm. Hab.) Un mâle envoyé par Haberhauer porte, sur le dessous des ailes inférieures, une tache d'un jaune pâle, forme intermédiaire vers la variété *Bellis* Fr.

Lycæna Argester Bgst. (*Dorylas* S. V.) Recueilli par Haberhauer près d'Achalziche. Les mâles sont d'un bleu beaucoup plus mat et blanchâtre avec les franges d'un blanc très-pur. En dessous la bande rouge des ailes postérieures disparaît presque entièrement et ne laisse que quelques traces.

Lycæna Amanda Schn. (*Icarus* Esp.) Dans différents endroits de la montagne.

Lycæna Icarus Rott. Partout commun.

— *Adonis* S. V. (Mén., Kol. Nordm. Hab.) Pas rare sur les terrains calcaires, près de Lenkoran.

Lycæna Corydon Scop. Var. *caucasica* Led. (*Polona* Led. Wien. Ent. Mtsch. T. VIII, p. 166, non Z.) J'ai reçu maintenant d'Haberhauer cette variété en abondance, elle a le bleu de *Daphnis*, le bord noir est très-étroit ou même seulement indiqué par quelques atômes noirs, la frange faiblement tachetée ou uniformement blanche. Cette variété diffère du reste de la variété *Corydonius* par la nuance de la coloration bleue qui est laiteuse chez *Corydonius* ; la coupe des ailes et les femelles sont conformes à la forme type. *Polona* a la coupe des ailes et le bleu luisant d'*Adonis* et un large bord noir qui se répand sur les côtés.

Nordmann cite *Corydon* parmi les espèces du Caucase, sans en indiquer des variétés.

Lycæna Daphnis S. V. et var. ♀ *Stevenii* Hb. (Mén. Nordm. Hab.) Caucase, Talyche; les femelles envoyées par Haberhauer appartiennent toutes à la var. *Stevenii*.

Lycæna Rippertii B. (Nordm.) Prise par Kindermann dans le Caucase.

Lycæna Actis H. S. — *Damocles* H. S. et *Carmon* H. S. (Hab.) Dans les montagnes d'Achalziche, Hankynda.

Lycæna Damon S. V. J'ai reçu huit mâles d'Haberhauer sans désignation de localité, ne diffère en rien de l'espèce européenne, sauf par sa taille moindre. Il me paraît certain que les 3 espèces que je viens de nommer ainsi que *Damon* Ev. et *Iphigenia* H. S. doivent être placées parmi les variétés de *Damon*. (Vide: Lederer, Horæ Soc. entom. Rossicæ. Vol. VI.)

Thecla quercus L. (Hab.) Achalziche.

— *betulæ* L. (Hab.) Elisabethpol.

— *rubi* L. Partout.

— *spini* S. V. (Kind. Hab.) Tous les exemplaires envoyés appartiennent à la variété *Melantho*.

Thecla ilicis Esp. (Kind. Nordm. Hab.) Partout.

— *W-album* Knoch. Indiqué par Nordmann dans le Caucase moyen.

Thecla acaciæ Fab. Selon Nordmann dans le Caucase, appartient probablement à la suivante.

Thecla abdominalis Gerh. (Kind. Hab.) Cette espèce établie sur quelques femelles, a été trouvée par Haberhauer en plusieurs exemplaires, et se trouve envers le type *acaciæ* dans les mêmes rapports que la variété *Melantho* envers *spini*. L'appendice caudal des ailes inférieures est très allongé ; la surface du dessous des ailes plus grisâtre, la ligne transversale claire des ailes supérieures plus lavée, la bande rouge des ailes inférieures plus élargie. J'ai trouvé près d'Amasia des formes de transition entre *acaciæ* et *abdominalis*.

Thestor Callimachus Ev. (Kind. Hab.) Achalziche, Helenendorf, toujours rare.

Libythea Celtis Esp. (Kol. Nordm. Hab.) Largement répandue et pas rare.

Apatura Ilia S. V. (Mén. Kol.) Dans les forêts de Bechtay, près des Bains du Caucase. La variété *Bunea*, selon Nordmann, se trouve également dans le Caucase ; Kindermann l'a prise à Sarepta.

Limenitis Camilla S. V. (Mén. Kol. Nordm. Hab.) Caucase, Talyche, près de Hankynda, avec des taches blanches très petites et la bande des ailes inférieures très étroite.

Limenitis Lucilla Var. *Ludmilla* H. S. (Kind. Hab.) Dans les montagnes du Caucase, rare.

Limenitis Sybilla L. Selon Nordmann, se trouve en Géorgie et en Mingrélie.

Melitæa Artemis S. V. (Nordm. Kol. Hab.) Répandue partout dans le Caucase.

Melitæa Cinxia L. Caucase, Talyche.

— *Arduinna* Esp. (Nordm.) De Grusie, selon Kindermann.

— *Phœbe* S. V. (Nordm. Kol. Hab.) Commune.

— *Didyma* S. V. (Mén. Kol. Nordm. Hab.) varie extrêmement, se distingue souvent en dessous très-difficilement de *Trivia* ; dans les vallées chaudes beaucoup plus grande et plus chaude de ton que dans les montagnes. (*Trivia* var. H. S. fig. 588-590.)

Melitæa Athalia Esp. (Nordm. Hab.) Caucase.

Argynnis Aphirape Hb. (Mén. Kol.) Caucase, Talyche.

— *Selene* S. V. (Nordm.) — *Euphrosine* L. (Mén. Kol.) — *Dia* L.. Ces trois espèces fréquentes.

Argynnis Pales S. V. Var. *caucasica* H. S. (Nordm. Hab.) Sur les Alpes du Caucase, Adshara.

Argynnis Daphne S. V. — *Hecate* S. V. Caucase, Arménie, dans la région subalpine.

Argynnis Lathonia L. Caucase, Talyche, commune.

— *Aglaïa* L. (Hab.) Dans les montagnes près d'Achalziche, identique à la nôtre.

Argynnis Alexandra Mén. (page 246. « Sur une montagne boisée non loin de Zouvent, sur la chaîne du Talyche en juin. »)

Argynnis Niobe L. Caucase, Talyche.

— *Adippe* S. V. et la var. *Cleodoxa* O. (Nordm. Hab.) Dans le Caucase.

Argynnis Laodice Pallas. (Nordm.) D'après Stevens signalée dans le Caucase.

Argynnis Paphia L. (Kol.) Caucase, promontoire de l'Ararat. La var. *Valesina* selon Nordmann dans la Mingrélie et le Caucase.

Argynnis Pandora S. V. Caucase, Talyche.

Vanessa Jo, L. — *Antiopa* L. — *polychloros* L. — *urticæ* L. — *cardui* L. — *C-album* L. Ces six espèces partout.

Vanessa Egea Cram. (Hab.) Caucase.

— *Prorsa* L. et var. *Levana* L. Dans les forêts du Talyche (Mén.) ; Caucase (Kol.)

Melanargia Galatea L. avec la var. *Procida* Hbst et la var. *leucomelas* Esp. communes dans le Caucase. Kolenati indique la var. *turcica* dans la province de Pambaki sur la montagne Alaghoës.

Melanargia Hertha Hb. et var. *Astanda* Kind. La première dans les montagnes d'Abbastouman, Achalziche (Hab.) La seconde près de Helenendorf, autour du lac Goektschaï (Kind. Hab.)

Melanargia Clotho Hb. et var. *Xenia* H. S. (*Hertha* var. *caucasica* Nordm. Pl. 1, fig. 1-3. Mén. Kol. Kind. Hab.) Généralement plus grande dans la montagne que dans la Steppe ; le dessin est conforme à la var. *Atropos*, mais on trouve toutes les transitions vers la forme ordinaire *Clotho*.

Melanargia Tithea Var. *Teneates* Mén. (Vide : Lederer, Wien. entom. Monatsch. T. V, page 145.) D'après Ménetriès : « commune à Zouvent, partie aride des montagnes du Talyche. »

Melanargia Hylata Mén. D'après Ménetriès « Pas rare dans les montagnes boisées du Talyche. » Haberhauer m'a envoyé cette espèce d'Astrabad.

Erebia Tyndarus Esp. (Mén. Kol. Nordm. Hab.) Un peu plus grande qu'à l'ordinaire, mais avec une augmentation du rouge-jaune et les ocelles plus grandes, se rapprochant beaucoup de la var. *nevadensis ;* d'après Ménetriès dans les Alpes du Caucase jusqu'à 8,000 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Erebia Pronoë Esp. (Mén. Kol.) Sur les Alpes du Caucase en compagnie de la précédente.

Erebia melancholica H. S. Selon Nordmann sur l'Ararat ; selon Herrich-Schäffer (T. VI, page 10), de l'Asie-mineure.

Erebia Hewitsonii Led. (Wien. Entom. Monatsch. T. VIII page 167. Pl. 3, fig. 6-7.) Découverte par Haberhauer dans les localités rocheuses des montagnes d'Abbastouman et d'Achalziche, rare.

Erebia Ligea L. Indiqué par Nordmann dans le Caucase.

— *afra* Fab. D'après Nordmann dans les provinces caucasiques.

Satyrus (1) *Proserpina* S. V. Caucase, Lenkoran.

— *Hermione* L. (Nordm.) Caucase.

— *Briseis* L. et var. *Pirata* Esp. (Kind. Nordm. Hab.) En très-grands exemplaires dans le Caucase.

Satyrus macrophthalmus Ev. (Bulletin de Moscou 1851 « L'Arménie russe ») Cette espèce m'est inconnue.

Satyrus Anthe O. var. *Hanifa* Nordm. (Nordm. Kind. Hab.) se trouve fréquemment dans les parties rocheuses du Caucase.

Satyrus Semele L. Partout.

— *Autonoë* Esp. D'après Kolenati dans la Cis et Transcaucasie ; n'a été trouvé ni par Kindermann ni par Haberhauer.

Satyrus Geyeri H. S. Trouvé par Haberhauer dans les hautes montagnes du Caucase. Selon Herrich-Schäffer et Nordmann se trouve aussi sur le versant sud de l'Ararat.

Satyrus Arethusa S. V. (Nordm. Hab.) Caucase, près d'Achalziche, etc.

Satyrus Beroë Freyer. (Hab.) plus foncé que les exemplaires de Broussa, les bandes d'un jaune d'ocre sur un exemplaire d'Abbastouman (Pl. I, fig. 3) d'un rouge jaune et vif. Des alpes du Caucase sur les cailloux roulés.

Satyrus Pelopea Klug. Var. *caucasica* Led. (Wien, entom. Monatsch. T. VIII, pl. 3, fig. 5) (Hab.) Abbastouman, Achalziche, près du lac de Goektschaï (2).

Satyrus Virbius H. S. D'après Nordmann dans le Caucase.

— *Phædra* L. Commun.

Pararga Clymene Fab. Var. *Roxandra* H. S. (Kind. Nordm. Hab.) sur les prairies montagneuses du Caucase.

Pararga Mæra L. (Kind. Hab.) — *Hiera* Hb. (Hab.) — *Megæra* L. (Nordm. Kol.) — *Egeria* L. (Nordm. Hab.) (3). Toutes répandues.

Epinephele Lycaon Rott. (Nordm. Hab.) — *Janira* L. — *Hyperanthus* L. (Nordm.) Ces 3 espèces partout.

(1) *Satyrus Bischoffii* H. S. Selon Nordmann découvert par Wagner sur la pente Sud de l'Ararat. Ce versant n'appartient pas à la Russie et Wagner a pris ses exemplaires sur les bords du lac d'Urmia. (Vide : Son voyage en Perse T. II, page 93.)

(2) Var. *Mamurra* H. S. sur le versant sud de l'Ararat d'après Nordmann. — *S. Telephassa* Klug. aurait été pris, selon Nordmann, sur le versant sud de l'Ararat. Il y a probablement confusion avec *Pelopea*.

(3) Selon Kolenati la var. *Xiphia* Fab. se trouverait dans la province d'Elisabethpol, mais cette variété provient de l'île de Madère.

Epinephele Tithonus L. Selon Konelati dans la Transcausasie.

— *Wagneri* H. S. Indiqué par Nordmann dans l'Arménie russe; mais provient selon Herrick-Schäffer (T. VI, pl. 16) du versant sud de l'Ararat.

Cœnonympha Iphis S. V. —*Arcania* L. — *Pamphilus* L. et var. *Lyllus* Esp. (Hab.) Partout.

Cœnonympha Iphias Ev. (Bulletin de Moscou, 1851). De l'Arménie russe; m'est inconnu.

Cœnonympha Davus L. Ménétriès l'indique avec un ? et fait remarquer que les 4 exemplaires pris par lui dans les montagnes du Talyche se rapprochent beaucoup d'*Isis* Thunb. Kolenati et Nordmann ont copié Ménétriès. Pour ma part, je serais tenté de croire à une confusion avec l'espèce suivante.

Cœnonympha Symphita Led. Dans les montagnes entre Achalziche et la frontière turque. Haberhauer a recueilli quelques mâles, mais aucune femelle (1). (1)

Hesperia sidæ Esp. — *Alveus* Hb. avec la var. *serratulæ* Hb. — *alveolus* Hb. Partout.

Hesperia cynaræ B. (Kind. Hab.). Caucase.

— *tessellum* Hb. (Nordm.) id.

— *lavateræ* Esp. — *altheæ* Hb. — *malvarum* O. — *Tages* L. Partout.

Hesperia Marloyi B. (Nordm. Hab.) Hankynda, sur les terrains rocheux.

Hesperia Sao Hb. Indiquée par Nordmann dans le Caucase.

— *Eucrate* Esp. et var. *orbifer* Hb. — *Thaumas* Hnfn. — *lineola* O. — *sylvanus* Fab. — *comma* L. Toutes ces espèces communes.

Cyclopides Steropes S. V. (Nordm.). Caucase, Mingrélie.

Carterocephalus paniscus Esp. (Nordm. Hab.). Caucase.

— *Silvius* Knoch. (Kind.) Elisabethpol.

Sesia stiziformis H. S. Led. (Pl. I, fig. 6). Le mâle unique a été pris par Haberhauer à Hankynda. Il se distingue par les écailles entièrement noires qui recouvrent les ailes inférieures et dont la coloration ne devient plus claire que vers la base. Il est dépourvu, en outre, des anneaux jaunes à l'abdomen. Est-ce que cette absence d'anneaux constituerait une différence sexuelle?

Sesia parthica Led. (Pl. I, fig. 4 et 5.) Quelques exemplaires pris par Haberhauer près de Hankynda (2). (2)

(1) *C. Dorus* Esp. Ménétriès en dit: « Assez rare dans les bois sur les montagnes du Talyche.» Kolenati a copié la phrase de Ménétriès, mais il est douteux que cette espèce, qui est de la France méridionale, se retrouve aussi loin vers l'est.

(2) Kolenati cite encore *chalcidiformis* God. L'espèce est placée dans le catalogue de Staudinger près de *chrysidiformis* avec un ?. Je ne possède pas l'ouvrage de Godard; je suis donc incompétent pour juger la question.

Sesia stomoxyformis Hb. (Kind.). Elisabethpol.
— *culiciformis* L. (Kol.). Transcaucasie.
— *tipuliformis* L. (Hab.). Caucase.
— *annellata* Z. (Hab.). Caucase.
— *bibioniformis* Esp. (Hab.) Achalziche.
— *empiformis* Esp. Var. *schizoceriformis* Kol. (Page 92, pl. 18, fig. 1). Transcaucasie; m'est inconnue. Peut-être semblable à *braconiformis* H. S.

Sesia chrysidiformis Esp. Ménétriès dit : » Très commune à Lenkoran dans les jardins, dans les premiers jours de juillet; sur un grand nombre d'individus que je trouvais, je remarquai constamment quatre anneaux jaunes sur le corps. » Il s'agit probablement du *miniacea* Led. qui se trouve dans toute l'Asie mineure et que Haberhauer a rencontré dans le Balkan et près d'Astrabad.

Sesia chrysidiformis. var. *caucasica* Kolenati (page 91 : » Multo minor, corpore cœruleo-nitido, absque fasciis luteis, ano coccineo ; habitat in Caucaso Lhesgico et Transcaucasia. ») se rapporte probablement à *prosopiformis* O.

Macroglossa fuciformis L. (Mén. Kol.) Caucase, Talyche.
— *bombyliformis* O. (Hab.). Caucase.
— *croatica* Esp. (Hab.) Caucase, rare.
— *stellatarum* L. (Mén. Kol.). Partout.

(1) *Deilephila porcellus* L. Haberhauer a recueilli, dans les montagnes de Hankynda, une variété chez laquelle tout le dessin rouge cramoisi est devenu jaune d'argile. Elle se retrouve également sur les Alpes de l'Asie mineure.

Deilephila Elpenor L. (Mén. Kol.). Caucase.
— *Alecto* L. (Mén. Kol. Hab.). Caucase, sur les bords de la mer Caspienne, rare.

Deilephila livornica Esp. (Mén. Kol. Hab.). Caucase. Ménétriès a trouvé un exemplaire dans Elbrous à 12000 pieds d'élévation.

Deilephila euphorbiae L. (Mén. Kol. Hab.). Caucase, Talyche.

Sphinx convolvuli L. (Mén. Kol. Hab.) — *ligustri* L. (Kol.). Caucase.

Acherontia Atropos L. (Hab.). Caucase.

Smerinthus quercus S. V. (Hab.). — *populi* L. (Hab.). Tous les deux répandus dans le Caucase.

Syntomis Phegea L. (Mén. Kol. Hab.). Très commune dans le Caucase. Haberhauer a pris un individu entièrement noir (Var. *Iphimedia* Esp.)

Naclia punctata Fab. (Mén. Kol. Hab.). Caucase, Lenkoran, pas rare.

(1) *D. Zygophylli* O. On dit que cette espèce se trouve à Kislar sur le Terek, près de la mer Caspienne. Peut-être se trouve-t-elle aussi dans la Transcaucasie?

Zygæna Minos S. V. (Mén. Kol. Hab.). Caucase, Lenkoran.
— *brizæ* Esp. (Hab.). Achalziche, Hankynda.
— *scabiosæ* Hb. (Hab.) Achalziche.
— *punctum* O. (Hab.). Caucase.
— *cynaræ* Esp. (Hab.). Achalziche.
— *achilleæ* Esp. (Kind, Hab.). Caucase.
— *armena* Ev. (*Kadenii* Led. Wiener ent. Monatschr. T. VIII p. 168, pl. 3, fig. 8) (Ev. Hab.) Abbastouman, Achalziche, l'Arménie russe.

Zygæna bitorquata Mén. A une élévation de 3000 à 6000 pieds; m'est inconnue.

Zygæna meliloti Esp. et var. *Stenzii* Fr. (Kind. Hab.). — *filipendulæ* L. (Mén. Kind. Hab.). Pas rares dans le Caucase.

Zygæna Stoechadis Bkh. — Led. (Pl. I, fig. 7). — J'ai reçu de cette espèce huit exemplaires successivement par différents envois. Elle se distingue de la *Stoechadis* ordinaire par les taches des ailes supérieures colorées en chair claire, les ailes inférieures sont unicolores ou légèrement plus claires à cette place où l'on trouve chez *Ephialtes* la tache claire ; en dessous les taches des ailes supérieures varient de 5 à 6. D'après les exemplaires de ma collection, je ne fais aucun doute que *Zygæna filipendulæ* se transforme graduellement en *transalpina* Hb. (non Esper) que celle-ci se transforme insensiblement en *Charon* B. (non Hubner) avec ses 5 taches, que celle-ci à son tour, par l'envahissement du noir aux ailes inférieures, conduit à la var. *Stoechadis*. Probablement ainsi les exemplaires du Caucase ne doivent être regardés que comme des aberrations de *filipendulæ;* cette hypothèse se fortifie de ce que cette forme se rencontre d'une manière isolée parmi les autres.

Zygæna lonicerœ Esp. (Kind. Hab.) assez commune dans le Caucase.

Zygæna peucedani Esp. (Kol.) et var. *dorycnii* O. (Kind. Hab.). J'ai reçu ces deux espèces avec des formes intermédiaires ; je ne les crois pas des espèces distinctes. (Vide : Led. Horæ soc. entom. Rossicæ, vol. VI.) Sur les hautes montagnes du Caucase.

Zygæna Haberhaueri Led. Exclusivement sur les montagnes de Hankynda. (3)

Zygæna Olivieri (Mén. Kol. Kind. Hab.). Sur les hautes montagnes du Caucase jusqu'à la frontière de Perse, à une hauteur de 6000 pieds.

Zygæna fraxini Mén. (Mén. Kind. Hab.). Répandue dans le Caucase, mais rare.

Zygæna Scovitzii Mén. Provient de Lenkoran et n'est représentée que par un individu unique au musée de S[t] Pétersbourg. Après la communication que M. Erschoff a bien voulu m'en faire, je n'y peux

reconnaître qu'une variété de *fraxini* avec un anneau rouge. Cette variété a été rencontrée par Haberhauer parmi les individus types.

Zygæna carniolica Scop. (Kind. Hab.). Partout. Je ne connais pas la variété *iberica* Kol. (page 94) « Viridi-cærulea, macula alarum anticarum apicale lineari, arcuata, convexa, nunquam albo cincta.

Zygæna onobrychis Kol. (*carniolica*) est identique à *fraxini* selon Zeller. Stett. entom. Zeit., 1848, page 371.

(1) *Ino Statices* L. var. *Heydenreichii* H. S. (Mén. Kol. Hab.). A une élévation de 4000 à 6000 pieds.

Ino globulariæ Hb. (Hab.) Caucase. D'une coloration d'un beau vert bleu.

Ino volgensis Mösch. (Hab.) Un mâle pris à Achalziche.

Hepialus humuli L. (Mén. Kol.). Caucase. Haberhauer ne l'a pas rencontré.

Cossus ligniperda L. (Hab.) Caucase.

Hypopta cæstrum Hb. (Hab.) Haberhauer a trouvé deux petits mâles reposant sur des fleurs de scabieuses, au lever du soleil, sur les montagnes d'Elisabethpol.

Endagria pantherina Hb. (Hab.) Isolée, dans les endroits secs.

Psyche villosella O. (Kind. Hab.) Elisabethpol, Hankynda.

— *opacella* H. S. (Hab.) Achalziche, rare.

— *muscella* S. V. (Hab.) Caucase. Pas rare dans les prairies des montagnes.

Fumea pulla Esp. (Mén. Kol. Hab.) Alpes du Caucase. Ménétriès la cite comme *plumella* O., erreur que Kolenati a déjà redressée.

Cilix spinula S. V. (Hab.) Achalziche.

Saturnia pyri S. V. (Kol.) Commune dans le Caucase.

— *carpini* S. V. (Hab.) Nulle part rare.

— *cæcigena* Kupido (Hab.) Près de Hankynda, élevée de chenilles sur le *Paliurus australis*

Gastropacha quercifolia L. (Hab.) Caucase, pas rare.

(2) *Bombyx neustria* L. (Hab.) — *castrensis* L. (Hab.) — *dorycnii* Mill. (Mén. Kol. Hab.) (Ménétriès et Kolenati la citent sous le nom de *franconica* Fab., mais d'après les exemplaires que j'ai reçus d'Haberhauer, elle doit être rapportée à *dorycnii*) (2) — *trifolii* S. V. (Mén. Kol. Hab.) Un exemplaire envoyé par Haberhauer ne se distingue en rien des nôtres.

Bombyx Eversmannii Ev. (Kind. Hab.) Ne paraît être qu'une variété de *trifolii*.

(1) *I. ampelophaga* Hb. Kolenati (page 94) : Habitat in viti vinifera, Ciscaucasiae, præprimis in Chersoneso Taurico (secundum Dom. Steven)

(2) *B. mori* L. Ménétriès dit : « Ce papillon est probablement échappé d'endroits où l'on cultive la soie, car entre Saliane et Lenkoran on le rencontre sauvage. »

Bombyx quercus L. (Hab.) Toutes ces espèces sont largement répandues dans le Caucase.

Bombyx cratægi L. Elevé de chenilles par Haberhauer à Abbastouman.

Bombyx neogena Fisch. (Kind.) Des environs d'Elisabethpol.

Lasiocampa Bremeri Kol. (Kol. Hab.) Largement répandue dans le Caucase mais toujours rare. Haberhauer a trouvé la chenille dans les régions alpestres près des neiges. Je l'ai trouvée également à Mersina dans la Caramanie, dans les promontoires du Taurus.

Ocneria dispar L. (Mén. Kol. Hrb.) Caucase, Lenkoran.

— *terebinthi* Freyer. (Hab.) Abbastouman.

Porthesia auriflua S. V. (Kol.) Caucase, Ibérie.

Orgyia antiqua L. (Hab.)

Pentophora morio L. (Mén. Kol. Hab.) Ces deux espèces du Caucase.

Nola centonalis Hb. (Hab.) Achalziche. (A cette espèce appartient comme synonymie : *Glaphyra atomosa* Bremer : Lepidopt. Ost-Sibiriens 1864, page 55, pl. 5, fig. 16).

Setina flavicans B. (Kind.) Elisabethpol.

— *roscida* S. V. (Hab.) Un mâle d'Achalziche.

— *alpestris* Zeller (Stettin. Entom. Zeit. 1865, page 33 et 1867 page 45) (Hab.) largement répandue dans les montagnes et tout à fait semblable aux exemplaires du Tyrol.

Lithosia aurata Mén. (page 264 « Lenkoran, ne paraît pas commune »). M'est inconnue.

Lithosia lutarella L. — *plumbeola* Hb. — *quadra* L. ont été recueillies par Haberhauer.

Emydia grammica L. et var. *striata* Bkh. (Mén. Kol. Hab.) Caucase, Lenkoran, commune.

Deiopeia pulchella L. (Mén. Kol. Hab.) Caucase, Lenkoran, commune.

Euchelia jacobææ L. (Hab.) Achalziche.

Nemeophila plantaginis L. et var. *caucasica* Mén. (Mén. Hab.) Les mâles présentent toutes les transitions des ailes inférieures rouges aux ailes inférieures jaunes. Les femelles sont souvent identiques aux exemplaires de Styrie. Abbastouman, Achalziche. Selon Ménétriès très commune à l'altitude de 6,000 pieds.

Callimorpha dominula L. var. *rossica* Kol. (Mén. Kol. Hab.) Haberhauer n'a envoyé que la var. avec les ailes inférieures jaunes ; mais Ménétriès dit avoir rencontré la forme type près des Bains du Caucase.

Arctia purpurea L. (Mén. Kol. Hab.) Caucase, Lenkoran, commune.

— *villica* L. (Kol. Hab.) Elisabethpol.

— *Hebe* L. (Mén. Kol. Hab.) Caucase. (Près d'Achalziche, très noire), à Bakou très commune dans les jardins.

Arctia aulica L. (Hab.) — *maculosa* S. V. (Kol. Hab.) Très répandues dans le Caucase.

Arctia menthastri S. V. (Kol.) Sur les bords du fleuve Cyrus.

Phragmatobia fuliginosa L. (Mén.) Alpes du Caucase, à une altitude de 8,000 pieds.

Estigmene luctifera S. V. (Hab.) Achalziche.

Euprepia rivularis Mén. (Mén. Kol. Kind. Hab.) Sur les bords du Terek, du Cyrus, près de Hankynda et en Mingrélie ; toujours rare. La chenille (qui a été figurée par Millière dans le 25e cahier de son Iconographie) se trouve en été sur les graminées desséchées. Le papillon éclot en septembre.

Ocnogyna Lœwii Z., var. Led. (Pl. 1, fig. 8). Haberhauer a pris en octobre 1867 quelques mâles seulement sur les fleurs Schamshor. J'ai trouvé la chenille près de Mersina, en Caramanie, dans les dunes des bords de la mer, réunies en société comme les jeunes chenilles de *castrensis*. On ne trouve que très rarement ces chenilles à l'état adulte. Les exemplaires de Caucase se distinguent de ceux de Syrie (*clathrata* Led. Verh. des zool-bot. Vereins 1855. Pl. 2, fig. 7) par les ailes supérieures d'un brun sale avec le dessin blanc très restreint et par le noir abondamment répandu sur les ailes inférieures. La bande marginale touche directement le bord.

Harpyia vinula L. (Kol.) — *Stauropus fagi* L. (Kol) — *Clostera reclusa* S. V. (Hab.). Ces trois espèces dans le Caucase.

Cymatophora ocularis L. (Hab) Caucase.

Simyra dentinosa Fr. (Eversm. Noctuélides, Hab.). Dans le Caucase. La chenille est fréquente, mais se transforme difficilement en papillon.

Acronycta auricoma S. V. — *euphorbiæ* S. V. — *rumicis* L. Ces trois espèces ont été prises par Haberhauer dans le Caucase.

Bryophila raptricula Hb. — *algæ* Fab. — *glandifera* S. V. — *perla* S. V. ont été capturées par Haberhauer dans différents endroits du Caucase.

Bryophila petricolor Led. (Pl. 1, fig. 9) Une femelle unique prise par Haberhauer à Hankynda (1).

Agrotis sigma S. V. (Mén. Kol.) Caucase.

— *fimbria* S. V. (Eversm. Noct.) Caucase.

— *ravida* S. V. (Hab.) Partout.

— *pronuba* L. (Hab.). Commune.

— *subsequa* S. V. (Eversm. Noct.) ; var. *consequa* Hb. Caucase ; la dernière a été capturée par Haberhauer près d'Achalziche et de Hankynda.

Agrotis triangulum Hufn. (Kol.) — *quadrangula* Ev. (Noctuél.) — *Dahlii* Hb. (Kind.) Toutes dans le Caucase.

Agrotis anachoreta H. S. (Hab.) Se trouve sur les Alpes du Cau-

case pendant la nuit sur les fleurs, mais elle est rare ; on n'a capturé que deux femelles.

Agrotis plecta L. — *flammatra* S. V. — *lycarum* Ev. Ces trois espèces ont été capturées par Haberhauer, près d'Achalziche et de Hankynda.

Agrotis signifera S. V. (Hab.) — *forcipula* S. V. (Ev. Noctuél. Kind. Hab.) Caucase.

Agrotis forficula Ev. (Bulletin de Moscou 1851.) — *armena* Ev. (Noctuél.). Toutes les deux de l'Arménie russe.

Agrotis cinerea S. V. (Hab) Achalziche.

— *exclamationis* L. Partout.

— *ripæ* Hb. et var. *deserticola* Ev. (Noctuélides » bords de la mer Noire ») — *saucia* Hb. et var. *æqua* Hb.) Hab.) — *aquilina* S. V. (Mén.) — *obelisca* S. V. (Kind.) — *agricola* B. (Hab.) — *suffusa* S. V. (Hab.) Toutes ces espèces sont plus ou moins répandues dans le Caucase.

Agrotis multifida Led. (Pl. 1, fig. 10) Une femelle unique, capturée par Haberhauer près d'Achalziche (**5**).

Neuronia popularis S. V. (Mén. Kol.) Caucase.

Mamestra serratilinea S. V. (Hab.) — *nebulosa* Hufn. (Hab.) Toutes les deux près d'Achalziche.

Mamestra brassicæ L. (Hab.) Commune.

— *Leineri* Freyer var. *cervina* Ev. (Kind.) Elisabethpol.

— *Egena* Led. : (*albicolon* var. Eversm. Noctuél.) — *aliena* Hb. (Kind.) Toutes près d'Elisabethpol.

Mamestra oleracea L. (Hab.) — *chenopodii* S. V. (Hab.) Communes.

— *bicolor* Hufn. var. *leuconota* Ev. (Hab.) Caucase.

— *prædita* Hb. ? Led. (Pl. 1, fig. 11.) La seule femelle que je possède a été prise par Haberhauer près d'Achalziche. Elle diffère de la figure du mâle donnée par Hubner (fig. 595) par la coloration d'un ton plus uniforme et par la région marginale plus claire. Il est peu probable qu'elle se rapporte à une autre espèce que *prædita*.

Dianthœcia carpophaga Bkh. (Hab.) — *compta* S. V. (Hab.) Achalziche.

Ulochlæna hirta Hb. (Hab.) Ça et là, mais toujours rare.

Miselia oxyacanthæ L. (Hab.) Achalziche.

Luperina virens L. (Hab.) Achalziche

— *ferrago* Ev. (Hab.) Un mâle des bords du lac Goektschaï.

Hadena montana H. S. (Hab.) Helenendorf.

— *furva* S. V. — *abjecta* Hb. — *lateritia* Hufn. (Ailes supérieures tirant sur le gris ressemblant à *Zollikoferi*). — *polyodon* L. — *Didyma* Esp. — *literosa* Haw. — *strigilis* L. — *furuncula* S. V. Toutes ces espèces ont été capturées par Haberhauer dans le Caucase.

Hadena felina Ev. (Noctuél. page 280 : l'Arménie russe) m'est inconnue.

Dipterygia pinastri L. (Hab.) Achalziche.

Chloantha hyperici S. V. (Ev. Hab.) Caucase.

— *radiosa* Esp. (Hab.) Achalziche.

Trachea atriplicis L. (Hab.) Fréquente près d'Achalziche.

Euplexia lucipara L. (Hab.) Caucase.

Mania maura L. (Kolenati : « In vinetis Iberiæ et Armeniæ »).

Leucania pallens L. — *comma* L. — *conigera* S. V. — *vitellena* Hb. — *L-album* L. — *amnicola* Rb. — *albipuncta* S. V. — *lithargyrea* Esp. Toutes ces espèces ont été rencontrées par Haberhauer dans différentes localités du Caucase.

Caradrina exigua Hb. — *Kadenii* Freyer. — *alsines* Brahm. — *taraxaci* Hb. — *superstes* Fr. (Ev. Noctuél.) — *gluteosa* Fr. — *palustris* Hb. Suivant Eversmann *superstes* se trouve dans le Caucase, les autres ont été recueillies par Haberhauer.

Caradrina Lepigone Mœschl. (Hab.) Achalziche.

Amphipyra tragopoginis L. (Hab.) commune.

— *tetra* Fab. (Kind.) — *livida* S. V. (Kind.) Toutes deux près d'Elisabethpol.

Amphipyra pyramidea L. (Mén.) Lenkoran.

Asteroscopus sphinx Hufn. (Hab.) Achalziche.

Calymnia diffinis L. (Ev. Noct.) Géorgie.

Dyschorista ypsilon S. V. (Hab.) Elisabethpol.

Orthosia Lota L. (Kind. Hab.) — *rufina* L. (Hab.) — *pistacina* S. V. (Hab.) ne sont pas rares dans le Caucase.

Xanthia togata Esp. (Kind.) Elisabethpol.

Orrhodia vaccinii L. (Hab.) Achalziche.

Scoliopteryx libatrix L. (Mén.) Lenkoran.

Calophasia linthea Freyer (*senescens* Eversm. Noctuélites page 426, Pl. 3, fig. 1) (Ev. Hab.) Helenendorf.

Cleophana antirrhini Hb. (Kol. Hab.) Largement répandue dans le Caucase.

Cleophana opposita Led. (Pl. 1, fig. 12 ♂) Exemplaire unique pris par Haberhauer sur les bords du lac Goektschaï (G).

Cucullia verbasci L. (Ev. Hab.) — *scrophulariæ* S. V. (Ev. Noctuél.) — *caninæ* Rb. (*blattariæ* Esp. ?) (Hab.) — *umbratica* L. — *lactea* Fab. Toutes dans le Caucase.

Calpe thalictri Bkh. Elevée de chenille par Haberhauer à Elisabethpol.

Plusia concha Fab. (Hab.) Caucase.

— *moneta* Fab. (Hab.) Achalziche.

— *cheiranthi* Tauscher (Hab.) Elisabethpol. Un exemplaire élevé parmi des chenilles de *concha*.

Plusia chrysitis L. (Kol. Hab. — *orichalcea* Fab. (Hab.) Elisabethpol.

Plusia circumflexa L. (Ev. Hab.) Georgie, Arménie.

— *gamma* L. (Ev. Hab.) commune.

— *gutta* Guénée (Hab.) — *jota* L. (Ev.) — *ni* Hb. (Hab.) Toutes dans le Caucase.

Aedia leucomelas S. V. (Hab.) Caucase, dans les vignobles.

Heliothis cardui Hb. (Kind.) Helenendorf.

— *purpurascens* Tausch. (Hab.) Deux exemplaires de la variété que j'ai décrite dans le Wien. entom. Monatsch. Tome VIII. page 169. Abbastouman et Achalziche.

Heliothis dipsacea L. (Hab.) *scutosa* S. V. (Hab.) — *peltigera* S. V. (Ev. Hab.) *armigera* Hb. (Ev. Hab.) — *incarnata* Freyer (Ev. Hab.) Pas rares dans le Caucase.

Aedophron rhodites Ev. (Bulletin de Moscou 1851, page 635 « Bords méridionaux et orientaux de la mer Noire »).

Chariclea delphinii L. (Hab.) Achalziche.

— *Victorina* Sod. (Sodsffsky Stett. Entom. Zeit. 1849, page 13. Eversm. Noctuél, page 469) « Provinces méridionales et orientales de la mer Noire. » J'ai pris moi-même le papillon près d'Amasia sur une Sauge dans le mois de juin ; vers la fin de juillet j'ai pris de même la chenille qui se nourrissait de la semence de cette plante, elle était verte, rude au toucher comme une peau de chagrin, amincie en arrière presque comme les chenilles des Satyrides.

Euterpia Laudeti B. (Hab.) La chenille a été trouvée dans les environs de Helenendorf mais son élevage n'a pas réussi ; conforme à ce que M. Christophe en dit dans le Stett. Entom. Zeit. 1867, page 243 ; j'ai trouvé cette chenille dans le Taurus en juillet sur le *Silene otites* var. *volgensis* Spr. ; le papillon est éclos dans le mois de juin de l'année suivante.

Acontia Urania Friv. (*Eversmannii* Kol.) (Ev. Kol. Kind. Hab.) Très répandue dans le Caucase. La chenille de cette espèce ressemble à celle de *lucida ;* je l'ai trouvée assez souvent en Amasie, elle se tient au repos sur la surface supérieure des feuilles d'une Althea.

Acontia Titania Esp. (Kind.) Helenendorf.

— *lucida* Hufn. (Mén. Kol. Kind. Hab.) Caucase, Lenkoran.

— *luctuosa* S. V. (Mén. Kol.) Dans les mêmes localités.

Thalpochares glarea Fr. (Ev.) « Bords méridionaux et orientaux de la mer Noire. »

Thalpochares Hansa H. S. (Kind. Hab.) Helenendorf, Hankynda. Haberhauer a découvert la chenille de cette espèce sur une Echinops: le *Larinus maculatus* vit aussi sur cette plante. Elle a douze pattes, sa vestiture est d'un gris verdâtre avec des poils blancs argentés

placés sur des verrues et se construit un cocon contre la tige de cette plante ; elle est adulte fin juin ; le papillon apparaît depuis la fin de juillet jusqu'au milieu d'août.

Thalpochares amœna Hb. (Ev.) — *Rosina* Hb. (Ev. Hab.) — *parallela* Ev. (Hab.) Toutes dans le Caucase.

Thalpochares pannonica Freyer. (Hab.) En très grands exemplaires près d'Achalziche.

Thalpochares Wagneri H. S. (Ev. Hab.) Provinces de la mer Noire, Achalziche, Hankynda.

Thalpochares polygramma Dup. (Hab.) Hankynda, Elisabethpol, rare.

Thalpochares viridula Guén. (Ann. Soc. entom. de France, 1841, page 225). (*dalmatina* H. S. 1851) (Hab.) Elisabethpol.

Thalpochares candidana Fab. (Hab.) Achalziche.

Erastria Bankiana Fab. (Ev. Noctuél.) Caucase.

— *obliterata* Rb. (Kind. Hab.) Achalziche.

— *candidula* S. V. (Ev.) Caucase.

— *venustula* Hb. (Hab.) — *pygarga* Hufn. (Hab.) Toutes deux d'Achalziche.

Prothymia Leda H. S. (Ev. Noctuél, page 546.) Bords méridionaux et orientaux de la mer Noire.

Agriphila sulphuralis L. (Mén. Kol,) Arménie, Lenkoran.

Metoponia flava Hb. (Ev. Noctuél. page 544.) Caucase.

— *vespertalis* Hb. (Ev. Noctuél. page 545.) Bords méridionaux et orientaux de la mer Noire.

Megalodes eximia Freyer. (Ev. Noctuél. page 545.) „ Bords méridionaux et orientaux de la mer Noire. „ J'ai à redresser ici une erreur que j'ai commise d'abord dans les Verh. des zool. bot. Vereins 1855 et qui se retrouve dans mes Noctuides, à la page 193. Kindermann m'avait signalé la chenille de cette espèce comme se rapprochant de celles des Plusides, mais il s'était évidemment trompé lui-même et l'avait confondue avec la chenille d'*Acontia Urania*. Il est vrai qu'elle vit sur l'Althæa, mais non sur les feuilles de cette plante, car elle habite les boutons des fleurs et se rapproche beaucoup des chenilles des Tortrix. Elle ressemble comme forme à celle de *Hæmorosia renalis;* elle est d'un jaune pâle avec des taches rouge-carmin sur les verrues du dos ; ces taches sont plus marquées aux deux segments antérieurs et effacées complètement aux segments terminaux. Elle est adulte depuis la fin de juin jusqu'à la mi-juillet et se chrysalide sous terre dans une coque fortement collée. Le papillon éclot à la fin de mai de l'année suivante ; c'est celui-ci qu'on trouve au repos, pendant la journée, sur la surface supérieure des feuilles de l'Althæa.

Euclidia mi L. (Ev.) Caucase.

— *glyphica* L. (Mén. Kol. Ev.) — *triquetra* S. V. (Mén. Kol.

Ev.) Toutes deux dans le Caucase et près de Lenkoran.

Acantholipes regularis Hb. (1) (Hab.) Achalziche, rare.

Leucanitis Roda H. S. (Kind. Ev. Hab.) Helenendorf, Hankynda, rare.

Leucanitis Cailino Lef. (Ev. Hab.) Caucase; dans les hautes montagnes, rare.

Leucanitis caucasica Kolenati, page 104. Pl. 18, fig. 4. (*Astrida* Ev. Noctuél. page 526, Pl. 3, fig. 2), (Kol. Ev. Hab.) Achalziche, Hankynda, Elisabethpol; l'Arménie russe.

Grammodes algira L. (Kol. Ev. Hab.) Çà et là dans le Caucase.

Catephia alchymista S. V. (Hab.) Hankynda, rare.

Catocala elocata Esp. (Mén. Kol. Hab.) Caucase, Lenkoran.

— *puerpera* Giorna (Hab.) Hankynda.

— *lupina* H. S. (Hab.) Hankynda, Elisabethpol.

— *optata* Ev. (Noctuel. page 500 : « D'après M. Nordmann au Caucase. ») probablement une confusion avec l'espèce précédente.

Catocala electa Bkh. (Kol. Hab.) Pas rare.

— *neonympha* Esp. (Hab.) Caucase, chenille sur le Glycyrrhiza.

Catocala hymenæa S. V. (Hab.) Elisabethpol.

— *separata* Freyer. (Hab.) Achalziche.

— *nymphæa* Hb. Selon Kolenati dans l'Ibérie et l'Arménie. Il y a probablement ici une confusion avec l'espèce précédente.

Spintherops spectrum Fab. var. *phantasma* Ev. (Hab.) Cette variété se distingue par les points centraux de la face inférieure des ailes postérieures de *spectrum*. *Spectrum* Kolenati (« in cellis vinariis Transcaucasiæ frequens ») doit appartenir à cette variété.

Spintherops cataphanes var. *ligaminosa* Ev. (Noctuél. page 557). (Ev. Hab.) Achalziche, absolument semblable aux exemplaires de Sibérie.

Spintherops dilucida Hb. var. *cataphanes* H. S. (fig. 576-577) (*ligaminosa* Led. (Wien. entom. Monatsch., T. VIII, page 160) (Kind. Ev. Hab.) Helenendorf, Arménie.

Exophila rectangularis Hb. (Hab.) Caucase, pas rare. Chenille sur les arbrisseaux de Celtis.

Toxocampa craccæ S. V. (Hab.) Répandue dans le Caucase.

Helix calvaria S. V. (Hab.)
Simplicia rectalis Ev. (Hab.)
Herminia derivalis Hb. (Hab.) } Caucase.

Madopa platyzona Led. (Pl. 1, fig. 13). Trois femelles trouvées par Haberhauer près de Helenendorf. (7)

(1) Eversmann, dans ses *Noctuélides* page 531, indique *irregularis* Hb. qui est exotique, comme ayant été trouvée par Nordmann dans le Caucase. Il y a là probablement une confusion avec *regularis*.

Dans le Nord du Caucase on trouve, d'après Eversmann : *Ophiodes profana* Ev. (*Noctuelides* page 512, Pl. 3, fig. 3). Cette espèce m'est inconnue.

Hypena rostralis L. Partout. — *obsitalis* Hb. Achalziche. — *munitalis* Mann. Achalziche. } Toutes trois recueillies par Haberhauer.

Rivula sericealis Scop. (Hab.) Commune dans les vergers.

Phorodesma smaragdaria Fab. (1).

Nemoria viridata L.

— *pulmentaria* Guén.

Thalera fimbrialis Scop.

Acidalia humifusaria Ev. — *sericeata* Hb. (Kind. Hab.) — *bisetata* Hufn. (Mén.) Lenkoran.

Acidalia reversata Tr. — *ostrinaria* Hb. — *degeneraria* Hb. — *aversata* L. — *rubricata* S. V. — *sulphuraria* Freyer. — *immistaria* H. S. Ces deux dernières recueillies par Kindermann et Haberhauer dans les environs de Helenendorf.

Acidalia immutata S. V. — *falsaria* H. S. (Kind, Hab.) — *submutata* Tr. — *mutata* Tr. — *flaccidaria* Z. — *imitaria* Hb. — *paludata* L. (Mén. Kol. Hab.) Caucase, Lenkoran.

Zonosoma pupillaria Var. *Nolaria* Hb. Achalziche.

— *porata* Fab. Partout.

Timandra amataria L. Commune.

Ochodontia adustaria Fischer. (Kind. Hab.) Répandue, mais toujours rare.

Pellonia calabra Petagna (2). Abbastouman, Achalziche. Cinq femelles de la coloration claire de l'espèce type, mais avec des points centraux peu marqués ; forme de transition évidente vers la var. *tabidaria* Z.

Zerene grossulariata L. — *ulmata* Fab. (Mén.) Près des bains du Caucase.

Zerene adustata S. V.

Orthostixis cribraria Hb. — *calcularia* Led. (Kind.) Toutes deux près de Helenendorf.

Cabera exanthemata Scop.

Himera pennaria L. Achalziche.

Crocallis elinguaria L.

Urapteryx persica Mén. M'est inconnue.

Rumia cratægata L.

(1) Toutes les espèces à côté du nom desquelles je n'indiquerai plus dorénavant les localités spéciales ont été trouvées par Haberhauer ; il devient donc inutile de citer son nom à chaque espèce. De même je n'indiquerai plus spécialement les lieux de provenance lorsque l'espèce se trouve assez généralement répandue.

(2) Staudinger, dans son catalogue page 67, indique avec un ? la fig. de Petagna pour *calabraria*. La figure est pourtant bien faite et indique d'une manière évidente *calabraria* et non pas *sicanaria* Zeller; la 1re bande des ailes supérieures, la bande du milieu des ailes inférieures sont parfaitement rendues et ne peuvent se rapporter à *sicanaria ;* d'un autre côté *sicanaria* n'a été trouvée jusqu'à présent que dans l'île de Sicile, *calabraria* au contraire est répandue dans le sud de l'Europe et en Asie ; sa présence dans les Calabres n'a donc rien d'étonnant.

Heterolocha laminaria H. S. (Kind. Hab.) Helenendorf, Achalziche,

Epione advenaria Hb.

Caustoloma flavicaria S. V. Achalziche.

Macaria notata L. — *alternata* S. V. — *signaria* Hb. (Kol.) — *litu-rata* L. (Mén. Kol.) Caucase, Lenkoran.

Hibernia rupicapraria S. V.

Biston zonarius S. V. — *incisarius* Led. (Pl. 1, fig. 14) Une femelle unique d'Achalziche (♀).

Synopsia sociaria Hb. Près d'Achalziche ; en très petits exemplaires d'un brun foncé.

Boarmia rhomboidaria S. V. — *repandata* L.

Gnophos Stevenaria B. (Kind. Hab.) — *onustaria* H. S. (Hab). Des hautes montagnes.

Gnophos variegata Dup. — *colchidaria* Led. (Pl. II, fig. 1) Une femelle unique d'Achalziche (♀).

Ematurga atomaria L. var. *orientaria* Staud. (Mén. Hab.) Caucase.

Bupalus piniarius L. var. *iberarius* Kolenati page 106 : « Sulphureus subtilissime in alis sulphereis fusco-conspersa in alis superioribus pone marginem posticum fasciis duabus fuscis interruptis. Iberia ». M'est inconnu.

Selidosema plumaria S. V. Des exemplaires très foncés d'Achalziche.

Thamnonoma brunneata Thb. (Kol.)

Diastictis artesiaria S. V.

Phasiane petraria Hb. — *glarearia* S. V. — *clathrata* L. (Kol.)

Eubolia murinaria S. V.

Scodiona conspersaria S. V.

Aspilates mundataria Cr. (Kol. Kind. Hab.) — *gilvaria* S. V.

Aplasta ononaria Fuessly.

Ortholitha limitata Scop. (*mensuraria* S. V.) — *vicinaria* Dup. Led. (Pl. II, fig. 2.) (*burgaria* Led. Wien. entom. Monatsch. T. VIII, page 170) (Kind. Hab.) Je donne une figure de cette espèce peu connue.

Ortholitha bipunctaria S. V. Très grande et foncée.

Minoa murinata Scop. var. *monochroaria* H. S.

Baptria Haberhaueri Led. Wien. entom. Monatsch. T. VIII, page 170, Pl. 3, fig. 9-10. Pris exclusivement près d'Abbastouman.

Odezia chærophyllata L. (Mén. Kol.) Transcaucasie, Lenkoran.

Siona nubilaria Hb. Achalziche, près du lac Goektschaï.

Lithostege odessaria B. (Kind.) — *coassaria* B. (Kind. Hab.) — *bosporaria* H. S. Toutes trois près de Helenendorf, mais rares.

Anaitis columbata Metzner. Achalziche, Alpes du Caucase.
— *Boisduvaliata* Dup. Hautes montagnes.
— *plagiata* L. commune.
— *opificata* Led. (Pl. II, fig. 3) Une paire des hautes montagnes près d'Elisabethpol (10).

Anaitis perpetuata Led. (Pl. II, fig. 4) Deux femelles d'Achalziche (11).

Triphosa dubitata L. — *taochata* Led. (Pl. II, fig. 5) Rare, près d'Achalziche et de Hankynda (12).

Eucosmia certata L.

Cidaria fulvata Forster. — *ocellata* S. V. — *siterata* Hufn. — *rectifasciaria* Led. (Kind. Hab.) Helenendorf, Achalziche.

Cidaria putridaria H. S. Helenendorf.
— *fluctuata* L. — *unicata* L. — *fluviata* Hb. — *galiata* S. V. — *luctuata* S. V. — *hastata* L. — *tristata* L. — *funerata* Hb. — *rivulata* L. — *blandiata* Ev. Achalziche ; bonne espèce.

Cidaria candidata S. V. — *adumbraria* H. S. — *bilineata* S. V. (Kol. Hab.) — *riguata* S. V. — *frustata* Fr. — *impluviata* S. V. — *berberata* S. V. — *rubidata* var. *fumosaria* Ev. — *tæniolata* Ev. (Kind.) Helenendorf.

Cidaria depeculata Led. (Pl. II, fig. 6) rare, dans les hautes montagnes (13).

Eupithecia extensaria Freyer. Helenendorf.
— *tribunaria* H. S. Helenendorf.
— *lariciata* Freyer. — *innotata* Hufn. — *multilineata* Mann. (Verh. der zool. bot. Gesellschaft 1866, page 339, Pl. I, fig. 1) un exemplaire d'Elisabethpol.

Eupithecia centaureata S. V. — *breviculata* Donz.

Cledeobia bombycalis S. V. et var. *provincialis* Dup. — *connectalis* Hb. — *armenialis* Led. (Pl. II, fig. 7-8.) Elisabethpol, Hankynda ; les mâles ont été élevés de chenilles en quantité, les femelles toujours très rares (14).

Aglossa pinguinalis L.

Asopia glaucinalis L. — *farinalis* L. — *costalis* Fab.

Scoparia ingratella Z.

Hercyna Schrankiana. Hautes montagnes.

Threnodes cacuminalis Ev. très rare.

Noctuom. normalis Hb. — *venustalis* Led. rare, dans les montagnes.

Aporodes siculalis Dup.

Noctuelia superba Freyer.

Ephelis cruentalis Hb.

Phlyctænodes pustulalis Hb.

Anthophilodes lepidalis H. S. (Ev. Noctuél. page 539) « Bords méridionaux et orientaux de la mer Noire. »

Eurhypara urticata L. (Kol.) Caucase.

Botys octomaculata L. — *cingulata* L. — *acontialis* Staud. Achalziche.

Botys pygmæalis Dup. — *falcatalis* Guén. — *purpuralis* L. — *aurata* Scop. (*punicealis* S. V.) — *sanguinalis* L. — *dulcinalis* Fr. — *cespitalis* S. V. — *manualis* Freyer var. *furvalis* Ev. — *limbopunctalis* H. S. — *ærealis* var. *opacalis* Hb. — *austriacalis* H. S. — *trinalis* S. V. — *fuscalis* S. V. — *sambucalis* S. V. — *verbascalis* S. V. — *rubiginalis* Hb. — *languidalis* Ev. — *dispunctalis* H. S. — *ruralis* Scop. (*verticalis* S. V.) — *clathralis* Hb. (Kind. Hab.) — *sulphuralis* Hb. — *palealis* S. V.

Nomophila noctuella S. V.

Psammodes pulveralis S. V.

Orobena frumentalis L. — *segetalis* H. S. — *umbrosalis* F. R. Toutes trois près de Hankynda.

Amaurophanes stigmosalis F. R. Achalziche.

Euclasta splendidalis H. S. Elisabethpol.

Crambus malacellus Dup. Kutaïs.

— *pascuellus* L. — *pratellus* Clerk. — *hortuellus* Hb. — *chrysonuchellus* L. — *incertellus* H. S. (Kind. Hab.) Helenendorf, Abbastouman.

Crambus colchicellus Led. (Pl. II, fig. 9) Un mâle unique d'Achalziche (**15**).

Crambus pinetellus Clerk. — *festivellus* H. S. — *lævigatellus* Led. Led. (Pl. II, fig. 10) Achalziche (**16**).

Crambus tristellus S. V. — *lutellus* S. V. — *perlellus* Scop. var. *Warringtonellus* Staint. et var. *rostellus*, dans toutes les formes de transition ; (*rostellus* dans les hautes montagnes.)

Eromene vinculella Z.

Homœosoma nimbella Z. — *sinuella* Fab.

Eccopisa effractella Z.

Nyctegretis achatinella Hb.

Myelois rosella Scop. — *cribrum* S. V. — *cribratella* Z. Deux mâles pris près de Hankynda avec l'espèce précédente ; n'est certainement qu'une variété de celle-ci.

Myelois ramosella H. S. (Kind. Hab.) Dans les hautes montagnes.

— *rufella* Dup. — *transversella* Z. — *gilveolella* Tr. — *tephrinella* Led. (Pl. II, fig. 12) Helenendorf ; une femelle. J'ai pris moi-même un mâle dans un vignoble près de Magnésie (Asie-mineure) le 10 juillet 1868, il voltigeait, au milieu de la journée, sur le *Tamarix Smyrnense* (**18**).

Myelois antiquella H. S. — *Lydella* Led. Hankynda.

— *ilignella* Z. Achalziche.

— *crepusculella* Led. (Pl. II, fig. 11) Hankynda (**17**).

Eucarphia vinetella Hb. (Kol.) Transcaucasie.

Hypochalcia melanella Tr. — *Germarella* Zk. — *affinitella* H. S. — *auriciliella* Hb. Achalziche. Plusieurs exemplaires parmi lesquels des formes intermédiaires vers *marginea* S. V. avec un nombre très restreint de squames jaunes aux ailes supérieures.

Epischnia prodromella S. V.

Ancylosis cinnamomella Dup.

Nephopteryx alpigenella Dup. (Kol. Hab.) Elisabethpol, Hankynda.

— *janthinella* Hb. var. *saltuella* Mann. — *subochrella* H. S.

Pempelia carnella L. — *ornatella* S. V. — *cingilella* Z. — *palumbella* S. V.

Melissoblaptes anellus S. V.

Galleria mellonella L. (Kol.) « Apiaria destruit; anno 1844 devastator in coloniam Elisabethpol, Somchetiæ »).

Tortrix Lecheana L. — *unicolorana* Dup. — *rusticana* Fr.

Sciaphila Whalbomiana L. — *minusculana* Z.

Doloploca punctulana S. V.

Conchylis margaritana Hb. — *Lathoniana* Hb. — *pallorana* Led. (Wiener entom. Monats. T. VIII, page 171, Pl. 3, fig. 11) Abbastouman.

Conchylis dipoltella Hb. — *straminea* Haw. — *zephyrana* Tr. — *tesserana* S. V. — *hybridella* Hb.

Conchylis defectana Led. (P. II, fig. 13) Deux exemplaires dans les montagnes d'Elisabethpol (19).

Penthina pœcilana Fröl. (*variegana* Hb.) — *oblongana* Guén. — *Mygindana* S. V. — *arcuella* L. (Kol.) « Iberia, frequens » — *rivulana* Scop. — *urticana* Hb.

Grapholitha Hohenwartiana S. V. — *scutulana* S. V. — *fœnella* L. — *citrana* Hb. — *arabescana* Ev. — *pupillana* L. — *Wimmeriana* Tr. — *hypericana* Hb. — *lanceolana* Hb. — *effusana* Led.

Phthoroblastis regiana Z.

Euplocamus anthracinalis var. *monetellus* (H. S. fig. 241-242).

Scardia boleti Fab.

Tinea granella L. (Kol. Hab.) — *pellionella* L. (Kol.) — *danubiella* Mann. Verh. der zool. bot. Gesellschaft 1866, page 349, Pl. 1, fig. 3-4) — *dariella* Kol. (page 111 : « Albido- argentea, nitidissima, argenteo-fimbriata, alis anticis fasciis duabus transversis aurantiacis aut luteis. Long. corp. 2 lin. Lat. alis expansis 5 lin. Habitat in Caucaso ad portam Darijelam. »). M'est inconnue.

Adela leucocerella Scop. — *Sulzeriella* L. — *Degeerella* L.

— *adamanthella* Kolenati (page 112, Pl. 18, fig. 6 : « Nigro-ænea, antennis basi incrassatis, atris, apice albis ; alis cupreo-nitidis, nigro-fimbriatis, anteriorum apice in cupredine splendidissima macula cœrulea. Long. 3, Lat. 6 lin. Habitat in Iberia. Similis

cuprellæ Fab., differt macula cœrulea in cupredine. Similior *Schiffermuellerellæ* W. V. God. Differt ab illa deficiente fascia transversa fusca in alis anticis et præsentia maculæ cœruleæ in cupredine splendidissima. ») La figure tout à fait misérable veut représenter une femelle ; les ailes supérieures sont plus courtes que les inférieures, grises et passant au violet vers la pointe. Probablement identique à l'espèce suivante chez laquelle la femelle montre du bleu d'acier dans la pointe de l'aile. Ou bien la tâche bleue resplendissante n'aurait-elle pas été occasionnée en ramollissant l'insecte pour l'étaler?

Nemotois Annæ Z.

Hyponomeuta Padi Z. — *variabilis* Z. Toutes deux du Caucase, selon Kolenati

Anesychia bipunctella Fab. (*echiella* S. V.) — *luctuosella* H. S. — *pyrausta* Pallas. (*chrysopyga* Kolenati (Page 111, pl. 18, fig. 5 : « Nigra, ano tibiisque posticis aurantiacis, alis superioribus nigris, nitidis, maculis quatuor atris. Habitat in provincia Karabagh ») La figure ressemble à *chrysopyga* Z., mais celle-ci a les tibias des jambes postérieures noirs ; du reste leur coloration jaunâtre n'est pas même persistante chez *pyrausta*.

Anesychia aurifluella Tr.

Prays Curtisellus Don. (Kol.) Ibérie et Arménie.

Plutella cruciferarum Z.

Cerostoma persicella S. V. — *harpella* S. V.

Depressaria purpurea Haw. — *adspersella* Koll. — *ramosella* Staint. (*Tinea* of Syria and Asia-Minor, London, 1867) Led. (Pl. II, fig. 14) Achalziche.

Depressaria Ledereri Z. var.? Stainton. loc. cit. page 66). Un mâle d'un ochre brun foncé, la coloration est beaucoup plus égale de ton que chez la femelle de l'île de Chypre, décrite par Zeller ; ce mâle appartient probablement à une autre espèce.

Ceuthomadarus tenebrionellus Mann. (Wien. entom. Monatsch. T. VIII, page 188, Pl. 5, fig. 1-2.)

Gelechia triannuella Staint. — *lutosella* H. S. — *vilella* Z. — *lentiginosella* Z. — *subericinella* H. S. — *notatella* Hb.

Hypsolophus ustulellus Fab.

Cleodora striatella S. V.

Pleurota aristella L.

Apiletria purulentella Staint. (Loc. cit. page 43) Un petit mâle, avec les ailes supérieures d'un brun-foncé. Hankynda.

Oecophora minutella L. — *Heringii* Led. (Wien. entom. Monatsch. T. VIII, page 172, Pl. 3, fig. 12.) Seulement près de Kutaïs.

Butalis flabella Mann.

Pancalia Leuwenhœkella S. V.

Gracilaria magnifica Staint. (Loc. cit. page 56, janv. 1867. — *Red-*

tenbacheri Mann. (Verh. der zool. bot. Gesellschaft 1867, page 74, Pl. 9, fig. 4.)

Coleophora caucasica Staint. (Loc. cit. page 57) Led. (Pl. II, fig. 15).

Coleophora ochrea Haw. — *nigricella* Steph. (Kol.)

Laverna Idæi Z.

Heliodines Rœsella L.

Oxyptilus acanthodactylus Hb. — *Kollàri* Z. — *hieracii* Z. — *Lætus* Z.

Pterophorus fuscus Z. — *aridus* Ratz. — *pterodactylus* Z.

Platyptilus ochrodactylus Hb.

Aciptilus galactodactylus Hb. —*tetradactylus* L. —*pentadactylus* L. (Mén. Kol.) Caucase.

Alucita polydactyla Hb.



DESCRIPTION DES ESPÈCES NOUVELLES.

---

1. **Cœnonympha Symphyta,** Led.

Alis supra ochraceis, puncto anticarum subapicali fusco ; subtus anticis ochraceis, ocello ante apicem griseum parvo ; posticis virescenti-cinereis, serie ocellorum parvorum sex ante marginem dilutiorum (♂) 30 mm.

Grandeur et coloration de *Davus;* les nervures cependant sans dessin plus foncé et il n'y a qu'une étroite partie du bord mélangée de brun ; le dessus ressemble de cette manière à celui d'*Amaryllis ;* les franges sont d'un gris-jaune. Dans le sommet de l'aile supérieure un petit ocelle foncé comme chez *Davus ;* aux ailes inférieures au devant du bord un ocelle dans chacune des cellules 2 et 3 ; de ces derniers il manque parfois l'un, parfois l'autre, quelquefois même tous les deux. Le dessous des ailes supérieures est d'un jaune-ocre-brun lavé de gris-verdâtre au sommet ; le petit ocelle, à cette place, est entouré de jaune ; chez *Davus* on rencontre au devant une bande claire qui manque entièrement ici. Le dessus des ailes inférieures est d'un aspect de feutre gris moisi ; au devant du bord, comme chez *Davus*, six points noirs entourés de jaune, depuis la cellule 2 à 7 ; la bande interrompue pâle, qu'on rencontre chez *Davus*, manque ici.

2. **Sesia parthica,** Led. (Pl. 1, fig. 4 ♂, 5 ♀).

♂ *Alis hyalinis, anticarum fascia nigra postice aurantiaco signata, margine postico pallide aurantiaco venis fuscis dissecto; corpore nigro, cingulis abdominis quatuor (secunda distinctiore) albis, flavido squamatis, barba anali nigra in medio lutea; tibiis posticis flavido-bifasciatis, albido calcaratis; palpis infra maculaque ante oculos albis.* 17-18 mm.

♀ *Alis anticis fuscis, linea ante maculaque parva post venam transversam hyalinis; abdomine chalybeo, cingulo medio angusto flavo; tibiis posticis nigris nigroque calcaratis; capillis pilisque palporum luteis.* 17-18 mm.

Voisine d'*uroceriformis*; ressemblant dans ses différences sexuelles à *hymenopteriformis* Bellier. (Annales de la Soc. entom. de France 1860 page 680. Pl. 12, fig. 3 et 4.)

♂ Corps noir d'un reflet un peu verdâtre; collier et palpes d'un blanc-grisâtre, ces derniers noirs et garnis de poils de même couleur à leur surface externe. Les épaulettes bordées de blanc sur le bord interne, antennes noires avec des cils en pinceaux, de moitié plus longues que chez *uroceriformis*. L'abdomen orné d'anneaux jaune pâle confluents sur la surface ventrale des 2e, 4e, 6e et 7e segments. Brosse anale noire avec le milieu jaune en dessus et en dessous; jambes jaunes, cuisses, commencement et bout des tibias noir-verdâtre. Les ailes supérieures ont le bord antérieur jusqu'à la nervure médiane externe couvert d'écailles brunes, la bande transversale noire est beaucoup plus large que chez *uroceriformis*, comme chez celle-ci avec une tache orange en dehors, le bord interne de l'aile est également jaune orange; l'angle de l'aile jaune d'or pâle traversé de cinq nervures à duvet brun. Les ailes inférieures d'une transparence claire, les franges entièrement d'un gris brun. En dessous la bande transversale est noire; les autres dessins sont d'un jaune d'or pâle.

La femelle a les jambes et la brosse anale entièrement noires, et les 4e et 6e segments seulement bordés de jaune; le premier en dessus et en dessous, le dernier en dessus seulement; les ailes supérieures en dessus et en dessous sont tellement couvertes d'écailles brunes serrées, que de la transparence, il ne reste qu'un très petit espace cunéiforme et un petit espace derrière la bande transversale où les écailles sont un peu moins serrées. Les franges sont d'un gris brun en dessus et en dessous.

3. **Zygæna Haberhaueri,** Led.

Nigra unicolor vel collari cinguloque abdominis obsoleto purpureis, alis anticis cæruleo-nigris, basi maculis duabus mediis (inferiore majore) maculaque postica maxima discreta exterius ampliata puniceis, anguste exalbido-cinctis; posticis puniceis, angustissime nigro-marginatis. 32 mm. ♂ ♀.

Cette espèce se rapproche beaucoup d'*Olivieri*, mais elle est plus grande, a les ailes plus larges et plus arrondies, le rouge plus cramoisi ; la forme de la tache externe est différente, elle a la forme d'un triangle placé sur sa pointe et dont les angles auraient été émoussés (comme chez *Cuvieri*), chez *Olivieri* cette tache est produite par la confluence de deux autres taches dont l'externe serait, comme chez *carniolica*, en forme de demi-lune, il en résulte que la tache produite par cette confluence laisse encore apercevoir, du côté interne, le bord concave de cette demi-lune ; le pourtour blanchâtre des taches est plus pâle et même absent ; l'abdomen est uniformement bleu-noir ou n'a que de faibles traces de ceinture rouge. Pour le reste, cette *Zygæna*, pour la forme du corps, le collier rouge et la forme des autres taches est parfaitement semblable à *Olivieri ;* comme chez celle-ci, les deux taches du milieu sont quelquefois confluentes et quelquefois séparées.

4. **Bryophila petricolor,** Led. (Pl. 1, fig. 9, ♀).

Alis anticis latiusculis, obscure cinereis, fusco albidoque conspersis, strigis tribus (prima obsoletiore) undulatis, nigris, ferrugineo alboque passim marginatis, macula reniformi utrinque nigro marginata. 26 mm. ♀.

Se rapproche d' *ereptricula*, mais elle est plus grande, les ailes supérieures sont d'un gris noirâtre, la ligne basale et les deux lignes médianes bordées de jaune-rouille du côté interne ; le dessin blanchâtre est plus parcimonieusement distribué que chez *ereptricula*, le reste est entièrement semblable.

5. **Agrotis multifida** Led. (Pl. I, fig. 10. ♀).

Collari fusco, basi alba; alis anticis brunnescentibus, vitta costali albida, venis quatuor cærulescenti-albis, maculis annulari et orbiculari luteis albo cinctis, fascia marginali fusca interius dentata; posticis albidis, margine postico anguste cinerascente, subtus macula media fuscescente. 30 mm. ♀.

Espèce originale appartenant au groupe d'*aquilina*, mais se rapportant par le dessin du collier à *plecta* et *musiva.* Tête et thorax d'un brun-rougeâtre, palpes courts, peu proéminents, antennes et abdomen d'un gris-jaunâtre clair, jambes de la même couleur, rouges-brunâtres au côté externe ; le collier, blanc dans sa moitié inférieure, brun-foncé dans sa moitié supérieure.

Les ailes supérieures sont luisantes rouge-brun ; le long du bord antérieur d'un blanc-jaunâtre ; les nervures d'un blanc-bleuâtre, des atômes de la même couleur sur le bord interne et un trait longitudinal brun-foncé sur la cellule médiane ; les taches ronde et réniforme sont petites, jaune-brun, entourées de blanc, la tache cunéiforme peu apparente et bordée supérieurement de brun clair (à peu près

comme chez *ruris*) ; la bande terminale claire et les lignes sagittales foncées sont peu marquées, les lignes transversales du milieu ne sont indiquées que par quelques traces. Les ailes inférieures sont d'un blanc jaune sur le bord, faiblement ombrées de gris.

Le dessous est d'un gris jaune ; sur le bord de toutes les ailes on retrouve les commencements de la ligne médiane externe ; aux ailes inférieures un petit point central d'un brun-foncé.

6. **Cleophana opposita** Led. (Pl. I, fig. 12 ♂). (1)

Antennis breviter pectinatis ; alis anticis cinerascentibus in basi obscurioribus, fascia media fuscescenti maculam reniformem albidam tangente, striga continua ante marginem posticum irregulariter dentata albida, ciliis exterius albido nigroque alternantibus ; posticis dilute cinereis, margine latissimo striolaque media fuscescentibus. 32 mm. ♂.

Se rapproche le plus d'*Yvanii*, mais se distingue par le dessin de toutes les espèces voisines.

Tête et thorax gris-blanchâtres, le front avec une élévation annulaire, trompe forte, palpes ascendants avec le dernier article court et arrondi, touchant la touffe frontale ; antennes pectinées avec des dents courtes, fortes et horizontales ; collier grand, thorax anguleux sur le devant, fortement relevé en houppe en arrière ; la poitrine, les pieds courts et l'abdomen d'un brun-grisâtre, le 1er segment de l'abdomen avec une touffe huppée.

Les ailes supérieures sont divisées par l'ombre médiane en deux champs complètement séparés, le 1er est noir à la base mélangé de brun-olivâtre, l'externe d'un gris blanchâtre ; les deux lignes médianes sont noires, l'interne visiblement courbée en dehors, l'extérieure est fine, interrompue aux nervures et émet vers la tache réniforme, en dessus, un trait pointu ; la tache ronde est complètement absente, la tache réniforme n'est indiquée que par une ligne noirâtre sur la nervure transversale, à l'entour la coloration de l'aile est un peu plus claire ; il n'y a que des traces de la ligne ondulée externe ; les franges larges sont d'un gris brun sur la moitié interne, d'un gris cendré avec des taches noires alternantes sur la moitié externe.

Les ailes inférieures sont d'un gris cendré avec une large bande marginale foncée au bord et diminuant graduellement de ton vers le centre. En dessous les ailes sont d'un gris foncé et portent toutes les quatre un point central noirâtre.

7. **Madopa platizona** Led. (Pl. I, fig. 13 ♀).

Alis anticis latiusculis, fusco-cinereo pulverulentis, fascia media lata olivacea, postice in medio obtusa dentata, utrinque albo marginata ; posticis cinereis. ♂ ♀.

(1) M. le Dr Krüper a trouvé, l'année passée, une ♀ de cette nouvelle espèce près de Salonique, en Thessalie.

Je place cette espèce, d'un type étrange, provisoirement dans le genre *Madopa*, plus tard elle formera probablement un genre particulier; les dessins des ailes supérieures rappellent certaines géomètres du genre *Cidaria*.

Le corps est d'un gris cendré, le front vertical sans houppe; les palpes s'approchant du front, sont recourbés en se relevant et sont garnis de squames adhérentes, l'article terminal court, obtus, incliné un peu en avant; antennes sétiformes non ciliées, même chez le mâle; jambes courtes et trapues. La disposition des nervures comme chez *Madopa salicalis*.

Les ailes supérieures d'un gris cendré, ombrées plus fortement sur le bord; le champ du milieu d'un brun olive du côté externe avec un angle obtus sortant; à l'exception de deux ou trois points plus clairs sur le bord antérieur vers la pointe, il n'y a aucun dessin. Ailes inférieures et dessous uniformément d'un gris cendré.

8. **Biston incisarius** Led. (Pl. I, fig. 14 ♀).

Niger, abdominis marginibus posticis anguste albidis, pectore ac ventre villis albis longioribus vestito ♀.

Se rapproche le plus de *zonarius*, un peu plus petit. Thorax et abdomen noirs, les bords postérieurs des segments nettement bordés de blanc; la tête, les antennes, les côtés de l'abdomen, toute la surface interne et les moignons courts des ailes garnis d'un duvet laineux blanc; les pieds noirs annelés de blanc (1).

9. **Gnophos colchidaria** Led. (Pl. II, fig. 1 ♀).

Alis supra obscure cæsio-cinereis; strigillatis, subtus pallide lividis, griseo strigillatis, margine postico fasciæ instar latissime fusco, puncto singularum venæ transversæ nigro. 30 mm ♀.

Ne peut se comparer à aucune des espèces connues. Le corps d'un brun-grisâtre, front aplati formant un plan proéminent obtus. Palpes courts et peu apparents se prolongeant jusqu'à la proéminence du front, trompe forte, abdomen court, jambes robustes à squames adhérentes.

Ailes supérieures peu arrondies à la pointe et à l'angle interne, bord externe presque droit; ailes inférieures arrondies. Toutes les ailes d'un gris-brunâtre, un peu plus foncées sur les nervures, la coloration générale des ailes un peu plus claire sur le champ du mi-

(1) *Lanarius* Ev. de l'Oural et *liquidarius* Ev. du désert des Kirghyses me sont inconnus. Eversmann ne décrit que les mâles; il attribue au premier un corps couvert d'une laine grise et serrée, il ne peut donc pas appartenir à notre espèce. Chez *liquidarius* Eversmann ne décrit pas l'abdomen.

lieu, d'un gris terreux; des deux lignes médianes il n'y a que les commencements seuls qui subsistent d'une manière évidente au bord antérieur; la ligne claire ondulée au devant du bord est également très effacée, la pointe de l'aile est colorée d'un jaune d'argile plus clair. Les ailes inférieures sont teintées encore d'une manière plus uniforme, toutes les ailes ont un point central peu apparent.

En dessous les marques sont fortement accusées, toutes les ailes sont d'un gris un peu bleuâtre avec des petites stries transversales plus foncées et un point central gris foncé avec une bande marginale brune et large qui se perd en pointe aux ailes inférieures à l'angle interne.

10. **Anaitis opificata** Led. (Pl. II, fig. 3 ♂).

Alis anticis rufescenti-griseis, fascia media fuscescente in medio pallida, postice dentato-undulata, stria pone eam transversa punctorum nigricantium lutescenti cinctorum, punctulis marginis postici nigricantibus ante singulas lineolas ciliorum lutescentes. 32-36 mm ♂ ♀.

Grêle, corps d'un brun terreux; palpes dépassant un peu le front qui est plat; antennes sétiformes; trompe en spirale; abdomen proportionnellement court; jambes grêles, les tibias antérieurs terminés par un petit crochet.

Cette espèce se place à côté d'*obsitaria*, elle est d'une coloration grise-terreuse rougeâtre ponctuée finement d'atômes gris-foncés; la disposition du dessin ressemble à celle d'*Ortholitha bipunctaria*. Les ailes supérieures sont parcourues par un grand nombre de lignes parallèles transversales, celles qui forment la bande médiane sont les plus marquées; la bande médiane est étroite, colorée en gris-foncé, elle est légèrement dentelée en dehors entre les nervures; sur la nervure transversale se trouve un trait gris foncé; les franges sont d'un gris-brun traversées par des lignes plus pâles au devant des nervures; les ailes inférieures sont d'un gris-brun avec les franges plus claires. Le dessous de toutes les ailes est dépourvu de dessin et est uniformément d'une coloration terreuse.

La femelle que je possède est d'une coloration beaucoup plus claire que le mâle que j'ai fait figurer sur la planche; les lignes transversales dans le champ basal et dans le champ externe ont disparu presque complètement; par suite de cette disparition, la bande médiane ressort plus fortement; vers le bord, parallèle avec la bande médiane, il y a une série de points noirs sur chaque nervure, le bord lui-même est ponctué d'une manière plus foncée dans l'intervalle des nervures. Tous ces dessins se retrouvent parfaitement sur l'exemplare ♂ que j'ai fait figurer, mais ils sont perdus dans la coloration foncée de l'ensemble.

11. **Anaitis perpetuata** Led. (Pl. II, fig. 4 ♀).

Alis anticis acutis, osseo-canescentibus, ad costam albidis, venis nigro-striolatis, striga ante medium superne abbreviata fasciæque posticæ undulatæ initio costali luteo-brunneis, ciliis albidis, nigricanti-alternantis. 24 mm ♀.

Voisine de *sororiata*, le même facies et la même coupe des ailes.

Les palpes dépassant à peine le front, trompe en spirale, antennes sétiformes, abdomen court, les jambes à squames adhérentes, les tibias antérieurs sans crochets au bout.

Corps et ailes supérieures d'un gris-blanc, dessin à peu près comme celui de *sororiata ;* des deux lignes transversales qui forment la bande médiane, l'interne est effacée dans sa moitié supérieure, l'externe au contraire dans sa partie inférieure, de manière que la bande paraît ouverte à ces places ; les points centraux très faibles et effacés, le champ marginal lavé de brun ligneux ; la pointe de l'aile divisée par une ombre oblique ; la nervure médiane ainsi que les nervures 4 à 7 sont ornées de lignes longitudinales noirâtres, les franges claires pointillées de gris-foncé. Les ailes inférieures d'un blanc-brunâtre avec une faible indication du dessin des ailes supérieures.

Le dessous des ailes supérieures est d'un gris-brun et laisse apercevoir le dessin du dessus ; ailes inférieures d'un brun-blanchâtre avec un point central mince et foncé, derrière une ligne transversale formant un angle oblique.

12. **Triphosa Taochata,** Led. (Pl. II, fig. 5 ♂)

Abdominis dorso paribus macularum nigrarum notato ; alis livido-cinereis (posticis dilutioribus), undis numerosis transversis obscurioribus, ramis venarum obsolete nigro lividoque striolatis, ciliis lividis linea cinerea obsoleta divisis. ♂ ♀ 38-40 mm.

Entre *sabaudiata* et *dubitata*, se rapproche de la variété grise de la dernière qu'on rencontre dans les Basses-Alpes (Variété B, Guénée).

Les ailes plus courtes et plus arrondies que chez *sabaudiata*, les les inférieures moins profondément dentelées ; toutes d'un gris olivâtre à reflets soyeux, les inférieures un peu plus claires que les supérieures. Le dessin comme chez *sabaudiata*, mais mieux gravé, pas si effacé ; les nervures à taches alternantes plus claires et plus foncées. En dessous toutes les ailes portent des points centraux, trois lignes courbes parallèles et en arrière les nervures sont également tachetées de blanc et de noir.

13. **Cidaria depeculata,** Led. (Pl. II, fig. 6 ♂).

Alis sordide albidis, margine postico fasciæ instar nigro-cinereo, anticis macula costali ante fasciaque abbreviata post medium nigro-cinereis, ciliis albidis, cinereo-

maculatis ; subtus anticis obscure cinereis, maculis costæ tribus (tertia fasciata) albidis. 33 mm. ♂ ♀.

Ne peut être comparée à aucune des espèces connues ; par la coupe des ailes et par sa stature grêle, elle rappelle *austriacària*, mais elle s'en éloigne par les antennes non pectinées du mâle.

Corps gris-brunâtre, les palpes courts et faibles, dépassant à peine le front ; la trompe longue et forte ; les antennes sétiformes, chez le mâle très brièvement ciliées. Ailes supérieures d'un gris foncé, aux trois quarts du bord antérieur une bande blanche étroite qui se courbe fortement en dehors dans son milieu, au devant d'elle deux autres bandes sont plus ou moins indiquées, l'une au quart, l'autre à la moitié du bord antérieur ; quelquefois les trois bandes se réunissent au milieu ; les franges claires et d'un gris foncé, ces deux couleurs alternantes. Ailes inférieures blanches finement saupoudrées d'atômes gris, ces atômes sont plus fréquents et quelquefois plus abondants sur le bord.

En dessous les ailes supérieures sont d'un gris foncé saupoudré de blanc vers la pointe ; le dessin du dessus se laisse apercevoir. Les ailes inférieures sont d'un blanc sale saupoudré d'atômes grossiers d'une couleur plus foncée ; des exemplaires à dessin très distinct montrent une ligne transversale coudée en dehors au milieu, au delà cette ligne s'efface. Les écailles des ailes inférieures sont remarquables par leur grandeur et rappellent certaines *Fidonia*, par exemple *roraria*.

14. **Cledeobia armenialis,** Led. (Pl. 11, fig. 7 ♂, 8 ♀).

♂ *Alis anticis cinnamomeo vel rufescenti-brunnescentibus, strigis duabus albidis, priore acutangulum radium in plica ad posteriorem emittente, costa inter utramque albopunctata ; posticis fusco-griseis, striga post medium tenui albida.* 25 mm.

♀ *Abdomine elongato, cinereo, hemiptera, alis anticis lanceolatis, canescentibus, striga fracta nigra ante maculam nigram, mediam ; posticis abbreviatis, angulo antico longe producto.*

♂ De la grandeur d'une petite *bombycalis*, faciès et coupe des ailes d'*angustalis*, ailes postérieures très fortement ciliées.

Palpes labiaux de quatre fois la longueur de la tête et palpes maxillaires comme chez *angustalis ;* trompe courte et molle ; ocelles petits ; antennes avec des pinceaux ciliés horizontaux (comme chez *angustalis*) ; abdomen grêle, jambes à squames adhérentes ; nervation ordinaire.

Coloration fort variable, passant à travers toutes les nuances depuis le jaune-argileux, gris-olive, rouge-brun au brun-olive foncé. Ailes supérieures avec des petites lignes claires et foncées sur le bord

antérieur et une bande transversale formée à peu près comme celle de *Netricalis*, mais beaucoup plus large et plus claire des deux côtés ; nervure transversale avec un point central foncé ; franges unicolores. Ailes inférieures en concordance avec la coloration des supérieures : jaune-argileux, gris-olive, rouge-brun ou brun-olive foncé avec faible continuation de la seconde ligne médiane comme chez *angustalis*.

Le dessous est d'un gris rouge ou terreux, la deuxième ligne transversale bordée de clair en dehors, les points centraux des quatre ailes peu apparents ou absents.

♀ De la forme si connue de *netricalis* avec abdomen long, pointu et l'oviducte longuement proéminent. Ailes atrophiées, ne présentant que de courts moignons lancéolés.

15. **Crambus colchicellus**, Led. (Pl. II, fig. 9 ♀).

Minor, alis anticis acutis, brunneo-luteis, vitta media nivea, post medium oblique dissecta, striga inter ejus apicem et marginem posticum arcuata, crassa, nivea, ciliis cinereis nitidis, capillis et thorace medio niveis. 22 mm. ♀.

Très voisin du *Crambus luctiferellus*, mais sa coloration tire sur le brun-rouge à peu près comme *specualis*.

La tête, le milieu du thorax et la face supérieure des palpes d'un blanc de neige ; la surface inférieure des palpes, les côtés du thorax et les antennes d'un brun-doré ; abdomen et jambes d'un blanc-grisâtre.

Ailes supérieures poussiéreuses, d'un brun-rouge, dessin comme chez *luctiferellus*, la bande longitudinale blanche sur le côté externe, moins oblique, la 2e tache moins régulierement rhomboïdale et la ligne transversale derrière celle-ci non interrompue (comme dans les exemplaires nettement dessinés de *Cr. mytilellus*). Ailes inférieures ainsi que le dessous de toutes les ailes d'un gris cendré avec les franges plus claires.

16. **Crambus lævigatellus** Led. (Pl. II, fig. 10 ♂).

Palpis mediocribus, alis anticis breviusculis, postice ampliatis, acutis, lævigatis, nitidis flavescentibus, costa e basi sensim latius brunnescenti suffusis, margine postico impunctato. 25 mm ♂ ♀.

Une des espèces à ailes larges, du facies de *Cr. combinellus* ou de *coulonellus*. Antennes, palpes, etc. comme à l'ordinaire. Corselet et ailes supérieures d'un jaune blanc à reflets soyeux, brun-olive depuis le bord antérieur jusqu'à la nervure sous-costale, vers le milieu les deux couleurs sont mélangées.

Les ailes inférieures ainsi que le dessous de toutes les ailes d'un gris clair, les franges blanchâtres.

17. **Myelois crepusculella** Led. (Pl. II, fig. 11 ♂).

Palpis adscendentibus, alis anticis obscure cinereis, strigis duabus latis albidis, opposite striolis fuscis notatis, priore longe, ante medium sita, superius obsoleta, posteriore prope marginem posticum sita, acute serrata, punctis venæ transversæ duobus nigris. 25-30 mm. ♂ ♀.

Au premier aspect facile à confondre avec *Myel. ilignella;* la nervure médiane des ailes inférieures se divise également en quatre branches, mais les palpes sont ascendants, ce qui la fait placer dans la division A. a. de Zeller. Le corps d'une coloration terreuse, les palpes remontant le long de la tête, dirigées obliquement en avant, dépassant le front; antennes ordinaires, très brièvement ciliées chez le mâle; abdomen et jambes comme à l'ordinaire.

Ailes supérieures d'un gris brun, plus ou moins clair, le dessin variable comme précision par la raison que la bande médiane se trouve plus ou moins relevée par une bordure claire en dehors; les lignes médianes très éloignées l'une de l'autre au bord antérieur, se rapprochent plus bas ; la ligne du bord ponctuée de noir ; les franges, les ailes inférieures et le dessous d'un gris cendré, les franges des ailes inférieures un peu plus claires. Chez la femelle la coloration est plus foncée et le dessin plus effacé.

18. **Myelois tephrinella** (Pl. II, fig. 12 ♀).

Alis anticis angustis, dimidio dorsali leviter rufescenti, suffuso, fascia ante medium posita, recta, albido-marginata, striga propè marginem posticum posita, sinuato dentata, albida, nigricanti-marginata, punctis venæ transversæ 2 *confluentibus nigris.* 22-23 mm.

Appartient à la division A. b. de Zeller; nervures médianes des ailes inférieures en 3 branches, les palpes ascendants; elle se place à côté de *Welseriella.* (Zeller énumère *Welseriella* parmi les espèces à nervures médianes divisées en quatre branches, ce qui doit être une erreur.)

Allongée, coupe des ailes comme chez *Welseriella.* (Dans ma planche les ailes sont un peu trop courtes.) Palpes labiaux minces, les palpes maxillaires courts, tous deux courbés et ascendants, touchant jusqu'au front; trompe en spirale; antennes sétiformes, très brièvement ciliées chez le mâle; corselet et abdomen grisâtres; la 8[e] nervure est très courte et ne se détache de la 7[e] nervure que dans la pointe de l'aile.

Ailes supérieures d'un gris-cendré; le champ basal et la plus grande partie du champ du milieu à partir du bord antérieur jusqu'au milieu d'un gris-blanc (beaucoup moins encore chez le mâle que chez la femelle que j'ai fait figurer). Une grosse ligne transversale d'un gris-noirâtre traverse obliquement le premier tiers de l'aile, comme

chez *Welseriella*; la ligne claire transversale est placée près du bord, elle est limitée de noir des deux côtés; la nervure transversale supporte une tache double, noire, épaisse, confluente; la pointe de l'aile est divisée en deux par une ligne oblique d'un gris clair. Les ailes inférieures et le dessous de toutes les ailes sont d'un gris-clair, les franges blanchâtres.

19, **Conchylis defectana** Led. (Pl. II, fig, 13 ♀).

Magna, alis anticis subangustis flavis, macula supra dorsum medium, lituraque ex strigula venæ transversæ in angulum dorsalem ducta ferrugineis, costa innotata. 30 mm. ♀.

Voisine d'*Hamana*, mais avec les ailes supérieures beaucoup plus pointues.

Tête, corselet et palpes d'un jaune-gris; les palpes dépassent la tête du double de sa longueur et sont tournés en forme de bec vers le bas, leur article terminal est court avec des squames adhérentes; l'abdomen d'un gris-foncé, pattes et antennes d'un gris-jaunâtre. Les ailes supérieures sont d'un jaune-verdâtre avec des atômes métalliquesbleuâtres; pour tout dessin on ne voit qu'une ombre d'un-brun de rouille qui s'étend depuis la fin de la cellule médiane jusqu'à l'angle interne (comme chez *Hamana*); au devant, vers le milieu de l'aile, sur le bord interne de la cellule médiane, une petite tache mal limitée de la même couleur; les franges sont uniformément d'un jaune-verdâtre, les ailes inférieures sont d'un gris foncé avec les franges gris-clair; les nervures 3 et 4 sur tiges très-courtes.

En dessous, les ailes supérieures sont d'un gris-foncé, plus clair sur les bords et les franges; les ailes inférieures sont d'un gris-jaunâtre.



DESCRIPTIONS

D'ESPÈCES NOUVELLES D'HISTÉRIDES

PAR

M. S. A. DE MARSEUL.

I. HOLOLEPTIENS.

a1. DIMALUS. Mars.

Un insecte des plus singuliers, qui se trouvait, sans patrie connue, dans la collection du Musée de Genève que M. Pictet m'avait donnée à déterminer, se rencontre également dans celle de M. le comte de Castelnau comme provenant de Cayenne; je ne puis donc différer plus longtemps à en enrichir cette intéressante famille des Histérides, qui s'accroît chaque jour et dont le catalogue de Harold et Gemminger compte 1,150 espèces.

Extrêmement aplati comme un insecte destiné à vivre sous les écorces, il ressemble assez au *Phylloma corticale*. Ses fortes mandibules, formant une espèce d'engrenage, lui servent sans doute à déchirer sa proie et annoncent des habitudes carnassières. Cette structure étrange, qui n'a rien d'analogue dans toute la famille, m'a engagé à lui donner le nom de *Dimalus* (δις deux fois, μαλος mâchoire). Quoique bien voisin des *Phylloma*, il ne peut rentrer dans ce genre, dont il n'a pas le caractère fondamental, c'est-à-dire l'insertion des mâchoires en dehors du menton et dont il s'éloigne par d'autres points nombreux de son organisation, tels que la structure des jambes, le devant du front largement tronqué et coupé droit sans épistome, etc.

Il formera une coupe à part dans les *Hololeptiens*, en tête de toute la famille, immédiatement avant le *Phylloma corticale*. Je ne sais rien des mœurs et des métamorphoses de ce genre dont voici la description :

Ovalaire, très-déprimé et aminci, noir luisant comme les autres espèces de la tribu.

Tête transverse, très-déprimée et plane, arrondie par derrière et s'enfonçant jusqu'aux yeux qui sont petits, bruns, en croissant, sinueusement tronquée droit en devant, marquée de chaque côté d'une petite strie tout à fait au bord, s'arrêtant à une petite dent anté-oculaire. Labre assez saillant, bilobé. Mandibules très-robustes, d'abord droites, puis formant au milieu un coude arrondi et terminées en pointe très-acérée, cannelée, étroitement rebordée, la droite croisant sur la gauche ; armées en dedans d'une épaisse dent bifide au bout, s'engrenant avec celle du côté opposé. La partie progéniale plane, large, marquée d'un point profond au devant duquel se trouve un sillon en demi-cercle ; de chaque côté, en dedans des yeux, se voit une coulisse pour loger le scape des antennes. Menton placé dans une profonde échancrure, concave, bilobé et incisé très-avant. Mâchoires insérées sur le dos du menton, à 2 lobes frangés en dedans, l'externe dépassant de beaucoup l'extrémité du menton logée dans une coulisse de la mandibule. Palpes maxillaires de 4 articles ; 1er petit, 2-3 obconiques plus longs égaux, dernier ovalaire ; palpes labiaux de 3 articles courts, filiformes.

Antennes insérées en dedans de la dent préoculaire, longues, grêles. Scape long, à peine épaissi au bout, un peu arqué ; funicule de 7 articles, 1er obconique coudé, court, 2e trois fois plus long, grêle, 4-7 devenant successivement plus courts et plus gros ; massue pubescente, compacte, comprimée, ovoïde.

Pronotum transverse, largement échancré en devant, arrondi sur les côtés, bisinué à sa base avec les angles non marqués. Écusson petit, triangulaire. Élytres courtes, obliques au bout, dilatées à l'épaule ; sillon marginal large. Propygidium obcordiforme ; pygidium court.

Prosternum en carré long, un peu rétréci en devant. Mésosternum large tronqué droit en devant. Abdomen de 5 segments coupés droit, 2e un peu plus court que les autres, dernier très-étroit.

Pattes allongées, très-distantes à leur insertion ; cuisses creusées d'un demi-canal pour loger les jambes ; celles-ci un peu arquées, inermes, terminées par une épine, qui est en crochet épais et court aux antérieures, celles-ci creusées dans toute leur longueur d'une coulisse tarsale. Tarses grêles de 5 articles, obconiques, 1er court, 2e plus long, 3-4 allant en décroissant, dernier allongé, armé de deux crochets filiformes.

1. **Dimalus platamodes.** Mars. Long. 10, larg. 5,5 mill.

Très-aplati, noir luisant, lisse et imponctué sur le dos. Antennes grêles, brun ferrugineux. Bord antérieur du front, coupé droit, large, trisinué, marqué d'une fine strie intra-oculaire, terminée à une courte dent. Pronotum transversal, plan, fortement échancré en arc en devant avec les angles obtus; arrondi sur les côtés, avec la plus grande largeur au delà du milieu, très-finement rebordé; bisinué à la base avec les angles arrondis. Écusson très-petit triangulaire. Élytres un peu plus étroites, pas plus longues que le pronotum, dilatées à l'épaule, rétrécies par derrière, coupées obliquement au bout, bordées d'une fine strie latérale, et d'un sillon latéral large, profond et sinué, à peine raccourci à la base, où on remarque tout près 2 petites strioles; bord infléchi lisse. Propygidium en cœur renversé, pointillé sur les côtés. Pygidium très-court étroit. Prosternum plan, en carré oblong, un peu rétréci en devant. Tarses grêles ferrugineux. L'abdomen est roussâtre-brun dans un des individus.

Cayenne, (Coll. de Castelnau, Musée de Genève).

1. PHYLLOMA. Er.

1. (3a). **Phylloma Maragnoni.** Mars.

Ovale oblong, un peu convexe, noir luisant, imponctué sur la tête, le pronotum et les élytres. Tête transverse, plane; labre long, bilobé; mandibules longues, robustes, falciformes, terminées en pointe aiguë, croisées l'une sur l'autre; antennes brunes, palpes ferrugineux. Pronotum beaucoup plus large que long, largement échancré en devant avec les angles arrondis, dilaté en arc sur les côtés, puis sinué, étroitement rebordé. Écusson très petit. Élytres de la largeur et à peu près de la longueur du pronotum, un peu atténuées par derrière et coupées obliquement au bout; bord infléchi fortement uni-sillonné; 3 stries dorsales très courtes avec 2 faibles vestiges subapicaux; sillon subhuméral un peu rétréci à ses 2 extrémités, presque droit, un peu élargi vers le milieu. Propygidium convexe, égal, entouré de points fins et peu serrés. Pygidium plan oblique, finement et densément ponctué. Prosternum plan, large à la base et rétréci en devant de manière à former une espèce de carène. Jambes antérieures obtusément 4-dentées; postérieures courtes, garnies sur l'arête inférieure d'épines mousses courtes, et de dents sur la supérieure. — Long. 9, larg. 4,8 mill.

Ressemble beaucoup au *mandibulare*, mais plus convexe, un peu plus grand. Ses mandibules sont toutes différentes; il en diffère en outre par ses stries subapicales aux élytres et son propygidium dépourvu de fossettes rugueusement ponctuées.

Bords du fleuve des Amazones.

2. (3^b). **Phylloma monodon.** Mars.

Elliptique allongé, légèrement convexe sur le dos, noir très luisant. Tête transversale à peine visiblement pointillée, armée au milieu du front d'une dent mousse, et d'une dent oculaire assez prononcée; labre peu allongé, bilobé, cannelé; mandibules robustes, falciformes. Palpes et antennes brun-ferrugineux. Pronotum plus large que long, largement échancré en devant avec les angles abaissés obtus, arrondi sur les côtés, avec une sinuosité vers la base, paraissant lisse, mais pointillé finement sur les côtés; strie marginale s'arrêtant derrière les yeux; on voit en outre une petite ligne longitudinale au milieu dans la dernière moitié. Écusson petit, très aigu. Élytres de la largeur et à peu près de la longueur du pronotum, parallèles, obliques au bout; bord infléchi largement sillonné avec quelques points; sillon subhuméral très fin et à peine raccourci de part et d'autre, un peu plus fort vers le milieu; 3 stries dorsales, 1re très longue et bien marquée, 2e courte, avec un appendice apical très long, oblique, 3e toute petite; on voit sur l'extrémité de l'élytre d'assez gros points épais. Propygidium très fortement ponctué sur toute sa surface, et creusé au bout de 2 profondes fovéoles, quelquefois de 2 autres petites en devant. Pygidium densément et finement ponctué. Jambes antérieures armées de 4 dents fortes, postérieures de 3 aiguës. — Long. 10, larg. 4,3 mill.

Se distingue aisément du *Maragnoni* par la ponctuation et les stries dorsales des élytres, les fossettes du propygidium et la dent frontale.

Amazones.

2. **HOLOLEPTA.** Er.

1. (28^a). **Hololepta vulpes.** Mars.

Elliptique, déprimé, noir-poli luisant. Front large, lisse, avec quelques petits points à peine visibles, muni d'une dent très courte et très obtuse en dedans des yeux. Labre court, bilobé. Mandibules en arc assez fortes. Antennes grêles, scape long, un peu épaissi au bout, 1er article du funicule ovale, assez gros, 2e obconique, 3-7 transversaux, allant en s'élargissant, massue comprimée, pubescente de gris, arrondie. Pronotum beaucoup plus large que long, bisinué au milieu de la base, avec les angles obtus, légèrement arqué sur les côtés avec une strie marginale qui se continue un peu aux bords antérieur et postérieur, longée à chaque bout d'une faible traînée de points, largement échancré en devant, avec les angles abaissés obtus. Écusson petit en triangle. Élytres de la largeur du prothorax, un peu plus longues que lui, un peu arrondies à l'épaule, bord infléchi

lisse, fortement coudé à l'épaule et rebordé; arrondies à l'angle externe, obliquement coupées à l'extrémité, sillon latéral gros et profond, raccourci aux deux extrémités, 1[re] strie dorsale forte raccourcie au tiers, 2[e] plus courte, mais munie d'un appendice droit assez long. Propygidium couvert de chaque côté de gros points en virgule, et d'un bourrelet élevé. Pygidium en segment de cercle, vertical, criblé, ponctué, limité, entouré d'un étroit rebord. Menton convexe, lisse. Prosternum plan, coupé droit en devant, élargi à la base, mésosternum échancré en devant, anguleux et rebordé sur les côtés. Jambes antérieures 4-dentées; postérieures munies de 3 grandes épines, avec l'arête interne inerme. — Long. 10, larg. 4,5 mill.

Mexique.

Se distingue de la *lucifera*, dont elle est très voisine, par les bords latéraux de son pronotum, pour ainsi dire imponctués, la 1[re] strie dorsale toujours séparée de l'appendice qui ne lui correspond pas, le propygidium fortement creusé et déchiré, ponctué latéralement et le pygidium avec un mince rebord interrompu.

2. (35[a]). **Hololepta pygolissa.** Mars.

Ovale oblong, très aplati, noir luisant, front plan, sans strie intra-oculaire, avec 2 arcs courts, placés en travers; labre très court bilobé; mandibules fortes en arc, antennes brunes; palpes ferrugineux. Pronotum beaucoup plus large que long, échancré en cercle en devant avec les angles arrondis, rentrés, arqué et finement rebordé sur les côtés, avec une traînée de points espacés, subbisinué à la base; une fine strie longitudinale au milieu dans la partie postérieure. Écusson très petit. Élytres à peu près de la longueur et de la largeur du pronotum, obliques au bout, fortement rebordées sur le bord infléchi; sillon subhuméral fort, en S, raccourci aux deux bouts, 1[re] strie dorsale forte, occupant le tiers ou le quart, 2[e] très courte, une subapicale courte bien marquée. Propygidium égal, entouré de points assez forts en devant, très faibles par derrière; pygidium bombé, entièrement lisse et imponctué. Prosternum large et plan. Jambes antérieures munies de 4 dents obtuses; postérieures de trois aiguës sur l'arête supérieure. — Long. 7, larg. 4,5 mill.

Assez semblable à la *tenuata*, elle s'en distingue par son corps moins ponctué, plus aplati, son pygidium imponctué et la strie subapicale très courte.

Panama.

3. (46). **Hololepta princeps.** Lec. 1860. 2, 46 = **Lioderma Yucateca.** Mars. 1853. (*Ex Harold*).

3. LIODERMA. Mars.

1. (13ᵃ). Lioderma cimex. Mars.

Ovale, aplati, noir luisant. Tête en demi-cercle, plane et lisse sur le front, ponctuée et impressionnée derrière et en dedans des yeux, et armée d'une petite dent préoculaire; mandibules courbées en pointe. Antennes brunes. Menton marqué de deux minces carènes longitudinales divergeant par derrière. Pronotum fortement transverse, court, bisinué à la base avec les angles arrondis; droit sur les côtés, puis arrondi et rentré en devant avec les angles bien marqués, creusés en dessus, bisinueusement échancré au bord antérieur; faiblement ponctué latéralement et rebordé d'une strie bien marquée, qui s'arrête à l'angle antérieur et suit quelque temps la base. Écusson très petit, aigu. Élytres aussi larges et un peu plus longues que le pronotum, un peu atténuées par derrière, coupées obliquement au bout avec l'angle arrondi; sillon subhuméral atteignant la base et presque l'extrémité, fort, sinueux au milieu; 1ʳᵉ strie dorsale occupant le tiers, 2ᵉ entière coudée, accompagnée au bout de quelques points vagues; bord infléchi lisse, bordé d'un simple sillon. Propygidium couvert partout de gros points écartés, subbiimpressionné au bord. Pygidium bombé couvert de gros points serrés. Prosternum plan, assez large; strie marginale du mésosternum interrompue. Jambes antérieures 4-dentées, postérieures armées sur l'arête supérieure de trois dents pointues, et au bout de l'arête inférieure de quelques dentelures. — Long. 8, larg. 5 mill.

Brésil.

Se distingue du *ruptistria* par son corps moins grand et plus aplati, son pronotum bordé de points, son sillon subhuméral entier, sa 2ᵉ strie dorsale non interrompue, et son pygidium beaucoup plus fortement ponctué.

1. (13ᵇ). Lioderma funebris. Mars.

Elliptique allongé, déprimé, noir luisant. Antennes brunes. Tête large, plane sur le front, entourée derrière les yeux de points rugueux, avec la dent préoculaire à peine sensible; mandibules arquées; menton bicaréné longitudinalement et profondément échancré en devant. Pronotum transverse, lisse et imponctué, faiblement bisinué à la base avec les angles arrondis, arqué sur les côtés, largement échancré en devant avec les angles rentrés obtus; strie marginale bien marquée, suivant un peu le bord basal et se terminant à l'angle antérieur dans une fovéole profonde; Striole longitudinale au milieu, peu raccourcie en devant. Écusson petit, triangulaire.

Élytres aussi larges et un peu plus longues que le pronotum,

obliques au bout avec les angles arrondis ; 1re strie dorsale dépassant le tiers, 2e entière, un peu obsolète vers le quart, coudée vers la 1re ; sillon subhuméral sinueux, fort et raccourci aux deux bouts ; bord infléchi bordé d'un seul sillon, et parsemé de quelques points vagues. Propygidium un peu convexe, égal, parsemé de points écartés plus fins au milieu ; pygidium assez densément ponctué. Jambes antérieures armées de quatre dents mousses, postérieures de trois dents aiguës sur l'arête supérieure et de quelques dentelures sur l'arête inférieure. — Long 10, larg. 5 mill.

Chili.

Se distingue du *cimex* par sa fossette profonde derrière l'angle antérieur du pronotum, l'absence de points sur ses côtés, et le sillon subhuméral fort raccourci aux deux bouts.

II. TRYPANÉENS.

5. TRYPANÆUS. Esch.

1. (12a). Trypanæus bisulcifrons. Mars.

♂ En cylindre assez allongé, noir luisant, avec le dessous brun ferrugineux, les antennes, les pattes et le pourtour des élytres ferrugineux et une tache transversale jaune testacé près de la base rétrécie sur les côtés des élytres. Museau large, plan, arrondi au bout, rebordé sur ses côtés, finement aciculé, pointillé, terne, creusé de deux sillons longitudinaux luisants, larges, partant chacun d'un enfoncement entre les yeux, qui sont munis d'une petite pointe. Pronotum parallèle, deux fois plus long que large, couvert de points assez forts et peu serrés, surtout à la base, qui s'avance un peu en pointe sur l'écusson, strie marginale bien marquée ; bordée par un mince bourrelet, raccourcie de bonne heure aux deux bouts ; marqué au tiers de deux petits tubercules, d'où partent deux larges et faibles carènes opaques, qui vont en s'inclinant vers le front et sont bordées de chaque côté d'un large sillon. Élytres aussi larges à la base et d'un tiers plus courtes que le pronotum, coudées sur les côtés, rétrécies par derrière et coupées droit au bout, parsemées de points fins et rares, devenant plus serrés et un peu plus forts vers l'extrémité. Pygidium en demi-cercle, déprimé en dessus, rugueux et fortement ponctué, avec des granules au bout. Prosternum long, parallèle, à bords minces et élevés, échancré à la base. Mésosternum aminci en pointe obtuse en devant, bordé de chaque côté d'une forte strie oblique, non réunies en devant, avec quelques points espacés à peine visibles. Jambes antérieures et intermédiaires armées de quatre

dents, postérieures élargies vers le bout et ciliées. — Long 5, larg. 1, 6 mill.

Cette espèce se distingue aisément par la structure du museau et du devant du pronotum de toutes les espèces connues de *Trypanæus*, et en particulier de ceux qui ont des taches jaune testacé aux élytres. Il se placera près du *pictus*.

Amazones.

2. (17[a]). **Trypanæus sulcipygus.** Mars.

Cylindrique, allongé comme un fil, luisant, brun, ferrugineux, plus clair sur les élytres et le dessous du corps avec les pattes et les antennes roussâtres. Tête plane un peu concave avec le museau court, et légèrement relevé sur ses côtés, à peine visiblement et rarement pointillé. Pronotum parallèle, uni, à points assez gros, peu serrés, coupé droit en devant, avancé en pointe à la base sur l'écusson; strie marginale ne suivant pas les marges apicales. Élytres de la largeur mais d'un tiers moins longues que le pronotum, dilatées en angles latéralement, atténuées par derrière et tronquées au bout; pointillé occupant seulement le bout, remontant un peu vers la suture et y devenant aciculé et serré. Pygidium à points forts, peu serrés, très allongé et mince, terminé par une double pointe, qui forme l'extrémité des carènes inférieures servant de limite au canal qui règne dans toute la longueur. Prosternum en triangle, entouré d'un sillon profond, échancré à la base. Mésosternum sillonné au milieu et le long de ses bords latéraux. Métasternum profondément sillonné au milieu dans sa longueur. Jambes antérieures garnies de 4 à 5 dents aiguës, postérieures de cils. — Long. 3, larg. 0,6 mill.

Le plus petit du genre et le plus mince; il est voisin du *miles*, mais sans pouvoir être confondu avec lui à cause de ses élytres sans taches et de son front sans carènes, et surtout par son pygidium cannelé, caractère unique qui le distingue de toute autre espèce.

Brésil, Bahia.

3. (18[a]). **Trypanæus nasicornis.** Mars.

Cette espèce est tellement voisine du *T. nasutus* que j'ai hésité à l'en séparer. Les caractères qui l'en distinguent, consistent dans son corps beaucoup plus épais, son museau à sillons remontant beaucoup moins sur le front, et séparé par une carène médiane beaucoup plus large et moins saillante, et dont l'extrémité est terminée par un boutoir trigone beaucoup plus large; enfin par la ponctuation des élytres moins marquée et plus rare. — Long. 7, larg. 2 mill.

Amazones.

4. (25[a]). **Trypanæus resectus.** Mars.

♂ En cylindre court, noir-brun luisant, avec les antennes, les pattes et le pourtour des élytres ferrugineux. Tête ponctuée sur le vertex, museau à pointe mousse redressée, à rebord relevé, formant un espace triangulaire enfoncé, avec un petit tubercule médian entre les yeux. Pronotum en carré, à bords presque parallèles, un peu arqué à la base avec une pointe scutellaire, presque droit en devant avec les angles très courts et rentrés, parsemé de points vagues médiocres; strie marginale forte, limitée par un mince rebord, suivant peu le bord basal et le bord antérieur en s'éloignant de l'angle; un sillon large longe le milieu du dos, passe vers le milieu entre deux petits tubercules placés côte à côte, et s'arrête à une petite crête sur la pointe scutellaire. Élytres à peu près de la longueur et de la largeur du pronotum, anguleuses à l'épaule, coupées droit au bout; unies et couvertes d'un fin pointillé écarté. Pygidium largement arrondi, densément ruguleux, ponctué. Prosternum plan, à côtés parallèles, à bords saillants. Mésosternum arrondi en devant, ne pénétrant pas dans le prosternum, bordé latéralement d'un fort sillon interrompu en devant, imponctué ainsi que le métasternum. Jambes antérieures armées de 4 à 5 dents aiguës, ainsi que les intermédiaires, postérieures amincies et dilatées, ciliées de jaune. — Long. 4,3. larg. 1,6 mill.

♀ Ne diffère du ♂ que par l'absence du tubercule frontal, du sillon et des deux petits tubercules dorsaux du pronotum.

Ressemble beaucoup au *Deyrollei*, mais sa forme plus grande et plus trapue, la ponctuation plus faible et la crête antescutellaire du pronotum l'en distinguent bien.

Amazones.

III. HISTÉRIENS.

10. APOBLETES. Mars.

1. ([a]1) **Apobletes fossistoma.** Mars.

Oblong, subparallèle, assez épais, noir luisant. Tête transverse, avec une strie intra-oculaire, séparée de chaque côté par un commencement de striole, de l'épistome qui est creusé d'une profonde fossette et sinué au bout. Mandibules robustes arquées, mousses au bout et dentées en dedans. Pronotum beaucoup plus large que long, droit à la base, parallèle et à peine visiblement pointillé sur les côtés, avec une strie marginale forte suivant le bord antérieur jusqu'aux

yeux, largement et bisinueusement échancré avec les angles abaissés obtus. Écusson triangulaire. Élytres aussi larges et de moitié plus longues que le pronotum, coupées droit au bout avec les angles arrondis; bord infléchi bisillonné dans toute sa longueur; strie humérale fine, 1-3 dorsales entières, les autres nulles. Propygidium à points espacés; pygidium lisse, creusé d'une profonde fossette de chaque côté, avec de tout petits points très espacés, à peine visibles, plus distincts dans les fossettes. Prosternum large, à peine arqué à la base et pénétrant dans l'échancrure mésosternale qui n'est pas rebordée, un peu rétréci au milieu, stries marginales fines, un peu divergentes en devant, s'arrêtant à la mentonnière qui est large, fort avancée et rebordée. Jambes antérieures 4-dentées, ainsi que les postérieures. — Long. 8. larg. 4 mill.

Ressemble au *Platysoma ovatum*, mais, outre son prosternum large et bistrié, et sa longue mentonnière qui le séparent génériquement, il a l'épistome profondément fovéolé, et sans strie transversale, et le pygidium lisse fortement bifovéolé; il vient en tête du genre *Apobletes*, facile à distinguer des *taciturnus* et *Migneauxi* par son corps plus épais et par les deux caractères signalés plus haut.

Intérieur de l'Afrique méridionale. (Coll. Castel.)

2. (3ª). **Apobletes malaccensis.** Mars.

Ovale oblong, aplati, noir-brun luisant, abdomen, pattes et antennes ferrugineux, front transverse pointillé avec quelques points au milieu, marqué de chaque côté d'une strie intra-oculaire, qui n'atteint pas la strie transverse droite qui le sépare de l'épistome largement et profondément excavé. Pronotum beaucoup plus large que long, subbisinué à la base avec un trait scutellaire, parallèle, bordé d'une strie marginale et de petits points sur les côtés, largement échancré en devant avec les angles abaissés et mousses; strie latérale coudée derrière les yeux, interrompue au milieu du bord antérieur, descendant à peine le long des côtés. Écusson petit, en triangle. Élytres aussi larges et d'un tiers plus longues que le pronotum, coupées droit au bout, fortement bisillonnés au bord infléchi; strie humérale fine, subhumérales nulles, dorsales bien marquées 1-3 entières, 4-5 courtes apicales, suturale courte un peu remontée. Pygidium en demi-cercle, sans rebord, plan, marqué, ainsi que le propygidium, de points ocellés rares. Prosternum assez large, sans strie, à mentonnière arrondie et rebordée; strie marginale du mésosternum entière. Jambes antérieures garnies de 4 dents, intermédiaires de 3 ou 4 et postérieures de 2 aiguës. — Long. 5,5. larg. 2 mill.

Malacca.

Ressemble un peu au *foliaceus*, mais il s'en distingue, par sa strie latérale du pronotum n'existant qu'au bord antérieur, par son épistome largement excavé, les stries dorsales et suturales des élytres courtes mais marquées et la marginale du mésosternum non interrompue.

3. (7ª) **Apobletes subridens.** Mars.

Ovale oblong, très aplati, brun ferrugineux luisant, pattes et antennes plus rouges. Front concave, avec quelques points, sans strie, élevé sur les yeux, non séparé de l'épistome. Pronotum beaucoup plus large que long, droit à la base, un peu arqué sur les côtés par devant, bordé de points épars sur une assez grande étendue, avec une strie fine, atteignant la base et s'arrêtant au niveau des yeux ; elle s'écarte un peu de la marge en passant à l'angle, et l'existence en ce point d'une toute petite strie marginale la ferait prendre pour une latérale malgré sa proximité excessive du bord ; largement échancré en arc au bord antérieur avec les angles abaissés et obtus. Écusson en triangle : élytres aussi larges et de moitié plus longues que le pronotum, un peu atténuées par derrière, coupées droit au bout avec de petits points transversaux ; bord infléchi faiblement sillonné ; strie humérale fine, subhumérale nulle, dorsales bien marquées et ponctuées ; 1re plus fine, raccourcie par derrière, fort rapprochée de la 2e, qui est aussi, mais moins raccourcie, 3e entière, 4e et suturale remontant presque jusqu'au milieu, 5e presque jusqu'à la base, leurs interstices paraissent un peu plus saillants en dehors qu'en dedans ; la suture est accompagnée au bout d'une courte striole. Pygidium plan, à points ocellés peu nombreux. Prosternum large, plan, droit à la base, avec deux stries divergentes en devant ; mentonnière très avancée, rebordée. Mésosternum tranverse, largement échancré en devant et bordé d'une strie marginale entière. Jambes antérieures garnies de 5 à 6 denticules et les postérieures de 3 ou 4 spinules. — Long. 2. larg. 1 mill.

Amazones.

Plus étroit, plus aplati que le *ridens* auquel il ressemble beaucoup, son pronotum est également plus ponctué, les stries des élytres moins fortes, de longueur proportionnelle différente.

11. **PLATYSOMA.** Leach.

1. (6ª). **Platysoma subquadratum.** Mots. Mosc. 1863, 450.

Presqu'en carré oblong, peu atténué par derrière, subdéprimé, luisant, noir ; antennes à massue d'un gris obscur, mandibules roux testacé. Front concave, finement pointillé, avec une ligne transverse, droite, épistome échancré en cercle, bordé ; labre transverse infléchi,

ponctué, subbilobé. Prothorax subtransversal, lisse, un peu convexe, à peine rétréci par devant, arqué sur les côtés, avec les angles postérieurs presque droits; strie marginale largement interrompue au milieu du bord antérieur. Élytres de la largeur du prothorax à la base, atténuées en arc par derrière, coupées droit au bout; stries dorsales 1-3 entières, 4-6 ne présentant que des rudiments subapicaux. Pygidium couvert de gros points épars, presque fovéolés, avec le bord très réfléchi. Dessous du corps presque lisse, au milieu profondément strigueux-ponctué sur les côtés; mésosternum avec une ligne médiane entière. Toutes les jambes 4 dentées. — Long. 7, larg. 3,5 mill.

Ceylan, Colombo. (*Ex Mots.*)

2. (7ᵃ). **Platysoma dissimile.** Mots. Mosc. 1863. 451.

Presque carré oblong, atténué postérieurement, un peu convexe, très luisant, noir; antennes et pattes brunes de poix, massue gris ferrugineux. Front excavé, à peine pointillé, avec une strie transverse droite; labre transversal luisant, presque lisse. Prothorax convexe, subtransversal, lisse, avec une impression de chaque côté en devant; strie marginale largement interrompue au milieu, angles antérieurs très saillants, un peu obtus, postérieurs droits; côtés à peine arqués, arrondis en devant. Élytres aussi larges et un peu plus longues que le prothorax, atténuées par derrière; stries dorsales 1-3 entières, 4-6 raccourcies au milieu par devant, 5ᵉ un peu plus courte. Pygidium grossièrement ponctué, avec le bord bien relevé. Dessous du corps lisse au milieu, grossièrement ponctué sur les côtés. Mésosternum à ligne médiane entière. Jambes antérieures munies de 4 dents, intermédiaires et postérieures de 3. — Long. 5,6, larg. 2 mill.

Très facile à reconnaître à sa forme atténuée et les 3 stries subsuturales raccourcies seulement à la moitié de leur longueur.

Ceylan, Monts de Nura-Ellia. (*Ex Mots.*)

Cette espèce doit être identique au *Pl. odiosum*.

3. (7ᵇ). **Platysoma inapertum.** Mots. Mosc. 1863. 453.

Presqu'en carré oblong, atténué par derrière, subdéprimé, très luisant, noir; antennes et pattes d'un noir de poix. Front un peu concave, très finement pointillé; ligne transverse profonde, à peine sinuée, anguleuse de chaque côté. Prothorax subtransversal, un peu convexe, lisse, un peu rétréci par devant; strie marginale interrompue au milieu; angles antérieurs saillants, postérieurs droits; côtés à peine arqués. Élytres presque plus étroites et un peu plus longues que le prothorax, très atténuées par derrière; stries dorsales 1-3 entières, 4-5 représentées par de très courts rudiments apicaux, 6ᵉ nulle.

Pygidium couvert de gros points, propygidium de points épars. Mésosternum à strie presque oblitérée, à peine distincte. Jambes antérieures avec 4 dents distinctes, intermédiaires avec 3 et postérieures, avec 2. — Long. 3-5, larg. 1,8 mill.

Très voisin du *Ceylonicum*, mais d'un tiers plus petit, plus atténué en arrière et plus court. (*Ex Mots.*)

Ceylan, Monts Nura-Ellia.

4. (16ª). **Platysoma Montrouzieri.** Perroud, Soc. Lin. Lyon. 1864. 92.

Ovalaire à côtés presque parallèles, modérément déprimé, lisse, d'un noir luisant. Front concave, distinct de l'épistome par une strie transversale entière et bien marquée; épistome trapézoïdal arcuément échancré en avant. Labre transversal, étroit, également échancré en arc à son bord antérieur. Mandibules robustes, recourbées et aiguës à leur extrémité près de laquelle elles sont antérieurement armées d'une petite dent. Antennes brunes, la massue recouverte d'une pubescence grise. Pronotum transversal, coupé droit à sa base. avec un petit point au devant de l'écusson; largement et profondément échancré en avant, droit sur les côtés, ceux-ci arrondis seulement vers les angles antérieurs qui sont abaissés; strie latérale entière, plus marquée au bord antérieur que sur les côtés. Écusson petit, triangulaire. Élytres courtes, plus longues et aussi larges à leur base que le pronotum, à côtés parallèles jusque aux 3/4, puis légèrement rétrécies en ligne un peu courbe jusqu'à leur extrémité, qui est coupée carrément; 4 stries dorsales n'atteignant pas tout à fait l'extrémité; 1-3 entières également espacées, 4ᵉ très courte, subapicale. Pygidium penché et creusé de chaque côté d'une fossette oblongue. Prosternum un peu saillant, arrondi à sa base, avec 2 stries longitudinales, mentonnière large, bordée d'une strie qui s'arrête sans la rejoindre au devant de la 1ʳᵉ strie longitudinale. Mésosternum échancré au milieu et bordé sans interruption. Pattes brunes, cuisses rougeâtres; jambes antérieures et intermédiaires 4-dentées, postérieures plus étroites et moins aplaties, avec 3 denticules, les 2 apicaux très rapprochés. — Long. 6, larg. 2,5 mill. (*Ex Perroud.*)

Nouvelle-Calédonie, Kanala, sous les écorces des vieux bois. Vient près de *Paugami*. — Comme, dans le genre très voisin *Apobletes*, il y a déjà un *Montrouzieri*, si c'est une espèce distincte, je proposerai le nom de *Perroudi*.

5. (17ª). **Platysoma striatipectus.** Mars.

Oblong, subparallèle, un peu déprimé, brun ferrugineux luisant, pattes et antennes plus rouges. Front plan entouré d'une forte strie, qui le sépare de l'épistome. Pronotum transversal, presque droit à la

base, un peu arqué sur les côtés et rétréci en devant, avec l'échancrure circulaire de la tête profonde, et les angles abaissés très saillants et à pointe mousse; strie marginale fine bien marquée, très près du bord latéral, suivant la marge antérieure, en guise de latérale et là plus forte et un peu plus distante, sans coude post-oculaire; strie latérale en arc ouvert en dehors, fort éloignée de la marginale et s'arrêtant avant l'angle antérieur. Écusson en triangle-aigu. Élytres aussi larges et de moitié plus longues que le pronotum, subparallèles, un peu rétrécies et coupées droit au bout; bord infléchi bisillonné; strie subhumérale nulle; dorsales fortes, 1-3 entières, 4-5 n'atteignant pas le milieu; suturale plus longue. Propygidium ponctué transversalement. Pygidium en demi-cercle plan, à peine visiblement pointillé, avec une petite fovéole de chaque côté de sa base. Prosternum entouré d'une fine strie qui remonte jusqu'à la mentonnière, qui est pointillée, assez saillante et arrondie au bout. Mésosternum bordé d'une strie entière. Jambes antérieures armées de 3 fortes dents et d'une très petite vers le genou; postérieures garnies de quelques spinules. — Long. 3, larg. 1,5 mill.

Melbourne.

Vient se placer près du *Confucii*, mais ne peut se confondre avec aucune espèce du groupe à cause de la disposition de la strie latérale du pronotum et de la structure du prosternum.

6. (18e). **Platysoma Steinheili.** Mars.

Ovale, peu convexe, noir-brun, lisse et luisant, avec les pattes, les antennes ferrugineuses et la bouche plus pâle. Tête arrondie, front concave entouré d'un sillon bisinué, nettement limité en dehors; épistome transverse, atténué en devant; labre court. Pronotum transverse, à peine arqué, mais élargi à la base, droit sur les côtés, puis arrondi vers les angles antérieurs qui sont obtus et abaissés, largement échancré en devant; strie latérale sinuée, distante de la marginale, entière. Écusson en triangle aigu. Élytres d'un tiers plus longues que le pronotum, paraissant subparallèles en dessus, mais faisant un coude derrière l'épaule, avec deux profonds sillons entiers sous le bord infléchi, allant par derrière en se rétrécissant, tronquées droit au bout; 1-2 stries dorsales fortes, droites, parallèles, entières, 2 cependant se terminant plus près du bord apical, 3e plus fine, largement interrompue au milieu, 4-5 représentées par un appendice apical, suturale très raccourcie en devant, et un peu en arrière. Propygidium semihexagonal court incliné, peu ponctué. Pygidium en triangle curviligne, creusé dans son pourtour d'un large et profond sillon dont les angles antérieurs se prolongent et se terminent par une fossette profonde; ce sillon renferme une élévation convexe lisse, cordiforme, rattachée au bord antérieur du pygidium

par une petite carène qui traverse le sillon. Prosternum arrondi à la base, étroit, muni d'une longue mentonnière obtuse au bout, avec de gros points sur ses côtés. Mésosternum subtronqué en devant, bimarginé. Jambes antérieures élargies, garnies en dehors de quatre dents, placées par paires, et séparées par une large échancrure, et d'une 5e dent vers le genou; postérieures garnies de 3 à 5 denticules. — Long 4, large 2 mill.

Cette curieuse espèce, qui se distingue par la sculpture particulière du pygidium étrangère aux autres espèces du genre, est voisine pour la forme et les stries de *Pl. mirandum*, mais la strie latérale du pronotum est beaucoup plus éloignée du bord latéral, et sa strie suturale est bien marquée.

Java. Dédiée à M. Steinheil, ingénieur opticien très connu, qui a bien voulu m'abandonner son unique exemplaire.

7. (20a). **Platysoma bifossopygum.** Mars.

Ovale assez épais, noir luisant; antennes et pattes brunes, front plan, entouré d'une strie forte devenant plus fine entre les yeux. Pronotum transverse, convexe, presque droit à la base avec un point antescutellaire, rétréci et échancré en cercle en devant, avec les angles abaissés, saillants et obtus au bout; strie marginale très fine, unie derrière les yeux avec la latérale, qui est forte, un peu sinueuse, pas trop éloignée de la marge latérale, non interrompue en devant mais arrondie derrière les yeux. Écusson trigone petit. Élytres de la largeur du pronotum à la base, d'un tiers plus longues que lui, un peu dilatées à l'épaule, tronquées droit au bout; bord infléchi bisillonné dans toute sa largeur; strie humérale fine, subhumérale et suturale nulles, dorsales fortes, 1-3 entières, 4e raccourcie au milieu, 5e un peu avant, 4e longeant la marge apicale et suivant un peu la suture, toutes les autres se rejoignant de la même façon et formant une espèce de strie marginale du bout. Propygidium transverse, ponctué. Pygidium en demi-cercle, incliné, bifovéolé au bout, dans le ♂, ponctué de points très fins par derrière. Mésosternum entouré d'une strie entière bisinuée. Jambes antérieures garnies de 4 dents, intermédiaires de 3 épines, postérieures de 2.

Voisin du *Luzonicum* dont il a l'agencement strial, mais il est plus large et plus épais, ses stries dorsales sont moins fortes et présentent cette disposition particulière au bout qui ne se retrouvent pas dans celui-ci, avec plus que les fossettes et la fine ponctuation du pygidium.

3. **Platysoma Ceylonicum** Mots. Mosc. (63.) II 452 = **Motschulskyi** Mars. Ab. (64.)299 (*ex T.*)

2. **Platysoma Marseuli,** Cand. Liége. (61.) 336 = **odiosum.** Mars (61.) 145. = **dissimile** Mots. Mosc. (63.) 451 (*ex desc.*) (cependant strie marginale interrompue).

12. **Platysoma semistriatum.** Mots. Mosc. (63.) 452 = **Birmanum.** Mars (61.) 73 (*ex T.*)

8. (20[c]). **Platysoma lævipygum.** Mars.

Oblong, subparallèle, noir, lisse luisant; antennes brunes, front entouré d'une strie, droite et forte en devant, concave avec l'épistome. Pronotum beaucoup plus large que long, subarqué à la base avec un trait antescutellaire, profondément échancré en arc au bord antérieur avec les angles abaissés, creusés en dessus et mousses, parallèle sur les côtés à partir de la base et arrondi antérieurement; strie latérale entière, également rapprochée du bord, ne formant pas d'angle derrière les yeux. Écusson petit. Élytres aussi larges à la base et de moitié plus longues que le pronotum, atténuées par derrière et coupées droit au bout; bord infléchi unisillonné; stries subhumérale et suturale nulles, dorsales crénelées, 1-3 entières, 4[e] raccourcie vers le milieu, 5[e] un peu en avant. Propygidium égal, convexe, avec une traînée transversale de points; pygidium en demi-cercle, un peu convexe, lisse, à peine distinctement pointillé sur les côtés, sans rebord élevé. Mésosternum à strie marginale bisinuée entière. Jambes antérieures 4-dentées, postérieures garnies de rares spinules. — Long. 3,6, larg. 2 mill.

Ceylan.

Ressemble beaucoup au *bifossopygum*, mais sa strie latérale est beaucoup plus rapprochée de la marge, l'angle du pronotum est concave, et les élytres n'ont pas cette strie apicale qui remonte un peu contre la suture; la ponctuation du pygidium est encore beaucoup plus fine et rare.

9. (20[d]). **Platysoma 5-striatum.** Mots. Mosc. 1863. 454.

Presque en carré allongé, subdéprimé, très luisant, noir, antennes et pattes roux de poix. Front un peu excavé, strie transversale droite, anguleuse de chaque côté. Pronotum transversal, quadrangulaire, lisse; strie marginale largement interrompue au milieu; angles antérieurs à peine saillants, postérieurs droits; côtés parallèles arrondis en devant. Élytres presque plus étroites et d'1/3 plus longues que le pronotum, atténuées en courbe par derrière, tronquées au bout; stries dorsales 1-3 entières, 4-5 raccourcies au milieu par devant, 6[e] nulle. Pygidium et propygidium grossièrement ponctués en devant, lisses par derrière, celui-ci marqué d'une strie trans-

verse sinuée. Dessous du corps presque lisse au milieu, marqué sur les côtés de profondes strigosités obliques; mésosternum sinué en devant, sans strie médiane; prosternum subdilaté en devant. Jambes antérieures et intermédiaires distinctement 4-dentées, postérieures munies de 2 dents, dont l'apicale bifide. — Long. 3,5, larg. 1,6 mill. (*Ex Mots.*)

Ceylan, Colombo.

10. (22^b). **Platysoma completum.** Mars.

Ovale assez convexe, noir de poix luisant, antennes et pattes ferrugineuses; pronotum et élytres paraissant lisses, mais à fond réellement couvert d'un pointillé serré uniforme, visible à un fort grossissement; front et épistome plans, séparés par une forte strie transverse qui remonte en dedans des yeux. Pronotum convexe, transversal, coupé droit à la base, arqué sur les côtés, rétréci et profondément échancré en arc par devant avec les angles abaissés, obtus; strie latérale, assez forte, distante du bord, devenant fine et raccourcie à la base, non interrompue en devant, sans coude postoculaire. Écusson petit triangulaire. Élytres aussi larges à la base et d'un tiers plus longues que le pronotum, arquées sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout; bord infléchi bisillonné, stries subhumérales nulles; dorsales 1-3 entières, (2e un peu raccourcie à la base et 3e parfois un peu interrompue), 4-5 raccourcies vers le milieu, obsolètes vers l'extrémité; suturale courte vers le milieu. Pygidium en demi-cercle, plan, lisse, égal sans rebord, imponctué, comme le propygidium. Mésosternum entièrement rebordé. Jambes antérieures munies de 4 dents aiguës, postérieures de quelques spinules. — Long. 3,2. Larg. 1,6 mill.

Nouvelle-Hollande, Pine mountains.

A l'aspect du *Henningii* pour la disposition striale et le pointillé du fond et du *Bakewelli* pour la forme du corps; le pointillé moins visible, le pygidium lisse, la strie latérale du pronotum distante du bord et la forme plus courte, le distinguent du 1er, une partie de ces caractères et les stries des élytres moins fortes et plus complètes, ne le laissent pas confondre avec le 2e.

11. (29^b). **Platysoma semistriatum.** Mots. Mosc. 1863. 452.

Presque en carré oblong, à peine atténué par derrière, subconvexe, très-luisant, noir, antennes, segments de l'abdomen et pattes d'un roux de poix, palpes et mâchoires d'un roux testacé. Front très excavé, imponctué; strie transverse droite; labre transverse, concave, luisant, glabre. Prothorax un peu convexe, très glabre, à strie marginale entière continuée au bord antérieur, un peu impressionné de chaque côté, avec les angles antérieurs assez saillants, arqués,

droits au bout, postérieurs droits un peu avancés; côtés parallèles, un peu dilatés postérieurement. Élytres aussi larges et de moitié plus longues que le prothorax, subatténuées en courbe par derrière, tronquées un peu en angle; stries dorsales 1-3, 4-6 raccourcies de moitié en devant, 5e un peu plus courte. Propygidium et pygidium grossièrement ponctués, opaques. Ligne médiane du mésosternum entière. Jambes antérieures et intermédiaires armées de 3 dents distinctes, postérieures de 2. — Long 4 mill.

Voisin pour la forme de *Carolinum*, mais d'un tiers plus grand, plus allongé et plus convexe. (*Ex Mots.*)

Ceylan, Colombo.

C'est à n'en pas douter le *Birmanum*.

12. (29ª). **Platysoma Clarenciæ.** Mars.

Oblong, assez épais, noir luisant; antennes et pattes ferrugineuses. Front séparé de l'épistome qui est concave, par une forte strie qui remonte en dedans des yeux, mais devient alors plus fine. Pronotum court, très transverse, presque droit à la base, subparallèle sur les côtés, puis rétréci en arc vers les angles antérieurs qui sont abaissés, échancré en cercle au bord antérieur; largement ponctué latéralement de points assez forts et oblongs; strie latérale forte, entière, assez rapprochée de la marge, formant un coude derrière les yeux et un petit crochet à l'angle basal. Écusson en triangle. Élytres de la largeur et près de deux fois de la longueur du pronotum, un peu atténuées et coupées droit au bout, qui est parsemé de points; bord infléchi bisillonné; strie subhumérale nulle ainsi que la suturale, 1-3 dorsales entières, 4e raccourcie au delà du milieu, 5e un peu avant. Propygidium parsemé de points ocellés, ainsi que le pygidium, ridé longitudinalement; pygidium en demi-cercle, uni, sans rebord élevé. Mésosternum entouré d'une forte strie marginale. Jambes antérieures munies de 4 dents, intermédiaires de 3, postérieures de 2 spinules. — Long. 4,3, Larg. 2 mill.

Australie, Clarence River.

Beaucoup plus grand, plus épais et plus allongé que le *debile*, il a en outre les 4e et 5e stries dorsales des élytres beaucoup plus longues.

13. (31ª). **Platysoma 10-striatum.** Mots. Mosc. 1863. 454.

Allongé, parallèle, subdéprimé, très-luisant, noir, antennes et pattes roux de poix. Front subexcavé, imponctué; strie transverse, sulciforme très profonde, un peu saillante au milieu, oblitérée sur les côtés. Pronotum subtransversal, en carré, lisse; strie marginale entière; angles droits, antérieurs saillants en dedans; côtés paral-

lèles, arrondis en devant. Élytres aussi larges et de moitié plus longues que le prothorax; stries dorsales 1-3 entières, 2e et 4e un peu raccourcies en devant, 5e, au tiers antérieur, 6e nulle. Abdomen assez saillant; pygidium vertical, lisse avec une fovéole de chaque côté en devant, forte, oblongue, très enfoncée. Propygidium inégalement ponctué à sa partie antérieure, lisse à la postérieure. Dessous lisse au milieu, inégalement et vaguement ponctué sur les côtés; mésosternum très sinué en devant; strie distincte au milieu, oblitérée en devant; prosternum dilaté à la base. Jambes antérieures et intermédiaires garnies de 5 dents, postérieures de 3. — Long. 2,8, larg. 1,3 mill.

Ressemble un peu à l'*oblongum*, mais près de moitié plus petit, moins convexe. (*Ex Mots.*)

Ceylan, Monts de Nura-Ellia.

14. (32b) **Platysoma strangulatum.** Mars.

Allongé subcylindrique, peu convexe, noir luisant; antennes et pattes ferrugineuses. Tête entourée d'une strie qui sépare le front de l'épistome et remonte de chaque côté en dedans des yeux; un peu convexe à sa partie antérieure. Pronotum convexe, transversal, coupé droit à la base, subparallèle latéralement échancré en arc en devant avec les angles rentrés obtus; strie latérale bien marquée entière, près du bord et régulière dans sa direction. Écusson en triangle aigu. Élytres aussi larges et près de deux fois plus longues que le pronotum, subparallèles, un peu atténuées et coupées droit au bout; bord infléchi bisillonné; stries dorsales fortes, droites, 1-3 entières 4e raccourcie au milieu; toutes les autres nulles. Propygidium ponctué; pygidium allongé, arrondi au bout, faiblement ponctué à sa partie antérieure. Mésosternum rebordé d'une strie entière. Jambes antérieures armées de 4 dents, intermédiaires de 4 et postérieures de 3 spinules. — Long. 3,5, larg. 1,5 mill.

Forme et aspect du *Dufali;* il s'en distingue par son pronotum sans bordure de points, ses élytres dépourvues de 5e strie dorsale et de suturale, son pygidium plus allongé et en partie pointillé finement.

Nouvelle-Hollande, Port du Roi Georges.

15. (38a) **Platysoma æquum.** Lec. Nov. Spec. I. 1863. 61.

Allongé, parallèle, déprimé, noir luisant; prothorax densément et finement ponctué. Élytres pointillées, à stries profondes, entières, 2e un peu oblitérée en devant; jambes antérieures 4-dentées; mésosternum avec la strie marginale oblitérée en devant. — Long. 12.

États du Sud, rare. — N'est pas plus large que le *parallelus* mais déprimé comme le *Lecontei*. Le mésosternum est profondément échancré, et la strie marginale quoique se courbant le long des

côtés n'est pas distincte au milieu. Les jambes intermédiaires, en outre de la dent apicale, ont au milieu deux petites dents et les postérieures une seule comme dans le *parallelus*.

(*Ex Leconte.*)

16. (40[a]). **Platysoma minutum.** Mots. Mosc. 1863. 455.

Allongé, quadrangulaire, parallèle, déprimé, très luisant, noir. Front subexcavé, imponctué; strie transverse un peu arquée profonde, oblitérée sur les côtés. Pronotum transverse, lisse, légèrement atténué en devant; strie marginale entière au bord antérieur; angles droits, antérieurs à peine saillants; côtés un peu obliques, arrondis en devant. Élytres aussi larges et près de deux fois plus longues que le prothorax, parallèles; stries dorsales 1-3 entières, 4-5 raccourcies au 1/3 antérieur, 6[e] nulle. Pygidium lisse, avec deux fovéoles profondes en devant; propygidium inégalement ponctué. Dessous lisse, vaguement ponctué sur les côtés; mésosternum sinué au devant, rebordé; strie médiane distincte presque entière. Prosternum subparallèle. Jambes antérieures garnies de 4 dents, intermédiaires de 3 et postérieures d'une, bifide. — Long. 1,8, larg. 0,5 mill. (*Ex Mots.*)

Ceylan, Monts de Nura-Ellia.

17. (40[b]). **Platysoma Georgii.** Mars.

Allongé parallèle, peu convexe, noir luisant; antennes et pattes ferrugineuses. Front convexe, ponctué, entouré d'une strie assez fine qui le sépare de l'épistome. Pronotum beaucoup plus large que long, coupé droit à la base, échancré en arc au bord antérieur avec les angles rentrés, abaissés, mousses; presque droit, seulement un peu rétréci circulairement vers les angles, sur les côtés, où il est largement ponctué de points espacés assez fins; strie marginale, sinon latérale, très rapprochée du bord, continuée sans interruption dans tout le pourtour, même à la base; formant un coude derrière les yeux. Écusson petit, triangulaire. Élytres aussi larges et de moitié plus longues que le pronotum, subparallèles, tronquées droit au bout; bord infléchi, fortement bisillonné; strie subhumérale nulle; dorsales 1-4 entières assez fortes, 5[e] courte et légère, suturale représentée par quelques traits fins. Propygidium large, un peu convexe, égal, couvert de points peu serrés. Pygidium bombé, sans rebord, avec des points espacés médiocres. Prosternum assez large, obtus à la base, longé de 2 stries divergentes en devant et terminées à la mentonnière, pointillée, très saillante et arrondie; ce qui semblerait rattacher cette espèce au genre *Apobletes*. Mésosternum largement échancré pour recevoir la base du prosternum et antérieurement

rebordé Jambes antérieures munies de 4 dents aiguës, les postérieures de 3 ou 4 spinules. — Long. 3,8, larg. 1,3 mill.

Nouvelle-Holl. Port du Roi Georges.

Ressemble en petit pour la forme au *strangulatum*, mais il s'en éloigne par une foule de points ; il n'a pas non plus la forme tout à fait cylindrique des *coarctatum*, *gracile*, etc. La structure de son sternum l'éloigne de tous les *Platysoma*, et le pourrait reporter dans le genre *Apobletes*, malgré son faciès qui est d'ailleurs celui des *Platysoma*.

11a. OPERCLIPYGUS. Mars.

1. Operclipygus sulcistrius. Mars.

Subcylindrique allongé, peu convexe, noir luisant; antennes, bouche et palpes roux. Tête transverse, pointillée sur le front et entourée d'un fort sillon dans son pourtour, bien séparée de l'épistome, élevée en bosse au devant des yeux, légèrement convexe en devant. Pronotum transverse, bombé, couvert de tout petits points, entremêlés de plus gros, espacés, comme déchirés sur les côtés, arqué à la base, arrondi sur les côtés avec un bourrelet fort élevé portant une fine strie marginale, et limité en dedans par un profond sillon latéral, qui se continue le long du bord antérieur, mais sous forme de strie assez fine, brisée derrière les yeux et émettant un appendice longitudinal assez long ; bord antérieur largement et profondément échancré avec les angles arrondis au bout, creusés en dessus, et très allongés en forme d'oreilles. Écusson en triangle aigu, enfoncé. Élytres aussi larges, et d'un quart plus longues que le pronotum, un peu atténuées par derrière, tronquées droit au bout avec les angles arrondis ; bord infléchi creusé dans sa longueur de 2 sillons très rapprochés, et d'un 3e plus fort et presque sur le dos des élytres qu'on pourrait considérer comme une strie subhumérale ; humérale fine oblique ; 5 dorsales et suturale entières, profondes et sulciformes, surtout les externes, de sorte que les élytres ont l'air de présenter une série de cannelures remarquables, 5e dorsale réunie à la base par un arc à la suturale. Propygidium assez large, plan, oblique, criblé de gros points oblongs, peu rapprochés. Pygidium ogival, faisant suite au propygidium à sa partie antérieure avec quelques gros points, puis en bosse et en croupe rabattue, très lâchement ponctué, entouré d'un cercle profond en forme de rigole parallèle au bord. Prosternum élargi à la base, pénétrant dans une large échancrure du mésosternum qui est bordée d'une strie non interrompue; plane et bordé d'une fine strie, en triangle aigu, puis en carène amincie et saillante ; mentonnière ponctuée, dépassant les angles du prothorax, rebordée dans

son pourtour et obtuse au bout. Jambes antérieures dilatées en dehors, minces et garnies de 5 à 6 petites dents épineuses, postérieures de spinules. — Long. 4,2, larg. 1,6 mill.

Fleuve des Amazones.

Cet insecte extraordinaire a tout le faciès d'un *Platysoma* et presque ses caractères essentiels : cependant il a dans son organisation des points si importants qui viennent le modifier, que je propose d'en faire un genre sous le nom de *Operclipygus* (Operculum-pygus), tiré de cette disposition étrange de son pygidium entouré d'un sillon circulaire profond et s'élevant en bosse, de manière à représenter une espèce de couvercle ou d'opercule. Les jambes antérieures seraient armées presque comme dans les *Phelister* de dents épineuses, son pronotum bordé d'un fort large sillon, avec ses angles en forme d'oreilles très avancées, son front entouré complètement d'une strie et enfin son prosternum présentant à sa base comme un triangle strial.

Ce genre viendrait entre les *Platysoma* et les *Cylistix*.

14. PACHYCRÆRUS. Mars.

1. (11ᵃ). Pachycræerus Burmeisteri. Mars.

Elliptique, subparallèle, légèrement convexe, bleu-vert métallique luisant, parsemé de points écartés, émettant un petit poil gris brillant. Tête enfoncée, arrondie, un peu convexe sur le front, assez fortement ponctuée; épistome rugueux, court, non séparé, peu rétréci et coupé droit au bout; antennes brun de poix, scape épais tordu, funicule petit, tenu, massue testacée, ronde. Pronotum beaucoup plus large que long, arqué à la base, presque droit sur les côtés, échancré en arc par devant avec les angles creusés, arrondis, rebordés d'une très fine strie entière; points très espacés. Écusson petit en triangle. Élytres aussi larges à la base et de moitié plus longues que le prothorax, parallèles sur les côtés avec le bord infléchi bisillonné et pointillé, un peu rétrécies, vaguement ponctuées et coupées droit au bout, avec l'angle externe arrondi; stries dorsales, 1-3 fortes, un peu rapprochées par derrière, raccourcies également vers le bout, 4ᵉ plus mince, suturale n'atteignant pas la base; tous les interstries marqués de lignes de petits points écartés; strie humérale ou subhumérale interne réduite à un court appendice basal sur l'épaule. Propygidium en hexagone transverse, pygidium en triangle sphérique à sommet arrondi, couverts l'un et l'autre de points assez forts, peu serrés. Prosternum plan, obtus à la base, élargi en devant, bordé de stries qui vont en divergeant, mentonnière courte, un peu rabattue, arrondie et rebordée. Mésosternum presque

droit en devant, rebordé d'une fine strie régulière et traversé ou limité par derrière par un arc. Pattes peu épaisses, ferrugineuses; jambes antérieures arquées, un peu élargies, tranchantes sur le bord externe et garnies de 5-6 denticules.—Long. 2, larg. 1 mill.

Brésil.

Sa taille et sa forme allongée parallèle ainsi que son prosternum ne permettent de confondre cette espèce avec aucune autre.

15. **PHELISTER.** Mars.

1. (4ª). **Phelister Kerga.**

Ovale court, suborbiculaire, noir luisant; pattes et antennes ferrugineuses. Tête plane sur le front et l'épistome, finement et densément ponctués, qui sont séparés par une forte strie transverse placée entre les yeux et non reliée avec une petite strie courte latérale placée derrière. Pronotum transversal, finement pointillé, arqué à la base avec un trait oblong antéscutellaire, rétréci et bisinueusement échancré en devant avec les angles abaissés, courts; un peu arqué sur les côtés; strie marginale très fine, cessant dans l'angle; latérale forte, également distante de la marge latérale, rapprochée, de l'antérieure, interrompue au niveau des yeux et là la strie qui borde la marge semble coudée et vouloir descendre perpendiculairement vers la base. Écusson en triangle aigu. Élytres de la largeur du pronotum à la base, plus longues que lui, convexes, arrondies latéralement, rétrécies et coupées droit au bout; bord infléchi fortement bisillonné; deux stries subhumérales entières, fortes, très rapprochées; dorsales 1-3 entières, 4-5 raccourcies au tiers, suturale aux 2/3. Propygidium densément ponctué, ocellé. Pygidium bombé à fond très finement et densément alutacé avec quelques petits points peu visibles. Prosternum plan, formant un très long triangle, bordé d'une fine strie, formant trois angles arrondis; mésosternum très large, bordé, et traversé d'une strie arquée. Jambes antérieures 5-denticulées. — Long. 3, larg. 2,3 mill.

Amazones.

Se place avant le *Riouka*, dont il diffère par la présence de la 5e strie dorsale, ses deux subhumérales entières, son pygidium et une foule d'autres caractères.

2. (6ª) **Phelister fulvulus.**

Ovale peu convexe, ferrugineux luisant et lisse; antennes, pattes et bords des élytres d'un rouge plus clair. Front élevé sur les yeux, entouré d'une fine strie qui le sépare de l'épistome, interrompue;

légèrement concave. Pronotum transverse, un peu arqué à la base avec une grosse fovéole antéscutellaire, rétréci et profondément échancré en cercle par devant avec les angles abaissés obtus, courbé antérieurement sur les côtés, avec quelques points épars vers le milieu; strie marginale fine entière. Écusson très petit, en triangle aigu. Élytres aussi larges à la base et de moitié plus longues que le pronotum, élargies en courbe à l'épaule, puis rétrécies et tronquées droit au bout; bord infléchi finement sillonné avec une fossette subhumérale lisse; strie subhumérale ponctuée, entière; 1-4 dorsales aussi entières, 5e et suturale égales et dépassant le milieu. Propygidium rarement pointillé, long. Pygidium bombé, lisse. Prosternum très étroit, long, bistrié, allongé vers la mentonnière, tronqué à la base. Mésosternum rebordé d'une strie et traversé d'une seconde. Métasternum avec une petite crête courte, au milieu. Jambes antérieures unies, dilatées presque comme dans les *Carcinops*, 6-denticulées; intermédiaires garnies de plus de spinules que les postérieures. — Long. 2,5, larg. 1,5 mill.

Cette gentille espèce ne se rapproche pour le faciès d'aucune autre, elle est rouge comme *maculipennis*, mais elle n'a pas de points sur le pronotum, son front n'est pas excavé, et elle a sa strie subhumérale entière, son prosternum étroit et bistrié; je la place près de l'*impressifrons* à cause de sa strie subhumérale, mais elle n'a que peu de rapports avec cette espèce comme avec toutes les autres du reste.

Buenos-Ayres.

3. (10a) **Phelister confusaneus.** Mars.

Ovale suborbiculaire, assez convexe, noir luisant, antennes et pattes rouge clair, bout des élytres ferrugineux. Front pointillé, entouré d'une strie circulaire interrompue en devant, concave avec l'épistome élevé sur les antennes. Pronotum transverse, arqué à la base avec un point antéscutellaire, arrondi et largement, mais vaguement ponctué sur les côtés, rétréci et échancré en arc par devant avec les angles abaissés courts; strie marginale fine entière. Écusson oblong aigu. Élytres aussi larges à la base et d'un tiers plus longues que le pronotum, courbées sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout, bord infléchi fortement unisillonné; strie subhumérale forte remontant au delà du milieu; 1-3 dorsales entières, 4e raccourcie vers le milieu, ainsi que la suturale, 5e dorsale un peu plus courte que les deux autres avec deux gros points à la base. Propygidium parsemé de points vagues mais assez distincts; pygidium à peine visiblement pointillé. Prosternum plan, en triangle très allongé, rebordé d'une strie complète. Mésosternum large avec deux

stries, fortes, parallèles, rapprochées. Jambes antérieures munies de cinq denticules et postérieures de quelques spinules peu nombreuses. — Long. 2,5, larg. 1,5 mill.

Brésil : S[te]-Catherine, Bahia; Buenos-Ayres; Pampas.

Cette espèce vient se placer près du *Pusio* auquel il ressemble au premier aspect, mais il s'en distingue sur le champ par la présence d'une strie subhumérale et la disposition des stries prosternales.

4. (11[a]) **Phelister muscicapa.** Mars.

Ovale convexe, noir luisant, pattes, antennes et extrémité des élytres rouge ferrugineux. Front pointillé, entouré d'une strie assez fine, sinuée et entière derrière l'épistome, qui est concave. Pronotum transverse, à peine arqué à la base avec une impression oblongue antéscutellaire, rétréci et profondément échancré en cercle par devant, avec les angles obtus, peu courbés antérieurement sur les côtés, et là largement semé de points serrés et vagues; strie marginale entière, uniformément rapprochée du bord. Écusson en triangle aigu. Élytres aussi larges à la base et d'un tiers plus longues que le pronotum, courbées sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout; bord infléchi fortement sillonné; strie subhumérale remontant au delà du milieu, 1-4 dorsales entières, 5[e] raccourcie vers le milieu, avec un gros point basal, suturale à peine plus longue. Propygidium long, convexe, à fond pointillé, et parsemé de plus gros points écartés; pygidium bombé, ponctué d'une manière analogue, mais de points extrêmement fins. Prosternum étroit, dilaté et coupé droit à sa base, bordé de fortes stries réunies aux deux bouts. Mésosternum avec deux grosses stries arquées parallèles. Jambes antérieures garnies de cinq denticules, postérieures de spinules. — Long. 2,5, larg. 1,5 mill.

Monte-Video.

Ressemble beaucoup au *confusaneus*, mais il est plus oblong, sa strie frontale est entière ainsi que la 4[e] dorsale, et son prosternum, plus étroit à stries plus rapprochées.

5. (15[a]) **Phelister chilicola.** Mars.

Ovale assez convexe, noir luisant, antennes, pattes et élytres rouge ferrugineux. Tête arrondie, finement pointillée, concave en devant, strie marginale fine, largement interrompue derrière l'épistome. Pronotum beaucoup plus large que long, arqué à la base avec un point en cercle au devant de l'écusson, courbé sur les côtés, rétréci et échancré en arc par devant, avec les angles abaissés obtus; couvert d'un pointillé très fin et espacé, et sur les bords latéraux de points assez forts, vagues; strie marginale entière, partout également

rapprochée du bord. Écusson en petit triangle aigu. Élytres aussi larges à la base et de moitié plus longues que le pronotum, courbées sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout; bord infléchi unisillonné; strie subhumérale basse, n'atteignant pas le milieu; dorsales bien marquées, 1-4 entières, 5ᵉ raccourcie au milieu avec un point basal, suturale un peu plus longue. Propygidium assez long; pygidium bombé, à fond pointillé, avec des points espacés. Prosternum plan à stries parallèles, réunies à la base; mésosternum bisinué, bordé d'une strie et traversé d'une autre festonnée. Jambes antérieures 7-denticulées, postérieures garnies de quelques spinules. — Long. 3, larg. 1,8 mill.

Diffère de l'*Hæmorrhoüs* par les interstries des élytres imponctués, les stries moins grosses, le prosternum à stries parallèles et réunies à la base, le mésosternum traversé par une strie festonnée.

Chili.

6. (15^{b}). **Phelister Arzei.** Mars.

Ovale, assez convexe, noir de poix luisant, antennes, pattes et marge apicale des élytres ferrugineuses. Tête densément pointillée; front égal; épistome concave, strie marginale sinuée en devant et un peu interrompue. Pronotum beaucoup plus large que long, un peu arqué à la base avec un trait oblong antéscutellaire; d'abord droit, puis rétréci en courbe sur les côtés, largement couvert de points assez gros, vaguement placés, fortement échancré en devant, avec les angles obtus; strie marginale bien marquée, rapprochée du bord latéral, non interrompue et écartée du bord antérieur. Écusson en triangle aigu. Élytres de la largeur du pronotum et de moitié plus longues, arquées sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout; bord infléchi longé d'un fort sillon; strie subhumérale très inférieure, raccourcie au milieu; dorsales fortes, 1-4 entières, 5ᵉ raccourcie vers le milieu, suturale un peu plus longue; un gros point basal sur la 5ᵉ. Propygidium long, pygidium bombé; l'un et l'autre à fond très finement pointillé, parsemé de plus gros points espacés. Prosternum étroit, long, avec 2 stries rapprochées en devant et réunies à leurs deux extrémités. Mésosternum bordé d'une forte strie anguleuse de chaque côté et traversé d'une autre en arc. Jambes antérieures 5-6 denticulées, intermédiaires et postérieures spinuleuses. — Long. 3, larg. 1,6 mill.

Pampas.

Se distingue de l'*Hæmorrhoüs* par sa taille plus grande, sa forme moins ovale, sa tête plus distinctement ponctuée, ses élytres plus obscures, son prosternum strié autrement, etc.

Phelister affinis. Lec. = **solator.** Mars.

7. (16ª). **Phelister Dregei.** Mars.

Oval court, suborbiculaire, bombé, noir luisant, pattes brunes. Tête densément et également pointillée; front plan, élevé sur les yeux, bordé sur les côtés et par derrière d'une strie fine, mais non séparé de l'épistome. Pronotum convexe, couvert de points serrés, un peu plus marqués latéralement, dilaté anguleusement à la base avec une impression rugueuse au devant de l'écusson, arqué sur les côtés, rétréci et échancré en cercle par devant avec les angles abaissés pointus; strie marginale fine, entière, dans la marge même. Écusson en triangle très petit. Élytres aussi larges à la base et de moitié plus longues que le pronotum, bombées, arrondies sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout, où elles sont rugueusement ponctuées et transversalement impressionnées; bord infléchi, longé de forts sillons ponctués, limités en dehors por une mince carène; strie subhumérale forte et dépassant le milieu, 1-5 dorsales et suturale entières, indistinctes dans la portion rugueuse. Pygidium densément ponctué, ainsi que tout le dessous du corps. Prosternum subparallèle, assez large, tronqué droit à la base, bordé finement de chaque côté; muni en devant d'une courte mentonnière rabattue. Mésosternum rebordé, et bien limité du métasternum. Jambes antérieures munies de 5-6 denticules, postérieures épineuses. — Long. 2,3, larg. 1,6 mill.

Cap de Bonne Espérance.

Cette espèce doit former au moins une subdivision dans le genre *Phelister;* son faciès tient à plusieurs genres; par sa disposition striale aux *Epierus*, par son pronotum aux *Tribalus*, par son front et son prosternum aux *Carcinops;* mais l'ensemble me fait plutôt le rapprocher des premiers, où il ne peut se confondre avec aucune autre espèce.

8. (18ª). **Phelister interpunctatus.** Kirsch. Berl. 1866. 173.

Court, ovale, un peu convexe, noir luisant, élytres d'un noir de poix, avec la marge apicale, les antennes et les pattes ferrugineuses. Front légèrement concave, pointillé, strie interrompue. Pronotum pointillé, ponctué sur le disque extérieur, fovéolé au devant de l'écusson, strie marginale entière. Élytres pointillées, stries dorsales crénelées, 1-4 entières, 5ᵉ avec une fovéole basale et suturale, raccourcie au delà du milieu, fovéole du 3ᵉ interstrie avant le milieu, strie subhumérale interne raccourcie au milieu, externe sous l'épaule, bord infléchi uni-sillonné. Propygidium pointillé, pygidium plus finement et plus densément. Prosternum à stries divergentes à la base; mésosternum avec 2 stries arquées. Poitrine grossièrement pointillée. Jambes antérieures garnies de 5 denticules épineux. — Long. 3 mill.

Bogota.

Diffère de *hæmorrhoüs* Mars., *vernus* Say et *Saunieri* Mars., par la strie subhumérale externe montant jusqu'à l'épaule, de *rubens* Mars. par la 4e strie dorsale s'éloignant beaucoup de la 5e postérieurement, de *Miramon* Mars. par les 2 stries prosternales non rapprochées par derrière, de *solator* Mars. par la strie frontale interrompue au milieu, et de tous par la fossette du 3e interstrie différente de l'impression basale de la 5e strie oblique par derrière un peu plus près de la 4e strie. (*Ex Kirsch.*)

18. **OMALODES.** Er.

1. (40). **Omalodes lineiger.** Mars.

Allongé, étroit, subcylindrique, noir luisant, Tête densément ponctuée, finement sur le labre et les mandibules, plus grossièrement sur le front qui est concave et entouré d'une strie circulaire complète, sinuée aux yeux. Pronotum transverse, convexe, anguleusement dilaté à la base avec une incision scutellaire et les angles arrondis, à peine arqué sur les côtés avec un sillon bordé d'un mince rebord élevé, largement échancré en arc par devant avec les angles obtus; couvert largement et également dans son pourtour de points fins et serrés; strie marginale fine, complète ainsi que la latérale qui est forte et très près. Écusson très petit en triangle aigu, enfoncé. Élytres aussi larges et 2 fois plus longues que le pronotum, arrondies en bosse à l'épaule, subparallèles, tronquées droit au bout avec l'angle sutural rentrant; profondément enfoncées le long de la suture; stries dorsales, fortes, bien marquées, droites, parallèles, 1-4 entières, ainsi que la suturale, 3-4 réunies au bout, 4e et suturale se rapprochant en arc à la base sans se toucher, 5e courte apicale, continuée par des points; une strie subhumérale interne fine, formée de traits, externe forte entière, envoyant un appendice en arc en dehors de l'épaule; bord infléchi, sillonné parallèlement. Propygidium transverse, convexe, incliné, assez grand, parsemé de gros points ocellés épars. Pygidium ponctué de même en demi-cercle renflé au milieu. Prosternum plan, densément et également ponctué, arrondi à la base, rétréci au milieu, bistrié; mentonnière très densément ruguleuse, large et un peu inclinée. Mésosternum très court, fortement rebordé. 1er segment ventral ceint d'un profond sillon. Jambes antérieures arquées, garnies de 5-6 denticules. — Long. 8,5, larg. 4,5 mill.

Amazones.

Curieux insecte qui représente en grand pour le faciès un *Platysoma* allongé, ou le *Cylistix cylindricus*, mais présente tous les carac-

tères du genre *Omalodes*, à la fin duquel il vient former un groupe à part.

19. PSILOSCELIS. M.

1. (1[a]). **Psiloscelis subopacus.** Lec. N. Sp. I. 1863. 60, 223.

Oblong, peu convexe, noir, subopaque, densément ponctué, pronotum bistrié de chaque côté, plus grossièrement ponctué vers les bords latéraux ; élytres avec 6 stries et une marginale entières, marginale interne obsolète ; épipleures concaves bistriées. Jambes antérieures armées de 5 dents. — Long. 30.

États-Unis. Nebraska.

Étroit, plus déprimé et moins opaque que le *Planipes*, avec la strie prothoracique interne beaucoup plus profonde.

(*Ex Leconte.*)

2. (1[b]). **Psiloscelis Castelnaudi.** Mars.

Ovale, oblong, assez convexe, noir luisant, finement et densément pointillé en dessus, antennes et pattes brunes. Front plan avec une petite impression médiane ; entouré d'une strie semi-circulaire, formant un angle rentrant, qui le sépare de l'épistome. Pronotum beaucoup plus large que long, un peu arqué à la base, presque droit et bordé d'un bourrelet élevé, limité en dehors par une fine strie marginale et en dedans par un large et profond canal, rétréci et profondément échancré circulairement en devant avec les angles arrondis, strie marginale continuée le long du bord antérieur ; latérale perdue au fond du canal, se prolongeant finement jusqu'au niveau des yeux. Écusson en triangle aigu. Élytres aussi larges à la base et de moitié plus longues que le pronotum, un peu dilatées à l'épaule, rétrécies et coupées droit au bout ; bord infléchi bisillonné au moins dans la fossette subhumérale ; strie subhumérale presque entière, profonde ; 1-4 stries dorsales entières, parallèles, profondes, bordées en dehors par une mince carène formée par le creusement des interstries, 5[e] à peine raccourcie à la base ; suturale dépassant de beaucoup le milieu. Propygidium transverse, incliné, pygidium plan en demi-cercle, l'un et l'autre opaques, densément ponctués, strigueux. Prosternum plan, long, subparallèle, élargi et coupé droit à la base, nettement bordé de stries. Mésosternum à peine sinué en devant et rebordé d'une forte strie, lisse, ainsi que le métasternum. Jambes antérieures ovalaires, fortement dilatées et tranchantes, garnies de bon nombre de denticules ; postérieures élargies, tranchantes, terminées par un angle externe aigu, spinuleuses. — Long. 6, larg. 4 mill.

Cette espèce a le faciès général du genre *Psiloscelis* et ce qui le

caractérise avant tout les jambes dilatées et amincies, mais la forme du prosternum diffère assez et le mésosternum est à peine subsinué en devant au lieu d'être échancré en arc pour recevoir la base du prosternum.

Ceylan, Pointe de Galles. — Cette curieuse espèce m'a été communiquée par M. Le Comte F. de Castelnau, auquel je me suis empressé de la dédier.

20. **CONTIPUS.** Mars.

1. (2 [a]). **Contipus platanus.** Mars.

Ovale oblong, assez convexe, noir luisant; funicule des antennes et tarses bruns. Front plan, à peine visiblement pointillé, entouré d'une forte strie semi-hexagonale; mandibules sans cannelure. Pronotum transversal, presque droit à la base, un peu arqué sur les côtés, rétréci et profondément échancré en cercle en devant avec les angles abaissés obtus; strie marginale fine; latérale externe, un peu raccourcie et obsolète à la base, interne très forte entière, parallèle à l'externe non interrompue en devant. Écusson petit en triangle. Élytres de la largeur du pronotum à la base, d'un tiers plus longues que lui, arquées sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout; bord infléchi creusé de 3 sillons dont le supérieur remonte seul à la base; strie subhumérale oblique bien marquée, subhumérale interne forte avec un crochet subhuméral, 1-3 dorsales entières, 4-5 et suturale courtes apicales, avec un trait basal, en rapport avec la 4e. Propygidium presque égal, vaguement ponctué; pygidium en ogive, un peu convexe, points fins, obsolètes par derrière. Prosternum arrondi à la base; mésosternum échancré en devant et rebordé d'une strie entière. Jambes antérieures fortement dilatées en triangle, armées de 3 dents; postérieures garnies de 2 séries de courtes épines. — Long. 8, larg. 5,5 mill.

Buenos-Ayres.

Diffère du *subquadratus* par sa forme allongée, ses élytres avec les 3 stries internes très courtes, son propygidium à points écartés et dépourvu de fossettes.

22. **HISTER.** Lin.

1. (30 [a]). **Hister Sohieri.** Mars.

Ovale arrondi, convexe, noir luisant. Front plan, entouré d'une forte strie droite et entière par devant, mandibules sans rebord, ni coulisse. Pronotum large, à peine arqué à la base, un peu courbé sur

les côtés, fort rétréci et bisinueusement échancré en devant avec les angles abaissés presque droits; strie latérale interne bien marquée, non interrompue en devant, raccourcie et rapprochée du bord latéral vers la base; externe presque nulle, on n'en aperçoit qu'une courte et faible trace dans l'angle antérieur. Écusson en triangle aigu. Élytres d'un tiers plus longues que le pronotum, dilatées à l'épaule, arrondies sur les côtés, fortement rétrécies et un peu arquées au bout avec une impression transverse; bord infléchi semi-sillonné; strie subhumérale interne atteignant l'humérale; 1-3 dorsales fortes, entières, 4e et 5e représentées par un point subapical, la suturale nulle. Propygidium bi-impressionné au bout, pygidium en demi-cercle, marqués de points fins peu serrés. Mesosternum échancré et rebordé en devant. Jambes antérieures fortement tridentées, postérieures épineuses. — Long. 8, larg. 5,5 mill.

Birma.

Ressemble un peu au *fessus*, dont il se distingue par sa strie latérale externe au pronotum nulle, sa subhumérale interne forte et longue, les 3 premières dorsales fortes et entières.

2. (65a). **Hister Denysi.** Mars.

Ovale oblong, assez convexe, noir luisant. Front plan, entouré d'une strie semi-circulaire, sinuée en devant, mandibules sans coulisse. Pronotum large, presque droit à la base, arrondi sur les côtés, rétréci et profondément échancré en devant, avec les angles abaissés, obtus; 2 stries latérales; interne continuée sans interruption en devant, un peu raccourcie à la base, externe raccourcie au tiers. Écusson petit en triangle aigu. Élytres aussi larges à la base et d'un tiers plus longues que le pronotum, dilatées, arrondies sur les côtés, rétrécies et presque droites au bout; bord infléchi creusé et très sillonné sous l'épaule, sillon externe seul visible en devant; strie subhumérale interne, avec quelques traces d'appendice arqué, 1-2 dorsales fortes entières, 3e fine, un peu interrompue, 4e et 5e réduites à un court appendice apical, ainsi que la suturale. Propygidium lisse avec quelques points faibles en devant; pygidium en demi-cercle, à peine convexe, lisse et imponctué. Prosternum en carène étroite, un peu épaisse à la base; mésosternum échancré et rebordé en devant. Jambes antérieures très dilatées en angle, munies de 4 dents peu marquées; postérieures d'épines géminées. — Long. 8, larg. 5,5 mill.

Plus parallèle que le *lævipes*, et distinct par ses jambes 4-dentées, sa strie frontale sinuée, sa strie suturale réduite à un très court appendice.

3. (83^a). **Hister Apis.** Mars.

Ovale oblong, convexe, noir-brun, luisant; front un peu convexe, rarement et finement pointillé, avec deux gros points rapprochés au milieu; strie marginale forte bisinuée, non interrompue; mandibules canaliculées. Pronotum beaucoup plus large que long, bombé, presque droit à la base avec une impression antéscutellaire, légèrement courbé sur les côtés, rétréci et profondément échancré en cercle par devant avec les angles mousses mais avancés, pointillé très fin et écarté; strie latérale externe près de la marge entière jusqu'à l'œil; interne également forte et parallèle, continuée sans interruption au bord antérieur. Écusson petit en triangle. Élytres aussi larges à la base et de moitié plus longues que le pronotum, légèrement dilatées à l'épaule, rétrécies et coupées droit au bout; bord infléchi avec deux sillons rugueux; strie subhumérale interne forte coudée à l'épaule en un appendice arqué; 1-5 dorsales et suturale fortes entières, les deux dernières réunies par un arc basal. Propygidium égal, couvert de gros points espacés et entre eux de très petits points. Pygidium ponctué de même, bordé, en demi cercle. Prosternum pointillé, en carène unie, un peu élargi avec deux strioles confuses à la base; mésosternum sinué en devant et rebordé fortement. Jambes antérieures armées de trois dents dont l'apicale géminée; postérieures épineuses. — Long. 6, larg. 4-5 mill.

Cafrerie.

Vient près de *longicollis*, mais ne peut se confondre avec aucun autre pour la forme du corps, surtout pour les stries des élytres.

4. (162^a). **Hister semisculptus.** Lec. N. Spec. I 1863. 60, 224.

Oblong, noir, luisant; pronotum finement rebordé sur les côtés, et marqué d'une strie latérale éloignée du bord; élytres à trois stries internes très courtes placées vers l'extrémité, les trois externes entières imponctuées, marginale raccourcie par derrière vers le milieu; épipleures médiocrement excavées imponctuées; strie latérale profonde; Jambes antérieures fortement 5-dentées. — Long 22.

États-Unis. Illinois.

Ressemble pour la forme et la sculpture au *civilis*, mais appartient à une autre division. Il est voisin du *marginicollis*, mais il s'en reconnaît aisément par la strie marginale des élytres oblitérée derrière le milieu, et les trois stries dorsales internes très courtes.

(*Ex Leconte.*)

5. (166^a). **Hister femoralis.** Mots. Mosc. 1863. 449.

Ovale, assez convexe, luisant, noir, antennes, dedans des cuisses,

bas des jambes et tarses d'un roux testacé ou de poix. Tête subtriangulaire; front simple un peu convexe, finement et vaguement pointillé, à peine impressionné par devant; strie antérieure anguleuse au milieu; épistome un peu saillant en triangle; labre transverse; mandibules larges et fortes. Pronotum deux fois plus large que la tête, luisant, finement et densément pointillé, échancré en devant avec une strie transverse, arqué et à peine sinué par derrière, avec le bord grossièrement ponctué; strie latérale distincte au milieu, terminée en devant dans une grande fovéole, grossièrement ponctuée, raccourcie par derrière; côtés obliques, rétrécis en arc par devant, un peu dilatés postérieurement, avec les angles antérieurs saillants presque droits, postérieurs un peu obtus. Élytres de la largeur du prothorax à la base, un peu dilatées au milieu, atténuées au bout, très finement pointillées; stries profondes, ponctuées, 1-3 entières, celle-ci arquée au bout, 4e suboblitérée par derrière, 5-6 raccourcies, un peu au delà du milieu, oblitérées par derrière; fossette subhumérale unisillonnée, sillon ponctué. Pygidium luisant, finement pointillé, parsemé en devant de points plus grands. Dessous du corps très finement pointillé; mésosternum rebordé. Jambes antérieures déprimées un peu dilatées, unicarénées dans leur longueur, 6-denticulées, intermédiaires munies de six épines, et postérieures bisérialement épineuses. — Long. 3,5, larg. 1,8 mill. (*Ex Mots.*)

Ceylan, Monts de Nura-Ellia.

Un des plus petits du genre, il doit se placer près du *bifrons*. Mars.

7. (181a). **Hister concordans.** Mars.

Ovale suborbiculaire, convexe, noir luisant, front plan; strie marginale entière formant en devant un angle rentrant; mandibules étroitement rebordées en dehors. Pronotum large, presque droit à la base, arqué sur les côtés, fortement rétréci et échancré en arc en devant avec les angles abaissés, obtus; strie marginale suivant le bord antérieur et pas très interrompue; latérale externe réduite à un petit arc dans l'angle, interne non interrompue, n'atteignant pas tout à fait la base. Écusson en triangle. Élytres aussi larges à la base et de moitié plus longues que le pronotum, dilatées, arrondies sur les côtés, très rétrécies et presque droites au bout; bord infléchi avec deux sillons qui remontent au delà du coude huméral; stries subhumérales nulles; 1-3 dorsales fortes entières, 4-5 courtes subapicales; suturale assez longue arquée, raccourcie aux deux bouts. Propygidium légèrement biimpressionné; pygidium un peu convexe, l'un et l'autre parsemés de petits points rares. Prosternum élargi et tronqué droit à la base; mésosternum large, droit en devant, bordé d'une forte strie entière. Jambes antérieures fortement tridentées; postérieures épineuses. — Long. 4,5, larg. 3,5 mill.

Indes orientales, Deccan.

Distinct du *squalidus* par son front à strie retroanguleuse, les 4-5 dorsales raccourcies, et le mésosternum sans échancrure.

8. (194[a]). **Hister Pioti.** Mars.

Ovale court, convexe, noir-brun luisant, pattes et antennes brunes. Front légèrement convexe, entouré d'une strie forte en demi-hexagone; épistome concave. Mandibules sans rebord. Pronotum transverse convexe, presque droit à la base avec un trait antéscutellaire, oblique sur les côtés, rétréci et échancré en cercle par devant avec les angles abaissés, à pointe mousse; strie latérale interne forte, entière, distante du bord latéral, s'éloignant un peu plus en devant, formant un coude postoculaire très marqué; externe occupant le tiers antérieur et présentant un large sillon ruguleux. Écusson petit en triangle. Élytres aussi larges à la base et de moitié plus longues que le pronotum, un peu dilatées, arrondies sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout; bord infléchi avec deux sillons rugueux; strie subhumérale nulle; 1-3 dorsales fortes entières, 2[e] arquée à la base s'éloignant de la première pour se rapprocher de la 3[e], 4[e] représentée par un court appendice, 5[e] par un ou deux points subapicaux; suturale assez longue, droite, raccourcie de part et d'autre. Propygidium presque égal, couvert de gros points peu serrés ainsi que le pygidium. Prosternum court élargi à la base; mésosternum échancré et complètement rebordé. Jambes antérieures armées de 4 dents obtuses, postérieures épineuses. — Long. 4, larg. 3 mill.

Diffère de l'*americanus*, par ses fortes stries prothoraciques, par ses 5[e] et 6[e] dorsales des élytres raccourcies, son pygidium plus fortement ponctué, etc., de l'*indistinctus* par ses jambes 4-dentées, sa strie latérale externe très courte et plus forte, sa 4[e] dorsale réduite à un appendice et son pygidium moins densément et plus grossièrement ponctué.

Amazones.

9. (200[a]). **Hister perplexus.** Lec. N. Spec. I, 63. 61, 225.

Ovale oblong, noir luisant, finement pointillé; pronotum à strie latérale éloignée du bord, et strie externe très rapprochée de l'angle antérieur; élytres avec six stries dorsales entières, légèrement ponctuées, les deux internes réunies en devant par un arc, marginale oblitérée; épipleures profondément bistriées et légèrement ponctuées; jambes antérieures tridentées. — Long 20.

États-Unis, du milieu et de l'ouest.

Voisin de l'*americanus* et, comme lui, ayant le mésosternum tronqué; il s'en distingue cependant par sa taille plus grande et sa forme

plus oblongue, aussi bien que parcequ'il est distinctement ponctué en dessus et en dessous. (*Ex Leconte.*)

10. (212[a]). **Hister relictus.** Mars.

Ovale, assez convexe, noir luisant; antennes rousses, pattes brunes. Front plan, finement pointillé; strie forte semi-circulaire; mandibules arquées, concaves en dessus. Pronotum transverse, à peine visiblement pointillé, presque droit à la base, oblique sur les côtés, rétréci et circulairement échancré en devant, avec les angles abaissés, assez saillants; strie latérale forte, un peu raccourcie à la base, parallèle au bord latéral et non interrompue au bord antérieur, une faible impression en dedans vers sa portion arquée. Écusson en triangle aigu. Élytres aussi larges à la base et de moitié plus longues que le pronotum, dilatées, arrondies sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout; bord infléchi sillonné dans sa longueur avec un 2[e] sillon à partir du coude; strie subhumérale nulle; dorsales fortes, ponctuées, 1-4 entières, 5[e] et suturale raccourcies avant la base. Pygidium bombé, couvert de points espacés; propygidium ponctué de même, mais plus grossièrement. Prosternum court, en carène, un peu élargi à la base; mésosternum droit en devant, entièrement rebordé. Jambes antérieures garnies de 4 faibles dents mousses, l'apicale assez grande et grosse; postérieures épineuses. — Long. 4, larg. 3 mill.

Ressemble beaucoup au *corvinus*, mais il est plus petit, plus arrondi, sa 5[e] strie dorsale et sa suturale sont beaucoup plus longues, ses mandibules sont seulement concaves et non cannelées et rebordées, et il a cette impression lisse près de l'angle antérieur en dedans de la strie prothoracique.

Amérique boréale.

23. **EPIERUS.** Er.

1. (5[a]). **Epierus epulo.** Mars.

Suborbiculaire, bombé, noir luisant; antennes et pattes ferrugineuses. Front un peu concave, élevé sur les yeux, sans strie. Pronotum transversal, arqué à la base avec une strie en circonflexe large, à pointe dirigée par devant, arqué sur les côtés avec une large bordure de points fins, rabattu, fortement rétréci et échancré en cercle par devant avec les angles obtus; strie marginale fine et non interrompue au bord antérieur. Écusson en triangle. Élytres aussi larges à la base et près de 2 fois plus longues que le pronotum, dilatées, arrondies sur les côtés, très rétrécies, rabattues et coupées droit au bout; bord infléchi cannelé de 3 forts sillons rugueux; strie subhu-

mérale interne entière, 1-4 dorsales fortes entières, arquées ; 5e raccourcie vers le milieu, suturale plus près de la base ; interstries marqués d'une série de petits points. Propygidium bifovéolé, ponctué, strigueux ; pygidium en ogive, bombé, ponctué de même. Prosternum assez large, bistrié, sinué à la base ; mésosternum bisinué en devant, bordé de 2 sillons parallèles arqués. Jambes antérieures densément garnies de courtes soies, intermédiaires ciliées, postérieures avec quelques spinules. — Long. 3, larg. 2 mill.

Ressemble beaucoup au *coproides*, mais distinct par sa strie circonflexe à pointe dirigée en devant ; son bord infléchi rugueusement trisillonné, sa strie subhumérale forte entière, ainsi que la 4e dorsale, son pygidium plus densément aciculé-pontué.

Fleuve des Amazones.

2. (11a). **Epierus sphærula.** Mars.

Orbiculaire, bombé, noir luisant ; antennes et pattes rouge-brun. Front large, bombé sur l'épistome, sans strie, ni élévation oculaire. Pronotum large, à points fins écartés, arrondi à la base avec une large dépression antéscutellaire, un peu arqué sur les côtés, sinué légèrement avant les angles antérieurs qui sont aigus, très rétréci et circulairement échancré en devant ; strie marginale, forte sur les côtés, fine, mais non interrompue au bord antérieur. Écusson très petit. Élytres aussi larges que le pronotum à la base, de moitié plus longues, bombées, dilatées sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout ; bord infléchi, pontué avec un sillon complet, un 2e assez éloigné du premier, aussi entier, peut être pris pour une subhumérale externe ; il existe une strie subhumérale interne entière ; dorsales fortes, ponctuées, en arc, toutes entières, ainsi que la suturale, réunie à la base avec la 1re. Propygidium transverse, parallèle, pygidium en triangle sphérique, avec un gros point de chaque côté de la base, l'un et l'autre bien pointillés. Pronotum large, avec 2 stries longitudinales, divergentes aux deux extrémités. Mésosternum bisinué en devant, bordé d'une fine strie marginale entière, et traversé d'une assez forte strie arquée, pas trop rapprochée de la première. Jambes antérieures densément ciliées de courtes spinules. — Long. 2, larg. 1,5 mill.

Bolivie.

Présente un ensemble de caractères communs avec le *retusus*, mais il est dépourvu de bourrelet prothoracique et de sillon latéral ; il aurait le faciès du *nitescens*, mais trop de caractères l'en éloignent, son corps plus globuleux, ses stries dorsales internes complètes et réunies en devant, son front bombé inerme, ses stries mésosternales, etc. Il se placera entre ces deux espèces.

3. (11^b). **Epierus frontalis.** Kirsch, Berl. 1866. 173.

Ovale, convexe, noir, luisant; antennes et pattes ferrugineuses. Front en triangle convexe au milieu, avec un petit tubercule à 2 soies par devant. Pronotum vaguement pointillé sur les côtés, strie marginale entière. Élytres à stries dorsales pointillées, 1e et 2e entières, 3e raccourcie au dessus du milieu, 4e par derrière, 5e vers l'extrémité, suturale nulle, subhumérale externe fine entière; bord infléchi unistrié. Propygidium et pygidium pointillés. Prosternum rétréci au milieu, bistrié; mésosternum avec une ligne marginale, largement interrompue au milieu, et une autre postérieure, très arquée, rapprochée du bord antérieur. Jambes antérieures serrulées. — Long. 3 mill.

Diffère de toutes les autres espèces, à l'exception du *nitescens* Mars. par la structure du front et de celui-ci par le manque de strie suturale. Les lignes du mésosternum sont comme dans le *retusus*. Le front est enfoncé de chaque côté par devant, et par suite élevé au milieu, cette élévation est rétrécie par devant, avec un petit tubercule muni de 2 soies antérieurement, ceint à sa base d'une strie enfoncée. (*Ex Kirsch.*)

Bogota.

4. (22^a). **Epierus axillaris.** Mars.

Ovale, assez convexe, noir luisant; antennes rousses, pattes ferrugineuses. Front convexe, lisse, sans stries. Pronotum transverse, à peine visiblement pointillé, un peu arqué à la base, presque droit sur les côtés, rétréci et circulairement échancré en devant, avec les angles abaissés, mousses; strie marginale forte, continuée au bord antérieur, mais si fine qu'elle est difficile à apercevoir. Écusson très petit. Élytres aussi larges à la base et de moitié plus longues que le pronotum, légèrement dilatées, arquées sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout; bord infléchi creusé dans toute sa longueur d'un profond sillon, marqué d'une ligne de petits points; strie subhumérale externe, forte entière, non coudée, tellement abaissée et rapprochée du sillon du bord infléchi qu'on pourrait le croire un 2e sillon; 1-5 dorsales et suturale fortes crénelées, entières, suturale droite. Pygidium en triangle peu convexe, finement pointillé. Prosternum plan, subparallèle, bordé de stries un peu divergentes aux deux extrémités; mésosternum avec une strie marginale anguleuse de chaque côté. Jambes antérieures garnies de courtes spinules serrées. — Long. 2,2. larg. 1,2 mill.

Paramaribo.

Diffère du *lucidulus* comme du *notius*, auxquels il ressemble beaucoup, par sa petite taille et par son profond sillon du bord infléchi.

5. (36ᵃ). **Epierus rhinoceros.** Mars.

Ovale oblong, assez convexe, noir brun luisant; antennes et pattes ferrugineuses. Front concave, fortement élevé sur les yeux, sans strie; épistome largement canaliculé, denté au bout entre les deux branches du rebord latéral. Pronotum transverse, peu densément pointillé sur toute sa surface, angulairement dilaté à la base avec une faible impression scutellaire oblongue, arrondi sur les côtés, rétréci et échancré circulairement en devant avec les angles mousses; strie marginale fine, paraissant à peine interrompue au bord antérieur. Écusson comme un petit trait. Élytres aussi larges à la base et 2 fois plus longues que le pronotum, courbées sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout, bord infléchi plein finement tristrié; une trace fine de subhumérale; dorsales fortes, 1-4 entières, 5ᵉ et suturale un peu raccourcies à la base. Pygidium en ogive convexe, avec de petits points écartés en une impression postérieure. Prosternum assez large, bistrié, sinué à la base; mésosternum bisinué en devant, avec une fine strie en arc, rapprochée du bord au milieu. Jambes antérieures garnies de courts et nombreux denticules. — Long. 2,3, larg. 1 mill.

Chili.

Cette espèce partage avec le *nitescens*, la structure canaliculée et unidentée de l'épistome, mais sa forme, son faciès et plusieurs autres caractères l'en éloignent. Elle ressemble beaucoup au *pulicarius*, dont elle se distingue par son front concave, les 2 stries internes des élytres un peu raccourcies, le bord infléchi plein et imponctué, le prosternum plus élargi et la strie du mésosternum arquée.

6. ? **Epierus parra.** Mars.

Ovale oblong, peu convexe, ponctué densément sur toute sa surface, noir assez luisant, antennes rousses, massue jaune; pattes, bouche ferrugineuses. Front finement pointillé, concave, élevé en cône sur les yeux. Pronotum large, anguleux au milieu de la base, arqué sur les côtés, rétréci et échancré circulairement en devant avec les angles abaissés assez aigus; densément et également ponctué; bordé latéralement d'un bourrelet élevé assez mince limité en dedans par une strie latérale qui se continue le long du bord antérieur mais en devenant très fine. Écusson en triangle très petit. Élytres aussi larges à la base et deux fois plus longues que le pronotum, dilatées en arc sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout; bord infléchi finement strié, avec une ligne de points fins serrés dans l'intervalle des stries; subhumérales entières, séparées par une mince carène, dorsales complètes, ainsi que la suturale, larges à la base puis fines dans le reste de la longueur, la première

est limitée en dehors par une carène mince, les interstries présentent chacun en dehors une ligne régulière de petits points serrés, et en dedans deux de même sorte, les stries internes sont fines et se distinguent à peine des lignes de points qui les avoisinent. Propygidium assez convexe, incliné, transverse, finement pointillé. Pygidium tout à fait intérieur, en demi-cercle convexe, égal, densément pointillé. Prosternum large, finement pointillé, tronqué droit à la base, et un peu reçu dans le mésosternum, rebordé de chaque côté par une fine strie, très élargi en devant; mentonnière courte, arrondie, un peu inclinée; fossette antennaire creusée dans un pli du bord pectoral avec le bord du pronotum, descendant presque jusqu'au milieu; mésosternum large, droit en devant, transverse, mal limité postérieurement; grossièrement ponctué ainsi que le métasternum. Pattes grêles, allongées, les 4 jambes antérieures garnies de spinules courts serrés; postérieures peu ciliées.

Cette curieuse espèce a été prise en Nouvelle-Hollande sur les bords de la riv. de Parro; c'est le seul représentant australien de ce groupe. Il n'a pas le faciès du genre *Epierus* et la structure de certains de ses organes s'en éloignent : tels que la texture de ses élytres, l'agencement du prosternum et du mésosternum, la fossette antennaire, etc., cependant il n'est aucun autre genre auquel je puisse l'associer, à moins qu'on n'en veuille former un groupe, qui fera le passage aux *Carcinops radula* et *Garbigliettii.*

Si l'on veut en faire un genre, on pourrait lui donner le nom de *Stictostix* (στίξ rangée, στικτὸς, pointillé).

24. CARCINOPS. Mars.

1. (3ª). **Carcinops currax.** Mars.

Ovale subparallèle, un peu déprimé, noir de poix luisant; pattes brunes. Front plan, densément pointillé avec quelques points plus forts, un peu élevé au dessus des yeux, strié seulement derrière. Pronotum transverse, arrondi à la base, arqué sur les côtés, rétréci et échancré en cercle par devant, avec les angles aigus; impressionné derrière les yeux, largement bordé de points assez forts, vagues; strie marginale fine, non interrompue. Écusson imperceptible. Élytres aussi larges à la base et de moitié plus longues que le pronotum, arquées sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout avec la marge, densément strigueuses; stries dorsales, ponctuées, bien marquées, 1-3 entières, 4e réunie par un arc basal à la suturale; 5e raccourcie à la base; subhumérale interne fine, remontant jusqu'à l'épaule; sous le bord infléchi on remarque 2 stries ponctuées, parallèles, entières. Propygidium hexagone long, égal, densément ponctué

comme le pygidium qui est en demi-cercle bombé. Prosternum plan, bordé d'une strie sinuée, interrompue aux deux bouts. Mésosternum rebordé, à points assez forts, espacés. Jambes antérieures dilatées, contournées, armées de 2 dents distinctes. Long. 3, larg. 2,3 mill.

Je le crois d'Algérie, sans en être certain.

Voisin pour la disposition des stries du *conjunctus* Say, il s'en distingue par son corps plus grand, plus déprimé, plus parallèle, sans strie marginale au pygidium.

2. (8ª). **Carcinops tristiculus.** Mars.

Elliptique, allongé, assez convexe, noir luisant; antennes et pattes brun ferrugineux. Front à peine convexe, égal, finement pointillé, bordé sur les côtés d'une strie qui cesse un peu au devant des yeux. Pronotum transverse, assez convexe, peu arqué à la base avec le bord crénelé, arrondi sur les côtés, rétréci et bisinueusement échancré en devant avec les angles abaissés aigus; couvert d'un fin pointillé, avec de plus gros points épars latéralement; strie marginale entière, bien marquée, devenant plus forte et plus éloignée de la marge antérieure qui devient comme un bourrelet. Écusson en petit triangle aigu. Élytres aussi larges à la base et de moitié plus longues que le prothorax, subparallèles sur les côtés avec les épaules marquées, un peu rétrécies et coupées droit au bout; bord infléchi bisillonné; strie subhumérale externe comme nulle, représentée par une faible trace au milieu; dorsales bien accusées, 1-4 entières, 5ᵉ et suturale raccourcies vers la base. Propygidium en hexagone transverse, assez ponctué; pygidium en demi-cercle bombé, à peine distinctement pointillé. Prosternum plan, arrondi à la base et entouré d'une fine strie. Mésosternum échancré et rebordé. Jambes antérieures bidentées. Long. 2,2, larg. 1,2 mill.

Vient se placer avant le *tristis*, mais s'en distingue par sa forme plus allongée, la strie marginale du pronotum forte, éloignée du bord antérieur, par ses stries dorsales plus fines, la 5ᵉ aussi longue que la suturale et l'absence de subhumérale interne.

Brésil.

3. (21ª) **Carcinops Mayeti.** Mars.

Ovale allongé, peu convexe, noir de poix luisant, antennes et pattes ferrugineuses, massue claire. Front plan, pointillé, entouré avec l'épistome d'une fine strie non interrompue; dans l'un des sexes, l'épistome est fortement excavé. Pronotum transverse, droit et bordé de points à la base, arrondi sur les côtés, rétréci et profondément échancré en cercle par devant avec les angles saillants aigus; pointillé sur toute sa surface avec quelques points plus forts épars; strie mar-

ginale entière. Écusson très petit. Élytres aussi larges à la base et de moitié plus longues que le pronotum, peu arquées sur les côtés, un peu rétrécies et coupées droit au bout, finement pointillées sur le dos; bord infléchi longé de deux sillons coudés à l'épaule; strie subhumérale interne assez fine, complète; 1-5 dorsales entières, assez fortes, ponctuées, parallèles, la dernière un peu arquée vers l'écusson; suturale géminée fine, raccourcie au tiers antérieur. Propygidium transverse court; pygidium en triangle bombé; l'un et l'autre à points très fins et peu serrés. Prosternum arrondi à la base, entouré d'une fine strie; mésosternum échancré en devant, rebordé d'une strie sinuée non interrompue. Jambes antérieures bordées de quatre petites spinules écartées; postérieures dilatées vers le bout. — Long. 1,2, larg. 0,8 mill.

Cette espèce doit être très voisine de *delicatulus* Bohem., mais elle est beaucoup plus petite. Elle m'a été envoyée comme d'Égypte et d'Arabie par M. de Motschulsky sous le nom de *Paromalus minutissimus*, et par M. Valéry Mayet qui l'a trouvée à Marseille dans les arachides.

25. PAROMALUS. Er.

1. (5a.) Paromalus ceylanicus. Mots. Mosc. 1863. 456.

Ovale, assez aplati, à peine atténué en arc par derrière, très luisant, pointillé, noir, antennes et pattes d'un noir de poix. Front convexe, rebordé de tous côtés; épistome subsinué au milieu. Pronotum transverse, atténué par devant, strie marginale entière; angles antérieurs presque droits, saillants; postérieurs droits; côtés à peine courbés. Élytres aussi larges et de moitié plus longues que le prothorax, un peu tronquées au bout, suture lisse; stries dorsales interrompues, une latérale distincte par derrière, l'autre rudimentaire par devant. Propygidium très finement pointillé, pygidium lisse, avec 2 fovéoles obliques au devant. Dessous du corps pointillé au milieu, lisse sur les côtés; prosternum avec une ligne elliptique interrompue à ses deux extrémités. Jambes antérieures 4-dentées, dilatées; intermédiaires 4-, postérieures bi-épineuses. — Long. 2, 8, larg. 1, 6 mill.

Ceylan, Monts de Nura-Ellia.

Voisin du *P. oceanitis*. Mars, mais plus grand avec une longue strie latérale postérieurement, et un rudiment très court oblique vers l'angle huméral; un 3e rudiment antérieur, un peu plus près du milieu des élytres, n'est marqué que par une raie de points.

(*Ex Mots.*)

2. (7). **Paromalus biarculus.** Mars.

Ovale oblong, aplati, noir brun, antennes et pattes ferrugineuses. Front plan, à peine visiblement pointillé, entouré d'une fine strie marginale complète. Pronotum transverse presque droit à la base, légèrement arqué sur les côtés, rétréci et bisinueusement échancré en devant avec les angles assez aigus; pointillé à peine distinct; strie marginale forte sur les côtés, plus fine en devant où elle se termine en dedans des yeux. Écusson invisible. Élytres aussi larges à la base et de moitié plus longues que le pronotum, rétrécies en arc par derrière et coupées droit au bout, distinctement ponctuées; bord infléchi creusé de deux forts sillons sinués à l'épaule; stries externes vagues, réduites à une dorsale large à la base, une subhumérale interrompue et une autre apicale fine et courte; suturale nulle. Prosternum obtus à la base avec deux stries sinuées; mésosternum échancré en devant, bordé latéralement d'un fort sillon, et traversé par une strie arquée, assez près du bord antérieur. Jambes antérieures garnies vers le bout de cinq denticules; postérieures de quelques spinules. Propygidium transverse, pointillé, sculpté de deux petits arcs profondément incisés et se rejoignant par leur branche interne ♀, également et densément pointillé ♂; pygidium bombé incisé encore profondément d'une strie ellipsoïdale transverse dont le côté antérieur est sinué ♀; vermiculé ponctué au bout ♂. — Long. 2,5, larg. 1,3 mill.

Cette curieuse espèce, qui tire son nom de la sculpture du pygidium de la femelle, ne peut être le *ceylanicus* de Motschulsky, qui est plus grand et a la strie marginale du prothorax entière; du reste l'auteur n'indique que des caractères vagues, et ne mentionne rien du pygidium, ni de la strie du mésosternum. Il est bien voisin de l'*oceanitis*, qui n'a que quatre denticules aux jambes antérieures, et ne présente ni les arcs, ni les vermiculations du *biarculus*.

Ceylan, Colombo.

3. (8). **Paromalus Forestieri.**

Ovale peu convexe, noir luisant; antennes et pattes rousses. Front égal, finement pointillé, strie marginale fine entière. Pronotum transverse, coupé droit à la base, à peine arqué sur les côtés, rétréci et bisinueusement échancré en devant, avec les angles assez aigus; densément et également ponctué, strie marginale forte, bien distincte et complète au bord antérieur. Élytres aussi larges à la base et d'un tiers plus longues que lui, arquées sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout, couvertes de points forts, moins serrés que ceux du pronotum; sans stries distinctes; bord infléchi avec deux sillons coudés à l'épaule. Pygidium ♀ sculpté de deux cercles concentriques

dont l'interne est vermiculé, presque plan. Prosternum arrondi à la base, plan et bistrié. Mésosternum échancré en devant, avec une strie formant trois arcs réunis en angle aigu, le médian très large. Métasternum aciculé ponctué. Jambes antérieures à quatre denticules.

Nouvelle-Calédonie.

Voisin du *Pradali*, mais bien plus petit ; il en diffère par la ponctuation du pronotum, l'absence de stries dorsales, le métasternum ponctué, et la sculpture du pygidium ♀.

4. (9). **Paromalus umbilicatus**, Mars.

Ovale, peu convexe, noir de poix luisant, antennes et pattes brun ferrugineux, ponctuation fine sur la tête, aciculée et espacée sur le pronotum, assez forte sur les élytres, surtout dans leur pourtour, excessivement fine, écartée et presque invisible sur le pygidium et le métasternum. Front plan, finement et complétement rebordé. Pronotum transverse, droit à la base, arqué sur les côtés, rétréci et bisinueusement échancré en devant avec les angles pointus ; strie marginale bien visible au bord antérieur. Élytres un peu plus larges à la base, de moitié plus longues que le pronotum, arrondies sur les côtés, très rétrécies et coupées droit au bout, strie suturale nulle ; dorsales indistinctes ; bord infléchi avec deux forts sillons arrondis à l'épaule. Propygidium transverse égal ; pygidium bombé, avec un petit demi-cercle vers le bout ♀. Prosternum bistrié, arrondi à la base ; mésosternum échancré, et bordé d'une strie transverse arquée et bianguleuse, avec l'arc médian peu élargi et les angles peu aiguisés. Jambes antérieures garnies de quatre denticules. — Long. 2,5, larg. 1,5 mill.

Sidney.

Très voisin du *Forestieri*, il s'en distingue par sa ponctuation beaucoup moins forte, surtout sur les élytres et le métasternum, dont la strie biangulaire a l'arc médian moins large, et par la sculpture du pygidium ♀.

5. (10). **Paromalus Victoriæ.** Mars.

Ovale, peu convexe, noir brun luisant, antennes et pattes ferrugineuses ; ponctuation fine sur la tête, un peu plus forte sur le pronotum, grosse, espacée, et de points oblongs sur les élytres, forte et rugueuse sur le propygidium, très fine sur le pygidium et imperceptible et rare sur le métasternum. Front égal, entouré d'une fine strie non interrompue. Pronotum transverse, droit à la base, arqué sur les côtés, rétréci et bisinueusement échancré en devant avec les angles aigus ; strie marginale distincte au bord antérieur. Élytres aussi larges à la base, courbées sur les côtés, rétrécies et coupées

droit au bout, pas de stries bien accusées, bord infléchi à deux sillons coudés à l'épaule. Pygidium bombé, marqué d'un espace guilloché en triangle ♀; prosternum bistrié, arrondi à la base. Mésosternum avec une strie biangulaire, dont l'arc médian est large et les angles peu aigus. Jambes antérieures armées de 4 denticules. — Long. 2,1, larg. 1,1 mill.

Voisin du *umbilicatus*, mais un peu plus petit, différemment ponctué; la marginale du mésosternum et la sculpture du pygidium le distinguent.

Victoria.

6. (12). **Paromalus Khongius.** Mars.

Ovale convexe, noir de poix luisant, pattes brunes. Front égal, pointillé, strie marginale cessant un peu en avant des yeux. Pronotum transverse, droit à la base, arqué sur les côtés, rétréci et bisinueusement échancré en devant avec les angles pointus; strie marginale bien marquée partout; ponctuation fine, assez serrée, uniforme. Élytres aussi larges à la base et de moitié plus longues que le pronotum, arrondies sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout, uniformément convexes sur le milieu du dos sans que la suture soit ni relevée, ni enfoncée, ponctuation grosse, plus fine le long de la suture; sans stries nettes; bord infléchi avec un fort sillon coudé à l'épaule. Propygidium bien ponctué; pygidium tout couvert de gerçures irrégulières ♀. Prosternum assez étroit, à stries parallèles, arrondi à la base. Mésosternum échancré en devant; strie biangulaire forte, à arc médian petit et angles aigus. Métasternum lisse. Jambes antérieures 4-denticulées. — Long. 2, larg. 1 mill.

Cambodje.

Ressemble au *Pradali*, mais il est plus petit, plus bombé sur le dos, plus fortement ponctué et sans stries dorsales bien accusées; ses stries prosternales sont parallèles et plus rapprochées; son épistome sans bordure, et son pygidium autrement sculpté ♀; il se distingue du *Forestieri* par la plupart de ces caractères et par son métasternum imponctué.

7. (15). **Paromalus miliaris.** Mars.

Le plus petit du genre, allongé subparallèle, assez convexe, noir luisant; antennes et pattes brunes. Front plan, finement pointillé; strie marginale interrompue au niveau des yeux. Pronotum transverse, droit à la base, arqué sur les côtés, rétréci et bisinueusement échancré en devant, avec les angles pointus; pointillé assez marqué, régulier; strie marginale entière. Élytres aussi larges à la base, et

près de deux fois plus longues que le pronotum, dilatées-arquées sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout, couvertes de points forts et assez serrés, suture assez élevée, deux stries dorsales marquées à la base; bord infléchi unisillonné. Pygidium assez bombé, pointillé beaucoup plus fin que le propygidium, marqué d'une impression apicale dans l'un des sexes. Prosternum bistrié, arrondi à la base; mésosternum échancré en devant, strie biangulaire à arc médian large. Métasternum à peine visiblement pointillé. Jambes antérieures 4-denticulées. — Long. 1,5, larg. 0,6 mill.

Nouvelle-Hollande.

Ressemble au *musicus*, dont il a le faciès et presque la taille; il s'en distingue par son pronotum à strie marginale entière, sa frontale interrompue, ses stries prosternales peu distinctes et mésosternale à arc médian plus large.

8. (27). **Paromalus oculipygus.** Mars.

Allongé, subcylindrique, peu convexe, noir luisant; antennes rousses, pattes brunes. Front plan, finement pointillé, strie marginale très-fine, indistincte à l'épistome. Pronotum transverse, droit à la base, arqué sur les côtés, rétréci et bisinueusement échancré en devant avec les angles aigus; finement et assez régulièrement pointillé; strie marginale entière. Élytres de la largeur du pronotum à la base, deux fois plus longues que lui, subparallèles sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout, couvertes de points plus gros et moins serrés que le pronotum; sans stries dorsales bien accusées; bord infléchi à deux sillons coudés à l'épaule; strie suturale partant du tiers antérieur et atteignant l'extrémité (le bord, mais non l'extrême marge), où la strie est un peu enfoncée. Prosternum plan, lisse, arrondi à la base. Mésosternum échancré, strie biangulaire, à arc médian petit. Métasternum lisse. Jambes antérieures 4-denticulées. Propygidium assez grand, et pas mal pointillé; pygidium à stries fortement enfoncées formant deux ovales obliquement posés, accolés vers le bout sur la ligne médiane et enclosant une espèce de carène ♀; bombé et densément ruguleux, pointillé ♂. — Long. 2,5, larg. 1 mill.

Montevideo.

Ressemble au *productus*, mais il est encore moins allongé et moins parallèle. Sa ponctuation est beaucoup moins grosse, et il n'a pas comme lui le prosternum et le mésosternum ruguleusement pointillés et la strie biangulaire presque indistincte.

9. (30). **Paromalus rugigenius.** Mars.

Ovale allongé subparallèle, peu convexe, noir luisant; antennes rousses, pattes ferrugineuses. Front transverse, légèrement convexe,

égal, densément pointillé, entouré d'une strie fine non interrompue. Pronotum beaucoup plus large que long, presque droit à la base, arqué sur les côtés, rétréci et échancré en cercle en devant, avec les angles aigus, assez convexe, également couvert de points assez forts et serrés; strie marginale bien marquée en devant. Élytres aussi larges à la base, de moitié plus longues que le prosternum, assez arquées sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout, ponctuation égale plus grosse et un peu moins serrée que le pronotum; deux stries dorsales, la 1re moins arrêtée, partant du quart; la 2e plus nette, de la base; suturale forte partant du quart antérieur et atteignant l'extrémité; intervalle sutural large et élevé; bord infléchi longé d'une strie ou sillon entier courbé à l'épaule, l'autre plus fine ne remontant pas au delà. Propygidium rugueusement ponctué au milieu; pygidium sculpté de deux cercles concentriques joints par leurs extrémités. Prosternum arrondi à la base, rugueusement pointillé, mentonnière bombée couverte de gros points entassés qui lui donnent l'air d'être finement granulée. Mésosternum à strie biangulaire profonde, à angles aigus, vaguement et lâchement pointillé. Métasternum parsemé de points forts aciculés, espacés. Jambes antérieures 4-denticulées. — Long. 1,8. larg. 0,8 mill.

Ressemble beaucoup à l'*hariolus*, mais la ponctuation de ses élytres et de son prosternum l'en distinguent; le pointillé du prosternum et la sculpture du pygidium, du *trifolius*; sa taille petite, sa forme allongée et la ponctuation forte des élytres, la mentonnière granuleuse, le mésosternum rarement pointillé, du *causticus*.

Fleuve des Amazones.

10. (35). **Paromalus concentricus.** Mars.

Ovale oblong, subdéprimé, noir luisant, antennes et pattes rouge ferrugineux. Front presque plan, égal, à peine visiblement pointillé, entouré d'une très fine strie entière. Pronotum plus large que long, presque droit à la base, arqué sur les côtés, rétréci et échancré en devant avec les angles aigus; pointillé peu serré à peine visible; strie marginale entière. Élytres aussi larges à la base, et de moitié plus longues que le pronotum, un peu arquées sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout; ponctuation assez forte et assez serrée, fine au milieu antérieur; stries dorsales peu nettes; suturale bien marquée, atteignant le bord apical et remontant au tiers antérieur; bord infléchi bisillonné. Propygidium également pointillé. Pygidium sculpté de deux sillons arqués concentriques, avec un relief arqué entre eux et un rond antérieur. Prosternum imponctué, ainsi que le reste du sternum; strie biangulaire du mésosternum bien nette, et marquée, à angles aigus et arc médian large. Jambes antérieures 4-denticulées. — Long. 2,2, larg. 1,2 mill.

Voisin du *didymus*, mais son pronotum plus finement pointillé, son métasternum sans apparence de points et surtout la sculpture particulière du pygidium ♀ le distinguent suffisamment.

Amérique.

11. (36). **Paromalus hispaniolæ.** Mars.

Ovale oblong, noir de poix, antennes rousses, pattes rouge-brun. Front convexe égal, très finement pointillé; strie marginale entière. Pronotum beaucoup plus large que long, presque droit à la base, arqué sur les côtés, rétréci et circulairement échancré en devant avec les angles aigus; strie marginale assez forte, très fine mais entière au bord antérieur; ponctuation assez serrée, égale, bien marquée. Élytres aussi larges à la base, et de moitié plus longues que le pronotum, dilatées-arrondies sur les côtés, atténuées et coupées droit au bout, assez convexes, couvertes de points gros, surtout dans le pourtour, deux stries dorsales bien accusées; suturale forte atteignant le bord apical et remontant jusqu'au 1er tiers; bord infléchi longé de deux sillons, l'un gros, arqué à l'épaule, l'autre fin, interrompu. Propygidium pointillé; pygidium ♀ sculpté d'une figure en croissant. Prosternum arrondi à la base, lisse; mésosternum échancré en devant, marqué d'une strie biangulaire nette, à arcs à peu près égaux, et à angles aigus. Métasternum à points invisibles à la loupe. Jambes antérieures 4-denticulées.

Plus petit, plus ovale et moins aplati que *concentricus*, il s'en distingue en outre par son pronotum plus distinctement ponctué, sa strie biangulaire à arc médian moins large et surtout par la sculpture du pygidium ♀. — Long. 2, larg. 1 mill.

Cuba.

12. (39). **Paromalus bicinctus.** Mars.

Ovale, élargi, convexe, noir luisant, pattes et antennes brunes. Front convexe, égal, finement pointillé, entouré d'une fine strie entière. Pronotum beaucoup plus large que long, arqué à la base, courbé sur les côtés, rétréci et circulairement échancré en devant avec les angles aigus; ponctuation assez forte et assez serrée; strie marginale entière, très fine au bord antérieur. Élytres aussi larges à la base, dilatées-arrondies à l'épaule, fort rétrécies et coupées droit au bout; ponctuation forte, surtout dans le pourtour, espacée; deux stries dorsales assez nettes; suturale fine non enfoncée, remontant un peu au delà du milieu, bords de la suture non élevés, au contraire un peu enfoncés au delà du milieu, lisses, avec une ligne de tout petits points très rapprochés; bord infléchi longé d'un sillon assez fort, coudé à l'épaule et d'un second très fin, se perdant avant l'épaule. Propygidium bien ponctué; pygidium ♀ sculpté de deux

profonds sillons réunis à leurs extrémités en forme de croissant. Prosternum lisse, arrondi à sa base; mésosternum imponctué; strie biangulaire nette, angles aigus peu longs, arc médian assez court. Métasternum distinctement ponctué. Jambes antérieures 4-denticulées. — Long. 2, larg. 1 mill.

Ressemble pour la forme au *seminulum*, mais appartient au groupe actuel pour l'ensemble des stries; on le reconnait entre tous à sa strie suturale non enfoncée, d'où la suture est plutôt abaissée que saillante, et à la ligne de petits points qui la longe, sans parler des autres caractères.

Brésil.

13. (40). **Paromalus laterirectus.** Mars. Cat. Hist. 712. = **parallelus.** Lec. (62). 189.

Ovale allongé, subparallèle, déprimé, noir brun luisant, antennes et pattes ferrugineuses. Front plan, égal, à peine visiblement pointillé, entouré d'une strie tellement vague qu'il est difficile de s'assurer qu'elle entoure l'épistome. Pronotum beaucoup plus large que long, presque droit à la base, arqué sur les côtés, rétréci et circulairement échancré en devant, avec les angles aigus; ponctuation très fine et à peine visible; strie marginale interrompue au bord antérieur. Élytres aussi larges à la base, de moitié plus longues que le pronotum, presque droites sur les côtés, un peu rétrécies et coupées droit au bout; ponctuation assez serrée et bien distincte sans être grosse; strie suturale bien marquée, partant du tiers antérieur et cessant avec le bord apical; deux stries dorsales assez bien marquées; bord infléchi à deux sillons, externe fort, entier, arqué à l'épaule; interne plus fin et ne dépassant guère le milieu. Propygidium bien pointillé; pygidium ♀ tout entier sculpté de granules luisants. Sternum paraissant imponctué; strie biangulaire à arc médian large et à angles bien marqués sans être aigus. Jambes antérieures 4-denticulées. — Long. 2,3, larg, 1 mill.

Ressemble beaucoup au *causticus*, mais beaucoup plus parallèle, mieux ponctué sur les élytres; strie du pronotum interrompue; strie biangulaire à angles moins pointus et à arc médian plus large; pygidium ♀ à reliefs arrondis peu saillants et mieux isolés.

Cuba.

Cette espèce, dont M. J. Le Conte a eu l'amabilité de me donner le type, ne m'était pas connue, et dans mon Catalogue des Histérides je n'avais pu qu'en reproduire la description. Pour éviter la répétition de noms, j'avais remplacé *parallelus* par *laterirectus*, qui n'en est qu'un mot synonyme, changement que je crois devoir maintenir, malgré l'avis contraire de M. le baron de Harold, d'après les prin-

cipes posés (Abeille, page). On ne doit répéter qu'une fois le même nom scientifique dans une même tribu.

Ce principe est la conséquence de ce que les genres, n'étant que des divisions systématiques, doivent nécessairement varier, sont adoptés par l'un, rejetés par l'autre, bons aujourd'hui, mauvais demain, devant être caractérisés d'après les espèces que le créateur y fait entrer et chacun sait que trop souvent une espèce inconnue jusque là en change toute l'économie; les espèces en passant d'une coupe dans l'autre seraient continuellement exposées à changer de nom; ce qui serait une nouvelle cause de perturbation dans la nomenclature.

Si ce principe n'est pas admis par tous dans sa généralité, il n'est personne qui ne l'admette quand il s'agit de genres très voisins dont on confond souvent les espèces. Eh bien! M. de Harold pousse la rigueur jusqu'à ne pas l'admettre dans ce cas restreint, et revient même impitoyablement au nom primitif que l'auteur avait cru devoir changer par la suite dans son dernier ouvrage, pour la sage économie de la science. Je le regrette infiniment, parce qu'il s'agit d'une œuvre qui doit rester dans la science.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ESPÈCES DE PAROMALUS.

I. — Corps ovale oblong, convexe. — Pronotum marqué à la base d'un arc antéscutellaire. — Élytres sans strie suturale. — Prosternum bistrié. — Mésosternum sans strie latérale, séparé du métasternum par une strie transverse légèrement arquée. — Jambes antérieures très dilatées, amincies.

A Grand. — Jambes antérieures garnies de 5 denticules et terminées en dedans par une dent. — Strie frontale interrompue au bord de l'épistome. 1. *Victor*. M. Saraw.

A' Petit. — Jambes antérieures garnies de 4 dents dont l'apicale forte, et sans crochet terminal interne. — Strie frontale non interrompue au bord de l'épistome. 2. *mus*. M. Dorey.

II. — Corps ovale plus ou moins allongé, quelquefois parallèle, jamais très convexe. — Pronotum sans arc antéscutellaire. — Élytres avec ou sans strie suturale. — Prosternum tantôt bistrié, tantôt sans stries. — Mésosternum bordé latéralement d'un profond sillon, terminé à l'angle, traversé par une strie biangulaire, mal limité du métasternum. — Jambes antérieures contournées, élargies.

A. Élytres sans strie suturale.

B. Prosternum bistrié.

C. Pas de strie transversale au mésosternum. — Strie marginale du pronotum interrompue.

D. Ponctuation et stries des élytres plus fortes.

3. *affinis*. Lec. États-Unis.

D'. Ponctuation et stries des élytres moins fortes.

4. *æqualis*. Say. États-Unis.

C'. Une strie arquée transversale au mésosternum.

D. Strie marginale du pronotum non interrompue au bord antérieur. 5. *complanatus*. Illig. Eur. Alg.

D'. Strie marginale du pronotum interrompue au bord antérieur.

E. Jambes antérieures 4-denticulées. — Pygidium ♀ sans arcs ni vermiculations. 6. *Oceanitis*. M. Manille. Malais.

E'. Jambes antérieures 5-denticulées. — Pygidium ♀ sculpté d'arcs et de vermiculations. 7. *biarculus*. Ceylan.

C''. Une strie biangulaire transversale au mésosternum.

D. Strie marginale du pronotum entière.

E. Strie frontale continuée au bord antérieur de l'épistome.

F. Métasternum visiblement ponctué. — Pygidium ♀ sculpté de reliefs irréguliers ceints d'un cercle.

8. *Forestieri*. Nouv. Caléd.

F'. Métasternum sans points visibles à sa partie antérieure. — Pygidium ♀ orné d'un dessin très fin.

G. Élytres couvertes de points moins forts en forme de petits traits, surtout sur le pronotum. — Pygidium ♀ avec un petit cercle subapical.

9. *umbilicatus*. Sidney.

G'. Élytres couvertes de points plus forts sur les élytres et surtout sur le pronotum. — Pygidium ♀ avec un dessin de fines stries en triangle allongé.

10. *Victoriæ*. Victoria.

E'. Strie frontale raccourcie en dedans des yeux.

F. Plus grand. — Stries prosternales raccourcies à la base. — Pygidium ♀ sculpté.

G. Strie biangulaire du mésosternum à arc médian long, presque droit.

H. Grand. — Stries prosternales distantes. — Pygidium ♀ avec un enfoncement transversal surmonté de 2 gros points. 11. *Pradali*. M. Morty.

H'. Petit. — Stries prosternales distantes. — Pygidium ♀ orné d'une strie en triangle.

12. *sculptipygus*. M. Morty.

G'. Strie biangulaire du mésosternum à arc médian court, un peu en angle. — Pygidium ♀ avec des reliefs nombreux irréguliers. 13. *Khongius*. Cambodje.

F'. Très petit. — Stries prosternales se réunissant à la base. — Pygidium ♀ non sculpté.

G. Plus ovale. — Mésosternum impressionné à chaque angle de la strie transversale. — Pronotum plus fortement ponctué. 14. *despectus*. M. Nouv. Guin.

G'. Plus étroit. — Mésosternum non impressionné aux angles de la strie transversale. — Pronotum moins fortement ponctué. 15. *miliaris*. King George.

D'. Strie marginale du pronotum interrompue au bord antérieur.

E. Grand, large. — Prosternum à stries distantes. — Strie biangulaire du mésosternum à arc médian long et à angles obtus. 16. *Fahræi*. M. Cap. B. Sp.

E'. Petit, étroit. — Prosternum à stries rapprochées. — Strie biangulaire du mésosternum à arc médian court et à angles aigus. 17. *musicus*. Batchian.

B. Prosternum sans stries.

C. Ovale, convexe. — Métasternum paraissant imponctué. — Pygidium ♀ profondément sculpté. — Strie biangulaire du mésosternum à arc médian court et à angles rentrants aigus. 18. *convexus*. M. Venezuela.

C'. Allongé, parallèle ou un peu ovale, peu convexe. — Métasternum distinctement ponctué. — Pygidium ♀ superficiellement sculpté.

D. Très allongé, parallèle. — Strie biangulaire du mésosternum à angles aigus plus rapprochés.

E. Élytres couvertes de points aciculés serrés strigueux; stries dorsales plus fortes. — Strie biangulaire du mésosternum à arc médian long. — Ponctuation du métasternum plus fine. 19. *bilineatus*. M. Mexique.

E'. Élytres couvertes de points nets espacés; stries dorsales moins nettes. — Strie biangulaire du mésosternum à arc médian court. — Ponctuation du métasternum plus forte. 20. *parallelipipedus*. Herbst. Eur. Alg.

D'. Moins allongé, un peu ovalaire. — Strie biangulaire du mésosternum à angles obtus, plus distants.

E. Élytres à gros points ronds espacés. — Strie biangulaire du mésosternum à angles bien accusés. — Pygidium ♀ sculpté de gerçures irrégulières.
21. *bistriatus*. Erich. États-Unis.

E'. Élytres à points oblongs, un peu aciculés. — Strie biangulaire du mésosternum à peine anguleuse et comme bisinuée. — Pygidium ♀ avec une strie circulaire.
22. *flavicornis*. Herbst. Eur. Alg.

A'. Élytres avec une strie suturale.

B. Strie marginale du pronotum entière.

C. Prosternum avec une strie courte obsolète de chaque côté. — Une strie biangulaire au mésosternum. — Strie marginale du pronotum entière.

D. Grand, large, ovale, déprimé. — Strie suturale raccourcie par derrière. — Métasternum à peine visiblement pointillé.

E. Plus élargi. — Plus densément ponctué sur le dos. — Pygidium ♀ marqueté dans un cercle.

23. *malus*. M. Mexique.

E'. Plus étroit. — Plus lâchement ponctué sur le dos. — Pygidium ♀ sculpté d'une strie en cœur.

24. *cordipygus*. M. Mexique.

D'. Petit, étroit, ovale, convexe. — Strie suturale atteignant à peu près le bord apical. — Métasternum distinctement ponctué. 25. *seminulum*. Lec. États-Unis.

C'. Prosternum sans stries.

D. Long, étroit, subcylindrique.

E. Strie biangulaire du mésosternum faible et à peine visible. — Prosternum et mésosternum assez densément pointillés. — Ponctuation des élytres plus serrée.

26. *productus*. M. Colombie.

E'. Strie biangulaire du mésosternum forte et bien marquée. — Sternum paraissant imponctué, — Ponctuation des élytres grosse, mais espacée. — Pygidium ♀ sculpté de 2 ocelles ovales, accolés par le sommet.

27. *oculipygus*. Buen.-Ayres.

D'. Ovale oblong, tantôt fort élargi, tantôt plus parallèle et alors petit.

E. Prosternum densément, presque régulièrement pointillé.

F. Plus ovale. — Ponctuation des élytres moins forte. — Mésosternum densément pointillé. — Métasternum faiblement ponctué.

G. Plus grand. — Mentonnière non rugueuse; prosternum et métasternum moins densément et moins fortement ponctués. 28. *inunctus*. M. Ste-Cather.

G'. Plus petit. — Mentonnière rugueuse, ainsi que le prosternum; métasternum un peu plus ponctué.

29. *causticus*. M. Rio-Janeiro.

F'. Plus parallèle, petit. — Ponctuation des élytres forte. — Mésosternum à petits points très espacés; métasternum à points strigueux bien distincts.

30. *rugigenius*. Amazones.

E'. Prosternum lisse ou indistinctement pointillé.

F. Plus grand. — Strie suturale fort raccourcie par derrière. — Strie biangulaire du mésosternum à angles très aigus. — Métasternum peu distinctement pointillé. — Pygidium ♀ irrégulièrement sculpté.

31. *infimus*. M. Caracas.

F'. Plus petit. — Strie suturale atteignant le bord apical ou à peu près.

G. Strie biangulaire à arc médian court, et à angles enfoncés et recourbés au dehors. — Pygidium ♀ à 5 reliefs sur deux rangées transversales (2 et 3).

32. *Luderti*. M. Mexique.

G'. Strie biangulaire du mésosternum à angles aigus mais non recourbés en dehors.

H. Strie suturale forte, et suture élevée sans ligne de petits points.

I. Strie biangulaire du mésosternum à angles aigus un peu enfoncés, arc médian très petit. — Pygidium ♀ à reliefs arrondis nombreux.

33. *Schaufussi*. M. Andalousie.

I'. Strie biangulaire du mésosternum à angles aigus non enfoncés, à arc médian plus ou aussi large que les latéraux. — Pygidium ♀ à reliefs peu nombreux.

J. Métasternum à peine distinctement pointillé.

K. Plus ovale, assez fortement ponctué sur le pronotum et les élytres.

L. Arc médian de la strie biangulaire du mésosternum long. — Ponctuation des élytres assez forte, espacée ; celle du pronotum très fine. — Pygidium ♀ sculpté de 2 cercles irréguliers posés côte à côte. 34. *didymus*. M. Venezuela.

L'. Arc médian de la strie biangulaire assez long. — Ponctuation des élytres serrée ; celle du pronotum très fine et peu visible. — Pygidium ♀ sculpté de 2 sillons concentriques séparés par un relief arqué avec un autre rond au centre.

35. *concentricus*. Amér. mér.

L''. Arc médian de la strie biangulaire assez court. — Ponctuation du pronotum et des élytres plus forte. — Pygidium à deux arcs irréguliers réunis.

36. *Hispaniolæ*. Cuba.

K'. Plus parallèle, pointillé plus finement, à peine visiblement sur le pronotum.
37. *hariolus*. M. Mexique.

J'. Métasternum parsemé de chaque côté de points longs bien marqués. — Pygidium ♀ à 3 reliefs formant par leur jonction la figure d'un trèfle. 38. *trifolium*. M. Brésil.

H'. Strie suturale fine; suture plutôt enfoncée qu'élevée, avec une ligne de tout petits points serrés de chaque côté. 39. *bicinctus*. M. Brésil.

B'. Strie marginale du pronotum interrompue.
40. *laterirectus*. Mars. Cuba.

30. NOTODOMA. Mars.

1. (2). Notodoma bullatum. Mars.

Ovale court, bombé, noir de poix luisant; antennes, pattes, pourtour des élytres et pygidium ferrugineux. Tête allongée, enfoncée dans le prothorax; yeux subtriangulaires; front plan, ceint d'une forte strie, avec quelques points au bord antérieur; épistome incliné, étroit. Pronotum beaucoup plus large que long, anguleusement dilaté à sa base avec une impression ponctuée au devant de l'écusson, arqué sur les côtés, fortement rétréci et rabattu en devant avec une échancrure bisinuée et les angles obtus; entouré d'une forte strie marginale non interrompue, largement bordé sur les côtés de gros points épars. Écusson en triangle aigu. Élytres aussi larges à la base et de moitié plus longues que le pronotum, fortement dilatées-arrondies sur les côtés, rétrécies et presque droites au bout avec un angle sutural rentrant bien accusé; bord infléchi avec un fort sillon entier, sinué, accompagné d'un second très fin; strie subhumérale interne courte, apicale; 1-4 dorsales entières arquées, 4e réunie par un arc basal avec la suturale, 5e courte apicale. Propygidium en hexagone, déclive, égal, lisse, ponctué en devant; pygidium en ogive, bombé, lisse, inférieur, avec quelques points à chacun de ses angles. Prosternum large, plan, rebordé d'une strie réunie en devant, incisé à la base, mentonnière courte, rabattue, rebordée. Mésosternum large et court, avancé en pointe entre 2 larges sinuosités, en devant rebordé d'une strie forte non interrompue. Jambes antérieures un peu élargies, garnies d'une dizaine de courts denticules. — Long. 3,5. larg. 2,8 mill.

Siam, Bangkok, Malacca. Je dois cette curieuse espèce à M. le Cte F. de Castelnau, l'un de nos entomologistes les plus distingués.

Sa couleur brune, ses stries prosternales et frontales bien marquées, l'absence de ponctuation sur la tête, le pronotum, les élytres et le prosternum, et une foule d'autres caractères le distinguent du *globatum*.

31. PHYLLOSCELIS. Mars.

1. (2) Phylloscelis Arechavaletæ. Mars.

Ovale oblong, bombé, lisse, luisant, brun ferrugineux uniforme. Tête profondément enfoncée dans le prothorax, de manière que les angles du pronotum dépassent le point d'insertion des antennes, le bord antérieur de la mentonnière, les mandibules, et que les antennes sont logées dans une fossette large entre le pli des deux lames pectorale et dorsale du prothorax ; front large, arrondi au niveau des yeux, rétréci ensuite avec un rebord élevé et incliné pour former l'épistome, marqué d'une ligne transversale anguleuse suivie d'autres fines lignes qui lui sont parallèles. Pronotum beaucoup plus large que long, arrondi à la base, avec une ligne oblique aboutissant à la marge postérieure de chaque côté de l'écusson, arqué sur les côtés, et creusé en gouttière avec la marge étroite relevée, rétréci et profondément échancré en cercle par devant, avec les angles arrondis ; stries fines rapprochées, marginale se perdant à l'angle antérieur, latérale suivant quelque temps le commencement du bord latéral, coudée derrière les yeux, avec un trait enfoncé au coude entre les deux stries. Écusson en triangle aigu. Élytres aussi larges à la base et d'un tiers plus longues que le pronotum, dilatées à l'épaule, rétrécies par derrière, un peu arquées au bout, avec un angle rentrant bien marqué ; bord infléchi creusé sous l'épaule et bistrié, bordé à sa partie antérieure d'une strie qui s'arrête au coude, et d'un sillon qui descend un peu plus bas ; on remarque à la base un bourrelet bordé d'une suite de stries, qui s'étend de l'angle huméral jusqu'à la suture en formant un angle derrière l'écusson avec celui du côté opposé ; de cette strie basale partent 5 stries, bien limitées en dehors : 1re le long de la marge qui est mince et élevée ; 2e rapprochée postérieurement de la 1re, complète comme elle ; 3e interrompue dès la base, 4e et 5e seulement commencées : il y a en outre vers le bout une fine strie marginale très près de la suture. Propygidium assez convexe, en hexagone, bordé d'une fine strie formant en devant un petit angle rentrant ; segment précédent marqué d'un angle qui s'adapte à l'angle sutural des élytres. Pygidium, inférieur, bombé, en cercle tronqué, marqué de fines strigosités concentriques. Prosternum étroit incisé à la base pour recevoir la pointe du mésosternum, bordé d'une fine

strie de chaque côté, rapprochées en un point; mentonnière large et abaissée. Mésosternum très court, fortement bisinué en devant, bordé d'une fine strie sinueuse et d'une 2e également fine, très rapprochée de la 1re et presque droite. Premier arceau ventral bordé d'une strie en carré. Pattes courtes, larges et minces, à strioles distantes. Cuisses subarrondies, jambes en spatules, dilatées en cercle à l'extérieur et très amincies, garnies d'une série de courtes spicules, en dedans anguleusement multistriées, terminées en angle obtus, où se fait l'insertion du tarse, qui se loge dans une fossette oblique limitée seulement en dedans. — Long. 4,5, larg. 3,5 mill.

Montevideo.

Cette curieuse espèce, qui m'a été communiquée par M. Malavista, me semble devoir se réunir au genre *Phylloscelis*, dont le type unique n'est pas sous mes yeux; il en reproduit le caractère le plus saillant, cette structure des pattes et l'agencement du sternum.

V. SAPRINIENS.

39. SAPRINUS.

1. (32a.) Saprinus Dussaulti. Mars.

Ovale, assez convexe, noir luisant. Front légèrement convexe, inégal, ponctué, avec des courtes strioles en dedans des yeux; épistome fovéolé. Pronotum plus large que long, largement bisinué et bordé de points à la base, avec l'angle médian obtus, creusé; un peu arqué sur les côtés, rétréci et circulairement échancré en devant avec les angles arrondis; marqué d'une bande latérale de points très forts, serrés, et d'une profonde fossette à l'angle; strie marginale très fine, complète. Écusson ponctiforme. Élytres aussi larges à la base et de moitié plus longues que le pronotum, dilatées-arrondies à l'épaule, atténuées et coupées droit au bout; strie humérale et 1-2 dorsales fortes, raccourcies avant le milieu, 3e de moitié plus courte, 4e encore beaucoup plus arquée vers l'écusson, l'une et l'autre ponctuées; subhumérale externe basale forte et droite, interne nulle; bord infléchi pointillé, avec deux sillons, le supérieur allant rejoindre par le bord apical la suturale qui est fine et se perd au delà du milieu; 1er interstrie strigueux; ponctuation fine et assez serrée, occupant le tiers postérieur et remontant davantage en dedans et en dehors. Pygidium allongé, également et densément pointillé, bombé au bout. Prosternum plan, en carène arrondie, avec deux stries divergentes et un peu remontées en devant. Mésosternum à petits

points très écartés. Jambes antérieures dilatées, arrondies vers le bout, garnies de 10 à 12 denticules. — Long. 6. larg. 4,5 mill.

Indes Orientales, Assam.

Ressemble pour la forme et les stries au *cyaneus* Fab., mais il s'en distingue par sa couleur noire, sa strie frontale interrompue, ses stries prosternales divergentes et remontant.

2. (77 a). **Saprinus æneolus.** Mars.

Ovale court, tronqué aux deux bouts, légèrement convexe, vert foncé métallique luisant, pattes et antennes brun de poix. Front peu convexe, égal, pointillé, avec un point isolé sur le milieu du vertex; strie marginale fine, interrompue derrière l'épistome. Pronotum transverse, largement bisinué et bordé de points à la base, arqué sur les côtés, rétréci et circulairement échancré en devant avec les angles arrondis, creusé et rugueusement ponctué latéralement; strie marginale fine entière. Écusson très petit. Élytres aussi larges à la base et d'un tiers plus longues que le pronotum, dilatées-arrondies à l'épaule, rétrécies et coupées droit au bout; stries dorsales ponctuées bien marquées, 1re raccourcie au milieu, 2e et 4e aux deux tiers, 3e très courte basale, 4e réunie par un arc basal à la suturale qui est un peu obsolète en devant, mais va rejoindre le long du bord apical le sillon du bord infléchi qui est à peine pointillé; strie humérale fine confuse, subhumérale externe distincte, interne bien marquée presque jointe; ponctuation forte serrée, occupant le tiers postérieur, remontant sur le 1er interstrie et enclosant un espace lisse divisé par la 1re dorsale. Pygidium renflé au bout, densément et également pointillé. Prosternum plan, un peu rabattu au bout, stries fortes parallèles; mésosternum rebordé, avec quelques faibles points. Jambes antérieures dilatées-arrondies, garnies d'environ 8 denticules. — Long. 3,5, larg. 2,5 mill.

Chine, Shanghaï.

Diffère de l'*æneus* dont il est très voisin, par sa forme moins ovale, sa couleur vert foncé, sa ponctuation moins étendue, moins dense, ses stries prosternales non divergentes en devant, sa 2e dorsale bien dégagée et les autres plus longues.

3. (81a). **Saprinus subdiptychus.** Mars.

Arrondi, assez convexe, noir bronzé, luisant, pattes brunes. Front presque plan, égal, pointillé; strie marginale fine, interrompue derrière l'épistome. Pronotum transverse, largement bisinué à la base, arqué sur les côtés, rétréci et circulairement échancré en devant, avec les angles arrondis; ponctué dans tout son pourtour, plus fortement et sur une plus grande étendue latéralement; strie marginale

fine entière. Écusson ponctiforme. Élytres aussi larges à la base, et d'un tiers plus longues que le pronotum, dilatées à l'épaule, atténuées et tronquées droit au bout; couvertes de points serrés strigueux jusqu'à la base, sauf sur le 2e et le 4e interstries, où se trouvent des espaces lisses, luisants; pointillées sur les bords latéraux; 1-4 stries dorsales ponctuées, raccourcies vers le milieu et se perdant dans la ponctuation, 3e un peu confuse et plus courte, 4e réunie par un arc basal à la suturale qui rejoint par le bord apical le sillon du bord infléchi; stries subhumérales très courtes, interne unie à l'humérale. Pygidium en triangle un peu élevé au bout, également pointillé. Prosternum à stries un peu divergentes en devant; mésosternum rebordé; parsemés l'un et l'autre de points espacés, fins sur l'un, forts sur l'autre. Jambes antérieures dilatées-arrondies garnies de 4 à 5 denticules. — Long. 2,5, larg. 2 mill.

Ressemble fort au *diptychus*, mais distinct par son prosternum large bordé de stries fortes, entières, et ses jambes garnies de denticules peu nombreux.

Mexique.

4. (88a) **Saprinus Strobeli.** Mars.

Ovale oblong, convexe, noir vert, luisant, avec les antennes et les pattes un peu rembrunies. Front peu convexe, arrondi, rugueusement ponctué, sans strie marginale. Pronotum beaucoup plus large que long, un peu anguleux au milieu de la base, arqué sur les côtés, très rétréci et échancré en cercle par devant avec les angles non saillants arrondis; assez densément ponctué dans son pourtour, fortement le long du bord latéral et surtout dans la fossette; strie marginale entière bien marquée. Écusson petit aigu. Élytres aussi larges à la base et de moitié plus longues que le pronotum, dilatées-arrondies, atténuées et coupées droit au bout, stries dorsales fortes, 1re et 2e plus rapprochées et peu raccourcies vers l'extrémité, 3e et 4e un peu plus courtes, cependant elles vont en diminuant peu à peu de longueur de 1 à 4, celle-ci réunie par un arc basal à la suturale, qui n'atteint pas tout à fait le bord apical, mais se trouve suppléée par une petite strie tout près de la suture; humérale forte, très rapprochée de la 1re dorsale, subhumérale interne nulle, externe confondue avec le sillon supérieur du bord infléchi; suture enfoncée sur le tiers antérieur et relevée ensuite en carène; ponctuation très serrée, remontant jusqu'à la base, sauf près de l'écusson; les points sont gros et ocellés vers le bout. Pygidium allongé, bombé à la pointe, couvert également de ces points ocellés, entouré d'un sillon marginal complet et formant par derrière un petit angle rentrant. Prosternum bordé d'un sillon sinueux remontant en devant; mésos-

ternum finement rebordé, vaguement pointillé. Jambes antérieures dilatées-arrondies, garnies de 8 à 10 denticules. — Long. 5, larg. 3,5 mill.

Se reconnaît aisément à sa ponctuation ocellée et serrée, et à sa couleur vert-noir des espèces voisines et en particulier du *bonariensis* et du *assimilis* entre lesquels il se vient se placer.

Mendoza, Salvador. Cette espèce a dû être décrite sous ce nom dans les Actes de la Société de Milan, 1869, par M. Steinheil, qui me l'a donnée.

5. (111[a]). **Saprinus semirosus.** Mars.

Ovale court, assez convexe, bronzé-obscur, luisant, antennes et jambes brunes. Front convexe, inégalement pointillé; strie marginale fine, continuée obsolètement derrière l'épistome. Pronotum transverse, largement bisinué à la base, arqué sur les côtés, rétréci et circulairement échancré en devant avec les angles arrondis; couvert de points, fins sur le dos, forts et un peu rugueux, étroitement le long de la base, largement sur les côtés, avec une fovéole superficielle aux angles antérieurs; strie marginale forte entière. Écusson très-petit. Élytres aussi larges à la base et d'un tiers plus longues que le pronotum, dilatées arrondies à l'épaule, atténuées et coupées droit au bout; stries dorsales bien marquées, 1, 2 et 4 raccourcies vers le milieu, égales entre elles et pénétrant dans la rugosité, 3[e] plus courte et n'y entrant pas; toutes recourbées en dedans à la base, 4[e] réunie par un arc basal à la suturale, qui va rejoindre par le bord apical le sillon supérieur du bord infléchi; celui-ci à peine pointillé; subhumérale externe presque réunie au sillon, interne longue et réunie à l'humérale; ponctuation dense, serrée, aciculée, mate, ceignant un espace basal lisse luisant qui s'étend sur les 2-4 interstries. Pygidium densément ponctué, plus finement sur le renflement apical. Prosternum presque plan, à points espacés; stries fortes divergentes en devant, quoique à peu près dans le plan du prosternum. Mésosternum rebordé, à points forts espacés. Jambes antérieures dilatées arrondies en devant, garnies de 8 denticules. — Long 2,8 larg. 2,3 mill.

Chili.

Très-voisin du *frontistrius*, il s'en distingue par sa taille plus petite, ses points plus serrés, un peu moins gros, et par ses stries dorsales ne pénétrant pas toutes dans l'espace rugueux.

6. (126[a]). **Saprinus libanicola.** Mars.

Ovale oblong, subdéprimé, noir métallique luisant, front presque plan, rugueusement pointillé avec un gros point au milieu du vertex; strie marginale fine continuée sur les côtés de l'épistome sans se

rejoindre. Pronotum transversal, presque droit et bordé de points à la base, arqué sur les côtés, rétréci et échancré en cercle par devant avec les angles arrondis, convexe et couvert de petits points espacés peu visibles, plus forts dans son pourtour et surtout latéralement; strie marginale bien marquée, entière. Écusson ponctiforme. Élytres aussi larges à la base, dilatées-arrondies à l'épaule, atténuées et coupées droit au bout; stries dorsales bien nettes, raccourcies vers le milieu, 1 et 3 plus courtes que 2 et 4; celle-ci réunie par un arc basal à la suturale qui se perd vers les 2/3 et est représentée à l'angle sutural par une striole courte; bord infléchi lisse, sillon supérieur fort, entier, inférieur, très fin, ainsi que la strie humérale; subhumérale externe nulle, interne bien marquée, joignant presque l'humérale; ponctuation fine, peu serrée, de points oblongs, remontant jusqu'au milieu en dedans de la 2e dorsale. Pygidium allongé, couvert de points serrés, égaux. Prosternum atténué au devant, stries fortes subparallèles, atteignant la pointe antérieure en se rapprochant peu à peu. Mésosternum finement rebordé, à points fins très espacés. — Long, 2,5 larg. 1,8 mill.

Liban.

Cette espèce se rapproche du *Mersinæ*, dont elle se distingue par la longueur relative des stries dorsales des élytres et la structure du prosternum. Il n'en reste que des individus tout à fait incomplets.

7. (141[a]). **Saprinus argentinus.** Mars.

Ovale arrondi, assez convexe, noir métallique luisant, antennes brunes, pattes rouge ferrugineux, front plan, densément ponctué-rugueux; strie marginale indistincte. Pronotum transverse, largement bisinué à la base, avec une étroite bordure de points, à peine arqué sur les côtés, rétréci et circulairement échancré en devant avec les angles arrondis, strie marginale bien marquée, entière; ponctuation assez serrée, plus forte dans la bande latérale, et assez étendue. Écusson en triangle très petit. Élytres aussi larges à la base et de moitié plus longues que le pronotum, dilatées-arrondies à l'épaule, un peu rétrécies et coupées droit au bout; stries dorsales fortes, dépassant le milieu, 1-4 de plus en plus courtes, 3e bien raccourcie à la base, 4e réunie par un arc basal avec la suturale qui se perd dans la rugosité bien avant l'extrémité; subhumérale interne courte séparée de l'humérale, externe confondue avec le sillon du bord infléchi, quoique visible; ponctuation fine, aciculée, strigueuse, couvrant le tiers postérieur. Pygidium peu convexe, également et densément ponctué. Prosternum en carène droite, finement pointillé, avec 2 sillons remontants. Mésosternum finement rebordé, avec des

points espacés. Jambes antérieures dilatées arrondies vers l'extrémité, garnies de 8 à 10 denticules. — Long. 3, larg. 2,3 mill.

Montevideo.

Ressemble beaucoup pour le faciès et la ponctuation des élytres aux *S. hypocrita*, *modestus* et *modestior*; il diffère de tous trois par sa taille plus petite et la 3e strie dorsale très raccourcie à la base; en outre, du 1er, par son front plus rugueux, son bord infléchi moins ponctué, la ponctuation des élytres plus mate, celle du mésosternum plus grosse; du 2e de plus, par la longueur relative des stries dorsales des élytres; enfin du 3e, par son front rugueux et son mésosternum à points beaucoup plus forts.

8. (141b). **Saprinus flaviclava.** Mars.

Arrondi, convexe, noir de poix luisant; pattes rouge ferrugineux; massue jaune. Front presque plan, également et rarement ponctué; avec 2 arcs qui ne se rencontrent pas derrière l'épistome. Pronotum transverse, bombé, dilaté en angle à la base, arqué sur les côtés, rétréci et circulairement échancré en devant avec les angles courts arrondis; bordé entièrement d'une forte strie; lisse avec une bande latérale de points. Écusson en petit triangle. Élytres aussi larges à la base et d'un tiers plus longues que le pronotum, dilatées-arrondies à l'épaule, coupées droit au bout; 1-4 stries dorsales pontuées, 1re un peu plus forte, atteignant les 3/4, les autres allant en se raccourcissant, 4e réunie par un arc basal à la suturale qui n'atteint pas le bord apical. Strie humérale fine et bien marquée; subhumérales nulles; bord infléchi avec un fort sillon; ponctuation forte et peu serrée occupant environ le tiers postérieur en dedans de la 2e dorsale. Pygidium en triangle, assez convexe, densément et également ponctué; on voit, dans un des sexes, au bout, 2 stries parallèles courtes, appuyées sur une transversale sinuée. Prosternum bombé avec quelques petits points, renflé et terminé en pointe mousse par devant, avec les stries marginales remontant en courbe et aboutissant à une fovéole. Mésosternum rebordé, à points espacés. Jambes antérieures dilatées-arrondies vers le bout, garnies de 7-8 denticules. — Long. 3-2, larg. 2,5 mill.

Fleuve des Amazones.

Voisin du *canalistrius*, il s'en distingue par la 1re strie dorsale des élytres moins forte, la strie frontale, la ponctuation du pronotum; du *sterquilinus* et de l'*hypocrita*, par son front sans fovéole, à points espacés, à strie formée de deux arcs, la ponctuation du pronotum, la strie suturale complète et la structure du prosternum.

9. (148a). **Saprinus eremita.** Mars.

Ovale, court, subtronqué aux deux bouts, noir luisant, élytres,

antennes et pattes rouges. Front assez convexe pointillé, avec un gros point médian, entouré d'une fine strie, interrompue derrière l'épistome. Pronotum transverse, subsinué de chaque côté à la base, arqué sur les côtés, rétréci et circulairement échancré en devant avec les angles arrondis ; finement et à peine visiblement pointillé, avec de plus grands points sur les bords latéraux, ces points vont jusqu'à se réunir en petite ligne longitudinale; strie marginale bien marquée, entière. Écusson ponctiforme. Élytres aussi larges à la base et de moitié plus longues que le pronotum, dilatées à l'épaule, atténuées et coupées droit au bout; stries dorsales longues, fortes, 1re atteignant les 3/4, 2e un peu plus longue, 3e presque complète, 4e la plus courte, réunie par un arc basal à la suturale qui est à peine raccourcie à l'extrémité ; humérale fine bien marquée ; subhumérales nulles ; ponctuation forte, occupant le tiers postérieur ; bord infléchi lisse avec un sillon supérieur fort et un inférieur très fin. Pygidium en triangle bombé, également et densément ponctué. Prosternum en carène droite, pointillé, avec deux sillons ascendants; mésosternum finement rebordé, à points assez forts, peu serrés. Jambes antérieures dilatées arrondies vers l'extrémité, garnies de 7-8 denticules. — Long. 2,2 larg. 1,5 mill.

Pampas.

Diffère de *granatensis*, dont il a le faciès, par la couleur rouge de ses élytres et leur 3e strie dorsale la plus longue.

10. (158a) **Saprinus emys.** Mars.

Ovale convexe, noir de poix luisant, brun ferrugineux sur les élytres, aux antennes et aux pattes. Front convexe, densément et également ponctué, avec une courte strie en dedans de l'insertion antennaire de chaque côté. Pronotum beaucoup plus large que long, bordé de points et dilaté en angle à la base, arqué sur les côtés, rétréci et échancré en cercle par devant, avec les angles courts et arrondis ; ponctuation serrée dans le pourtour, plus forte le long du bord latéral ; strie marginale forte, régulière et non interrompue. Écusson en petit triangle aigu. Élytres aussi larges à la base et de moitié plus longues que le pronotum, dilatées-arrondies à l'épaule, un peu atténuées et coupées droit au bout ; stries dorsales fortes, raccourcies progressivement de dehors en dedans, 1re atteignant les 3/4, 4e formant un arc basal jusqu'à l'écusson, sans rejoindre la suturale raccourcie à ses deux extrémités; ponctuation apicale, assez serrée et égale, ne remontant pas jusqu'au milieu, et ne dépassant pas la 1re dorsale ; strie humérale oblique bien marquée, ainsi que la subhumérale interne; subhumérale externe nulle; sillons du bord infléchi entiers, supérieur gros, inférieur fin. Pygi-

dium en triangle sphérique allongé, densément et également ponctué. Prosternum bordé de chaque côté d'un fort sillon se terminant à une fovéole et remontant : mésosternum entièrement rebordé ; tous deux avec de tout petits points fins espacés. Jambes antérieures dilatées-arrondies et garnies de 8 ou 10 spinules ; postérieures de spinules beaucoup plus allongées. — Long. 3,3, larg. 2,3 mill.

Ressemble au *Tarnieri*, mais d'une couleur plus rouge, moins fortement ponctué, avec la strie suturale raccourcie et les jambes antérieures moins fortement dentées.

Amérique. Brésil?

11. (201a) **Saprinus Grandini.** Mars.

Ovale, assez convexe, brun ferrugineux, avec des reflets vert-bronzé brillant ; antennes et pattes rouges. Front transverse, presque plan, bordé en devant d'une strie droite avec le bord tranchant, densément et presque rugueusement pointillé. Pronotum transverse, faiblement bisinué à la base, arqué et cilié sur les côtés, rétréci et échancré en cercle par devant, avec les angles arrondis, couvert de points peu serrés, assez forts, surtout sur les bords latéraux qui ne sont pas creusés ; strie marginale fine, toujours très près du bord, et non interrompue. Écusson très petit. Élytres aussi larges à la base et de moitié plus longues que le pronotum, dilatées-arrondies à l'épaule, rétrécies et coupées droit au bout ; couvertes sur toute leur surface de gros points, serrés au bout ; stries ponctuées, fortes, 1re à 3e dorsales d'égale longueur, raccourcies vers l'extrémité, 4e un peu plus courte, réunie par un arc basal à la suturale qui est entière ; humérale oblique, subhumérale interne longue, à peine disjointe, externe à peine distincte du sillon submarginal, et lui étant parallèle ; bord infléchi à peine ponctué. Pygidium ponctué également, comme le pronotum, bombé au bout. Prosternum en carène mince, dilaté à la base, stries bien marquées, assez rapprochées, subparallèles, cessant à une certaine distance du bout de la mentonnière. Mésosternum entièrement rebordé, également pointillé. Jambes antérieures dilatées-arrondies, garnies de denticules ; postérieures dilatées au bout avec de longs cils. — Long. 2,3, larg. 1,5 mill.

Sa couleur et sa ponctuation suffisent pour le distinguer de ses voisins. Je l'ai dédié au major Grandin de L'Éprevier, qui me l'a donné, et l'un des entomologistes les plus aimables et les plus zélés.

12. (226a). **Saprinus estriatus.** Lec. Surv. Pacif. 1857. 36.

Arrondi oblong, noir bronzé, pronotum très densément aciculé, un calus arrondi de chaque côté et un espace basal presque lisse ; élytres très densément aciculées ; stries dorsales nulles ; une tache subsuturale près de la base, une autre humérale et une troisième

intermédiaire plus petite, lisses et luisantes : strie externe allongée flexueuse peu distincte. — Long. 13.

Orégon, un seul individu.

Appartient au groupe des *fraternus*, *mancus*, *bigemmeus*, etc., dans lesquels le front est bordé transversalement et angulairement strié, et le prosternum comprimé avec les stries distinctes. Les jambes antérieures avaient été probablement 4-dentées, comme dans le *bigemmeus*, mais les dents, à l'exception de celle du milieu, sont entièrement usées. (*Ex Leconte.*)

13. (238ª). **Saprinus seminitens.** Lec. N. Sp. I 1863. 61. 227.

Ovale convexe, bronzé, luisant au milieu ; tête avec une ligne transverse profonde, supérieure arquée obsolète ; prothorax rugueusement ponctué, un espace transversal lisse à la base ; élytres avec la strie suturale entière réunie par un arc basal avec la dorsale interne ; dorsales graduellement plus longues extérieurement, externe sinuée presque entière ; marginale interne très raccourcie de chaque côté, externe entière ; densément ponctuées sur leur moitié postérieure, sans que la ponctuation s'étende au delà de la strie dorsale externe ; jambes antérieures fortement dentées ; jambes et tarses roux obscur. — Long. 13.

États-Unis, Nebraska.

Ressemble au *Sphæroides*, mais l'espace poli du pronotum est beaucoup plus petit et la surface ponctuée des élytres, beaucoup plus étendue. (*Ex Leconte.*)

14. (271ª). **Saprinus ripicola.** Mars.

Ovale arrondi, bombé, noir métallique luisant, antennes et pattes brun-ferrugineux. Front assez convexe, fortement ponctué, sans stries ; épistome beaucoup plus étroit que la tête. Pronotum beaucoup plus large que long, anguleusement dilaté au milieu de la base, arqué sur les côtés, abaissé, très-rétréci et échancré en cercle par devant avec les angles arrondis : strie marginale fine entière ; ponctuation fine et espacée sur le milieu, forte et assez serrée dans son pourtour. Écusson petit, en triangle. Élytres aussi larges à la base et deux fois plus longues que le pronotum, dilatées-arrondies à l'épaule, rétrécies et coupées droit au bout, couvertes de points, gros, serrés et presque strigueux postérieurement, fins, espacés, et presque nuls antérieurement. Stries dorsales fortes, 1ʳᵉ raccourcie aux 4/5, 1-3 de plus en plus courtes, 4ᵉ aussi longue que la 3ᵉ, réunie à la base par un arc sinué, décomposé avec la suturale qui est bientôt interrompue et atteint presque l'extrémité ; humérale parallèle à la 1ʳᵉ dorsale, subhumérales interne et externe courtes isolées, toutes bien marquées ; bord

infléchi bisillonné. Pygidium en triangle allongé, convexe, densément et également ponctué. Prosternum plan, à stries fortes parallèles, terminées en devant dans deux fossettes entre lesquelles le prosternum est incisé. Mésosternum entièrement rebordé, avec de très gros points espacés. Métasternum ponctué de même, mais moins fortement. Jambes antérieures fortement dilatées arrondies et garnies de denticules assez nombreux. — Long. 3,5; larg. 2,5 mill.

Plus grand, plus bombé, plus noir que l'*incisisternum*, il s'en distingue par ses stries dorsales, et surtout par la ponctuation du méso et du métasternum. Il offre d'ailleurs tous les caractères de ce groupe curieux.

Nouv.-Hollande, sur les bords de la Riv. de Murray.

15. (271[b]). **Saprinus bicirculus.** Mars.

Ovale, peu convexe, noir métallique luisant, antennes et pattes brunes. Front transverse, légèrement convexe, densément et fortement ponctué, sans stries. Pronotum beaucoup plus large que long, arrondi au milieu de la base, arqué sur les côtés, rétréci et abaissé, échancré en cercle par devant avec les angles arrondis; strie marginale entière bien marquée; ponctuation serrée, forte dans le pourtour. Écusson petit, enfoncé. Élytres aussi larges à la base et de moitié plus longues que le pronotum, courbées sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout, couvertes sur le dos de points assez écartés, plus fins en devant; stries dorsales fortes : 1-3 à peu près égales, raccourcies aux 2/3, 4[e] un peu plus courte, réunie par un arc basal à la suturale qui n'atteint pas tout à fait le bord apical; humérale forte oblique; subhumérale externe nulle, interne à peine marquée; bord infléchi avec un fort sillon entier. Pygidium en ogive allongé, densément et également ponctué, renflé au bout et marqué de 2 petits cercles côte à côte (caractère probablement de la ♀). Prosternum plan, avec 2 stries internes, raccourcies en devant, parallèles, et 2 externes profondes, terminées tout à fait à la marge par une fossette. Mésosternum rebordé, et parsemé également de points. Jambes antérieures dilatées-arrondies et garnies de nombreux petits denticules. — Long. 3,5 ; larg. 2,3 mill.

Amérique mérid.

Ressemble beaucoup à l'*incisisternum*, mais ses stries dorsales ont des proportions relatives différentes, la 4[e] est nettement réunie à la suturale et le prosternum n'est point incisé entre les fossettes antennaires.

16. (274[a]). **Saprinus limatus.** Mars.

Ovale tronqué, assez convexe, noir-bronzé, luisant; pattes et antennes ferrugineuses, bouton plus clair. Front rugueusement poin-

tillé, un peu convexe, sans stries. Pronotum transverse, un peu arqué à la base, courbé sur les côtés, rétréci et échancré en cercle par devant avec les angles arrondis; ponctuation très fine, serrée, strigueuse sur les côtés; strie marginale fine entière. Écusson ponctiforme. Élytres aussi larges à la base et de moitié plus longues que le pronotum, un peu dilatées-arrondies à l'épaule, coupées droit au bout; stries dorsales bien marquées, à peu près de même longueur, se perdant dans la strigosité, 4e réunie par un arc basal à la suturale, qui s'éteint près de l'écusson, pour reparaître obsolète vers le milieu; strie humérale fine, confuse; subhumérale interne disjointe, externe confondue dans le sillon du bord infléchi, qui est fort et entier, tandis que la strie marginale est fine; l'intervalle entre elles strigueux; moitié postérieure des élytres opaque, comme limée, avec de petits points aciculés; moitié antérieure luisante, avec des points rares et fins sur les interstries. Pygidium peu convexe, mat, à petits points superficiels. Prosternum en carène mince, droite; stries remontant aussitôt après les hanches, puis formant un coude aigu et marchant parallèles jusqu'à la fovéole antérieure qui remonte vers celle du côté opposé. Mésosternum finement rebordé, rétréci en devant avec quelques gros points. Jambes antérieures dilatées-arrondies vers le bout et garnies de nombreux denticules. Long. 2,5, larg. 1,8 mill.

Montevideo.

Cette jolie espèce se rapproche du *G. rotundatus* par sa ponctuation et la disposition des stries des élytres; il s'en faut cependant de beaucoup qu'il présente les caractères extérieurs du sous-genre *Gnathoncus*, et il m'est impossible de m'assurer s'il possède le *fameux* crochet aux mâchoires; mais sa forme générale ne me permet pas de le placer mieux ailleurs.

VI. ABRÉENS.

42. TERETRIUS. Er.

1. (2a). Teretrius intrusus. Mars.

Elliptique, subcylindrique, noir-brun luisant. Tête enfoncée, verticale; front large, convexe, égal, finement ponctué, avec une petite strie marginale en dedans des yeux; épistome assez large, coupé droit, sans séparation du côté du front; labre très petit, cilié. Antennes ferrugineuses, scape coudé, massue plus pâle, comprimée, arrondie. Pronotum plus large que long, assez densément ponctué,

un peu arqué à la base, subsinué et rebordé d'une strie non interrompue sur les côtés, largement échancré en cercle avec les angles rabattus et arrondis. Écusson ponctiforme. Élytres un peu plus larges à la base et de moitié plus longues que le pronotum et ponctuées comme lui, dilatées au milieu et lisses sur le bord infléchi, arquées séparément au bout avec un petit angle sutural rentrant. Propygidium transversal, avec des points assez serrés, incliné, en hexagone dont le côté antérieur très court est opposé au postérieur très long. Pygidium vertical, en demi-ellipse, plus finement et moins densément ponctué, bombé au bout. Prosternum élargi et droit en devant, nettement rebordé, avec les côtés rabattus, rétréci et angulairement échancré à la base ; couvert de points écartés réguliers ; mésosternum en pointe sinueuse, bien rebordée, avec des points beaucoup plus forts et plus écartés que le prosternum ; métasternum faiblement ponctué. Pattes ferrugineuses ; jambes antérieures comprimées, très élargies et arrondies en dehors, garnies de 9 denticules serrés, égaux et réguliers ; postérieurs, de 5 à 6 épines. — Long. 3,3, larg. 1,5 mill.

Indes orientales.

Taille et faciès du *Kraatzi*, beaucoup moins fortement et moins densément ponctué sur le dos, à prosternum en carène, sans stries, et avec de gros points espacés.

2. (5a). **Teretrius melburnius.** Mars.

Elliptique subcylindrique, court, assez densément et également ponctué en dessus, noir de poix luisant, angles antérieurs du pronotum, antennes et pattes rouge ferrugineux. Front bombé, transverse, non distinct de l'épistome. Pronotum transverse, légèrement arqué à la base et sur les côtés, largement échancré en cercle par devant, avec les angles rentrés, abaissés et peu aigus ; strie marginale forte, bien entière. Écusson imperceptible. Élytres aussi larges et un peu plus longues que le pronotum, paraissant parallèles sur les côtés, rétrécies un peu et coupées droit au bout, avec l'angle externe arrondi ; bord infléchi lisse ; sans stries. Pygidium en demi cercle, élevé au milieu, impressionné et rugueux au bout. Prosternum assez fortement et pas densément ponctué, incisé à la base, sans stries ; mésosternum fortement rebordé, en pointe, à points gros, espacés. Jambes antérieures dilatées en arc, garnies de 7 denticules égaux, également rapprochés ; intermédiaires 6-épineuses, postérieures ciliées. — Long. 3, larg. 1,5 mill.

Victoria, Melbourne, Sidney.

Ressemble beaucoup à l'*intrusus*, avec lequel il partage la particularité d'avoir le prosternum sans stries, mais trois fois plus petit.

plus court, les jambes antérieures 7-denticulées, et les points du prosternum et du mésosternum plus fins et un peu plus serrés.

3. (6[a]). **Teretrius obliquulus.** Le C. Surv. Pacif. 1857. 36.

Oblong, cylindrique, noir luisant, ponctué; élytres marquées à la base d'une striole oblique vers les épaules; massue des antennes et pattes d'un roux de poix. Jambes antérieures subitement dilatées, 6-denticulées. — Long. 13.

Sacramento.

Cette espèce a la forme du *picipes*, mais elle est beaucoup plus grande, deux fois aussi longue; celui-ci est plus finement ponctué et n'a pas de strie oblique à la base des élytres. (*Ex Le Conte.*)

44. HOMALOPYGUS. Bohem.

1. ([a]1). **Homalopygus longipes.** Mars.

Ovale oblong, assez épais, déprimé sur le dos et garni de soies jaune brillant, couchées, espacées, noir de poix luisant; antennes et pattes rouge-ferrugineux. Tête rudement ponctuée, impressionnée sur le vertex, un peu élevée sur le devant du front; strie bien distincte; épistome court et étroit. Pronotum beaucoup plus large que long, dilaté en angle large au milieu de la base, oblique sur les côtés, rétréci et échancré en cercle par devant avec les angles arrondis; un peu creusé latéralement avec le bord élevé en bourrelet; Ponctuation assez forte dans le pourtour, peu serrée, pilifère; strie marginale fine, dans la marge, cessant entre les yeux; strie latérale fine, marquée seulement à l'angle antérieur et derrière la tête; on remarque de chaque côté deux stries fortes partant de la base et remontant obliquement jusqu'au milieu. Écusson enfoncé, en triangle. Élytres aussi larges à la base et de moitié plus longues que le pronotum, subparallèles, un peu rétrécies et coupées droit au bout; couvertes de points pilifères très espacés; stries dorsales minces, bien nettes, 1[re] raccourcie aux 2/3, 3[e] et 4[e] un peu avant, 4[e] plus courte encore, plus oblique vers la base qu'elle n'atteint pas; suturale fine raccourcie à ses deux extrémités; subhumérale interne formant un large sillon en dedans de l'épaule, interrompue après, et devenant très fine; externe également entière, sinueuse, abaissée sous le bord infléchi, qui est fortement sillonné. Propygidium hexagonal, grand, incliné, à points fins épars. Pygidium court en arc, renflé dans le pourtour et creusé en devant, finement pointillé. Prosternum plan, assez large, incisé à la base, à stries marginales complètes, paral-

lèles; mentonnière large rabattue; mésosternum bisinué avec une fine strie marginale; sans points visibles. Jambes antérieures en arc, 5 ou 6 denticulées; postérieures aplaties, également larges, allongées, à peine visiblement épineuses. — Long. 2,8, larg, 1,5 mill.

Amazones.

N'a de commun avec le *latipes* Bohem que la forme générale et les caractères du genre; sa ponctuation pilifère, son système de stries, la disposition du pygidium et même des jambes postérieures le distinguent sans peine.

44.ª MECISTOSTETHUS.

1. **Mecistostethus pilifer.** Mars.

Ovale oblong, aplati, d'un brun ferrugineux, très lisse et très luisant; pattes d'un rouge plus clair, massue des antennes jaune-roux, hérissées de rangées de poils jaune luisant assez longs, dressés, très espacés, visibles seulement dans le pourtour et par derrière, sortant chacun d'un point faible et peu visible. Front plan, transverse, en arc devant et derrière, rebordé d'une strie bien marquée, et muni de 3 points pilifères placés transversalement; épistome court très abaissé, surplombé par le bord du front; labre court, transversal, sinué au bout. Mandibules courtes, en arc, croisant la gauche en dessus. Antennes insérées entre les yeux, qui sont entièrement cachés, et la base des mandibules sous le rebord du front; logées dans l'angle profond, formé par la lame pectorale et le bord du pronotum, dont l'angle dépasse beaucoup la mentonnière. Pronotum beaucoup plus large que long, assez convexe presque en demi-cercle. largement bisinué à la base et arrondi au milieu, en cercle sur les côtés, rétréci fortement et échancré en cercle au bord antérieur avec les angles abaissés, arrondis; bordé sur les côtés de 2 fines stries, très rapprochées, séparées par un mince bourrelet, l'interne non interrompue au bord antérieur. Écusson très petit, oblong. Élytres aussi larges à la base, et deux fois plus longues que le pronotum, subparallèles, coupées droit au bout, déprimées en dessus, bordées en dehors d'un mince rebord qui s'étend de la base au bord apical: bord infléchi large, lisse, égal; 3 stries dorsales fines entières, subparallèles, sinueuses et rapprochées au bout. Propygidium transversal incliné, court. Pygidium en demi-cercle, à peine convexe, ceint d'un mince rebord élevé. Prosternum court, en carène mince, avec 2 stries assez courtes sur le plan incliné; mentonnière courte. Mésosternum en cône, rebordé en devant, séparé du métasternum par une strie droite; celui-ci d'une longueur démesurée, lisse, occupant la moitié de la longueur, avec une fossette superficielle de chaque côté au devant des

hanches. Abdomen de 5 segments courts. Pattes robustes aplaties; antérieures rapprochées; cuisses ovales, un peu élargies au milieu; jambes dilatées-arrondies vers le bout avec quelques longs cils; antérieures cachées complètement sous les cuisses dans le repos; tarses libres, sétacés, de 5 articles, 1-4 courts allant en diminuant d'épaisseur, munis chacun de 2 longues spinules jaunes; dernier long, menu, avec 2 faibles crochets. — Long. 2, larg. 1,3 mill.

Amazones.

Cette espèce remarquable ne peut se rattacher à aucun genre, et n'a de similitude qu'avec les genres *Homalopygus* et *Spathonchus*, et encore ce ne sont que de vagues points de rapprochements; son front, son prosternum avec la fossette antennaire, son mésosternum élevé en cône et surtout son métasternum d'une étendue démesurée, ainsi que la disposition des stries des élytres et de ces poils dressés et figurant des séries, sont autant de caractères tranchés qui en font un genre à part et reconnaissable entre tous. Il est inutile de les répéter ici, puisque j'y ai insisté dans la description ; je lui ai donné le nom de ***Mecistostethus*** (Μήκιστος, très long, στῆθος poitrine).

46. **PLEGADERUS.** Er.

1. (6ª). **Plegaderus monachus.** Mars.

Cette espèce est tellement voisine du *Comonforti*, qu'il est superflu d'en donner une description détaillée. Paraît un peu plus allongé; son pronotum est plus étroit, ses portions médianes sont plus distinctement pointillées, moins bombées, surtout la postérieure; les élytres, au lieu d'avoir une petite strie dorsale bien marquée en arc oblique, n'en ont qu'un court vertige plus distant de l'humérale et droit, à peine visible; le prosternum est plus densément pointillé et le mésosternum à points plus marqués et un peu plus nombreux. — Long. 1,3 larg. 0,6 mill.

Amérique mérid ; Brésil ?

50. **ABRÆUS.** Leach.

1. (4ª). **Abræus granosus.** Mots. Mosc. 1863. 459.

Orbiculaire, subglobuleux, un peu opaque, très ponctué ou finement et densément cicatriqueux, parsemé çà et là de poils blanchâtres, noir; massue des antennes oblongue ; tarses brun de poix ; yeux cendrés saillants. Tête un peu oblongue, infléchie de chaque côté vers l'insertion des antennes, élevée un peu au dessus des yeux. Prothorax

deux fois plus large que la tête, très transverse, très ponctué, avec une ligne transverse de points le long de la base; côtés atténués en courbe par devant; angles postérieurs aigus, prolongés en forme d'épine. Élytres plus étroites à la base que le prothorax, un peu dilatées au milieu, arrondies par derrière, couvrant presque le pygidium, couvertes de points très nombreux granulés ou rugueux; stries basales à peine distinctes, interrompues; strie suturale nulle. Dessous du corps ponctué. Jambes antérieures un peu dilatées et subsinuées au bout. — Long. 1,3, larg. 1 mill. (*Ex Mots.*)

Ceylan, Monts de Nura-Ellia.

51. **ACRITUS.** Le C.

1. (11[a]). **Acritus hædillus.** Mars.

Ovale convexe, noir de poix luisant, antennes brunes, 1er article du funicule long, 2-7 courts, granuleux, massue oblongue; pattes ferrugineuses. Front convexe paraissant lisse. Pronotum transversal, sinué-arqué à la base, courbé sur les côtés, rétréci et échancré en cercle par devant avec les angles abaissés obtus, strie marginale fine, entière; très finement pointillé, avec une bordure de points un peu plus marqués à la base, mais sans strie circulaire ou anguleuse. Élytres aussi larges à la base et de moitié plus longues que le prothorax, dilatées-arrondies sur les côtés, fort rétrécies et coupées droit au bout, bombées sur le dos, couvertes de points plus forts, peu serrés, bien isolés, un peu plus rapprochés près de la suture qui est un peu élevée par derrière; bord infléchi lisse avec un sillon bien marqué, entier. Pygidium en demi-cercle finement et peu pointillé. Prosternum en rectangle, un peu retréci au milieu avec les stries divergentes aux deux bouts; mésosternum en courbe large, entièrement rebordé, à points espacés. — Long. 1, larg. 0,5 mill.

Nouv. Hollande.

C'est la première espèce décrite de ce pays à ma connaissance. Elle ressemble pour la forme du sternum au *minutus*, mais elle en diffère par l'absence de strie anguleuse du pronotum.

SUPPLÉMENT AU CATALOGUE DES HISTÉRIDES

PUBLIÉ

DANS LES ANNALES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE,

LE 1er NOVEMBRE 1862.

Ire TRIBU : HOLOLEPTIENS.

a1° **Dimalus.** Mars. *S. Ent. B.* (70). 55.

1 platamodes. M. *Ib.* 57.	Cayenne.

1° **Phylloma.** Er.

3a Maragnoni. M. *Ib.* 57.	Fl. Amazones.
3b monodon. M. » 58.	id.

2° **Hololepta.** Payk.

5a menadia. Mars. *Ab.* (64). 279.	Célèbes.
5b obtusipes. Mars. *Ab.* (64). 280.	Sumatra.
28a vulpes. M. *S. Ent. Belg.* (70). 58.	Mexique.
35a pygolissa. M. » 59.	Panama.

3° **Lioderma.** Mars.

13a cimex. M. » 60.	Brésil.
13b funebris. M. » 60.	Chili.

IIe TRIBU : TRYPANÉENS.

5° **Trypanæus.** Esch.

12a bisulcifrons. M. *Ib.* 61.	Fl. Amazones.
17a sulcipygus. M. » 62.	Brésil, Bahia.
18a nasicornis. M. » 62.	Amazones.
25a resectus. M. » 63.	id.

* *Trypeticus* Mars. *Ab.* (64). 282.

28.	gilolous. Mars. *Ib.* 282, 1.	Moluques.
29.	terebellus. Mars. » 282, 2.	Nouv. Guinée.
30.	kalemantanus. Mars. » 283, 3.	Bornéo.
31.	cinctipygus. Mars. » 284, 4.	id.

IIIᵉ TRIBU : HISTÉRIENS.

6ᵉ **Plæsius.** Er.

4.	pudicus. Mars. *Ab.* (64). 285, 4.	Malac. Moluq.
5.	cossyphus, Mars. » 285, 5.	Moluques.

9ᵉ **Macrosternus.** Mars.

2.	circularis. Mars. *Ib.* 286.	Malac. Bornéo.

10ᵉ **Apobletes.** Mars.

$^{a}1$.	fossistoma. M. *S. Ent. B.* (70). 63.	Afrique mér.
3^{a}.	malaccensis. M. » 64.	Malacca.
3^{b}.	indocilis. Mars. *Ab.* (64). 288, 1 *note.*	Ceylan.
3^{c}.	amphibius. Mars. » 288, 1.	Nouv. Guinée.
3^{d}.	correctus. Mars. » 289, 2.	id.
3^{e}.	mysolicus. Mars. » 289, 3.	Mysol.
5^{a}.	papuensis. Mars. » 290, 6.	Nouv. Guinée.
5^{b}.	mortycola. Mars. » 290, 7.	Moluq.
5^{c}.	aruensis. Mars. » 291, 8.	Nouv. Guinée.
6^{a}.	foveipygus. Mars. » 291 *note.*	Ceylan.
7^{a}.	subridens. M. *S. Ent. B.* (70). 65.	Amazones.

11ᵉ **Platysoma.** Leach.

1^{b}.	canalicolle. Mars. *Ab.* (64). 297, 2.	Célèbes.
1^{c}.	ceramicola. Mars. » 298, 3.	Moluq.
5^{a}.	makassariense Mars. » 299, 7.	Célèbes.
6^{a}.	subquadratum. Mots. *Mosc.* (63). 450; Mars. *S Ent. B.* (70). 65.	Ceylan.
7^{a}.	Motschulskyi. Mars. *Ab.* (64). 299 *note*; *ceylonicum.* Mots. *Mosc.* (63). 452.	id.
7^{b}.	inapertum. Mots. *Ib.* 455; Mars. *S. Ent. B.* (70). 66.	id.
7^{c}.	cambodjense. Mars. *Ab.* (64). 300.	Cambodje.
$7^{?}$.	dissimile. Mots. *Mosc.* 63. 151; Mars. *S. Ent. B.* (70). 66.	Ceylan.
11^{a}.	sesquistriatum. Mars. *Ab.* (64). 300, 12.	Moluq. Nouv. Guin.
13^{a}.	striale. Mars. » 301, 15.	Célèbes.

14ª.	querulum. Mars. *Ab.* (64). 302, 16.	Moluq.
16ª.	Montrouzieri Perroud. *Lin. Lyon.* (64). 92; Mars. *S. Ent. Belg.* (70). 67.	N. Caléd.
17ª.	striatipectus. M. » (67).	Melbourne.
17ᵇ.	cribropygum. Mars. *Ab.* (64). 302, 19.	Célèbes, N. Guin.
17ᶜ.	contiguum. Mars. » 303 *note.*	Australie.
17ᵈ.	aureoliferum. Mars. » 303, 20.	Nouv. Guin.
17ᵉ.	Alexandri. Mars. » 304 *note.*	Sierra-Leone.
18ª.	emptum. Mars. » 304, 22.	Moluq. N. Guin.
18ᵇ.	mirandum. Mars. » 305, 23.	id. id.
18ᶜ.	Steinheili. M. *S. Ent. B.* (70). 68.	Java.
19ª.	moluccanum. Mars. *Ab.* (64). 306, 24.	Moluq. N. Guin.
20ª.	bifossopygum. M. *S. Ent. B.* (70). 69.	Australie.
20ᵇ.	Dohrni. Mars. *Ab.* (64). 306, 25.	Ceylan, Birma.
20ᶜ.	lævipygum. M. *S. Ent. B.* (70). 70.	Ceylan.
20ᵈ.	5-striatum. Mots. *Mosc.* 1863. 454; Mars. *S. Ent. B.* (70). 70.	id.
22ª.	torpens. Mars. *Ab.* (64). 307, 26.	Moluques.
22ᵇ.	completum. M. *S. Ent. B.* (70). 71.	Nouv. Hollande.
28ª.	conditum. Mars. *Ab.* (64). 307, 28.	Moluq. N. Guin.
29ª.	Clarenciæ. M. *S. Ent. B.* (70). 72.	N.Holl. Riv.Clarence.
29ᵇ.	semistriatum. Mots. *Mosc.* (63). 452; Mars. *S. Ent. B.* (70). 71.	Ceylan.
29ᶜ.	debile. Mars. *Ab.* (64). 308, 29.	Bornéo, Moluq.N.Guin.
29ᵈ.	feles. Mars. » 309, 30.	Célèbes.
29ᵉ.	Bakewelli. Mars. » 309 *note.*	Australie.
30ª.	timoriense. Mars. » 310, 32.	Timor.
31ª.	10-striatum. Mots. *Mosc.* (63). 454; Mars. *S. Ent. B.* (70). 72.	Ceylan.
32ª.	Dufali. Mars. *Ab.* (64). 310, 32.	Malacca.
32ᵇ.	strangulatum. M. *S. Ent. B.* (70). 73.	Nouv. Hollande.
38ª.	æquum. Lec. *N. sp.* I, (63). 61; Mars. *S. Ent. B.* (70). 73.	Am. bor.
40ª.	minutum. Mots. *Mosc.* (63). 455; Mars. *S. Ent. B.* (70). 74.	Ceylan.
40ᵇ.	Georgii. M. « 74.	Nouv. Hollande.
	restoratum. Walk. *Hist. nat.* II[n]. (58). 207.	Ceylan.
	desinens. Walk. *Ib.* 207.	id.
	chilense. Redt. *Novar.* II, (67). 32.	Chili.
	elongatum. Pal. Beauv. 178, *Pl.* 6, 2.	Am. bor.
	pullum. Gerst. Zanzib. (66). 31.	Zanzibar.

11° **Operclipygus.** Mars. *S. Ent. Belg.* 70. 75

1. sulcistrius. M. *Ib.* 75. Amazone.

14° **Pachycræerus.** Mars.

* *Coryphæus.* Mars. *Ab.* (64). 311.

1. Wallacei. Mars. *Ib.* 311. — Nouv. Guin.

** *Pachycræerus.* Mars.

11[a]. Burmeisteri. M. *Soc. Ent. B.* (70). 76. — Brésil.
capito Thoms. *Arch.* II, (58). 41. — Gabon.

15° **Phelister.** Mars.

[a]1. amphibius. Mars. *Berl.* (69). 289. — Kurum.
4[a]. Kerga. M. *S. Ent. B.* (70). 77. — Amazone.
6[a]. fulvulus. M. » 77. — Montevideo.
10[a]. confusaneus. M. » 78. — Brés. Montevid.
11[a]. muscicapa. M. » 79. — Buenos-Ayres.
15[a]. chilicola. M. » 79. — Chili.
15[b]. Arzei. M. » 80. — Pampas.
16[a]. Dregei. M. » 81. — Cap Bonne-Espér.
18[a]. interpunctatus Kirsch. *Berl.* (66). 173; Mars. *S. Ent. B.* (70). 81. — Bogota.
22[a]. Pauli. Mars. *Ab.* (64). 316 *note.* — Brésil.
24[a]. lunaticus. Mars. » 316. 2. — Malacca.
25[a]. maculipennis. Mars. » 317. 3. — Bornéo.
25[b]. contusus. Mars. » 317. 4. — Nouv. Guinée.
25[c]. leporinus. Mars. » 318. 5. — id.
29[a]. friburgius. Mars. » 318 *note.* — Brésil.
33[a]. farctus. Mars. » 319 *note.* — id.
pumilus. Er. (34). 155. — id.

16° **Sphyracus.** Mars.

4. Anjubaulti. Mars. *Ab.* (64). 319. — Amazone.

16[a] **Tinotarsus.** Mars. *Ab.* (64). 321.

1. remipes. Mars. *Ib.* 320. — Guinée.

16[b] **Spathochus.** Mars. *Ab.* (64). 342.

1. Coyei. Mars. *Ib.* 341. — Smyrne.

18° **Omalodes.** Er.

gagatinus. Er. *Wiegm.* (47). I. 90. — Pérou.

*

30. lineiger. M. *S. Ent. B.* (70). 82. — Amazone.

19° **Psiloscelis.** Mars.

1^a. subopacus. Lec. *N. Sp.* I. (63). 60; Mars. *S. Ent B.* (70). 83. — Nebraska.
1^b. Castelnaudi. M. *S. Ent. B.* (70). 83. — Ceylan.

20° **Contipus.** Mars.

2^a. platanus. M. *Ib.* 84. — Montevideo.

21° **Margarinotus.** Mars.

2. guttifer. Horn, *Phil.* I. (62). 187. — Nebraska.

22° **Hister.** L.

20^a. congruens. Mars. *Ab.* (64). 321, 5. — Timor.
20^b. rupestris. Mars. » 322, 6. — Célèbes.
20^c. tabellio. Mars. » 323, 7. — id.
28^a. bellicus. Mars. » 323, 8. — Timor.
30^a. Sohieri. Mars. *S. Ent. Belg.* (70). 84. — Birma.
40^a. rimifrons. Mars. *Ab.* (64). 324 note. — Natal.
65^a. Denysi. M. *S. Ent. Belg.* (70). 85. — Bolivie.
83^a. Apis. M. » 86. — Cafrerie.
84^a. Ariasi. Mars. *Ab.* (64). 342. — Espagne.
122^a. suecicola. Thoms. *Skand.* IV. (62). 224. — Suède.
127^a. Scytha. Mars. *Ab.* (64). 344. — Cauc. Syr.
131^a. canariensis. Wollast. *Can.* (64). 165.; *Ab.* (64). 343. — Canar.
162^a. semisculptus. Lec. *N. Sp.* (63). 60; Mars. *S. Ent. Belg.* (70). 86. — Illinois.
166^a. femoralis. Mots. *Mosc.* (63), II. 449; Mars. *Ib.* 86. — Ceylan.
181^a. concordans. M. *Ib.* 87. — Ind. or.
186^a. Desbrochersi. Sénac. *Ab.* (68). V. 139. — Turquie.
191^a. Haroldi. Mars. *Ab.* (64). 344. — Mogador.
191^b. furciger. Mars. *Berl.* (69). 290. — Cap Bonne-Espér.
194^a. Pioti. M. *S. Ent. B.* (70). 88. — Amazone.
200^a. perplexus Lec. *N. Sp.* (63). 61; Mars. *S. Ent. B.* (70). 88. — États-Unis.
212^a. relictus. M. *Ibid.* 89. — Amér. bor.
nubilus. Lec. *Kansas.* (59). 7. — Kansas.
instratus. Lec. » (59). 7. — »
pollutus. Lec. » (59). 7. — »
jamatus. Mots. *Mosc.* (66). 169. — Japon.
mundissimus. Walk. *Nat. hist.* (59). 53. — Ceylan.
latipes. Pal. Beauv. 179. — Amér. bor.

decollatus. Roth. *Wiegm.* (51). 123.	Abyssinie.
glabratus Roth. *Ibid.* 122.	»
impressus. Apetz, *Col. Brehm.* (54). 14.	Sennaar.
integer. Bris. *Fr.* (66). 365.	Madrid.
præcox. Er. *Wiegm.* (47). I, 91.	Pérou.
parallelus. Redt. *Kashm.* IV. (48). 514.	Kashmir.
calidus Er. *Doub. Vers. Sen.* (42). 56.	Sénégal.
cinnamomeus. White. *Ereb.* (46). 8.	N. Zél.
planulus. Ménétr. *Pétersb.* VI. (49). 54.	Turcom.
plebejus. Klug. *Monatsb.* (55). 649.	Mozambique.
pusio. Ménétr. *Pét.* VI. (49). 54.	Turcom.
pusillus. Harold. = pusio. Er. *Wiegm.* (41). I, 91.	Pérou.

23. **Epierus.** Er.

5ª. epulo. M. *S. Ent. B.* (70). 89.	Amazone.
11ª. sphærula. M. » 90.	Bolivie.
11ᵇ. frontalis. Kirsch. *Berl.* (66). 173; Mars. *S. Ent. B.* (70). 91.	Bogota.
22ª. axillaris. M. *Ib.* 91.	Paramaribo.
36ª. rhinoceros. M. » 92.	Chili.
decipiens. Lec. *Lyc.* V, 164.	Calif.

* *Stictostix.* M. *S. Ent. B.* 70. 92. 93.

?. Parra. M. *Ib.* 92.	Nouv. Hollande.

24° **Carcinops.** Mars.

3. Garbigliettii. Mars. *Fr.* (67). 55.	Brésil.
3ª. currax. M. *S. Ent. B.* (70). 93.	Algérie?
8ª. tristiculus. M. » 94.	Brésil.
21ª. Mayeti. M. » 94.	Egyp. Arab. Marseille.

25° **Paromalus.** Er.

*

1. Victor. Mars. *Ab.* (64). 330.	Bornéo.
2. mus. Mars. » 332.	Nouv. Guinée.

**

3. affinis. Lec. — (55). 107. 1.	États-Unis.
4. æqualis. Say. — (55). 108, 2.	id.
5. complanatus. Illig. — (55). 109, 3. *nassatus.* Panz. *Fn.* 67. 8.	Eur. Algérie.

5ª. ceylanicus. Mots. *Mosc.* (63). 496; Mars. *S. Ent. B.* (70). 95. — Ceylan.
6. oceanitis. Mars. (55). 110. 4. — Manille.
7. biarculus. M. *S. Ent. B.* (70). 96. — Ceylan.
8. Forestieri. M. » 96. — Nouv. Caléd.
9. umbilicatus. M. « 97. — Sidney.
10. Victoriæ. M. « 97. — Victoria.
11. Pradali. Mars. *Ab.* (64). 331. — Moluques.
12. Khongius. M. *S. Ent. B.* (70). 98. — Cambodje.
13. sculptipygus. Mars. *Ab.* (64). 332. — Moluques.
14. despectus. Mars. » 333. — Nouv. Guin.
15. miliaris. M. *S. Ent. B.* (70). 98. — Nouv. Hollande.
16. Fahræi. Mars, (62). 188. 10. — Natal.
exiguus. Fahr.
17. musicus. Mars. *Ab.* (64). 333. — N. Guin.
18. convexus. Mars. 118. 11. — Venezuela.
19. bilineatus. Mars. (62). 187. — Mexique.
bistriatus. Mars. 114. 8.
20. bistriatus. Er. — (62). 186. — États-Unis.
21. parallelipipedus. Herbst. — 116. 9. — Eur. Algérie.
22. flavicornis. Herbst. — 117. 10. — Eur. Algérie.
23. malus. Mars. (62). 184. 6. — Mexique.
24. cordipygus. Mars. (62). 179. 1. — id.
25. seminulum. Er. — 120. 12. — Ét.-Unis. Vénéz.
26. productus. Mars. 113, 7. — Cuba. id.
27. oculipygus. M. *S. Ent. B.* (70). 99. — Montevideo.
28. inunctus. Mars. (62). 183, 5. — Brésil.
29. causticus. Mars. (62). 180, 2. — id.
30. rugigenius. M. *S. Ent. B.* (70). 99. — Amazone.
31. infimus. Mars. 112, 6. — Vénéz.
32. Luderti. Mars. (62). 185, 7. — Mexique.
33. Schaufussi. Mars. *Ab.* (64.) 347. — Andalousie.
34. didymus. Mars. 111. 5. — Vénéz.
35. concentricus. M. *S. Ent. B.* (70). 100. — Amér. mér.
36. Hispaniolæ. M. » 101. — Cuba.
37. hariolus. Mars. (62). 182. 4. — Mexique.
38. trifolium. Mars. (62). 181. 3. — Brésil.
39. bicinctus. M. *S. Ent. B.* (70). 101. — id.
40. laterirectus. Mars. » 102. — Antilles.
parallelus. Le C. — (62). 189.
inops. Mars. (62). 189. — États-Unis.
estriatus. Le C.
digitatus. Woll. *Hesp.* (67). 83. — Cap Vert.
javanus. Redt. *Novara.* (67). 93. — Java.

25ª **Eutriptus.** Wollast. *Ab.* (64). 345. 6.

1.	putricola. Wollast. *Ab.* (64). 346.	Canaries.

30° **Notodoma.** Mars.

2.	bullatum. M. *S. Ent. B.* (70). 108.	Malacca.

31° **Phylloscelis.** Mars.

2.	Arechavaletæ. M. *Ib.* 109.	Montevideo.
	testudo. Gerstæck. *Zanzib.* (66). 32.	Zanzibar.

35° **Tribalus.** Er.

1ª.	acceptus. Mars. *Ab.* (64). 334, 1.	Moluques.
1ᵇ.	Koenigius. Mars. » 334, 2.	Malac. N. Guin.
1ᶜ.	colombius. Mars. » 335 *note.*	Ceylan.
1ᵈ.	Ogieri. Mars. *Ab.* (64). 335 *note.*	Chine.
5ª.	ascaphus. Mars. *Berl.* (69). 290.	Afrique mérid.

IVᵉ TRIBU : HÉTÆRIENS.

36ª **Tyloïs.** Mars. *Ab.* (64). 336 *note.*

1.	trilunatus. Mars. *Ib.* 336.	Cayenne.

37° **Hetærius.** Er.

3ª.	Marseuli. Bris. *Fr.* (66). 367.	Espagne.
3ᵇ.	puberulus. Mots. *Mosc.* (37). 123.	Sicile.

38° **Eretmotes.** Mars.

5.	ibericus. Bris. *Fr.* (66). 366.	Espagne.
6.	Rayei. Mars. *Ab.* (64). 348.	Allemagne.

Vᵉ TRIBU : SAPRINIENS.

39° **Saprinus.** Er.

32ª.	Dussaulti. M. *S. Ent. B.* (70). 110.	Assam.
33ª.	cyaneocupreus. Mars. *Ab.* (64). 337, 3.	Nouv. Guinée.
55ª.	proximus. Wollast. » 351, 13.	Canaries.
66ª.	fortunatus. Woll. » 352, 14.	id.
	virescens. Brul. *Can.* 177.	
71ª.	nobilis. Woll. *Ib.* 350, 11.	Ténériffe.
71ᵇ.	osculans. Woll. » 350, 12.	Fuertevent.
77ª.	æneolus. M. *S. Ent. B.* (70). 111.	Chine.
81ª.	subdiptychus. » 111.	Mexique.

88[a].	Strobeli. M. *S. Ent. B.* (70) 112.	Mendoza.
111[a].	semirosus. M. » 113.	Chili.
116[a].	Manes. Mars. *Ab.* V (68). 172.	Égypte.
126[a].	libanicola. M. *S. Ent. B.* (70). 113.	Liban.
127[a].	Gemmingeri. Mars. *Ab.* (64), 349, 2.	Palestine.
136[a].	pratensis. Le C. *Kans.* (59), 8.	États-Unis.
141[a].	argentinus. M. *S. Ent. B.* (70). 114.	Montevideo.
141[b].	flaviclava. M. » 115.	Amazones.
148[a].	eremita. M. » 115.	Pampas.
158[a].	emys. M. » 116.	Brésil?
192[a].	condolens. Mars. *Ab.* (64). 338.	Célèbes.
199[a].	harmonicus. Mars. *Berl.* (69). 271.	Cap Bonne-Espér.
200[a].	hyla. Mars. *Ab.* (64). 339.	Nouv. Guinée.
201[a].	Grandini. M. *S. Ent. B.* (70). 117.	Sénégal.
218[a].	Brahminus. Mars. *Ab.* (64). 339.	Célèbes.
226[a].	estriatus. Le C. *Surv.* (57). 36. M. *S. Ent. B.* (70). 117.	Californie.
238[a].	seminitens. Le C. *N. sp.* I. 63. 61 ; M. *S. Ent. B.* (70). 118.	Nebraska.
238[b].	erosus. Woll. *Ab.* (64). 356. 19.	Fuertevent.
240[a].	mundus. Woll. » 355, 18.	Canaries.
248[a].	lobatus. Woll. » 357, 20. = *dimidiatus.* Ill.	id.
274[a].	Wollastonii. Mars. *Ab.* 353, 15. *ignobilis.* Wollast. *Can. Cat.* 173. 285.	Lanzarote.
274[b].	minyops. Woll. *Ab.* (64). 354. 16.	Canaries.
274[c].	angulosus. Woll. » 355. 17.	Lanzar.
	geminatus. Woll. *Hesp.* (67), 86.	Cap Vert.
	Paivæ. Woll. » 85.	id.
	consimilis. Walk. *Vancouv.* II (66). 319.	I. Vancouv.
	parumpunctatus. Le C. *Kansas* (59). 7.	Kansas.
	Krynickyi. Kryn. *Mosc.* (32). V 113. — (57) V. 167.	Russie mérid.
	impressifrons. Blanch. *d'Orb.* 72.	Boliv.
	latipes. Bon. *Tur. agr.* IX, 12.	?
	multistriatus. Roth. *Wiegm.* (51). 123.	Abyssinie.
	ater. M'Leay. *N. Wales.* I (64), 48.	Port Denison.
	castanipes. Curt. *Lin.* XIX (45) 442.	La Plata.
	nigrita. Blanch. *d'Orb.* 70.	Montevideo.
	spurcus. Le C. *Kansas* (59) 7.	Kansas.
	viridicupreus. Blanch. *Pôle sud* (57).	Raffles-bay.

* *Gnathoncus.* Duval.

271[a].	ripicola. M. *S. Ent. B.* (70) 118.	Nouv. Hollande.
271[b].	bicirculus. M. » 119.	Brésil?

274[a]. limatus. M. » 119. Montevideo.
274[b]. punctulatus. Thoms. *Skand.* IV. (62). 242. Suède.

39[a]. **Xenonychus.** Wollast. *Ab* (64) 358.

1. fossor. Woll. *Ib.* 359. 1. Fuertevent.

VI[e] TRIBU : ABRÉENS.

42° **Teretrius.** Er.

2[a]. intrusus. M. *S. Ent. B.* (70). 120. Ind. or.
5 . melburnius. M. » 121. Victoria.
6[a]. obliquulus. Le C. *Rep.* (57.) 36; M. *S. Ent. B.* (70). 122. États-Unis.
7[a]. cylindricus. Woll. *Ab.* (64). 362, 23. Ténériffe.
8[a]. quercus. Mars. » 362. Algérie.
corticalis. Woll. *Hesp.* (67). 81. Cap Vert.
peruanus. Er. *Wiegm.* (47) I, 91. Pérou.

44° **Homalopygus.** Bohem.

1[a]. longipes. M. *S. Ent. B.* (70). 122. Amazone.

44[a] **Mecistostethus.** M. *Ibid.* 123.

1. pilifer. M. *Ib.* 123. Amazone.

46° **Plegaderus.** Er.

6[a]. monachus. M. *Ib.* 124. Brésil?
Erichsoni. Le C. *Col. N. Am.* (63). 28. Am. bor.
pusillus. Le C. *Mon.* 50.

46[a] **Eubrachium.** Woll. *Ab.* (64). 360. 21.

1. punctatum. Woll. *Ib.* 361. 1. Ténériffe.
2. ovale. Woll. » 362. 2. Hierro.
3. politum. Woll. » 362. 3. Lanzar. Hierro.

50°. **Abræus.** Leach.

4[a] granosus. Mots. *Mosc.* (63). 449; M. *S. Ent. B.* (70). 124. Ceylan.
misellus. Fahr. *Cafr.* I, 549. Cafrer.

51° **Acritus.** Le C.

7ª.	littoralis.	Ferrari (66). *Ab.* (69) VI, 90.	Venise.
8ª.	instabilis.	Mars. *Berl.* (69), 292.	Cap Bonne-Espér.
11ª.	hædillus.	M. *S. Ent. B.* (70). 125.	Nouv. Hollande.
	rhenanus.	Fuss. *Berl.* (68). 358.	All. Rhin.
	gemmula.	Woll. *Atlant.* (65). 29.	Gomère.
	homœopathicus.	Woll. *Ab.* (64) 363. 24.	Madère.

TABLE DES GENRES ET DES ESPÈCES.

CONSIDÉRATIONS

SUR

LA CLASSIFICATION ET LA DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE

DE

LA FAMILLE DES CICINDÉLÈTES,

PAR

A. Preudhomme de Borre,

Conservateur au Musée royal d'Histoire naturelle.

Je viens de terminer le classement des espèces de la famille des Cicindélètes possédées par le Musée royal d'histoire naturelle. Pour ce classement, j'ai suivi le Catalogue publié en 1865 par M. le baron de Chaudoir, où les tribus composant cette famille sont placées dans un ordre absolument inverse de celui qui avait été adopté jusqu'alors. Pour justifier cette préférence accordée à une innovation, je pourrais me retrancher derrière l'autorité incontestable de deux spécialistes, tels que M. de Chaudoir et notre savant confrère, M. Putzeys, qui a bien voulu étudier et déterminer le petit nombre d'espèces de Cicindélètes que renferme notre Musée. Néanmoins, comme l'examen que j'ai dû faire, avant de suivre le conseil que m'avait donné M. Putzeys, m'a suggéré certaines considérations d'un ordre élevé, qui ont emporté ma décision, plus encore que l'autorité de ces deux maîtres, je crois utile de les faire connaître ici.

La famille des Cicindélètes a été partagée en cinq tribus. M. Lacordaire est l'auteur de cette classification, qui a jusqu'ici prévalu. Exposée d'abord dans un travail spécial (1), publié dans les Mémoires de la Société des Sciences de Liége (tome I, p. 85), elle a été de nouveau consacrée par ce savant entomologiste, dans le Genera des

(1) Révision de la famille des Cicindélètes.

Coléoptères (1). Les cinq tribus y sont rangées dans l'ordre suivant : Manticorides, Mégacéphalides, Cicindélides, Collyrides, Cténostomides.

Au fond, M. de Chaudoir ne change rien à cette classification, si bien saisie par M. Lacordaire; mais il dispose, je l'ai déjà dit, les cinq tribus dans un ordre inverse; c'est-à-dire qu'il commence par les Cténostomides, et finit par les grosses Manticorides, qui sont les espèces qui offrent véritablement le plus d'analogie avec les Carabiques, famille que l'on est d'usage de placer à la suite des Cicindélètes. Si on mettait les Carabiques en tête, et les Cicindélètes après, on pourrait de nouveau renverser l'ordre des tribus, et revenir à celui qu'on a suivi généralement avec M. Lacordaire.

En examinant les bases de ce changement, j'ai été amené à rechercher quelles pouvaient être les causes premières, les raisons déterminantes des rapports d'affinité qui le rendent acceptable.

Les Cicindélètes ne diffèrent essentiellement des Carabiques que par deux points, l'existence de quatre articles, au lieu de trois, aux palpes labiaux, et la forme des mandibules qui sont plus fortes et toujours fortement dentées. L'ensemble de leur organisation, tout comme probablement les deux caractères que je viens d'indiquer, implique un genre de vie plus essentiellement carnassier, avec une plus grande agilité à la course ou au vol que chez les Carabiques, l'autre famille du groupe des Coléoptères carnassiers terrestres. Ils sont en quelque sorte à ceux-ci ce que les Félides ou les Chats sont aux autres Mammifères de l'ordre des Carnassiers. Si on acceptait les théories transformistes, il serait donc naturel de les envisager comme représentant un type de coléoptère carnassier continuellement développé dans le sens de l'agilité et de l'appétit carnassier, tandis que les diverses tribus de la famille des Carabiques nous présenteraient le même type, diversement modifié, mais moins écarté de la forme primitive. Les Cicindélètes seraient donc une tribu de la famille des Carabiques, élevée au rang de famille équivalente aux Carabiques eux-mêmes, parce que ses caractères spéciaux et différentiels ont pris, en croissant, par voie de sélection naturelle, une importance de beaucoup supérieure à ceux qui séparent les autres tribus, les Carabides des Harpalides, des Féronides ou des Scaritides, par exemple.

Dans cet ordre d'idées, il est tout naturel, d'abord de placer les Cicindélètes avant les Carabiques, comme étant les plus carnassiers parmi les Coléoptères carnassiers (2); ensuite de ranger leurs tribus

(1) Tome I, p. 6.

(2) Et aussi pour ne pas séparer les Carabiques des Carnassiers aquatiques, que l'on met à leur autre bout.

dans un ordre tel que celle qui se rapproche le plus des Carabiques par l'organisation, en soit aussi la moins éloignée.

Or les Manticorides, par leur facies général, leurs formes lourdes, l'absence d'ailes sous leurs élytres, sont manifestement, parmi les Cicindélètes, celles qui s'écartent le plus du type de la famille et se rapprochent le plus de celui des Carabiques. On peut même, sans trop de peine, trouver parmi ceux-ci une tribu, celle des Anthiades, à qui elles vont, peut-on dire, donner la main. « Les Anthiades, » dit M. Lacordaire (2), « ont un facies particulier très-remarquable, et peuvent être considérés comme les plus carnassiers des Carabiques. Ils réunissent en effet tout ce qui peut les rendre redoutables aux autres insectes : une taille souvent très-grande et qui ne descend pas au-dessous de la moyenne, une bouche fortement armée et une agilité telle qu'il est difficile de les saisir. » Les *Manticora*, le genre principal et qui constitue presque à lui seul la tribu des Manticorides, est propre à l'Afrique australe; les Anthiades sont presque exclusivement africains, et surtout de l'Afrique australe. Quant à leur ressemblance par les formes et la couleur, elle est telle que les personnes étrangères à l'entomologie en seraient de suite frappées, et les confondraient souvent.

La place de la tribu des Manticorides fixée, les autres tribus, d'après leurs analogies, viennent se ranger d'elles-mêmes dans l'ordre que M. de Chaudoir leur assigne, et qui n'est que le retournement pur et simple de l'ordre proposé autrefois par M. Lacordaire.

En établissant cet ordre, notre savant maître n'avait fait que suivre une direction donnée par les auteurs plus anciens. Considérant la famille des Cicindélètes en elle-même, abstraction faite de toute affinité avec les Carabiques, il est tout naturel de placer en avant les espèces les plus remarquables du genre au point de vue de la taille, ainsi qu'elles se plaçaient dans l'ancien genre *Cicindela*, sous lequel fut comprise d'abord toute la famille. Mais dès que l'on veut faire saisir les rapports avec la famille voisine, et surtout dès qu'on cherche à baser ces rapports sur la généalogie des formes, force est bien d'abandonner cet ordre; car il est évident qu'une *Pogonostoma* et une *Myrmecilla* sont bien, parmi toutes les Cicindélètes, celles qui se rapprochent le moins du type général des Carabiques.

Je crois devoir compléter cette dissertation par un léger aperçu raisonné de la distribution géographique des Cicindélètes, en examinant successivement celle de chaque tribu, et, si je ne m'abuse, il pourra sortir de cet examen quelques lueurs nouvelles sur la question si intéressante de leur origine.

(1) Genera des Coléoptères, I. p. 176.

Voulant ici considérer les Cicindélètes dans l'ordre de leur apparition ou de leur création par voie de transformation, suivant la théorie darwinienne, et tout indiquant que c'est par les Manticorides que le type Cicindélète a fait sa première entrée dans le monde, je commencerai par cette tribu, la plus rapprochée des Carabiques, la dernière de la famille par conséquent, dès qu'on place les Cicindélètes en tête de l'ordre des Coléoptères.

Les Manticorides comprennent quatre genres. La principal, les *Manticora*, dont M. de Chaudoir réduit à quatre les espèces, fort sujettes à varier, est propre à l'Afrique australe; une seule espèce (*M. scabra* Klug) s'avance jusque dans le Mozambique. Les genres *Chaleposomus* Chaud. (*Amblycheila* Say) et *Omus* Eschsch., composés d'un petit nombre d'espèces rarissimes, sont propres aux Montagnes Rocheuses, en Californie. Enfin un genre au moins aussi rare, composé d'une seule espèce, le genre *Pycnochile* Motsch., habite auprès du détroit de Magellan (1). Ces trois genres américains n'ont pas la même affinité évidente avec les Anthiades que le genre typique des *Manticora* de l'Afrique australe. Si celui-ci procède plus ou moins directement d'une forme de Carabique peu différente de nos *Anthia* modernes, il est à supposer que les *Omus*, *Chaleposomus* et *Pycnochile* ne tirent leur origine que des ancêtres des *Manticora*, et encore avec l'interposition de bon nombre de formes intermédiaires qui se seront éteintes, et qui ont servi à franchir la distance qui les sépare, tant sous le rapport des formes que sous celui de l'espace qui s'étend entre les localités où ils sont confinés.

Cette distribution géographique des Manticorides est des plus remarquables, et est bien celle d'un ensemble de formes anciennes, ayant cédé la place à d'autres formes plus récentes, et restreintes maintenant dans d'étroites régions, séparées les unes des autres. Indiquée par une teinte sur une mappemonde, elle y apparaîtrait en trois taches isolées, aux contours plus ou moins arrondis, dont deux aux extrémités méridionales des deux continents, et la troisième vers le nord-ouest de l'Amérique boréale; tels on voit sur une carte géologique les terrains cambriens et siluriens faire saillie isolément au milieu des terrains plus modernes. Cette formation entomologique, pour continuer la comparaison, se prolonge-t-elle en dessous des formations sous lesquelles ses contours vont plonger? Ou, pour parler sans métaphore, les Manticorides ont-elles eu antérieurement une distribution géographique plus étendue? C'est probable, comme je le disais tantôt. Jusqu'où ont-elles pu s'étendre? Hélas! il n'est que trop permis de croire qu'on l'ignorera toujours.

(1) Le genre *Dromochorus* Guér.-Mén., du Texas, que M. Lacordaire réunissait avec doute aux Manticorides, est aujourd'hui rapporté aux Cicindélides. Le genre *Platychile* Mac Leay, de l'Afrique australe, est rapporté aux Mégacéphalides.

La paléontologie des insectes est sujette à de telles lacunes, les fossiles de cette classe sont si exceptionnels, si séparés les uns des autres, qu'il est bien à craindre qu'on ne puisse jamais mettre des faits, ou même de simples indices, à la place des conjectures, auxquelles je me livre en ce moment.

Les Mégacéphalides, l'avant-dernière des tribus de la famille, et qui est celle qui se rapproche le plus des Manticorides par les formes et l'organisation, couvrent un espace du globe beaucoup plus considérable.

On les trouve d'abord dans l'Ancien Continent, depuis l'Afrique australe, où elles sont représentées par le genre *Platychile* Mac-Leay, presque intermédiaire entre cette tribu et les Manticorides, jusque sur les bords africains et asiatiques de la Méditerranée. Une espèce, la *Tetracha euphratica* Oliv., qui s'étend depuis le nord de l'Afrique jusqu'en Arménie et au pied du Caucase, a été découverte aussi sur un point isolé du continent européen, dans des marais salants de la province de Murcie. Que signifie sa présence en cet endroit? Y est-elle venue accidentellement? Ou bien des Mégacéphalides ont-elles habité l'Europe antérieurement à la période glaciaire, et ont-elles laissé, en se retirant ensuite, cette espèce comme un dernier vestige de leur ancienne extension? C'est une question qu'il n'est pas encore donné de pouvoir résoudre. Sauf la présence de cette même espèce dans les régions avoisinant la Méditerranée, la tribu des Mégacéphalides manque complètement à l'Asie, ainsi qu'à la Malaisie. Deux espèces autraliennes sont indiquées par M. de Chaudoir.

En Amérique, où les Mégacéphalides sont beaucoup plus nombreuses que dans l'Ancien Continent (1), elles sont répandues depuis le Chili jusque dans le sud des États-Unis.

La tribu des Cicindélides, qui comprend la très-grande majorité des espèces de la famille, et notamment le genre *Cicindela*, l'un des grands genres naturels de l'ordre des Coléoptères, est répandue sur toute la surface du globe, et plusieurs de ses espèces arrivent à des latitudes très-septentrionales. Sous le rapport de l'origine, elle dérive probablement de la tribu précédente.

Mais, malgré son extension et son adaptation aux climats les plus variés, il ne semble pas qu'on doive la considérer comme le dernier terme où soit arrivé le type Cicindélète. M. Laporte de Castelnau, en 1834, a distingué le premier une tribu des Cténostomides, caractérisée surtout par la longueur démesurée des palpes et les mâchoires dépourvues d'onglet articulé; et M. Lacordaire, en 1841, a établi celle des Collyrides, sur tout un groupe de genres remarquables,

(1) Il est remarquable que le genre *Tetracha* soit commun aux deux continents. Les genres *Megacephala* et *Platychile* sont africains. Tous les autres sont américains.

ainsi que les Cténostomides, par leurs formes sveltes et élancées, à part leurs autres caractères. Envisagées au point de vue généalogique, les unes et les autres seraient dues à un développement du type Cicindélète, modifié successivement dans le sens du passage à des formes plus grêles et à une vie plus aérienne et plus agile. On pourrait soupçonner, d'après certaines analogies, que les Cténostomides procéderaient plutôt des Mégacéphalides que des Cicindélides. Une conclusion à tirer de ce que je viens de dire, c'est que l'ordre dans lequel ces deux tribus doivent se placer, me semble moins clairement établi que pour les tribus précédentes. Il se pourrait même à la rigueur qu'il n'y eût aucune raison pour donner le pas à l'une d'elles sur l'autre.

Jetons maintenant aussi un coup d'œil sur leur distribution géographique.

Les Collyrides sont répandues dans l'Inde jusqu'au pied de l'Himalaya, à Ceylan et surtout dans l'Archipel Indien, c'est-à-dire dans les Iles de la Sonde, les Moluques et les Philippines. Parmi les autres tribus de la famille, les Cicindélides seules habitent les mêmes contrées.

Les Cténostomides, pour M. de Chaudoir, ne forment que deux genres. Les *Pogonostoma* Klug sont propres à l'île de Madagascar. Les *Ctenostoma* Klug, dans lesquels M. de Chaudoir comprend les genres *Procephalus* Lap. de Cast., et *Myrmecilla* Lacord., habitent l'Amérique méridionale. Il semblerait difficile de leur assigner une communauté d'origine, à moins de les considérer comme survivant seuls à un vaste groupe de genres éteints; peut-être encore leur généalogie, mieux connue, permettrait-elle de les séparer en deux tribus, en tenant plus de compte des caractères qui séparent les deux genres aujourd'hui admis que de ceux qui ont donné lieu à les réunir.

En reprenant ma comparaison des cartes de géographie entomologique avec les cartes géologiques, je remarquerai qu'on pourrait retrouver dans l'aspect de l'aire de distribution des Collyrides et des deux groupes de Cténostomides une réminiscence de celui des bassins tertiaires.

Je terminerai cette courte esquisse d'un genre d'études, qui mériterait, je pense, d'être creusé plus profondément et par des mains plus exercées que les miennes, en résumant rapidement l'histoire, fort conjecturale, il faut bien le dire, que j'ai cru pouvoir déduire de la distribution géographique des Cicindélètes.

1° La modification d'un type de carnassier assez voisin des *Anthia* donne naissance à la première forme susceptible d'être rangée parmi les Cicindélètes. Cette forme doit être peu différente des *Manticora*.

2° Par les variations que cette forme subit, il se produit toute une

tribu, les MANTICORIDES, qui doivent avoir eu une extension géographique assez vaste. Destinées à s'éteindre devant des formes plus perfectionnées, elles ne laissent de survivants que sur trois points du globe fort éloignés les uns des autres, et dont l'un, l'Afrique australe, pourrait bien avoir été leur berceau, leur centre de création.

3° Des transformations éprouvées par le type Manticoride naît le type plus perfectionné des MÉGACÉPHALIDES. Borné aujourd'hui aux régions chaudes de l'Amérique et de l'Afrique (plus deux espèces en Australie), il a eu probablement aussi une période où il a pu dominer sur un plus vaste empire.

4° De même que du type Manticoride est sorti le type Mégacéphalide, de même de celui-ci sort le type CICINDÉLIDE, mieux approprié aux conditions actuelles du globe, dont il a envahi toutes les régions. C'est aujourd'hui le type dominant de la famille.

5° Dans un ordre d'apparition impossible à déterminer, se montrent les types des COLLYRIDES et des CTÉNOSTOMIDES. Soit que ces types répondent seulement à des adaptations locales, soit que leur heure ne soit pas encore venue, ils restent actuellement limités à des régions du globe assez restreintes, en proportion de celles où règnent les Cicindélides et les Mégacéphalides.

NOTE

SUR

LES HYMÉNOPTÈRES

rapportés

DES PROVINCES OCCIDENTALES DE LA TRANSCAUCASIE PAR M. THÉOPHILE DEYROLLE,

PAR

J. PULS

MEMBRE DES SOCIÉTÉS ENTOMOLOGIQUES DE BELGIQUE, DE FRANCE ET DE BERLIN.

Comme suite aux travaux de M. le baron E. de Sélys-Longchamps : *Note sur les Névroptères odonates* et de M. Mac-Lachlan : *Note sur les Névroptères non odonates* recueillis dans les provinces occidentales du Caucase pendant l'excursion faite en 1868 par M. Théophile Deyrolle, j'ai entrepris de continuer cette faune entomologique par une note sur les Hyménoptères rapportés de ce même voyage.

TENTHRÉDINÉES.

Abia dorsalis. Costa.

Costa. Imenotteri cimbicidei, page 5, Tav. LXI fig. 1. Persathi.

Je n'ai point trouvé la description du ♂ qui était inconnu à Costa. Il ressemble en tous points à la ♀ comme coloration, mais sa taille est plus petite. Les anneaux 4 à 7 de l'abdomen portent à leur partie dorsale une large bande luisante brun jaunâtre.

Le ♂ de cette espèce se rapproche de l'*Abia aurulenta* Sichel. Outre l'absence du noir velouté sur le dos de l'abdomen, il en diffère encore par sa coloration; le corselet est violet bleuâtre, les bandes de l'abdomen sont vertes et dorées, avec le bord bleu d'acier. L'exemplaire ♀ que je possède se rapporte exactement dans ses moindres détails à la diagnose de Costa. La coloration de l'aile de la planche n'est point conforme à la description.

Amasis obscura. Fab.

Zadach. Beobacht. Blatt. und Holzwespen, page 277. Persathi.

Hylotoma ustulata. Linn.

Zadach. Beobacht. Blatt. und Holzwespen, page 277. II abth. Persathi.

Hylotoma violacea. Klug.

Zadach. id. II abth. page 96. Persathi.

Hylotoma rosae. Linn.

Ainsi que la variété à antennes jaunes. Zadach. id. II abth. page 109. Bagdad.

Hylotoma pagana. Pz.

Zadach. id. II abth. page 104. Bagdad.

Blennocampa ephippium. Pz.

Panz. Faun. Ins: 52, tab. 5. Mingrél.

Dolerus gonager. Fab.

Klug. Die Blattw. n° 241. Gori. Anenfeld.

Emphytus rufocinctus. Klug.

Klug. Die Blattw. nach. Gatt. und, Art, page 286. Fam. I, n° 210. Persathi.

Eriocampa ovata. Linn.

Hartig. Fam. Blatt. und Holzw. 281. Mingrél.

Eriocampa marginata. N. Sp.

Nigra, collaris margine et squamularum abdominalium marginibus albis, tibiis albostriatis. Alis pellucidis.

Noir. Abdomen à segments bordés à leur partie inférieure d'une ligne étroite blanche. Antennes noires, de la longueur de la tête et du thorax. Tête mate, entièrement noire et fortement ponctuée, les yeux sont bordés antérieurement d'une très étroite ligne blanchâtre. Thorax noir, mat, ponctué comme la tête; écailles des ailes blanches, ainsi qu'une ligne de la même couleur sur les côtés du thorax, laquelle s'amincit sur la partie antérieure. Les cenchris sont blancs; la poitrine est ponctuée de même. L'abdomen est noir luisant, tous les segments sont bordés d'une ligne blanchâtre étroite, laquelle est plus rétrécie vers le milieu, et quelquefois même interrompue sur les trois premiers segments; de plus cette ligne se prolonge sur les segments du milieu de l'abdomen. Les ailes sont transparentes avec une teinte très légèrement jaunâtre vers l'insertion des ailes; nervures brun noirâtre, avec le stigmate de la même couleur, mais ayant cependant une partie plus pâle. Les tibias de toutes les pattes sont noirs, mais portant une ligne blanche à leur partie antérieure, de façon que l'insecte, regardé du côté de l'abdomen, a les pattes noires. Long. 6 1/2 à 8 millimètres. 3 ♂. 3 ♀. Gori. Souram.

Selandria nigerrima. Klug.

Klug. Die Blattw. und Holzw. Fam. II, n° 38, page 65. Gori.

Selandria stramineipes. Klug.

Klug. Die Blattw. und Holzw. Fam. II, n° 61. Koutais.

Athalia rosae. Linn.

Klug. Die Blattw. etc. Fam. I, n° 2, page 128. Koutais. Adjamet.

Athalia annulata. Fab.

Klug. Die Blattw. etc. Fam. I, n° 4, page 130, Koutais. Bagdad.

Allantus scrophulariae. Linn.

Klug. Die Blattw. nach ihren. Gatt. und Arten. Fam. V, n° 102. Persathi.

Allantus propinquus. Klug.

Klug. Die Blattw. etc. Fam. V, n° 103. Persathi.

Allantus luteocinctus. Eversm.

Evers. Bull. de Moscou, n° 1. 1847. Fauna Volgo-uralensis, page 35. Une ♀. Persathi.

Une autre ♀, de Racha, diffère par deux points au front, deux points au dessus de l'insertion des antennes, et une large bande à la partie postérieure des yeux, jaunes. Une mince ligne jaune sous l'écusson, qui est de la même couleur ainsi que deux petits points. Le corselet est bordé d'une mince ligne s'élargissant vers les ailes, l'écaille de celles-ci, ainsi que trois taches de chaque côté de la poitrine, de la même couleur.

Allantus nothus. Klug.

Klug. Die Blattw. etc. Fam. V, n° 110. Persathi. Batcha.

Allantus tricinctus. Fab.
Klug. Die Blattw. etc. Fam. V, n° 108. Persathi.
Allantus zonus. Klug.
Klug. Die Blattw. etc. Fam. V, n° 106. Batcha. Persathi.
Allantus zonulus. Klug.
Klug. Die Blattw. etc. Fam. V, n° 87. Bagdad. Persathi.
Allantus Köhleri. Klug.
Klug. Blattw. Fam. V, n° 115. Batcha. Persathi. Radcha. Mingrél.

Var. A, avec la ligne jaune du quatrième segment interrompue.

Var. B, portant une ligne jaune interrompue sur le 7me segment.

Var. C, avec deux taches jaunes sur le coté du protothorax.

Var. D, avec les taches jaunes sur le protothorax, ainsi que le 7me segment.

Var. E, avec le 6me segment interrompu.

Les variétés suivantes pourraient faire croire à une nouvelle espèce, par les segments colorés circulairement en brun jaunâtre, mais une série d'individus prouvent que ce sont uniquement des variétés. J'ai pu m'en convaincre par 34 exemplaires formant les variétés précédentes et 17 formant les suivantes. Il est à remarquer que, dans les variétés où le brun domine, le point jaune sur les trochanters des pattes postérieures disparait.

Var. F, les 4me et 5me segments bruns, avec les lignes jaunes comme dans l'espèce typique.

Var. G, avec les 3, 4, 5 segments circulairement entièrement bruns; quelques individus présentent des taches légères jaunâtres sur les bords des 4me et 5me segments.

Var. H, le 5me segment bordé de jaune ainsi que les côtés du 6me qui est noir.

Var. I, protothorax à taches jaunes sur les côtés. 1er, 6e, 7e, 9me segments noirs bordés de jaunes; 2me et 8me entièrement noirs; 3e, 4e, 5e circulairement bruns, le dernier bordé de jaune.

Allantus leucozonius. Hartig.
Hartig. Die Fam. der Blatt. und Holzw. page 290, n° 15.
Allantus bifasciatus. Klug.
Klug. Die Blattw. nach ihren Gatt. und Arten, Fam. V, page 141, n° 112. Persathi.
Macrophya rustica. Linn.
Klug. Die Blattw. etc. Fam. III, n° 88. Persathi.
Macrophya ribis. Schrank.
Klug. Blattw. Fam. III. n° 95. Koutais. Batcha.
Macrophya liciata. Klug.
Eversm. Fauna hymenopt. Volgo-ural. 1847, page 40. Koutais.

Macrophya albicincta. Schr.

Klug. Die Blattw. etc. Fam. III, page 125, n° 94. Koutais. Bagdad. Adjamet.

Pachyprotarsis rupae. Linn.

Klug. Die Blattw. etc. Fam. IV, n° 96. Persathi.

Strongylogaster cingulata. Fabr

Costa. Fauna del Regno di Napoli. Imenotteri. Pl. LXXVIII. fig. 3. Koutais.

Tenthredo caucasica. Eversm.

Eversm. Fauna Volgo-uralens. 1847. n° 1, page 53. Persathi. Batcha.

Var. A ♂ ; entièrement noire.

Tenthredo luteipennis. Eversm.

Eversm. Fauna hymenopt. Volgo-ural., 1847, I, 54. Batcha.

Tenthredo colon. Klug.

Klug. Die Blattw. etc. Fam. VI, n° 121. Persathi.

Tenthredo histrio. Klug.

Klug. Die Blattw. etc. Fam. VI, 145. Bagdad.

Tenthredo viridis. Linn.

Klug. Die Blattw. etc. Fam. VI n° 135. Persathi.

Tenthredo albopicta. N. sp.

Nigerrima violacea, nitida, mandibulis albis, alarum costa, stigmateque piceis, pedum tibiis tarsisque brunneis, macula alba ad basim abdominis.

Cette Tenthrédine fait partie des *Tenthredo s. str.*, et se rapproche du *Tenthredo albicornis* Fabr. Les deux derniers articles et la moitié du 3e sont blancs. Labre noir avec un point blanc au milieu; les mandibules sont blanches à pointe brunâtre. Le stigmate est noir. Le premier segment de l'abdomen porte de chaque côté une tache blanche. Ailes entièrement transparentes et point enfumées vers le bout. Les fémurs sont noirs, tibias et tarses bruns, les postérieurs plus pâles. Longueur 12 mm.

Persathi.

Tenthredo purpurea. N. sp.

Purpurea, pedibus totis rufis, alis limpidis, stigmate radioque nigris, medio transversim infuscatis.

Cette espèce appartient également aux *Tenthredo s. str.* Les antennes sont entièrement noires. Mandibules à tache blanche, tête et corselet noir luisant. Abdomen pourpre luisant. Pattes entièrement brunes, à l'exception des trochanters qui sont noirs ; les tarses des postérieures sont très foncés. Ailes transparentes ; stigmate noir ; cette partie de l'aile porte une bande transversale noirâtre avec un reflet pourpre. Longueur : 13 mm.

Tenthredo nigritarsis. N. sp.

Nigra, abdominis segmentis 2-4 rufis; infra allolutescens, pedibus anterioribus rufis, posticis tarsis nigris (♂).

Mâle. Antennes entièrement noires. Tête noire, joues blanchâtres à leur partie inférieure, labre, palpes et maxillaires blanches, ces dernières à tranchants brunâtres. Corselet noir finement ponctué, de même que la tête. Écailles et une ligne se prolongeant sur le thorax brunes. Ailes transparentes, très légèrement rembrunies vers les bords, nervures brunes, stigmate noir. Abdomen noir, 2e 3e et 4e segments bruns, bordés inférieurement de noir; l'abdomen est entièrement blanc jaunâtre à sa partie inférieure. Les trochanters, ainsi que la partie supérieure des cuisses, sont de la même couleur; le reste des deux paires antérieures est rougeâtre; les postérieures de la même couleur : la partie inférieure des tibias est noire, ainsi que tous les tarses. Long. 12 mm. Persathi.

Tenthredopsis ambigua. Klug.

Klug. Die Blattw. etc. page 202, n° 146. Adjamet. Persathi.

Var. ♀, de Persathi, avec tous les anneaux de l'abdomen noirs.

Oryssus vespertilio. Fabr.

Klug. Die Blattw. etc., et Jurine. Tab. 7 gen. 8. Persathi. Bagdad. Koutais.

COMPTES-RENDUS DES SÉANCES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE BELGIQUE

PUBLIÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN EXÉCUTION D'UNE DÉCISION PRISE LE 28 SEPTEMBRE 1866 ET RATIFIÉE PAR L'ASSEMBLÉE MENSUELLE DANS SA SÉANCE DU 6 OCTOBRE SUIVANT.

Assemblée mensuelle du 4 *septembre* 1869.

—

PRÉSIDENCE DE M. CAPRONNIER, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 8 heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé.

Le secrétaire annonce qu'il a reçu pour la bibliothèque de la Société les ouvrages suivants :

1° SEPP. *Nederlandsche insecten*, 2e *série*, 2e *volume*. N° 17 à 38, en livraisons avec pl. coloriées, in-4°, suites, publiées par M. Snellen van Vollenhoven.

Don de l'auteur.

2° *Mittheilungen der schweizerischen entomologischen Gesellschaft*, vol. 3, n° 2.

Don de M. Bischoff-Ehinger.

3° A. Preudhomme DE BORRE. *Description d'une nouvelle espèce américaine du genre Caïman* (Alligator), broch. in-8° avec 1 planche.

4° A. Preudhomme DE BORRE. *Description d'un jeune individu de la Dermatemys Mawii*, broch. in-8°.

Dons de l'auteur.

5° *L'Insectologie agricole*, vol. 4, 3e année, pl. color.

Don de M. Em. Deyrolle.

6° GOSSELET et DELPLANQUE. *Bulletin scientifique, historique et littéraire du Département du Nord* etc., 1re année, n° 1.

Échange avec les Annales.

7° *Annales de la Société phytologique et micrographique de Belgique*, tome I, liv. XV et XVI, in-8°.

Don de cette Société.

8° *Annales de la Société malacologique de Belgique*, t. III.

De la part de cette Société.

Sur la proposition de M. Weyers, l'Assemblée décide que les Annales seront envoyées à la Société entomologique de Suisse, qui depuis longtemps déjà fait parvenir régulièrement les siennes par l'obligeante entremise de M. Bischoff-Ehinger.

M. De Borre communique la note suivante :

« Il y a près de deux ans, M. Terby, élève de la faculté des sciences de Louvain, a publié un travail faisant connaître une suite d'observations très intéressantes sur les procédés employés par les araignées pour réunir par leurs fils divers points éloignés. Notre honorable collègue, M. le Dr Breyer, nous a donné une analyse de ce travail. (Séance du 2 novembre 1867.)

« Je viens de rencontrer dans une revue américaine (1) une observation du même genre qu'il me paraît intéressant de rapprocher de celles de M. Terby, dont elle vient confirmer un des points les plus sujets à contestation, à savoir la projection du fil dans une direction horizontale ou même montante, alors que les circonstances locales ne lui donnent aucun autre moyen de franchir l'espace.

« *Comment les araignées commencent leurs toiles*, par B.-G. Wilder.

« Au printemps de 1866, tandis que je prenais mes dispositions pour « photographier un mâle vivant de la *Nephila plumipes* (vulgairement « nommée araignée à soie de la Caroline du Sud), l'animal, après avoir « parcouru plusieurs fois le cercle de fil de fer sur lequel il était posé, « s'arrêta subitement, prit une position stable au sommet du châssis, « et leva son abdomen, le dirigeant vers un abat-jour qui occupait le « milieu du plafond : un fil mince et transparent se montra, sortant « des filières qui se trouvent à l'extrémité de l'abdomen ; il paraissait « avoir un bout tronqué et arrondi, qui s'avançait en l'air, vivement « dans les premiers moments, puis plus lentement et régulièrement, « se dirigeant en haut, toujours dans la direction de l'abat-jour. « Quand il eût atteint une longueur de 5 à 6 pieds, je le laissai s'at- « tacher à mon vêtement ; la production cessa aussitôt, et l'araignée « ayant fixé l'autre bout de son fil, se retourna et commença à se his- « ser dessus. Alors je rompis le fil auprès du cercle de métal et, pré- « sumant qu'il devait y avoir un courant d'air dans la direction de « l'abat-jour, je soufflai sur l'araignée dans divers sens, et je vis qu'elle « tournait toujours son abdomen dans la direction de mon souffle et « que le fil qu'elle produisait, se projetait dans la même direction. Il

(1) *The american Naturalist*, published by the Peabody Academy of sciences. — Salem (Massachusetts). Vol. II, 1868, p. 214.

« semblait donc qu'elle eût le pouvoir de lancer son fil à une courte « distance, mais en ayant toujours soin de tirer parti de la direction « du courant d'air.

« Cette observation ne prouve nullement que toutes les araignées « emploient ou puissent employer cette méthode pour jeter un pont « entre deux points, et il est possible que, dans les occasions ordi- « naires, elles se laissent descendre sur le sol, ainsi que tout le « monde a pu le voir, émettant leur fil à mesure qu'elles avancent, et « le tirant à elles jusqu'à ce qu'elles l'attachent au point désiré. « Mais la première méthode les met à même de traverser l'eau ou de « passer d'un arbre à l'autre ; la légèreté bien connue de leur soie leur « permet (au moins aux petites espèces) de flotter au dessus de l'eau, « suspendues à l'extrémité inférieure d'une ligne dont l'extrémité « supérieure est invisible.

M. De Borre a observé l'*Obrium cantharinum*, L. à Grammont, le 13 août.

M. Weinmann a pris aux environs de Bruxelles plusieurs exemplaires du *Deilephila Celerio*, L. qui semble n'être pas rare cette année.

M. Capronnier communique à l'assemblée qu'il élève en ce moment avec succès une ponte de *Saturnia Pyri*, S.V. dans son jardin. Il croit devoir en prévenir ses collègues afin que ceux-ci, s'ils rencontraient par hazard l'insecte parfait dans les environs, sachent à quelle circonstance ils puissent attribuer la présence de ce beau Bombyx, qui n'a pas encore été signalé en Belgique à l'état indigène.

La séance est levée à 9 heures.

Assemblée générale du 28 *septembre* 1869.

Présidence de M. Dupont.

La séance est ouverte à 12 1/2 heures.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Weinmann s'excusant de ne pouvoir assister à la séance.

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale est approuvé.

Le Président, en une courte allocution, rend compte de la situation de la Société et de la gestion du Conseil d'administration pendant l'année sociale qui vient de s'écouler. Il constate avec plaisir que le nombre des membres effectifs s'est accru dans une notable proportion, et que parmi eux se trouvent plusieurs jeunes gens, ce qui prouve que le goût de la science est loin de diminuer dans le pays ; que les relations avec les sociétés étrangères continuent à s'étendre de plus en plus, et enfin que la convention intervenue entre la Société et le Musée est en voie d'exécution, le principal obstacle, le manque

de locaux convenables pour l'installation des collections, venant d'être levé.

M. A. De la Fontaine présente le rapport de la Commission de vérification des comptes pour l'année 1868-1869. Les comptes sont approuvés après quelques observations.

M. Fologne, trésorier, présente le budget pour l'exercice social 1869-1870.

Ce budget est approuvé.

L'Assemblée, sur la proposition de M. de Selys-Longchamps, vote des remerciements au Conseil d'administration pour avoir mené à bien les relations avec le Musée de l'État.

M. Breyer propose de faire imprimer une liste des Lépidoptères de la Belgique, afin de faciliter les échanges entre les membres. — Renvoi au Conseil d'administration.

L'Assemblée procède à l'élection de trois membres du Conseil d'administration en remplacement de MM. Capronnier, Rosart et Houzé, dont le mandat expire.

MM. Capronnier et Rosart, membres sortants et M. De Borre sont élus.

MM. De la Fontaine, Peteau et Andries, sont réélus membres de la Commission de vérification des comptes.

Après l'examen de plusieurs propositions, l'Assemblée décide que l'excursion entomologique annuelle de 1870 aura lieu dans le Hertogenwald et aux environs.

M. de Selys-Longchamps propose de remettre à huitaine la prochaine assemblée mensuelle, qui sans cela suivrait de trop près l'assemblée actuelle.

Cette proposition est adoptée.

La séance est levée à 3 1/2 heures.

Assemblée mensuelle du 9 *octobre* 1869.

Présidence de M. Capronnier, vice-président.

La séance est ouverte à 8 1/4 heures.

Le compte-rendu de la dernière séance n'a pu être distribué par suite d'un retard dans l'impression.

Il est donné lecture de lettres de MM. Dupont et Sauveur, s'excusant de ne pouvoir assister à la séance.

Le président annonce à l'Assemblée que le Conseil d'administration dans la séance de ce jour, s'est constitué de la manière suivante :

Vice-président	MM.	Capronnier;
Secrétaire.		Weyers;
Trésorier		Fologne;
Bibliothécaire.		De Borre;
Secrétaire-archiviste		Van Volxem.

Le Conseil, dans cette même séance, à reçu membre effectif de la Société, M. Arthur Dufour, présenté par MM. Dekeyn et Weinmann.

Le Conseil sur la proposition de M. Weyers, présente aux suffrages de l'Assemblée, M. Warren, de San-Francisco (Californie), comme membre correspondant de la Société.

MM. De Borre et Colbeau appuient cette candidature.

L'Assemblée, au scrutin secret, confère à M. Warren le titre de membre correspondant.

Le secrétaire a reçu pour la bibliothèque de la Société les ouvrages suivants :

1° *Schriften der Königlichen-physikalisch-ökonomischen Gesellschaft zu Königsberg*, 9e année, avec pl., gr. in-4°.

De la part de cette Société, échange avec nos Annales.

2° *Stettiner entomologische Zeitung*, 30e année, 1869, in-8° avec pl.

De la part de cette Société, échange avec nos Annales.

3° Lederer. *Verzeichniss der von Hern Jos. Haberhauer bei Astrabad in Persien gesammelten Schmetterlinge*, in-8° avec pl. coloriés.

Don de l'auteur.

4° *Mittheilungen des naturwissenschaftlichen Vereines für Steirmark*, 2e vol., 1r liv., in-8° avec pl.

Envoi de cette Société, échange avec nos Annales.

5° *Bulletino della Societa entomologica italiana*, 1re année, fascicule 3e, in-8° avec pl. coloriée.

Envoi de cette Société, échange avec nos Annales

M. De Borre donne lecture d'une note intitulée : *Addition à la notice sur les femelles à élytres lisses du Dytiscus marginalis.*

L'Assemblée en décide l'impression dans les Annales de la Société.

M. De Borre lit ensuite, au nom de M. Sauveur, la notice suivante :

« J'ai eu la chance de pouvoir constater l'indigénat de l'une des plus belles espèces du genre *Donacia* F., considérée jusqu'ici comme méridionale : *D. reticulata*, Gyll. (*appendiculata*, Ahr.).

» J'en ai recueilli cette année huit exemplaires au bord d'un petit étang des environs de Bruxelles, quatre le 22 août, deux le 29, une le 4 octobre et une aujourd'hui même 7 octobre. L'espèce est si caractérisée, si distincte de toutes les autres du même genre, par la forme et la sculpture des élytres ainsi que par les antennes, qu'aucun doute n'est possible sur l'exactitude de la détermination.

» Ce qui rend cette découverte fort intéressante, c'est que la *Donacia reticulata* ne figure dans aucun des catalogues de coléoptères des provinces étrangères voisines de notre pays, ni dans ceux de Hollande, ni

dans ceux des provinces Rhénanes, ni dans les catalogues des départements du nord de la France.

» De Marseul l'indique comme propre au sud de l'Europe. Lacordaire lui donne également pour patrie l'Europe méridionale, c'est-à-dire l'Italie, l'Illyrie, l'Espagne et le midi de la France. « Jamais, » dit-il, « elle n'a été prise sous une latitude plus élevée que Paris. » — Suffrian, dans ses remarques sur les travaux de Lacordaire ajoute ceci : « Les parties les plus méridionales de l'Allemagne semblent sa limite « septentrionale ; il est remarquable qu'on l'ait trouvée à Paris. »

M. De Borre annonce qu'il a pris aux environs de Bruxelles, près de la chaussée de Haecht, le *Decticus verrucivorus*, L.

Le même membre ajoute ensuite qu'il a reçu de la part de M. Breyer, pour la collection nationale de la Société, l'exemplaire authentiquement pris en Belgique à Postel, du *Calosoma reticulatum*, Fab.

La séance est levée à 9 heures.

Assemblée mensuelle du 6 *novembre* 1869.

Présidence de M. Dupont.

La séance est ouverte à 8 heures.

Les comptes-rendus des trois dernières séances n'étant pas encore imprimés, seront envoyés aux membres avec celui de la présente séance.

Il est donné lecture : 1° d'une lettre de M. Morren, secrétaire de la Fédération des sociétés d'horticulture de Belgique, remerciant la Société et accusant réception du dernier volume des Annales.

2° D'une lettre de M. Dunning, secrétaire de la Société entomologique de Londres, remerciant la Société de l'envoi de la collection complète des Annales, et annonçant que la Société de Londres accepte l'échange des publications.

3° D'une lettre de l'Académie royale suédoise des sciences, de Stockholm, accompagnant l'envoi de publications de cette Société.

Le secrétaire a reçu pour la bibliothèque de la Société, les ouvrages suivants :

1° Stål. *Hemiptera Fabriciana*, 1re et 2e parties, in-4°.

Don de l'auteur.

2° Stål. *Hemiptera africana*, 4 vol. in-8°.

Envoi de l'Académie royale suédoise des sciences.

3° Scudder. *Entomological notes*, 2e partie, contenant :

1° A *century of orthoptera.*

2° *A study of the gigantic lobe-crested grasshoppers of south and central America.*

3° *Report upon a collection of diurnal Lepidoptera made in Alaska by the scientific corps of the Russo-American telegraph expédition under the direction of Lieut. Dall.*

Don de l'auteur.

4° *L'Insectologie agricole*, n°s 5 et 6, 3e année, in-8°.

Don de M. Em. Deyrolle.

5° Gosselet et Delplanque. *Bulletin scientifique, historique et littéraire du département du Nord et des pays voisins*, n° 10, in-8°.

Echange avec nos Annales.

6° Kawall. *Enneas Ichneumonidarum Curoniæ quas descripsit novas*. in-8°.

Don de l'auteur.

7° de Sélys-Longchamps. *Secondes additions au synopsis des Caloptérygines*, in-8°.

8° de Sélys-Longchamps. *Secondes additions au synopsis des Gomphines*, in-8°.

Dons de l'auteur.

9° *Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, n° 7 et 8.

Don de l'Académie, échange avec nos Annales.

10° *Land and water* (Journal anglais de sport, de chasse, de pêche et d'histoire naturelle pratique), n°s 193, 194, 195 et 196, in-f°.

Don de M. Warren.

M. Weyers propose d'envoyer à l'Académie royale suédoise des sciences, la collection complète de nos Annales, avec demande d'échange de publications.

M. de Selys-Longchamps appuie cette proposition qui est adoptée à l'unanimité.

M. Weyers propose, au nom du Conseil d'administration, de nommer membre honoraire de la Société, M. Stål, de Stockholm, déjà membre correspondant, et de lui envoyer la collection complète des Annales.

MM. Van Volxem et Colbeau appuient cette double proposition qui est adoptée par l'assemblée.

M. Puls présente, pour être inséré dans les Annales de la Société, un travail intitulé : *Note sur les Hyménoptères rapportés des provinces occidentales de la Transcaucasie, par M. Th. Deyrolle*.. — MM. de Selys-Longchamps et Sauveur sont nommés commissaires pour examiner ce travail.

M. Sauveur fait passer sous les yeux de l'Assemblée plusieurs exemplaires de la *Donacia reticulata*, Gyll. nouvellement découverte par lui en Belgique, ainsi qu'un grand nombre de Coléoptères provenant de ses chasses de l'année.

La séance est levée à 9 1/2 heures.

Assemblée mensuelle du 4 décembre 1869.

PRÉSIDENCE DE M. CAPRONNIER, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 8 heures.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Dunning, secrétaire de la Société entomologique de Londres, annonçant l'envoi des publications de cette Société.

Le secrétaire a reçu pour la bibliothèque de la Société les ouvrages suivants :

1° *Transactions of the entomological society of London*, 3ᵉ série, 5 vol. avec pl. n. et col. in-8°

id. année 1868. id. in-8°.

id. année 1869, liv. 1 à 4. id. in-8°.

Échange avec nos annales.

THIELENS. *Petites observations sur quelques plantes critiques.* 2ᵉ supplément broch. in-8°.

Don de l'auteur.

3° *Mittheilungen der Schweizerischen entomologischen Gesellschaft*, vol. 3. n° 3 in-8°.

Don de M. Bischoff-Ehinger.

4° LECOMTE. Mollusques terrestres et fluviatiles recueillis aux environs de Lessines.

5° (LECOMTE, traduit par) SENONER. *De la spongiculture et de la pêche aux éponges dans la mer adriatique*, broch. in-8°

6° (LECOMTE, traduit par) DE FRAUENFELD. *Une Hirudo nouvelle*, broch. in-8°.

Dons de M. Lecomte.

7° GERMAR, AHRENS, (A.) et F. KAULFUSS. *Fauna Insectorum Europæ.* — Les 13 premiers fascicules, petit in-f°.

8° PANZER. *Faunæ Insectorum germanicæ Initia* ou *Deutschlands Insecten.* — pᵗ in-folio oblong.

Dons de M. Nyst.

9° *L'Insectologie agricole*, 3ᵉ année, n° 7. — in-8°.

Don de M. E. Deyrolle.

10° GOSSELET et DELPLANQUE. *Bulletin scientifique, historique et littéraire du Département du Nord*, etc. n° 11, nov. 1869, in-8°.

Échange avec nos annales.

11° WOLZER. *Trichoptera bavarica*, in-8°.

Don de l'auteur.

12° *Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, 38ᵉ année, 2ᵉ année, tome 28, nᵒˢ 9 et 10.

Échange avec nos annales.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

Il est donné lecture d'une lettre de M. De Marseul, accompagnant un travail destiné à nos annales et intitulé : *Description d'espèces nouvelles d'Histérides.*

Sont nommés commissaires : MM. Candèze et Chapuis

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée d'envoyer la collection complète des annales aux bibliothèques des Universités de Bruxelles et de Louvain.

Cette proposition est adoptée.

M. Colbeau fait la même proposition pour la Ligue de l'Enseignement.

Sur les observations de MM. Breyer et Capronnier, cette proposition est renvoyée au Conseil d'administration.

M. Colbeau dépose au nom de M. Wolzer, pour la collection de la Société, une série de fourreaux de larves de Phryganides de Bavière, décrits par M. Wolzer, dans ses » *Trichoptera bavarica.*

L'Assemblée, sur la proposition de M. Dekeyn, vote des remerciements à M. Weinmann pour la peine qu'il s'est donnée en classant la collection de Lépidoptères de la Société.

M. Weyers donne lecture, au nom de M. Putzeys, des notes suivantes :

» Drapiez a décrit jadis deux Carabes qui, jusqu'à présent, sont restés inconnus aux entomologistes :

» 1° *C. Sublaevis*, (Ann. gén. des sciences phys. III. (1820) p. 269, pl. LXII. fig. 3.)

» 2° *C. Detritus*, (ib. VIII (1821) p. 273, pl. CXXVII, f. 1.)

» Ces deux insectes faisaient partie de la collection Wellens qui appartient aujourd'hui au Musée d'histoire naturelle de Bruxelles.

» Il ne sera pas sans intérêt de consigner ici ce qui résulte de l'examen que je viens d'en faire.

» 1° Le *C. Sublaevis* est indiqué comme provenant de la Russie méridionale (Marvis.)

» Il ne diffère aucunement du *C. violaceus*, Lin. dont Drapiez le croyait distinct parce qu'il attribuait à ce dernier un corselet cordiforme.

» 2° Le *C. Detritus* est de Hongrie.

» C'est un grand individu ♀ (32 mill.) du *C. Germari*, St., lequel est une variété du *C. violaceus*, caractérisée par une triple rangée de points enfoncés sur chaque élytre, par son corselet plus grand et dont les angles postérieurs sont plus prolongés, mais non pas aigus comme le représente la figure ; le bord antérieur est aussi plus échancré. »

» M. Sauveur a trouvé à Uccle, près de Bruxelles, le *Harpalus fuliginosus*, Duft. espèce rare qui jusqu'à présent n'avait été rencontrée

que près de Charleroi par M. Wesmael, et par moi-même à la Baraque-Michel, point le plus élevé de la Belgique orientale. »

M. Dufour annonce qu'il a pris *Agrotis occulta*, L. aux environs de Bruxelles, près du canal de Charleroi.

La séance est levée à 9 1/2 heures.

Assemblée mensuelle du 8 janvier 1870.

PRÉSIDENCE DE M. CAPRONNIER, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 8 1/4 heures.

M. Weyers se fait excuser de ne pouvoir assister à la séance.

Les procès-verbaux des dernières assemblées sont approuvés.

Le secrétaire a reçu, pour la bibliothèque de la Société, les ouvrages suivants :

1° C. v. SIEBOLD. *Ueber Parthenogenesis bei Polistes gallica und über Pœdogenesis der Strepsipteren.* Br. in-8°.

Don de l'auteur.

2° F. PLATEAU. *Réflexions et expériences sur le vol des Coléoptères.* Br. in-8°.

Don de l'auteur.

3° *L'Insectologie agricole.* 3e année, 1869, n° 8. Br. in-8°.

4° *Petites nouvelles entomologiques.* Nos 1-8, 10-12, 1869. In-4°.

Dons de M. E. Deyrolle.

5° *Index Entomologicus sistens omnes insectorum species in G. W. F. Panzeri fauna insectorum Germanica descriptas.* Pars I. Eleutherata. Petit in-8°.

Don de M. Puls.

6° *Annales de la Société entomologique de France*, 2e série, t. I. II. III. (1843, 44, 45.) In-8°.

Don de M. Nyst.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

Le secrétaire donne lecture du rapport de MM. Candèze et Chapuis, sur le travail de M. de Marseul, présenté dans la dernière séance. — Les commissaires concluent à la publication dans le prochain volume des Annales.

L'assemblée ratifie cette conclusion, en exprimant le désir de pouvoir publier ce travail avec planches.

Il est donné lecture d'une lettre de M. de Marseul, offrant l'échange de sa publication, l'*Abeille*, contre les Annales de la Société.

Cette proposition est renvoyée au Conseil d'administration.

M. De Borre annonce qu'il vient de retrouver dans les collections du Musée Royal l'un des deux exemplaires types du *Bolitophagus gibbifer*, Wesmael, figuré et décrit par notre vénérable collègue dans

les Bulletins de l'Académie de Belgique (tome III, 1836). Cette espèce javanaise avait fait partie des collections de M. le vicomte Du Bus de Gisignies. Elle ne paraît pas avoir été retrouvée depuis, et M. Lacordaire ne la mentionne pas en parlant du genre Bolitophagus, mais seulement dans les additions qui terminent le 5e volume du Genera des Coléoptères. M. Pascoe (Journal of Entomology, 1866, p. 459) se demande si elle ne serait pas identique avec son *Byrsax cœnosus*. M. de Borre, après avoir comparé le type de M. Wesmael avec la figure donnée par M. Pascoe (Journal of Entomology, 1860, pl. III) est convaincu qu'il n'en est rien. Il se propose d'examiner dans lequel des genres formés aujourd'hui aux dépens de l'ancien genre *Bolitophagus*, devra se placer l'espèce de M. Wesmael.

M. Dekeyn annonce qu'il a pris, l'année passée, au Bois de la Cambre, la variété *Iole*, S. V. de *Apatura Iris*, L.

La séance est levée à 9 1/2 heures.

Assemblée mensuelle du 5 *février* 1870.

PRÉSIDENCE DE M. DE BORRE.

La séance est ouverte à 8 heures.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est approuvé.

Le président annonce à l'assemblée que le Conseil d'administration, dans sa dernière séance, a reçu membre effectif de la Société M. Auguste Pichereau, de Paris, présenté par MM. Deyrolle et Weyers.

Le secrétaire a reçu, pour la bibliothèque de la Société, les ouvrages suivants :

1° *Bulletin de la fédération des Sociétés d'horticulture de Belgique*, année 1868, 1 vol. in-8°.

(Échange avec nos Annales.)

2° *Bulletino della Societa entomologica italiana*, 1re année, fascicule IV, in-8°.

(Échange avec nos Annales.)

3° *Horæ societatis entomologicæ Rossicæ*, tome VI, n° 3, in-8° avec pl. color.

(Échange avec nos Annales.)

4° STAINTON. *The tineina of southern Europe*, 1 vol. in-8° avec pl.

5° — *The entomologist's annual*, 1 vol. in-12 cartonné avec pl,

(Dons de l'auteur, M. Stainton.)

6° PUTZEYS. *Trechorum oculatorum monographia*, brach. in-8°.

(Don de l'auteur, M. Putzeys.)

7° *Bulletin de l'Académie royale des sciences, beaux-arts et lettres de Belgique*, 38e année, 2e série, tome 28, in-8° avec pl. color.

8° *Annuaire de l'Académie royale des sciences, beaux-arts et lettres de Belgique*, année 1870, in-8°.

(Échanges avec nos Annales.)

9° H. Miot. *Les insectes auxiliaires et les insectes nuisibles*, avec pl., in-8°.

(Don de l'auteur, M. H. Miot.

10° *L'insectologie agricole*, n° 9, 3e année, avec pl., in-8°.

11° *Petites nouvelles entomologiques*, n° 15 bis, 2e année, in-f°.

(Dons de M. E. Deyrolle.)

M. de Thysebaert fait don à la Société, pour sa collection, d'une cinquantaine d'espèces de Lépidoptères de Belgique.

L'assemblée lui vote des remercîments.

M. Weyers annonce que M. Chapuis s'offre à déterminer les *Scolytides* que les membres de la Société lui feront parvenir.

M. Breyer prend la parole en ces termes :

De la Parthénogénèse chez Polistes Gallica et de la Pœdogénèse des Strepsiptères.

« M. de Siebold a eu la bonté d'envoyer à la Société un tiré à part du journal pour *Zoologie scientifique*. Vol. 20. Cahier 2. — L'auteur y traite de la Parthénogénèse chez Polistes Gallica et de la Pœdogénèse des Strepsiptères.

« Le célèbre professeur de Munich avait communiqué ces observations à la dernière assemblée des naturalistes allemands le 20 septembre 1869.

« M. Leuckart avait déjà constaté le fait que des ouvrières vierges, chez les bourdons et chez les guêpes, peuvent pondre. Il avait vu, dans un cas, le développement d'un de ces œufs.

« M. de Siebold a pensé que le Polistes Gallica devait prêter une grande facilité aux investigations du naturaliste pour éclaircir cette question.

« Cette Guêpe, à famille sociale, construit son nid de la manière la plus simple et la plus élémentaire. Il se compose d'un disque unique, sans enveloppe extérieure, sans abri. Ce disque est toujours suspendu perpendiculairement, de manière à ce que les cellules, ayant un axe horizontal se trouvent protégées contre la pluie par leurs propres parois.

« Ces nids peuvent être déplacés sans que la guèpe mère abandonne ses larves.

« M. de Siebold a pu en réunir, près de sa demeure, pendant quelques années, plusieurs centaines ; il les a fixés chacun sur des planchettes mobiles. Il pouvait ainsi leur donner momentanément tel changement de position qui lui convenait pour l'inspection exacte et approfondie des cellules.

« Polistes Gallica, L. est le nom de l'espèce. Dans les observations de M. de Siebold, il s'agit spécialement de la variété ou plutôt de la race de cette espèce qui a été décrite par Latreille sous le nom de Polistes diadema. Cet insecte est très-fréquent dans les montagnes du Tyrol et dans les Alpes bavaroises comme dans les environs de Munich. Il s'établit exclusivement dans les expositions de Sud et d'Est, contre des rochers, des murs ou des abris en planches. Le choix de cette exposition dispense l'espèce de devoir construire un abri extérieur pour la protection de sa *nursery*.

« Comme les abeilles et toutes les autres guêpes à famille sociale. Polistes Gallica est une espèce trimorphe. On rencontre, vers l'automne, des individus mâles et deux formes pour les individus femelles : des *grandes* femelles et des *petites* femelles.

« Les *grandes* femelles s'accouplent, se dispersent et hivernent abritées sous la mousse ou autrement : on les rencontre alors dans un sommeil léthargique, attendant le retour du printemps.

« Les *petites* femelles et les mâles périssent au contraire dans l'année ; ils ne sont pas aptes à hiverner, on ne les rencontre donc *jamais* vivants pendant l'hiver et encore moins au printemps.

« Chaque grande femelle, après avoir hiverné se met à construire un nid pour son compte. Elle n'a pas d'associées dans ce travail. Si l'on en dissèque une vers cette période, on trouve ses ovaires dans un état prospère, la poche séminale remplie de spermatozoïdes vivants.

« Le nombre des œufs, les proportions de l'ovaire, le nombre de ses digitations sont pourtant moindres que chez les abeilles-mères.

« La construction des cellules se fait successivement. La *grande* femelle ajoute cellule contre cellule, mais elle n'attend pas que la construction du disque soit achevée pour commencer la ponte. Les premières cellules sont les plus petites et successivement le modèle en augmente. De cette manière les dernières construites ont une capacité bien plus spacieuse.

« Le développement des œufs est rapide et bientôt les premières larves réclament les soins de la nutrition.

« Celle-ci est fort pénible ; elle ne se fait pas par un simple apport de matières. La guêpe chasse des chenilles de papillons et de tenthrédines, les déchire, les mâche et apporte dans son gésier une bouillie qu'elle dégorge à la bouche des larves ou plutôt de chaque larve en particulier.

« A cette période, la mère remplit à la fois trois fonctions des plus importantes, car tout en continuant la construction des cellules et la ponte, elle doit suffire à l'appétit glouton de ses enfants dont le nombre augmente toujours.

« Heureusement, le développement des larves est fort rapide :

bientôt la première éclose commence à filer son cocon et à fermer sa cellule ; les autres suivent.

« Mais pour chaque cellule qui se ferme un œuf éclot dans une autre. Le terme de ce travail excessif approche ; les premiers cocons éclosent ; *les jeunes qui paraisssent appartiennent exclusivement à la forme des petites femelles.*

« Dès le premier jour de leur apparition, elles se font les assistantes des travaux de la guêpe-mère ; elles aident à la construction des cellules, elles aident à la nutrition des larves.

« Aident-elles aussi à la ponte des œufs ?

« Éclaircir ce point était l'objet principal des investigations de M. de Siebold. Il fut assez heureux pour prendre quelques *petites mères* en flagrant délit de ponte. Il nota minutieusement les cellules qui contenaient ces œufs. Une fois certain de la participation de ces guêpes-vierges aux fonctions maternelles, de Siebold captura quel-*grandes femelles.* Les colonies, qui avaient perdu leur chef, ne furent point abandonnées, leur construction s'augmenta comme auparavant. les nouvelles cellules se remplirent d'œufs, de larves, de cocons. En un mot la colonie marchait absolument comme si la *grande femelle* n'avait pas disparu, et M. de Siebold constata itérativement que c'étaient bien les petites femelles qui déposaient les œufs et qui étaient les mères des dernières larves.

« Il prit alors plusieurs petites mères, il disséqua leurs ovaires avec le plus grand soin, il y trouva des œufs construits d'une manière normale mais fort peu nombreux ; la poche séminale très petite et remplie d'un liquide limpide, transparent, *sans la moindre trace de spermatozoïdes.*

« Par l'observation des mœurs, par la dissection anatomique il était démontré que :

« *Les petites femelles sont aptes à la ponte ; elles pondent des œufs vierges, ces œufs vierges sont aptes au développement.*

« Il resta à constater quel était le produit des pontes vierges.

« J'ai déjà dit que M. de Siebold avait pris le plus grand soin de marquer un certain nombre de cellules pour lesquelles il avait constaté la ponte des *petites* femelles. Il avait noté aussi les nids qu'il avait privés de grandes femelles ; — dans ces constructions il avait marqué toutes les cellules achevées à ce moment ; les cellules ajoutées postérieurement se distinguaient donc sans peine, leurs larves provenaient évidemment de la ponte des petites femelles.

« *Toutes les larves provenant des œufs vierges ont donné des guêpes mâles.* »

La séance est levée à 9 heures.

Assemblée mensuelle du 5 mars 1870.

PRÉSIDENCE DE M. DUPONT.

La séance est ouverte à 8 1/4 heures.

Le compte-rendu de la dernière assemblée, n'ayant pu paraître à temps, sera distribué avec celui de la présente séance.

Le président annonce à l'Assemblée que le Conseil d'administration, dans sa dernière séance, a reçu membre effectif de la Société : M. Vanden Broek, de Bruxelles, présenté par MM. Colbeau et Van Volxem.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. Snellen van Vollenhoven, annonçant le décès de M. Hartog-Heys van de Lier, membre effectif de la Société. Le secrétaire est chargé d'envoyer une lettre de condoléance.

La Société a reçu pour sa bibliothèque les ouvrages suivants :

1° STIERLIN. *Fauna Coleopterorum Helvetiæ*, 1 vol. in-4°.

Don de M. Bischoff-Ehinger.

2° *Berliner entomologische Zeitschrift*, 13e année, 3e et 4e livraisons, (1869), in-8°.

3° *Inhalts Verzeichniss des Berliner entomologische Zeitschrift*, jahrgang VII-XII (1863-1864), in-8°.

Échange avec les Annales.

4° KRAATZ. *Verzeichniss der Käfer Deutschlands*, br. in-8°.

Don de l'auteur.

5° *Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, 39e année, 2e série, T. 29, n° 1, in-8°.

Échange avec les Annales.

6° *Stettiner entomologische Zeitung*, 4e année (1843), 1 vol., pl. in-8°.

Don de M. Weyers.

Le secrétaire communique la demande de la Société des naturalistes de Riga, d'entrer en relations d'échanges avec la Société.

L'Assemblée accepte cette proposition.

M. de Borre donne lecture d'un travail intitulé : *Considérations sur la classification et la distribution géographique de la famille des Cicindélètes*, dont les conclusions sont :

„ 1° La modification d'un type de carnassier assez voisin des *Anthia* donne naissance à la première forme susceptible d'être rangée parmi les CICINDÉLÈTES. Cette forme doit être peu différente des *Manticora*.

„ 2° Par les variations que cette forme subit, il se produit toute une tribu, les MANTICORIDES, qui doivent avoir eu une extension géographique assez large. Destinées à s'éteindre devant des formes plus perfectionnées, elles ne laissent de survivants que sur trois points du globe fort éloignés les uns des autres, et dont l'un, l'Afrique australe, peut bien avoir été leur berceau, leur centre de création.

» 3° Des transformations éprouvées par le type Manticoride naît le type plus perfectionné des Mégacéphalides. Borné aujourd'hui aux régions chaudes de l'Amérique et de l'Afrique (plus deux espèces en Australie), il a eu probablement aussi une période où il a pu dominer sur un plus vaste empire.

» 4° De même que du type Manticoride est sorti le type Mégacéphalide, de même de celui-ci sort le type Cicindélide, mieux approprié aux conditions actuelles du globe, dont il a envahi toutes les régions. C'est aujourd'hui le type dominant de la famille.

» 5° Dans un ordre d'apparition impossible à déterminer, se montrent les types des Collyrides et des Ctenostomides. Soit que ces types répondent seulement à des adaptations locales, soit que leur heure ne soit pas encore venue, ils restent actuellement limités à des régions du globe assez restreintes, en proportion de celles où règnent les Cicindélides et les Mégacéphalides. »

Le secrétaire lit, au nom de M. Putzeys, un extrait d'une lettre adressée à ce dernier par M. Bates, d'où résulte la notice suivante :

Note sur la synonymie des espèces de Coptodérides décrites par M. le baron de Chaudoir et M. H. W. Bates.

« M. le baron de Chaudoir a publié dans le tome XII des Annales de la Société entomologique de Belgique, un mémoire sur les Thyréoptérides et les Coptodérides (p. 113-256).

« Il est arrivé malheureusement que quelques semaines auparavant, j'avais moi-même fait paraître un travail sur le même groupe (The Entom. Monthly Mag., vol. VI, p. 69-80, August and september 1869) et comme les espèces de l'Amazone décrites par M. de Chaudoir étaient précisément celles qu'il avait reçues de moi, elles se sont trouvées dans les deux mémoires. Si j'avais pu prévoir que l'intention de M. de Chaudoir était de publier ces nouvelles espèces, je me serais certainement abstenu, mais maintenant il ne me reste, dans l'intérêt de la science, qu'à établir la synonymie des insectes dont il s'agit :

1. Gen. *Ferus*, Chaud. = Phlœotherates, Bates.
2. *Coptodera affinis*, Ch. = versicolor, B.
3. *C. Batesi*, Ch. = megalops, B.
4. *C. spinipennis*, B. = acutipennis, Buq.
5. *C. æneocuprea*, Ch. = chalcites, B.
6. *C. rotundipennis*, Ch. = relucens, B.
7. *C. chalcoptera*, Ch. = æneorufa, B.
8. *C. debilis*, B. = nitidula, Buq.
9. *C. amazonica*, Ch. = cupreotincta, B.
10. *C. misella*, Ch. = lineolata, B.

11. *C. discoguttata*, Ch. = cyanella, B.
12. *Lelis viridipennis*, Ch. = Copt. rutila, B.
13. *Lelis bifasciata*, Ch. = C. polygona, B.
14. *Stenoglossa nigrosignata*, Ch. = St. fulminans, B.
15. *St. corticalis*, Ch. = St. dromioides, B.
16. *St. atriceps*, Bates. = transversa, Reiche (Chaud. p. 204).
17. *St. pallida*, B. = Nigrostriata, Reiche (Ch. p. 203).

Les espèces suivantes, toutes de l'Amazone, n'ont pas été l'objet d'une double description; leurs noms ne doivent donc subir aucun changement :

1. *Coptodera* tripartita, Ch.
2. — flavodisca, Ch.
3. — lebioides, B.
4. — latipennis B.
5. *Phlœotherates* nigropiceus, B.

M. de Selys-Longchamps donne lecture de la note suivante :

« Les petites nouvelles entomologiques de M. Deyrolle, annoncent la mort de M. Benjamin Walsh, entomologiste de l'État d'Illinois, à Rock-Island, qui atteint, le 12 novembre dernier par une locomotive qui lui écrasa le pied, est mort de ses blessures.

« C'est une perte énorme pour l'entomologie, mais particulièrement pour ceux qui s'intéressent aux Névroptères de l'Amérique dont il avait une connaissance approfondie, ainsi qu'on peut s'en assurer par l'examen des divers mémoires qu'il publia à ce sujet.

« Quinze jours avant son fatal accident, il m'écrivait, le 27 octobre dernier, une lettre des plus gracieuses, après avoir reçu mes secondes additions aux Synopsis des Caloptérygines et des Gomphines. Il me signalait en même temps la découverte de quelques espèces nouvelles de Cordulies et de Gomphus, dont il avait la bonté de m'offrir des *duplicata*.

« Dans cette lettre, hélas la dernière que j'ai reçue de lui, il mentionne que lors de la visite que le docteur Hagen lui fit, ils reconnurent que l'*Hetærina rupamnensis*, Walsh est identique avec la *tricolor*. Dans mes *secondes additions*, je l'avais réunie à la *limbata* qui d'ailleurs n'est considérée que comme une race de la *tricolor*.

« Quant au *Macrogomphus? spiniceps*, Walsh, fondé sur une femelle restée unique jusqu'ici, M. Hagen est porté à le regarder comme appartenant à mon *Gomphus plagiatus*.

« Dans son travail sur les *Hetærina*, M. Walsh a cru reconnaître quelques espèces nouvelles que je n'ai pas cru pouvoir admettre; mais dans la partie qui concerne les Gomphus de l'Illinois, il a montré un jugement des plus sûrs et décrit un bon nombre d'espèces inédites, qui restent parfaitement établies. »

M. de Borre communique ce qui suit :

« Parmi les Coléoptères qui m'ont été remis à déterminer il y a quelques temps par notre collègue, M. Sauveur, j'ai trouvé quatre exemplaires d'une espèce d'Hydroporus à ajouter à celles inscrites au catalogue des Dytiscides de Belgique.

« C'est l'*Hydroporus assimilis*, Payk, qui, suivant Aubé (Species des Hydrocanthares, p. 533 et 534) habite la Suède, la Finlande, l'Allemagne, l'Angleterre et la Suisse. Elle ne semble être commune que dans la Scandinavie et en Angleterre. M. von Kiesenwetter (Naturg. d. Ins. Deutsch. I, 2, p. 54) dit n'en avoir vu d'Allemagne que deux exemplaires pris à Munich, et Redtenbacher ne la signale qu'auprès de Gastein.

« C'est donc, me semble-t-il, une bonne trouvaille. L'un des exemplaires est de Dinant, un autre de Vielsalm et deux sans indication de localité. »

M. Sauveur annonce qu'il a découvert cette année à Uccle, près de Bruxelles, *Lema puncticollis*, Curt. (*rugicollis*, Suffr.) nouveau pour la Faune belge et dont il a pris deux emplaires et *Crepidodera aurata*, Marsh. très commun partout sur les saules et les peupliers, non encore signalé en Belgique et ayant probablement été confondu avec les espèces voisines.

La séance est levée à 10 heures.

Assemblée mensuelle du 2 avril 1870.

Présidence de M. Dupont.

La séance est ouverte à 8 1/4 heures.

Les procès-verbaux des deux dernières assemblées mensuelles sont approuvés.

Le président annonce à l'assemblée que le Conseil d'administration, dans la séance de ce jour :

1° A décidé que, pour assurer la régularité de la distribution du compte-rendu mensuel aux membres de la Société, l'impression des notes dont les manuscrits ou les épreuves n'auraient pas été envoyés au secrétaire en temps utile, sera remise à un des bulletins suivants.

2° A reçu membres effectifs de la Société :

1° M. le major Barbieux, de Dinant, présenté par MM. De Keyn et Breyer.

2° M. Purves, à Ixelles, présenté par MM. de Borre et Dubois.

3° M. le Dr Gobert fils, à Mont-de-Marsan, département des Landes, présenté par MM. E. Deyrolle et Weyers.

4° Le R. P. Bellynck, professeur au collége de la Paix, à Namur, membre correspondant de l'Académie royale de Belgique, présenté par MM. Dupont et de Borre.

Le secrétaire a reçu pour la bibliothèque de la Société les ouvrages suivants :

1° *Stettiner entomologische Zeitung*, 31e année, 1870, nos 1 à 8, in-8°.

Échange avec nos Annales.

2° *Mittheilungen der Schweizerischen entomologischen Gesellschaft*, vol. 3, n° 4, in-8°.

Don de M. Bischoff-Ehinger.

3° *Bulletin de l'Académie royale des sciences, lettres et beaux-arts de Belgique*, 39e année, 1870, 2e série, tome XXIX, n° 2.

Échange avec nos Annales.

4° *L'Insectologie agricole*, n° 10, 3e année, avec pl. color., in-8°.

5° *Petites nouvelles entomologiques*, n° 18, 19 et 20.

Dons de M. Em. Deyrolle.

6° F. Plateau. *Matériaux pour la faune belge. Crustacés isopodes terrestres*, broch. in-8°.

Don de l'auteur.

7° Kirsch (Traduction par M. A. De Borre) *Synopsis du genre Omophlus, Sol.* broch. in-18.

8° A. Preudhomme de Borre. *Description d'une nouvelle espèce du genre Varan*, broch. in-8°.

Dons de M. De Borre.

9° Garbiglietti. *Catalogus methodicus et synonymicus hemipterorum heteropterorum Italiæ indigenarum*, broch. in-8°.

Don de l'auteur.

10° *Catalogue de la collection de coléoptères de feu M. Doué*, broch. in-8°.

Don de M. Weyers.

11° Un numéro du journal *The World* de New-York, contenant la relation d'une séance donnée par M. Warren sur la culture de la soie.

Don de M. Warren.

12° *Horæ societatis entomologicæ Rossicæ*, tome VII, n° 1, in-8°, exempl. colorié.

Échange avec nos Annales.

M. Breyer soumet à l'assemblée le plan que la commission des collections se propose de suivre pour former la collection nationale de la Société ; il a été décidé que les espèces du pays seraient représentées par des échantillons authentiquement pris en Belgique, assez nombreux pour indiquer les limites de la variabilité de l'espèce et sa distribution géographique.

M. Breyer termine en faisant appel aux membres de bonne volonté qui voudraient bien s'adjoindre au Comité pour la création de la collection commune.

M. de Borre rend compte de l'état actuel de la collection.

M. Weinmann propose d'envoyer une circulaire aux membres s'occupant de Lépidoptères en Belgique, pour leur demander de récolter les espèces de leurs environs.

M. Sauveur fait don à la Société de sa collection d'Odonates du pays. — Il ajoute qu'il a l'intention d'offrir également à la Société sa collection d'Hyménoptères.

Des remerciements lui sont votés à l'unanimité.

M. de Borre donne lecture de la note suivante :

« Il a paru tout récemment, dans la *Revue Géographique* publiée par le Dr A. Petermann (1), un mémoire fort intéressant de M. Gabriel Koch sur la distribution géographique des Lépidoptères. J'ai pensé qu'il pourrait être utile à ceux de nos confrères qui cultivent cette branche de l'entomologie, et qui quelquefois ne seraient pas à même de lire le travail original, de leur en donner ici une analyse.

Ce n'est pas sans difficulté que l'auteur a pu arriver à rassembler les éléments épars et encore incomplets qui pouvaient servir à un semblable travail. Effectivement, il reste bien des lacunes dans la connaissance des Lépidoptères des autres parties du monde, quand on les compare à l'Europe. Les grandes expéditions scientifiques d'exploration rapportent généralement très-peu de Lépidoptères en proportion des autres insectes ; cela s'explique par les soins spéciaux que réclame la chasse de cet ordre, et qui ne la rendent réellement fructueuse que lorsqu'elle est exécutée par des personnes exercées et qui s'y consacrent à peu près exclusivement. Un autre point que M. Koch me semble avoir oublié, c'est que, pour bon nombre d'espèces, il faudrait pouvoir se servir partout d'un procédé universellement pratiqué par nos amateurs, savoir l'élève des chenilles. On conçoit que les voyageurs qui parcourent les pays à peine explorés, les expéditions scientifiques dont les vaisseaux s'arrêtent quelques jours dans une contrée et reprennent la mer immédiatement, ne disposent pas des aménagements qui seraient nécessaires pour ces opérations. De sorte que je crois pouvoir ajouter aux obstacles énumérés par M. Koch celui-ci, qui ne pourra être levé que lorsque l'entomologie sera étudiée sur place dans toutes les régions du globe, avec autant de soin qu'elle peut l'être aujourd'hui en Europe, aux États-Unis et sur quelques autres points privilégiés.

« Une autre difficulté, que je crois devoir aussi mentionner, c'est l'absence d'indication de provenance, ou les indications fautives ou douteuses attachées à tant d'exemplaires des collections, ce qui leur ôte presque toute valeur scientifique.

« M. Koch partage en trois faunes principales les populations des Lépidoptères du globe. La première, qu'il nomme la *faune européenne*, comprend, outre toute l'Europe, la partie septentrionale de l'Afrique jusqu'au Sahara, la Palestine, une partie des côtes de l'Arabie depuis l'isthme de Suez jusque vers La Mecque et Médine, toute l'Asie-Mi-

(1) *Mittheilungen aus Justus Perthe's Geographischer Anstalt.* Gotha, 1870, livraisons I et II.

neure, la Syrie, l'Arménie, tout le pourtour de la mer Caspienne en y comprenant, en Perse, le littoral étroit du Mazenderan jusqu'auprès d'Astrabad, enfin tout le nord de l'Asie, tel qu'il est limité par l'Altaï et une ligne allant de cette chaîne à travers le Turkestan jusqu'auprès d'Astrabad. Comme on doit s'y attendre, dès qu'on connaît les intimes rapports zoologiques des parties septentrionales du Nouveau Continent avec l'Ancien, une partie de l'Amérique du Nord, limitée au sud par le fleuve Saint-Laurent, les grands lacs et une ligne qui s'élève, à travers l'Amérique anglaise, jusqu'à la côte méridionale de l'Amérique russe, est aussi comprise dans la faune lépidoptérique européenne.

« La deuxième *faune*, comprenant le reste de l'Ancien Continent, est divisée en trois *sous-faunes* :

a. Celle *de l'Asie méridionale et des Indes*, comprenant toute la partie du continent asiatique qui n'appartient pas à la faune précédente, plus, d'une part, les côtes nubiennes et abyssiniennes de la Mer Rouge et le pays des Somaulis, au sud du golfe d'Aden ; d'autre part, toute la Malaisie et la Polynésie avec la partie septentrionale de l'Australie.

b. La *sous-faune australienne*, comprenant le reste de l'Australie, la Tasmanie, la Nouvelle-Zélande et les îles Auckland et Macquarie.

c. La *sous-faune africaine*, comprenant la majeure partie de l'Afrique, Madagascar et les îles Mascareignes.

« Enfin la troisième grande faune est la *faune américaine ou transatlantique*, comprenant tout le Nouveau Continent, sauf les parties septentrionales rattachées à la faune européenne. Comme importance, elle équivaudrait au moins aux deux autres réunies, de sorte qu'il n'y aurait, à proprement parler qu'une faune de l'Ancien Continent et une faune du Nouveau Continent.

« Un fort joli planisphère, joint au mémoire de M. Koch, présente, avec les limites de quelques genres importants, la distribution géographique dont je viens de vous donner un aperçu. Quatre régions, dont les Lépidoptères sont encore trop peu connus, ont dû rester en blanc sur cette carte ; ce sont : 1° la Tartarie chinoise, la Dzoungarie et la Mongolie, sauf leur lisière septentrionale explorée par les Russes ; 2° le centre de l'Australie ; 3° une grande région intérieure de l'Afrique, comprise entre le Tropique du Cancer et le 10° de lat. S. ; 4° la pointe de l'Amérique méridionale au sud du Rio Negro.

« M. Koch étudie successivement chacune de ces faunes, en cherchant à se rendre compte des raisons qui ont pu, tantôt étendre la distribution de certains genres, tantôt lui opposer des barrières. Il serait trop long de le suivre pas à pas dans ces intéressantes recherches de détails. Je vous demanderai la permission de vous donner seulement quelques indications.

« La faune européenne est divisée en deux zônes : celle du nord qui est de beaucoup la plus vaste, et celle du sud, ou du bassin de la Méditerranée, où viennent parfois apparaître des formes plus méridionales ou orientales, qui y seraient même plus nombreuses, pense M. Koch, si ce n'étaient les Alpes et les vents froids qui en descendent vers le sud, comme contre-courant des vents du désert.

« Parmi les divers faits apportés à l'appui de l'uniformité de la physionomie de la faune des Lépidoptères sur une aussi vaste étendue, je ferai encore mention de la capture, par MM. Radde, Maack et Wulffius, dans le bassin du fleuve Amour, de toute une série d'espèces européennes (1).

« D'après M. Koch, les genres les plus caractéristiques de la *faune européenne* ou occidentale seraient : *Argynnis*, *Melitæa*, *Thais*, *Lycæna*, *Satyrus*, *Erebia*, *Zygæna*, *Deilephila*, et la famille entière des *Noctuelles*. Bien que M. Koch cherche à établir, par des considérations tirées de la flore, les raisons qui feraient de nos contrées occidentales et septentrionales le royaume des Noctuelles et même, d'une manière générale, des Micro-lépidoptères, je crois qu'il est permis de se demander si, lorsqu'on aura pu mieux approfondir la faune des lépidoptères des autres régions du globe, on n'arrivera pas à rabattre beaucoup de cette prédominance relative des Noctuelles et Micro-lépidoptères dans la faune européenne.

« La *sous-faune africaine* paraît pauvre en lépidoptères, en raison des conditions physiques de la majeure partie du continent africain. Elle sert de rendez-vous à beaucoup de formes européennes, qui s'y continuent, et à des formes indo-asiatiques, qui y ont afflué peut-être sous l'influence des moussons, et qu'on retrouve sur une partie des côtes orientales. Comme caractère propre, on peut dire que l'Afrique est le royaume des genres *Anthocharis*, *Acræa*, *Charaxes*, *Junonia*, *Romaleosoma*, *Aterica* et *Harma*. Ainsi, par exemple, sur 40 espèces, le genre *Anthocharis* en présente 30 africaines, et le genre *Acræa*, 50 sur 62. Par contre, les genres *Euplœa*, *Danais*, *Thecla* et *Hesperia* n'y sont que très peu représentés.

» La *faune indienne ou de l'Asie méridionale* peut, suivant M. Koch,

(1) Argynn. Paphia, Adippe, Aglaja, Daphne, Ino, Thore, Arsilache, Euphrosyne, Selene; Melit. Artemis, Phœbe, trivia, didyma, Dictynna, Athalia, Parthenie; Van. Prorsa *var.* Levanna, C. album, V. album, xanthomelas, urticæ, Io, Antiopa, cardui; Lim. aceris, Lucilla, populi, Sybilla; Ap. Iris, Ilia; Ereb. Medusa, Nerine; Chion. Tarpeja, Jutta, Oeno; Par. Dejanira; Sat. Phœdra, Autonoe; Epin. Eudora, Hyperanthus; Cœn. Oedipus, Hero, Iphis; Thec. betulæ, pruni, W. album, rubi; Lyc. Amynthas, Argiolus, Arion, Euphemus, Cyllarus, Alsus, Alcis, Icarus, Eros, Alexis, Agestis, Argus, Aegon, Battus; Chrys. Phlœas, virgaureæ, Helle: Syr. cynaræ, alveolus, orbifer; Er. Tages; Cyc. Paniscus, Sylvius, steropes, Sylvanus, lineola; Papil. Machaon; Leuc. sinapis; Pier. cratægi, rapæ, napi, Daplidice, Chloridice; Anth. cardamines, Belemia; Gon. rhamni et *var.* Cleopatra.

être regardée comme « *la mère de toutes les faunes de l'Ancien Monde, car on peut suivre ses types et leurs puissants rameaux à travers toutes les autres parties de la terre.* » Quoiqu'en général circonscrite à des régions plus ou moins voisines des tropiques, on la voit atteindre en Mantchourie le 50° de lat. N., c'est-à-dire la même latitude que nos contrées ; elle se trouve aussi comprendre l'archipel du Japon, que tant d'autres formes animales rattachent à l'Europe. En Australie, elle a envahi, en partant de la Nouvelle-Guinée, toute la partie septentrionale ou Queensland. Elle est très remarquable par la splendeur de certaines de ses formes, et ses principaux genres caractéristiques sont les *Ornithoptera*, *Danais*, *Euplœa*, *Limenitis*, *Adolias*, *Diadema* et *Parnassius* (1). Par ce dernier genre, elle vient se rattacher à l'occident à la zône méridionale ou méditerranéenne de la faune européenne.

« Quant à l'*Australie*, à côté de rameaux de la faune indienne qui viennent s'y prolonger, elle présente assez de formes caractéristiques pour que l'on considère ses lépidoptères comme formant une petite faune spéciale, plus ou moins subordonnée à la première. Diverses influences y contribuent, et on peut parfaitement constater celles du climat et de la flore. Les genres qui caractérisent cette sous-faune sont ceux des *Antipodites*, *Agarista*, *Hecatesia*, *Synemon*, *Teara*, *Opsirhina* et *Oiketicus*.

« Enfin, la *faune transatlantique ou américaine* peut être regardée comme la plus riche ; plus riche peut-être en individus que toutes les autres ensemble, et d'une richesse en espèces, dont la faune indienne peut seule approcher. Les formes qui la caractérisent par leur prédominance (il serait trop long ici de citer les genres) appartiennent aux familles des *Papilionides*, des *Piérides*, des *Héliconides*, des *Nymphalides*, des *Erycinides*, des *Lycænides* (surtout les *Thecla*), etc. ; le beau genre hétérocère des *Castnia* est encore un type américain.

» La faune américaine des lépidoptères s'étend assez loin vers le nord. Aux environs de Baltimore, on peut constater un curieux mélange de formes purement américaines (2) et de formes européennes (3).

(1) M. Koch fait observer que c'est à tort que les lépidoptéristes se sont habitués à considérer comme européen le genre *Parnassius*, qui n'est représenté en Europe que par trois espèces, tandis qu'il en compte une vingtaine sur le versant méridional ou himalayen du grand plateau central de l'Asie.

(2) Papil. Troilus, Philenor, Turnus ; Terias Nicippe ; Colias Philodice ; Danais Archippus ; Argynn. Cybele, Idalia, Phaeton ; Grapta interrogationis ; Junonia Cœonia ; Eacles Laocoon, imperialis ; Samia Promethea ; Telea Polyphemus ; Tropea Luna ; Sphinx Carolina et Amyntor, etc.

(3) Vanessa cardui, Antiopa ; Thecla Amyntas, Telisanus ; Polyomm. Phlœas ; Bomb. Neustria ; Acron. Cuspis, Psi ; Agrot. suffusa, segetum, valligera, Trux, Vitta ; Mam. adjuncta ; Plus. Gamma ; Cat. electa ; Lar. undularia.

« Le caractère de la faune américaine offre peu de modifications eu égard à sa vaste étendue, ce qu'on pourrait attribuer à la configuration du continent américain, plus régulière que celle de l'Ancien Continent.

« Le fait le plus remarquable peut-être qui ressort de l'examen de tout l'ensemble des lépidoptères, c'est la grande uniformité des types. Ainsi, d'une extrémité à l'autre du globe, toutes les *Vanessa* ont les ailes découpées sur leur bord de la même manière ; les espèces à queue du genre *Papilio*, les *Danais*, les *Euplœa*, les *Heliconia*, les *Attacus* se retrouvent avec les mêmes caractères au Mexique et aux Indes Orientales. La couleur semble elle-même rester constamment spéciale pour certains groupes.

« Il ne semble pas que l'auteur ait osé ou voulu tirer aucune conclusion zoogénique des faits qu'il a rassemblés, les jugeant peut-être encore incomplets. Son étude n'en est pas moins un travail très remarquable, dont la science naissante de la géographie entomologique rationelle doit s'empresser d'enregistrer les résultats. »

M. de Borre donne lecture du passage suivant d'une lettre qu'il a reçue de M. S. de Solsky, secrétaire de la Société entomologique de Saint-Pétersbourg :

.... « Je me permettrai de joindre une observation supplémentaire à votre ouvrage : que les femelles du *Dytiscus marginalis* à élytres lisses sont également beaucoup plus communes que celles à élytres sillonnées chez nous, ici aux environs de St-Pétersbourg, ce qui confirme une fois de plus votre supposition d'une évolution graduelle plus avancée en occident qu'en orient. » J'avais cru jusqu'ici, ajoute M. de Borre, que la proportion des deux formes était à peu près la même dans la Russie septentrionale que chez nous. Les termes dont se servait M. Ballion, dans son travail sur les Hydrocanthares du bassin du Volga, m'autorisaient à supposer qu'il en était ainsi, et j'avais été confirmé dans cette idée par la circonstance que, parmi les Dytiscus que j'avais reçus du nord de la Russie, les femelles à élytres sillonnées étaient de beaucoup les plus nombreuses. On avait, paraît-il, cru bien faire en m'envoyant de préférence la forme la moins commune dans cette contrée. On ne saurait croire combien il est difficile de propager cette idée que, pour préparer les matériaux de recherches scientifiques sérieuses, il ne suffit pas de recueillir ce qu'il y a de plus rare, mais qu'il faut également tout ramasser, et, autant que possible, dans la proportion que la nature nous l'offre. Ceci me conduit à faire observer incidemment que, lorsqu'on veut réunir une collection représentant la faune entomologique nationale ou celle d'une contrée quelconque, on ne remplit nullement son but, en se contentant d'y représenter chaque espèce et chaque variété par un ou deux individus. La proportion relative des espèces et des

variétés, leur répartition plus ou moins inégale dans les diverses parties du pays, sont des éléments de la faune, dont l'importance ne saurait être mise en doute par personne, et que, par conséquent, il faut chercher à exprimer du mieux que l'on peut. »

M. de Borre met sous les yeux de l'assemblée deux espèces fort intéressantes de Carabiques : *Reicheia corsica* et *Aphænops Leschenaültii*, dont M. le vicomte de Bouvouloir a fait don au Musée royal d'histoire naturelle, après avoir eu la complaisance de déterminer les Throscides et Eucnémides de cet établissement.

La séance est levée à 10 heures.

Assemblée mensuelle du 8 mai 1870.

Présidence de M. Dupont.

La séance est ouverte à 8 1/2 heures.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est approuvé.

Le secrétaire donne lecture :

1° D'une lettre de M. Dekeyn s'excusant de ne pouvoir assister à la séance.

2° De lettres de MM. Bellynck, Gobert, Barbieux, G. d'Emich et Pichereau, remerciant la Société de les avoir reçus membres effectifs.

M. Weyers prend ensuite la parole en ces termes :

» Messieurs,

» J'ai une bien triste nouvelle à vous communiquer : je viens d'être informé de la mort de notre honoré collègue, M. Julius Lederer, de Vienne.

» La perte que vient d'éprouver notre Société est immense et vous en apprécierez sans doute, comme moi, toute l'étendue. M. Lederer était l'un des plus actifs et des plus marquants parmi nos collègues résidant à l'étranger. Naturaliste distingué, voyageur intrépide et infatigable, il avait conquis une réputation scientifique justement méritée en enrichissant, par ses nombreuses publications entomologiques, divers recueils scientifiques parmi lesquels nous comptons les Annales de notre Société, pour laquelle il éprouvait la plus vive sympathie. A notre Société reviendra encore l'insigne honneur de publier un de ses travaux importants : *Matériaux pour la faune des Lépidoptères de la Transcaucasie*, accompagné de deux belles planches d'espèces nouvelles ; peut-être sa dernière œuvre, hélas ! et qui verra le jour dans le 13e volume de nos Annales, actuellement sous presse.

» Après vous avoir parlé des nombreux services que M. Lederer a

rendus à la science entomologique, permettez à l'ami de rappeler combien étaient grandes la générosité de son caractère et la cordialité affable qui caractérisaient les relations que j'avais le plaisir d'entretenir avec lui depuis quelques années. Grâce à ses communications bienveillantes et ses nombreux envois, la plupart de nos collections entomologiques et particulièrement celles de Lépidoptères ont pu s'enrichir d'espèces rares et nombreuses convoitées depuis longtemps. J'ai encore présente à la mémoire la lettre qu'il m'écrivait il y a quelques semaines à peine et dans laquelle il m'entretenait de ses projets, de ses travaux et m'annonçait son prochain voyage. Je le croyais en Orient ; l'annonce imprévue de sa mort m'a vivement et profondément affligé. Notre illustre et regretté collègue s'est éteint à Vienne, le 30 avril dernier, âgé seulement de 49 ans. »

L'Assemblée charge le secrétaire d'adresser, en son nom, une lettre de condoléance à la famille du défunt.

La Société a reçu, pour sa bibliothèque, les ouvrages suivants :

1° *Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, T. 29, nos 3 et 4, in-8°.

(Échange avec nos Annales.)

2° Plateau. *Recherches sur les Crustacés d'eau douce de Belgique*. 2e et 3e parties, in-4° avec pl.

Don de l'auteur.

3° *Petites nouvelles entomologiques*, nos 20 et 21, in-f°.

4° *L'insectologie agricole*, n° 11, 3e année, in-8°, avec pl.

(Dons de M. E. Deyrolle.)

5° *Bulletino della Societa entomologica italiana*. Anno secondo, trimestre I, in-8°.

(Échange avec nos Annales.)

6° *Transactions of the entomological Society of London*, 1869, nos 5 et 6, in-8°.

(Échange avec nos Annales.)

7° *Tijdschrift voor Entomologie*. 2e année, vol. IV, lix. 2-6 et vol. V, liv. 1re avec répertoire, pl. color.

(Échange avec nos Annales.)

8° Bellynck. *Résumé d'un cours de zoologie professé au Collége de N. D. de la Paix, à Namur*. 1 vol. in-8°.

9° — *Flore de Namur*. 1 vol. in-8°.

10° — *La Botanique moderne*. Broch. in-8°.

11° — *Note sur un Orchis ustulata*. Broch. in-8°.

12° — *Anthropologie. Compte-rendu du rapport de M. Quatrefages, sur les progrès de l'Anthropologie*. Broch. in-8°.

(Dons de M. le Rév. P. Bellynck.)

13° *Catalogue de la bibliothèque et des collections entomologiques de feu M. Paris*. Broch. in-8°.

14° *Catalogue de la bibliothèque et des collections entomologiques de feu M. Alex. Lefèvre*. Broch; in-8°.

(Dons de M. A. Preudhomme de Borre.)

M. le Président annonce à l'Assemblée que le Conseil d'administration, dans sa dernière séance, a reçu membre effectif de la Société M. Abeille de Perrin (Élzéar), de Marseille, membre des Sociétés entomologiques de France et de Suisse, s'occupant particulièrement de Coléoptères d'Europe, présenté par MM. E. Deyrolle et Weyers.

M. Sauveur fait don à la Société de 15 boites de Névroptères et Hyménoptères du pays.

Des remerciements lui sont votés par acclamation.

M. de Selys-Longchamps donne lecture de la note suivante :

» M. Frein-Tombelle, naturaliste, à Namur, possède une jolie collection de Lépidoptères indigènes, que j'ai examinés dernièrement, et parmi lesquels il y a plusieurs exemplaires qui méritent d'être signalés.

» Je citerai avant tout le *Steropes aracynthus*, L.

» Il m'a montré un mâle et une femelle qu'il a pris aux environs de Neufchâteau, dans la province de Luxembourg.

» Cette Hespérie, existant en Lorraine et en Hollande, se trouvait dans la catégorie du petit nombre de Lépidoptères diurnes, que nous pouvions espérer de rencontrer encore en Belgique. J'ai tout lieu de croire que les souvenirs de M. Frein ne l'ont pas trompé.

» Le vol de cette espèce est lourd. Je l'ai prise dans le midi de la France, à Biarritz, à la fin de juillet. Elle volait dans les parties les plus humides d'un bois sablonneux et se posait sur les arbustes à la manière des *Satyrus Hero* et *Arcanius*. Il me semblait voir certaines localités de notre Campine.

» 2° *Vanessa prorsa*, L. var. *levana*, L. L'exemplaire de M. Frein est de Moriamé, habitat nouveau à ajouter pour cette Vanesse toujours si locale et si rare en Belgique.

» 3° *Vanessa cardui*, L. M. Frein a pris à Sohier, près de Wellin, province de Luxembourg, une fort belle aberration de cette espèce : une grande partie des ailes inférieures en-dessus est d'un jaune plus clair et la rangée antémarginale de gros points noirs est remplacée par des points bleus plus petits. Le dessous des mêmes ailes est aussi fortement modifié. »

M. de Borre appelle l'attention de la Société sur les comptes-rendus que la Société entomologique de France va dorénavant faire paraître mensuellement. Il pense qu'il y aurait lieu de demander l'échange de ces comptes-rendus contre les nôtres.

Le secrétaire est prié d'écrire dans ce sens à la Société entomologique de France.

L'Assemblée fixe la date de l'excursion annuelle de la Société, qui doit avoir lieu à Hertogenwald et les environs, au 26 juin de cette

année. Le rendez-vous général est à la station d'Eupen, à l'arrivée du premier train venant de Liége.

Le secrétaire est chargé d'envoyer une circulaire annonçant cette décision à tous les membres de la Société.

La séance est levée à 10 heures.

Assemblée mensuelle du 4 *juin* 1870.

Présidence de M. Rosart.

La séance est ouverte à 8 heures.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est approuvé après une observation de M. Weinmann, émettant le vœu que dorénavant les Lépidoptères signalés dans les comptes-rendus soient désignés par les noms du catalogue de Staudinger, adopté par la Société.

Le secrétaire donne lecture :

1° D'une lettre de M. Desmarest, secrétaire de la Société entomologique de France, acceptant l'échange des Bulletins mensuels entre les deux sociétés ;

2° D'une lettre de M. Blake, président de l'Académie des sciences de Californie, acceptant l'échange des publications de cette société contre nos Annales, dont il accuse réception ;

3° D'une lettre de M. Staes, membre de la Société malacologique de Belgique, présentant, au nom de M. Laborie, conducteur des ponts et chaussées à Oran (Algérie), une collection de Coléoptères d'Algérie, ainsi qu'une demande de ce dernier d'entrer en relations avec la Société.

Le secrétaire a reçu pour la bibliothèque de la Société, les ouvrages suivants :

1° Millière. *Iconographie et description de chenilles et lépidoptères inédits*, 23e et 24e livr., gr. in-8°, pl. color.

Don de l'auteur.

2° *Jahrbücher des Nassauischen Vereins für Naturkunde*, Jahrgang XXI et XXII, in-8°.

Échange avec les Annales.

3° *Annales de la Société entomologique de France*, année 1869, pl. n. et col., in-8°.

Échange avec les Annales.

4° *Bulletins entomologiques*, séances de la Société entomologique de France, année 1870, janvier à fin avril.

Échange avec nos Comptes-rendus.

5° De Borre. *Note sur le* Byrsax (boletophagus) gibbifer, Wesmael, in-8°.

Don de l'auteur.

6° *Petites nouvelles entomologiques*, n°s 22 et 23, in-f°.

Dons de M. E. Deyrolle.

7° *Catalogue de la vente de la collection de Coléoptères de feu M. Grandin de l'Eprevier*, br. in-8°.

8° *Catalogue de la vente des collections entomologiques de M. Becquemont*, br. in-8°.

Dons de MM. H. et E. Deyrolle.

9° Charlier. *Observations d'un poulet pygomèle*, broch. in-8°, grav. (2 exempl.).

Don de l'auteur.

M. de Borre lit la note suivante :

» Je viens de rencontrer, parmi les coléoptères aquatiques pris à Mons par notre collègue, M. R. Bonaert, une nouvelle espèce ou variété de *Haliplus* à signaler dans notre faune. C'est le *Haliplus striatus*, Sharp. (décrit dans l'*Entomologist's Monthly Magazine*, septembre 1869). J'en possédais un exemplaire écossais que m'avait donné M. Sharp. D'après cet entomologiste, cette forme et *H. fluviatilis*, Aubé, ne devraient peut-être être regardées que comme des variétés de *H. ruficollis*, de Geer, (*impressus*, Sturm et Aubé). Cela me semble assez probable quant à *H. striatus*, dont l'exemplaire que j'ai sous les yeux était isolé au milieu d'une demi-douzaine de *H. ruficollis*. Quant à *H. fluviatilis*, il se pourrait au contraire qu'il eût droit à être considéré comme méritant le rang d'espèce, si, comme le dit Aubé, il ne se prend que dans les eaux courantes. Il est rare en Belgique ; je n'en ai pris que deux exemplaires dans un ruisseau des environs de Hasselt, et je viens d'en voir quatre autres pris par M. Weyers il y a quelques jours dans un petit ruisseau affluent de la Dyle, près de Weert-St-Georges.

» Tous nos amateurs n'ayant peut-être pas sous la main les moyens de distinguer ces trois formes, je crois bien faire en leur en signalant les différences principales.

» Le *Haliplus ruficollis* se distingue des autres *Haliplus* de même taille, c'est-à-dire de 3 millimètres au plus, par son corselet sans tache centrale et présentant une petite strie courte à la base de chaque côté, et ses élytres testacées avec des lignes de points enfoncés noirs et quelques taches noirâtres à contours vagues et non rattachées à la suture.

» Chez *H. striatus*, ces taches se fondent davantage, en même temps que tous les points de chaque strie se trouvent réunis sur une ligne noirâtre non interrompue.

» Chez *H. fluviatilis*, la couleur générale des élytres est plus claire et sans taches ; les points des stries sont réunis par des linéoles noires, mais interrompues et généralement plus déliées que chez *H. striatus*.

» M. Weyers m'a communiqué quelques Hydrocanthares pris par

lui dans notre excursion à Weert-St-Georges et environs, près Louvain, le 22 mai. J'en donnerai ici l'énumération, comme renseignements de faune locale.

» *Agabus maculatus*, L. (3 exempl., dont un de la forme typique, avec les taches et lignes des élytres à leur maximum de développement) ; *Ilybius fuliginosus*, F. (1 ex.) ; *Laccophilus interruptus*, Panz. (2 ex.) ; *Noterus crassicornis*, Mull. (1 ex.); *Hyphydrus ovatus*, L. (1 ex.); *Hydroporus xanthopus*, Steph. (1 ex.); cette espèce était déjà indiquée par M. Mathieu comme ayant été prise aux environs de Louvain et Tirlemont (Ann. de la Soc. Ent. I, p. 167, n° 89), mais cette assertion avait besoin d'être confirmée, l'espèce en question étant surtout de l'Eurore méridionale, et aussi d'Angleterre) ; *Haliplus lineatocollis*, March. (5 ex.); *Haliplus fluviatilis*, Aubé (4 ex.) »

M. Weyers ajoute que dans la même excursion il a rencontré en abondance le *Calosoma inquisitor*, L. Il a capturé également *Harpalus Fröhlichii*, Sturm.; cette dernière espèce a été jusqu'à présent plus particulièrement signalée en Campine.

M. Weyers donne lecture, au nom de M. Putzeys, de la note suivante :

» M. Miedel vient de capturer à Angleur, près de Liége, trois individus du *Tachys Fockii*, Hümm. insecte d'un habitat fort étendu, mais plus commun dans le midi de l'Europe, en Grèce et en Syrie que dans les régions tempérées ou septentrionales ; jusqu'à présent il n'a point été rencontré dans les provinces rhénanes.

» Je puis également signaler comme nouveaux pour la Faune de Belgique les deux carabiques suivants :

» 1° *Dichirotrichus obsoletus*, Dej. pris par moi à Nieuport. Espèce méridionale qui, cependant, a été signalée à l'embouchure de la Somme.

» 2° *Ophonus parallelus*, Dej. recueilli dans la vallée de l'Ourthe. Le type de Dejean vient d'Espagne, mais l'insecte a été retrouvé en Normandie, en Autriche et en Suisse près de Schaffouse. C'est une excellente espèce, à recommander aux entomologistes qui exploreront les rives de l'Ourthe entre Tilff et Barvaux. »

M. de Selys-Longchamps annonce qu'il a reçu un ♂ et une ♀ de *Libellula dubia*, pris accouplés par M. Dewalque à la Baraque-Michel le 29 mai dernier.

Le même membre communique de plus ce qui suit :

» Notre collègue le Dr Breyer m'a fait don dernièrement d'un mâle et d'une femelle d'un insecte des États-Unis qui offre un grand intérêt, à cause de sa structure particulière et de sa grande rareté dans les collections ; c'est le *Merope tuber* de Newman, qui appartient à la famille des *Panorpidæ* quoique ses ailes, par leur apparence

et leur coloration, rappellent certaines Hémérobides, par exemple l'*Ithone fusca*.

» M. le Dr Hagen, en décrivant le *Merope* dans son *Synopsis des Névroptères de l'Amérique du nord* (1861), dit qu'a cette époque il n'existait dans aucune collection européenne excepté celle du British Museum (une femelle) et un couple dans la sienne, pris par le Baron Osten-Sacken à Berkeleyspring dans la Virginie ; enfin un exemplaire en Amérique dans la collection de M. Asa Fitch.

» Les pinces anales du mâle rappellent beaucoup dans leur ensemble les appendices anals de quelques orthoptères, des *Forficula* par exemple ; mais en les examinant de plus près on y retrouve tous les éléments des mêmes organes chez les *Panorpa*. L'extrémité anale de la femelle confirme également cette affinité, indiquée déjà par la bouche en forme de rostre. »

» M. Mac Lachlan m'écrivait ces jours-ci que de nouveaux exemplaires ne sont pas parvenus en Angleterre, à sa connaissance du moins.

» Les exemplaires du Dr Breyer proviennent des environs de New-York. »

M. Capronnier rappelle qu'il a signalé l'année précédente la chenille de l'*A. Atropos* comme pouvant produire un son au moyen de ses mandibules. — Le même fait a été constaté récemment chez d'autres espèces, notamment chez la *Saturnia Isabellæ* et la *Saturnia pyri*. Il est donc probable qu'il faudra étendre cette observation à d'autres espèces encore.

M. Weyers communique une proposition de M. Nijhoff, libraire en Hollande, demandant à entrer en relations d'échange avec la Société.

La discussion de cette proposition est remise à une prochaine assemblée.

La séance est levée à 9 1/2 heures.

Assemblée mensuelle du 2 juillet 1870.

Présidence de M. de Borre.

La séance est ouverte à 8 1/4 heures.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est approuvé.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. Ludwig Lederer, frère de notre ancien membre honoraire, remerciant la Société de la part qu'elle a prise à la perte qu'il vient d'éprouver et accompagnant l'envoi du portrait photographié de notre regretté collègue, dont il fait don à la Société.

Le président annonce à l'Assemblée que le Conseil d'administration, dans sa dernière séance, a reçu membre effectif de la Société M. Quaedvlieg fils, de Visé, présenté par MM. de Selys-Longchamps et Donckier-Huart.

Le secrétaire a reçu pour la bibliothèque de la Société, les ouvrages suivants :

1° *L'insectologie agricole*, 1870, N° 1, avec pl. in 8°.

2° *Petites nouvelles entomologiques*, N°s 24 et 25, in f°.

Dons de M. Em. Deyrolle.

3° Von Koenen. *Notice sur les terrains tertiaires de Belgique*, traduit de l'anglais par M. A. Thielens, broch. in 8°.

4° Senoner. *Notices malacologiques*, traduit de l'italien par M. A. Thielens, broch. in 8°.

Dons de M. A. Thielens.

5° Kawall. *Beiträge zur kenntniss der Käfer* (*Coleoptera*) *in den Russ. Ostseeprovinzen Kurland, Livland und Estland*, broch. in 8°.

Don de l'auteur.

6° Stolicza. *Contribution towards the knowledge of the natural history the Indian Archipelago* (*Arachnidæ*), broch. in 8° avec pl.

Don de l'auteur.

7° De Marseul. *L'Abeille*, *mémoires d'Entomologie*, tom. 7, 6e livraison, juin 1870.

Don de l'auteur.

M. de Borre annonce que l'excursion annuelle de la Société, à Hertogenwald, a été nulle en résultats. Le temps étant on ne peut plus défavorable, quatre membres seulement étaient présents au rendez-vous, et regagnaient dès le lendemain matin leurs pénates.

M. Weyers dépose au nom de M. A. Chevrolat, pour les annales de la Société, un travail intitulé : *Description de six coléoptères exotiques éclos à Paris*, avec figures. MM. Candèze et Roelofs sont chargés d'examiner ce travail.

M. de Selys-Longchamps donne lecture de la note suivante :

« J'ai assisté à l'excursion de la Société de Botanique qui a eu lieu du 18 au 22 juin.

» Malgré la chaleur et le soleil sans nuages que nous avons eu à supporter sur les bords de l'Ourthe et de l'Amblève, je n'ai vu que fort peu d'insectes et je n'ai à signaler en fait de Lépidoptères et de Névroptères aucune capture extraordinaire.

» A Comblain-la-Tour notre collègue, M. Quaedvlieg, a pris au soleil l'*Acontia luctuosa*. J'ai vu voler en différents endroits quelques exemplaires du *Papilio podalirius*, notamment à Aywaille ; à Durbuy, sur la hauteur, j'ai pris un *Procris globulariæ;* à Remouchamps une *Pieris daplidice*, espèce que je n'avais plus rencontrée depuis nombre d'années. M. Quaedvlieg l'a prise aussi sur les bords de

l'Ourthe. Je suis porté à croire que cette espèce n'habite pas régulièrement la Belgique et nous arrive de temps en temps à la manière des *Sphinx nerii* et *celerio*.

» A Comblain et à Durbuy le *Satyrus arcanius* volait en nombre immense.

» En fait de névroptères je signalerai le *Gomphus forcipatus*, commun partout le long de l'Ourthe et l'Amblève : l'*Agrion Lindenii* à Durbuy ; la *Chrysopa phyllochroma* à Comblain, près de la Roche noire, où M. Dumortier, notre président, retrouva après cinquante années la rare graminée *Vulpia nardus* ; également à Amblève près des ruines du vieux château ; enfin les deux perlides : *Chloroperla grammatica* et *Isopteryx flava* sur les bords des rivières.

» Je me suis rendu également à l'excursion de notre Société à Eupen et dans l'Hertogenwald, mais la pluie du dimanche 26 l'a fait échouer et nous a dispersés le lendemain. »

M. Weyers lit au nom de M. Putzeys, la petite note suivante :

« M. Weyers a rapporté un assez grand nombre de carabiques d'une excursion qu'il a faite vers la mi-juin dans les vallées de l'Ourthe et de l'Amblève.

» La capture la plus intéressante est celle de l'*Amara* (Celia) *municipalis* Duft. (*modesta* Dej.) espèce fort peu répandue et qui n'avait pas encore été rencontrée en Belgique.

» Il faut encore citer les *Harpalus hottentotta*, *Bembidium IV-pustulatum*, *prasinum*, *Perileptus areolatus*, *Chlænius agrorum* etc. »

M. Weyers ajoute que, bien que l'*A. municipalis* soit signalée comme belge dans le catalogue de M. Mathieu, c'est la première fois que l'authenticité de la capture de cet insecte, dans notre pays, ne peut pas être révoquée en doute.

Le même membre communique la rectification suivante au nom de M. Roelofs :

« M. F. P. Pascoe vient de publier dans le 10e volume du *Linnean Society's Journal*, une série de nouveaux genres et de nouvelles espèces de *Curculionides*, en grande partie d'Australie, parmi lesquels se trouvent des formes tout à fait remarquables. Le savant entomologiste décrit dans ce travail deux nouvelles espèces du genre *Syarbis*. Je saisis cette occasion pour constater que ce genre est identique avec *Acroteriasus*, nom sous lequel je l'ai décrit dans nos annales ; mais le nom donné par M. Pascoe doit prévaloir, étant de deux ans antérieur au mien. »

M. de Sélys-Longchamps donne ensuite la liste suivante, au nom de M. Donckier-Huart :

Lépidoptères à ajouter à la faune belge, découverts par M. Deltour :

1° *Hadena hepatica*, Cl. (Dup. 113. f. 4), prise à Kinkempois.

2° *Nonagria Typhæ*, Esp., trouvée sur le pavé de la rue des Brasseurs

à Liége, le 14 octobre 1866. (L'insecte représenté par Duponchel Pl. 106, f. 8 est l'aberration *Fraterna*, Tr. de *Typhæ*.)

3° *Eupithecia insignata*, Hb. (*Consignata*, Bkh. Dup, pl. 201. f. 6.) prise à Woluwe-Saint-Pierre en avril 1862.

4° *Chilo gigantellus*, S. V. (*Schænobius gig.* Dup. pl. 267, f. 2). — ♂ pris à Seraing-sur-Meuse.

5° *Nepticula sericopeza*, Z. (*Tinea maryella*, Dup. Sup. pl. 86, fig. 1.)

6° *Platyptilus rhododactylus*, S. V. (*Pterophorus rh.* Dup. pl, 313. f. 4.) pris dans un jardin à Liége.

Renseignement local :

Botys cingulata. L. (*Ennychia fascialis* (1). Dup. pl. 226. f. 3.) pris une femelle le 23 mai 1870 et une seconde le 14 juin à la carrière du Prince. (Signalée déjà dans les Annales. tom. II. page 61.)

M. Dufour annonce qu'il a pris à Hermeton, près Hastières, province de Namur : *Scoria dealbata*, *L.* ainsi que *Pieris Daplidice.*

M. Sauveur communique, comme renseignements locaux, que la *Donacia nigra* prise, il y a quelques années, par M. Mors aux environs d'Anvers et considérée comme rare, a été reprise par lui, au nombre de plus de cent échantillons entre Anvers et la citadelle du nord; de même que *Donacia tomentosa*, que M. Mathieu donne comme très-rare, et dont il a recueilli plus de 50 exemplaires.

M. de Borre annonce la capture à Paliseul (Luxembourg) le 15 juin dernier, de *Lytta vesicatoria*, en grande abondance, *Blethisa multipunctata*, *Sinodendron cylindricum* et *Platycerus caraboïdes*, les deux variétés.

La séance est levée à 10 heures.

Assemblée mensuelle du 6 *août* 1870.

Présidence de M. Dupont.

La séance est ouverte à 8 1/2 heures.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est approuvé.

Le président annonce que le Conseil d'administration, dans sa dernière séance :

1° A nommé membres effectifs de la Société : M. Eugène Coemans, professeur de paléontologie végétale à l'Université de Louvain, membre de l'Académie royale de sciences de Belgique, et M. François Crépin, professeur à l'Institut agricole de l'État à Gendbrugghe, présentés par MM. Dupont et de Borre.

(1). Le *Botys fascialis*, Hb. Tr. est une espèce distincte, non figurée par Duponchel. (Note de la R.)

2° A pris la résolution suivante :

» Vu l'article 9 du règlement relatif au prêt des livres de la bibliothèque de la Société ;

» Attendu qu'un très-grand nombre d'ouvrages empruntés par différents membres sont sortis de la bibliothèque, quelques-uns depuis plusieurs années ;

» Considérant, qu'en présence de l'accroissement du nombre des membres et du développement qu'a pris la bibliothèque, il importe de régulariser le prêt des livres aux membres ;

» Décide que tous les ans, pendant le mois de septembre, tous les membres ayant emprunté des volumes appartenant à la Société, seront tenus, soit de les réintégrer, soit de renouveler leur emprunt, par une lettre adressée au bibliothécaire et spécifiant tous les volumes dont ils sont détenteurs.

» Le bibliothécaire est chargé de veiller à l'exécution de la présente décision et d'en rendre compte au Conseil. »

Le président annonce à l'assemblée la douloureuse nouvelle de la mort de M. Théodore Lacordaire, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'Université de Liége, membre honoraire de la Société, l'un des plus grands noms de la science entomologique.

L'assemblée charge le secrétaire de vouloir bien être auprès de la famille de l'illustre défunt, l'interprête de ses vifs sentiments de condoléance.

Le secrétaire a reçu pour la bibliothèque de la Société les ouvrages suivants :

1° *Schriften der königlichen physikalisch-ökonomischen Gesellschaft zu Königsberg*, 10e année, 1869, avec pl., in-4°.

(Échange avec nos Annales.)

2° *Schriften des Vereins zur Verbreitung naturwissenchaftlicher Kenntnisse in Wien*, vol. 2 à 8, in-8°, avec pl.

(Échange avec nos Annales.)

3° *Mittheilungen der Schweizerischen entomologischen Gesellschaft*. Vol. 3, n° 5, in-8°.

(Échange avec nos Annales.)

4° *Stettiner entomologische Zeitung*, 31 année, nos 7-9, in-8°, avec pl.

(Échange avec nos Annales.)

5° Bellynck. *Les progrès récents de la zoologie en France*, compte-rendu du rapport de M. Milne-Edwards, broch. in-8°.

(Don de l'auteur.)

6° *Petites nouvelles entomologiques*, nos 26 et 27, in-f°, avec pl.

7° *L'Insectologie agricole*, 1869, n° 12 et 1870 n° 2, in-8°.

(Dons de M. Em. Deyrolle.)

8° *Horæ societatis entomologicæ Rossicæ*, tome 6, n° 4, in-8° avec pl. color.

(Échange avec nos Annales.)

9° *Bulletin de l'Académie royale des sciences, lettres et beaux-arts de Belgique*, 39ᵉ année, tome 29, n° 6, in-8°.

(Échange avec nos Annales.)

10° De Marseul. *L'Abeille, mémoires d'Entomologie*. Vol. 7. Liv. 7-8, in-8°.

(Échange avec nos Annales.)

11° Lambotte. *Considérations sur le corps Thyroïde*, broch. in-8°).

(Don de l'auteur.)

L'assemblée, sur le rapport favorable de MM. Roelofs et Candèze, décide que le travail de M. Chevrolat, ayant pour titre :

Descriptions d'espèces nouvelles de Coléoptères exotiques écloses en Europe sera imprimé dans les Annales de la Société.

L'assemblée, sur la proposition du Conseil d'administration, accepte l'échange proposé par M. Sauveur, de sa collection de Lépidoptères de Belgique.

M. de Borre donne lecture de la note suivante.

» Je viens de retrouver, dans mes anciennes chasses des environs de Liége, un couple de l'espèce *Rhynchites interpunctatus*, Stephens. assez peu commune pour mériter d'être signalée. Peut-être M. Mathieu a-t-il voulu indiquer cette espèce sous le nom de *megacephalus*, Germar, avec lequel elle a été quelquefois confondue (voir la Monographie des Rhinomacérides par M. Desbrochers des Loges, p. 45, dans le tome V de l'Abeille)? C'est à Angleur que j'ai pris cette espèce le 8 mai 1868.

» J'ai rencontré une autre espèce peu commune du même genre, *R. cupreus*, L., parmi les insectes recueillis et envoyés au Musée par les professeurs et élèves de l'école normale primaire de Carlsbourg, province de Luxembourg.

» Une autre espèce de Curculionide, nouvelle pour le pays, et dont je dois la détermination à notre savant collègue, M. Chevrolat, est le *Cleonus* (*Stephanocleonus*) *guttulatus*, Gyllenh., propre aux régions septentrionales de l'Europe, et dont un exemplaire a été pris par moi à Calmpthout, le 20 mai 1868. Les anciennes collections du Musée de Bruxelles en contiennent aussi un exemplaire, peut-être pris également dans le pays, mais sans indication d'origine.

» Notre collègue, M. J. Purves a bien voulu me remettre il y a deux jours une cinquantaine de coléoptères pris par lui aux environs de Roumont (entre Marche et Bastogne). Le temps m'a manqué pour les examiner tous ; mais j'y puis déjà signaler deux bonnes captures : 1° *Orectochilus villosus*, Müller, qu'il a pris en assez grand nombre dans l'eau sous des détritus de végétaux ; 2° *Phyllobrotica quadrimaculata*, Fabr., de la tribu des Galérucites (2 exemplaires). »

M. Fologne annonce qu'il a pris à Bruxelles *Acentropus niveus*, Ol., dont on ne connaissait jusqu'à ce jour qu'un seul exemplaire belge.

M. Weinmann a pris aux environs de Bruxelles, la variété *bilinea*.

Hb. de *Grammesia trigrammica*, Hufn., variété non encore signalée en Belgique, et à Hastières, province de Namur, *Leucania albivena*, Grasl., dont un seul exemplaire avait été pris jusqu'à présent en Belgique par M. Colbeau.

M. Dufour a capturé *Dicycla oo*, L. à Chimay, et M. Capronnier, *Agriphila sulphuralis*, L. (*Sulphurea*. Hbn.) à Dieghem.

M. de Borre annonce que M. Quaedvlieg a rencontré *Melanagria Galathea*, L. et *Pieris Daplidice*, L. dans la vallée de la Berwine.

La séance est levée à 9 3/4 heures.

Assemblée mensuelle du 3 *septembre* 1870.

Présidence de M. Dupont.

La séance est ouverte à 8 heures.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est approuvé.

Le président annonce la mort de M. J. D. Hannon, professeur à l'Université libre de Bruxelles, un des fondateurs de la Société.

Le secrétaire est chargé d'envoyer une lettre de condoléance à la famille du défunt.

Le secrétaire a reçu pour la bibliothèque de la Société les ouvrages suivants :

1° *Annales de la Société malacologique de Belgique*. vol. IV (1869). in 8° avec pl.

(Échange avec nos Annales).

2° *Bulletino della Societa entomologica Italiana*, anno primo et anno secundo, fascicules 1 et 2 (ce dernier en 2 exemplaires).

(Échange avec nos Annales.)

3° Armand Thielens. *Acquisitions de la flore belge depuis la création de la Société botanique*, broch. in-8°.

Don de l'auteur.

4° *Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et beaux-arts de Belgique*, 39e année, 2e série, t. 30, nos 7, in-8°.

(Échange avec nos Annales).

5° Packard. *Guide to the study of insects*, vol. relié in-8°.

(Don de l'auteur).

6° *Report of the commissioners of agriculture for the year* 1868. vol. relié in-8° avec pl.

(Don du gouvernement des États-Unis.)

7° *Smithsonian report for* 1868, vol. relié in-8° avec planches.

(Don de la Smithsonian Institution.)

8° *The american naturalist*, vol. III et vol. IV. Nos 1 et 2, in-8° avec planches.

9° Packard. *Record of american entomology for the year* 1868. br. in-8°.

10° *First annual report of the trustees of the Peabody Academy of science*, January 1868, br. in-8°.

(Dons de la Peabody academy of science.)

11° *Bulletin of the Essex Institute*. vol. 1er in-8°.

12° David Weinland. *On the Egg-tooth of snakes and Lizards and on the armature of the lower bill of the Hatching*, broch. in-8°.

13° *An account of the newspapers and other periodicals published in Salem from* 1768 *to* 1856, br. in-8°.

14° *Act of incorporation, constitution and by-laws of the Essex Institute*, br. in-8°.

15° *An historical notice of the Essex Institute*, br. in-8°.

16° *Proceedings and communications of the Essex Institute*, vol. VI, part. I. 1868 in-8° avec pl.

(Dons de l'Essex Institute).

17° *Proceedings of the american academy of arts and sciences*, vol. VIII, in-8° (pages 1 à 136).

(Don de l'american academy of arts and sciences of Boston.)

18° *Reports of the commissioners of fisheries of the state of Maine*, broch. in-8° avec pl., 1867-1868.

19° *Third report of the commissioners of fisheries of the state of Maine*. 1869, in-8°.

(Dons de la : Portland society of natural history).

20° Agassiz. *Address delivered on the centennial anniversary of the birth of Alexander von Humboldt*, br. in-8°.

21° *Proceedings of the Boston society of natural history*, vol. in-12, (page 273 à la fin) et vol. 13 (pages 1 à 224) in-8°.

(Don de la Boston society of natural history.)

22° Weatworth Higginson. *Memoir of Thaddeus William Harris*, br. in 8°.

(Don de M. Scudder.)

M. de Borre donne lecture de la note suivante :

« Notre confrère, M. Sauveur, a rendu compte, il y a quelque temps, des résultats obtenus par lui, en espèces du genre Donacia, dans une excursion que nous avons faite ensemble, le 5 juin dernier, dans les polders d'Austruweel, au nord de la ville d'Anvers. Ayant terminé l'examen des coléoptères aquatiques que j'y avais recueillis, je crois utile d'en donner la liste, à titre de renseignement de faune locale.

» Hydrocanthares : *Cnemidotus cæsus*, Duft.; *Haliplus lineatocollis*, Marsh. ; *H. ruficollis*, De Geer (7 exemplaires) ; *H. ruficollis*. var. *striatus*, Sharp. (1 exemplaire); *Hyphydrus ovatus*, L.; *Hydroporus inaequalis*, F.; *H. palustris*, L.; *H. xanthopus*, Steph. (1 exemplaire; c'est cette même espèce dont j'ai signalé, à la séance du 4 juin, la capture, par M. Weyers, dans les environs de Louvain ;) *Noterus sparsus*, Marsh.; *Laccophilus interruptus*, Panzer (7 exem-

plaires, dont 2 paraissent constituer une variété, où le fond de la couleur des élytres est extrêmement pâle.

« Palpicornes aquatiques : *Hydrobius oblongus*, Herbst ; *H. fuscipes*, L. ; *Philhydrus melanocephalus*, Oliv., var. δ et ε de Mulsant ; *Helochares lividus*, Först. var. β de Mulsant ; *Helophorus aquaticus*, L. ; *H. granularis*, L. ; *Ochthebius margipallens*, Latreille (espèce rare, et qui n'a, je pense, encore été citée que pour le littoral).

» J'ai pris dans la même localité une de nos bonnes espèces de *Bembidium* (*B. bipunctatum*, L.).

» Il paraît que le *Pelobius Hermanni* a en Belgique un habitat beaucoup plus étendu qu'on ne le pensait d'abord. Notre collègue, M. Vandenbroeck, l'a pris récemment près de Charleroi. »

M. Jules de la Fontaine fait passer sous les yeux de l'assemblée plusieurs espèces nouvelles de Coprophages provenant, pour la plupart de la Nouvelle-Hollande ; il ajoute qu'il a pris cette année à Gand, dans une bûche d'aulne, 65 exemplaires de *Callidium alni*, L.

M. Van Volxem a capturé un exemplaire d'*Obrium brunneum*, L. près de Vilvorde, dans une maison.

Il est décidé que l'assemblée générale de 1870 aura lieu le dimanche 25 septembre à midi.

Le secrétaire est chargé d'envoyer des lettres de convocation aux membres de la Société.

La séance est levée à 9 heures et demie.

Assemblée générale du 25 septembre 1870.

Présidence de M. E. Dupont.

La séance est ouverte à 1 heure.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 28 septembre 1869 est lu et approuvé.

MM. de Sélys-Longchamps, Lecomte, Fontaine et Rosart font excuser leur absence.

Il est donné lecture d'une lettre du président de la Société malacologique de Belgique qui invite cordialement les membres de la Société entomologique à prendre part à l'excursion annuelle de la Société qu'il dirige, qui aura lieu le 2 octobre à Heyst et ses environs.

Abordant l'ordre du jour de la séance, M. Dupont, président, donne lecture du discours suivant.

« Messieurs,

» Lorsque, en 1868, vous avez offert votre concours au Musée royal d'histoire naturelle que je venais d'être chargé de réorganiser,

vous m'indiquiez le rôle que vous attribuiez à cette institution, et à cet égard, il y avait communauté de vues entre nous.

» Nous avions le même point de départ : Aimant et admirant les lois de la nature, nous voulions en développer la culture et augmenter la prospérité de la science chez nous.

» Tous nous comprenions le Musée scientifique central de notre pays comme le point où devaient être réunis tous les éléments nécessaires à l'étude de l'histoire naturelle, où les naturalistes devaient trouver les moyens de s'instruire et de travailler fructueusement.

» Pour nous, le Musée n'est point un simple cabinet de curiosités qui se borne à montrer, à qui vient le visiter, les peaux bourrées des animaux exotiques, et leur exhibe les plus voyantes productions de la nature.

» A notre point de vue, il n'est pas davantage appelé à être le domaine d'un petit nombre de naturalistes attachés officiellement à l'institution et chargés de tirer parti, dans la mesure où leurs goûts et leurs connaissances les y portent, des collections que chaque année y accumulent, tandis que le concours des naturalistes qui ne tiennent pas de mandat officiel en serait exclu.

» L'établissement a une toute autre mission. Ce qu'il faut avant tout pour cultiver l'histoire naturelle, ce sont évidemment des collections. Or, presque toutes sont au-dessus des ressources des particuliers. Bien peu d'amateurs de la science sont à même de réunir pour eux-mêmes et à leurs frais des séries d'espèces qui leur permettent d'embrasser avec succès l'étude d'une partie notable de la nature. L'obstacle qui empêche l'histoire naturelle d'être plus cultivée chez nous, vient principalement de là.

» La destination du Musée était de faire disparaître cet obstacle. Ces collections qui sont au-dessus des moyens de l'action privée, doivent être acquises par l'État et les naturalistes doivent y trouver les éléments d'études qui leur sont nécessaires.

» C'est dans ce sens que doit être compris le rôle du directeur et des conservateurs de l'établissement. Ils n'y sont appelés que comme administrateurs. Ils y réunissent les objets qui doivent le composer. Ils mettent les collections en ordre, en font l'étude sommaire réclamée pour un classement sérieux et veillent à leur conservation. Ce n'est pas à eux à les soumettre à une étude approfondie. Ils les mettent à la portée de ceux qui veulent les étudier, et, quand ils le font eux-mêmes pour l'une ou l'autre partie, ce n'est plus comme fonctionnaires, mais au même titre que les naturalistes étrangers à l'administration.

» Voilà comme nous avons compris notre tâche et comment nous l'exécutons. Ainsi ces collections de l'établissement sont loin, quand elles sortent de nos mains, d'avoir été l'objet d'un travail scienti-

fique définitif. Il n'est qu'ébauché. et c'est à vous, Messieurs, qui vous livrez à des recherches longues et minutieuses d'histoire naturelle, à en tirer profit et à en faire le sujet d'un examen complet.

» Au point où en est la science, son étude sérieuse ne peut plus être que spécialisée ; elle se sépare et se subdivise en une infinité de branches dont chacune demande l'occupation entière de la vie d'un homme. Ces branches réclament les efforts et l'initiative de tous pour être scrutées dans leurs diverses parties.

» Une telle organisation ne peut cependant être féconde qu'à une condition. Le travail scientifique isolé, quelque soit la puissante individualité qui l'exécute, est insuffisant quand il n'est pas soumis à une discussion permanente et qu'une action collective ne s'applique pas constamment à en contrôler les résultats.

» C'est là le but de nos sociétés. Lorsque, grâce à l'initiative de quelques-uns de nos confrères, qui ont droit à notre reconnaissance, nous avons vu depuis quelques années fonder chez nous plusieurs de ces associations, il y a eu réveil scientifique et le progrès s'est bientôt accentué. Combien le nombre d'amis effectifs de la nature n'a-t-il pas augmenté depuis dix ans ? Chaque année, nos sociétés publient un volume où sont consignées les recherches de leurs membres et qui témoignent de l'activité des études d'histoire naturelle chez nous.

» Ainsi, Messieurs, nous avons des collections, nous avons des naturalistes pour les étudier et ces naturalistes se sont groupés pour se soutenir et discuter leurs études. Pouvons-nous ne pas espérer de voir chez nous la science grande et prospère !

» Mais cette distribution presque systématique des rôles laissait un côté important à l'écart et l'œuvre à laquelle tous nous aspirons, serait incomplète, si une union toute spontanée ne s'établissait entre les naturalistes chargés de l'administration du Musée et les sociétés d'histoire naturelle. Vous l'avez bien compris, Messieurs, et dès 1868, vous avez cimenté cette union. Vous avez déposé votre collection entre nos mains, vous engageant à la compléter de toutes les espèces belges, de manière à ce qu'elle réfléchit constamment l'état de nos connaissances sur l'entomologie nationale.

» Une telle collection, l'administration du Musée pouvait difficilement songer à la former d'une manière fructueuse sans votre concours. Nos recherches, exécutées séparément, eussent fait double emploi et c'était au détriment de l'avancement de la science.

» Nos collections nationales doivent être le résultat des recherches d'un grand nombre de naturalistes, car elles doivent représenter complétement la nature qui nous est donnée en partage.

» La convention par laquelle vous vous êtes engagés à former une

collection des insectes de la Belgique et qui oblige le Musée à en recevoir le dépôt et à assurer sa conservation, est en voie de s'exécuter.

» Déjà plusieurs groupes d'insectes réunis par vous ont pris place à côté des collections de l'État et nous attendrons chaque année le contingent de vos recherches et de vos études. En tout cela, il y a solidarité et but commun, et il nous importe à tous que l'entomologie de la Belgique soit au plus tôt représentée sur une grande échelle dans les galeries du Musée, puisque c'est le plus puissant moyen d'en répandre le goût et la culture.

» Émettons le vœu que nos autres sociétés aient avec nous cette communauté et cette solidarité d'action et de but. Tous nous ne voulons que le progrès dans la connaissance de la nature et la diffusion de son étude. Nous ne le pouvons efficacement qu'en réunissant nos efforts et nos moyens. Songeons qu'en les isolant et en les disséminant, nous les rendons souvent infructueux.

» L'année sociale qui vient de s'accomplir a été pour notre société heureuse et prospère, nous pourrions dire sans restriction, si nous n'avions perdu quatre de nos membres : M. le professeur Lacordaire, M. le professeur Hannon, M. Lederer et M. Hartog Heys van de Lier.

» Notre société compte aujourd'hui 97 membres effectifs dont le nombre s'est augmenté de 11 durant cette seule année. Nous avons nommé un nouveau membre correspondant.

» Nous sommes en relation d'échange de publications avec un grand nombre de sociétés scientiques du pays et de l'étranger. Ces relations ne se sont pas augmentées en 1869-70 autant que nous l'aurions désiré, et nous devons nous efforcer de les multiplier dans l'avenir.

» La situation financière de la Société s'est considérablement améliorée, grâce à l'augmentation du nombre de ses membres, à la convention avec le Musée qui prend à sa charge divers frais d'installation et d'entretien, grâce enfin à l'intervention du gouvernement qui nous a alloué une subvention bien nécessaire pour l'extinction d'un arriéré des années précédentes. »

(Applaudissements).

Il est donné lecture du rapport de la commission de vérification des comptes ; ces comptes sont approuvés.

M. Fologne, trésorier, après avoir donné connaissance de la situation financière de la société, présente le budget pour l'année sociale (1870-1871). L'assemblée après avoir discuté et approuvé le budget, vote des remerciements à M. Fologne pour sa bonne gestion des ntérêts de la Société.

Le chiffre de la rétribution annuelle et du prix des annales reste fixé à 12 francs.

L'assemblée aborde ensuite la discussion de la proposition de

M. de Borre relative au rachat des cotisations annuelles par les membres étrangers au pays, en payant en une seule fois une somme de 150 francs.

Après une longue discussion à laquelle prennent part tous les membres, le chiffre de 150 francs est adopté ; mais au lieu de rendre cette mesure obligatoire pour les membres habitant les pays d'outre-mer ou ceux avec lesquels la Belgique n'a pas de conventions pour les mandats postaux, l'assemblée décide que cette mesure sera facultative.

M. Weinmann se réserve de présenter à la prochaine assemblée générale une proposition tendant à rendre également le rachat facultatif pour les membres régnicoles.

La proposition de M. Van Volxem relative au droit de propriété de la Société sur les travaux déposés est remise à la prochaine assemblée générale.

L'ordre du jour appelle ensuite l'élection d'un président en remplacement de M. E. Dupont non rééligible.

M. Capronnier est nommé président aux applaudissements de l'assemblée.

Par suite de la nomination de M. Capronnier à la présidence de la Société, l'élection de quatre membres du conseil est rendue nécessaire. MM. Dupont, Fologne, Van Volxem et Weinmann sont élus.

MM. A. De la Fontaine, Andries et Peteau sont réélus, à l'unanimité, membres de la commission de vérification des comptes.

Après une longue discussion, l'assemblée décide que l'excursion annuelle de la société aura lieu à la Baraque-Michel et dans la forêt d'Hertogenwald, cette localité présentant beaucoup d'intérêt et n'ayant pas pu être explorée cette année à cause du mauvais temps. La date en sera fixée dans l'une des prochaines assemblées mensuelles.

La séance est levée à 2 1/4 heures.

LISTE DES MEMBRES

de la

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE BELGIQUE

Les noms précédés d'un astérisque (*) sont ceux des Membres fondateurs

Membres effectifs.

MM.

ALLARD (E.), membre de la Société entomologique de France, rue Paradis-Poissonnière, 1, à Paris. — Coléoptères d'Europe.

*ANDRIES (Joseph-François-Auguste), rentier, chaussée de Haecht, 56, à St-Josse-ten-Noode, lez-Bruxelles. — Lépidoptères.

BARBIEUX (Major pensionné), à Dinant. — Lépidoptères de Belgique.

BECQUEMONT, membre de la Société entomologique de France, avenue de Neuilly, 89, près Paris. — Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.

BELLIER de la CHAVIGNERIE, membre de la Société archéologique d'Eure-et-Loire, des Sociétés entomologiques de Berlin, de Stettin et de France, etc., rue de Parme, 9, à Paris. — Lépidoptères d'Europe.

BELLYNCK (Rév. P. A.), Professeur au collège de la Paix, à Namur, membre de diverses sociétés savantes. — Entomologie générale.

BELVAL (Th.) D^r^ en sciences naturelles ; conservateur au musée royal d'histoire naturelle. — rue de Namur, 21, à Bruxelles. — Entomologie générale, Lépidoptères.

BISCHOFF-EHINGER (André), négociant, à Bâle, (Suisse). — Coléoptères.

BOMMER (J. E.), Secrétaire général de la société royale de Botanique de Belgique ; conservateur des collections de la société royale d'horticulture de Belgique ; membre de diverses sociétés savantes. — Marché aux Bois, 3, à Bruxelles. — Entomologie générale, Lépidoptères.

BONAERT (Raoul), Etudiant, rue de la Réunion, 5, à Mons. — Coléoptères.

BONVOULOIR (Vte Henri de), rue de l'Université 15, à Paris, membre des Sociétés entomologiques de France, Londres, Berlin, Stettin, Vienne, Lyon et Suisse. — Coléoptères.

BOURDON (Jules), docteur en sciences naturelles, place Saint-Pierre, 21, à Liége. — Coléoptères.

*BREYER (Albert), docteur en médecine, etc., boulevard de Waterloo, 60, à Bruxelles. — Lépidoptères et Coléoptères.

Candèze (E.), docteur en médecine, membre de la Société entomologique de France, membre de l'Académie royale de Belgique, etc., à Glain, lez-Liége. — Entomologie générale, Coléoptères (Elatérides, Lamellicornes et Longicornes).

Capronnier (A.), architecte, rue Rogier, 246, Schaerbeek. — Coléoptéres.

Capronnier (J.-B.), artiste-peintre, rue Rogier, 246, à Schaerbeek. — Entomologie générale, Lépidoptères de Belgique et exotiques.

Chapuis (F.), docteur en médecine, membre de l'Académie royale de Belgique, etc., Place des Récollets, à Verviers. — Entomologie générale.

Charlier (Eugène), docteur en médecine, médecin chirurgien du bureau de bienfaisance de Liége, membre de plusieurs Sociétés savantes. Faubourg St-Gilles, 19, à Liége. — Entomologie générale, Lépidoptères, Coléoptères.

Chaudoir (Baron Maximilien de), gentilhomme de la chambre de S. M. l'empereur de toutes les Russies, membre de plusieurs Sociétés savantes nationales et étrangères, à Paris. — Coléoptères (Carabiques).

Chevrolat (Auguste), membre de la Société entomologique de France ; rue Fontaine-Saint-Georges, 25. — Coléoptères.

Clavareau (Camille), notaire, à Waret-la-Chaussée, province de Namur. — Lépidoptères de Belgique.

Coemans (l'abbé Eug.), membre de l'Académie royale des sciences de Belgique et de diverses sociétés savantes, professeur à l'Université de Louvain, Place St-Pierre, à Gand. — Entomologie générale.

*Colbeau (Jules), naturaliste, membre de la Société entomologique de France, de la Société malacologique de Belgique et de plusieurs autres Sociétés savantes, chaussée de Wavre, 178, à Ixelles, lez-Bruxelles. — Coléoptères en général, Orthoptères, Hémiptères, Névroptères et Lépidoptères de Belgique.

Coubeaux (Hippolyte), rue des Paroissiens, 17, Bruxelles. — Entomologie générale. — Lépidoptères.

Crépin (F.), Professeur à l'Institut agricole de l'État à Gendbrugge. Place d'Artevelde, 25, à Gand. — Entomologie générale.

Crotch (G. R.), sous-bibliothécaire à l'Université de Cambridge (Angleterre). — Coléoptères d'Europe.

Daniels (Frederick, Wilhelm), Haverlo' Kkegaard, à Bandholm, (Danemarck). — Entomologie générale, Coléoptères.

De Cleene (Jean-Baptiste), négociant, Quai-aux-Foins, 41, à Bruxelles. — Lépidoptères d'Europe.

De Franquen (Charles), à Huy. — Lépidoptères d'Europe.

Dekeyn (Eugène), négociant, rue aux Choux, 15, à Bruxelles. — Lépidoptères.

De Lafontaine (Alfred), rue Joseph II, 39, à Bruxelles. — Aptères.

*De Lafontaine (Jules), conservateur des collections de l'Université, à Gand. — Coléoptères, Lépidoptères, Hyménoptères et Diptères.

Delamain (Henri), membre de la Société entomologique de France, à Jarnac (France, département de la Charente). Lépidoptères d'Europe.

*Demoulin (Gaspard), membre de la commission administrative du Musée de Mons, membre de la Société entomologique de France, rue de Nimy, 46, à Mons. — Hyménoptères et Diptères.

Depuiset, naturaliste, rue des Saints-Pères, 17, à Paris, membre de la Société entomologique de France. — Entom. gén., Lépidoptères.

Deyrolle (Emile), naturaliste, membre de la Société entomologique de France, rue de la Monnaie, 19, à Paris. — Entomologie générale.

Deyrolle (Henri), naturaliste, membre de la Société entomologique de France, rue du Colysée, 27, à Paris. — Coléoptères, Lépidoptères exotiques.

Deyrolle (Théophile), peintre naturaliste, rue de la Monnaie, 19, à Paris. — Lépidoptères.

Donckier-Huart (Ch.), rentier, à Liége, rue du Paradis, 15. — Lépidoptères.

Dubois (Alphonse), D[r] en sciences naturelles, conservateur au Musée royal d'histoire naturelle à Bruxelles. —Entomologie générale, Lépidoptères.

Dufour (Arthur), joaillier, rue de la Madeleine, 7, à Bruxelles. — Lépidoptères.

Dupont (E.), directeur du Musée royal d'histoire naturelle, membre de l'Académie royale de Belgique et de plusieurs autres sociétés savantes; au Musée d'histoire naturelle à Bruxelles. — Entomologie générale.

Dutreux (Aug.), ancien receveur général du grand-duché de Luxembourg, officier de l'ordre de la Couronne de Chêne, membre des Sociétés entomologiques de France, Stettin et Luxembourg, à Kokelschener, Grand-Duché. — Lépidoptères européens et Lépidoptères exotiques diurnes.

Emich (Gustave d'), secrétaire adjoint au ministère royal Hongrois du commerce, chevalier de plusieurs ordres et membre de plusieurs sociétés savantes, à Pesth (Hongrie). — Coléoptères.

*Fologne (Egide), architecte, membre de la Société malacologique de Belgique, au Palais du Roi à Bruxelles. — Lépidoptères d'Europe.

Fontaine (César), membre de la Société malacologique de Belgique, à Papignies, canton de Lessines (Hainaut). — Lépidoptères et Coléoptères.

Gautard (V. de), à Vevey, (Suisse). — Coléoptères.

Gilnicki (Henri), naturaliste, rue de la Monnaie, 19, à Paris.— Coléoptères.

Gobert (D[r]) fils, à Mont-de-Marsan, département des Landes (France). — Coléoptères.

Gomensoro (Huascar L. de), rua Fresca, 17, em St-Domingo de Nitheroy à Rio-de-Janeiro (Brésil). — Entomologie générale.

Grenier (A.-D.), membre de la Société entomologique de France, rue de Vaugirard, 63, à Paris. — Coléoptères de France.

HOUZÉ (Arthur), docteur en sciences naturelles, rue des Tanneurs, 66, à Bruxelles. — Entomologie générale, Coléoptères.

*HULIN (Jules), propriétaire, rue du Gouvernement, 16, à Gand. — Coléoptères.

JEKEL (Henri), naturaliste, membre de la Société entomologique de France : cabinet entomologique, rue de Lille, 13, à Paris. — Coléoptères européens et exotiques. (Curculionides).

KERELS (Georges-Jean), ingénieur civil, rue du Jardin Botanique, 53, à St-Josse-ten-Noode, lez-Bruxelles. — Coléoptères, Lépidoptères.

LACERDA (Antonio de), à Bahia, Brésil. — Coléoptères.

LAMBOTTE (Henri), docteur en sciences, professeur à l'Université libre de Bruxelles, membre de la Société malacologique de Belgique et de plusieurs autres Sociétés savantes, rue de l'Abondance, 9, à Schaerbeek, lez-Bruxelles. — Anatomie et physiologie des insectes.

LECOMTE (Théophile), membre de la Société malacologique de Belgique et de plusieurs autres sociétés savantes, sur la Halle, à Lessines. — Entomologie générale, Lépidoptères.

LETHIERRY (Lucien), membre de la Société entomologique de France, rue Blanche à St-Maurice, lez-Lille. — Coléoptères et Hémiptères.

LIAGRE (Charles), D^r en médecine ; chaussée de Charleroi, 63, St-Gilles, lez-Bruxelles. — Entomologie générale.

MACLACHLAN (Robert), F. L. S. Limes Grove, North-Lewisham, S. E. London. — Névroptères.

MARSEUL (abbé A. S.), membre de la Société entomologique de France, rue Demours, 15, au Thernes, à Paris. — Coléoptères.

MAUGER (Auguste), rue de Campuley, 14, à Rouen (France). — Entomologie générale, Diptères.

MIEDEL (Joseph), rue Lairesse, 72, à Longdoz-Liége. — Coléoptères.

MIGNEAUX (Jules), peintre naturaliste, membre de la Société entomologique de France, rue de Seine, 47, à Paris. — Entomologie générale.

MNISZECH (Comte de), membre de la Société entomologique de France, rue Balzac, 22, à Paris. — Coléoptères.

MORREN (Edouard), professeur de botanique à l'Université de Liége, membre de plusieurs Sociétés savantes. Quai de la Boverie, 1, à Liége. — Entomologie générale.

*MORS (Louis), ingénieur civil, membre de la Société entomologique de France, rue St-Pétersbourg, 23, à Paris. — Coléoptères et Lépidoptères.

OBERTHÜR fils, imprimeur, faubourg de Paris, 20, à Rennes, (Département D'Ile-et-Vilaine, France.) — Lépidoptères.

*PETEAU (Antoine), rue Royale, 173, à St-Josse-ten-Noode. — Lépidoptères.

PICHEREAU (Auguste), à Fresnay-sur-Sarthe, département de la Sarthe (France). — Coléoptères de France.

PREUDHOMME DE BORRE (Alfred), membre de la Société royale des sciences de Liége; secrétaire et conservateur au Musée royal d'histoire naturelle à Bruxelles. — Coléoptères, spécialement les Hétéromères.

PROOST (Alphonse), étudiant, rue des Roses, 76, Faubourg de Laeken, Bruxelles. — Entomologie générale, Lépidoptères.

PULS (Jacques), membre des Sociétés entomologiques de France, de Berlin, etc., pharmacien, place de la Calandre, 6, à Gand. — Diptères.

PURVES (J. C.), propriétaire, rue de Dublin, 46, à Ixelles (en hiver) et au château de Roumont, par Champlon, près Bastogne (Luxembourg) (en été). — Entomologie générale.

PUTZEYS (J.), secrétaire général au ministère de la Justice, membre de plusieurs Sociétés savantes, rue de Naples, 35, à Ixelles. — Coléoptères, (Carabiques).

QUAEDVLIEG (Louis) fils, propriétaire à Visé (Liége). — Entomologie générale.

RODRIGUEZ (Juan), directeur de la partie zoologique du Musée national d'histoire naturelle à Guatemala (Amér. centrale). — Entom. gén.

ROELOFS (W.), artiste-peintre, chaussée de Haecht, 218, à Schaerbeek. — Coléoptères, (Curculionides).

ROSART (Adrien), rentier, rue Godecharles, 8, à Ixelles. — Lépidoptères d'Europe.

SANDOZ (Virgile), artiste-graveur, rue d'Assaut, 19, à Bruxelles. — Lépidoptères de Belgique.

*SAUVEUR (Jules), chaussée d'Alsemberg, 147, à Uccle, lez-Bruxelles. — Faune entomologique de Belgique.

SCHUSTER (Ad.), Herrngasse, à Cobourg, (Saxe-Cobourg). — Lépidoptères.

*SELYS-LONGCHAMPS (Baron Edmond de), sénateur, membre de l'Académie royale de Belgique et de plusieurs autres Académies et Sociétés savantes, à Liége, boulevard de la Sauvenière, 34. — Névroptères (principalement Odonates indigènes) et Lépidoptères d'Europe.

SIMON (Eugène), Dr en médecine, membre de la Société entomologique de France, rue Cassette, 24, à Paris. — Entom. gén., Arachnides.

SINGELÉE (Henri), négociant, rue Notre-Dame-aux-Neiges, 27, à Bruxelles. — Coléoptères.

STAUDINGER (Dr Otto), Diana-Bad, à Dresde (Saxe). — Lépidoptères d'Europe.

TENNSTEDT (Aug.), rue de Tirlemont, 173, à Louvain. — Coléoptères, Staphylinides.

THIELENS (Armand), doct. en sciences natur., membre de diverses Sociétés savantes, rue de Namur, 10, à Tirlemont. — Entomologie générale.

*THYSEBAERT (Baron Charles de), propriétaire, rue de Berlaimont, 26, à Bruxelles. — Lépidoptères.

VANDENBROEK (E.), rue Terre-neuve, 124, à Bruxelles. — Entomologie générale, arachnides, myriapodes, crustacés.

VAN MOSSEVELDE (Jules), étudiant, à Termonde. — Coléoptères.

VAN VOLXEM (Camille), membre de la Société malacologique de Belgique et de plusieurs autres sociétés savantes, boulevard du Régent, 32, à Bruxelles. — Entomologie générale. — Coléoptères (Lamellicornes, Longicornes) et Hémiptères.

WEINMANN (Rodolphe), chimiste, chaussée de Mons, 334, à Cureghem-lez-Bruxelles. — Lépidoptères de Belgique.

WEYERS (Joseph-Léopold), membre des Sociétés entomologiques de France, de Suisse, de Stettin, de la Société malacologique de Belgique, etc. rue du Persil, 3, à Bruxelles. — Coléoptères.

Membres honoraires.

MM.

BOISDUVAL, docteur en médecine, membre des Sociétés botanique de France, entomologique de France, impériale et centrale d'horticulture de Paris, etc., rue des Fossés-Saint-Jacques, 22, à Paris.

DOHRN (E.-A.), président de la Société entomologique de Stettin, etc., à Stettin (Prusse).

FAIRMAIRE (Léon), membre des Sociétés entomologiques de France, de Stettin et de Berlin, d'histoire naturelle de Maine-et-Loire et de Savoie, zoologique et botanique de Vienne et royale d'Édimbourg, licencié en droit, chef de bureau à l'administration de l'assistance publique, rue Guy-de-Labrosse, 13, à Paris.

HAGEN (Herman-Auguste), Docteur ; à l'Université de Cambridge. État de Massachusetts (États-Unis de l'Amérique du Nord).

KRAATZ, président de la Société entomologique de Berlin, docteur en philosophie, etc., Zimmerstrasse, 94, à Berlin.

LECONTE (John-L.), docteur en médecine, à Philadelphie (Pensylvanie, États-Unis). — Coléoptères de l'Amérique du Nord.

MILLIÈRE (Pierre), membre de la Société entomologique de France, place Kléber, 2, à Lyon. — Lépidoptères.

SNELLEN VAN VOLLENHOVEN (Samuel-Constant), docteur en droit, membre de l'Académie royale des sciences, président de la Société entomologique néerlandaise, conservateur au Muséum royal d'histoire naturelle à Leyde ; Leyde, Breedstraat, 276.

STAINTON, membre de la Société entomologique de Londres, etc., Mountsfield Lewisham, near London.

STÅL (Carl.), à Stockholm (Suède). — Entomologie générale, hémiptères.

WESMAEL, (C.), membre de l'Académie royale de Belgique, etc., rue de la Rivière, 30, à Saint-Josse-ten-Noode, lez-Bruxelles.

Membres correspondants.

MM.

CHARLIER (Alexandre), lieutenant de la marine marchande.

DE PALANDT (baron Henri), à La Haye.

D'Osten-Sacken (baron Charles), membre du corps diplomatique de Russie, etc., à Washington (États-Unis).

Gobanz, docteur, professeur à l'Ober-Realschule de Graatz (Styrie).

Guido (Jose-Thomas), colonel, à Buenos-Ayres (République Argentine).

Huyvenaar, docteur à Hong-Kong (Chine).

Kawall, Pasteur, à Poussen (Courlande, Russie), — Entomologie générale, Hyménoptères.

Koppen, employé au ministère, à Saint-Pétersbourg, membre de la Société entomologique de Russie.

Lallemant (Charles), pharmacien, à Meudon, près Paris. — Coléoptères du Nord de la France et d'Algérie.

Luciani, Ile Maurice.

Lyon-Barnet, vice-consul de France à Surinam (Guyane néerlandaise).

Mariot (Jean-Romain-Pierre), docteur en médecine, à Cantagallo (Brésil).

Packard (A.S.Dr), Salem, Massachusetts (États-Unis de l'Amér. du Nord).

Phipson (Thomas-Lambe), docteur en sciences naturelles, à Paris.

Scudder (Samuel) à Boston, Massachusetts (États-Unis de l'Amérique du Nord). — Lépidoptères et Névroptères.

Viola (Miguel-Navarro), rédacteur de la Revue scientifique et littéraire de Buenos-Ayres, à Buenos-Ayres.

Warren, à San-Francisco, Californie, États-Unis de l'Amérique du Nord.

Membres décédés.

Hannon (J. D.), docteur en médecine, professeur à l'Université de Bruxelles. (Membre effectif fondateur.)

Hartog-Heys-Van de Lier, membre de la Société entomologique de France, à Delft (Hollande). (Membre effectif.)

Lacordaire (Théodore), professeur à l'Université de Liége, etc. (Membre honoraire.)

Lederer (Dr-J.), à Vienne (Autriche). (Membre honoraire.)

Organisation administrative

POUR L'ANNÉE SOCIALE 1869-1870.

Conseil d'administration.

MM. DUPONT, *président.*
CAPRONNIER, *vice-président.*
WEYERS, *secrétaire.*
VAN VOLXEM, *secrétaire-adjoint.*
FOLOGNE, *trésorier.*
DE BORRE, *bibliothécaire.*
ROSART.

Commission de vérification des comptes.

MM. A. DE LA FONTAINE.
PETEAU.
ANDRIES.

CONVENTION

RELATIVE AUX COLLECTIONS DE LA SOCIÉTÉ.

Entre la Société entomologique de Belgique, représentée par son Président, M. Sauveur, et l'État belge, représenté par M. Édouard Dupont, Directeur du Musée royal d'Histoire naturelle, il a été convenu ce qui suit :

Article premier : Il sera formé par les soins de la Société entomologique de Belgique, au Musée royal d'Histoire naturelle, une collection d'insectes appartenant à la faune du pays.

Cette collection restera distincte de celles qui sont la propriété de l'État et sera mentionnée comme telle sur les étiquettes et dans les catalogues du Musée; elle sera renfermée dans des meubles appartenant au Musée.

Aucun insecte ne pourra en être distrait que de l'avis conforme de la Société et du Directeur du Musée de l'État.

Art. 2 : L'administration scientifique de cette collection appartiendra à la Société entomologique; son administration matérielle sera confiée à la Direction du Musée.

Art. 3 : La Société entomologique et le Musée de l'État auront, à titre égal, la jouissance de la dite collection pour l'étude de l'entomologie.

Cette collection pourra toujours être consultée par chaque membre de la Société entomologique une heure avant l'ouverture publique et une heure après la fermeture des galeries du Musée; si un de ces membres se livre à un travail sérieux et continu, il pourra, en informant le Directeur du Musée, consulter la collection, même pendant les heures où les galeries sont ouvertes au public.

Art. 4 : Les collections de la Société, autres que celles dont il est

parlé ci-dessus, seront également déposées au Musée et seront soumises aux mêmes dispositions.

Art. 5 : La Direction du Musée confirme à la Société le droit à la jouissance d'un local convenable, au Musée, pour la tenue de ses séances. La Société confirme, de son côté, l'engagement pris par elle d'abandonner la propriété de toutes ses collections à l'État, à l'époque éventuelle de sa dissolution.

Art. 6 : En cas de contravention, par l'une des deux parties, aux clauses et conditions énumérées ci-dessus, la présente convention sera résiliée à la demande de l'autre partie, et la Société entomologique rentrera dans la libre propriété de ses collections ; le Musée cessera dès lors tous soins de conservation et de surveillance et rentrera immédiatement dans la jouissance des meubles, boîtes, etc., dans lesquels lesdites collections auront été placées.

Fait en double, à Bruxelles, le 27 septembre 1868.

POUR LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE BELGIQUE,
Le Président :
SAUVEUR.

POUR L'ÉTAT BELGE,
Le Directeur du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique :
E. DUPONT.

TABLE DES MATIÈRES



C. Gayer p.t et sc.

1_2	Colias Myrmidone, *Esp. Var.* ♂.♀	9	Bryophila petricolor,
3	Satyrus Beroë, *Freyer Var.*	10	Agrotis multifida,
4_5	Sesia Parthica, *Led.* ♂.♀.	11	Mamestra praedita, *Hb.*
6	Sesia Stiziformis, *H.S. Var.*	12	Cleophana opposita
7	Zygaena Stoechadis, *Bkh. Var.*	13	Madopa platyzona, *Led.*
8	Ocnogyna Loewii, *Z. Var.*	14	Biston incisarius, *Led.*



C. Gaver p.t et sc.

1	Gnophos Colchidaria, *Led.*	9	Crambus Colchicellus, *Led.*
2	Ortholitha vicinaria, *Dup.*	10	id. laevigatellus, *Led.*
3	Anaitis opificata, *Led.*	11	Myelois crepusculella, *Led.*
4	id. perpetuata, *Led.*	12	id. Tephrinella, *Led.*
5	Triphosa Taochata, *Led.*	13	Conchylis defectana, *Led.*
6	Cidaria depeculata, *Led.*	14	Depressaria ramosella, *Staint.*
7_8	Cledeobia Armenialis, ♂.♀ *Led.*	15	Coleophora Caucasica, *Staint*

Imp. Heuste, 3. r. Mignon.

PUTZEYS. — Prémices entomologiques, (Monographie du genre PASIMACHUS ; 62 esp. nouv. Cicindel. et Carab. (1 pl.), in-8°. fr. 3 »

— Monographie des CLIVINA et genres voisins, in-8° 4 »

— Postscriptum ad CLIVINIDARUM monographiam, (2 pl.), in-8°. 3 »

(Extraits des Mémoires de la Société royale des sciences de Liége.)

— TRECHORUM europæorum conspectus, in-8°. 0 75

(Extrait de Stettiner entomologische Zeitung.)

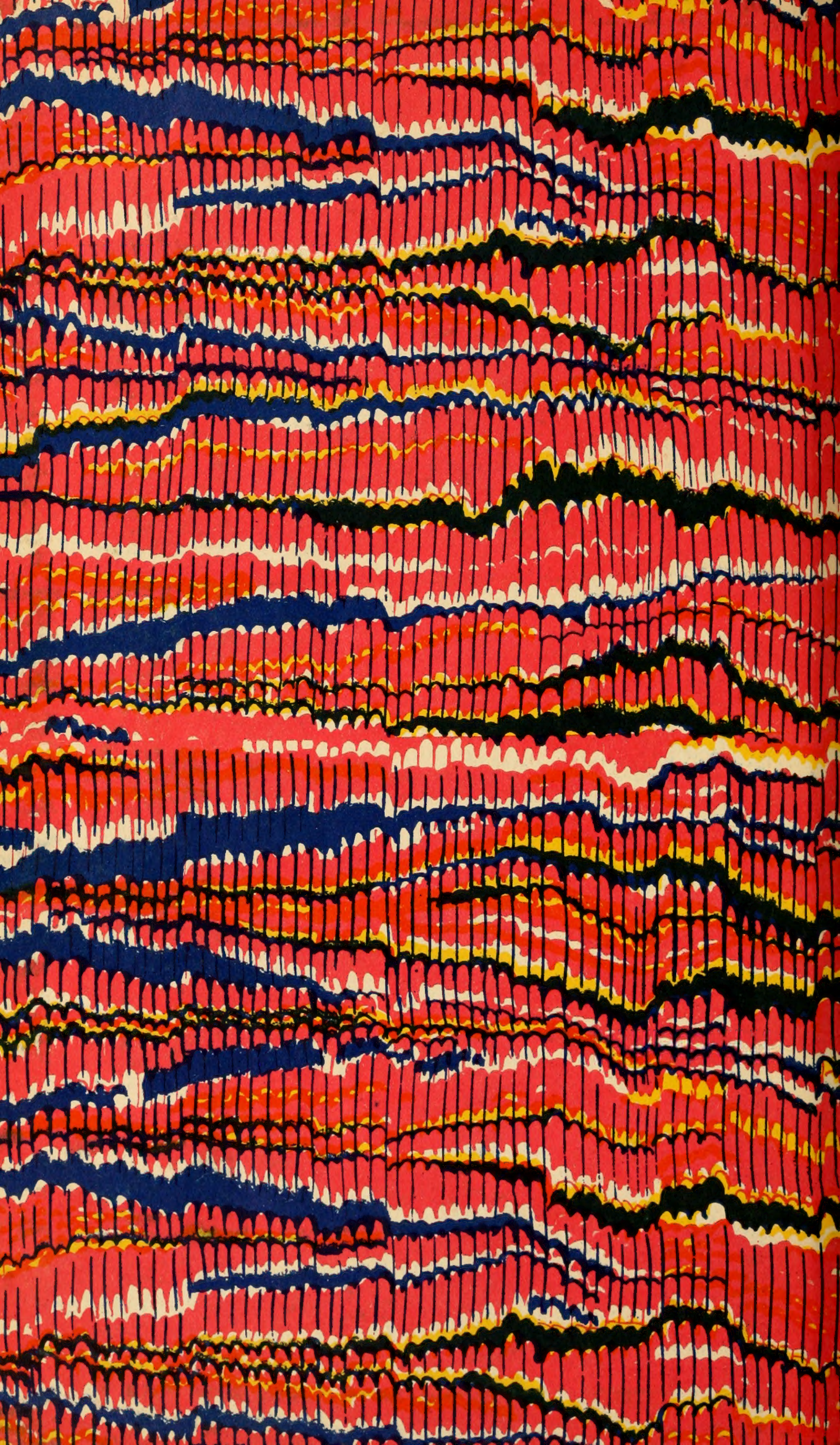
— Révision générale des CLIVINIDES, in-8°. 8 »

— Supplément à la révision générale des CLIVINIDES, (1 pl.), in-8°. 1 50

(Extraits des Annales de la Société entomologique de Belgique.)

LEDERER. — Contributions à la faune des Lépidoptères de la Transcaucasie, (2 pl. color.), in-8°. 3 50

(Extrait des Annales de la Société entomologique de Belgique, tome 13.)






SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 01269 5318